

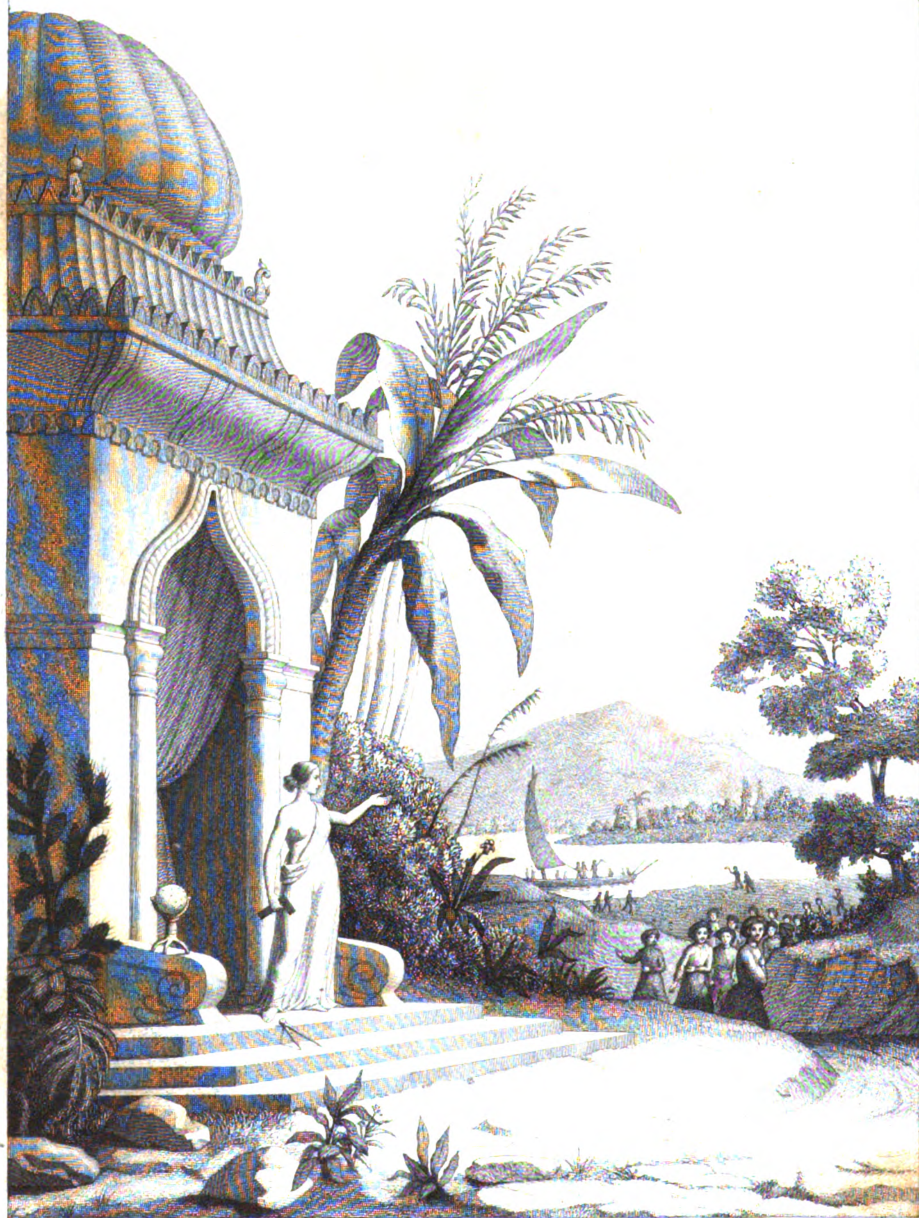


HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

DE

LA FRANC-MAÇONNERIE.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE

SES PRINCIPES, SES ACTES ET SES TENDANCES,

PAR

[Wilhelm] [Joh.]

Kauffmann et Cherpin.

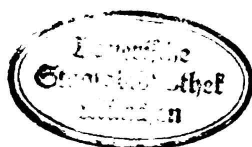


LYON.

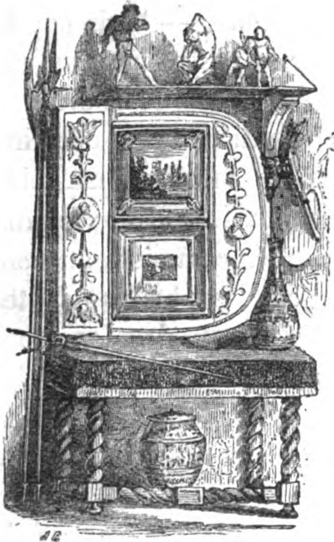
J. CHERPIN, RUE DES CÉLESTINS, 6.

—

1850.







ÉJA beaucoup d'écrivains ont, avant nous, traité de la franc-maçonnerie ; cette institution a été attaquée avec une vivacité extrême par des hommes qui avaient intérêt à la déconsidérer, à la détruire ; elle a été défendue avec énergie, avec talent, par des initiés. Dans cet ordre d'idées la lutte intéresse, parce qu'elle a un but qui n'est pas sans grandeur ; il s'agit, pour un ordre auquel est affilié un nombre immense de personnes, de continuer son œuvre, de marcher à la réalisation de ses vues, à l'application de ses principes, ou de suc-

comber sous la haine ou le ridicule inspirés par le mensonge. Les livres écrits pour ou contre ont donc un véritable intérêt, parce qu'ils coopèrent à une œuvre importante; dictés par un désir de destruction ou de conservation, ils travaillent au triomphe d'une idée, et sous ce rapport méritent de fixer l'attention.

Des dissidences se sont élevées dans la franc-maçonnerie; institution humaine, comme toutes celles, sans exception, qui ont exercé quelque influence sur la société, elle a subi la loi de l'humanité. Nul schisme réel n'était possible dans la franc-maçonnerie, tant son principe est simple et lucide; mais telle est la faiblesse des hommes, telles sont leurs passions, leur vanité, leurs erreurs, que des schismes ont éclaté, non pas sur le dogme, — cela était impossible, nous le répétons, — mais sur la nature du pouvoir dirigeant, sur sa possession, sur ses actes. Des schismes éclatent dans les religions, ils divisent profondément les hommes; la négation d'une doctrine obscure, le doute sur un mystère incompréhensible, arment les populations les unes contre les autres; le sang coule, l'humanité gémit des cruautés commises au nom de Dieu, et quelques années après les plus sanglantes victoires, quand l'épée croit avoir dit son dernier mot, quand l'extermination pense avoir tout détruit, les peuples se retrouvent face à face avec les mêmes croyances, plus enracinées que jamais, demandant la liberté pour leur culte.

Plus heureuse, la franc-maçonnerie n'a pas eu de schisme sanglant, et jamais, sous ce rapport, ni le malheur qui égare, ni la fortune qui éblouit, ne l'ont entraînée hors de la justice et de la raison, ne lui ont

fait commettre un crime envers l'humanité. Seulement, l'esprit de domination, inhérent à la nature humaine, a divisé les adeptes ; leur vanité a créé des distinctions, et l'esprit de dispute s'est manifesté quand la persécution contre eux a été moins violente.

On a fait de longues dissertations, on a passionné une loge, parfois un orient tout entier, pour des questions secondaires ; les querelles extérieures, qui servaient si bien les ennemis qu'elles semblaient avivées par eux, ont arrêté le mouvement de la franc-maçonnerie, le développement de sa grande pensée. Les volumes innombrables enfantés dans ces luttes sans gloire nous semblent plus nuisibles que les plus ardentes attaques.

A ces deux causes qui ont inspiré les écrivains de la franc-maçonnerie est venue se joindre une autre cause qui n'a rien de la grandeur de la première, qui n'a pas, comme la seconde, l'excuse d'une lutte, fatale il est vrai, mais enfin d'une lutte qui entraîne, qui remue ; c'est la spéculation.

Entre les attaques ardentes, les défenses consciencieuses, le public, ne pouvant comprendre la nature de l'institution, était resté indécis ; on a piqué sa curiosité en retraçant les cérémonies des temples, en décrivant les épreuves qui attendent les néophytes, en imprimant les mots que l'on doit savoir pour pénétrer dans l'intérieur des loges. La curiosité a répondu à l'appel et a fait le succès.

En publiant un livre sur la franc-maçonnerie, nous ne venons ni défendre l'ordre que l'on n'attaque pas en France, ni prendre parti pour l'un des deux grands pouvoirs qui dirigent la franc-maçonnerie, — s'ils marchent

au même but, nous ne regardons pas à la bannière, — ni révéler ce qui devait rester un mystère. Nous venons retracer l'histoire philosophique de la franc-maçonnerie, c'est-à-dire l'envisager sous un point de vue que nous croyons nouveau. Spécialement écrit pour les francs-maçons, notre ouvrage a pour objet d'enseigner les doctrines véritables de l'ordre, — doctrines parfois méconnues, — d'expliquer le sens réel des cérémonies, de vulgariser la philosophie de notre école, de poser enfin nettement et franchement le but de la franc-maçonnerie.

La pensée qui nous guide, c'est que la lutte soutenue par notre ordre depuis tant de siècles n'est pas près de finir, et que la franc-maçonnerie est éternelle. Nous dirons les causes de cette durée; nous écrirons son histoire en la prenant à son apparition dans les sociétés anciennes, en la faisant traverser les siècles dans l'Inde, dans l'Égypte, la Grèce et Rome; nous la montrerons, après le christianisme, en Angleterre, en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Amérique; nous la verrons se transformer suivant que les lois, les mœurs, les besoins des peuples se transformaient, expliquant ses symboles et les liens qui rattachent un siècle à un autre; enfin, nous dirons ses combats perpétuels, les proscriptions qui l'ont frappée, ses triomphes, ses fautes, afin que les leçons du passé servent à l'avenir.

Nous ne nous abusons pas sur l'importance et sur la difficulté de la tâche que nous entreprenons en venant retracer l'histoire philosophique d'un ordre peu connu malgré les nombreux volumes publiés sur lui, disons tout, d'un ordre peu connu malgré la foule d'adeptes qui se pressent sur les colonnes de nos temples. Foule

légère, foule inconstante, qui tourbillonne toujours, qui exalte ce qu'elle commence à comprendre pour l'oublier demain, qui ne présentera pas deux années de suite une réunion homogène, qui ne viendra pas deux années de suite avec la même pensée, avec le même désir; foule prise de vertige, qui s'élance avec ardeur et s'arrête tout court dans l'indifférence, avant d'avoir compris complètement sa haute mission, ou qui recule étonnée devant le devoir de l'accomplir.

Si un dogme, une foi, une religion devaient être à l'abri de ce fléau fatal de l'indifférence qui fait plus de mal que tous les persécuteurs ensemble n'en ont accumulé sur la tête des hommes, ce devaient être le dogme, la foi, la religion maçonniques.

La maçonnerie, en effet, n'impose pas de culte à l'enfance; elle ne dit pas à l'enfant, comme le catholique, comme le protestant, comme l'israélite: Je te prendrai à ta naissance, je t'élèverai dans mon culte, tu n'en auras pas d'autre, et tu ne pourras pas le quitter sans honte, sans mériter le nom flétrissant de renégat. Elle ne s'adresse qu'à des hommes faits; si elle leur demande à quelle religion ils appartiennent, ce n'est pas pour leur conseiller d'en changer, c'est pour leur prêcher la tolérance envers ceux qui ne partagent pas leur foi; c'est pour leur faire comprendre que toutes les religions ont un lien commun, la loi morale; c'est pour leur apprendre que Dieu est dans une sphère si élevée au-dessus de l'humanité qu'il ne s'inquiète pas de la manière dont on l'adore; c'est pour leur dire enfin qu'idolâtres et chrétiens, israélites et mahométans, civilisés et sauvages, riches et pauvres, tous les hommes sont frères.

Ainsi, dès le premier jour, dès l'entrée dans le temple, non seulement les doctrines maçonniques sont révélées, mais le but de la maçonnerie est indiqué à l'homme qu'on y admet. La franc-maçonnerie ne serait qu'un vain mot, si elle se bornait à se poser un but sans marcher à sa réalisation. Ici la lutte commence; les idées du dehors, si différentes de celles du temple, réagissent; les passions, les besoins, les espérances particulières de ces hommes appartenant toujours à la société tant de fois agitée par les révolutions, reprennent leur empire; les pensées politiques, si ardentes, si actives, viennent obscurcir le but de la maçonnerie ; les adeptes se retrouvent face à face, comme dans le monde, avec leurs vues opposées, leurs vœux contraires, leur politique ennemie. Alors les maçons, ou dégoûtés de l'inutilité de leurs efforts, ou entrevoyant ce qu'ils n'avaient pas compris d'abord, ou résistant à une tendance qu'ils ne veulent pas seconder parce qu'ils ne la partagent pas, ou satisfaits de leur position sociale et redoutant les chances de l'avenir, les maçons, disons-nous, tombent dans le calme de cette indifférence qui annihile aujourd'hui les forces autrefois si puissantes de la maçonnerie.

Heureusement l'indifférence n'atteint pas tous les hommes; les grandes institutions ne meurent pas sans avoir accompli la destinée pour laquelle elles ont été créées; la foi maçonnique est restée dans beaucoup de cœurs. C'est pour vous qui lui êtes demeurés fidèles, pour vous qui ne vous contentez pas de vaines paroles, qui ne bornez pas son action à de légères aumônes, pour vous qui voyez son but et qui voulez y marcher, que nous écrivons l'histoire de la franc-maçonnerie, que

nous venons rappeler ses dogmes, ses tendances, indiquer le but de sa philosophie, et, dans notre pensée, nulle philosophie n'est réelle, n'est grande, n'est complète, qu'à la condition de s'élever à Dieu, d'embrasser les lois, les institutions humaines.

KAUFFMANN. CHERPIN.

Lyon, 1er juillet 1846.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

DE

LA FRANC-MAÇONNERIE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

La franc-maçonnerie considérée comme école philosophique. — La direction donnée à ses études ; son mode de procéder ; objets auxquels elle borne son examen. — La franc-maçonnerie considérée comme école religieuse. — Elle ne se dit pas fille de la révélation ; elle ne se personnifie pas dans un homme ; elle est tolérante ; conséquences. — Les circonstances dans lesquelles apparurent Zoroastre, Moïse, Jésus-Christ, Mahomet, sont différentes de celles dans lesquelles naquit la franc-maçonnerie. — Origine des sociétés ; migration des peuples ; choix des chefs ; naissance de l'idée maçonnique ; son dieu ; son drapeau.



'École maçonnique, il faut l'avouer et l'expliquer dès le début, n'est pas comptée dans l'histoire du développement de l'intelligence humaine, de la civilisation, parmi celles qui ont eu de l'influence sur les sociétés ; cependant il en est peu qui aient exercé une action plus directe, plus réelle. Il est facile de comprendre cette sorte d'obscurité dans laquelle est restée la franc-maçonnerie comme école philosophique ; pour elle pas de publicité, pas de portique, pas de lycée où la foule puisse accourir pour entendre les leçons du maître, pour se nourrir de sa parole. Dès le principe, en lutte contre les pouvoirs établis, contre tous ceux qui vivent de

la faiblesse et des erreurs des autres, entretenues avec soin, la franc-maçonnerie s'enveloppe de mystère, impose à ceux qui demandent l'initiation des épreuves terribles, surannées aujourd'hui, mal comprises quand on n'en a plus besoin, mais nécessaires alors à la sûreté de tous, qu'il ne faut pas faire revivre, mais qu'il serait peu généreux de tourner en ridicule, car des hommes sérieux comme les premiers francs-maçons avaient mieux à faire qu'à créer des cérémonies vaines ou inutiles.

L'école maçonnique ne s'arrête pas long-temps dans les régions élevées, mais obscures, où l'on discute Dieu, son essence, son action, discussions par lesquelles toutes les écoles ont passionné les hommes; elle reconnait et proclame sans emphase l'existence d'un Dieu qui a tout créé; elle ne se perd pas dans les abstractions pour rechercher l'origine du bien et du mal; elle constate leur existence, et son initiation au grade de maître, perpétuée depuis des milliers d'années jusqu'à nous, sans altération dans le sens, et presque avec les mêmes formes, est à cet égard la leçon la plus simple, la plus claire et en même temps la plus élevée qui ait jamais été donnée aux hommes, et qu'en notre particulier nous ayons jamais trouvée dans l'histoire des diverses écoles philosophiques qui ont jeté quelque éclat sur le monde.

L'étude du ciel et l'étude de la terre, c'est-à-dire Dieu et l'homme, et par celui-ci les sociétés, voilà les deux termes de toute philosophie, les deux objets auxquels elles s'attachent, et en effet ils embrassent tout. L'école maçonnique ne cherche pas longtemps sur Dieu la solution de problèmes insolubles; elle tourne promptement ses regards vers l'humanité; c'est à elle qu'elle s'attache; c'est à lui donner de bonnes institutions, une somme plus grande de bonheur, ces deux points inséparables de toute civilisation, qu'elle s'applique spécialement, en proclamant des principes d'une équité éternelle que rien ne pourra dès lors obscurcir, ni les fraudes, ni les mensonges, ni la faiblesse, ni la tyrannie, et qui la mettront si souvent en lutte contre les dominateurs des sociétés.

Philosophie en quelque sorte terrestre, c'est-à-dire recherchant davantage les destinées de l'homme sur la terre que l'essence de Dieu, elle parle par des emblèmes, instruit par eux autant que par

les dissertations, et les discours de ses orateurs, libres dans la pensée, libres dans la forme, auront pour objet de déduire les conséquences des principes invariables dont ces emblèmes sont la représentation.

Cette pensée d'instruire, de vulgariser des principes en parlant aux yeux, fut la conception la plus heureuse. Les sens et l'intelligence étaient frappés en même temps, et celle-ci venait developper, compléter ce que les premiers avaient perçu. Ce mode d'instruction, si bien approprié à l'époque à laquelle il fut mis en usage, si utile encore aujourd'hui, eut un succès immense et dont nous devons remercier ceux qui l'imaginèrent, car il sera un de leurs titres de gloire, il sera l'honneur de la franc-maçonnerie à travers les âges. Ce résultat, nous allons l'expliquer, mais nous ne voudrions pas qu'on crût trouver dans nos paroles rien qui pût être considéré comme une condamnation ou une critique malveillante des écoles qui ont adopté un système d'instruction différent de celui de la franc-maçonnerie; nous repousserions toute interprétation semblable de notre pensée.

Est-ce nous qui voudrions nous élever contre vous, philosophes de l'antiquité, du moyen âge et de notre époque, vous qui avez éclairé le monde en vous transmettant d'âge en âge, de main en main, le flambeau porté d'un siècle à l'autre, qui avez fait resplendir tant de vives clartés! C'est par vos discussions, par la méthode créée par vous, que naît l'esprit d'examen et de critique; vous préparez l'affranchissement de la pensée en agrandissant le domaine de la raison humaine.

Quel que soit le système adopté par vous, le résultat auquel vous conduise l'étude de l'univers, que vous arriviez à la négation ou à l'affirmation de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, les résultats de vos travaux, les conséquences tirées de vos principes seront, dans les deux hypothèses, favorables au développement de la civilisation, utiles à l'humanité. Nous n'avons pas ici à nous prononcer entre vous, matérialistes et spiritualistes, qui avez établi la grande division philosophique, mais seulement à constater ce qui est découlé de vos efforts; si vous niez Dieu et l'âme immortelle, la société devra s'occuper spécialement du bonheur des hommes, régler leurs relations dans l'intérêt de tous; si vous proclamez

Dieu et l'âme immortelle, les hommes devront s'efforcer de remplir le but de la création, qui est le développement de la civilisation, en un mot l'amélioration du sort de tous. Des deux côtés vous arrivez à la culture de l'intelligence, à l'établissement du bien-être, à la fondation d'institutions qui protégent les droits et les intérêts de tous.

Dans un autre ordre d'idées, par vous les mondes sont découverts, les lois qui les régissent clairement déduites; la marche des astres cesse d'être un mystère; leur éloignement de la terre ne les fera pas échapper à l'analyse, comme l'éblouissante lumière qui scintille autour d'eux n'arrêtera pas le regard humain. La chaleur, la pesanteur des corps, l'attraction sont dévoilées; les phénomènes de l'univers se déroulent, désormais compris. Nos organes, nos sens sont analysés; les fonctions de l'esprit sont expliquées; l'homme enfin se révèle lentement à lui-même, conquiert une existence nouvelle par cette science de lui-même, la plus profonde, la plus merveilleuse de toutes.

Voilà ce que vous avez fait pour la terre qui vous doit une reconnaissance éternelle; mais, — et c'est en ceci qu'il existe une différence entre vous et l'école maçonnique, en ceci que cette école a obtenu un résultat qu'il importe de constater, car il est l'une des gloires de la franc-maçonnerie, — votre philosophie, s'adressant spécialement à l'esprit, supposait, disons mieux, exigeait, pour être comprise, une intelligence développée par l'étude des lettres, par des notions préliminaires; son langage a des formules particulières qui ne sont pas à la portée de tous; errante à travers les dédales des cieux, elle n'est pas toujours accessible aux simples enfants de la terre; parmi les auditeurs qui se pressaient à vos leçons, tous n'ont pu suivre votre pensée hardie et forte dans son vol vers le ciel; l'aigle a souvent disparu dans les nuages aux regards de la foule.

Aujourd'hui, au milieu même de l'Europe, dans cette France qui a proclamé la souveraineté de l'intelligence, à laquelle on demande la sanction de toute découverte, de toute idée qui n'y est pas éclose, dans laquelle toute science luit ou se reflète, ciel ou miroir pour tout soleil, pour toute étoile, à la porte des palais où trône la royauté de la pensée et ouverts à la foule, il reste encore

un nombre immense d'hommes incapables de comprendre les grandes vérités de la philosophie. Dans les campagnes, dans les cités, alors que l'on s'efforce d'éparpiller la lumière, de la partager entre tous les enfants de la nation, à côté des représentants les plus élevés de l'intelligence, au pied des chaires d'où tombent les plus hautes leçons de la raison et du savoir, vivent des êtres plongés dans la cécité intellectuelle la plus absolue; le fétichisme coudoie la religion, les croyances les plus insensées, les plus absurdes, les plus opposées à l'ordre de la nature, sont admises sans réflexion, sans examen, comme des vérités sur lesquelles on ne discute pas.

Si tel est encore l'état de l'humanité dans les pays où les sciences ont fait les plus grands pas, quel devait-il être dans les siècles précédents, dans l'antiquité, où elle n'avait encore pour moyens de diffusion que la parole et l'écriture, où elle manquait du plus puissant levier qui ait jamais été donné à la civilisation, la presse, pénétrant partout, s'infiltrant partout, sans bruit, comme une eau bienfaisante à travers les couches du terrain qu'elle va féconder? Sous le rapport intellectuel comme sous le rapport politique, les sociétés étaient partagées en plusieurs classes, et il ne vous a pas été donné, philosophes, malgré vos efforts, de faire descendre la lumière dans toutes les profondeurs, pas plus que d'y faire retentir l'écho de vos paroles.

Ce que vous avez fait pour les hommes éclairés par une instruction élevée, classe malheureusement toujours restreinte dans les sociétés où la richesse seule permet de fortes et longues études, la franc-maçonnerie l'a fait pour le peuple; vous avez parlé à la tête de la société, elle a parlé au corps, et son instruction a eu cela de particulier, elle a eu ce bonheur qu'elle a été une véritable émancipation d'un grand nombre d'intelligences qui ne seraient jamais arrivées sans elle à la connaissance de la vérité. C'est donc pour le peuple que la franc-maçonnerie, comme école philosophique, a sondé les arcanes mystérieux dans la profondeur desquels la pensée humaine s'est tant de fois égarée; c'est pour lui qu'elle s'arrête peu de temps dans les régions élevées du ciel, où tout est encore obscurité, où tout sera long-temps mystère; pour lui que, du ciel qu'elle admire sans le comprendre, elle est promptement redes-

cendue sur la terre, reconnaissant à ses œuvres le grand créateur des mondes, proclamant sa vénération pour lui, et pensant accomplir ses vues éternelles en s'attachant à l'amélioration des hommes qu'il a faits pour le bien, ce mot pris dans le sens le plus absolu.

Dans cette action lente mais perpétuelle d'amélioration, il n'y avait pas d'éléments d'éclat, de bruit, de renommée; il n'y avait qu'un bienfait continu; cela expliquerait suffisamment l'espèce d'obscurité dans laquelle l'école maçonnique est demeurée, s'il n'y avait pas à cette obscurité une autre cause, qui a dominé toutes les autres, inhérente à la nature même de l'école.

Les philosophes, quand la déduction de leurs principes les amène à toucher par quelque point aux institutions de leur pays, au culte établi, s'enveloppent de réticences; ils professent tout haut un respect profond pour la forme qu'ils voudraient voir détruire, qu'ils vont essayer de saper; leurs arguments les plus forts semblent parfois arriver par hasard, comme une objection qu'ils se font à eux-mêmes, comme un doute émis par un autre. Cette circonspection leur est commandée par leur intérêt, qui est celui de la science; la prison, l'exil, la persécution, l'échafaud les attendent, et il faut leur pardonner d'entourer de quelque voile leur pensée hardie; mais reposez-vous sur eux; la lumière qu'ils veulent jeter scintillera, lentement, par degrés, mais elle luira. L'école maçonnique ne pouvait pas agir ainsi; ses principes étaient tellement clairs, sa pensée tellement évidente, qu'il n'y avait pas d'hésitation, pas de transaction possible; aux époques de tyrannie, et celle-ci est de tous les pouvoirs qui ont gouverné les sociétés celui qui a régné le plus long-temps, il fallait ou succomber au grand jour, ou travailler sourdement; c'est ce dernier parti qu'elle a pris.

Nous n'avons pas à discuter aujourd'hui si la maçonnerie, en choisissant ce rôle qui la condamnait à l'obscurité, a compris toute l'importance de sa mission; nous sommes mal placés pour apprécier ce fait; nous engageons ceux qui seraient tentés de la condamner, ceux qui regrettent l'éclat d'une école, à se reporter aux temps où elle prit naissance, à se rappeler quelles luttes elle eut à subir, dont son obscurité ne la sauva pas, à quelles persécutions plus terribles encore elle eût été en butte si, au lieu d'agir dans

l'ombre, elle eût fait retentir la place publique de ses doctrines, qui étaient la négation de l'ordre de choses existant alors. Ce fait si grave, si important, sera du reste clairement expliqué tout-à-l'heure ; qu'on veuille bien suspendre tout jugement jusque-là.

La pensée qui fit la maçonnerie reporter ses regards de Dieu, vers lequel elle s'éleva tout d'abord, à l'homme qui est demeuré l'objet de ses affections, dont le sort l'a toujours exclusivement préoccupée, explique pourquoi nous la retrouvons encore dans l'obscurité comme école religieuse, pourquoi elle ne semble pas avoir, sous ce rapport, exercé une action bien puissante sur la société, ou plutôt pourquoi cette action, qui se révélera bientôt, est restée inconnue à la plupart des hommes qui ne jugent que sur les faits extérieurs. Toutefois, d'autres causes, différentes de celles qui ont empêché l'éclat de la franc-maçonnerie comme école philosophique, indépendantes encore de sa situation dans l'État, ne lui ont pas permis de rayonner sur le monde comme école religieuse, comme religion. Ces causes, les voici :

La franc-maçonnerie ne se prétend pas fille de la révélation.

Elle n'est pas personnifiée dans un homme.

Portant la tolérance au plus haut degré, elle permet à ses adeptes d'adorer Dieu comme ils l'entendent, sans s'inquiéter de la forme qui aura une si grande influence, dont les transformations seront écrites en lettres de sang dans l'histoire religieuse du monde.

Ainsi, elle dédaigne dès le principe les trois éléments qui pourraient lui donner un éclat qu'elle ne recherche pas. Quelques mots feront comprendre la situation dans laquelle elle se place dès l'origine. On retrouve partout chez les hommes, manifestée à chaque pas dans les sociétés anciennes, à peine affaiblie par l'instruction dans les sociétés modernes, une tendance prononcée à l'amour du merveilleux. Faut-il voir dans cet amour des hommes pour ce qui est mystérieux, pour ce qui n'est pas perçu par l'intelligence, pour ce que la raison ne saurait admettre, une faiblesse inhérente à leur nature, la manifestation de cet orgueil qui place l'homme si haut dans l'échelle des êtres que l'intervention du ciel est toujours indispensable pour lui donner les lois en vertu desquelles seront réglés non seulement ses rapports avec la divinité, mais encore ses actions, ses rapports avec ses semblables? ou bien cet amour

du merveilleux est-il le développement d'un sentiment poétique inné qui cherche un aliment et se complaît à s'égarer dans des régions fantastiques, avec des êtres d'une nature supérieure dont les vents semblent lui apporter la voix, le tonnerre manifester la colère ou la présence? Nous ne déciderons pas, nous nous bornerons à constater; la foule accepte, sans comprendre, ce qu'on lui dit être surnaturel; en vain la raison se livre à l'examen, doute ou nie, la raison en ceci n'est pas le lot de la multitude.

Ceux-là ont bien compris l'influence de l'intervention du merveilleux qui, prêchant une religion nouvelle, l'ont fait descendre de la révélation, l'ont présentée comme fille du ciel; plagiaires destinés à se copier éternellement, à donner au monde le spectacle perpétuel du même mensonge toujours répété, faute de mieux. La révélation admise, quelle sanction ne donne-t-elle pas aux lois civiles et religieuses du législateur! Quelle force, quel caractère de fixité ne leur imprime-t-elle pas en les donnant comme l'œuvre de Dieu! Aussi, depuis que l'humanité se souvient de ses actes, conserve ses annales, ceux qui ont créé des religions n'ont jamais manqué de se servir de ce moyen comme élément de succès.

La franc-maçonnerie n'a pas employé cette supercherie; de pareils moyens n'étaient pas de son essence. Fille immédiate de la raison, protestation éternelle contre les erreurs entretenues par les prêtres abusant du caractère sacré qu'ils s'attribuaient, et que la multitude ignorante voulait bien leur reconnaître, obligée de combattre toujours, de modifier ses moyens d'agression suivant la nature des choses qu'elle voulait ou empêcher de s'implanter ou saper, elle ne parlait qu'au nom de l'intelligence, qui est bien une émanation de Dieu, mais qui n'est pas Dieu, qui est un rayon de cette grande lumière, mais n'est pas cette lumière elle-même.

La religion maçonnique a été dès son principe, dès le premier jour jusqu'aujourd'hui, et elle sera tant qu'elle durera, la vérité luttant contre le mensonge, luttant avec sincérité; elle ne pouvait pas se dire fille de la révélation par cela même qu'elle était la vérité.

Les religions qui se partagent la terre se sont en général personnifiées dans un homme, dans un réformateur venant résumer des maximes qui commençaient à se répandre, faire la synthèse d'idées

qui germaient, qui avaient déjà quelque puissance; car il faut bien remarquer que ces religions prétendues révélées ne se produisent pas tout d'une pièce, ne tombent pas du ciel comme une aérolithe. Une idée point à l'horizon de l'esprit; elle grandit, vague et nuageuse d'abord; elle s'épure et jette quelque lumière; ses conséquences apparaissent; elle s'étend, elle est partagée, et la diffusion augmente sa force. Sa réalisation modifierait la condition des sociétés; cela compris, cette réalisation devient un besoin, on se passionne pour elle, les religions naissent; l'étoile est devenue soleil. Les religions prennent le nom d'un homme, mais elles résument les espérances, les désirs, parfois les passions d'un grand nombre.

Zoroastre, Moïse, Jésus-Christ, Mahomet, dont les noms sont attachés à quatre grandes religions, ne furent pas les seuls qui prêchèrent des doctrines, nous ne dirons pas nouvelles, mais grandes et sages, méritant d'attirer l'attention des peuples, traçant pour les sociétés une voie meilleure, leur présentant un ensemble de principes dont l'adoption pouvait avoir une influence puissante sur leurs destinées; des milliers d'hommes ont surgi, aspirant au rôle de réformateurs, pouvant le remplir, et qui ont passé, non pas inaperçus, mais sans laisser de traces, dont les noms et les actes sont pour la plupart oubliés, parce qu'ils ne sont pas venus dans un moment opportun.

Il ne suffit pas en effet d'apporter ou de résumer des idées dont la pratique améliorerait le sort des hommes; il faut venir à l'heure, alors que les hommes, fatigués du système religieux et gouvernemental auquel ils obéissent, ou mis en péril par lui, entrevoient des formes plus appropriées à leurs besoins, à leur raison. Il faut venir à l'heure, pour attacher son nom à une transformation. Il importe en ceci de bien nous comprendre : l'idée une fois émise ne meurt jamais; quelquefois de longs siècles après sa manifestation surgissent tout-à-coup des faits étranges, inattendus, qui seraient inexplicables s'il n'y avait pas pour les idées comme pour les semences déposées dans la terre une lente et mystérieuse germination qui fait tout-à-coup éclater une pensée au milieu d'une société comme elle fait surgir un arbre au milieu d'une forêt.

Moïse et Jésus-Christ durent à leur temps, aux circonstances

dans lesquelles ils apparurent, de se trouver dans d'admirables conditions de succès.

Le peuple hébreu est opprimé, captif en Egypte, obligé de donner publiquement des signes de respect pour des dieux qu'il méprise en secret; sa vie politique a cessé, sa vie morale est étouffée sous une persécution constante; on a résolu l'anéantissement de la race, et pour y arriver plus promptement, on égorge les enfants au berceau; quelque temps encore, il ne restera plus rien de ce peuple, que le souvenir. Moïse parait; il a été ou n'a pas été sauvé des eaux, cela importe assez peu aujourd'hui, mais alors cette croyance fixe sur lui les regards: Dieu l'a fait échapper à la mort pour accomplir ses desseins. Il assemble le peuple hébreu; il parle à son imagination en lui présentant des fléaux naturels comme des signes manifestés de la colère du ciel contre les oppresseurs; il s'adresse à sa raison en lui faisant espérer la liberté; il éveille ses intérêts matériels en lui promettant le bien-être dans une terre fertile qu'il va conquérir. Le cri de guerre retentit; les Hébreux s'éloignent, armés pour la défense et pour l'attaque, car il faudra peut-être disputer la route qu'il vont parcourir; ils punissent sur les nouveau-nés des Égyptiens la mort de leurs enfants; ils emportent les riches vases d'or et d'argent qu'ils ont empruntés, satisfaisant ainsi dès le principe un double désir de vengeance. Moïse les entraîne au moment du reflux à travers le lit de la mer Rouge, où le flux engloutit quelques heures plus tard l'armée des Égyptiens envoyés à leur poursuite; l'imagination et l'ignorance de la multitude voient un miracle dans un événement naturel. Le peuple a soif, le vieux pasteur, qui sait où les troupeaux trouvent à se désaltérer, désigne l'endroit où la pioche doit fouiller; l'eau coule pour étancher la soif du camp; c'est Moïse qui a frappé le rocher de sa verge et fait jaillir une source miraculeuse! Moïse gravit la montagne où il va, dit-il, recevoir les ordres du Dieu des Hébreux; il en descend au milieu d'un orage, précédé par les éclairs, escorté de la foudre; il apporte la loi que Dieu lui a dictée! Que faut-il de plus pour agir vivement sur les imaginations, chez une multitude qui échappe à l'esclavage, aux persécutions, à la mort, qui sauve ses enfants du glaive?

Pour Jésus les circonstances ne sont pas les mêmes. Rome a

conquis le monde, mais la main d'un empereur est trop étroite pour le contenir. Les peuples soumis s'impatientent du joug, et déjà l'on peut entendre le frémissement lointain des hommes du Nord qui prêteront à une foi nouvelle le tranchant de leur framée, qui la porteront sur le dos de leurs boucliers. Oui, Rome a conquis le monde, et dans l'ordre politique l'esclavage est établi comme principe fondamental de la société; dans l'ordre moral la religion prostituée est tombée dans le mépris public; l'apothéose des monstres revêtus de la pourpre, et dont les cadavres vont pourrir dans les égouts, fait douter même des dieux!

Les combats des bêtes ne suffisent plus à un peuple avide d'émotions sanglantes; il force des hommes à s'entredéchirer sous ses yeux pour lui donner un moment d'atroce plaisir. Les mœurs sont arrivées à cet état de dégradation que l'homme n'a plus de sexe; Rome a pris tous les vices des nations asservies; la mollesse a pénétré jusqu'à la moelle de ce corps; la société est décrépite, la gangrène est partout. Quel plus beau moment pour la prédication et l'adoption de la morale des Esséniens personnifiée dans Jésus-Christ!

Dans cette terre fameuse d'Arabie, le berceau des trois grandes religions qui ont partagé le monde uni dans la croyance de l'unité de Dieu, dans ce désert où les trois grands législateurs ont erré solitaires, face à face avec leurs pensées, avant d'être suivis par la foule, Mahomet surgissait, six siècles après Jésus, dans des circonstances différentes, mais non moins favorables. La foi chrétienne, vacillante chez les Arabes à peine convertis, avait été profondément ébranlée par ces hérésies sans fin qui depuis trois siècles agitaient les église d'Afrique et d'Asie. Les Arabes, si disposés par leur caractère, par leurs mœurs, à se courber à la voix de Dieu, à accepter de lui le dogme de la fatalité, c'est-à-dire à regarder tout ce qui le touche, tout ce qui se rapporte à lui, comme sacré, comme immuable, avaient vu les mêmes doctrines tour à tour prêchées comme articles de foi et condamnées par les conciles.

Leur esprit, si poétique dans la forme, si positif dans le fond, ne comprenait rien à ces subtilités sans poésie, à ces discussions sans base, enfants de cerveaux malades, fruits de l'orgueil et du besoin de bruit. Désenchantés, ils revenaient à l'idolâtrie; les

autels du paganisme reprenaient la place qu'ils avaient cédée aux autels de Jésus; la pensée chrétienne allait succomber en Orient, Mahomet se leva pour l'empêcher de mourir, et il réussit. Mais il fallait l'approprier aux besoins, à l'esprit, aux passions des Arabes; il le fit.

Jésus avait condamné l'épée, mais dans le sang des Arabes bouillonnait trop de feu; ils avaient trop d'ardeur, trop d'énergie, pour qu'il fût possible d'enchaîner leurs bras. Et puis, écoutez, écoutez ce bruit terrible qui passe sur les trois parties du monde; ce sont les armées qui viennent du Nord s'abattre sur le Midi; l'Italie est aux mains des barbares; un roi des Lombards s'est assis au trône de Numa, sur lequel a déjà passé un roi des Ostrogoths; ce bruit lointain, c'est le glas du Bas-Empire qui sonne, et Mahomet convie les guerriers arabes à partager les dépouilles du géant tombé. Ses successeurs n'y manqueront pas.

Fallait-il un mobile de plus au triomphe de cette religion nouvelle qui faisait de la force son auxiliaire le plus puissant? Le voici : Jésus avait prêché une réforme sociale, Mahomet allait en réaliser tout ce qui lui en paraissait réalisable à son époque. Jésus avait dit que tous les hommes sont frères, Mahomet brise les castes, obstacle éternel à l'égalité, et fait en réalité des frères de tous ses soldats. Jésus a condamné l'esclavage; Mahomet fait plus, les esclaves qui embrassent sa foi deviennent les égaux de leurs maîtres; qu'ils déploient du courage ou du talent, ils seront un jour leurs chefs!

Mahomet, lui aussi, savait trop quelle puissance, quelle force il trouverait dans l'intervention de la divinité; il s'enferme dans la solitude, et il y est, dit-il, visité par Dieu; il donne aux Arabes son poétique évangile, feuillet à feuillet, et le Coran est, dit-il, écrit par Dieu, apporté par un ange, dans la nuit. Ce miracle dure vingt-trois ans; Dieu envoie le Coran verset à verset, suivant les besoins des Arabes, ou plutôt suivant les besoins du prophète-législateur.

Voilà dans quelles circonstances sont nées les trois grandes religions qui règnent encore dans le monde civilisé; les voilà toutes trois se personnifiant dans un homme, toutes trois faisant intervenir la divinité, la révélation. Nous allons expliquer tout-à-

l'heure l'origine de la franc-maçonnerie, et on comprendra clairement pourquoi elle n'a pas cherché le succès et l'a au contraire attendu, pourquoi elle n'a pas de patron, pourquoi elle appartient à des hommes et non à un homme, pourquoi, toujours active, toujours féconde, toujours marchant à l'accomplissement de son œuvre éternelle d'amélioration, elle ne pouvait pas, elle ne devait pas être ce qu'ont été le judaïsme, le christianisme, l'islamisme. La franc-maçonnerie, à travers les âges, a un caractère qui lui est particulier, un caractère d'initiative et de mouvement qui n'est pas celui de ces religions, bien qu'il ait été dans la pensée de ceux qui les ont fondées.

Moïse parle aux Hébreux, il écrit les tables de la loi, il renverse la statue du veau d'or; Jésus discute dans le temple avec les docteurs, il prêche sa doctrine sur les places publiques; ses disciples, ses apôtres l'imitent; il chasse les marchands du temple; Mahomet suit le même procédé et donne à sa voix l'auxiliaire du sabre; partout la parole et l'action agissent de concert et agissent au dehors, partout dans ces trois religions les hommes sont publiquement appelés à venir entendre ce qu'elles enseignent; la franc-maçonnerie, au contraire, n'appelle pas à elle, mais reçoit dans son sein ceux qui n'ont pas trouvé la vérité dans les autres cultes; elle ne provoque pas, loin de là, elle impose des épreuves à ceux qui frappent à la porte de ses temples.

Une autre différence importante : les religions prêchent des doctrines, prescrivent des règles, établissent des dogmes et les proclament éternels, sans vouloir comprendre que tout marche et se transforme autour d'elles; elles imposent à la pensée le lit de Procuste pour n'être pas dépassées par elle; les lois, les institutions, les sciences, elles font tout fléchir, elles arrêtent tout pour tout rattacher à elles quand le mouvement du progrès humain entraine toujours le monde à des découvertes nouvelles qui agrandissent le domaine de la science.

Cette prétention des diverses religions à une immutabilité impossible est précisément ce qui les sépare de la franc-maçonnerie, ce qui rend celle-ci non pas leur adversaire, mais l'adversaire de leurs prêtres aussitôt qu'ils s'égarent, qu'ils mettent l'erreur à la place de la vérité, qu'ils méconnaissent les besoins des peuples.

Nous espérons prouver avec une évidence incontestable la proposition que nous venons d'avancer; si nous y réussissons, nous aurons établi que la franc-maçonnerie marche la compagne constante des progrès de l'humanité, les précédant presque toujours, les indiquant souvent, ne restant jamais en arrière d'eux quand elle ne les a pas signalés, et allant toujours escortée du rationalisme le plus complet. Nous remonterons un peu haut, mais nous ne nous arrêterons pas long-temps dans les temps obscurs; nous avons hâte d'arriver aux faits appuyés sur des documents historiques.

L'état des premières sociétés, les conditions qui président aux relations des individus, comme l'époque de la formation de ces sociétés, resteront à jamais une énigme inexpliquée; un voile mystérieux couvre à la fois l'origine du monde et le berceau de l'homme. Quand la première société nous apparait, c'est-à-dire quand l'humanité, semblable à l'enfant dont la mémoire se développe au fur et à mesure qu'il grandit, est assez intelligente pour conserver ses annales, nous la trouvons bornée à un petit nombre d'individus sans arts, obéissant à quelques idées généralement reçues qui constituent à elles seules tout le code dont on ignore même le nom; elle vit de la pêche et de la chasse, se façonne dans ces exercices à la guerre qui ne tardera pas à éclater entre les diverses agrégations, comme si le temps n'était pas assez fort pour détruire et eût besoin de la main des hommes, comme si l'amour qui unissait une famille, l'attachement qui liait une peuplade, ne devaient pas s'étendre à toutes les familles, à toutes les tribus!

Les sociétés passent lentement de cet état à demi sauvage à l'état de peuples pasteurs, puis à celui de peuples agriculteurs qui découlait tout naturellement du précédent. Ne nous arrêtons pas trop long-temps sur ces transformations, non pas que leur étude soit inutile ou manque d'intérêt, mais parce qu'un intérêt plus immédiat pour nous va nous attacher à l'observation d'une de ces grandes phases qui commencent avec de petites proportions pour exercer ensuite sur l'humanité la plus rapide et la plus vaste influence. Il s'agit des migrations des peuplades, des tribus, des peuples.

Le soin de pourvoir à sa subsistance a créé la culture autour de

la cabane ; le besoin de conserver les animaux pris à la chasse, et qui peuvent passer à l'état de domesticité, celui d'amener leur propagation, ont créé les pâturages. La propriété est née, et avec elle tous les biens qu'elle donne, tous les maux qu'elle suscite ont été apportés à la société. Les familles sont devenues plus nombreuses, les troupeaux se sont multipliés ; le coin de terre choisi par la tribu ne peut plus la contenir, ou plutôt la nourrir, suffire à ses besoins ; une portion de cette tribu va chercher une autre terre, former une autre peuplade, se faire des intérêts différents.

Cette phase est une des plus intéressantes de la vie des peuples, une de celles qui offrent les premiers matériaux de l'histoire; elle est presque toujours accompagnée d'événements qui ne se peuvent plus oublier, qui restent gravés dans la mémoire des nations, parce que souvent ils signalent pour elle une ère nouvelle. Les intérêts différents, en se créant, en se développant, ont donné naissance à l'antagonisme, à l'envie, à la haine, à la guerre. La fable d'Abel et de Caïn fut mise en application ; la guerre de frère à frère dans la première famille devint une réalité, et s'éleva de famille à famille, de tribu à tribu, de peuple à peuple.

Les hommes qui émigraient en corps étaient donc armés pour la défense d'abord, pour la conquête ensuite ; le besoin de direction, de discipline, d'ensemble, exigeait un chef, ils le créaient ; le parent, le frère, jusque-là l'égal de tous, devenait le premier d'entre eux. La tyrannie ne s'établit pas facilement dans un camp formé dans de semblables circonstances ; l'égalité devant la flèche et la lance de l'ennemi est la plus difficile à détruire ; il y a commandement pour le salut de tous, il n'y a pas encore despotisme, pas encore obéissance passive, il faudra un autre temps à l'un pour s'implanter, à l'autre pour courber les fronts ; c'est dans le calme qui succède à la guerre, dans l'organisation de la conquête, que l'oppression naît et se développe.

De quelque vertu que soit doué celui qui peut tout, il est difficile qu'il n'aille pas au-delà de ce qui est juste, légitime, permis. Aujourd'hui que les institutions ont prétendu tout régler, tracer des limites entre tous les pouvoirs, assurer les droits de tous, vous êtes témoins de cette lutte perpétuelle entre le devoir et le désir, entre la puissance et le droit. Jugez de ce qui dut se passer à l'ori-

gine des sociétés, alors que rien n'était défini, ni les droits des chefs, ni les devoirs des individus. Aussi les premiers chefs des sociétés ne tardèrent-ils pas à abuser de la force que leur donnaient des soldats soumis au commandement, qui avaient combattu avec eux, aux yeux desquels ils étaient entourés du prestige de la victoire, de la force que leur prêtait l'opinion quand la colonie avait prospéré sous leur direction et qu'à leurs passions particulières ils pouvaient donner le prétexte de l'intérêt général.

L'ambition grandit dans le cœur de l'homme en même temps que sa fortune; toujours poussé en avant par un désir insatiable, il aspire constamment à conquérir.

On avait constitué les chefs les arbitres des différends, ils jugèrent souvent selon leurs passions, auxquelles ils n'étaient ni assez forts, ni assez sages pour résister; l'équité est éternelle, mais les règles de la justice, mal définies dans une société naissante, laissaient le champ libre à tous les caprices; la tyrannie commença.

Le jour où, après une guerre heureuse, les vainqueurs trouvèrent trop pénible la culture de leurs champs, ils renoncèrent à la barbare coutume d'égorger leurs prisonniers, ils les réduisirent en servitude, les contraignirent aux travaux les plus rudes, se reposèrent sur eux du soin de produire. Ainsi fut inauguré, entra dans les mœurs, puis dans les lois, l'esclavage qui, sous des formes et des appellations différentes, s'est perpétué jusqu'à nos jours.

On se soumet difficilement aux caprices, aux injustices de celui dont on fut l'égal, et les hommes qui avaient la connaissance de leurs droits et suppléaient la puissance par une volonté ferme, opposèrent de la résistance. La société s'organisait; cette vague intuition d'un être supérieur qui apparait dans toutes les peuplades commençait à revêtir une forme, c'est-à-dire que le culte se créait. Les chefs des sociétés sentirent bien que la force matérielle ne suffirait pas à asservir leurs concitoyens; ils comprirent la puissance de la force morale; ils regardèrent autour d'eux, étudièrent les mœurs des hommes à la tête desquels ils étaient placés; ils les virent, frappés de la beauté, de l'ordre, de l'harmonie de la nature, lever les yeux vers cet espace appelé ciel, adorer un être inconnu, créateur de l'univers embrassé par leurs regards ou deviné par leur intelligence. Habiles à profiter de cette ten-

dance religieuse des peuples, ils faussèrent la religion naturelle, inventèrent des religions dont les dogmes calculés par eux favorisaient leurs secrets desseins.

On arriva par degrés à enseigner à l'homme à faire le sacrifice de sa liberté, de son bien-être, de sa vie, en lui promettant la résurrection et une vie plus douce dans un autre monde. Puis on menaça les ennemis des tyrans de tourments qui ne devaient jamais finir; on apprit aux hommes à regarder la force et la violence comme sacrées, en représentant les dieux assis sur des nuages, la foudre à la main; le culte fut entouré de cérémonies brillantes dont l'éclat captivait des hommes qui n'avaient encore que les yeux du corps, dont l'esprit était entouré de ténèbres; on ne put s'arrêter dans cette voie d'égarement, on donna des patrons célestes à toutes les erreurs, toutes les passions furent déifiées.

Cependant, dès l'origine de ces injustes pouvoirs, de ces cultes étranges, il se trouva dans ces sociétés abaissées des hommes sages et éclairés qui conservèrent la tradition de leurs droits, et qui, ne pouvant détruire la tyrannie à force ouverte, cherchèrent à la saper sourdement; qui, profondément religieux, adorateurs par conviction d'un être supérieur, créateur de l'univers, conservèrent la religion naturelle, rejettèrent et les dieux ridicules et les vaines cérémonies des cultes nouveaux.

Attirés l'un vers l'autre par la conformité des opinions, des espérances, des désirs, par la communion des idées, la seule vraie, la seule grande, ces hommes se réunirent pour s'encourager dans leur lutte contre les tyrans auxquels ils allaient disputer les lambeaux de leur liberté, pour répandre leurs doctrines par l'enseignement, pour conserver l'adoration d'un seul Dieu dans un culte épuré par la raison, ce seul et véritable guide loin duquel l'humanité s'égarera tant de fois; ils allaient opposer ainsi une double digue aux envahissements des chefs et à cette fertile ignorance que, dans leur avide intérêt, des hommes constitués en une caste spéciale entretenaient parmi le peuple.

La tyrannie veille mieux que la liberté, parce que, pour se maintenir, l'une compte sur la force, l'autre sur l'intelligence. Les oppresseurs s'effrayèrent de ces réunions d'hommes libres, ils tremblèrent pour le sceptre qu'ils oubliaient avoir reçu pour le

bien de tous; les prêtres s'effrayèrent de ces réunions d'hommes instruits qui, leur déniant un caractère sacré, dévoilant leurs fourberies, allaient tarir la source de leurs richesses, et la persécution commença contre elles.

Alors les hommes qui jusques-là s'étaient assemblés librement s'entourèrent d'une ombre protectrice; ce qui eût été une grande religion fut un culte caché; ce qui eût été une école philosophique devint une puissance mystérieuse. Les sociétés secrètes étaient nées! elles avaient leurs épreuves qui n'effrayaient pas l'homme au cœur pur et droit, mais qui, jetant dans l'âme une certaine terreur, devaient naturellement éloigner celui qui n'eût pénétré dans le temple que pour en révéler les mystères, et qui devait trembler que sa mission fût devinée, son but découvert. Il y allait de la vie pour les initiés, et on comprend qu'ils fissent entendre des menaces de mort contre celui qui les trahirait; les nations avaient proclamé le droit de punir quiconque se mettait en révolte contre elles, les sociétés secrètes leur empruntaient ce code et cherchaient à s'abriter derrière lui. Elles avaient leur serment conservé jusqu'ici, dont les termes peuvent paraitre surannés, mais rappellent une grande époque de luttes et de dangers; elles avaient leurs signes de reconnaissance; elles allaient se mettre à l'œuvre!

Les initiés n'eurent qu'un Dieu, *le Grand Architecte de l'Univers*, et tous les noms qu'ils lui donnent à travers les âges ont la même signification.

Leurs doctrines se résumaient dans trois mots, trinité sainte qui est devenue le drapeau des peuples, labarum sacré vers lequel tous les opprimés tournent leurs regards, dont tous les affranchis s'efforcent de réaliser la devise, étendard souvent taché de sang et toujours resplendissant, cent fois renversé et relevé toujours pour planer sur l'humanité et lui indiquer la voie où elle doit marcher; ces trois mots étaient : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ!

Telle est l'origine de la franc-maçonnerie. Son action est d'abord lente, ignorée, insensible; seulement elle se révèle confusément, de loin en loin, dans les commotions publiques, et les hommes qui suivent avec attention l'histoire de leur temps, s'aperçoivent avec étonnement que, dans des cas donnés, une force

inconnue, dont rien ne trahissait l'existence, dont les traces se perdaient bientôt, avait apporté une direction puissante dans les événements.

Dans les jours de calme, on s'étonne d'entendre au milieu du plus profond silence des sociétés exprimer des pensées que l'on croyait ensevelies dans l'oubli ou noyées dans le sang. La franc-maçonnerie est éclose, la voilà; laissez-la déployer ses ailes et regarder le monde; elle va s'étendre, elle va grandir; elle se propage dans l'ombre, les vents porteront sa pensée sur tous les points où ils soufflent, déposeront ses germes sur toutes les terres, comme ils jettent en courant sur les steppes du Nord les semences du Midi.

Avec elle commence une guerre sourde, qui est partout, éternelle, qui s'attaquera à toutes les tyrannies, politiques et religieuses. Les chefs et les soldats de cette armée sont également inconnus; pas de tambours, pas de clairons qui annoncent leur présence; on en reconnaît quelques uns à leurs actes, on les frappe et on pense les avoir détruits, ils sont toujours là, aussi nombreux, aussi actifs; d'autres hommes ont remplacé les hommes tombés et continuent leur guerre mystérieuse. Les combattants n'ont pas de boucliers qui reluisent au soleil, pas de lances qui blessent et tuent, pas de bélier renversant les remparts des villes, pas de soldats soudoyés qui s'élancent sur la brèche, pas de bronze qui tonne dans les batailles sanglantes, pas de mousquets frappant de loin. Ils n'auront que leur parole vive, sincère, enflammée par l'amour de la vérité; et pourtant des trônes tomberont, des cultes disparaîtront, le monde régénéré verra se réaliser une partie de leurs pensées, adoptera leurs doctrines, et marchera plus fort et plus déterminé vers de nouvelles conquêtes. La parole est plus forte que le glaive, le temps est venu où il faut compter avec l'intelligence et reconnaître la prédominance de la raison sur la force matérielle.

Les sociétés secrètes, constituées sur les bases que nous venons d'indiquer, ayant pour but éternel, invariable, d'éclairer et d'affranchir, auront trop d'intérêts à détruire, trop de choses à saper, pour n'être pas violemment attaquées par les hommes qui fondent leur puissance sur l'ignorance et l'esclavage. Les initiés se réunis-

sent mystérieusement — et c'est là une des conditions de leurs succès, de leur existence — on les accusera de se livrer à la débauche la plus effrénée, de ne pas reculer devant le meurtre; la calomnie qui déconsidère n'ira pas assez vite au gré de leurs ennemis, elle tombera devant la divulgation de leur vie, de leurs mœurs, de leurs principes; dans l'impuissance de les flétrir, on les poursuivra par le glaive; les cachots, l'exil, le bourreau viendront couronner l'œuvre de persécution.

Mais, inanité de la tyrannie! de longs siècles passeront sur cette franc-maçonnerie, et ses ennemis ne pourront pas l'abattre; le temps, qui dévore les empires où elle a pris naissance, passera devant elle et ne l'emportera pas; le temps détruira ses temples, et, tombés en poussière, les ouvriers iront rejoindre leurs frères dans la nuit de la tombe; d'autres temples s'élèveront, les enfants succèderont aux pères, et la pensée toujours immuable, étoile toujours brillante, règnera majestueuse sur la matière.

Les formes de la franc-maçonnerie se modifieront à travers les âges, à travers les sociétés, selon les lois et les mœurs des peuples; elle organisera son œuvre selon les constitutions civiles et politiques des gouvernements; elle aura des cérémonies différentes sur divers points du globe, variant suivant le génie des hommes, appropriées aux besoins toujours changeants des populations; son acte important, l'initiation, deviendra moins difficile, moins rigoureuse dans les temps de calme que dans les jours de persécution où elle aura à se défendre contre de secrètes manœuvres; son temple s'ouvrira plus largement aux époques de liberté; mais son but sera éternel, son drapeau toujours le même, ses doctrines invariables, et la franc-maçonnerie sera immortelle.

Il n'y a dans ces paroles ni orgueil du passé, ni ambition pour l'avenir. L'orgueil! à qui siérait-il ici, quand nos plus grands ouvriers nous sont inconnus, quand les noms de nos fondateurs sont un mystère? Dans nos temples point de table de marbre ou d'airain pour retenir des noms fugitifs; à chacun son œuvre et l'égalité à tous. L'ambition! et pour qui, lorsque nous travaillons chaque jour à rendre notre ordre inutile en réalisant les conquêtes qu'il a posées comme son but? L'ambition! mais nous voudrions pouvoir assigner nous-mêmes un terme à l'existence de la franc-

maçonnerie. Nous voudrions voir détruits les abus qu'elle a attaqués, les tyrannies qu'elle a combattues, les erreurs dont elle a empêché la propagation, abus, tyrannies, erreurs qui règnent encore sur une partie du monde.

Nous voudrions pouvoir adopter avec confiance, avec sécurité, les idées de ceux qui nous crient, trop nombreux aujourd'hui, ces funestes paroles : La franc-maçonnerie a vu ses maximes passer dans les lois, dans les institutions, dans les mœurs; elle est désormais inutile; son but est atteint, son existence est finie; qu'avez-vous encore à combatrre quand vous avez désarmé vos ennemis? Il n'y a plus de tyrannie politique ou religieuse; la liberté conquise par de sanglantes luttes a été proclamée sur la France, et la raison publique fait justice des hommes qui veulent imposer la crédulité et lever des taxes sur l'ignorance!

Défiez-vous de tels sophismes, de ces grands mots tout pleins de vent et de mensonge. Quand une armée a fait la conquête de la moitié d'un pays qu'elle veut occuper tout entier, désarme-t-elle en disant à l'autre moitié de se ranger sous la loi qu'elle apporte? Quand il a fallu des soldats pour conquérir, n'en faut-il pas pour conserver et achever la conquête?

S'il est permis, quand il s'agit des idées, d'emprunter une comparaison aux faits de l'ordre matériel, regardez l'Italie sur laquelle nos soldats s'élancèrent avec tant d'ardeur du haut des Alpes couvertes de neige. Ils lui apportaient des lois nouvelles, des institutions en harmonie avec ses besoins, qui comblaient ses vœux, ses espérances; la lumière retournait au soleil obscurci. Que reste-t-il de tant de combats livrés sur les bords de l'Adige, de la Piave et du Tagliamento, de tant de victoires chèrement achetées? Des noms écrits dans l'histoire et sur un arc de triomphe; la poussière de Rivoli, d'Arcole, de Lodi, de Marengo; des titres fastueux qui n'ont plus de base!

De la liberté conquise que reste-il à cette malheureuse Italie, champ de bataille de l'Europe, foulée par les chevaux de toutes les armées, où le sang fume encore? Rien, rien que des espérances qui s'agitent pour aboutir à l'échafaud! Un jour a tout détruit; nous n'avons pas pu conserver la conquête, et la plus lourde tyrannie a remplacé la liberté.

L'exemple ne vous servira-t-il point? Désarmerez-vous quand il vous reste tant à faire? Vos conquêtes passées, toutes grandes qu'elles soient, quelque glorieux reflet qu'elles aient jeté sur le monde, regardez-les de près, voyez ce qu'elles sont et quels dangers elles courent.

Des trois termes de la trinité sainte qui est notre étendard, la LIBERTÉ combat encore, victorieuse sur un point, enchaînée sur un autre; l'ÉGALITÉ, écrite dans les lois, est faussée dans l'application; la FRATERNITÉ, entourée d'obscurité, mal définie, mal comprise, a été jetée hors de sa route, et a vu élever à sa place l'idole de l'aumône sous le voile de la charité.

La liberté, ce bien commun pour lequel vos pères ont si longtemps combattu, est usurpée et n'appartient qu'à un petit nombre; des peuples sont courbés encore sous les verges de fer de la tyrannie, livrés à toutes les misères, à toutes les douleurs qu'elle enfante. Au nord de l'Europe, ce grand foyer d'où partait naguère toute lumière, où éclosait toute grande pensée d'émancipation, d'amélioration sociale, la liberté succombe encore une fois, dans ce moment même, sous les efforts de trois puissances dont deux ont jusqu'ici maintenu l'esclavage sous la forme qu'il revêtit au moyen âge, et la pensée la plus immorale qui ait traversé l'esprit des chefs de nations, l'organisation de l'assassinat par ceux-là même qui sont chargés de maintenir l'ordre public, vous donne la mesure de ce qu'on peut attendre des oppresseurs.

Au midi de cette Europe, la liberte lutte sans trève et sans relâche, toujours frappée dans sa victoire, toujours ardente à se relever dans sa défaite. En Orient, sur la terre africaine où prit naissance la religion du grand émancipateur Jésus, la liberté est courbée sous les pieds du musulman; dans les steppes arides comme dans les jardins fertiles de l'Asie, dans quelques états de l'Amérique du Nord comme dans ceux de l'Amérique méridionale, jusque dans les possessions de la France, l'esclavage a résisté aux efforts tentés pour le briser, et des malheureux, vos frères, vos égaux devant le Grand Architecte des mondes, gémissent dans la condition la plus dure et la plus humiliante qui puisse être imposée à une créature humaine. De tous côtés, enfin, vous entendez autour de vous le bruit des combats livrés par la liberté, soit

dans les luttes sanglantes de l'épée, soit dans les luttes pacifiques de la tribune et de la presse.

Où trouverez-vous l'égalité quand la liberté n'existe pas? L'une est le socle, l'autre la colonne; le socle manque.

La fraternité, proclamée dès le jour où la pensée maçonnique put éclore, est moins conquise, après tant de siècles de luttes, que la liberté et l'égalité, parce qu'elle doit essentiellement découler d'elles. La fraternité est dans les lois de la nature, dans la volonté du créateur, mais l'homme se raidit contre les lois de la nature et de Dieu. Le travail a été, dans notre Europe, un des grands moyens d'affranchissement; il a donné la liberté aux serfs des cités, et dans cette industrie qui a créé la liberté, la fraternité n'existe pas; les trois grandes puissances de l'industrie, le génie, le travail et le capital, se font une guerre acharnée qui les mine tous trois.

La fraternité est-elle dans l'instruction, cette précieuse lumière, ce flambeau divin qui, en éclairant les chaînes des esclaves, leur apprit à les briser; qui, en jetant sa clarté sur leur misère morale, leur donna le désir de s'en affranchir? Elle-elle dans l'instruction, ce soleil radieux qui éclaire les pas de l'humanité; qui, malgré les cordons sanitaires élevés contre les idées, pénètre partout, et vient, comme pour se jouer de la tyrannie, dorer le fer des baïonnettes qu'elle a mises entre les mains de ses soldats?

Est-ce un peuple de frères que celui parmi lequel nous vivons? Le corps a été affranchi, l'intelligence ne l'est pas. L'enfant du pauvre ne recevra qu'une demi-instruction qui ne lui permettra pas de s'élever. En vain le génie bouillonnera dans sa tête, sa pensée dirigée vers les cieux rêvera l'inconnu, il consumera ses veilles à inventer des choses déjà découvertes, parce qu'il n'aura pas mis le pied sur la dernière marche du temple de la science, pour s'élancer de là vers des sphères inexplorées; usé dans les luttes, il tombera sans utilité pour les autres, sans bonheur pour lui. Il aura livré sa vie à l'illusion, ses derniers jours appartiendront au désespoir.

On la cherche en vain dans notre ordre social, cette fraternité sainte, on ne peut la rencontrer dans aucune de nos institutions. Le privilége est partout, et par conséquent la domination.

L'intolérance relève sa tête un moment abaissée devant l'astre

populaire !... Elle ressuscite, au nom de Dieu qui est la vérité des miracles menteurs; dans une lutte incessante, elle aspire à diriger, à façonner les générations; vous savez quels maux son triomphe jetterait à la terre !

Votre mission n'est donc pas encore accomplie; poursuivez-la !

Eclairer les hommes, démasquer l'imposture, disputer la liberté des peuples à leurs oppresseurs, voilà votre but; combattre pour faire triompher la liberté, l'égalité, la fraternité, écrites sur votre drapeau, voilà votre devoir.

C'est dans la pensée que la lutte n'est pas près de finir, que la maçonnerie est éternelle, parce qu'il y aura toujours des hommes disposés à tromper et à asservir, et toujours d'autres hommes prêts à les combattre, c'est dans cette pensée que nous venons vous retracer l'histoire de la franc-maçonnerie.

On s'est écrié, et des faits malheureux donnent parfois à cette erreur un air de vérité, on s'est écrié que l'humanité tournait toujours, hommes et choses, arts et institutions, dans un cercle dont elle n'était jamais sortie, que la civilisation, après avoir parcouru toutes les phases, était condamnée à revenir en arrière et à recommencer toujours. C'est là une erreur; le jour est venu, l'humanité a brisé le cercle qui l'enchaînait, elle en est sortie pour n'y plus rentrer; elle marche en avant; elle ira si loin qu'elle ne pourra plus être ramenée en arrière; mais c'est à vous à l'aider, si vous voulez rester fidèles aux principes pour le triomphe desquels vous êtes réunis en société.



CHAPITRE DEUXIÈME.

Naissance de la franc-maçonnerie dans l'Inde. — Les deux Genèses indiennes, celle de Valmiki, la plus ancienne, celle de Manou, de beaucoup postérieure, renferment deux systèmes religieux et politiques complétement opposés. — Dans la première, point de distinction entre les hommes; dans la seconde sont créées les castes qui fondent l'inégalité entre les citoyens. — Singulière analogie entre le système des castes dans l'Inde et celui de la féodalité en Europe. — Premières sociétés secrètes; leur raison d'être, leur but, leurs temples. — Temple d'Eléphanta, de Kéneri dans l'île de Salcette, d'Elora. — Ressemblances frappantes entre ces temples et ceux de la franc-maçonnerie actuelle. — Bouddha; sa réforme. — Sociétés secrètes en Perse; Zoroastre; son initiation aux mystères. — Comparaison entre sa doctrine et celle des francs-maçons actuels.



EN suivant le cycle parcouru par la société, nous avons vu les nations arriver lentement, par degrés, par une suite non interrompue d'efforts, ou plutôt de faits qui s'appellent, se développent, s'enchaînent, à une existence analogue à celle qu'avaient d'abord les individus, la famille, la tribu. C'est un cercle qui va toujours s'agrandissant comme celui que produit dans l'eau tranquille le fruit qui tombe de l'arbre penché sur ses bords, cercle enveloppant toujours une plus grande multitude, la faisant participer aux biens qui découlent de cette association, comme elle lui imposera plus tard les chaînes de la tyrannie, quand l'ambition aura pris la place de l'intérêt général, aura faussé les notions primitives du juste et de l'injuste. La nation s'est substituée à la peuplade; les divers chefs ont remis le pouvoir à l'un d'eux dont ils seront les conseillers; le vieillard est devenu le prêtre; l'ordre civil est né ainsi que le culte, c'est-à-dire la forme dans l'adoration de Dieu.

C'est dans l'Inde que l'on place la première réunion d'hommes, la première société organisée, à quelques milliers d'années avant

l'ère actuelle. La mémoire du monde ne va pas au-delà; les annales écrites, les monuments, qui sont des annales vivantes, font également défaut pour permettre de remonter plus haut. Au-delà, tout est mystère, obscurité. Les uns veulent que cette première société apparaisse d'abord dans la vallée de Cachemire, à quelques myriamètres de ce royaume de Lahore, où les Anglais viennent de s'établir après l'avoir, dans un but calculé de conquête, ensanglanté chaque année par des révolutions de palais, depuis la mort de Runjet-Singh, dont notre compatriote, le général Allard, était le premier officier. D'autres croient en retrouver les traces sur les plateaux supérieurs où surgissent les mille ruisseaux qui forment le magnifique fleuve de l'Indus. D'autres, la reportant plus au sud, la placent sur les rives de cet admirable fleuve qui demande un tribut d'eaux vives à toutes les gorges de l'Himalaya et se jette par cent bouches dans le golfe du Bengale, le Gange (1).

L'Inde, la Perse, la Médie auraient donc vu naître les premières sociétés, et les peuples de ces contrées, si différents de caractères, de goûts, de penchants, apparaissent, en effet, en même temps dans l'histoire de l'humanité. Une seule pensée uniforme semble indiquer leur origine commune, marque entre eux un lien de parenté, l'idée de trois races d'hommes, deux blanches et une noire dépossédée de ses richesses par les deux autres. Vous apercevez déjà la division que fera plus tard la Bible sous les noms de Sem, Cham et Japhet.

(1) S'il est une contrée sur la terre qui puisse réclamer à juste titre l'honneur d'avoir été le berceau de l'espèce humaine, ou au moins le théâtre d'une civilisation primitive, dont les développements successifs avaient porté dans tout l'ancien monde, et peut-être au-delà, le bienfait des lumières, cette seconde vie de l'humanité; s'il est une religion qui s'explique comme d'elle-même par les impressions puissantes de la nature et par les libres inspirations de l'esprit, et dont les formes naïves et sublimes, les conceptions simples et profondes en même temps, le système vaste et hardi, expliquent à leur tour, avec quelque succès, les dogmes et les symboles religieux de la plupart des autres peuples, cette contrée, assurément, c'est l'Inde; cette religion, celle qui nous apparaît vivante encore, sur les rives du Gange, avec ses prêtres, ses temples, ses autels, ses livres sacrés, ses poésies, ses pratiques et ses doctrines.

Religions de l'antiquité, par Creuzer; traduction de Guigniaut, tome 1er, p. 133.
Voir la *Géographie de l'Inde*, par Malte-Brun.

De ces peuples, l'un marchera toujours devant lui, toujours armé, marquant son passage par ses conquêtes, imprimant le sceau de son génie particulier aux nations dont il envahit le territoire, et arrivera jusqu'en Europe à travers les gorges du Caucase, en contournant les bords de la mer Noire, après avoir marqué ses étapes dans la Bactriane et l'Asie-Mineure.

L'autre, au contraire, le peuple hindou, s'enfermera sous le plus beau ciel, au milieu d'une nature d'une richesse, d'une fécondité, d'une splendeur merveilleuses, qui lui apportera des parfums sur toutes ses brises, soit qu'elles soufflent de la mer profonde et tranquille que nul vaisseau n'a encore sillonnée, que nul regard étranger n'a encore effleurée, soit qu'en descendant des gorges de l'Himalaya elles secouent sur sa tête les fleurs des arbres gigantesques caressés en passant par leur haleine. C'est chez ce dernier peuple, si riche des trésors de la nature, dont la langue et le génie sont empreints des couleurs les plus poétiques empruntées à cette même nature, que nous allons retrouver les premiers germes, les premières traces de la société maçonnique. Quelques-uns de ceux qui ont écrit avant nous sur les sociétés secrètes n'ont pas aperçu l'empreinte de leurs pas sur les sables indiens. Nous le regrettons, mais cette considération ne nous arrêtera pas, et les faits parleront pour nous.

Au surplus, qu'y a-t-il d'étonnant dans cette négation de l'existence des sociétés secrètes dans l'Inde? Au milieu du dix-huitième siècle, l'Europe n'avait pas encore retrouvé la clef perdue de l'alphabet des langues sacrées de l'Orient. C'est un jeune Français qui s'enrôle comme soldat pour passer aux Indes, et qui après dix ans de courses, de dangers, de travaux, d'études, trouve enfin, en Perse, un prêtre du feu qui lui enseigne la langue sacrée conservée seulement dans le culte, lui permet de copier les livres sacrés qui pour la première fois sont traduits en langue européenne, que pour la première fois l'Occident va connaître (1). En même temps un Anglais retrouvait l'ancienne langue des Hindous; double conquête qui était la véritable conquête de l'Orient, qui devait amener sa réhabilitation littéraire,

(1) Ce jeune homme est Anquetil-Duperron.

qui, en apportant des éléments nouveaux à la science, allait produire un étonnement profond.

Ce n'est pas sa littérature seule qui sera retrouvée; on découvre à la fois ses lois civiles et religieuses. Sa politique est divulguée, sa religion expliquée à travers l'obscurité de ses mystères, sa philosophie est suivie dans ses phases. Nous venons apporter une pierre à l'édifice de cette réhabilitation, de cette divulgation de l'Orient, en faisant connaître ses sociétés secrètes, sa franc-maçonnerie qui participe à la fois de la politique, de la religion, de la philosophie.

L'histoire du peuple primitif de l'Inde se divise en deux époques parfaitement distinctes, dans chacune desquelles la loi civile et la loi religieuse sont complètement différentes. Durant la première période, la nation n'existe pas encore; les tribus sont errantes dans les vastes solitudes, cherchant un abri pour la famille, un pâturage pour les troupeaux, campant à l'ombre des forêts, aux sources des rivièrés; n'ayant pas encore l'idée ni le besoin de la charrue, demandant aux arbres une partie de leur nourriture, l'autre aux troupeaux qui constituent leur seule richesse, leur première propriété. La terre appartient à celui qui l'occupe, ou plutôt elle n'appartient à personne, car celui-là emportera sa tente quand le pâturage n'offrira plus d'herbes parfumées à son troupeau, qui déjà excitera la convoitise des tribus moins bien partagées, et qu'il faudra défendre contre elles.

L'autorité patriarcale des chefs de familles est toute la loi civile; la loi religieuse se borne à l'adoration du dieu de la lumière, Indra. Il faut bien se persuader, malgré les noms divers donnés à ce dieu, malgré sa division en trois personnes que l'on trouve clairement indiquée, malgré les subdivisions prêtées à ces trois personnes, que la religion primitive de l'Inde ne reconnaissait qu'un seul dieu qui avait tout créé, ainsi que l'a constaté le brahmane Ram-Mohan-Roy, mort en Angleterre en 1833 (1).

(1) Voir son ouvrage : *Translation of several principal books, passages and textes of the veds, and of some controversial works on brahmanical theology, by Ram-Mohan-Roy*, 2me édition.

Pour faire bien comprendre comment et pourquoi les sociétés secrètes sont nées, nous avons besoin d'expliquer et la religion primitive de l'Inde et la seconde phase religieuse ainsi que l'ordre civil créé par celle-ci ; une citation d'un des livres sacrés de l'Inde, de l'Aitaréya-A'ran'ya, l'un des Védas, fera juger de cette religion primitive, en même temps qu'elle portera un autre enseignement sur une importante question dont nous aurons à nous occuper plus tard.

L'AITARÊYA A'RAN'YA.

LIVRE II.

§ IV. « Originairement cet univers n'était qu'âme; rien autre chose n'existait d'actif ou d'inactif. Lui (c'est-à-dire Dieu) Lui eut cette pensée : *Je veux créer des mondes;* c'est ainsi qu'il créa ces mondes divers: l'air, la lumière, les êtres mortels et les eaux.

» Lui eut cette pensée : *Voilà des mondes, je veux créer des gardiens des mondes.* Ainsi il tira des eaux et forma un être revêtu d'une forme humaine. Il le regarda, et de cet être ainsi contemplé la bouche s'ouvrit comme un œuf; de la bouche sortit la parole; de la parole procéda le feu. Les narines s'étendirent; par les narines le souffle de la respiration passa; par le souffle de la respiration l'air fut propagé. Les yeux s'ouvrirent; des yeux sortit un rayon lumineux; de ce rayon lumineux fut produit le soleil. Les oreilles se dilatèrent; de ces oreilles vint l'ouïe; de l'ouïe, les régions de l'espace. La peau s'étendit; de la peau sortit le poil; du poil furent produits les herbes et les arbres. La poitrine s'ouvrit; de la poitrine procéda l'esprit, et de l'esprit, la lune. Le nombril s'épanouit; du nombril vint la déglutition; de celle-ci, la mort. L'organe de la génération apparut; de cet organe s'écoula la semence productive; de là les eaux tirent leur origine.

» Ces déités étant ainsi formées tombèrent dans ce vaste océan; et elles vinrent à Lui avec soif et faim, et lui dirent : Accorde-nous une dimension plus petite, dans laquelle habitant, nous puissions manger des aliments. Lui leur offrit la forme d'une vache; elles

dirent : Cela n'est pas suffisant pour nous. Il leur montra la forme humaine ; elles s'écrièrent : Très bien ! admirable ! C'est pourquoi l'homme seul est déclaré être bien formé.

» Lui leur fit occuper leurs places respectives. Le feu devenant la parole entra dans la bouche ; l'air devenant souffle pénétra dans les narines ; le soleil devenant vue pénétra dans les yeux ; l'espace devint ouïe et occupa les oreilles ; les herbes et les arbres devinrent les cheveux et le poil, et remplirent la peau ; la lune devenant l'esprit entra dans la poitrine ; la mort devenant la déglutition pénétra par le nombril ; et l'eau devint la semence productive, et occupa l'organe de la génération.

» La faim et la soif s'adressèrent à lui en disant : Assigne-nous nos places. Lui répliqua : Je vous distribue parmi les déités, et je vous fais participer à leur puissance ; c'est pourquoi, à quelque déité qu'une oblation soit offerte, la faim et la soif y ont leur part.

» Lui fit cette réflexion : Ce sont là des mondes et des gouverneurs de mondes ; pour eux je donnerai une forme à l'aliment. Il regarda les eaux ; des eaux ainsi contemplées la forme sortit, et l'aliment est la forme qui fut ainsi produite.

» Étant ainsi formé, il se détourna et chercha à fuir. L'homme primordial s'efforça de le saisir par la parole, mais il ne put l'atteindre par sa voix. Il tenta de l'atteindre par son souffle, mais il ne put le respirer par inflation. Il chercha à l'atteindre par un coup d'œil, mais il ne put le surprendre par un regard. Il chercha à le saisir par l'ouïe, mais il ne put le saisir en l'écoutant. Il s'efforça de le saisir par sa peau, mais il ne put le retenir par son toucher. Il désira l'atteindre par l'esprit, mais il ne put y parvenir par la pensée. Il essaya de le saisir par l'organe de la génération, mais il ne put le tenir ainsi. Enfin il tâcha de l'atteindre par la déglutition, et ainsi il l'avala ; cet air, qui est ainsi attiré à l'intérieur, saisit l'aliment ; et cet air véritable est le lien de la vie.

» Lui, l'âme universelle, fit cette réflexion : Comment ce corps pourrait-il exister sans moi ? Il examina par quelle extrémité il y pourrait pénétrer. Il se dit : Si, sans moi, la parole s'articule, le souffle s'exhale et la vue voit ; si l'ouïe entend, la peau sent, et l'esprit réfléchit ; si la déglutition avale, et l'organe de la génération remplit ses fonctions, alors que suis-je ?

» Séparant la suture du crâne, il pénétra par cette voie. »

Arrêtons-nous. Voilà la genèse tout entière, aussi claire, aussi simple que le sera plus tard celle de la Bible. Voilà l'indication du cerveau comme siége de l'âme, de l'intelligence, cette partie de la Divinité. La science moderne, après quarante siècles de recherches, en est encore à cette pensée qui date des premiers jours dont se souvient l'humanité. Quoi de plus grand et de plus simple à la fois que cette genèse primitive! Dieu existe et il est seul, c'est-à-dire il y a un Dieu et il n'y en a qu'un! Voilà le double principe posé dès le premier jour, dès le moment où, étendant ses regards sur les magnificences qui l'entourent, ouvrant son ouïe aux sublimes harmonies de la nature, aux grands concerts que lui donnent les tempêtes mugissant sur les flots, les vagues déferlant sur les rives, les vents jetant leur puissante mélopée à travers les forêts, l'homme sent bien qu'il n'est qu'une partie de ce monde, et que d'une main plus puissante que la sienne est sortie toute cette création!

Dieu eut cette pensée : Je veux créer des mondes, et il les créa. Voilà Dieu, un Dieu unique, créateur des mondes, c'est-à-dire grand architecte de l'univers. Telle est la première théologie des Indiens. De Dieu, le législateur religieux, le prophète indien descend à l'homme. Lui eut cette pensée : Voilà des mondes, je veux créer des gardiens des mondes. Ainsi il tira des eaux et forma un être revêtu des formes humaines. Il le regarda, et de cet être ainsi contemplé la bouche s'ouvrit. Plus loin, quand il a donné sa place à chacun des éléments qui constituent l'homme, il se demande comment cet homme pourrait exister sans lui, et, séparant la suture du crâne, il jette dans le cerveau de l'homme une partie de lui-même, une étincelle de la Divinité. Dans quel autre livre religieux trouverez-vous cette sublimité? Lequel expliquera mieux le don de l'intelligence, le plus grand des biens donnés à l'homme, et son caractère distinctif dans l'échelle de la création?

Il y a ici une remarque extrêmement importante à faire, et dont on sentira tout-à-l'heure toute la valeur, en comparant la première genèse indienne à la seconde, la genèse de Valmiki à celle de Manou. Dieu crée les hommes et il les fait égaux; il y a trois races distinctes, connues alors, et Dieu les fait égales; ou plutôt, Dieu

ne crée pas les hommes, il crée l'homme, et il le fait éternellement égal à lui-même en lui donnant l'intelligence, en pénétrant dans son cerveau, comme dit le poète indien, par la suture du crâne. Ainsi, d'un mot le législateur proclame l'égalité, d'où découleront nécessairement la liberté, la fraternité; il fait plus : il la consacre en la faisant descendre de la main de Dieu.

Voilà la maçonnerie tout entière : un Dieu unique, architecte des mondes; l'égalité, et avec elle la liberté, la fraternité. C'est de la religion primitive de l'Inde que la franc-maçonnerie naîtra. Jamais filiation ne fut mieux établie; mais son heure n'est point encore venue.

Dans cette première période de l'histoire du peuple indien obéissant à la loi de Valmiki, les sociétés secrètes n'apparaissaient pas. A quoi bon? elles n'auraient pas eu de but, elles n'avaient pas de raison d'être; le peuple obéissait aux dogmes qu'elles conserveront plus tard avec une constance qui traversera les siècles sans se démentir jamais. Elles surgiront lorsque l'heure de la résistance, de la protestation, aura sonné; et ce caractère, que nous avons signalé dès le principe comme celui qui lui est propre, qui lui appartient essentiellement, elles le conserveront jusqu'à notre époque, tel que nous le retrouvons aujourd'hui.

En effet, tout va changer dans l'Inde; l'ordre civil et la théologie vont être profondément modifiés. L'univers reçoit pour la première fois cette leçon que la religion d'un peuple change lorsque la constitution civile de ce même peuple subit de profondes atteintes; leçon fatale qui sera trop souvent répétée et accompagnée de persécutions, et qui pourtant sera fertile dans l'avenir; elle servira plus tard à l'Europe à établir la prédomination de l'État sur l'Église, en proclamant la liberté des consciences dont les initiés vont donner tout-à-l'heure le premier exemple. C'est ainsi que dans l'histoire des nations nul enseignement ne sera perdu, et que le germe d'une semence empoisonnée, transportée dans un autre climat, y fleurira quelques milliers d'années plus tard et y produira des fruits savoureux. L'Inde devait nous donner le spectacle de ce phénomène dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique.

Suivons cette transformation dans laquelle va naître la franc-

maçonnerie; elle est intéressante pour nous à ce double titre qu'elle nous montrera une nation libre tout-à-l'heure, et n'adorant qu'un seul Dieu, courbée maintenant sous la plus affreuse tyrannie, et subissant les lois du plus étrange polythéisme; comme si le créateur des mondes, le Grand-Architecte de l'univers avait voulu punir le premier peuple qui a oublié sa loi, prêté son nom à des idoles.

La guerre a éclaté; les Indiens, pleins de mollesse, comme tous les peuples auxquels la nature a prodigué ses richesses, sont subjugués, sont conquis par d'autres races dont l'histoire n'a pas conservé les noms particuliers. D'où venaient-elles? Peut-être de la Perse, de la Médie. Peut-être même descend-il des gorges de l'Himalaya des Indiens, d'anciens frères, qui, dans leurs Alpes asiatiques, au milieu des rudes travaux de la culture, sur un sol moins riche que celui de la plaine, sous un climat moins doux que celui des rives du Gange, ont conservé leur vigueur primitive que rien n'a altérée, leurs forces que rien n'a ramollies, et qui marchent à la conquête (1).

(1) Cette opinion que nous émettons ici sur les conquêtes successives qui auraient modifié si profondément la forme gouvernementale de l'Inde, est généralement adoptée par les écrivains qui ont traité de l'histoire de la civilisation indienne. M. Heeren dit en parlant des parias : La différence de couleur et de profil entre les Créoles espagnols et les Péruviens n'est pas aussi grande que celle qui se remarque entre les brahmanes et cette classe proscrite. Et je choisis d'autant plus volontiers cette comparaison, que l'établissement des Espagnols dans le Nouveau-Monde, opéré par le glaive et la croix tout ensemble, offrirait peut-être la fidèle image de l'établissement des brahmanes au milieu des autochthones de l'Inde, si nous avions l'histoire de ce dernier.

M. Klaproth fait conquérir le pays par une race blanche indo-germaine qui serait descendue des montagnes de l'Himalaya et du Caucase sur deux points très éloignés. La première branche s'est, dit-il, fondue entièrement dans l'Inde avec les habitants primitifs, de couleur foncée, leur donnant sa langue et prenant leur teint; l'autre alla peupler la Perse et se répandit toujours plus à l'occident, tandis qu'une division de la première prenait sa direction au nord et au nord-ouest, vers les parties septentrionales de notre Europe, où elle forma la grande nation des Goths. (*Asia polyglotta*).

Creuser et M. Guigniaut ont adopté ce système d'une race blanche composée des brahmanes, des kchatriyas et des vaisyas, se répandant du nord au sud sur toute la surface de l'Inde, domptant l'une après l'autre les peuplades d'origine et de langues diverses qui de toute antiquité en habitaient les différentes parties, et qui partout assujettissant les indigènes par le frein sacré de la religion, voulut,

Les Indiens succombent; leurs premiers vainqueurs sont bientôt conquis à leur tour; toujours une race nouvelle vient mêler son sang jeune et vigoureux au sang des races abâtardies, et enfin de ce choc, de ce long chaos sortent des lois civiles et religieuses toutes nouvelles; au code de Valmiki succède le Mânava-Dharma-Sastra, c'est-à-dire le livre de la loi de Manou. La nation primitive, patriarcale, n'existe plus; à sa place s'établit la nation divisée en castes; le Dieu lui-même, Indra, change de nom et s'appelle Brahmâ. L'inégalité des conditions est fondée par les conquérants; le peuple est partagé en quatre classes bien distinctes, complètement séparées, et pour rendre cette division respectable, sacrée, pour la maintenir, pour étouffer les murmures de la foule contre elle, on la prête au Dieu lui-même.

Voici quelle nouvelle genèse va déshériter la nation de l'égalité proclamée par la première : Brahmâ a produit de sa bouche le brahmane, ou prêtre, qui forme la plus élevée des castes; de son bras le kchatriya, ou guerrier, qui forme la seconde; de sa cuisse le vaisya, ou laboureur et commerçant, qui appartient à la troisième; enfin de son pied le soudrâ, ou serviteur, c'est-à-dire la masse du peuple condamnée à une sorte d'ilotisme.

Après avoir créé les castes, Brahmâ assigne à chacune d'elles des emplois différents, une mission spéciale qu'elles ne pourront jamais changer. Voici les paroles textuelles de la loi : « Il donna en partage aux brahmanes l'étude et l'enseignement des Védas (livres sacrés), l'accomplissement du sacrifice, la direction des sacrifices offerts par d'autres, le droit de donner et celui de recevoir. »

Ce droit de recevoir sera largement exploité; il est développé dans la loi sous toutes les formes et à propos de tout. Un homme qui a commis un crime est-il condamné à une amende, à la perte de ses biens, le roi ne devra pas garder pour lui ces richesses, mais il fera une action méritoire en les offrant à un brahmane. Un repas commandé par la loi religieuse est-il donné par un chef de

dans les institutions quelle leur imposa, éterniser à la fois sa suprématie et leur dépendance. (*Religions de l'Antiquité*, 2me partie, livre 1er, page 587.)

M. Quinet, dans son bel ouvrage sur le *Génie des Religions*, a suivi la pensée de M. Klaproth en ce qui concerne les migrations vers le nord.

famille, la présence d'un brahmane est indispensable; les mets qui doivent lui être offerts sont désignés; il est de rigueur de le servir le premier. Un brahmane voyage-t-il, la loi impose l'obligation de lui donner l'hospitalité, à lui et à ses serviteurs. Elle entre à ce sujet dans des détails infinis.

Le droit de diriger les sacrifices offerts par d'autres, qui semble tout naturel d'abord, aura les conséquences les plus graves; le brahmane saura quelles familles font des sacrifices, quelles s'en abstiennent, et comme la loi punit ces dernières, voilà le brahmane institué de fait grand inquisiteur. Dans un autre ordre d'idées, les conséquences de ce droit seront encore importantes. Il faut faire nourrir les brahmanes par la nation; ils prélèveront une part dans tous les sacrifices. S'il n'y avait qu'un dieu, les sacrifices ne seraient pas aussi fréquents; les prêtres y pourvoiront. La loi de Manou déclare qu'en créant les castes Brahmâ a créé en même temps d'autres dieux, qui eux-mêmes en firent d'autres, qui produisirent les gnomes, les vampires, les titans, les dragons, et toute cette longue litanie de saints de toutes formes, de toutes couleurs, devant lesquels les Indiens durent se prosterner, auxquels il devint indispensable d'offrir des sacrifices.

On saisit d'un coup d'œil tout l'enchaînement de cette domination, de cette exploitation du peuple tout entier, grands et petits, par le prêtre.

Continuons l'examen de l'organisation des castes créées par Brahmâ.

« Il impose pour devoir au kchatriya de protéger le peuple, d'exercer la charité, de sacrifier, de lire les livres sacrés, et de ne pas s'abandonner aux plaisirs des sens.

» Soigner les bestiaux, donner l'aumône, sacrifier, étudier les livres saints, faire le commerce, prêter à intérêt, labourer la terre, sont les fonctions allouées au vaisya.

» Mais le souverain maître n'assigna au soudrâ qu'un seul office, celui de servir les classes précédentes, sans déprécier leur mérite.»

Vous apercevez déjà l'origine de la loi, vous comprenez qui l'a faite, qui l'a écrite, qui l'a prêtée à Dieu; s'il vous restait encore quelque doute, il sera bientôt éclairci. Manou continue :

« Au-dessus du nombril, le corps de l'homme a été déclaré

plus pur, et la bouche en a été déclarée la partie la plus pure par Dieu.

» Par son origine, qu'il tire du membre le plus noble, parce qu'il est né le premier, parce qu'il possède la sainte écriture, le brahmane est de droit le seigneur de toute cette création.

» Parmi tous les êtres, les premiers sont les êtres animés; parmi les êtres animés, ceux qui subsistent par le moyen de leur intelligence. Les hommes sont les premiers entre les êtres intelligents, et les brahmanes entre les hommes.

» La naissance du brahmane est l'incarnation éternelle de la justice. Le brahmane, en venant au monde, est placé au premier rang sur cette terre; souverain seigneur de tous les êtres, il doit veiller à la conservation du trésor des lois civiles et religieuses.

» Tout ce que le monde renferme est en quelque sorte la propriété du brahmane; par sa primogéniture et par sa naissance éminente, il a droit à tout ce qui existe. »

Telle est la loi qui établit les castes, qui assigne à chacune d'elles ses fonctions, et il est facile de comprendre qu'elle est l'œuvre de la caste sacerdotale, des prêtres associés aux grands, à la condition d'avoir sur eux la prééminence, d'avoir le pas sur eux dans l'ordre hiérarchique. La loi religieuse domine ici complétement la loi civile. L'ordre social qu'elle a créé sera maintenu avec une sévérité qui ne permet pas de l'enfreindre, qui mettra un obstacle invincible aux désirs, à l'amour, à la reconnaissance, à toutes les passions comme à toutes les vertus qui pourraient avoir pour résultat d'amener le mélange des castes. Ecoutez la loi : « L'épouseur d'une soudrâ, s'il fait partie de la classe sacerdotale, est dégradé sur-le-champ ; à la naissance d'un fils, s'il appartient à la classe militaire; lorsque ce fils a un enfant mâle, s'il est de la classe commerçante. Le brahmane qui n'épouse pas une femme de sa classe, et qui introduit une soudrâ dans son lit, descend au séjour infernal; s'il a un fils, il est dépouillé de son brahmanat. »

Ce n'est pas seulement le mariage, l'union légitime que la loi proscrira; l'amour même ne sera pas permis entre le brahmane et la fille du peuple.

« Pour celui dont les lèvres rencontrent les lèvres d'une soudrâ, ou plutôt, comme il est écrit textuellement dans la loi, pour

celui qui boit l'écume des lèvres d'une soudrâ, qui est souillé par son haleine et qui en a un enfant, aucune expiation ne le rachètera. »

Il fallait rendre Dieu responsable de cette condamnation ; voyez jusqu'où vont les prêtres indiens : « Lorsqu'un brahmane se fait assister par une soudrâ dans les offrandes aux dieux, les oblations aux mânes et les devoirs hospitaliers, les dieux et les mânes ne mangent pas ce qui leur est offert, et lui-même n'obtient pas le ciel pour récompense d'une telle hospitalité. »

Partout vous trouvez le mépris de la race infime des soudrâs, la supériorité du brahmane. S'agit-il des pénalités à établir, la confiscation, la mort, infligées dans beaucoup de cas au soudrâ et au vaisya, n'atteignent jamais le prêtre ; de l'intérêt à payer à un prêteur, le brahmane paiera deux pour cent, le kchatriya trois, le vaisya quatre, le soudrâ cinq. Dans l'échelle des délits ou des crimes commis contre les personnes, ceux qui l'auront été contre les brahmanes ou à leur préjudice seront punis plus sévèrement ; ceux qui auront été commis par eux seront rachetés par des peines plus légères.

Est-il question de l'administration du royaume, les devoirs du roi sont tracés ; il doit choisir sept ou huit ministres et examiner avec eux les choses à discuter, prendre leurs avis et adopter la mesure qui lui paraît la plus avantageuse. Mais, ajoute le code, qu'il délibère avec un brahmane d'un haut savoir sur la résolution qu'il a prise relativement aux articles principaux ; qu'il lui communique avec confiance toutes les affaires. Il y a dans les gouvernements des jours de pénurie où l'impôt ordinaire ne suffit pas aux besoins, où le prince se fait peu de scrupule de prendre le bien de ses sujets ; la loi va encore sauvegarder les brahmanes.

« Dans quelque détresse qu'il se trouve, dit cette loi, le roi doit bien se garder d'irriter les brahmanes en prenant leurs biens ; car, une fois irrités, ils le détruiraient sur-le-champ, avec son armée et ses équipages, par leurs imprécations et leurs sacrifices magiques.

» Quel est le prince qui prospérerait en opprimant ceux qui, dans leur courroux, pourraient former d'autres mondes et d'autres régents des mondes, et changer des dieux en mortels ?

» Instruit ou ignorant, un brahmane est une divinité puissante,

de même que le feu, consacré ou non consacré, est une puissante divinité. Lors même que les brahmanes se livrent à toutes sortes de vils emplois, ils doivent être constamment honorés, car ils ont en eux quelque chose d'éminemment divin. »

A la lecture de cette organisation sociale qui constitue des castes, qui parque les hommes sans permettre jamais de s'élever, ni par le talent, ni par la vertu, ni par le courage, à ceux qui sont placés dans les classes inférieures, on est frappé de stupeur. Dans une société semblable, pas de progrès, pas d'améliorations possibles; c'est l'immobilité jusqu'à ce que vienne une grande commotion qui amène la ruine. Il y a entre les castes un mur infranchissable établi par la volonté de fer du législateur. Pour en donner un seul exemple qui expliquera la pétrification de cette société indienne, l'esclave affranchi par son maître continue à appartenir à la classe des esclaves dont il ne peut jamais sortir, disent les lois de Manou.

On est frappé de la singulière analogie qui existe entre cette organisation sociale sur les bords du Gange et l'organisation féodale constituée en Europe avant que les Indes fussent découvertes. En Occident comme en Orient, la nation est divisée en castes; l'Europe a ses barons, ses prêtres, ses bourgeois, ses serfs, classes qui correspondent directement à celles des kchatriyas, des brahmanes, des vaisyas, des soudràs. Par quelle mystérieuse filiation un ordre social si identique est-il venu des rives du Gange aux bords du Rhin, de la Loire et du Rhône, quand l'Inde était encore inconnue à l'Occident, ou plutôt quand la route de terre en avait éte oubliée?

La conquête successive de l'Europe par les Francs a-t-elle amené des formes identiques à celles qui étaient sorties de la conquête successive des tribus indiennes autochthones par des étrangers? Et, dans ce cas, la tyrannie primitive n'a-t-elle qu'une forme? N'est-il pas naturel de penser que les peuples conquérants, les migrations guerrières sorties des flancs de l'Himalaya, et dont nous avons tout-à-l'heure retracé l'itinéraire, n'ont quitté leur pays qu'après l'établissement de cette forme gouvernementale, et que la tradition s'en est conservée parmi leurs descendants, à

travers les siècles, jusqu'au moment où la victoire complète, entière, leur donnait l'occasion de l'établir?

Toutefois, si le principe est identiquement le même, l'application variera en Europe par un motif facile à saisir. Dans l'Inde, le brahmane dominait, et l'on voit par les lois de Manou quelle ténacité, quel zèle il mettait à maintenir sa domination; mais les peuples conquérants qui se frayèrent un chemin à travers le Caucase jusqu'en Europe, eurent trop de luttes à soutenir, trop de combats à livrer, pour que le guerrier, le kchatriya ne devînt pas l'homme important, le dominateur. C'est en vain que le prêtre voudra maintenir sa puissance, le guerrier et lui se poseront comme égaux, et de la lutte sortira la division du spirituel abandonné à l'un, du temporel que l'autre se réservera malgré tous les efforts.

Une autre cause ne permettra pas à l'Europe de ressembler complétement à l'Asie dans la forme gouvernementale; les prêtres de l'Europe accepteront la loi du célibat; ils n'auront pas de famille, ils se recruteront dans tous les rangs; les familles puissantes des barons aspireront à être à la tête de l'église, comme elles sont à la tête de l'armée. Les fonctions inférieures du culte seront abandonnées au bourgeois, au serf même, et le clergé va être un champ ouvert à toutes les classes.

Voilà quelles causes ont empêché le système féodal de l'Europe de ressembler entièrement au gouvernement des castes de l'Inde, et pourquoi celui-là a duré moins long-temps.

C'est dans cette seconde période de l'histoire du peuple indien que prend naissance la société, l'ordre qui s'appelle aujourd'hui la franc-maçonnerie, après avoir changé de nom sous toutes les religions dont il combattait les erreurs, sous toutes les lois civiles dont il attaquait les imperfections, mais sans avoir jamais changé d'objet, sans avoir jamais oublié son double but : l'adoration d'un seul Dieu, l'égalité entre les hommes. Quels furent ses fondateurs? Nous l'avons dit précédemment, leur nom est resté couvert d'un voile mystérieux, nécessité impérieuse imposée à ceux qui entraient en lutte contre une société dont les chefs, les brâhmanes, n'auraient pas pardonné aux hommes qui combattaient

leurs mensonges. Leurs actes particuliers échappent de même à l'histoire, et par le même motif.

Mais leurs doctrines survivent; elles formeront bientôt un corps qui surgira brillamment dans le culte de Bouddha et se reproduira en Perse dans le livre de Zoroastre. Si leurs noms sont tombés dans l'oubli qu'elles ne peuvent plus percer, leurs monuments restent, et viennent, après de longs siècles, témoigner de leur existence. Partout dans l'Inde on retrouve leurs temples souterrains, dont l'entrée se cache dans des gorges profondes, sous des rochers couverts de buissons; parfois même, comme à Élora, c'est une cascade qui dérobe aux regards l'entrée de la grotte mystérieuse.

Point de doute sur le but des premiers initiés. Creuzer, qui a jeté une si vive lumière sur les religions de l'antiquité, l'indique nettement. « Les plus éclairés d'entre les païens, ne trouvant plus » dans le culte public de leur religion de quoi satisfaire aux be- » soins de leur âme, se formèrent en associations secrètes où l'on » enseignait une doctrine plus pure, dont les dogmes furent con- » fiés à des signes et à des formules inaccessibles au vulgaire (1).

Dupuis, dans son *Abrégé de l'origine de tous les cultes*, commence par attaquer les mystères avec beaucoup plus de vigueur que de raison et finit par leur rendre une éclatante justice. « La » vérité, dit-il, ne connaît point de mystères; ils n'appartiennent » qu'à l'erreur et à l'imposture. Le besoin de tromper, si l'on » peut admettre un pareil besoin, leur a donné à tous naissance. » C'est donc hors des limites de la raison et de la vérité qu'il en » faut chercher l'origine. Aussi leurs dogmes se sont-ils toujours » environnés de l'ombre et du secret. Enfants de la nuit, ils re- » doutent la lumière. Cependant, nous allons essayer de la porter » dans leurs antres ténébreux. L'Egypte eut ses initiations, con- » nues sous le nom de mystères d'Osiris et d'Isis, dont ceux de » Bacchus et de Cérès furent en grande partie une copie. La com- » paraison que chacun peut faire des courses et des aventures de » la Cérès des Grecs avec celles de l'Isis égyptienne, offre trop de » caractères de ressemblance pour qu'on puisse méconnaitre la

(1) *Religions de l'Antiquité*, 2e partie, p. 534. Notes.

» filiation de ces deux fables. Les poèmes sur Bacchus et l'histoire » d'Osiris, les cérémonies pratiquées en l'honneur de ces deux » divinités, et l'identité de l'un et de l'autre reconnue par tous les » anciens, ne nous permettent pas de douter que les mystères du » premier n'aient donné naissance à ceux du second. Cybèle et » Atys eurent aussi leurs initiations, ainsi que les Cabires; mais » nous ne ferons pas ici l'histoire des cérémonies particulières à » chacune de ces divinités. Nous nous bornerons à bien saisir le » caractère général et à fixer le but de ces sortes d'institutions, à » présenter l'ensemble des traits qui leur sont communs à toutes, » et à donner une idée des moyens qu'on a employés pour tirer le » plus grand parti de ce ressort politico-religieux.

» Les mystères d'Éleusis, et en général tous les mystères, avaient » pour but d'améliorer notre espèce, de perfectionner les mœurs, » et de contenir les hommes par des liens plus forts que ceux que » forment les lois. Si le moyen ne nous paraît pas bon, parce qu'il » tient à l'illusion et au prestige, on ne peut disconvenir que le » but, sous ce rapport, ne fût louable. Aussi l'orateur romain » met-il au nombre des établissements les plus utiles à l'huma- » nité les mystères d'Éleusis, dont l'effet a été, dit-il, de civiliser » les sociétés, d'adoucir les mœurs sauvages et féroces des pre- » miers hommes, et de faire connaître les véritables principes de » morale qui initient l'homme à un genre de vie qui seul soit digne » de lui. C'est ainsi qu'on disait d'Orphée, qui apporta en Grèce » les mystères de Bacchus, qu'il avait apprivoisé les tigres et les » lions cruels, et touché jusqu'aux arbres et aux rochers par les » sons harmonieux de sa lyre. Les mystères avaient pour but » d'établir le règne de la justice et celui de la religion, dans le » système de ceux qui ont cru devoir appuyer l'une par l'autre. » Ce double but se trouve renfermé dans ce vers de Virgile : » *Apprenez de moi à respecter la justice et les dieux;* c'était une » grande leçon que l'hiérophante donnait aux initiés (1). »

On nous pardonnera de citer ce long passage dans lequel se trouve une contradiction flagrante, parce que les ennemis de l'institution maçonnique se sont souvent appuyés de ces mots de

(1) *Abrégé de l'origine de tous les cultes*, pages 473 et suivantes; édition de l'an VI.

Dupuis : « La vérité ne connait point de mystères; ils n'appartiennent » qu'à l'erreur et à l'imposture. » Au moment où nous retraçons les premiers pas des sociétés secrètes, il importait de montrer Dupuis qui les attaquait si vivement constater lui-même leurs bienfaits, en s'appuyant sur les témoignages de l'antiquité et de Cicéron. L'auteur de l'*Origine des Cultes* n'a pas vu, dans sa haine légitime pour tout ce qui est erreur et mensonge, la nécessité où se trouvaient les sociétés secrètes de s'envelopper de mystères; il n'a pas deviné leur but tracé dès l'origine; s'il l'eût compris, il eût écrit lui-même l'histoire que nous entreprenons aujourd'hui. Les sociétés secrètes ne naquirent pas du besoin de tromper, mais du besoin d'échapper aux persécutions, de la persuasion que les mystères, les symboles pouvaient seuls initier les hommes ignorants aux grandes pensées d'une philosophie qui eût été, sans l'emploi de ce moyen, inaccessible pour eux, hors de la portée de leur intelligence.

Revenons à l'Inde.

Le culte primitif avait pour objet l'adoration d'un Dieu unique, créateur des mondes; la loi civile primitive était l'égalité entre les hommes; c'est cette double réhabilitation que vont poursuivre les sociétés secrètes; pour frapper l'imagination de ceux qui se joindront à elles, pour échapper aux persécutions qui les menacent toujours, qui les atteignent souvent, elles inventent les symboles, sublime conception destinée à exercer une si puissante influence sur la franc-maçonnerie primitive, comme sur celle de nos jours. « La pure lumière des notions intellectuelles doit avant tout se réfléchir dans les objets physiques, et en quelque sorte revêtir un » corps pour ne pas éblouir de son trop vif éclat les faibles yeux » de ces hommes... Quoi de plus imposant que l'image? L'image, » en saisissant les sens, parviendra bien plus sûrement jusqu'à » l'âme et y fera pénétrer tout d'un coup la vérité d'une salutaire » leçon, qui, confiée à la voie moins prompte, quoique plus » directe en apparence, de l'instruction raisonnée, n'atteindrait » point au but et se dissiperait sans fruit (1). »

Voilà donc les chefs des adeptes créant ces allégories mystérieu-

(1) Creuzer, page 4.

ses, ces figures symboliques qui traverseront les temps, arriveront jusques à nous, et les expliquant à ceux qu'ils admettent dans le temple; l'instruction ne se réduit pas pour eux à ces figures, à ces images, mais elle s'appuie sur elles, en tire sa principale force. En empruntant ces images au domaine de la nature, à ses objets sensibles, à ses phénomènes perçus par les organes, ils en composent une sorte de livre de morale, livre qu'il n'est pas besoin d'étudier longuement pour le comprendre, pour en approfondir le sens, mais dont les enseignements apparaissent tout-à-coup simples et lucides, et sont saisis par l'intelligence, par l'âme dans laquelle ils descendent, comme les objets que les images représentent se reflètent sur le globe de l'œil.

L'idée pure, abstraite, revêt dès-lors une forme corporelle qu'elle ne quittera plus dans la franc-maçonnerie antique, comme dans la franc-maçonnerie moderne; sans doute la grande pensée indienne, créatrice des symboles, ne passera pas à travers les âges, ne pénétrera pas chez les peuples sans y laisser et sans y prendre quelque chose; elle y perdra de sa simplicité première, elle s'y entourera d'un cortége dont elle marchera comme enveloppée; le génie des Égyptiens la surchargera de mystérieuses devises, de fantastiques images, d'hiéroglyphes inexplicables; le caractère poétique des Grecs la fera dégénérer en un jeu d'imagination; elle empruntera aux époques successives à travers lesquelles elle passe des formes inspirées par les besoins des temps, par les aspirations des peuples à tel but lointain qu'ils veulent atteindre; mais pourtant, toujours profonde et sublime, et en raison même de cette profondeur, de cette sublimité, elle arrivera jusqu'à nous, et reprendra dans nos temples sa forme primitive, à peu près sans altération.

Aux premiers regards, le symbole offre un vague, une indécision qui charment par la forme poétique, qui appellent la réflexion, l'analyse, qui forcent à chercher la vérité entre l'apparence et le sens qu'elle cache; plus l'idée qu'il renferme échappe à la pénétration, plus on veut la saisir; c'est d'abord une forme fantastique, puis un faible rayon, une lumière lointaine, douteuse, qui peu à peu grossit et s'approche; puis enfin c'est une révélation soudaine, rapide comme un éclair, illuminant l'esprit comme l'éclair illu-

mine l'horizon dans les ténèbres de la nuit. Dans son étonnante concision, il jette tout-à-coup aux regards, en se dévoilant, la vérité toute nue. Le flambeau luit.

Le but que se proposaient les sociétés secrètes en créant les symboles fut dès le principe complétement atteint dans sa partie principale ; elles éclairèrent, instruisirent, firent des hommes des soudràs et des parias. Pour échapper aux persécutions, elles construisirent leurs temples dans les profondeurs de la terre que les soldats anglais fouillent aujourd'hui sans comprendre leur destination.

« Dans la belle île de Garipoura, que les Européens appellent » Eléphanta, et qui est voisine de Bombay, près de la rade, sur le » penchant des montagnes, un éléphant est taillé dans un rocher » isolé. En avançant dans la vallée qui va en se rétrécissant, on » arrive à un défilé tortueux, entre deux montagnes qui semblent » se toucher. Là, on trouve une statue de cheval en pierre. En sor- » tant de ce défilé, on jouit d'un riche point de vue sur la partie » septentrionale de l'île, sur la mer et la côte voisine de l'île de » Salcette.

» Parvenu sur une esplanade bien découverte, vous vous trou- » vez tout-à-coup à la grande entrée d'un temple magnifique dont » les colonnes massives semblent soutenir la montagne qui les » surmonte. L'entrée de ce temple offre une façade spacieuse » soutenue par deux piliers et deux pilastres qui présentent trois » passages sous un rocher recouvert de broussailles et de buissons » sauvages. »

Ne vous semble-t-il pas voir le temple maçonnique éloigné de la cité, perdu pour ainsi dire dans les montagnes? Cet éléphant de pierre, taillé dans un rocher, n'est-il pas une indication? n'enseigne-t-il pas aux frères étrangers la route qu'il faut suivre au milieu de ces déserts sans habitation? Plus loin, la statue du cheval ne sera-t-elle pas un second jalon qui marquera celui des sentiers qu'il faut prendre, indiquant le voisinage du temple?

Ce magnifique point de vue dont on jouit à la sortie du défilé ne justifiera-t-il pas cette course loin de la cité, aux yeux de ceux qui ne sont pas initiés? N'y aura-t-il pas dans la manière de se tourner vers la mer un signe caractéristique, un signe indicateur qui



BOUDDHA

D'après les bas reliefs trouvés dans les grottes souterraines de Keneri, dans l'île de Salcette

apprendra aux initiés lequel des spectateurs n'est pas leur frère?

Pénétrons dans le temple.

« La longue file de colonnes qui dans la perspective ont l'air de » se toucher de chaque côté, le toit aplati du rocher qui ne sem- » ble préservé de sa chute que par ces massifs piliers dont les cha- » piteaux sont comprimés et aplatis, en apparence, par le poids » qu'ils soutiennent, l'obscurité répandue dans toute l'étendue du » temple où le jour ne pénètre que par les trois entrées, l'aspect » imposant et mystérieux de ces figures gigantesques rangées le » long de la muraille et taillées, comme le temple même, dans le » roc vif, tout ce spectacle, en un mot, joint à l'incertitude déses- » pérante répandue sur l'histoire de ces monuments, semble plon- » ger votre imagination dans l'océan des siècles et vous pénètre » de ce respect religieux qu'on éprouve à la vue des travaux d'un » âge inconnu (1). »

Un grand nombre de piliers de ce temple souterrain portent, au sommet de chacun des quatre coins de leur piédestal, une tête de Ganécha, le dieu de la prudence, ou celle de Kârtikéya, le dieu de la guerre.

On trouve dans ce temple un grand nombre de statues des divinités indiennes, et celle du dieu Indra lui-même dont nous avons parlé tout à l'heure. Mais ce qui donne à nos assertions un grand poids, c'est qu'on y voit la figure de Bouddha, de Bouddha le philosophe, le réformateur de la religion de Manou, le représentant de la société, de l'école que nous pouvons appeler l'école maçonnique et dont nous aurons à parler plus tard. Plus loin, dans une chapelle, on retrouve une figure de Bouddha assis sur une fleur de lotus.

« A un quart de mille de ces excavations, il s'en trouve plu- » sieurs autres contiguës. Elles paraissent appartenir au culte de » Bouddha (2). »

Nous retrouvons des grottes semblables dans l'île de Salcette, près de Bombay; l'une d'elles offre avec nos temples maçonniques de curieux rapprochements. Ainsi, au-dessus de l'entrée qui ter-

(1) Langlès, *Monuments anciens et modernes de l'Hindoustan*, page 162, 2e vol.
(2) *Idem*, page 170, 2e vol.

mine le porche est une arcade dont les extrémités semblent sortir de la gueule des deux animaux placés aux deux extrémités; le centre de cette arcade est formé par la réunion de la flamme que chacun d'eux exhale.

Au temple de Kéneri, dans l'île de Salcette, mêmes particularités, même figure de Bouddha, mêmes flammes vomies par des monstres.

Un autre fait : Vingt-deux inscriptions sont gravées dans le temple de Kéneri, et nul brahmane n'est capable de les lire; ce qui permet de penser qu'elles remontent à une haute antiquité, et qu'elles sont écrites dans une langue perdue et qui a été peut-être celle des mystères d'alors. Enfin, dans ce même temple, à gauche, à l'entrée, se trouve une chambre obscure que rappelle notre chambre des réflexions.

Ces grottes si bien cachées aux yeux de la foule, ces temples mystérieux que les cryptes chrétiennes des jours de persécution retraceront si bien, mais dans de moindres proportions, avec moins de grandeur, de beauté, à qui peuvent-ils appartenir? Quelles mains les ont taillés dans le flanc des rochers? Seront-ils consacrés au dieu de la loi de Manou? Mais il a des temples dont les dômes resplendissent au soleil, sur les places publiques; il en a dans les palais du roi, dans les splendides demeures des kchatriyas, dans les maisons des commerçants; il en a dans le village, partout; et dans ces contrées où non pas le mépris, mais seulement l'oubli, l'indifférence dans le culte, seraient regardés comme un crime et punis sévèrement par la loi, on ne se cache pas pour adorer le Dieu en l'honneur duquel les prêtres, le roi, les grands, le pouvoir enfin brûle son encens. On ne songe pas à creuser des temples dans les profondeurs de la terre quand le culte que l'on professe n'est pas proscrit.

Les brahmanes auraient-ils bâti ces temples souterrains? On comprendrait que l'une de ces retraites mystérieuses dût son origine à la dévotion ascétique de quelque anachorète, comme les anciens ermitages de l'Europe chrétienne; mais les faits ne permettent pas d'admettre cette hypothèse; le travail immense de ces sanctuaires, les statues qui les ornent, les bas-reliefs qui les décorent, attestent la coopération d'un grand nombre d'hommes,

d'une société puissante. Il n'est pas plus admissible qu'ils soient l'œuvre des brahmanes; ces prêtres tiennent trop à manifester leur puissance par la publicité de leur culte, l'éclat de leurs cérémonies.

Fiez-vous à eux du soin de se produire; leurs lois sont empreintes d'un despotisme trop grand pour qu'ils consentent à l'amoindrir, à n'en faire qu'une domination morale en s'enfermant dans une obscurité matérielle.

Ceux qui se cachent dans les entrailles du sol, qui voilent la statue, l'image de leur dieu sous les lianes qui pendent des rochers, ceux-là protestent contre un culte opposé, ennemi du leur; en même temps ils conservent la tradition de leurs lois civiles brisées par des lois nouvelles qui ont fondé la tyrannie contre laquelle ils luttent. Sans force apparente, ils se cachent sous les buissons fleuris, derrière le rideau irisé de la cascade dont le murmure étouffe leur voix et l'empêche de parvenir à l'oreille de leurs persécuteurs, comme le bengali se blottit dans la corolle d'une fleur de lotus pour échapper aux serres de l'aigle, et du fond de ce calice embaumé, balancé doucement sur les flots, fait monter vers Dieu sa libre chanson qui brave le tyran des airs.

Voilà quels furent nos prédécesseurs, les premiers initiés, les premiers francs-maçons; leurs doctrines ne resteront pas toujours ensevelies dans l'ombre; fidèles à leur mission de propager la vérité, de faire participer les autres hommes à ses bienfaits, les frères sémeront au dehors les idées auxquelles ils ont été associés. Dieu ne leur a pas dit de garder pour eux seuls la régénération qu'ils ont reçue de leurs aînés; ils ne doivent pas, ils ne veulent pas être seuls à goûter la pure morale qu'ils ont trouvée dans les mystères; peu à peu disséminées au dehors, comme la douce odeur d'un parfum s'épand et envahit l'espace, les doctrines pénètrent dans les cases du pauvre indien qu'elles consolent d'abord, qu'elles élèvent ensuite à ses propres yeux; une foule innombrable les adopte, et, devenant un lien qui unit les peuples l'un à l'autre, elles font la conquête pacifique de la Perse.

Alors les brahmanes s'éveillent, sortent du sommeil de plomb dans lequel ils avaient immobilisé la nation et s'étaient glacés eux-mêmes; ils ouvrent les yeux, non pas pour voir la vérité, mais

pour regarder quel pas les hommes ont fait sous une direction inconnue, de quel point ils sont partis, à quel point ils sont arrivés, et d'autant plus implacables qu'ils sont restés plus long-temps stationnaires, qu'ils sentent la société leur échapper, ils commencent contre les initiés cette longue série de persécutions qui jetteront du sang sur tous les siècles. Vous avez vu les premières œuvres, les premiers triomphes de vos pères, vous assistez à leurs premières souffrances. Triste condition de l'humanité qui force les hommes qui viennent alléger ses maux à tomber victimes de leurs généreuses inspirations, de leur sublime dévouement!

Ici les faits commencent à être plus clairs, les dates plus précises; quand les pages de bonheur s'effacent rapidement dans l'histoire des peuples, les pages écrites avec du sang se lisent plus long-temps. Les historiens s'accordent à dire que les lois de Manou avaient duré mille ans lorsque éclatèrent les guerres religieuses; mille ans d'esclavage n'étaient pas encore un prix assez élevé de la réforme, il fallait d'autres sacrifices, et c'étaient des victimes humaines qu'on allait donner à Brahmâ. Les persécutions qui ont pour objet de violenter les consciences, d'imposer un culte repoussé, ne se justifient jamais; s'il est une liberté qu'il faille surtout respecter, c'est assurément celle du cœur qui s'élève vers la divinité et la prie à sa manière; les horribles persécutions dans lesquelles furent égorgés ceux qui avaient adopté la foi nouvelle ne sauraient donc être excusées, elles s'expliquent comme tous les crimes commis contre les nations.

Il y avait loin de ce grand et noble principe d'égalité proclamé par les initiés des temples au principe de l'inégalité des castes écrit dans la loi civile et religieuse, imposé par la conquête, maintenu par la force et la violence. Sous l'influence écrasante de ce dernier, il n'y avait point de progrès à attendre de la civilisation qui tournait autour d'une borne sans la franchir, sans pouvoir la dépasser jamais. Vainement la pensée, que rien n'enchaîne, entrevoyait-elle un ordre meilleur, plus approprié aux besoins de la nation; vainement l'imagination le rêvait-elle; vainement les initiés en proclamaient-ils la nécessité; la société était enfermée dans un cercle, elle y vivait sans marcher, dépourvue de l'action pro-

gressive qui est sa loi éternelle, hors de la voie que le grand architecte des mondes lui a tracée.

La tyrannie était dans les formes non moins que dans le principe, la persécution devait nécessairement découler de la volonté de maintenir ces formes; le principe qui gouvernait la nation proscrivait tous ce qui lui était opposé, parce que, mauvais par son essence, sa chute était certaine du jour où un principe différent se manifestait et agissait. La force qui domine par le libre consentement de tous tolère la discussion, celle qui domine au bénéfice de quelques uns et au détriment du plus grand nombre craint toujours que d'autres forces s'emparent de la société qu'elle a façonnée à son joug, et elle cherche à les écraser toutes; elle marche à ce but sans tâtonnements, impitoyablement; sa route est tracée, elle ira jusqu'à la cruauté et ne déviera pas. La civilisation que cette force établit et maintient a dit, au jour même de son apparition, son dernier mot, elle ne veut pas aller au-delà; dès-lors sa puissance est absolument appliquée à retenir; sa logique ne recule pas devant les flots de sang qu'il lui faut répandre.

Des idées différentes, opposées à cette civilisation, bouillonnent dans la tête des hommes; des systèmes sont enfantés par eux; les laisser développer, puis les coordonner, les mettre en harmonie quand les peuples en ont reconnu la supériorité, ce serait éviter les luttes sanglantes, ce serait progresser; mais tout progrès implique un changement, et les dominateurs de la société indienne sont décidés à ne pas changer, à ne pas accepter de modification; ils préfèrent la guerre dans laquelle ils doivent ou succomber ou triompher.

En modifiant si profondément les formes de la société, en créant les castes, les vainqueurs des tribus de l'Hindoustan, les conquérants du sol eurent un double but: se réserver la puissance, la domination, la jouissance des richesses, la direction matérielle des éléments sociaux; en second lieu, s'assurer et la direction morale des hommes et le pouvoir qui se constituait nécessairement par la religion sur ces natures contemplatives chez lesquelles le sentiment religieux était développé à un haut degré.

Il est inutile de s'étendre sur le premier de ces deux points; l'organisation civile que nous avons expliquée et qui est claire-

ment tracée dans la loi de Manou en dit assez pour qu'il ait été bien compris; quant au second, la création d'un ordre de prêtres qui ne recoivent le brahmanat que de leur naissance, ne le perdent que par une infraction à la loi qui établit une séparation éternelle entre les hommes, qui peuvent se souiller de crimes sans cesser d'être respectables, au dire de cette loi, formant une nation dans la nation, se transmettant de père en fils le sacerdoce qui ne pouvait jamais sortir d'une caste inaccessible à quiconque n'y était pas né, jouissant d'immenses richesses que des priviléges exorbitants tendaient toujours à accroître; cette création, disons-nous, était pour eux le moyen le plus sûr de rester maîtres de la direction morale de la société, de la dominer de la manière la plus absolue.

L'église indienne, on l'a vu, ne se renfermait pas dans le sanctuaire, ne se bornait pas à commander et à diriger les sacrifices, à en prendre sa part chez les particuliers, à jouir du droit d'hospitalité si largement entendu dans la loi; le prêtre s'élevait, non pas seulement dans sa pensée ambitieuse, mais en réalité dans la pratique journalière, au-dessus des ministres du roi eux-mêmes, et il faut remarquer que, dans ce cas, leur puissance était à peu près sans contrôle. Le roi écoutait ses ministres discuter les questions importantes, donner leurs motifs que d'autres raisonnements pouvaient détruire, expliquer leurs vues que des vues, ou plus élevées, ou moins élevées et mieux comprises, mieux goûtées, pouvaient faire repousser; la lutte existait dans les conseils par cela seul que la discussion y était nécessairement admise; la personnalité disparaissait; le roi se décidait après avoir écouté les avis, mais, dit la loi, il fera sagement de *soumettre* l'affaire à un brahmane. En d'autres termes et en effet, le roi descendait au rôle de rapporteur du conseil auprès du prêtre qui entrait de la sorte dans la politique active de l'État, en était l'arbitre véritable, le juge suprême, en un mot le directeur réel. Le brahmane est le pivot de la société indienne, le roi s'efface devant le prêtre. On comprend dès-lors quel pouvoir immense le sacerdoce devait exercer sur les gouvernants et sur les gouvernés, avec quel acharnement il frappa ceux qui l'attaquaient, le combattaient directement ou indirectement par le raisonnement, l'effusion des idées, l'association secrète du temple.

Les grandes réformes, combattues ou non par ceux dont elles ont pour but de limiter le pouvoir, de détruire les prérogatives, ne s'accomplissent pas facilement; l'Hindoustan en offrit la preuve. Les efforts des sociétés secrètes étaient ardents, la réaction des brahmanes était sanglante, et la société indienne se trouva tout-à-coup, par l'effet de cette lutte, jetée dans un chaos incroyable d'idées. Dans l'esprit des populations, l'organisation politique et religieuse était condamnée; elle blessait tous les sentiments, révoltait toutes les consciences, son temps était fait, on le comprenait, mais on ne comprenait pas aussi bien ce qu'il fallait mettre à la place; tout cet édifice usé s'écroulait, on applaudissait à sa chute sans trop savoir ce qu'il convenait d'édifier sur ses débris, et malheureusement les initiés qui avaient eu la force de saper n'avaient pas assez de puissance pour faire triompher leurs doctrines qui n'étaient pas suffisamment comprises par cela même qu'elles étaient fort répandues; il y avait dans les masses plus de désirs sincères que d'idées arrêtées; on sentait le mal, on ne distinguait pas bien le remède. Nous avons parlé dans le chapitre précédent de l'influence heureuse et vraiment extraordinaire que la franc-maçonnerie exercera, à travers les âges, sur les sociétés avec lesquelles elle sera en contact, et on comprendra en effet combien elle a été grande; mais il faut le constater ici, dès le moment où elle apparait pour la première fois sur la scène, le mystère qui la couvre sera éternellement un obstacle à son triomphe complet à un jour donné. Ce n'est pas un reproche que nous lui adressons, c'est un fait qui tient à son essence même et qui a besoin d'être expliqué. Les peuples veulent bien connaître ce qu'ils embrassent, et l'on doit avouer que leur intelligence des réformes est moins développée que le sentiment de leurs besoins; ils peuvent s'égarer sur une abstraction, s'entredéchirer pour elle, mais ils ne modifient pas leurs lois d'une manière profonde sans savoir précisément ce qu'ils adoptent, ou du moins sans être persuadés qu'ils le savent; aussi, dès le jour de sa première lutte dans l'Inde, la franc-maçonnerie révèle un caractère particulier qu'elle conservera toujours; elle créera des soldats pour la lutte sourde ou patente, elle n'aura pas de chef qui accomplira assez promptement la réforme à laquelle elle travaille toujours

pour avoir le temps de se mettre à la tête d'une nation ; elle proclamera les principes les plus élevés de morale et de justice, elle les défendra énergiquement, elle les fera triompher, elle les fera adopter dans la constitution des peuples, il ne lui sera pas donné de les appliquer comme corps ; semblable en ceci aux écoles philosophiques dont elle diffère essentiellement sur d'autres points, elle sémera des idées, les développera, les fera germer, améliorera par elles le sort des individus et le sort des nations, et cependant ne verra jamais leur triomphe complet, entier, irrévocable.

Si telle a été jusqu'ici sa destinée, après tant de siècles d'efforts courageux et de vives souffrances, on peut juger de ce que dut être sa première victoire. Du milieu de l'ébranlement général produit par la guerre religieuse, par l'incertitude des idées dans la plus grande portion de la société, par l'absence d'uniformité dans les vues, les uns étant mus par des pensées bien arrêtées de réforme, les autres n'en ayant qu'un vague désir, une doctrine nouvelle surgit qui fut prise par la masse ignorante pour l'amélioration promise et en occupa la place ; Siva apparut, Siva considéré plus tard comme la seconde incarnation de Vichnou, apportant le culte du Lingam, symbole de la vie et de la mort, qui, mal compris par les Indiens, fut un appel aux passions sans leur donner aucun frein, et motiva de scandaleuses orgies achevées souvent dans le sang des victimes humaines.

D'où venait cette doctrine? fut-elle seulement une aberration de l'esprit? fut-elle le résultat d'un infâme calcul? Il est impossible de le préciser après tant de siècles écoulés, en l'absence de documents positifs ; on retrouve partout sur les ruines des temples brahmaniques l'image du Lingam, objet de l'adoration des peuples, nulle part l'indice de la pensée qui en établit le culte. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'organisation sociale, qu'il importait le plus de détruire, ne reçut aucune atteinte, que l'institution des castes sortit saine et sauve de cette commotion. L'œuvre des initiés était à recommencer, ils la poursuivirent avec la patience qui sera dans l'avenir un des traits distinctifs de l'ordre. Cette fois ils n'attendront pas le succès aussi long-temps ; leur action se fera bientôt sentir ; leurs doctrines réagissent, elles ne triompheront

pas encore, mais elles aideront du moins aux efforts d'un réformateur qui essaie d'arracher la société aux désordres dont elle donne l'effrayant spectacle; elles préparent la voie à Vichnou, qui purifie le culte du Lingam en le spiritualisant, et qui, ne pouvant l'éteindre, amortit toutefois le feu dévorant du sivaïsme.

A ce moment les initiés peuvent croire au succès, la religion semble remonter aux premiers âges, l'ancienne doctrine de Valmiki reparaît; mais le mal est trop profond, les jeunes prêtres de Siva sont trop intéressés au maintien des cérémonies lubriques et absurdes qui dans le culte de ce dieu accompagnent les mariages, pour se laisser facilement dépouiller de leurs prérogatives, et Crichna, qui cherche à détruire le culte du Lingam, fait de vains efforts pour obtenir une réforme complète que Bouddha seul réalisera trente-six ans après la mort de Crichna.

Cette époque est l'une des plus grandes, des plus belles, des plus solennelles, que traverseront les sociétés secrètes; la pensée maçonnique surgit dans tout son lustre, et cette fois jette au milieu de son triomphe le plus brillant éclat.

Le temps avait marché, opéré son œuvre inévitable qui détruit tout pour tout rénover; du fond de cette religion brahmanique matérialisée dans l'adoration de ses mille idoles, le doute avait surgi; la philosophie, en sapant les doctrines religieuses, avait frappé dans sa base l'organisation civile. En renversant de leur piédestal les statues des dieux supérieurs et inférieurs qui peuplaient le ciel indien, en proclamant l'unité de Dieu sur les ruines du polythéisme, l'école maçonnique voulait l'abolition des castes, c'est-à-dire le renversement de l'ordre politique; elle mettait l'égalité à la place du mensonge qui avait fondé la dépendance, l'esclavage.

C'est des temples des initiés que sort la religion bouddhique; le christianisme sera un jour l'application la plus pure, la plus élevée de la tendance religieuse des hommes, et l'on peut comprendre, par les ressemblances frappantes qui existent entre les formes adoptées par lui et celles de la religion bouddhique, combien celles-ci durent exercer d'empire sur les Indiens.

Bouddha qui est Dieu, dit la légende populaire qui a personnifié la réforme dans l'un de ses prêtres, créé le mythe, Bouddha

descendit du séjour céleste dans le sein de Maya, épouse de Soutadanna, roi de Magadha, au nord de l'Hindoustan, et membre de la famille Sakya, la plus illustre de la caste des brahmanes. Sa mère le conçut sans souillure, le mit au monde sans douleur, après dix mois écoulés; il naquit au pied d'un arbre et ne toucha pas la terre; Brahmâ se trouva là pour le recevoir sur un vase d'or, et des dieux ou des rois, incarnations des dieux, assistèrent à sa naissance. Des mounis et des pandits (prophètes et savants) reconnurent dans ce merveilleux enfant tous les caractères de la divinité.

Bouddha fit de bonne heure des progrès incroyables dans les sciences; sa beauté comme sa sagesse étaient plus qu'humaines, et, lorsqu'il s'asseyait sous un figuier, le peuple assemblé autour de lui ne se lassait pas de l'admirer. La doctrine du renoncement à soi-même n'avait pas encore pénétré dans les esprits, bien qu'elle eût été proclamée dans l'une des allégories du brahmanisme; aussi la légende fait-elle Bouddha se marier avec une princesse de sa famille, non moins belle et non moins parfaite que lui, et lui donne-t-elle un fils et une fille; mais, poursuit-elle, son noble cœur, déchiré des maux de ses semblables, ne respirait que pour les en délivrer. Un jour il s'échappe du palais de son père et s'en va dans le désert où doit commencer sa mission divine; là, il s'ordonne prêtre, se rase la tête de ses propres mains, et, entouré de ses cinq disciples de prédilection, se livre à la vie la plus austère pendant plusieurs années.

Après de longues épreuves, ses pénitences terminées, il déclare à ses disciples que le temps est venu de porter au monde le flambeau de la vraie croyance; les dieux eux-mêmes descendent du ciel pour l'inviter à répandre sa doctrine, et, rayonnant de gloire, il se rend à Varanasi (Bénarès), la cité sainte par excellence, pour y occuper le trône des saints qui avaient enseigné la loi dans les âges précédents. Malgré l'opposition de ses adversaires, il reçoit du peuple l'honorable surnom de Mouni (prophète). A cette époque, les adorateurs du feu, venus de la Perse, cherchaient à propager leur religion, mais le divin prophète confondit les faux docteurs. Alors le bruit de sa vocation commença à s'étendre, et

la doctrine de salut qu'il apportait, prêchée de toutes parts, prévalut peu à peu dans l'Hindoustan.

On dit qu'avant sa mort, arrivée à l'âge de quatre-vingts ans, il annonça que sa doctrine en durerait cinq mille, mais qu'elle serait proscrite dans l'Inde, son berceau; que ses disciples souffriraient de violentes persécutions, et qu'ils se verraient forcés de fuir sur une terre étrangère, d'où la vraie croyance sortirait ensuite, plus puissante que jamais, pour faire le tour du monde. Il prédit aussi qu'au bout de cinq mille ans un nouvel homme-dieu paraîtrait; puis il alla se réunir à la divine-essence dont il était émané, et fut adoré chez les mortels comme sage, inspiré, ou prophète, ou dieu même.

Il est appelé le dieu de miséricorde, le dispensateur du salut, gardien de l'espèce humaine et chargé de lutter contre l'invasion toujours croissante des fléaux.

Ses images le représentent allaité par sa mère qui le tient sur ses genoux, recevant des offrandes de fleurs et de fruits. Une auréole ceint la tête de l'enfant divin ainsi que celle de sa mère, la belle Maya. Ailleurs Bouddha, symbole de la doctrine et de la sagesse, est souvent représenté dans l'attitude de l'enseignement ou dans celle de la méditation.

Les Siamois disent que Bouddha, en s'élevant aux cieux, laissa l'empreinte de son pied droit sur une montagne de leur pays et celle du gauche à Deva-Lanka. Les écrivains ne sont pas d'accord sur l'époque où parut Bouddha; l'opinion qui semble avoir prévalu le fait naître environ dix siècles avant l'ère chrétienne. Quelques uns ont pensé qu'il y avait eu plusieurs hommes du même nom, poursuivant le triomphe des mêmes idées; on retrouve encore Bouddha dans le système planétaire de l'Inde.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit; la réforme est proclamée; Bouddha ne s'attaque pas aux guerriers, à la caste de kchatriyas qui fournit les rois; là n'est pas l'important; la nation tout entière est dominée par les prêtres qui règnent indirectement, c'est à eux qu'il va porter les premiers coups; l'affranchissement du peuple indien découlera du renversement de leur puissance. Son premier soin est d'appeler au sacerdoce toutes les castes, tous les hommes qui sentent en eux l'inspiration divine. Cette proclamation du droit

de tous au sacerdoce est à elle seule une révolution; c'est la déchéance des brahmanes, le renversement de la constitution, l'établissement de l'égalité.

« Cette conséquence, dit M. Quinet dans son beau livre sur le
» génie des religions, a été, en effet, déduite par le bouddhisme
» avec une intrépidité de logique qui semble n'appartenir qu'à
» l'Occident. Le christianisme lui-même, dans sa charité la plus
» pure, n'a pas proclamé plus irrévocablement l'égalité de tous
» les hommes. Le génie oriental veut la faire toucher du doigt. La
» distinction des races, dit un de ces abolitionistes de la Haute-
» Asie, est marquée par l'organisation : ainsi, le pied de l'éléphant
» est autre que celui du cheval, le pied du tigre est autre que
» celui du taureau; mais jamais je n'ouïs dire que le pied d'un
» soudrâ différât de celui d'un brahmane. De même, en ce qui
» regarde les oiseaux, on distingue l'aigle, l'épervier, la tourterelle,
» le perroquet, par le plumage, le vol, la couleur, le bec; mais
» prêtres, guerriers, laboureurs, artisans, sont semblables par la
» chair, par la peau, par le sang, par la figure, par les os : tous les
» hommes, pareils au dedans et au dehors, ne sont assurément
» qu'une même caste. »

Telle était la synthèse des doctrines prêchées dans les temples des initiés, disséminées au dehors par cette force d'expansion qui à certains jours fait le triomphe des grandes vérités. Nous devons faire ici, en passant, une remarque dont la gravité sera nécessairement comprise. En déclarant que les hommes de toutes les castes avaient le droit de se faire prêtres, Bouddha opérait dès-lors la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel que les brahmanes avaient confondus et qu'ils réunissaient dans leurs mains en dominant les rois. Les philosophes, les écrivains ont parfaitement compris, lorsque l'église chrétienne, pour se défendre contre la domination qu'elle devait chercher à rétablir plus tard à son profit, commençait à lutter afin d'obtenir cette séparation, que celle-ci était la source d'où devait découler un jour la liberté de conscience. Voilà donc les initiés, les précurseurs des francs-maçons fondant leurs premiers titres à la reconnaissance du monde en essayant d'établir en Asie cette liberté de conscience dont la conquête devait coûter tant de sang à l'Europe.

La religion brahmanique avait eu ses prophètes; — on appelait ainsi les sages et les savants. — A la parole de Bouddha et de ses disciples, il se forma dans l'Inde un ordre nouveau de prophètes, vivant selon la doctrine nouvelle, sortant de toutes les castes sans distinction, appelant à eux qui voulait les suivre, admettant à la prédiction quiconque se sentait convaincu et capable de convaincre les autres. L'égalité cessait d'être une théorie, elle était dès-lors mise en pratique sur une vaste échelle et par ceux qui pouvaient exercer le plus d'influence sur la nation. On nomma ces prophètes samanéens, c'est-à-dire ceux qui ont vaincu leurs passions, et ce mot seul disait assez leurs vertus; ce sont les mêmes que Clément d'Alexandrie, Porphyre, saint Jérôme, appellent gymnosophistes, et qui conserveront la foi quand les persécuteurs croiront l'avoir balayée du sol.

La doctrine s'étendit bientôt dans tout l'Hindoustan; c'était un feu qui ne trouvait devant lui que des bruyères desséchées et courait au travers en les embrasant; au pétillement de ce feu lointain d'abord, puis se rapprochant de jour en jour, les tribus accourent puiser au foyer un rayon de lumière, une étincelle vivifiante; c'est un baptême brûlant dans lequel tout se régénère, l'esprit et le corps; l'esprit éclairé, le corps trouvant des forces inconnues à dépenser dans la lutte. Que pouvaient les frontières? Elles marquaient la limite où la loi humaine doit s'arrêter. Quelle était leur puissance contre la pensée? Elles ne l'arrêtèrent pas. Travaillée par les idées que les sociétés secrètes avaient semées dans cette terre féconde, prête pour toute semence, et qui, après avoir germé long-temps, éclosaient au grand jour, l'Asie sentait si profondément le besoin d'une modification dans ses lois, d'une rénovation, que de tous côtés les peuples ouvraient les bras aux réformateurs, adoptaient leurs principes.

C'est un immense concert qui éclate au milieu de l'Inde et envoie ses notes sublimes remuer les quatre points de l'horizon. Il semblait que cette société vieillie eût fait son temps, que l'organisation civile, frappée d'anathème, dût succomber au choc, disparaître en ne laissant pour vestige que le souvenir. Le bouddhisme descendit tout d'abord dans l'île de Ceylan, et, comme s'il eût puisé dans cette halte des forces pour la conquête, s'élança à

travers les flots du golfe du Bengale, mit le pied sur la terre de l'empire Birman et s'en empara, fit invasion à Siam, et, marchant toujours au-delà, pénétra en Chine, au Japon, et s'y implanta sous d'autres noms appropriés au génie de ces nations. L'idée ne se borne pas à marcher droit devant elle, à suivre une ligne géométrique, elle rayonne; aussi, remontant le Gange, franchissant les rochers, piédestal éternel des glaces des monts Himalaya, le bouddhisme apportait en même temps au Thibet la civilisation, les arts, allait s'asseoir sur les plateaux de l'Asie centrale jusques chez les Mongols et les Kalmouks, et enfin, prenant sa course dans une autre direction, revenait dans cette belle vallée de Kachemire, berceau de la société indienne, de la religion primitive à laquelle celle de Brahmà avait été violemment substituée, détrônait cette conquérante et reprenait son ancienne place avant de gravir les sommets de la Bactriane.

Sublime épopée, magnifique poëme de la pensée conquérante, qui commence par des triomphes, qui finira dans le sang et les larmes, ainsi que finiront tous les poëmes jusqu'au jour où la pure lumière inondera l'univers!

Toute pensée généreuse rencontre des ennemis, tout principe, si noble et si grand qu'il soit, des adversaires; la réforme n'était favorable qu'aux peuples, les peuples avaient des maîtres, et ce n'est jamais par ceux-ci que les réformes commencent. Les brahmanes étaient trop vivement menacés dans leur despotisme, ils disposaient d'une trop grande puissance matérielle pour se laisser détrôner sans résistance; toute la société était dans leurs mains, ils resserrèrent le joug. La lutte fut dès le principe toute de discussion, toute philosophique; dans leurs temples, dans leurs discours, publics ou secrets, les brahmanes attaquèrent la religion de Bouddha avec la violence qui ne manque jamais aux discussions religieuses ou philosophiques; ils la présentèrent aux populations comme fausse, la proclamèrent inventée par un imposteur, la dépeignirent comme une doctrine d'athéisme, de matérialisme, de nihilisme, imputations que rien ne justifiait (1), et, ne pouvant la vaincre par la persuasion, ils prirent le glaive pour auxiliaire.

(1) Creuzer, *Histoire des Religions*, page 306.

Les radjas s'unirent à eux et tournèrent leurs armes contre les sectaires qui menaçaient d'élever leur empire sur les ruines de tout autre pouvoir (1) ; des milliers d'hommes tombèrent victimes de leur foi ; la persécution fut longue, le bouddhisme avait jeté de trop profondes racines pour être facilement extirpé ; elle fut cruelle en raison même de la résistance que l'on rencontra, le culte fut proscrit, les temples renversés, et l'on put entendre le féroce Koumaril Bhatta prononcer, en commandant le massacre à ceux qu'il avait enrôlés pour ces sanglantes exécutions, cette phrase devenue historique : « Que du pont de Rama jusqu'à l'Himalâ » blanchi par les neiges, quiconque épargnera les bouddhas, en- » fants ou vieillards, soit lui-même livré à la mort ! »

Ici pas d'illusion possible sur la cause réelle de ces horribles persécutions, elle est dans l'abolition des castes, dans la guerre faite par la philosophie aux erreurs propagées par les prêtres qui avaient élevé une foule d'idoles sur l'autel du Dieu de la religion primitive, dans l'abolition par Bouddha d'une partie des rites et des cérémonies des brahmanes. Toutes les théories purement religieuses du bouddhisme, la doctrine de la contemplation par laquelle l'homme s'unit à Dieu, l'extinction de la chair, se retrouvent en germe dans la religion brahmanique, et leur développement ne saurait avoir été la cause véritable des persécutions. Nous ne pensons pas non plus qu'on puisse la trouver dans la proclamation de ce principe abstrait de la philosophie bouddhique, « que » l'univers est animé par un esprit unique, individualisé sous des » formes sans fin par la matière qui n'est qu'illusion, » car c'était là la continuation du panthéisme indien.

Ces persécutions doivent être surtout attribuées à la révolution politique produite dans l'Hindoustan par la religion des initiés.

Une dissemblance marquée sépare profondément la nouvelle église de l'ancienne, la religion bouddhique de celle des adorateurs de Brahmâ ; dans la première se retrouve une organisation qui présente avec celle du catholicisme de singulières analogies. Les prêtres brahmanes constituaient une caste séparée, une aristocratie sacerdotale, se maintenant par sa propre force, par l'exclusion

(1) Creuzer, *Histoire des Religions*, page 301.

des autres castes du sacerdoce, dominant les rois, sinon de droit, du moins de fait; mais on ne trouve pas de traces d'une autorité spéciale instituée par ces prêtres pour les diriger, et à laquelle ils dussent se soumettre. Les bouddhistes, au contraire, mettent d'abord à leur tête des patriarches qui parcourent l'Inde en missionnaires, puis ils finissent par établir un chef de l'église, commandant à un clergé nombreux, souverain maître de la loi, s'appuyant sur une règle sacrée pour tous, aussi bien pour les prêtres restés dans la société que pour les moines retirés dans les cloîtres, entièrement séparés du monde et livrés à la vie contemplative. C'est l'organisation qu'on retrouvera plus tard dans le catholicisme, dans la papauté.

Quelques historiens ont cru voir dans cette organisation la cause de la guerre acharnée que les brahmanes firent aux bouddhistes; ils ont, selon nous, donné trop d'importance à une cause secondaire, la persécution eut des motifs plus sérieux, et ce sont ceux que nous avons développés. A la suite de ces luttes terribles, les initiés furent exterminés, et le bouddhisme disparut de l'Hindoustan. Mais, faiblesse humaine! exilé de sa patrie primitive, des lieux où il avait pris naissance, où il avait brillé, le bouddhisme domina bientôt au sud, à l'orient, au nord, de manière à envelopper son berceau de tous côtés. Le nom de Bouddha, dans les lieux mêmes où sa religion fut proscrite, garda la signification de savant, de sage, d'intelligence excellente, et, malgré les anathèmes, les malédictions dont il fut chargé, resta comme le type de ce qu'il y a de plus élevé et de plus pur. Bien plus, les initiés, obéissant à la loi suprême que nous avons indiquée plus loin, et en vertu de laquelle ils ne meurent jamais, les initiés recommencèrent secrètement leur œuvre de propagande éternelle, et, professant les mêmes doctrines, remplacèrent les samanéens, les gymnosophistes, sous le nom de djaïnas.

Ainsi, dès le berceau, au milieu même de ses douleurs, au sein des persécutions les plus violentes, l'ordre maçonnique apparaît avec son cachet d'immortalité, toujours prêchant les mêmes principes, toujours élevant la bannière de la vérité à côté de la bannière de l'erreur, sentant son courage se retremper dans le sang de ses martyrs. Sous l'empire écrasant des castes reconstituées,

faisant peser sur la nation un joug plus accablant que jamais, les initiés vivront encore, mais ils végéteront obscurs; dans la suite des temps, subissant la loi qui désorganise les partis vaincus, leurs enfants s'égareront même dans leurs rêves de triomphe, et formeront des associations qui n'auront plus les principes primitifs, qui ne ressembleront en rien à celles que nous avons décrites.

C'en est fait, les grottes mystérieuses de l'Hindoustan garderont encore les espérances de la franc-maçonnerie primitive, mais elle n'aura plus d'éclat, plus de gloire, plus d'écho dans ces régions où elle a régné quelques instants, où elle a combattu pour le bonheur de l'humanité. Assieds-toi, captive découronnée, sur les pierres du chemin, les pieds meurtris par les ronces, et pleure sur les malheurs des hommes qui t'ont dépouillée et proscrite. Tu les attirais par de sublimes accords, et le bruit de leurs épées et leurs fanfares de guerre ont étouffé les accents de ta divine harmonie; tu leur apportais la liberté civilisatrice, et ils ont fait triompher la barbarie du despotisme; tu répandais sur eux de suaves parfums, et ils ont préféré l'odeur du sang qui enivre. Du haut des sommets où tu devais trôner sur cette admirable nature, jette un dernier regard et un dernier adieu à cette belle presqu'île déshéritée; c'est désormais sur d'autres points du globe que nous allons te retrouver avec ta vie active et ta force.

Nous avons vu la doctrine secrète pénétrer en Perse; elle ramène chez cette nation aussi ancienne que le peuple indien la religion primitive qui semble avoir été commune aux deux pays (1). Dans l'un et dans l'autre nous retrouvons cette pensée de la lumière et des ténèbres, — le bien et le mal, — opposés comme principes et dans une lutte perpétuelle. La lumière et les ténèbres se divinisent en Perse sous les noms d'Ormusd et

(1) Tout porte à penser que les religions, comme les populations de la Perse et de l'Inde, furent liées de très près dans l'origine; le nom même de Hom et les idées qui s'y rattachent semblent surtout attester cette liaison. La première croyance et le premier culte régulier d'Iran durent être quelque chose de tout-à-fait analogue à ce naturalisme symbolique, à ce sabéisme épuré, en un mot, à ce panthéisme primitif qui fait le fond vraiment antique des Védas. Le Zend-Avesta, dans un foule de passages, témoigne encore de cette identité originelle des deux religions. (Creuzer et Guigniaut, page 685.) William Jones constate cette analogie; MM. Gœrres et de Hammer pensent que l'Inde doit avoir été le berceau commun des deux religions.

d'Ahriman ; cette pensée sera tellement puissante qu'elle survivra à toutes ces longues guerres que les Perses feront à leurs voisins, et dans lesquelles tant d'idées se modifient ou succombent ; elle sera écrite sur la bannière de ce peuple belliqueux dont les pas semblent dévorer les frontières des autres nations, toujours frémissant d'impatience au bruit des instruments de guerre ; elle traversera toutes ces splendides dynasties de rois depuis Dschemschid jusqu'à Darius, passera à travers l'Égypte, la Grèce et Rome ; elle apparaîtra jusque dans le christianisme : Dieu et Satan ; elle sera dans la franc-maçonnerie de nos jours telle qu'elle fut dans les mystères de l'Hindoustan, et les premiers pas du profane dans le temple représenteront le passage des ténèbres à la lumière, comme plus tard son initiation au grade de maître offrira le spectacle de la lutte de ces deux principes mise en action.

Cette pensée, nous la trouverons sculptée dans les ruines gigantesques de Persépolis, comme dans celles d'Ecbatane, la capitale de la Médie, comme dans les temples souterrains de Bamiam, non loin de Kaboul. « La Perse et l'Inde, Hom et Brahmâ, Bouddha et » Zoroastre, semblent se donner la main (1). »

La franc-maçonnerie apparaît en Perse avec un caractère un peu différent de celui qu'elle avait montré dans l'Hindoustan ; nous l'avons vue dans cette dernière contrée, essentiellement politique, combattre le pouvoir civil, briser les barrières qui séparent les castes, affranchir les peuples du joug des prêtres ; en Perse, où la nation est encore divisée en quatre castes, mais où ces castes ne furent jamais héréditaires, elle paraît s'attacher plus spécialement à développer des idées de morale ; son action politique n'a plus une aussi grande activité, ou du moins ne la laisse pas voir aussi clairement. Le pouvoir royal était à peu près absolu ; toutefois il était réglé par une loi qui semblait avoir tout prévu, et par conséquent devait y apporter quelque tempérament. C'est à ce pouvoir et aux classes supérieures que la franc-maçonnerie va donner sa grande leçon d'égalité, écrite dans les temples modernes, répétée dans toutes nos cérémonies comme une pensée éternelle que les initiés ont pour mission de faire prévaloir.

(1) Creuzer, page 677.

Nous ne suivrons pas à travers les siècles qui séparent Bouddha de Zoroastre la doctrine secrète dans ses développements; sa marche est la même dans la Perse et dans l'Inde; là comme ici elle va produire un livre, et en compulsant ces annales on la retrouvera tout entière. A l'époque où Zoroastre parut, les sociétés secrètes avaient une organisation puissante; la foule accourait demander l'initiation aux mystères du soleil et à ceux de Mithra, mais les épreuves étaient longues et l'entrée du temple n'était pas facilement accordée. Douze épreuves principales étaient imposées aux néophytes; d'abord simples et légères, elles arrivaient par degré à être non pas cruelles, comme l'ont dit les historiens, mais pénibles.

Nonnus affirme que dans les épreuves la vie du récipiendaire était souvent exposée; Grégoire de Nazianze les présente comme des supplices et des tortures mystiques; c'est là une double exagération. Suidas dit qu'on ne pouvait être initié qu'après avoir prouvé, par les épreuves les plus terribles, qu'on avait une âme vertueuse, hors de l'atteinte de toute passion et en quelque sorte impassible.

Magnifique éloge dans la bouche d'hommes qui ne se sont pas toujours bornés au rôle de narrateurs! Les épreuves avaient le triple but de s'assurer que le néophyte n'était conduit à demander l'initiation que par le désir de travailler à l'œuvre commune, qu'il saurait conserver au péril de sa vie le secret qui lui serait dévoilé; enfin, comme la victoire de l'esprit sur la matière, la sujétion de celle-ci à celui-là étaient des conditions indispensables d'admission, il était tout naturel de constater par des épreuves et ce triomphe et cette dépendance.

Le jour où l'on ne pourra plus appliquer à l'initiation les paroles de Suidas, la franc-maçonnerie aura perdu sa puissance.

Un nuage couvre encore les dates précises; les uns croient qu'il y a eu plusieurs Zoroastres, et font remonter les premiers à des milliers d'années avant notre ère; les autres pensent, et c'est là l'opinion la plus généralement admise, que les doctrines attribuées à ce législateur étaient depuis long-temps répandues lorsqu'il est venu les résumer dans ses écrits, et cela ressort, en effet, assez évidemment de leur ensemble; on fait vivre cinq cents ans avant Jésus-Christ l'auteur des livres sacrés de la Perse. Ainsi,

long-temps avant l'ère chrétienne, un homme apparaît en deçà de l'Indus, Zoroastre, qui va être exactement le représentant, l'initié de la franc-maçonnerie; il sera le second qui nous en ait transmis les principes et les idées. Il n'est plus besoin de fouiller la terre et de demander leur secret aux monuments inexpliqués enfouis dans son sein, plus besoin de chercher dans nos légendes un écho lointain des hymnes de l'Orient; tout va s'expliquer, tout sera précis et clair; on verra à travers le voile transparent de vingt-quatre siècles une lumière brillante luire enfin sur notre ordre. Le récit qui va suivre est tiré de la vie de Zoroastre, traduite il y a moins de cent ans, par Anquetil-Duperron, des livres sacrés qu'il tenait des prêtres parses obéissant encore aujourd'hui à la loi de ce législateur. Il n'est pas de cérémonie qui ressemble plus à l'initiation maçonnique de notre temps, pas de pensées qui aient un reflet plus pur que celui qu'en offrent les doctrines de la franc-maçonnerie actuelle.

Zoroastre est resté long-temps dans la solitude, se préparant à l'initiation. « Alors Brahmâ, éclatant comme le soleil, et la main » couverte d'un voile, se présente à Zoroastre par l'ordre d'Or- » musd, — le créateur des êtres et des mondes, — et lui dit : » Qui êtes-vous? que demandez-vous? Zoroastre lui répondit : Je » ne cherche que ce qui plaît à Ormusd qui a fait les mondes; » mais je ne sais ce qu'il veut de moi. O vous qui êtes pur, mon- » trez-moi le chemin de la loi. Ces paroles plurent à Brahmâ, qui » lui dit : Fermez les yeux, et marchez promptement. Vous eus- » siez dit qu'un oiseau l'enlevait et le portait devant Dieu. Lors- » que Zoroastre ouvrit les yeux, il vit la gloire du ciel...

» Zoroastre demanda à l'être suprême quel était le meilleur de » ses serviteurs. Dieu, qui a toujours été et qui sera toujours, lui » répondit : C'est celui dont le cœur est droit; celui qui est libéral » à l'égard du juste, de tous les hommes, et dont les yeux ne sont » pas tournés vers les richesses; celui dont le cœur fait du bien à » tout ce qui est dans le monde...

» Ormusd lui apprit encore ce qui concernait la révolution du » ciel, l'influence bonne ou mauvaise des astres, les secrets de la » nature, le bonheur égal dont tous les êtres doivent jouir dans le » ciel. »

Ces paroles de Brahmâ, ces dogmes enseignés par l'être suprême à Zoroastre ont été fidèlement reproduits dans la franc-maçonnerie; par une singularité assez remarquable, il est quelques unes des paroles prononcées ici par Dieu qui sont textuellement les mêmes dans une de nos cérémonies où elles sont nécessairement reproduites par celui qui préside à l'initiation. Ce qui va suivre est un symbole conservé de même depuis l'antiquité, et que tous les francs-maçons comprendront.

« Lorsque Zoroastre fut rempli de la connaissance de Dieu, il » vit une montagne de feu, et il lui fut ordonné de passer dedans; » il la traversa sans que son corps en reçût la moindre atteinte. » On fit fondre ensuite différents métaux, on les lui versa sur le » corps, et il ne perdit pas un seul poil. Après cela on lui ouvrit » le ventre, on en tira ce qui y était; tout cela se fit par l'ordre » d'Ormusd. Celui que Dieu protége, le fer dans sa main est comme » la cire. Il n'a rien à craindre ni de l'eau, ni du feu. »

Ce sont là des emblèmes qui ont encore aujourd'hui la même signification; nous allons en voir l'application. « Ormusd dit à » Zoroastre : Apprenez aux peuples ce que vous avez vu, vous qui » êtes leur pasteur. Celui qui suivra la voie impure d'Ahriman (le » génie du mal), comme vous avez traversé une montagne de feu, » et qu'on vous a ouvert le ventre, il coulera de son corps des flots » de sang, son corps sera livré à des flammes brûlantes. Pour ce » qui est du fleuve de métaux fondus, qui n'a pu endommager un » seul de vos cheveux, voici ce que cela signifie : Une génération » quittera la loi pour suivre la voie d'Ahriman; mais les Mobeds » s'armeront pour combattre les Dews. Le doute s'emparera du » cœur des hommes, et ce fleuve brûlant le dissipera. Aderbah » Mahrespand paraîtra, il instruira les hommes de tout ce qu'ils » doivent savoir; on lui versera sur le corps des métaux fondus » qui ne lui feront aucun mal; ce prodige dissipera les doutes et » fera connaître la voie droite.

» Après cela, Zoroastre consulta celui qui sait les secrets sur » les devoirs de ses serviteurs. Il lui demanda comment il fallait » prier, ce que devait dire celui qui voulait adresser à Ormusd des » louanges accompagnées de remerciments, et de quel côté, en » priant, on tournerait le visage. L'être qui donne la nourriture

» de chaque jour, et qui n'a besoin de rien, répondit à Zoroastre:
» Apprenez aux peuples que ma lumière est cachée sous tout ce
» qui brille. Lorsque vous tournerez le visage du côté de la lumière
» et que vous exécuterez mes ordres, vous ferez fuir Ahriman;
» dans le monde, il n'y a rien au-dessus de la lumière. »

Ne retrouvez-vous pas dans ces cérémonies qui accompagnent l'initiation de Zoroastre celles auxquelles vous soumettez l'apprenti? Le troisième voyage, dans la réception au premier grade, n'est-il pas celui du législateur indien à travers la montagne de feu? Dans le conseil de tourner le visage du côté de la lumière, ne retrouvez-vous pas toutes les idées attachées à l'*orient* de vos temples? Après l'initiation, Zoroastre se retire dans la montagne ; il y consacre une caverne à Dieu, père de tout ce qui existe; il veut que cette caverne lui représente la figure du monde, et que les choses qu'elle contenait, mises à des distances fixes les unes des autres, offrent les symboles ou les figures des éléments ou des climats.

« Ce spectacle, dit l'historien de Zoroastre, était très propre à
» lui rappeler le brillant de son système, en lui mettant sans cesse
» sous les yeux l'ordre constant de l'univers, ses différentes parties,
» les éléments dont il est composé, ce tout harmonique protégé
» par Mithra, compagnon du soleil et de la lune. »

Un tel spectacle, ou plutôt cette représentation du système du monde était un symbole religieux, une manifestation permanente du culte de Zoroastre, comme, dans toutes les religions, les statues, les sculptures, les bas-reliefs, les tableaux ont été dans les temples l'indication du culte auquel ils étaient consacrés. Nous retrouvons aujourd'hui sur les parois de nos temples tous ces emblèmes de la caverne de Zoroastre, décrits il y a près de vingt-quatre siècles, et nous pouvons dire avec vérité qu'ils nous représentent l'asile du législateur persan.

La chambre voûtée que Zoroastre fit construire est fidèlement reproduite dans l'architecture de nos sanctuaires, mais cette ressemblance ne suffirait pas pour établir une filiation directe; ce qui doit frapper davantage, ce qui doit convaincre mieux que des images, mieux que des cérémonies conservées de l'antiquité, ce sont les doctrines gardées avec soin, les préceptes copiés mot à

mot du livre de Zoroastre et constamment appliqués par les francs-maçons. Dans les instructions que le législateur donne au roi Gustasp après les avoir reçues d'Ormusd, « Vous voyez, lui » dit-il, ces dômes, en lui montrant le ciel et l'Atesch-Gâh, qui est » le temple; ils réunissent sans distinction les rois et les sujets, les » maîtres et les serviteurs. » Paroles sublimes, si l'on songe au temps où elles furent prononcées! doctrines fécondes qui contenaient le germe de l'égalité de tous les hommes! Paroles et doctrines que les francs-maçons ont scrupuleusement conservées, qu'ils prononcent à certains moments, qu'ils professent toujours, et qui sont représentées dans tous leurs temples, sans exception, par l'emblème de l'équerre.

Dans tous les rites, sinon à toutes les époques, le temple a joui de certaines immunités; la vengeance n'y pouvait poursuivre celui qui venait embrasser l'autel; la justice humaine s'arrêtait même quelquefois sur le seuil; la victime désignée au bourreau y jouissait du droit d'asile. Le temple maçonnique portait écrit sur ses murs, sur les chapiteaux de ses colonnes, un principes plus large de sagesse et de vérité; ce principe disait aux rois : Ici les rois et les sujets, les maîtres et les serviteurs sont égaux!

Cette pensée du temple que Zoroastre élève à Ormusd, dans lequel il retrace le système astronomique essentiellement lié à son culte et inséparable de l'idée religieuse pour des hommes que les formes matérielles doivent disposer à chercher le sens des symboles, avait été apportée en Perse par les initiés de l'Hindoustan ou était l'imitation de leurs coutumes. Les Perses, en effet, n'étaient pas dans l'usage d'élever aux dieux des statues, des temples, des autels; ils traitaient, au contraire, d'insensés ceux qui le faisaient. C'est, dit Hérodote, parce qu'ils ne croyaient pas que les dieux eussent une forme humaine (1). Ils avaient coutume de sacrifier à Jupiter sur le sommet des plus hautes montagnes et donnaient le nom de Jupiter à toute la circonférence du ciel. Ils faisaient encore des sacrifices au soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau et aux vents, et n'en offraient jamais qu'à ces divinités. Ils y ont joint dans la suite le culte de Vénus Céleste ou Uranie qu'ils ont

(1) Hérodote, l. I, ch. CXXXI.

emprunté des Assyriens et des Arabes; ils l'appelèrent Mithra; les Assyriens la nommaient Mylitta, les Arabes Alitta.

Quand ils voulaient sacrifier à ces dieux, les Perses ne dressaient point d'autel, n'allumaient point de feu, ne faisaient pas de libations, ne se servaient ni de flûtes, ni de bandelettes sacrées, ni d'orge mêlée avec du sel; ils conduisaient la victime dans un lieu pur et la tête couverte d'une tiare couronnée de myrte; ils invoquaient le dieu, coupaient la victime par morceaux, en faisaient bouillir la chair, puis, après avoir étendu sur le sol l'herbe la plus tendre, ordinairement du trèfle, y posaient les morceaux de la victime et les arrangeaient avec soin. Le mage, qui était toujours présent à ces sortes de cérémonies, entonnait alors un chant sacré appelé une théogonie, puis celui qui avait offert le sacrifice emportait les chairs de la victime et en disposait à son gré (1).

Il est à remarquer qu'ici comme dans l'Inde, avant la réforme de Bouddha, il n'est permis à personne d'offrir un sacrifice sans qu'un mage (prêtre) y assiste. Le mage se fait, comme le brahmane, l'intermédiaire indispensable entre Dieu et l'homme. Les initiés modifièrent-ils cette coutume? Nous ne le pensons pas, nous n'avons pas trouvé de traces d'une réforme de ce genre; le pouvoir du prêtre était encore trop bien établi, trop grand; la philosophie comprenait bien que l'homme peut s'élever à Dieu par la prière ou la pensée sans que nul s'interpose entre ce Dieu et lui; mais dans les choses matérielles, dans les cérémonies où la pensée n'était plus seule à agir, où le corps prenait nécessairement une part active, la présence du prêtre était jugée utile.

Mais si l'action des initiés s'efface quand il s'agit du sacrifice en lui-même, elle apparaît d'une manière évidente dans la pensée et dans la forme des prières qui accompagnent toujours le sacrifice. Ici point d'individualité, point d'égoïsme dans l'acte secret qui unit l'homme au dieu qu'il invoque; en effet, il n'est pas permis à celui qui offre le sacrifice de faire des vœux pour lui seul en particulier : il faut qu'il prie pour la prospérité du roi et celle de tous les Perses en général, car il est compris sous cette dénomination (2).

(1) Hérodote, l. I, ch. CXXXII.
(2) *Idem.*

C'est la première application du principe de fraternité, application bien vague, bien incomplète encore, mais qui cependant indique déjà une ère nouvelle dans l'humanité, signale l'éclosion d'une grande pensée. Nous n'avons pas le droit d'être à cet égard bien sévères envers les initiés, nous ne pouvons pas avec justice leur reprocher de n'avoir pas donné à ce principe un développement plus large et plus vrai, de l'avoir appliqué avec plus d'efficacité, puisque, après tant de siècles, ce principe de la franc-maçonnerie ancienne et moderne est encore à l'état de germe, se débat dans les livres, mais n'est pratiqué nulle part dans toute sa sincérité, avec toutes ses conséquences.

Bien que la barrière posée entre les castes fût moins infranchissable en Perse que dans l'Inde, l'inégalité des conditions était cependant écrite dans la loi civile, et se faisait remarquer dans les rapports extérieurs des hommes entre eux. Quand deux Perses se rencontraient dans les rues, on reconnaissait à la manière dont ils se saluaient les conditions diverses auxquelles ils appartenaient; égaux, ils se baisaient à la bouche; si l'un était d'une naissance un peu inférieure à l'autre, ils se baisaient seulement à la joue, et si la condition de l'un était fort au-dessous de celle de l'autre, l'inférieur se prosternait devant le supérieur (1). Les initiés proclamaient l'égalité entre les hommes, et Zoroastre fait entendre les belles paroles que nous avons rapportées plus haut, enseigne aux hommes que dans le temple rois et sujets, maîtres et serviteurs sont égaux. La place publique appartenait à la société civile qui maintenait entre les citoyens une injuste inégalité, qui les contraignait, jusques dans leurs rapports d'amitié, à marquer, à constater par des signes apparents la supériorité des uns, l'infériorité des autres. Le temple appartenait aux initiés, il était l'asile de l'égalité; toute distinction entre les hommes cessait dans le sanctuaire.

Nous avons vu poindre le principe de la fraternité dans les prières du sacrifice; nous avons entendu la grande voix de Bouddha proclamer l'égalité des droits au sacerdoce, c'est-à-dire l'égalité des hommes vis-à-vis de Dieu; nous voyons quelques siècles après ce principe mis en pratique dans les temples. Marche bien

(1) Hérodote, l. I, ch. CXXXIV.

lente d'une idée grande et vraie, mais qui avait tant d'obstacles à vaincre.

Nous pensons qu'il faut attribuer aux initiés perses l'institution du baiser maçonnique conservé jusqu'ici dans les loges sous le nom de baiser fraternel; leurs coutumes dans la vie ordinaire semblent l'avoir fait naître naturellement. Les citoyens ont diverses manières de s'embrasser qui indiquent entre eux des différences sociales; les initiés adoptent le baiser à la bouche qui caractérise l'égalité des conditions dans la vie civile, et dès l'entrée du temple, il n'y a plus de roi, plus de guerriers, plus de prêtres, plus d'artisans, il y a des hommes. Le baiser fraternel, conservé dans la franc-maçonnerie tel qu'il se donnait chez les Perses égaux entre eux, doit donc avoir été à l'origine le baiser de l'égalité dans le temple.

Si, après ces grandes preuves de la filiation de notre ordre, il en fallait une autre, nous trouverions dans l'éducation des enfants en Perse une coïncidence avec nos trois premiers grades, qui semble indiquer que la vie ordinaire s'était imprégnée des idées répandues dans les symboles du temple. Ainsi, lorsque l'enfant a trois ans, le père doit faire pour lui une offrande à Mithra. Jusqu'à ce qu'il ait cinq ans, on ne doit pas lui apprendre ce que c'est que le bien et le mal, et, lorsqu'il commet quelque faute, lui dire simplement de ne pas la faire. A sept ans, il est tenu à suivre les préceptes de la loi. Ce sont là, les francs-maçons le savent, les âges des trois premiers grades.

Les manifestations du culte sont encore les mêmes chez nous que chez les Perses; les fêtes que nous célébrons sont, comme les leurs, relatives au renouvellement des saisons. Enfin, si nous dégageons leur religion de l'adoration des dieux inférieurs invoqués par la foule, et que le prêtre respecte, prie, mais n'adore pas, nous y trouvons un principe primitif, universel, presque unique, la reconnaissance et l'adoration de Dieu dont tout émane, maître de tout ce qui est bon, principe de toute justice.

La morale de cette religion est écrite dans un seul précepte qui peut se subdiviser en trois, et que voici textuellement, tel qu'il est écrit dans l'Izeschné, en tête du quatrième Ha, c'est-à-dire à la quatrième partie de la prière : « Soyez pur dans vos pensées,

» soyez pur dans vos paroles, soyez pur dans vos actions. »
Cette morale de Zoroastre est celle des francs-maçons, celle qui est enseignée à tous les hommes admis à l'initiation.

Résumons en quelques mots cette première période de l'histoire maçonnique, afin de pouvoir plus tard apprécier avec une rigoureuse exactitude les actes, la fidélité, les écarts des sociétés secrètes.

Sous le rapport religieux, un dieu est reconnu, un seul, incréé, dans le sein duquel tout naît, tout se développe, tout se transforme. L'adoration de ce dieu est le culte primitif de la nature établi d'après l'observation du système du monde. Son cortége se compose de SEPT planètes représentées par sept étoiles, ou le chandelier à sept branches; de quatre anges ou étoiles indiquant les quatre points cardinaux, les quatre saisons; de douze constellations dans lesquelles passe successivement le soleil, et qu'on retrouvera sous différents noms dans la mythologie de tous les peuples. Les fêtes sont celles des solstices, l'éloignement et le retour du soleil, ou, pour parler le langage des Perses, les fêtes de la destruction des productions d'Ahriman.

En politique, l'égalité entre les hommes est proclamée; ce principe est appliqué en ce qui concerne le sacerdoce; il est écrit dans les monuments les plus avancés de l'intelligence, les livres.

En philosophie, la lutte du bien et du mal est représentée par la lumière et les ténèbres; les initiés sont les prêtres de la lumière, les ennemis des ténèbres, c'est-à-dire qu'ils doivent propager le bien et combattre le mal; le temps viendra où le mal sera détruit, où le bien régnera seul; c'est là le but que doivent poursuivre les sociétés secrètes, jusqu'au jour où la terre, sans inégalité, deviendra le sejour d'hommes heureux, vivant sous la même loi, jouissant d'un bonheur inaltérable sous l'empire de la lumière.

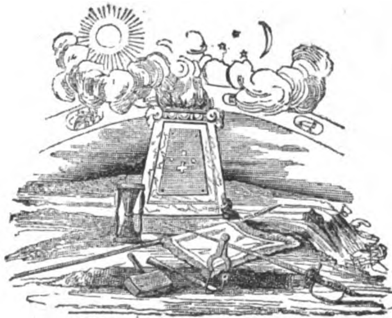
Le monde alors sera un grand temple où tous les hommes seront égaux.

Toutefois cette doctrine, identique d'abord dans l'Inde et dans la Perse, est modifiée par la différence de caractère des deux peuples, et la franc-maçonnerie, en posant des principes généraux et en laissant les hommes adorer Dieu comme ils l'entendent, a bien

compris que nulle religion ne saurait être universelle dans ses détails pas plus que dans ses rites, et que le génie des nations y apporterait toujours des altérations. C'est la non-intelligence de ce fait inévitable qui a amené souvent des guerres religieuses.

L'Indien, d'une nature molle et nonchalante, se livre à la contemplation, et, sans abandonner le dogme du dualisme des principes du bien et du mal, il croit vaincre ce dernier par le sacrifice de son individualité, par l'absorption de l'homme en Dieu ; il cherche, en un mot, le bonheur dans le repos. Le Perse, au contraire, vif, remuant, guerrier, aimant la lutte, maintient le dogme du combat dans son intégrité primitive.

Tel est le point de départ de la franc-maçonnerie en quittant l'Hindoustan et la Perse, d'où elle va pénétrer en Éthiopie et en Égypte.



CHAPITRE TROISIÈME.

La franc-maçonnerie en Égypte : marche de la foi maçonnique d'Orient en Occident. — Ancienneté de la civilisation en Égypte. — Gymnosophistes de l'Inde retrouvés en Éthiopie ; leur doctrine. — Gouvernement et religion des initiés. — Mythe d'Isis et d'Osiris ; Typhon ; Horus. — Explication de ce mythe ; le troisième grade symbolique de la franc-maçonnerie moderne le reproduit tout entier. — La religion a le système astronomique pour base. — Thèbes, capitale du gouvernement des initiés. — Saïs ; fête des lumières.



CONTINUANT sa marche de l'orient vers l'occident, la foi maçonnique devait rencontrer le Nil, s'arrêter sur ses bords, conquérir toute l'Égypte, terre mystérieuse comme l'initiation primitive, splendide théâtre de notre religion et de notre philosophie, sol qui tour à tour porte les plus brillants monuments de la civilisation et se courbe sous le joug de la plus affreuse barbarie. La franc-maçonnerie traversera, sur les rives du fleuve et dans le delta que ses branches enferment, les sept grandes périodes d'illustration, de ruines et de malheurs qui divisent l'histoire égyptienne. Elle règnera, souveraine aimée des peuples, s'élèvera, durant toute la période théocratique, à la plus haute splendeur qu'elle ait jamais atteinte, ni avant, ni depuis, et à son ombre les lois seront puissantes, les arts fleuriront, les monuments de marbre surgiront. Amoindrie par la révolution qui portera les Pharaons sur le trône, elle déploiera largement encore son activité et sa force; elle luttera les armes à la main lorsque Cambyse, conduisant les Perses à la conquête, aura pillé ses temples, ravagé ses palais; elle luttera pour rendre

l'indépendance à la patrie. Alexandre et les Grecs qui chasseront les Perses, Pompée et Caton qui recueilleront l'héritage des derniers rois grecs, les Arabes qui arracheront cet héritage aux Romains, les Turcs qui le prendront aux Arabes, la trouveront encore immobile comme le sphinx de granit assis à la porte de ses temples démolis. Elle fera entendre un écho, quand, venus de l'Occident, les croisés iront à la conquête du tombeau du Christ; elle leur jettera une dernière parole qu'ils rapporteront en Europe; enfin elle tressaillera sous la pierre qui la couvre, le jour où des Français, ses enfants, feront entendre un chant de liberté triomphante au pied des pyramides!

A ce moment elle croira revoir son Osiris, son soleil, son dieu; lumière d'un jour qui passera sur des décombres, rayon qui s'éteindra dans les sables du désert, date inscrite à côté des dates anciennes, ruine ajoutée à d'autres ruines! Alors l'ombre éplorée, les mains suppliantes, les regards tournés vers la France, se recouchera dans son linceul pour nous attendre.

L'historien s'égarerait en voulant rechercher les dates précises des époques égyptiennes dont les livres nous ont retracé les souvenirs. Sur les sables tourmentés par le simoun, dans les forêts consacrées aux divinités, sur les rochers de la Lybie, à travers les mille et mille canaux qui découpent les sinuosités du delta, du fond du sol fertile d'alluvion dont le Nil a recouvert ses bords sablonneux et stériles, du pied des palmiers gigantesques dont les branches flexibles et les larges feuilles s'élèvent vers le ciel et se balancent dans l'air, du milieu des capitales en ruines, on entend un écho lointain murmurer les traditions du passé, dans l'obscurité profonde d'une nuit que l'œil humain ne pourra jamais percer. Tout a sa voix dans cet immense désert : les astres autour desquels tourne éternellement notre terre; le fleuve qui féconde les champs brûlés par le soleil; les débris des temples et des monuments couchés dans l'herbe, recouverts par la mousse et le limon déposé par les eaux; les pyramides herculéennes, mystérieuses barrières opposées à l'invasion des sables tournoyant sous le souffle embrasé des vents; les tombeaux symétriques où dorment des générations éteintes, des dynasties oubliées; les grandes nécropoles où reposent six races de dominateurs et de

conquérants qui se sont chassés tour à tour, héritiers par la force de cette splendide contrée dans laquelle chacun renverse ce que ses prédécesseurs ont élevé; tout, jusqu'aux vallées qui gardent amoncelés les ossements blanchis des taureaux sacrifiés aux dieux; chacun de ces restes proclame des époques se disputant l'antériorité, crie des dates remontant plus haut dans l'antiquité.

Auquel entendre dans cette babel étrange d'accents divers, de prétentions confuses? Les flots bruyants du Nil mugissent leurs quarante siècles d'inondations périodiques constatées par les hommes; des ruines de Memphis s'élève une voix qui donne aux monuments une existence de quatre mille cinq cents ans; les prêtres du sabéisme murmurent du fond de leurs tombeaux cinquante-deux siècles d'observations astronomiques; la table de Manéthon offre à nos regards trente et une dynasties avant Alexandre et cinq mille huit cent soixante-sept ans avant l'ère chrétienne; Platon constate des faits antérieurs à lui de dix mille ans; Thèbes, la capitale de la théocratie avant la conquête de Ménès, le premier roi de la première dynastie, Thèbes, avec sa brillante civilisation, ses arts splendides, accuse une durée perdue dans la nuit des temps; les signes du zodiaque, qui tous, dans le cycle parcouru par le monde, sont destinés à marquer tour à tour les équinoxes, bourdonnent sur nos têtes, des divers points de l'écliptique, une première date de vingt-cinq mille années. Ainsi, des profondeurs de la terre, des rayons du soleil, s'élèvent et descendent des voix qui rejettent la pensée au-delà de toutes les limites connues, dans une obscurité que rien désormais ne pourra plus éclairer.

Les peuples de l'Hindoustan, s'élançant à travers le golfe d'Oman et le détroit de Bab-el-Mandel, ont-ils les premiers débarqué en Abyssinie et pénétré dans les déserts de Lydie? Les Perses, toujours impatients de terres nouvelles, toujours poussés en avant par le génie de la conquête, ont-ils porté leurs idées religieuses en Syrie? C'est là un problème insoluble; nous trouvons en même temps, confondus dans la même antiquité, dans l'Inde et dans l'Égypte, des doctrines identiques, le dogme des ténèbres et de la lumière, des mystères maçonniques analogues, une initiation presque semblable.

Dans le monde matériel, on voit l'astre vivifiant se lever avec splendeur et jeter ses rayons sur le monde, on suit sa course de l'orient à l'occident, mais il est si loin de la terre que tout un hémisphère est éclairé à la fois; dans le monde moral, la lumière n'apparaît pas tout d'abord aux regards de la foule, elle reste long-temps ensevelie dans les grottes de l'Inde et de l'Egypte, elle se propage sans jeter d'éclat, et quand elle apparaît tout-à-coup radieuse, éclairant les deux contrées, on ne sait plus où elle a commencé; elle éblouit, elle étonne, et l'on ne songe pas à rechercher où fut son berceau (1).

En quittant l'Inde, nous y avons laissé les philosophes gymnosophistes, initiés cachés dans les débris des temples de Bouddha renversés par la persécution, relevant en secret leur culte proscrit par les brahmanes; nous les retrouvons en Éthiopie dans l'antiquité la plus reculée, organisés en un collége.

Leur demeure était placée sur une petite colline, non loin des rives du Nil, dans le Méroé; ils se réunissaient dans un bois sacré pour traiter des affaires communes; l'égalité existait entre eux, et l'âge seul conférait le titre de chef suprême, d'hiérophante par excellence (2). Il avaient conservé l'habitude de l'Hindoustan de parler par symboles, menaient une vie austère, présidaient à l'éducation des enfants, et inspiraient aux peuples une vénération profonde; leur dieu était l'être immortel, principe de toutes choses; ne rien faire de mal était, disaient-ils dans leurs instructions, le plus bel hommage que l'on pût lui rendre. Nous trouvons chez eux le culte de la lumière et des ténèbres représentées par le soleil et par la lune; ils avaient consacré au premier un attelage de quatre chevaux blancs pour marquer sa rapidité et son éclat; à la seconde un attelage de bœufs, offrant l'animal qui sillonne la terre à l'astre qui en est le plus rapproché (3). On les

(1) L'Égypte arriva-t-elle, par la voie si lente de l'expérience et du progrès, au point d'avancement social où ses plus anciens ouvrages nous l'ont montrée? ou bien reçut-elle une science toute faite d'un autre peuple qui l'avait précédée dans cette voie de primitifs essais d'organisation sociale? Que de jours et d'années dans l'une et l'autre supposition ! CHAMPOLLION-FIGEAC, *l'Univers* (Égypte), p. 2.

(2) De l'Aulnaye, *Histoire des Religions*, p. 61.

(3) Héliodore, l. X, p. 175.

regardait comme les inventeurs de l'astronomie; la franc-maçonnerie marquait ainsi ses premiers pas sur cette terre nouvelle par des études profondes et des découvertes utiles à l'humanité.

Ces gymnosophistes étaient réputés en Égypte comme les dépositaires de toutes les sciences qui rendirent l'Éthiopie célèbre, et eux-mêmes considéraient les Égyptiens comme une colonie de leur pays, laquelle avait émigré sous la conduite d'Osiris (1). Ce nom d'Osiris est prononcé pour la première fois

(1) L'opinion selon laquelle l'ancienne population de l'Égypte appartenait à la race nègre africaine est une erreur qui a été long-temps adoptée comme une vérité. Les voyageurs au Levant depuis la renaissance des lettres, peu capables d'apprécier avec exactitude les notions que les monuments de l'Égypte fournissaient sur cette question importante, ont contribué à propager cette fausse idée, et les géographes n'ont guère manqué de la reproduire, même de notre temps. Une grave autorité s'était aussi déclarée pour cette opinion, et avait, pour ainsi dire, rendu cette erreur populaire. Tel fut l'effet de ce que le célèbre Volney publia sur les diverses races d'hommes qu'il avait observées en Égypte. Il dit dans son voyage que les Coptes sont les descendants des anciens Égyptiens; que les Coptes ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, et la lèvre grosse, comme les mulâtres; qu'ils ressemblent au sphinx des pyramides, lequel est une tête de nègre très caractérisée, et il en conclut que les anciens Égyptiens étaient de vrais nègres de l'espèce de tous les naturels d'Afrique. A l'appui de son opinion, Volney invoque celle d'Hérodote, qui, à propos des habitants de la Colchide, rappelle que les Égyptiens avaient la peau noire et les cheveux crépus. Mais ces deux qualités physiques ne suffisent pas pour caractériser la race nègre, et la conclusion de Volney, relative à l'origine nègre de l'ancienne population égyptienne, est évidemment forcée et inadmissible. Les faits observés la contredisent très formellement.

Il est en effet reconnu aujourd'hui que les habitants de l'Afrique appartiennent à trois races, dans tous les temps très distinctes l'une de l'autre : 1° les Nègres proprement dits, au centre et à l'occident; 2° les Cafres, sur la côte orientale, qui ont un angle facial moins obtus que celui des Nègres, et le nez élevé, mais les lèvres épaisses et les cheveux crépus; 3° les Maures, semblables, par la taille, la physionomie et les cheveux, aux nations les mieux constituées de l'Europe et de l'Asie occidentale, et n'en différant que par la couleur de la peau, qui est brunie par le climat. C'est à cette dernière race qu'appartenait l'ancienne population de l'Égypte, c'est-à-dire à la race blanche. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les figures humaines représentant des Égyptiens sur les monuments, et surtout le grand nombre de momies qui ont été ouvertes; à la couleur près de la peau qui a été noircie par la chaleur du climat, ce sont les mêmes hommes que ceux de l'Europe et de l'Asie occidentale. Les cheveux crépus et lanugineux sont les véritables caractères de la race nègre; or, les Égyptiens avaient des cheveux longs et de la même nature que ceux de la race blanche d'Occident. CHAMPOLLION-FIGEAC, *l'Univers* (Égypte), p. 26-27.

Les premières tribus qui peuplèrent l'Égypte, c'est-à-dire la vallée du Nil, entre la cataracte de Sienne et la mer, vinrent de l'Abyssinie ou du Sennaar. Les anciens Égyptiens appartenaient à une race d'hommes tout-à-fait semblables aux Kennous ou Barabras, habitants actuels de la Nubie. On ne retrouve dans les Coptes de l'Égypte aucun

dans l'histoire des sociétés secrètes; il y sera dès-lors éternellement répété, et, bien qu'il se modifie chez les différents peuples, il restera comme le représentant immortel du soleil, symbole de la lumière.

Osiris était l'Indra des Indiens, l'Ormusd des Perses; mais la métaphysique indienne, le dogme du dualisme de la Perse, vont en Égypte revêtir un corps moins transparent, une forme malheureusement matérielle; car l'ignorance des hommes prendra ce mythe pour être réel, elle en fera un homme, un héros, un dieu, et de cette première faute découleront les erreurs les plus monstrueuses, les crimes, les saturnales, les tyrannies qui souillent l'histoire des peuples.

Pendant la première période égyptienne à laquelle on donne une durée fabuleuse, les prêtres, initiés et initiateurs à la doctrine secrète, régnèrent sans partage; l'ordre sacerdotal et l'ordre militaire élisaient le pontife-roi qui était constamment choisi dans le premier de ces ordres; le collége des prêtres faisait les lois; la religion, qui embrassait toutes les branches de l'administration, était le lien puissant par lequel étaient unis les citoyens et les diverses parties de l'empire. On a depuis appelé cette période le règne des demi-dieux, l'histoire a accepté ce nom; il est probable que dans l'origine il signifiait simplement les prêtres, les représentants de Dieu, ceux qui gouvernaient au nom de Dieu. Dans cette période, le peuple n'est point soumis à un joug despotique, car il se réunit dans des assemblées appelées Panégyries pour faire connaître ses besoins, ses vœux, et pour indiquer aux législateurs ce qui touche à ses intérêts. Ainsi, dès le principe, l'initiation ne se borne pas à prêcher les grandes théories de liberté, elle les applique au gouvernement dans les pays où elle domine (1).

des traits caractéristiques de l'ancienne population égyptienne. Les Coptes sont le résultat du mélange confus de toutes les nations qui successivement ont dominé sur l'Égypte. On a tort de vouloir retrouver chez eux les traits principaux de cette vieille race. CHAMPOLLION jeune, *Mémoire historique sur l'Égypte.*

(1) Les sages égyptiens s'attachèrent avec une rare prédilection à tout ce qui était en soi vrai, utile et durable. Le bonheur de tous était le but de leur étude de l'homme et de la nature, étude éclairée par la constance, fortifiée par la solitude; et ces sages comprirent heureusement que, pour arriver à ce noble but, ils devaient se faire à la fois rois et pontifes; ils devinèrent aussi les véritables fondements de la société humaine,

Le personnage qui apparait au sommet de l'édifice religieux de l'Égypte est Osiris, mythe créé par les prêtres éthiopiens, par les gymnosophistes, conservateurs des doctrines secrètes de l'Inde et de la Perse. Osiris a plusieurs caractères : c'est d'abord le dieu incréé, principe de toutes choses, âme du monde, lumière intellectuelle; puis il devient, par une lente transformation assez naturelle à l'esprit des hommes, le dieu visible, source de toute chaleur, de toute vie, de toute fécondité, la lumière sensible, l'opposé des ténèbres, le soleil enfin. Cette première philosophie, si grande, si élevée, venue de l'Inde et de la Perse, s'obscurcit après les invasions des peuples pasteurs, et dans quelques contrées, dans le delta égyptien, par exemple, qui doit sa fertilité aux inondations régulières de son grand fleuve, Osiris cesse d'être le dieu universel pour être seulement celui de ce delta; c'est le Nil.

La révolution annuelle du soleil a donné naissance à la légende symbolique de ses pérégrinations, de son assassinat par Typhon, — le mauvais principe, les ténèbres, — de son corps retrouvé par Isis, — le principe femelle ou humide, — enfermé dans un tombeau, de sa résurrection, de son ascension au ciel; l'esprit égyptien fait l'application de cette légende au Nil, et, grâce à quelques subtilités, cette application, fort ingénieuse du reste, n'a rien de choquant.

Nous avons retrouvé dans l'Inde nos temples, nos principes, nos doctrines; en Perse notre initiation avec ses voyages, ses symboles, jusqu'aux paroles que nous prononçons dans cette cérémonie; le premier grade, celui d'apprenti, y est tout entier; la

et celle qu'ils créèrent en Égypte eut une durée que nulle autre n'égala et n'égalera jamais, témoignage irrécusable de la puissance des lois habilement appropriées à l'esprit et aux mœurs du peuple qu'elles gouvernent, et aussi des lumières, du désintéressement et de la probité du législateur.

Notre esprit s'émeut profondément au spectacle de cette organisation morale et politique de l'ancienne Égypte, qui semble être sortie des mains du Créateur toute dotée des institutions les plus nécessaires à son existence et à son développement social. On ignore en effet ses origines, et aux époques les plus reculées auxquelles la critique historique a pu remonter, elle a retrouvé l'Égypte avec ses lois, ses mœurs, ses villes, ses rois et ses dieux; et, en arrière de ces mêmes époques, il y avait encore des ruines d'époques plus anciennes. CHAMPOLLION-FIGEAC, *l'Univers* (Égypte), p. 2.

légende égyptienne d'Osiris va nous retracer complétement notre troisième grade, trait pour trait, mot pour mot. Notre deuxième grade, celui de compagnon, est indiqué dans les mystères égyptiens par les épreuves auxquelles étaient soumis les hommes nouvellement initiés, mais il n'y est pas retracé avec une ressemblance aussi frappante; nous ne le retrouverons que plus tard, chez un autre peuple. L'action exercée par les sociétés secrètes, différente suivant les époques et selon les peuples sur lesquels elle s'exerçait, fera facilement comprendre pourquoi ce deuxième grade n'existe pas en Égypte tel qu'il est donné aujourd'hui (1).

Écoutez le mythe égyptien conservé dans la franc-maçonnerie moderne sous un autre nom : Osiris épouse sa sœur Isis, et ils descendent ensemble sur la terre; Isis la première apporte aux hommes l'orge et le blé; Osiris invente les instruments de l'agriculture, donne aux habitants des rives du Nil les moissons et les lois, le mariage, le culte, la société civile. Il veut porter ses bienfaits à d'autres contrées, il s'en va parcourant le monde à la tête d'une armée nombreuse, subjuguant les peuples, non par les combats, le meurtre, le pillage, mais par l'attrait de la musique et de la poésie; belle image de l'initiation, grande leçon donnée aux hommes.

Pendant son absence, Typhon, son frère, le pervers, le représentant des ténèbres, cherche à s'emparer du trône de l'Égypte; Isis, qui commande au nom de son époux, déjoue les projets de Typhon. Osiris revient, et Typhon, qui s'est associé soixante-douze conjurés, allié à la reine d'Éthiopie, Aso la noire, invite son frère à un splendide banquet. Au milieu des joies, des plaisirs de la fête, Typhon et les conjurés se jettent sur Osiris, l'enferment dans un coffre qu'ils scellent avec du plomb, et le précipitent dans le Nil qui doit le porter à la mer. Osiris meurt ainsi, à vingt-huit ans, le 17 du mois Athyr (13 novembre).

Aussitôt les Pans et les Satyres se mettent à parcourir l'Égypte en poussant des cris de douleur. Isis apprend dans la ville de

(1) C'est quelque temps avant 1830 que le grade de compagnon, cessant d'être en France une continuation d'épreuves physiques, devint une magnifique allégorie rendue plus sensible par les cahiers de M. Désestang, qui a consacré toute sa vie à l'amélioration de l'ordre. La suite de cette histoire indiquera la source de ce second grade.

Chemmis la mort de son époux bien-aimé, s'abandonne au désespoir, puis se revêt d'habits de deuil et s'en va à la recherche du corps d'Osiris. Des enfants lui désignent la bouche Tanitique du Nil qui a entraîné à la mer la dépouille de son époux. Osiris, par une erreur reconnue plus tard, avait eu de Nephthys, sœur et épouse de Typhon, un fils naturel semblable à son père pour la sagesse et la bonté, mais qui portait une tête de chien, Anubis; Isis le prit pour l'aider dans ses recherches. Elles furent long-temps inutiles; le cercueil avait été jeté par les flots sur la côte de Byblos, au milieu des roseaux. Une bruyère (1), au pied de laquelle il s'était arrêté, avait grandi d'une manière si extraordinaire, que le coffre se trouvait enveloppé de son bois. Frappé de la beauté de cet arbre, le roi de Byblos le fit couper, et de cette tige admirable qui renfermait le corps d'Osiris fit faire une colonne qui soutenait les murs de son palais. Isis apprend ces détails, accourt tout éplorée aux portes de Byblos, et s'assied au bord d'une fontaine.

Les femmes de la reine l'y rencontrèrent; Isis releva gracieusement leur chevelure et y versa les plus doux parfums. A leur retour, elles parlèrent à la reine de l'étrangère et de ses talents merveilleux; la reine la fit venir et lui donna son enfant à allaiter; Isis le nourrissait en lui mettant le doigt dans la bouche au lieu de la mamelle, et la nuit, pour purifier son corps de ce qu'il avait de terrestre, elle le faisait passer dans les flammes. Elle-même, prenant la forme d'une colombe, voltigeait autour de la colonne, faisant retentir l'air de ses accents plaintifs. Une nuit que la reine, frappée de l'étrangeté de sa conduite, l'épiait en secret, elle jeta un grand cri en voyant son fils au milieu des flammes, et, rompant le charme, l'empêcha d'atteindre l'immortalité. Soudain Isis apparut sous les traits d'une puissante déesse, s'empara de la colonne, en retira le cercueil, puis rendit au roi de Byblos ce bois sacré qui fut déposé dans un temple où il a été adoré depuis. Alors, se précipitant sur le cercueil, Isis s'abandonna à sa douleur et poussa des cris si aigus que l'un des fils du roi en mourut de frayeur.

(1) L'*erica arborea;* quelques auteurs disent l'*acacia.*

Isis rapporta en Égypte le corps de son époux qu'elle pleurait toujours et songea à le venger; elle veut charger Horus, son fils, de ce soin pieux, se rend à Buto, où il était secrétement élevé, et cache le cercueil d'Osiris dans un endroit écarté. Typhon, qui chassait une nuit à la clarté de la lune, le découvre, reconnait le corps de son frère, le coupe en quatorze morceaux qu'il disperse de tous côtés. Isis revient, cherche de nouveau les membres épars d'Osiris, parcourt les sept bouches du Nil dans une barque faite de papyrus, retrouve les tristes débris à l'exception d'un seul, les organes de la génération, restés dans le fleuve qui chaque année fertilise l'Égypte par son débordement; puis elle transporte son époux à Philes et l'y ensevelit. A Philes fut dès-lors le lieu saint par excellence (1). Toutefois des tombeaux et des temples révérés par les peuples s'élevèrent dans tous les lieux où avait été retrouvé l'un des membres.

Cependant Osiris revient des enfers pour instruire son fils dans les armes, pour l'éprouver et pour l'animer. Horus rassemble ses fidèles; son parti grossit chaque jour; on marche au combat; Horus triomphe, et Typhon tombe vivant entre ses mains. Mais Isis brise les chaînes de ce cruel ennemi, et lui rend la liberté. Horus, indigné de cette action de sa mère, porte la main sur elle et lui arrache son diadème; Hermès remplace cette couronne par une tête de vache parée de ses cornes qui depuis resta le signe distinctif d'Isis. Typhon chercha de nouveau à ravir le trône à Horus, mais il fut banni par lui et relégué dans les déserts. Isis eut d'Osiris un enfant né après la mort de celui-ci, Harpocrate,

(1) L'île de Philes n'était accessible qu'aux prêtres ; chaque jour ils y offraient, au tombeau d'Osiris, trois cent soixante coupes remplies de lait (nombre égal à celui des jours de l'année dans sa plus ancienne forme), et cette offrande funèbre était accompagnée de lamentations avec des espèces de litanies. Un usage tout-à-fait analogue subsistait dans la ville d'Acanthus. Il est évident que ce culte avait un double rapport à la révolution annuelle du soleil et aux vicissitudes du Nil qui en dépendent ou y correspondent. Osiris était considéré comme le Nil et le soleil tout à la fois. Conformément à ces idées, fondement de la religion nationale, les Égyptiens n'avaient pas de serment plus sacré que celui-ci : « Par Osiris qui repose à Philes. » Les monuments découverts dans cette île révérée viennent parfaitement à l'appui.

Diodore de Sicile. Zoëga, *de Origine et Usu obeliscorum*, p. 286. Lancret, *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, p. 44. Creuzer. Hérodote.

qui vint avant le terme, mutilé, boiteux, enfant de la douleur et des larmes (1).

Tel est le mythe sacré qui fut le fondement de la religion égyptienne, la pierre angulaire des mystères de l'ancienne société, et qui vit encore tout entier dans ceux de notre époque. Les deux personnages principaux sont en réalité le soleil et la lune qui occupaient nécessairement le premier rang parmi les astres, et la fable sacrée s'explique tout simplement par leur mouvement comparé au zodiaque et aux astres paranatellons (2). Osiris est le soleil bienfaisant, qui féconde la terre, préside à la végétation universelle, fait éclore et murir les productions qu'il a fait germer dans le sein de la terre, et que celle-ci donne aux hommes, succession d'événements accomplis depuis le moment où le soleil revient sur notre hémisphère jusqu'à celui où il s'en éloigne pour passer vers les régions australes du monde.

Osiris est donc le soleil, dieu du labourage, bienfaiteur des hommes, versant sur eux ses richesses (3); le soleil, considéré comme bon principe, comme auteur des biens dont jouit l'humanité. Typhon est son ennemi, Typhon qui, dans la théologie égyptienne, est le mauvais principe, celui qui préside aux ténèbres; c'est Ormusd et Ahriman qui ont changé de nom en passant de la Perse en Égypte, mais qui continuent leur lutte éternelle. Il existait dans les philosophies indienne et persane un autre principe dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici, parce qu'il ne se liait que très faiblement au développement de notre histoire; il ne jouera pas dans la suite un rôle plus important, mais il prend un

(1) Plutarque, *D'Isis et d'Osiris.*

(2) Les paranatellons sont les astres pris hors du zodiaque, à droite ou à gauche de cette bande, qui montent sur l'horizon ou descendent dessous dans le même moment et durant le même temps que chacun des dix degrés de chaque signe met à monter ou à descendre. D'où il résulte qu'il doit y avoir aussi trente-six paranatellons qui, par leur lever ou leur coucher, se trouvent naturellement liés aux signes et aux tiers de signes, autrement aux trente-six subdivisions qu'inspectent les décans, et dans lesquelles sont distribuées les sept planètes chacune cinq fois. Ce nombre trente-six des décans et des paranatellons est précisément celui des figures ou constellations placées hors du zodiaque; car les anciens ne comptaient que quarante-huit figures célestes, douze dans le zodiaque ou dans les signes, et trente-six hors du zodiaque.

Dupuis, *Origine de tous les Cultes*, t. 1, p. 180.

(3) Jamblique, ch. XXXIX.

corps dans les mystères égyptiens, s'y personnifie; c'est le principe de la chaleur et de l'humidité comme sources de toutes choses, de la chaleur faisant dans la reproduction des êtres l'office du mâle, de l'humidité dans le sein de laquelle tout est fécondé, tout naît et se développe.

Cette pensée abstraite se matérialise dans la religion égyptienne, et les prêtres donnent à Osiris, dieu suprême, auteur de toutes choses, dieu-soleil, principe de chaleur et de fécondation, Isis, la lune, pour épouse; ils attribuent à celle-ci des aventures qui ne font que représenter ses courses, ses révolutions dans le système astronomique; l'administration du monde dépend d'eux, tous les corps sublunaires leur doivent leur nourriture, leur accroissement, durant la révolution annuelle qu'ils engendrent et les différentes saisons qui la partagent (1). L'action combinée de ces deux causes harmonise la température, produit la génération des êtres, car elles possèdent, l'une les qualités ignées et spiritueuses, l'autre les qualités humides et sèches des corps, et toutes deux une portion égale du principe aérien. Le soleil et la lune sont donc les modérateurs suprêmes de la nature universelle dont les parties élémentaires sont le principe spiritueux, le principe igné, le sec et l'humide, et enfin le principe aérien; ils sont les principes d'activité féconde et de bien que le ciel communique à la terre; ils ont donné aux hommes la civilisation, tout ce qui s'y rapporte et tous les bienfaits qui en découlent.

Le manteau d'Osiris est, comme celui d'Ormusd, d'une couleur lumineuse et éclatante, sans mélange d'aucune autre couleur qui puisse en altérer la pureté; sa teinte est une, simple et sans ombre (2). Osiris, au printemps, s'unissait à Isis, et versait en elle les semences de fécondité; celle-ci les répandait dans l'air, l'imprégnait de principes générateurs qui mettaient en activité la végétation universelle (3); le signe zodiacal du Taureau occupait alors l'équinoxe du printemps; de là le bœuf Apis, forme vivante sous laquelle était représenté le soleil-Osiris dans son union avec

(1) Diodore de Sicile, l. I ch. II, p. 14-15.
(2) Diodore, *De Iside*, p. 382.
(3) Diodore, *De Iside*, p. 359.

la lune-Isis, à cette même époque, alors que les deux astres répandent sur notre hémisphère la régénération et la fécondité; de là encore, lorsque la superstition obscurcit le sens symbolique du mythe d'Osiris et d'Isis, l'exigence qui voulut que le bœuf Apis, parmi ses caractères distinctifs, portât sur son épaule une marque représentant le croissant de la lune. Cette action féconde des deux astres fut encore, en Égypte, exprimée par des images que repoussent nos mœurs actuelles, que les initiés d'Égypte acceptèrent parce qu'elles avaient un sens vrai, mais qui n'ont jamais été admises dans les temples de la franc-maçonnerie moderne.

Au moment où le mythe primitif s'altère dans le delta et dans la partie inondée périodiquement par le grand fleuve, le Nil est regardé comme le dieu, comme Osiris lui-même; la terre fécondée par lui prend le nom d'Isis. C'était à l'équinoxe du printemps que l'on commençait à remarquer un sorte de mouvement dans l'eau du fleuve qui peu à peu se soulevait, en sorte que l'action du Nil sur la terre égyptienne concordait avec celle du soleil sur la lune. Cette connexité dut rendre l'erreur plus facile; l'Égypte est regardée tout entière comme le lit de son fleuve; ce qu'il n'arrose pas reste stérile; c'est le désert que les eaux du ciel ne peuvent pas fertiliser; c'est le domaine de Typhon. Ainsi s'explique la naissance d'Anubis. Isis est l'épouse féconde du Nil; Nephthys est l'épouse stérile de Typhon, et ne peut engendrer que par un adultère avec Osiris, c'est à-dire que le désert ne saurait être fécondé que par le Nil.

La religion nationale égyptienne est dès l'origine celle des initiés, le culte du grand architecte de l'univers représenté par le soleil, source de lumière; de longues observations, calculées d'abord sur la longueur des ombres méridiennes, conduisent à la connaissance de sa révolution annuelle; l'inspection des astres amène la découverte du mouvement oblique du soleil dans le cercle de l'écliptique; le zodiaque, avec ses douze signes, est inventé, ou plutôt la marche réelle des astres qui composent la sphère est traduite aux regards, rendue sensible pour tous; le système céleste est établi; sur lui va reposer le culte.

Les prêtres avaient inventé l'astronomie, l'observation des

phénomènes de la nature vint compléter le système général, et en même temps qu'ils développaient les éléments d'une science exacte, ils élargirent les bases d'une religion. L'année se divise en quatre saisons marquées par les changements de température; les saisons elles-mêmes sont subdivisées en douze mois indiqués par les douze signes de la bande zodiacale, où l'entrée successive du soleil est constatée par l'observation des étoiles placées en dehors de cette bande; le temps que le soleil passe dans chacune des constellations est mesuré, le zodiaque partagé en trois cent soixante jours ou révolutions amenant tour à tour la lumière et les ténèbres, auxquels on ajoute bientôt cinq jours complémentaires qui représentent le parcours entier du soleil.

Tout le culte extérieur aura l'astronomie pour base; les cérémonies rappelleront ces diverses évolutions; les fêtes sembleront avoir pour unique objet de célébrer le rapprochement périodique du soleil, de prier lorsqu'il s'éloigne. Mais les sciences ne pouvaient pas long-temps constituer une instruction secrète, et c'est en ceci que les historiens, qui ont écrit sur l'initiation sans l'avoir reçue, sur les mystères sans les connaître, qui se sont copiés tour à tour, ont propagé des erreurs qu'ils se transmettaient innocemment de l'un à l'autre. On comprend, à toutes les époques de la société, quelques hommes se perfectionnant ensemble dans un art manuel, obéissant à un intérêt particulier, à un intérêt d'existence ou de bien-être, repoussant ceux qui se présentent pour l'exercer, ne l'enseignant qu'à un petit nombre, qu'aux membres de leur famille, afin de ne pas se ravir à eux-mêmes, par la diffusion, leurs moyens de richesse, leurs ressources; on gémit de cet état de lutte intérieure, de cet antagonisme, de cette nécessité, si l'on veut, dans une mauvaise organisation sociale qui fait des hommes des rivaux au lieu d'en faire des frères; on ne les approuve pas, cependant on les comprend.

Mais il ne pouvait pas en être ainsi des chefs de l'initiation maçonnique, des dépositaires des sciences; les connaissances astronomiques que répandaient les prêtres égyptiens éclairaient les initiés sur les superstitions des masses, dont nous aurons à parler tout-à-l'heure; elles étaient le corollaire de la réception, de

l'admission aux mystères; elles n'en étaient ni le principal objet, ni la base. Elles ne constituaient pas une doctrine secrète, mais seulement une science peu connue; l'initiation avait un autre but, et ce but, nous allons l'expliquer, non point par induction, non point en cherchant quelques mots hasardés, épars dans les livres, mais en nous appuyant des auteurs anciens qui, frappés de ce grand fait de l'existence des mystères, en ont recherché et révélé la philosophie autant que cela leur était permis, quand ils avaient eux-mêmes reçu l'initiation.

Le dogme de l'immortalité de l'âme était né, et avec lui l'idée des récompenses et des peines; pensée consolante, civilisatrice, qui réformait toute une société livrée sans espérance à l'anarchie morale du matérialisme. De ce dogme découlaient naturellement des leçons de sagesse, d'équité, des règles de conduite, l'idée de la résistance aux appétits immodérés qui entraînent les hommes par une pente si rapide jusqu'à l'immoralité dégradante, des principes de fraternité, d'égalité entre les hommes, de liberté réglée par les lois. C'était là, tous les écrivains le constatent, la doctrine secrète des francs-maçons égyptiens, l'enseignement des prêtres, chefs des initiés, et constituant le gouvernement théocratique qui précéda l'avénement des Pharaons.

Dans cette période fameuse s'élève la ville de Thèbes, la capitale de l'empire que dirigent les prêtres initiés ; et, dit Diodore de Sicile, le soleil n'a jamais vu de cité d'une pareille magnificence. Son commencement est inconnu ; ses premiers jours se perdent, comme ceux du peuple égyptien, dans ces temps mystérieux qui n'ont point de date précise. Les historiens de tous les âges ont pour la plupart la folle habitude de chercher un fondateur à toutes les villes ; de là de longues disputes, mille contestations stériles qui ne font pas avancer la science d'un pas. A part quelques cités fondées par des rois, dans un but d'utilité souvent, dans une pensée vaniteuse parfois, mais qui ont bien soin d'inscrire leur nom sur ses monuments, les villes sont construites lentement par les populations; elles ne sortent pas de terre comme une plante. Au bord des mers, sur les rives des fleuves, quelques traficants se réunissent, quelques pêcheurs se rencontrent, se font des abris contre la fraicheur des nuits, contre

l'intempérie des saisons; ils s'assemblent sous un arbre pour délibérer, et l'ombre de la commune apparaît; ils entassent quelques pierres, y célèbrent les cérémonies de leur culte, y placent l'image de leur dieu, et le temple est indiqué; la famille s'accroît, les hommes attirent les hommes, les cités naissent, se développent, grandissent, s'entourent de murailles, se parent d'édifices. Quand elles prennent un nom, ceux qui les ont fondées dorment depuis long-temps dans l'oubli du tombeau.

Ainsi Thèbes fut bâtie; quelques hommes élevèrent d'abord sur la rive orientale du Nil des cabanes faites de roseaux empruntés au fleuve; la population devint plus nombreuse, jeta un pont sur les eaux, couvrit peu à peu la rive occidentale; une immense vallée s'étendait entre deux montagnes, Thèbes ne s'arrêta qu'à ces limites; les initiés y établirent leur principal collége, le siége de leur puissance; alors les édifices s'élèvent; on voit surgir du sol ces splendides palais, ces temples merveilleux, entre lesquels brillera ce temple fameux de Karnac dont les ruines couvrent encore la terre. Rien dans les temps modernes ne saurait donner une idée de cette grandeur : le temple de Karnac avait près d'une demi-lieue de circonférence (1); qui oserait dire ce qu'il renfermait alors de colonnades, de statues colossales, d'obélisques, en voyant ce qui reste encore après les dévastations de tant de siècles écoulés depuis sa splendeur déchue?

Cent quarante-deux colonnes en deux quinconces, dont vingt colonnes de onze pieds de diamètre, de soixante à quatre-vingts pieds de hauteur, composaient le principal portique, éclairé d'un jour mystérieux; après ce portique se trouvait une seconde entrée suivie de quatre obélisques de granit d'un travail précieux; trois étaient encore debout il y a quelques années à peine; peut-être à cette heure le vent de la destruction a-t-il passé sur eux! Le plafond du temple de Karnac, peint en bleu, était parsemé d'étoiles jaunes, dit un témoin oculaire de ces débris (2); et à cette description nous croyons voir la voûte étoilée de nos sanctuaires, comme nous l'avons revue en Perse. La porte par laquelle on

(1) Denon, *Voyage en Égypte.*
(2) Champollion jeune, *l'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 206.

pénétrait dans la seconde circonvallation du côté du nord était bordée de sphinx dont les socles existent encore; au-delà, dans une cour, s'élevaient des colosses de grès et de marbre blanc. Un second temple était enfermé dans l'enceinte; sa première porte était précédée d'une allée de sphinx à tête de taureau qui arrivait à un embranchement d'une seconde allée de sphinx à tête humaine, coupant une troisième allée de sphinx à tête de bélier; l'une en avait cent vingt, l'autre cent deux (1). Cette dernière joignait le temple de Karnac à celui de Louqsor. Enfin, dans l'enceinte générale on comptait quatre temples dont on voit encore les murailles en ruines, les colonnes tronquées, les statues mutilées. Deux obélisques d'un seul bloc de granit rose de cent pieds d'élévation, deux statues de quarante pieds, plus de cent colonnes, ornaient l'entrée du temple de Louqsor. Toutes ces magnificences s'étendaient sur la partie orientale de Thèbes.

La rive occidentale du Nil contient un nombre plus considérable encore de colonnes, de pilastres, de statues de prêtres colossales et taillées en cariatides, de monuments parmi lesquels sont le Memnonium, tombeau, temple ou palais, on ne sait plus lequel, une statue de soixante-quinze pieds de hauteur, une bibliothèque sur la porte de laquelle était gravée cette inscription : PHARMACIE DE L'AME. Idée bien digne de la franc-maçonnerie égyptienne!

Telle était cette capitale fameuse, alors que les initiés gouvernaient l'Égypte; c'est dans ces temples resplendissants qu'ils célébraient les mystères, là que les peuples accouraient à leur voix, venaient écouter la parole qui vivifie, qui régénère. Plus près de nous, en descendant le Nil, on trouvait dans le delta une autre ville, Saïs, où existaient un collége de prêtres renommé et un temple appelé depuis Naët, dans lequel était une chapelle faite d'un sol bloc de granit taillé dans les carrières d'Eléphantine et transporté à Saïs, qui en est à cent quatre-vingts lieues (2).

Les difficultés de locomotion semblaient être un jeu pour ce peuple auquel la civilisation prêtait tant de puissance; la terre

(1) CHAMPOLLION jeune, *l'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 206.
(2) *Id.*, *id.*

qu'il habitait, toute la basse Égypte, était le résultat d'atterrissements successifs produits par le Nil qui avait ajouté une contrée à la vallée de la Thébaïde en repoussant les bornes de la mer; le delta n'était que la dépouille de l'Abyssinie voiturée par le fleuve à près de trois cents lieues, et ce peuple, lui aussi, transportait à des distances considérables les colonnes, les obélisques, les chapelles, les temples; les flots lui avaient donné la terre, à son tour il prenait les rochers granitiques respectés par eux et ajoutait ainsi à une conquête une autre conquête plus merveilleuse encore.

L'histoire nous a conservé le souvenir des grandes solennités nationales qui attiraient vers le temple mystérieux des initiés de Saïs tout un peuple religieux et enthousiaste. Lorsque le temps de ces fêtes était arrivé, les Égyptiens s'embarquaient sur le Nil dans des bateaux splendidement éclairés, et tout le fleuve jusqu'à Saïs était couvert de ces navires descendant ou remontant son cours, et dont l'éclat dissipait l'obscurité de la nuit. Arrivés à Saïs, où les mystères se célébraient après le coucher du soleil, les Égyptiens allumaient des bougies autour du temple et autour des tentes, dans lesquelles ils campaient en plein air; les habitants de la ville entouraient leurs maisons de lampes placées à l'extérieur; c'étaient de petits vases remplis de sel et d'huile, avec une mèche nageant dessus et qui brûlait toute la nuit (1). En même temps, sur tous les points du pays, ceux qui ne pouvaient se rendre à la solennité faisaient brûler des bougies dans leurs villes, en sorte qu'à la même heure l'Égypte tout entière était illuminée (2). Si quelque étranger, ignorant ces coutumes, demandait, en passant sur l'une des branches du Nil, ou en regardant le delta du fond de la mer Intérieure, la cause de tous ces feux qui de la nuit faisaient le jour, on lui répondait : Ce sont les francs-maçons qui célèbrent la fête des lumières, et qui la célèbrent la nuit au milieu de ces splendides clartés, parce que l'initiation dissipe les ténèbres de l'esprit, comme la lueur des lampes chasse les ténèbres de la nuit.

Comme Thèbes, Saïs a subi les ravages du temps; la ville la

(1) Hérodote, l. II, § LXII.
(2) Hérodote, l. II, § CXI.

plus considérable du delta semble s'être abîmée dans les eaux; son collége de prêtres a été dispersé par la conquête; du temple fameux de Naët il ne reste aujourd'hui que des ruines, des colonnes tronquées, des sculptures mutilées qui servent d'appui à de pauvres cabanes de fellahs ignorant même que le sol foulé par leurs pieds fut consacré aux antiques dieux de leur patrie.

Il est inutile de rechercher quelles furent, à cette époque fameuse et unique dans l'histoire de la franc-maçonnerie, les épreuves imposées à ceux qui sollicitaient l'initiation; celle-ci avait plusieurs degrés, on comprendra facilement pourquoi. La doctrine secrète était devenue la religion dominante, la religion nationale, l'objet de la vénération de tous; elle n'avait plus rien à voiler, elle pouvait rendre publiques toutes ses connaissances. Ce n'était pas elle qui résistait à l'intelligence, qui s'enveloppait de voiles pour se cacher à ses yeux; mais, chargée de l'instruction des hommes, elle procédait lentement, comme aujourd'hui, dans l'étude des sciences, on commence par les choses les plus simples, les moins difficiles, pour ne pas rebuter l'esprit de ceux qui s'y livrent. Elle mesurait ses révélations successives à l'intelligence de ceux qui avaient obtenu l'initiation, de manière à ne pas les effrayer en leur montrant tout d'un coup le but qu'ils devaient atteindre, mais à les y conduire par degrés. A ce moment le mystère n'était plus en elle, mais les ténèbres étaient encore dans l'esprit des hommes; elle ne pouvait les dissiper que peu à peu. Ses épreuves étaient donc alors, comme aujourd'hui, beaucoup plus morales que physiques.



CHAPITRE QUATRIÈME.

Suite de la franc-maçonnerie en Égypte. Une révolution enlève aux prêtres le gouvernement du pays et fonde une monarchie héréditaire. — Le mythe d'Isis et d'Osiris est altéré. — Erreurs grossières du peuple égyptien entretenues par les prêtres. — Invention de l'astrologie; des talismans; on prête une âme, une intelligence, une vie, une influence sur le sort des hommes, aux constellations. — Divination; horoscopes; puissance prétendue de la lune; chiromancie; magie; nécromancie; sacrifices humains. — Empirisme; personnification des planètes. — Le bœuf Apis. — Aberrations. — Rôle de la franc-maçonnerie durant cette période. Sa philosophie, ses combats, ses souffrances.



ci commence pour les initiés une période nouvelle : une révolution se préparait; l'un des chefs des guerriers, Ménès, soulevait les soldats, arrachait aux prêtres le pouvoir, fondait un trône (1) et y établissait sa dynastie, la première des trente et une qui régnèrent avant la conquête d'Alexandre (2). Ce n'était pas assez d'avoir enlevé aux prêtres leur sceptre, il fallait échapper à la domination morale qu'ils exerçaient, il fallait s'éloigner de leur collége encore si puissant; Ménès éleva Memphis, qui fut depuis la résidence des Pharaons; l'Égypte eut la capitale des rois, comme elle avait la capitale des prêtres.

Durant la première période, la franc-maçonnerie égyptienne s'était appliquée surtout à perfectionner les lois, à civiliser les hommes, et la grande initiation qui fut connue plus tard sous le nom de Téleté fut en effet regardée comme propre à les élever

(1) 5867 ans avant Jésus-Christ, selon Manéthon.

(2) La couronne était héréditaire de mâle à mâle, par ordre de primogéniture; le frère succédait au frère mort sans enfants survivants, et, à défaut de fils, la fille succédait au père, et celui qu'elle épousait était le mari de la reine sans être roi.
CHAMPOLLION-FIGEAC, *l'Univers* (Égypte).

à un genre de vie meilleur et véritablement digne d'eux; toutefois il est probable que les prêtres, chefs de l'état, n'avaient pas suffisamment développé les grands principes de liberté, d'égalité, de fraternité, base de la doctrine secrète; les matériaux manquent pour les juger à cet égard avec impartialité; peut-être n'eussent-ils pas succombé dans la lutte contre l'ambition des guerriers, si, dominateurs de la société, ils lui eussent donné des lois satisfaisant à tous ses besoins.

L'ordre militaire ne pouvait voir sans jalousie la domination constante des prêtres; investi du droit de donner la couronne, il aspirait naturellement à la placer sur la tête de l'un de ses membres; si le droit de suffrage, dans cette grande circonstance, appartenait exclusivement aux deux premiers ordres, le peuple, on le comprend, a dû prendre peu d'intérêt à une révolution qui ne le touchait pas précisément, et s'abstenir de défendre un gouvernement qu'il ne contribuait pas à former. La révolution qui remplaça la souveraineté élective des prêtres par la royauté héréditaire des Pharaons n'aurait donc été que le résultat d'une lutte entre les deux principaux corps de l'état, à laquelle le peuple serait demeuré étranger. Cependant, il est si difficile parfois de bien juger les révolutions accomplies sous nos yeux, qu'il y a prudence à ne pas émettre une opinion précise sur des faits restés obscurs et passés il y a sept fois mille ans.

Après le renversement du gouvernement des prêtres, la franc-maçonnerie, la religion ne se renferma pas dans les temples; les rois durent compter avec elle, car elle était puissante encore; elle intervint dans les lois dont les prêtres restèrent les interprètes dans le gouvernement, puisqu'ils demeurèrent chargés de l'administration de la justice; cultivant les sciences, les arts, les lettres, elle disputa le pouvoir, elle le partagea souvent; mais de cette époque date pour l'humanité une époque de décadence désespérante. Les Pharaons, reconnaissant l'insuffisance des lois pour maintenir les peuples, appelèrent, eux aussi, la religion à leur aide. Les initiés avaient adopté le principe philosophique de la lumière et des ténèbres dans une lutte constante; le mythe d'Isis et d'Osiris leur montrait cette lutte toujours régulière dans sa perpétuité; on s'efforça de leur persuader que les dieux leur

donnaient jusque dans ce combat l'exemple d'un ordre que rien ne troublait, et que l'imitation de ces dieux, relativement aux institutions sociales, était le moyen le plus sûr de leur plaire : la politique commençait à s'étayer de la religion. Alors les symboles, simples d'abord, prirent un caractère grandiose, pompeux ; les sanctuaires offrirent aux regards des scènes merveilleuses empruntées à toutes les sciences connues et portées déjà à un point élevé ; les splendides décorations, un cérémonial imposant, une musique enivrante, des chœurs, des danses, furent employés à charmer les initiés, à les attirer à la célébration des mystères (1). On parla plus fortement aux sens en même temps qu'on parlait plus faiblement à l'esprit. Toutefois, il faut le constater encore, on n'oublia jamais de donner dans les grandes cérémonies des leçons de morale et de vertu, même dans les jours de délire.

Quelque affligeant que soit le spectacle de ces jours, il faut cependant l'offrir aux regards. Toute la religion égyptienne reposait sur le système astronomique ; il était la base du culte extérieur des initiés qui conservaient le dépôt de la science. La foule ignorante, toujours disposée à accepter les erreurs, les mensonges, fit peu à peu de ce culte élevé le plus informe chaos, l'assemblage de pratiques, de doctrines étranges, bizarres, cruelles ; elle se laissa aller à tout ce que peuvent enfanter l'imagination sans guide, la pensée sans savoir, la tendance religieuse sans principe.

Les initiés aux doctrines secrètes dans l'Inde avaient imaginé le langage des symboles ; c'était pour eux une nécessité impérieuse née de leur situation dans l'état, de la lutte qu'ils soutenaient contre la caste sacerdotale ; il fallait dissimuler la réalité sous l'emblème, et pour échapper à l'investigation de la puissance dont ils sapaient la base, et pour faire descendre des pensées philosophiques abstraites dans des esprits que nulle étude n'avait préparés à les recevoir.

En Égypte, pourquoi les prêtres qui l'apportaient de l'Inde conservèrent-ils le même système quand la situation n'était pas

(1) La musique employée dans les temples fit penser que les initiés en étaient les inventeurs. DUPUIS.

la même? Pourquoi des emblèmes quand la simple réalité ne devait ni blesser les regards, ni soulever des persécutions? Pourquoi le mysticisme quand la vérité pouvait être proclamée sans danger? Pourquoi des symboles qui, au lieu de rendre cette vérité plus palpable, plus claire, allaient au contraire l'obscurcir et jeter le peuple dans un dédale sans fin des plus grossières superstitions?

Faut-il chercher la solution de ce problème dans l'amour des hommes pour le merveilleux, amour que nous verrons à toutes les époques se produire et se développer? Ne fut-ce pas une faute qui se compliqua plus tard d'une indigne spéculation de quelques prêtres disposés à créer, à entretenir une superstition qu'ils exploitaient à leur profit, à semer l'ignorance pour recueillir la domination?

L'erreur résulta de ces deux causes; mais si la première était un malheur inhérent à la nature humaine, la seconde fut un déplorable calcul, un crime contre la raison. Aussi voyez ce que devint cette religion si simple dès le principe, si claire à l'origine. Les passages du soleil dans les douze signes du zodiaque deviennent les courses, les combats, les victoires du dieu. Chacun de ces douze signes sera le domaine d'une divinité particulière qui y règne souverainement, qui exerce sur la terre une influence heureuse ou fatale, qu'il faut par conséquent prier, conjurer, rendre favorable par des offrandes, par des sacrifices.

On voulut lire l'avenir dans les astres; on assura y arriver par l'inspection de l'état du ciel à un moment donné et par la combinaison des prétendues influences des corps célestes qui constituaient cet état.

Le soleil était regardé par tous les hommes comme l'astre bienfaisant par excellence, toujours fécondant, toujours favorable; on n'osa pas le destituer de ces qualités, de ces fonctions; il y aurait eu quelque danger à heurter de front les croyances populaires; alors on imagina que cette influence toujours heureuse du soleil pouvait être viciée au point de devenir funeste lorsque ses rayons sont réfléchis par un astre trop aride et trop chaud, ou trop sec et trop froid. Abusant ainsi des observations faites sur la température des saisons on prétendit deviner les

événements, les vicissitudes humaines, soumettre ces prévisions à des règles invariables. Les planètes furent regardées comme pouvant dessécher et engourdir, féconder et vivifier. Une couleur spéciale fut consacrée à chacune d'elles, et la combinaison de ces diverses couleurs fut un des éléments de l'horoscope.

Les astrologues divisèrent le ciel en douze parties, par imitation du zodiaque partagé lui-même en douze signes; ils les appelèrent les douze maisons du sort, leur prêtèrent une action sur l'avenir des individus, avenir déterminé par les qualités des divinités bienfaisantes ou malfaisantes qui habitaient ces maisons, qualités combinées avec les influences des planètes et des signes.

Cette absurde science de combiner des faits complétement étrangers l'un à l'autre, de tirer d'un hasard insignifiant un horoscope présenté comme certain, devint un art, et les peuples, soigneusement entretenus dans une croyance profitable aux prêtres, attachèrent la plus haute importance à toutes ces jongleries. Mais ce n'était pas assez de prédire l'avenir d'un homme; la folie alla jusqu'à individualiser une ville, un empire composé de tant d'êtres différents, de tant de passions opposées, soumis à tant d'événements qui résultent de faits extérieurs, de la sagesse ou de l'impéritie des gouvernants, et l'on voulut prédire leurs destins futurs.

Pour arriver à créer cet art, les prêtres donnèrent aux planètes des caractères symboliques, leur prêtèrent un sexe, une température, les supposèrent formées d'éléments, métaux, arbres, pierres, couleurs, qui tous correspondirent à une qualité de l'homme. Chacune de ces planètes eut un sceau ou talisman auquel fut attachée une vertu spéciale, à la condition qu'il serait fait d'or ou d'argent, de plomb ou d'étain fondu, gravé à tel jour, à tel instant qui se rapporte toujours au cours de tel ou tel astre.

Trois signes zodiacaux, combinés à l'instant de la naissance, déterminèrent la durée de la vie des individus.

Les quarante-huit constellations connues des Égyptiens deviennent des êtres animés, offrant dans leurs formes tout ce que la fantaisie, l'imagination, peuvent créer dans leur délire. Le signe du Bélier est Jupiter Ammon; une étoile, Cassiopée, est une femme assise sur un trône, tenant un fouet et un triangle. Le

Taureau est le bœuf Apis, portant sur son front une poule et des poussins. Les Gémeaux sont Hercule et Apollon. Le Grand-Chien est Anubis. Une réunion d'étoiles prend la forme d'un homme à cornes de bouc, tenant d'une main un serpent, de l'autre un bâton, ayant sur son bras une petite chèvre. Le Cancer devient Hermanubis, ou Mercure Ibicéphale. La Lyre se transforme en prêtre égyptien portant un instrument de musique. La Vierge est Isis moissonneuse; une des étoiles que l'on voit parmi ses paranatellons est un arbre portant dans ses branches un chien et un ibis. Le Bouvier est une tête de bœuf dont le col appartient à un homme et s'entoure de draperies. Dans le Scorpion s'élève Typhon, le mauvais génie, le dieu des ténèbres. Orion est un homme armé d'un javelot, un flambeau dans sa main, sur sa tête un oiseau. Le Capricorne est le dieu Sothis, Syrius, Anubis conduisant en laisse un capricorne à queue de poisson. L'année égyptienne commençait au moment où le soleil entrait dans les degrés du Capricorne; Sirius paraissait à l'horizon et annonçait la prochaine inondation du Nil; on en fit un chien fidèle aboyant quand vient le voleur. L'équinoxe du printemps est personnifié dans le dieu Pan, l'emblème de la puissance génératrice et nutritive de la nature. Le printemps lui-même et l'été deviennent un taureau et un lion traversant l'espace dans une barque à l'extrémité de laquelle est assise une femme.

Partout enfin le prêtre égyptien met des êtres spirituels, puissants, agissants, à la place des étoiles, des constellations, des signes représentant dans le principe la révolution annuelle du soleil, le passage successif des deux hémisphères de la lumière aux ténèbres.

Le prêtre se fait devin; il attribue aux astres une influence sur le caractère de l'enfant qui naît; l'astrologie, la plus fausse de toutes les prétendues sciences, est inventée. Il n'y avait que douze signes dans le zodiaque; donner à chacun d'eux une action toujours la même, c'était trop restreindre la série des horoscopes, enfermer ceux-ci dans une limite trop étroite; on créa des horoscopes pour les trois cent soixante degrés des signes du zodiaque, c'est-à-dire pour tous les jours de l'année. Ainsi, celui qui, né hier, eût été un compagnon fidèle, sera, né aujourd'hui, un mau-



vais compagnon. Un jour de différence dans la naissance suffira pour faire un impudique de celui qui eût été plein de chasteté, un fainéant de celui qui eût été laborieux, un esclave d'un riche, un sot d'un savant, un boulanger d'un roi. Des douze demeures du soleil, les unes lui étaient agréables, les autres odieuses, et, selon qu'il se trouvait dans celles-ci ou celles-là, il versait sur les enfants une influence fatale ou bénigne.

Voilà quelles ridicules superstitions on prêchait au peuple, comment on le dominait, car la puissance des astres pouvait être détruite par le prêtre dont l'empire s'étendait jusque sur le ciel et dont on payait les services. Triste et décourageant spectacle!

Quelle distance de la religion primitive, qui adorait le dieu principe de toutes choses en le personnifiant dans le soleil, de la doctrine qui établissait la lutte de la lumière et des ténèbres, à ces folies sérieuses imaginées par les prêtres qui tous, ouvrant à leurs divinations une route nouvelle, allaient aboutir au chaos? L'égarement de la raison humaine ne devait pas s'arrêter là.

La révolution mensuelle de la lune, fixée à vingt-huit jours, compta vingt-huit maisons dans lesquelles s'arrêtait cet astre, et chacune de ces maisons eut son génie particulier doué d'une qualité spéciale. Il était plus simple et tout naturel de nommer les constellations que rencontre en effet la lune dans son cours, mais où eût été le merveilleux? Il valut mieux créer ces repos de la lune et en tirer des horoscopes; la nomenclature des prédictions calculées ainsi de la révolution lunaire est immense, et présente tout ce que l'on peut enfanter de médiocre et de trivial dans ce genre; autant l'imagination avait été originale dans la représentation des images symboliques des signes du zodiaque, autant elle est pauvre et incolore dans ces pronostics; on croit entendre ces malheureuses sibylles de notre temps qui, pour quelques sous, disent la bonne aventure dans un jeu de cartes salies par leurs doigts ou dans un grimoire qu'elles ne savent pas même lire.

Les parties élémentaires de l'univers avaient reçu des noms de divinités (1); l'âme universelle, le *spiritus*, fut appelée Jupiter, le feu Vulcain, la terre Cérès, l'eau Océan et Thétis, l'air Minerve.

(1) Jamblique, ch. XXXIX.

Il ne suffisait pas aux prêtres d'avoir déifié les éléments, de les présenter à l'adoration des peuples; ils ajoutaient que ces cinq divinités parcouraient l'univers, se montrant aux hommes sous l'aspect des animaux sacrés, adoptant parfois aussi la forme humaine et d'autres figures; ils s'efforçaient de persuader que cela n'était point une fiction, mais l'effet réel de leur nature qui est d'entrer dans la génération de tous les êtres. Ainsi, une fort belle allégorie des éléments participant à la composition de tous les corps devint l'objet d'une superstition.

La source de revenus n'était pas encore assez grande; les prêtres égyptiens imaginèrent de lire l'avenir dans les lignes de la main et dans la configuration du front. Il fallait frapper l'imagination, séduire, et par conséquent ne pas trop s'éloigner des idées reçues; ils rattachèrent cette branche nouvelle de l'exploitation humaine au système astronomique, base de la religion; ils distinguèrent dans la main sept protubérances qu'ils rapportèrent aux sept planètes, et annoncèrent le tempérament, le caractère des hommes et les événements qui devaient marquer leur vie.

La magie fut alors inventée. On le sent, à voir cette étrange époque, l'esprit humain est en travail; il s'efforce de percer les profonds mystères de cette nature immense dont il n'aperçoit que l'enveloppe; il veut arriver jusqu'à Dieu; il s'élance sur les traces de tout ce qu'il croit pouvoir lui offrir la solution du problème inconnu. Il monte avec le soleil, parcourt avec lui les signes du zodiaque et cherche à sa clarté; il descend dans les ténèbres et demande aux constellations leur secret qu'elles gardent; il fouille les éléments, et, ne trouvant pas ce qu'il attend, entr'ouvre les entrailles de la terre pour arriver au secret qui fuit devant lui; tombé du ciel, remonté des profondeurs du sol, découragé mais non vaincu, il semble vouloir se reposer en poursuivant son œuvre dans l'analyse des hasards qui passent autour de lui. Alors, emporté tour à tour dans mille voies diverses, il évoque, la nuit, des ombres sur les tombeaux, et il croit les voir lui indiquant du doigt le but de ses désirs; il réfléchit dans un miroir les rides légères de l'eau et les interroge; des poissons courent en se jouant dans le fleuve, il demande une pensée à leurs nageoires inclinées; il jette de la cendre aux vents et veut savoir ce qu'il y

a où les vents l'emportent; les feuilles des arbrisseaux tremblent sous la tiède haleine de la brise, et il cherche une signification, une pensée dans leurs palpitations; le tronc d'un arbre retentit sous la hache du bûcheron, il demande à cette voix ce qu'elle crie; la fumée s'élance, il interroge ses formes aériennes, capricieuses, fantastiques, tour à tour chevelure et serpent, monstre et beauté; trompé toujours, il s'irrite, son ardent désir l'emporte, il a évoqué les ombres, maintenant il ouvre les tombeaux, et, dans l'inspection des cadavres étendus sur une pierre hors de leurs sépulcres, il veut lire le présent et l'avenir: toujours rien! Il marche encore, le sang des troupeaux coule sur les autels, et les crépitations des chairs fumantes sur un brasier sont encore muettes; alors la frénésie s'empare de lui, toutes les lois de l'humanité sont violées, foulées aux pieds, un homme renverse un autre homme sur les dalles d'un temple, lui ouvre la poitrine de son couteau, plonge ses mains ruisselantes dans le corps de la victime et demande à ses entrailles une révélation impossible.

Horribles résultats d'une tendance heureuse qui conduisait à la découverte des sublimes opérations de la nature, et que l'ambition des prêtres égara!

Nous avons parlé des talismans: chaque planète engendrera une certaine nature de maladies, et en même temps donnera naissance à des plantes propres à les guérir. Il y avait simplement à constater l'influence de la température, non point déterminée par l'apparition de telle ou telle planète, mais se faisant sentir dans le cours régulier des saisons en même temps que la planète était à tel ou tel point de sa révolution ordinaire, à dire quelles plantes naissaient, croissaient, fleurissaient ou se desséchaient durant cette même période; les prêtres aimèrent mieux établir des rapports absurdes entre la planète, la cause des maladies et les plantes présentées comme propres à les guérir. De là l'origine de ces talismans composés des mélanges les plus bizarres, dans lesquels sont triturés, pour en citer un seul, de la graine de pavot noir et de jusquiame, de la racine de mandragore, de la myrrhe et de la poudre d'aimant, pulvérisées et mises en pâte avec du sang de chauve-souris et de la cervelle de chat noir.

Il n'y avait pas assez de divinités: les planètes sont personnifiées,

ou plutôt on prête leurs noms à des êtres qui n'ont jamais existé, auxquels on donne un père, une mère, des enfants, et le ciel se trouve ainsi peuplé de milliers de divinités fantastiques. Les opérations de la nature ont toutes des attributs qui donnent naissance à des fables emblématiques, symboliques, acceptées par l'ignorance comme des réalités. Une fois dans cette route, la pensée ne s'arrête plus; l'ignorance est exploitée par le mensonge et l'ambition, — les trois mauvais compagnons qui ont tué Hiram, — et déjà l'emblème maçonnique est une réalité.

De l'adoption de toutes les chimères prêchées, présentées comme des faits réels, naît le dédale de la mythologie égyptienne qui se reproduira dans la religion de la Grèce et de Rome.

Chaque prêtre a sa portion des viandes sacrées, qu'on lui donne toutes préparées; il reçoit de même une portion de vin.

Les prêtres disent que les bœufs mondes appartiennent à Épaphus, le dieu Apis; aussi ont-ils choisi l'un d'eux pour examiner tous les poils des bœufs destinés au sacrifice, ont-ils pris soin d'indiquer dans leurs livres sacrés les signes particuliers auxquels ces animaux seront reconnus, de désigner un des leurs qui les marque en attachant à leurs cornes une corde faite d'écorce de byblos, y applique de la terre sigillaire sur laquelle il imprime son sceau. Nul ne peut, sous peine de mort, sacrifier un bœuf qui ne porte pas cette empreinte (1).

Entendez-vous ce bruit confus de pas, de cris d'hommes et d'animaux, piétinant dans des flots de vin répandu sur l'autel et autour de la victime, ces imprécations furibondes qui s'élèvent du sanctuaire avec une fumée chargée d'une horrible odeur, encens bien digne du dieu qu'on adore? C'est l'absurde sacrifice qui s'accomplit.

La victime est amenée, le feu pétille, le vin coule, et dans un affreux mélange se confond avec le sang qui bouillonne et fume; la tête tombe, et alors prêtres et peuple la chargent de malédictions et prient les dieux de faire retomber sur elle tous les malheurs qui les menacent, eux et leur patrie (2). La superstition

(1) Hérodote, l. II, § XXXVIII.
(2) Hérodote, l. II, § XXXIX.

mise à la place des grandes leçons des initiés, l'adoration des animaux, le spectacle dégoûtant du sanglant sacrifice à la place des hautes vérités, des sublimes leçons de l'initiation! Les prêtres descendront jusqu'à établir des théories sur la manière de brûler les victimes et de fouiller dans leurs entrailles. Le sacrifice fait en l'honneur d'Isis ne sera pas le même que celui offert à son époux; on ne consume une partie du corps qu'après l'avoir remplie de pain de pure farine, de miel, de raisins secs, de figues, d'encens, de myrrhe et de parfums; les flots d'huile coulent à la place des flots de vin, et, pendant que la victime brûle, ceux qui offrent le sacrifice se frappent tous, et quand ils ont cessé, on leur en sert les restes.

L'immolation du bœuf est générale, mais il n'est pas permis de sacrifier des génisses, parce qu'elles sont consacrées à Isis; on voit que la déesse a été l'objet d'une galanterie de la part des prêtres qui lui ont donné plus de priviléges qu'à son époux. Partout on montre plus d'égards pour les génisses que pour le reste du bétail; les différents nomes des l'Égypte ont adopté dans les sacrifices différentes victimes : Thèbes n'immole que des chèvres et respecte les moutons, parce qu'un jour Jupiter avait revêtu la toison d'un bélier et en avait porté la tête devant son visage, pour se montrer à Hercule qui voulait absolument le voir, mais dont il ne voulait pas être vu. Mendès, au contraire, épargne les chèvres et immole les brebis.

Les cérémonies diffèrent encore d'une ville à l'autre : les femmes qui vont à Bubastis se livrent à des gestes indécents; à Busiris, on se lamente, on se frappe, on se taillade le front avec des épées; à Saïs, on se borne à la belle fête des lumières; à Héliopolis et à Buto, on se contente d'offrir des sacrifices; à Paprémis, lorsque le soleil commence à baisser, quelques prêtres s'agitent autour de la statue du dieu, d'autres se tiennent debout à l'entrée du temple, armés de bâtons; les pélerins arrivent armés de même, et bientôt entre eux et les prêtres se livre un stupide mais réel combat (1).

Dans le plus grand nombre des nomes, les animaux, sauvages

(1) Hérodote, l. II, § LXIII.

ou domestiques, sont sacrés; qui les tue volontairement mérite la mort; qui les tue involontairement paie une amende fixée par les prêtres; mais si c'est un ibis, qu'il ait été tué à dessein ou non, on est réputé coupable et mis à mort. Il fallait trouver un prétexte à cette sévérité; on imagina que chaque année, au commencement du printemps, arrivaient d'Arabie en Égypte une grande quantité de serpents ailés, mais que les ibis allaient se poster près de Buto, dans une gorge étroite, à l'endroit où elle débouche dans une vaste plaine qui touche à celle de l'Égypte, et que là ils attaquaient et détruisaient les serpents ailés (1).

Ainsi, un combat simulé entre un oiseau et un serpent ailé, pour arriver à l'adoration d'un ibis! Pauvre humanité!

Les chats sont regardés partout comme sacrés; si un incendie éclate, on laisse brûler la maison, mais on sauve les chats; quand l'un d'eux vient à mourir, on se rase les sourcils, on embaume le corps, et on l'enterre à Bubastis; si c'est un chien, on se rase tout le corps, et les cadavres sont placés dans des caisses sacrées; les ibis sont transportés, après leur mort, à Hermopolis (2).

Les habitants de Thèbes et des bords du lac Mœris vénèrent et apprivoisent les crocodiles, leur mettent des pendants d'oreilles d'or, entourent de bracelets leurs pattes de devant, les nourrissent de la chair des victimes. Ceux d'Éléphantine, au contraire, tuent et mangent les crocodiles qu'ils prennent en jetant un appât à leur voracité. L'hippopotame est sacré dans le nome paprémite; il n'est qu'un animal ordinaire dans les autres.

L'imagination ne peut plus se mouvoir assez à l'aise dans le cercle immense d'animaux réellement créés par la nature; elle en invente pour les consacrer aux dieux. De ce nombre est le phénix qui paraît tous les cinq cents ans à Héliopolis, venant d'Arabie, et, sur ses ailes moitié pourpre, moitié or, apportant le

(1) Il y a dans l'Arabie, assez près de la ville de Buto, un lieu où je me rendis pour m'informer des serpents ailés. Je vis à mon arrivée une quantité prodigieuse d'os et d'épines du dos de ces serpents. Il y en avait des tas épars de tous les côtés, de grands, de moyens et de petits... Le serpent volant ressemble pour la figure aux serpents aquatiques; ses ailes ne sont point garnies de plumes; elles sont entièrement semblables à celles de la chauve-souris. HÉRODOTE, l. II, §§ LXXV-LXXVI.

(2) Hérodote, l. II, § LXVII.

corps de son père dans un œuf de myrrhe qu'il dépose dans le temple du Soleil (1).

Oiseaux sauveurs reposant sur les vents qu'ils battent de leurs ailes, animaux que la fantaisie a sacrés, nés d'un mythe dont les peuples ont oublié le sens, statues colossales de marbre et d'airain que l'imagination capricieuse a élevées sur un piédestal de granit et que la philosophie peut renverser d'un souffle, temples splendides où fument à la fois les parfums et le sang des victimes, ce n'était pas encore assez pour dominer ce peuple égyptien ; les rois voyaient les prêtres de trop près ; les populations se lassaient à entendre toujours la même voix ; oiseaux, monstres et statues gardaient un silence qui pouvait à la fin compromettre leur dignité en trahissant leur faiblesse, leur impuissance ; on fit parler les dieux. Hercule, Apollon, Minerve, Diane, Mars, Jupiter, Latone, rendirent des oracles du fond de leurs sanctuaires.

Alors les richesses affluèrent vers les temples; les rois voulurent connaître leurs destinées et celles de leurs enfants, l'issue des guerres qu'ils entreprenaient, des expéditions lointaines qu'ils confiaient à leurs officiers ou qu'ils dirigeaient eux-mêmes ; chacun tenta de se rendre la divinité favorable, et crut la fléchir ou la gagner par des présents ; les temples étincelèrent, au feu des bougies, de coupes d'airain ciselé, de cratères d'argent d'un poids énorme, de vases et de statues d'or massif enrichis de pierreries. Un luxe inouï d'offrandes grandissant en raison de la faiblesse, des craintes, des désirs, des passions des rois !

De là ces oracles ambigus dont les paroles sont arrangées avec assez d'art pour offrir un double sens ; de là ces prophéties que

(1) Héliopolis était entre le Nil et la montagne arabique. Une des principales villes sous les Pharaons, elle communiquait avec le Nil au moyen de canaux.

Elle était célèbre par les prêtres et les savants illustres qui, dans les beaux temps de l'empire égyptien, vivaient dans l'enceinte de ses temples. Les vastes bâtiments qui servaient aux initiations maçonniques subsistèrent long-temps après la ruine totale de la ville qui, sous l'empereur Auguste, n'offrait plus que les tristes débris de sa grandeur passée, protestant contre le vandalisme et la barbarie.

C'est dans ces édifices somptueux que les descendants dégénérés du peuple égyptien communiquèrent aux sages et aux législateurs de la Grèce l'initiation déjà altérée par la superstition et l'ignorance.

l'événement seul rend intelligibles; de là aussi ces plaintes scandaleuses que faisaient retentir dans les sanctuaires les ambassadeurs des rois déçus dans leurs espérances : Dieu, je t'ai comblé de présents, et tu ne m'as pas été favorable! Un marché entre l'homme et celui qu'il regarde comme son dieu! Aberration de l'esprit! abaissement de la raison! On croit voir déjà les portefaix de Naples secouant la corde passée au cou de la statue de saint Janvier, et lui adressant de dégoûtantes injures lorsqu'il ne se hâte pas assez, au gré de leur impatience, d'accomplir son miracle!... Et c'étaient des rois qui donnaient un tel spectacle!

Les Égyptiens en vinrent à ne plus adorer les dieux, mais leurs images, et cet égarement fut mis à profit par les rois habiles. Après la mort violente d'Apriès, Amasis, de la ville de Siuph, dans le nome Saïte, qui l'avait renversé et avait été forcé de le livrer à la fureur du peuple, monta sur le trône. Au commencement de son règne, la nation témoignait du mépris pour lui à cause de l'obscurité de sa naissance; le roi, entre autres choses précieuses, possédait un bassin d'or dans lequel se lavaient les pieds lui et les grands qui mangeaient à sa table. Il le mit en pièces et en fit faire la statue d'un dieu qu'il plaça dans l'endroit le plus apparent de la ville. Les Égyptiens ne manquèrent pas de s'y rassembler et de rendre un culte à ce simulacre. Amasis alors les convoqua et leur déclara que cette statue, pour laquelle ils avaient tant de vénération, venait du bassin d'or qui avait servi auparavant aux usages les plus vils. « Il en est ainsi de moi, » ajouta-t-il; j'étais plébéien, mais actuellement je suis votre roi; » je vous exhorte donc à me rendre l'honneur et le respect qui » me sont dus. » Il gagna par ce moyen l'affection de ses peuples, qui trouvèrent très juste de se soumettre à son gouvernement (1).

Ainsi, la religion altérée servait de moyen à la puissance; elle devenait une arme politique, l'une des plus profondes dégradations dans lesquelles les passions humaines puissent la faire descendre. Quand le culte public en est arrivé là, il n'est plus une communication entre le dieu et l'homme, c'est un mensonge entouré de pompe, un instrument entre les mains du plus fort et

(1) Hérodote, l. II, § CLXXII.

du plus habile, un calcul; un tel culte n'a plus de puissance réelle; réprouvé par les esprits éclairés, il n'agit plus que sur les ignorants, il a vécu, il est usé, il est destiné à tomber, à disparaître. L'histoire du monde nous offrira plusieurs exemples de cette nature; les fautes de cette époque se renouvelleront deux fois dans la suite des siècles avec des caractères analogues sinon identiques, ne différant qu'en raison de la diversité qui existera chez les peuples où elles se produiront; les causes de cette dégénérescence ressortiront des détails que nous serons appelés à donner, et apparaîtront, au surplus, nettement expliquées, dans le résumé qui terminera cet ouvrage.

Cependant tous les prêtres et tous les initiés n'avaient pas accepté le rôle déplorable que nous avons vu jouer à quelques uns des membres du sacerdoce, à la foule grossière et ignorante, confondant le symbole avec la réalité, adorant l'image matérielle sans remonter par la pensée à l'être qu'elle représentait; tous n'avaient pas souscrit à cette abdication de l'intelligence égarée dans des pratiques ridicules, perdue dans des cérémonies absurdes, abaissée devant cette fantasmagorie des sorts, des pronostics, des talismans, des herbes médicinales développées sous l'influence de telle ou telle constellation. Il s'élevait du fond des sanctuaires des voix courageuses comme on en trouve à toutes les époques d'abaissement, luttant, pour l'honneur de l'humanité, contre les égarements de la raison, l'oubli ou l'abandon des principes, contre la tyrannie des conquérants et l'humiliation de la patrie. Jamais un peuple ne se résout tout entier à une transformation dégradante, ne se jette sans exception dans les saturnales qui, à certains moments, entraînent les masses et font penser qu'une nation est plongée dans une sorte d'orgie enivrante.

Dans ces périodes douloureuses, décourageantes, au lieu de faire entendre des accents énergiques auxquels les peuples restent rarement insensibles, la science parfois garde un silence coupable, ou fait cause commune avec les dominateurs de la société; les chaires d'où devaient descendre la vérité, l'instruction, les leçons vivifiantes de la sagesse, retentissent de déclamations passionnées, de prédications calculées, soldées par la corruption; c'est peut-être le moment le plus triste de la vie d'un peuple, alors que

l'égarent ou le laissent sans guides ceux qui avaient mission de le diriger.

Toutes les forces, toutes les activités semblent n'avoir qu'un but, celui de se laisser entraîner dans le même tourbillon. Eh bien ! de toutes ces époques humiliantes que l'avenir prendra en pitié, dont il rougira, qui serviront de texte éternel à ceux qui combattent la grande et belle pensée de la perfectibilité humaine, qui veulent voir dans la société un esclave tournant toujours dans le même cercle, gravissant les degrés de la civilisation pour les redescendre ensuite, élevant et détruisant tour à tour ses monuments, inventant et oubliant successivement les arts et les sciences qui font sa gloire, de toutes ces époques, disons-nous, sort une éclatante protestation contre l'erreur publique. C'est d'abord une voix perdue dans un espace restreint, qui plus tard l'agrandit, y résonne, grossit, attire la foule et arrive à vibrer toute puissante ; c'est un timide rayon de lumière qui perce les nuages dans la tempête, un arc-en-ciel nuancé de belles couleurs, planant sur l'orage, un phare sur les écueils battus par les flots qui déferlent, puis une étoile reluisant sur un coin du ciel dans la profondeur des nuits, servant de guide aux vaisseaux !

Telle fut la franc-maçonnerie véritable. L'histoire des initiés en Égypte peut se diviser en deux périodes : durant la première, ils voient successivement grandir leur puissance, s'étendre leur empire ; dans la seconde, ils descendent à ce déplorable état que nous avons décrit tout-à-l'heure. Dans ce passage si lent de l'obscurité primitive des gymnosophistes fixés en Éthiopie, délibérant à l'ombre des bois, à cette grandeur, cette puissance, cette richesse qui fondent la société égyptienne, lui donnent des lois, la gouvernent, la dotent d'institutions fécondes, élèvent ces temples et ces palais splendides dont les ruines étonnent encore et attestent une civilisation inexpliquée jusqu'ici ; durant la période décroissante qui de cette hauteur verra s'abaisser l'Égypte jusqu'à l'esclavage assis sur les débris de ses monuments, il se trouvera toujours un certain nombre d'hommes, esprits supérieurs, qui garderont inaltérés les principes inflexibles de l'initiation maçonnique. Au milieu des pompes brillantes qui succédèrent à la simplicité première, ils se consacrèrent surtout à la propagation

des idées morales, à l'explication des allégories dont la religion, devenue nationale, empruntait encore le voile; ils conservèrent intact le dépôt des lumières, et, en les répandant, accomplirent fidèlement leur noble mission. Livrés à l'enseignement des hautes vérités philosophiques qui doivent servir de guide aux nations et qui rattachaient l'homme au grand architecte de l'univers, ils ne négligèrent pas la vulgarisation des idées politiques pratiques qui étaient la base de l'initiation, mais peut-être leur voix n'eut-elle pas assez de retentissement; on retrouve la trace de leur action constante, mais il n'est plus possible d'en constater exactement la puissance à ce moment de grandeur inouïe; dans tous les cas, elle ne sauva pas le gouvernement des initiés, le laissa succomber sous les efforts ambitieux de la classe militaire.

Ce petit nombre d'hommes fidèles ne courba point la tête; il ne se tut ni pendant le triomphe, ni dans les revers, et quand, après l'avénement du premier des Pharaons, il resta constant pour les masses que Mercure avait dicté à Ménès les lois données par celui-ci au peuple égyptien, mensonge tant de fois renouvelé depuis, que l'exploitation de la religion grandit, que sa décadence commença ou s'accrut, ces initiés s'adressèrent à la raison, combattirent l'enivrement des sens, remirent les dieux à leur place, tracèrent aux rois et aux prêtres les limites de leur pouvoir, essayèrent d'arrêter la dégradation de l'espèce humaine. Leurs voix ardentes ne purent être étouffées sous le bruit des cymbales retentissant dans les jours de fêtes solennelles; elles percèrent malgré les chants qui remplissaient les temples; elles continuèrent à se faire entendre au milieu de ces terribles révolutions de palais qui, comme un ouragan, emportèrent les dynasties, les remplacèrent par de nouvelles familles destinées à succomber comme les premières, couvrirent le pays de sang et de deuil.

Dans les moments où la religion se trouve le plus altérée, où les plus déplorables superstitions avaient remplacé un culte éclairé, où la société était arrivée au dernier degré d'abaissement, la philosophie maçonnique conserve son élévation, sa pureté. Écoutez l'un des écrivains qui ont étudié, pénétré, connu le sens des mystères : « J'ai appris des Égyptiens eux-mêmes l'esprit et » l'interprétation des symboles. Prends garde que l'image maté-

» rielle des choses symboliques s'empare de ton imagination ou » de tes oreilles; prépare-toi, au contraire, à percevoir la vérité » par l'intelligence. Regarde donc le Lutum comme signifiant » toutes les choses corporelles et matérielles, comme la puissance » nutritive et génératrice, comme toute forme saisissable de la » nature, agitée par les mouvements divers de la matière; comme » tout ce qui reçoit la chaleur de la génération ou s'y rapporte; » enfin comme cause première et fondamentale soit des éléments, » soit de la puissance qui réside dans ces éléments. Ainsi doit se » comprendre le Lutum. *(Ità se habet Lutum.)*

» Dieu, auteur de toute la nature, cause de la génération, des » puissances, de tous les éléments, est supérieur à tout et em- » brasse tout en lui; il est celui qui surpasse tout, immatériel, » incorporel, au-dessus de la nature, incréé, indivisé, tout par » lui-même et renfermé en lui-même, et de même qu'il contient » tout en soi, il se communique à toutes les parties du monde, il » brille en elles; de même qu'il est au-dessus de toutes choses et, » seul, épandu sur toutes, ainsi il en est séparé, hors de leur » atteinte dans son élévation, et par soi-même longuement dissé- » miné sur les puissances du monde et sur les éléments.

» Le symbole suivant confirme toutes ces pensées. Ainsi, Dieu » est assis sur le Lotus, et cela signifie sa suprématie, sa puissance » qui ne touche pas le Lutum; cela désigne encore sa supériorité » intellectuelle et céleste. Tout en effet dans le Lotus affecte la » forme circulaire, ses feuilles, ses fruits, forme à laquelle ré- » pond l'opération de sa pensée se mouvant comme dans un » cercle, c'est-à-dire agissant toujours dans les mêmes conditions, » avec un ordre égal, une sagesse égale. Dieu seul, vénérable, » saint, s'étend lui-même sur cet empire universel, se reposant » en lui-même; c'est pourquoi il est représenté assis. Lorsque » dans les symboles on voit Dieu dirigeant un vaisseau, cet em- » blème indique la puissance qui gouverne le monde. Comme le » pilote, distinct du vaisseau, se tient au timon, de même Dieu » tient le gouvernail du monde dont il est lui-même distinct (1).

» Les masses ignorantes adorent les animaux dont on leur offre

(1) Jamblique, section VII.

» l'image; pour les initiés, les animaux célestes, outre qu'ils sont » les signes du zodiaque, signifient les diverses forces que le soleil » répand sur toute la nature et les divers aspects qu'il donne à » toutes choses par ses courses, bien qu'il reste immobile, éternel » et puissant (1). »

« Il fault donc, non pas honorer telles bestes, mais par elles la » diuinité qui reluit en elles, comme en vn plus clair et plus » reluysant miroir, qui est selon nature, à fin que nous les répu- » tions comme instrument et artifice du dieu qui régit et gou- » uerne tout ce monde. Et ne fault pas penser qu'aucune chose, » n'aiant point d'ame ou point de sentiment, puisse estre plus » digne ny plus excellente que celle qui a ame et qui a sentiment, » non pas si lon mettait tout tant qu'il y a d'or ny d'esmerauldes » ensemble; car ce n'est point en couleur, ny en figures ou » polissures que la diuinité s'imprime; ains tout ce qui ne » participe point de vie, ny ne fut oncques de nature pour en par- » ticiper, est de moindre et pire condition que les morts » mesmes (2). »

Nous avons parlé du manteau d'Osiris, qui est d'une couleur unique et éclatante; Plutarque va expliquer ce symbole : « Les » habillements d'Osiris n'ont aucun umbrage, ny aucune variété, » ains sont d'vne seule couleur simple, à sçauoir de la couleur de » la lumière, car la première cause et principe est toute simple, » sans meslange quelconque, estant spirituelle et intelligible (3). »

Tout est symbolique dans le culte : les vêtements des prêtres, les parfums qu'ils brûlent le matin, ceux qu'ils brûlent au milieu du jour, et ceux dont ils parfument les temples à l'entrée de la nuit; Plutarque nous donne encore l'explication de ces emblèmes (4).

Égarés par ces allégories qu'ils prenaient malheureusement à la lettre, les peuples avaient rejeté bien loin d'eux le principe de l'unité du grand architecte de l'univers, de celui que Jamblique

(1) Jamblique, section VII.
(2) Plutarque, traduction d'Amyot, *d'Isis et d'Osiris*, p. 335.
(3) *Id.*, *id.*, *id.*
(4) *Id.*, *id.*, *id.*

appelle L'OUVRIER par excellence ; ils s'étaient fait plusieurs dieux. Les initiés n'ont qu'un dieu, qui n'a pas été créé, qui ne meurt point, mais qui prend des noms différents selon les œuvres qu'il accomplit.

Nous verrons plus tard un autre peuple disputer aux Égyptiens la priorité de cette pensée de l'unité de Dieu; elle existait chez les initiés, de nombreux monuments l'attestent; elle était aussi ancienne, sinon plus, que les sociétés secrètes, et ceux des prêtres d'Égypte qui ne furent pas des imposteurs la conservèrent sans altération.

Quand le vulgaire, entraîné par ses terreurs superstitieuses, par ses espérances irréalisables, insensées, trompé par le calcul de ceux qui abusaient de son ignorance, admettait sans réflexion que les destinées humaines dépendaient du hasard de la naissance sous telle ou telle constellation considérée comme exerçant nécessairement une influence heureuse ou néfaste, effrayante idée, contraire aux lois, aux mœurs, qui, dissolvant tous les liens de la société, devait la jeter vers un chaos sans issue, vers une anarchie morale épouvantable, dans laquelle la nationalité elle-même allait périr, les initiés avaient et enseignaient hautement une philosophie toute différente, tout opposée, qui sapait cet absurde système.

Écoutez-les encore : « Ils disent qu'il y a dans l'homme deux » natures, qu'ils appellent aussi deux âmes; l'une participe de la » puissance de l'architecte de l'univers, car elle émane de lui; » l'autre nous est donnée par le mouvement des mondes célestes. » Celle qui nous vient des mondes en subit l'influence; celle qui » découle de l'être intelligent, qui constitue en nous l'intelligence, » plane au-dessus de l'univers, et par elle nous sommes affranchis » des liens du destin (1). » Le dogme de la fatalité, qui comptera plus tard tant d'adeptes, faussera les notions du juste et du vrai, apprendra aux hommes à faire tranquillement de leur vie un sacrifice inutile, était dès le principe repoussé par les initiés, qui proclamaient que l'âme n'était pas soumise aux liens invincibles de la nécessité qu'on appelle le destin (2).

(1) Jamblique.
(2) *Id.*

On se demandera naturellement comment la voix des initiés avait si peu de puissance qu'elle laissait, malgré tous leurs efforts, le peuple livré à la plus déplorable superstition, aux pratiques les plus contraires à la raison. Hélas! à ce fait, malheureusement trop vrai, nous pourrions laisser répondre les francs-maçons d'aujourd'hui, qui savent avec quelle difficulté on fait pénétrer dans les esprits les idées les plus saines, les plus justes, et prêchées constamment depuis la naissance de leur ordre. C'est là l'histoire de l'esprit humain. Nous nous bornerons à citer un curieux exemple des difficultés qu'on éprouve à rectifier, même dans l'ordre matériel, une erreur répandue parmi les masses. Nous avons dit que les Égyptiens avaient d'abord divisé l'année en trois cent soixante jours; plus tard, quand on s'aperçut que ce premier calcul était erroné, et que pour la compléter il fallait y ajouter cinq jours et une fraction, on éprouva, à ce qu'il paraît, quelque résistance, et on inventa, pour faire adopter cette modification, une fable assez singulière: on imagina de dire que Mercure, jouant aux dés avec la Lune, lui avait gagné la soixante-dixième partie de toutes ses illuminations, et que, joignant l'une à l'autre chacune de ces parties, il en avait composé cinq jours qu'il avait ajoutés à l'année (1).

Plus tard, quand nous aurons à parler de la franc-maçonnerie chez les Israélites, qui la posèrent très nettement et rejetèrent ce qui s'y était mêlé d'étranger chez les Grecs et chez les Romains; quand nous arriverons à l'édification du temple de Salomon, à laquelle se rattachent aujourd'hui et l'ordre maçonnique moderne et les compagnonnages de divers corps d'états, deux associations maintenant distinctes et qui dérivent évidemment de la même source, nous verrons le mythe d'Osiris et de Typhon changer de nom en se reproduisant dans le meurtre d'Hiram assassiné par les trois mauvais compagnons. Nous l'expliquerons alors avec la plus grande clarté et dans toutes ses parties, en faisant comprendre le sens moral attaché à ce grand drame, à ce beau poëme de l'initiation; toutefois nous ne saurions quitter l'Égypte si pleine de souvenirs précieux pour nous, où notre ordre a été si puissant,

(1) Plutarque, *d'Isis et d'Osiris*.

où il a fleuri, où il a régné, sans faire remarquer que le sens élevé prêté par nous à ce symbole, en dehors de sa signification dans le système céleste, lui a été dès l'origine donné par les prêtres égyptiens. Les auteurs anciens qui ont écrit sur les mystères sont pleins de réticences qui leur étaient commandées par les lois des sociétés secrètes; on sent à chaque pas leur embarras; ils ne peuvent dire tout ce qu'ils savent, parce qu'ils ont fait serment de se taire, et Hérodote, entre autres, avoue nettement qu'il ne lui est pas permis de tout expliquer; cependant, à travers les voiles dont sont couverts tant de symboles, Plutarque a laissé percer le sens moral du mythe d'Osiris, et parfois, en l'écoutant, on croit ouïr un orateur maçonnique de notre temps. Ce n'est pas dans l'ordre physique seulement qu'il cherche la signification du symbole, dans l'éloignement ou le rapprochement du soleil qu'il la voit, dans ses rapports avec les constellations qu'il la trouve et la complète; il s'élève au-dessus de ce qui frappe nos regards, nos sens, pour ne parler qu'à notre intelligence. « Le désir d'entendre la » vérité est un désir inspiré par la divinité, et son étude est plus » sainte que la garde ou l'édification d'un temple. Le savoir et la » science appartiennent à Isis; Typhon, son adversaire, son » ennemi, enflé et enorgueilli par son ignorance et par l'erreur, » dissipe et efface la sainte parole que la déesse donne à ceux qui » suivent ses préceptes. Dans notre âme, l'entendement et la » raison qui la guident, la conduisent, enfantent tout ce qu'elle » renferme de bon; c'est Osiris ; la partie passionnée, violente, » déraisonnable, folle, de l'âme, c'est Typhon (1). »

Les épreuves morales ont été constamment, en Égypte, les plus importantes, celles qui servaient plus spécialement à déterminer le degré d'instruction qu'il convenait de donner aux néophytes, ou, pour parler le langage d'aujourd'hui, les grades auxquels ils pouvaient aspirer. Elles duraient d'ordinaire trois mois, et la condition des récipiendaires, leur savoir, le rang qu'ils occupaient ou auquel ils devaient prétendre dans la société, servaient de règle à ces épreuves. Avant de subir les examens, ils avaient de longs entretiens avec les prêtres, assistaient à des instructions.

(1) Plutarque, *d'Isis et d'Osiris*.

Ceux-ci faisaient deux conférences par jour en présence du néophyte. Dans celle du matin, l'un d'eux expliquait les principes généraux de la religion égyptienne; il ÉTABLISSAIT la notion d'UN DIEU UNIQUE qui avait conçu le monde par son intelligence avant que de le former par sa volonté. Dans la conférence du soir, on ne traitait que de morale; un des prêtres exposait d'abord les règles générales des mœurs dont il faisait ensuite l'application à des cas ou à des exemples convenables à la condition de l'aspirant, après quoi d'autres prêtres proposaient des difficultés qui étaient résolues par le premier. L'aspirant n'y parlait point; mais dans les conversations familières que les prêtres avaient entre eux deux fois par jour, on le laissait dire tout ce qu'il voulait, non sur la religion, mais sur la morale, et on répondait à ses questions et à ses objections.

Cette liberté qui durait quarante-deux jours donnait lieu à l'aspirant de manifester le fond de son âme, et les prêtres apportaient une grande attention à étudier son caractère et ses inclinations. Lorsque le soir du quarante-deuxième jour était arrivé, on prévenait l'aspirant que le lendemain il entrerait dans un silence de dix-huit jours, durant lesquels il ne lui serait pas permis de dire un seul mot, ni de faire même aucun signe qui représentât sa pensée, pour quelque raison que ce pût être, excepté s'il était malade, et alors il devait l'indiquer en mettant la main sur son cœur. On le traitait avec soin; mais, après sa guérison, il fallait recommencer cette épreuve qui s'appelait la *purification de l'âme*, à quelque jour des trois mois qu'il en fût demeuré. L'aspirant avait des livres, des tablettes, et un style pour écrire ce qu'il voulait, en toute liberté. Douze jours lui étaient donnés pour recueillir par écrit ou dans sa mémoire ce qu'il avait appris dans les conférences et dans ses lectures; il pouvait alors s'entretenir avec les prêtres. Le moment était venu où, en dévoilant la rectitude de son jugement, les connaissances qu'il avait acquises dans l'étude, soit avant, soit depuis le commencement des épreuves, en mettant à nu ses idées, ses sentiments sur des points élevés de morale, de politique, de religion, il allait conquérir, marquer sa place dans la hiérarchie de l'initiation. Trois questions lui étaient proposées embrassant les objets les plus vastes que la

philosophie puisse aborder ; on l'interrogeait sur ses opinions relativement à la divinité, sur les principes de la moralité individuelle, sur la mission que la société humaine est appelée à remplir, sur les caractères distinctifs de l'héroïsme, de la vertu, sur les devoirs du citoyen envers la patrie, envers ses semblables, sur la forme gouvernementale qui convient le mieux à un peuple, sur l'application des préceptes de liberté, d'égalité, base des mystères, sur les moyens de les faire triompher; il avait neuf jours pour préparer ses réponses; mais, durant ce temps, il était astreint au jeûne au pain et à l'eau, devait garder le silence le plus complet, et couchait dans le sanctuaire, derrière la statue d'Isis. Après ce laps de temps commençait la manifestation qui durait douze jours (1).

Les épreuves physiques ont joué aussi un grand rôle dans l'initiation aux mystères égyptiens; mais tout concourt à prouver qu'elles furent en usage seulement pour les hommes que l'on voulait élever aux degrés supérieurs, elles eussent été impossibles pour la foule d'hommes et de femmes qui fréquentaient les temples.

Ces épreuves paraissent avoir été longues et pénibles, et tous les auteurs qui ont fouillé ces arcanes représentent les récipiendaires comme exposés souvent à perdre la vie dans les longs corridors souterrains, les lacs mornes, les espaces embrasés qu'il leur fallait traverser avant d'arriver au sanctuaire, où éclataient à la fois la lumière aux regards, la révélation à l'esprit.

Les mystérieux détours du splendide labyrinthe aux douze palais, reproduits dans les entrailles de la terre, étaient-ils consacrés aux initiations? Quelques unes des pyramides ont-elles servi à cette préparation qui marque si profondément le passage du néophyte de la vie ordinaire à une vie nouvelle? Les larges bases sur lesquelles reposent ces masses imposantes élevées vers le ciel, si exactement orientées qu'elles en indiquent scrupuleusement les quatre points, ont-elles couvert de leur ombre les cérémonies dans lesquelles on révélait à l'initié l'unité de Dieu, tandis qu'à la surface la foule adorait ses emblèmes vivants, ses statues de mar-

(1) Séthos, liv. III et IV.

bre, d'airain ou d'or, se faisant ainsi autant de dieux que le Grand Architecte de l'univers avait d'images? Le secret en est demeuré caché dans ces profondeurs. La grande pyramide de Gizeh date de cinquante et un siècles avant Jésus-Christ (1), celles de Méroé, dans cette Éthiopie où nous avons vu renaître les gymnosophistes de l'Inde, sont plus anciennes encore, et peut-être, durant cette longue période où les mystères furent en honneur, quelques unes des pyramides ont-elles prêté leurs sombres caveaux aux cérémonies de l'initiation.

L'existence d'un puits large et profond reconnu dans l'une des trois pyramides restées debout à Sakkarah a pu donner quelque valeur à l'opinion qui en fait le théâtre des épreuves physiques de la franc-maçonnerie de cette époque (2). Dans cette hypothèse, rien de plus dramatique, de plus saisissant que la description donnée par Thomas Moore.

« Je montai à la pyramide, et je m'avançais à la recherche du » ressort secret, quand, à une certaine distance, j'entendis un » grand et lugubre bruit auquel répondirent tous les échos du » cimetière. Il venait du grand temple sur les bords du lac, et » c'était le retentissement de ses portes, que l'on nommait *portes » d'oubli*, tournant cette nuit sur leurs gonds pour recevoir dans » leur enceinte un mort nouvellement amené.

» Je doutai un instant si je n'abandonnerais pas mon entre- » prise ; l'hésitation ne fut que momentanée. Je touchai le res- » sort de la porte ; peu de secondes après j'étais dans le passage

(1) Grâce aux récentes découvertes de la science, on a pu fixer avec certitude la date de quelques unes des pyramides ; celle de Souphi, appelée pyramide de Chéops, date de 5112 ans avant Jésus-Christ ; elle a 150 mètres de hauteur ; sa base a 238 mètres 50 centimètres.

(2) Il y avait quarante-huit pyramides à Sakkarah ; quarante-cinq n'offrent plus que des débris, trois ont résisté aux efforts du temps ; l'une d'elles, appelée pyramide à degrés, composée de six étages superposés, est la seule qui soit vide à l'intérieur. C'est là que se trouve un large puits dont la profondeur n'avait pas encore été constatée en 1845, ou que du moins rien n'indiquait. Communique-t-il par des souterrains aux anciens temples de Memphis? Cela est possible, mais nous l'ignorons. Quant aux autres pyramides fouillées jusqu'ici, elles sont toutes en maçonnerie pleine, et percées seulement d'étroits couloirs, de petites chambres qui auraient pu être nos *chambres des réflexions* et y ressemblent assez, mais qui ne permettent pas d'admettre qu'elles aient jamais servi aux grandes cérémonies des mystères.

» de la pyramide, et ma lampe me donnant la faculté d'en suivre » les détours avec moins de lenteur, je me trouvai promptement » dans la galerie, à la porte de la chapelle.

» Une lampe brûlait sur une châsse de cristal; la froide image, » une croix placée sur la poitrine, avait le regard tranquille, » comme volontairement résignée à la solitude de la mort, de » toutes les solitudes la plus complète. J'avais perdu toute trace » de l'objet de mes recherches, et je me préparais lentement à » reprendre mon chemin vers la terre, lorsque, levant ma lampe » pour quitter la chapelle, je reconnus que la galerie, au lieu de » se terminer en cet endroit, tournait brusquement vers la gau- » che, et promettait de conduire plus loin dans ces sombres retrai- » tes ; et, sans autre réflexion, je m'avançai avec empressement.

» Pendant quelque temps je me trouvai resserré dans des dé- » tours semblables à ceux que j'avais rencontrés à la suite de l'es- » calier de descente ; ensuite le passage s'élargit en une longue et » étroite galerie, de chaque côté de laquelle était alignée une ran- » gée de corps morts placés debout, et dont les yeux de verre » jetaient sur mon passage un éclat qui paraissait surnaturel.

» Arrivé à la fin de cette galerie, je reconnus que le sentier ne » s'étendait pas plus loin. Le seul objet que je pusse discerner à la » lueur de ma lampe, qui à chaque minute s'affaiblissait de plus » en plus, était la bouche d'un puits immense s'ouvrant devant » moi, et me montrant un gouffre d'obscurité affreux et sans » fond. Je me rappelai alors avoir entendu parler de tels puits » comme servant quelquefois de passage aux prêtres. M'appuyant » donc sur son bord, je le considérai avec inquiétude, cherchant » à y découvrir quelque moyen de descendre dans cet abîme ; » mais les côtés étaient droits et unis comme le verre, étant en- » duits tout autour de cette poix noire que la mer Morte jette sur » ses bords (1).

» Après un plus attentif examen, je découvris cependant, à la » profondeur de quelques pieds, une sorte d'échelon de fer » s'avançant très peu en saillie, et au-dessous un semblable degré » qui, bien qu'à peine visible, était tout juste suffisant pour

(1) Du bitume.

» déterminer un pied aventureux à s'y hasarder. Assujétissant sur » ma tête ma lampe qui était creuse en dessous, de manière à » pouvoir tenir comme un casque, et ayant, par ce moyen, le » libre usage de mes mains, je posai avec précaution un pied sur » la première marche de fer, et je descendis dans le puits.

» Jusqu'à une profondeur considérable je trouvai de semblables » degrés, régulièrement espacés, et j'avais déjà compté près d'une » centaine de ces marches, lorsque l'échelle cessa tout-à-coup et » m'ôta toute faculté de descendre plus bas. En vain j'étendis un » pied pour chercher quelque support, les côtés unis et glissants » étaient tout ce que je rencontrais. A la fin, baissant la tête pour » faire arriver plus bas la lumière de ma lampe, j'aperçus une » ouverture ou fenêtre justement au-dessus de la marche sur » laquelle était mon pied; et, concluant de là que nécessairement » le chemin devait suivre cette direction, je m'introduisis, non » sans quelque peine, dans cette ouverture.

» Je me trouvai alors dans un difficile et étroit escalier dont les » marches étaient taillées dans le roc vif, et descendaient en spi- » rale dans la même direction que le puits. Tout étourdi par cette » descente qui semblait ne devoir jamais finir, j'atteignis enfin la » dernière marche, et, là, une paire de massives portes de fer se » trouva directement sur mon passage, comme pour me fermer » tout-à-fait le chemin. Gigantesques comme étaient ces portes, » je reconnus, à ma grande surprise, que la main d'un enfant les » aurait pu ouvrir avec facilité, tant leurs immenses battants » cédèrent promptement au moindre de mes efforts.

» Je n'eus pas plus tôt passé ces portes, qu'elles, firent en » retombant l'une sur l'autre, un bruit qui aurait éveillé la mort » elle-même. Il semblait que chaque écho, à travers cet immense » monde souterrain, depuis les catacombes d'Alexandrie jusqu'à » la vallée thébaine des rois, eût saisi et répété ce fracas de ton- » nerre.

» Étonné comme je l'étais par ce bruit surnaturel, mon atten- » tion fut néanmoins attirée par le subit éclat d'une lumière » douce, réchauffante, et pour moi aussi bienvenue que le sont » les étoiles du Sud au marin arrivant dans sa patrie, après avoir » long-temps erré dans les mers du Nord. Regardant d'où venait

» cette lumière, je vis, au travers d'une arcade, une longue avenue illuminée, s'étendant à perte de vue, et d'un côté garnie de buissons d'arbustes odorants, tandis que de l'autre régnait un long portique en arcades élevées, d'où sortait la lumière qui remplissait tout l'espace. Au retentissement produit par les échos succéda un chœur de musique qui paraissait venir de plusieurs vastes salles dans l'intérieur de ces brillantes arcades. Parmi les voix j'en pouvais distinguer quelques unes de femmes, dont les tons clairs et argentins dominaient tous les autres et formaient le principal agrément de cette harmonie.

» Je courus vers l'arcade, mais je la trouvai fermée par un treillis dont les barreaux, quoique non visibles à quelque distance, résistèrent à tous les efforts que je fis pour les rompre. Pendant que je faisais ces inutiles tentatives, j'aperçus à gauche une ouverture sombre, caverneuse, et qui semblait conduire dans une direction parallèle à celle de la file d'arcades éclairées. Tout mon sang se glaça à l'aspect de ce passage que je ne pus regarder qu'en frissonnant. Ce n'était pas tant de l'obscurité qu'une sorte de demi-clarté livide et effrayante, accompagnée d'une moiteur semblable à celle des cavernes de la mort, et à travers laquelle, si mes yeux ne me trompaient pas, je voyais passer de pâles et sinistres fantômes.

» Regardant avec inquiétude autour de moi pour découvrir quelque issue moins redoutable, je vis sur les vastes battants de la porte par laquelle j'avais passé courir une flamme bleuâtre et tremblotante qui, après avoir erré quelques secondes sur le sol obscur, se rassembla successivement en caractères de feu et forma les mots suivants :

« Vous qui voulez tenter ce passage terrible, c'est la vie ou la mort; mais jamais ne regardez en arrière.

» Vous qui aspirez à être ici purifiés par les terreurs du feu, de la terre et de l'air,

» Si vous affrontez les dangers, les peines et la mort, de nouveau vous vous élèverez à la lumière;

» Vous vous élèverez à la lumière avec ce divin secret maintenant dérobé à la vue par les voiles du sanctuaire.

» Mais si... »

» Ici les lettres se fondirent en une surface lumineuse plus ter-
» riblement intelligible que les mots les plus expressifs.

» — Suis-je donc, m'écriai-je, dans la voie de cette mystérieuse
» promesse, et le grand secret de la vie éternelle sera-t-il en ma
» puissance?—Oui, sembla répondre dans les airs une voix céleste
» que j'entendais, dominant les chants du chœur par la suavité
» de ses accents.

» Je me plongeai dans l'abîme. Au lieu de ce demi-jour vague
» et ami des fantômes qui d'abord avait frappé mes yeux, je me
» trouvai dans une obscurité épaisse beaucoup moins horrible,
» mais à ce moment bien plus fâcheuse, ma lampe, qui pendant
» quelque temps ne m'avait été d'aucun usage, étant près d'expi-
» rer. Résolu néanmoins de m'aider de sa dernière lueur, je tra-
» versai d'un pas rapide cette ténébreuse région qui semblait
» moins resserrée et plus ouverte à l'air que tout ce que j'avais
» parcouru. Peu après l'éclat d'un grand feu m'annonça qu'une
» première et sérieuse épreuve allait commencer. A mon appro-
» che, des tourbillons de flamme s'élevèrent de tous côtés, dé-
» ployant une furie capable d'effrayer des courages bien plus
» familiarisés que le mien avec les dangers.

» En face de moi, et tout-à-fait sur ma route, était un bosquet
» des arbres les plus combustibles de l'Égypte, le tamarisque, le
» pin, le baumier d'Arabie. Autour de ces arbres étaient entortil-
» lés des serpents de feu qui, s'enlaçant avec rapidité de branche
» en branche, éparpillaient la flamme de tous côtés, et de tous
» ces arbres ne faisaient qu'un brasier immense. L'incendie fut
» aussi subit que celui des plaines de roseaux en Éthiopie, dont la
» lumière pendant la nuit s'étend jusqu'à la distance éloignée des
» cataractes du Nil.

» Ma seule issue était au milieu de cette forêt enflammée. Je le
» voyais, et pas un instant n'était à perdre : l'embrasement s'éten-
» dait de toutes parts avec rapidité; déjà l'étroit sentier était
» environné de flammes. Jetant ma lampe désormais inutile, et
» couvrant ma tête d'un pan de ma robe, je m'aventurai dans ce
» feu, tremblant de tous mes membres.

» Aussitôt, comme si ma présence eût donné une nouvelle acti-
» vité à l'incendie, de tous côtés la conflagration devint générale.

» Les arbres faisaient un immense bouquet de feu au-dessus » de ma tête ; les serpents suspendus aux branches enflammées » me lançaient une pluie d'étincelles. Jamais l'activité et la pré- » sence d'esprit ne furent plus nécessaires. Une minute plus tard, » et je périssais. L'étroite ouverture par laquelle j'étais si promp- » tement entré se ferma aussitôt derrière moi, et, comme je » regardais en arrière pour considérer l'épreuve que j'avais subie, » je vis que tout le bois n'était plus qu'une masse de feu.

» Ayant enfin échappé à ce premier danger, j'arrachai d'un des » pins une branche enflammée, et avec ce seul guide, presque » sans pouvoir respirer, je m'avançai en grande hâte. A peine » avais-je fait quelques pas que le chemin changea brusquement » de direction, et s'inclina en une pente assez rapide. Ainsi que » j'en pus juger à la lueur de ma branche de pin, il devint plus » étroit, et je sentis sur mon front un air froid et humide comme » celui du voisinage des eaux. Bientôt mon oreille fut frappée du » bruit des torrents mêlé avec des cris de détresse, comme ceux » de personnes en danger de périr. A chaque pas s'augmentait le » bruit de la chute des eaux, et enfin j'aperçus que j'étais entré » dans une immense caverne, du milieu de laquelle, aussi » impétueuses qu'un torrent d'hiver, se précipitaient les eaux » dont j'avais entendu le fracas. Sur leur surface flottaient » d'étranges figures, semblables à des spectres, et jetant ces cris » aigus que leur inspirait l'effroi des précipices où elles couraient » s'abîmer. Ma course ne pouvait se diriger qu'à travers le torrent. » Il y avait de quoi être épouvanté, mais mon courage était ma » seule ressource. J'ignorais ce qui m'attendait sur la rive oppo- » sée, car tout était enveloppé dans une obscurité impénétrable, » et la faible lumière que je tenais à la main ne pouvait arriver » jusque là. Écartant toute autre pensée que celle d'aller en avant, » du rocher où j'étais je m'élançai dans les flots, espérant qu'avec » ma main droite je pourrais résister au courant, tandis que, de » l'autre, je tâcherais de tenir au-dessus de ma tête ce reste de » branche allumée aussi long-temps qu'elle pourrait durer, et » m'en servir de guide pour me diriger vers l'autre bord.

» Mes efforts devaient être longs et pénibles. Plus d'une fois » emporté par l'impétuosité des eaux, je me laissais aller comme

» destiné à suivre ces apparitions qui ne cessaient de passer
» auprès de moi, courant s'abîmer dans quelque gouffre invisible.

» A la fin, comme mes forces étaient presque entièrement épui-
» sées, et au moment où les derniers débris du rameau allumé
» s'échappaient de mes mains, j'aperçus dans l'eau une double
» balustrade bordant une suite de degrés qui s'élevaient perpen-
» diculairement au-dessus des flots, et dont le sommet paraissait
» perdu dans d'épais nuages. Je n'avais fait qu'entrevoir, car ma
» lumière expirante ne m'avait pas permis d'en discerner davan-
» tage; mais ce fut assez pour ranimer mon courage et mes forces.
» Ayant alors les deux mains en liberté, je fis des efforts si déses-
» pérés qu'au bout de quelques minutes, je sentis que mon front
» heurtait la balustrade, et un instant après mes pieds furent sur
» les degrés.

» Quoique ne sachant point où me conduisait cet escalier, j'en
» montai les degrés; mais je n'étais pas encore arrivé bien haut,
» lorsque je vis avec un horrible effroi que chacun de ces degrés,
» à mesure que mon pied l'abandonnait, se brisait sous moi, me
» laissant au milieu des airs, sans autre alternative que de conti-
» nuer à monter par cet escalier d'un moment, et sans même
» savoir s'il pourrait me supporter.

» Pendant quelques secondes, je continuai à monter sans avoir
» au-dessous de moi rien que cette effrayante rivière où j'enten-
» dais tomber les fragments de l'escalier, à mesure que chaque
» degré s'écroulait sous mes pas. C'était un moment de rude
» épreuve. Cette balustrade, sur laquelle je m'étais appuyé en
» montant, devint tremblante sous ma main, tandis que le degré
» auquel j'allais me confier chancelait sous mon pied. A cet ins-
» tant, mon œil fut frappé d'une lueur momentanée, comme
» serait celle d'un éclair, et je vis suspendu à ma portée un grand
» anneau de bronze. Par instinct je le saisis; au même moment,
» l'escalier et la balustrade s'abîmèrent sous moi, me laissant sus-
» pendu par la main dans le vague de l'air; et comme si, par
» quelque magique pouvoir, cette énorme bague eût été en asso-
» ciation avec tous les vents du ciel, je ne l'eus pas plus tôt tou-
» chée qu'elle sembla avoir mis en mouvement toutes les sortes
» d'ouragans et de tempêtes qui jamais aient rempli les rivages

» maritimes de naufrages et de morts. Au milieu de cette bataille » des éléments, chaque nouvelle bouffée de sa furie menaçait de » me réduire en atomes, comme une voile mise en pièces par la » tempête.

» Je fus enlevé comme par un millier de tourbillons, et, au » milieu de cet assourdissant chaos, je me sentis tourner en l'air » comme une pierre dans une fronde, tant que ma tête finit par » se troubler. Mes idées se brouillèrent, et je me crus presque sur » cette roue du monde infernal, de laquelle, à ce que l'on dit, » l'éternité seule peut nombrer les rotations.

» Force humaine n'aurait pu tenir plus long-temps à une si » rude épreuve. J'étais à la fin sur le point de lâcher prise, lors- » que tout-à-coup la violence de la tempête se calma; je cessai par » degrés d'être tourbillonné dans les airs, et je sentis l'anneau » descendre doucement avec moi, jusqu'à ce que, heureux comme » un marin qui touche la terre après un naufrage, je me retrouvai » encore une fois sur un terrain solide.

» Au même moment, l'air fut rempli d'une lumière de la plus » délicieuse douceur. Une musique comme celle dont on est bercé » dans les songes se faisait entendre dans le lointain, et mes yeux » recouvrant par degrés la faculté de voir, il se déploya devant » eux un spectacle trop brillant peut-être pour les rêves de l'ima- » gination, mais cependant vivant et réel... J'allais courir... un » prêtre m'arrêta et me dit : La victoire sur le corps a été rem- » portée, suis-moi (1). »

Après toutes les épreuves physiques et morales, le jeûne, le silence, les instructions, les réponses aux trois questions posées à l'aspirant, celui-ci recevait enfin l'initiation, qui se terminait par une procession brillante dans laquelle l'initié paraissait la tête couverte d'un voile qui dérobait ses traits. Il était entouré d'un

(1) Thomas Moore, *l'Épicurien*, chapitres VI et VII. — Après avoir revêtu d'un style plein de chaleur et de charme le récit qu'il a emprunté à l'auteur de *Séthos*, Moore a cru devoir attaquer très vivement les mystères égyptiens auxquels il a opposé le christianisme. Il est à regretter que cet écrivain n'ait pas été lui-même initié ; il eût compris combien la franc-maçonnerie ancienne se rapprochait du christianisme, dont elle a préparé la venue, et qui a réalisé une partie des promesses qu'elle-même faisait à l'humanité.

cortége militaire afin de lui rappeler qu'il devait être toujours prêt à servir sa patrie; devant lui marchait un char triomphal traîné par quatre chevaux de front, mais sur lequel il ne montait jamais, pour témoigner qu'il n'attend pas même les honneurs que ses grandes actions pourraient mériter. Première leçon publique de modestie qui n'a pas été sans influence peut-être sur l'ignorance où nous sommes des noms des plus zélés d'entre les initiés de la franc-maçonnerie, de ceux qui, dans ces premiers temps, ont porté le plus haut la gloire de notre ordre.

Cette manifestation publique de tous les peuples où l'initiation aura pénétré, que nous retrouvons en grande partie, de nos jours encore, dans les États-Unis d'Amérique, a servi de modèle aux processions catholiques de la Fête-Dieu, qui en reproduisent à peu près toutes les dispositions, dans lesquelles on retrouve jusqu'aux jeunes filles parées de fleurs marchant devant le tabernacle. L'initiation égyptienne, après avoir proclamé l'unité de Dieu qu'elle représentait par l'emblème d'une croix, unité qui est la base du christianisme, devait lui prêter encore ses cérémonies les plus imposantes.

Des femmes furent admises à l'initiation égyptienne; pour signe distinctif de leur admission aux mystères, elles portaient dans leur chevelure une cigale d'or, symbole consacré au soleil.

Il ne suffisait pas à l'activité des initiés de conserver et de répandre les doctrines, de prêcher des leçons de morale, de sagesse, de politique, d'en donner le pacifique spectacle dans les temples, dans l'administration, dans la conduite privée; la vie des peuples a des époques qui imposent d'autres obligations à ceux qui aspirent à diriger les hommes. A certains moments, la parole n'a plus assez de puissance, ce sont des actes qu'on demande à l'orateur; il serait malvenu à semer la guerre et à regarder partir les bataillons en leur indiquant la route seulement du geste; il doit alors descendre de la tribune et ceindre l'épée. Ainsi firent les initiés.

Quand, précurseurs de ces autres barbares qui tant de fois se sont rués contre les peuples civilisés, les hordes des Hyksos ou peuples pasteurs, venues en armes des contrées orientales, s'abattirent sur Memphis, sur la moyenne et la basse Égypte, 2082 ans avant l'ère chrétienne, s'emparèrent du pays, en dispersèrent ou

en opprimèrent les chefs, brûlèrent les villes, renversèrent les temples, plantèrent leurs tentes nomades sur les débris mutilés, mirent la barbarie à la place des arts, la tyrannie à la place des lois, les initiés ne s'enfermèrent pas dans leurs sanctuaires. La plus haute leçon de morale publique qu'ils devaient aux populations habituées à obéir à leur voix ne pouvait plus découler de leurs discours, mais de leurs actions; ils avaient une mission à remplir quand l'ennemi envahissait la patrie; ils ne reculèrent pas devant elle; comme aujourd'hui, ils portaient un glaive, et ils savaient pourquoi on le leur avait donné. Pendant deux siècles et demi, on les vit lutter dans les insurrections qui avaient pour but de chasser les dominateurs de l'Égypte, et de tous les points, des deux rives du Nil, d'Héliopolis, asile des rois, de Bubastis, de Memphis, s'élancer contre la ville de Tanis, dont les barbares avaient fait leur rempart, entre deux branches du fleuve, entraînant les peuples au nom de la liberté.

De si nobles efforts furent couronnés par la victoire : les conquérants étrangers, que l'historien Joseph dit être des Juifs, que d'autres auteurs appellent des Scythes, furent enfin en partie chassés, en partie réduits en captivité; les Pharaons retrouvèrent leur puissance perdue, aidés par ceux-là même qu'ils avaient autrefois dépossédés du pouvoir, mais qui faisaient taire tout ressentiment particulier dans le danger commun.

Ce courage ne devait pas sauver des persécutions les chefs des initiés; avant comme après l'invasion, ils avaient conservé le privilége de juger les rois morts, de condamner ou d'honorer leur mémoire, d'ouvrir ou de fermer les portes du temple à leur tombeau. Cet immense pouvoir exercé avec apparat, avec solennité, par des juges que chacun des nomes désignait, en face du peuple qui avait le droit d'élever la voix pour accuser celui que la mort venait de faire son égal, effrayait les rois qui redoutaient la sévérité de l'arrêt. Cette histoire contemporaine écrite sur un linceul par des sujets que défendaient à la fois et les coutumes, et la puissance sacerdotale, et le prestige de la religion, était pour les souverains un frein incommode, et souvent les initiés payèrent de leur vie l'équité de leur jugement sur le monarque défunt ou la crainte qu'il inspirait au monarque vivant.

Les dévastations des peuples pasteurs devaient être renouvelées par les Perses; le glaive d'une main, la torche de l'autre, Cambyse, vainqueur à la bataille de Péluse, entassa ruines sur ruines, fit battre de verges les ossements des Pharaons dans leurs tombes violées; les temples pillés et incendiés marquent les pas de ce conquérant, qui semble avoir voulu détruire tous les monuments de la civilisation égyptienne, et ne s'arrêta, si l'on s'en rapporte à un bas-relief du temps retrouvé depuis peu au milieu des décombres, que devant le temple de la déesse Neith, à laquelle il fit une offrande. Mais ni Cambyse ni ses successeurs ne jouirent paisiblement de la conquête; de longues guerres civiles, de fréquentes révoltes auxquelles les prêtres et les initiés eurent une large part, occupèrent les armées des vainqueurs, et, durant ces vives luttes pour l'affranchissement de la patrie, la franc-maçonnerie recouvra une partie de sa puissance primitive. Les fêtes brillantes furent de nouveau célébrées, la voix des prêtres retentit, écho d'un passé qui ne devait plus renaître, jusqu'au jour où Alexandre, à la tête des Grecs, vint chasser les Perses, établir son empire sur les ruines dont ils avaient semé l'Égypte, en y ajoutant d'autres ruines. Époque fatale à laquelle toutes les forces de la franc-maçonnerie expirent; l'ancien amour des sciences s'éteint, les colléges sont déserts, le culte n'est plus qu'un chaos d'anciennes cérémonies mêlées à des pratiques nouvelles empruntées à la Grèce. Ce n'est pas seulement en Égypte que l'initiation perd tout son prestige, elle est poursuivie jusque dans cette Éthiopie qui fut son asile ou son berceau, et le roi Hergaménès, contemporain de Ptolémée-Philadelphe, fait massacrer tous les gymnosophistes dans le temple de Méroé. A ce moment, l'esprit de nationalité, si soigneusement entretenu dans les épreuves morales de l'initiation, a disparu de l'Égypte, et ne pourra plus opposer de résistance aux armées romaines qui viendront à leur tour chasser les successeurs impuissants d'Alexandre.

De tant de grandeur il ne reste que des débris qui s'éparpillent sur l'Europe. Les stupides musulmans, après avoir arraché l'Egypte aux Arabes qui l'avaient démembrée de l'empire romain tombant en dissolution, ont pensé être agréables à Mahomet en mutilant les statues restées debout sur leurs socles; il n'est pas jusqu'à la

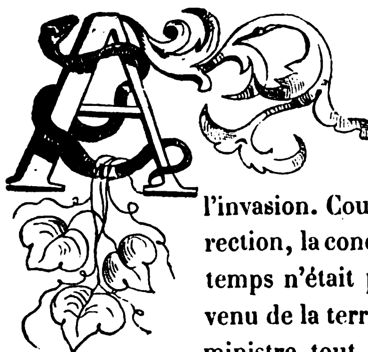
grande figure du sphinx couché au pied des pyramides sur laquelle ils n'aient fait tomber leur marteau démolisseur. Les richesses artistiques que le sable a recouvertes ont seules été sauvées de leur fureur aveugle.

Les monuments ne tombent qu'avec le peuple; l'écroulement et la déchéance marchent ensemble, semant un pays de débris et de deuil, tenant les deux bouts du linceul étendu sur une nation. L'état moral de l'Égypte n'est pas moins affreux que l'aspect de ses palais et de ses temples; comme la liberté à la tyrannie, les splendeurs ont fait place à la plus affreuse misère, les sciences à l'ignorance la plus pesante. On chercherait vainement chez ce peuple dégénéré un souvenir de l'initiation; mais, plus réelle que le phénix, la franc-maçonnerie égyptienne, en s'abîmant dans des ruines, allait revivre chez les Hébreux fugitifs, et, à la voix d'Orphée, se lever sur le peuple grec, une étoile au front.



CHAPITRE CINQUIÈME.

La franc-maçonnerie chez les Hébreux et chez les Grecs. — Initiation des premiers par Moïse, des seconds par Orphée. — Phase nouvelle — L'institution revêt un caractère plus tranché. — Restauration de l'idée maçonnique indienne par Moïse; ses progrès naturels. — Unité de Dieu. — Proclamation plus nette du principe de liberté et d'égalité. — Lois de Moïse. Hymnes d'Orphée. Mystères grecs, mystères hébreux.



LLIÉS ou descendants des peuples pasteurs qui avaient subjugué une partie de l'Égypte, les Hébreux étaient restés captifs après le triomphe de la nationalité sur l'invasion. Courte et toujours agitée par l'insurrection, la conquête avait abouti à l'esclavage. Le temps n'était plus où l'un de leurs fils, Joseph, venu de la terre de Chanaan, gouvernait le pays, ministre tout puissant d'Apophis, l'un des rois étrangers (1); toutefois, après leur défaite, ils avaient continué à grandir, à s'étendre, à occuper un territoire assez vaste, au point

(1) Hyksos signifie en égyptien captifs, ce qui indiquerait que cette dénomination n'a été donnée à ces vainqueurs passagers qu'après leur défaite et durant leur esclavage. L'historien Joseph l'a modifiée en celle de pasteurs. Manéthon dit qu'en effet c'est à l'état de captifs qu'on avait représenté ces étrangers sur les temples des dieux. Il ne resta d'eux dans le pays que la haine profonde qui anima à toujours toutes les classes. Ils n'édifièrent rien; l'écriture sacrée ne pouvait pas conserver leurs noms sur les frontispices des temples, ils rejetaient la religion nationale; ni sur les palais, ils habitaient les camps et détruisaient les cités. Ils permettaient la culture des champs, afin d'en tirer des tributs onéreux, au peuple asservi, mais suffisants pour l'entretien de l'armée, les besoins des chefs et les exigences de la guerre.

CHAMPOLLION-FIGEAC, *Univers*, *Égypte*, p. 298.

de donner de l'ombrage à leurs dominateurs. Leur histoire présente ce singulier spectacle d'une race d'abord conquérante, puis vaincue à son tour par le peuple autochthone, mais attachée au sol par ses intérêts, ses espérances peut-être, ne voulant pas abandonner la patrie qu'elle s'est donnée par les armes, s'y créant une nationalité à part, un culte particulier, souvenir du culte primitif de l'Inde, écho de la religion maçonnique des premiers temps, conservation de l'initiation égyptienne, alors qu'elle n'était pas altérée par l'erreur qui avait dressé aux symboles, aux mythes, les autels destinés au dieu unique, au Grand-Architecte des mondes.

Pendant que la nation victorieuse, redevenue maîtresse du territoire, s'abandonnait aux superstitions que le sacerdoce ne réfrénait pas suffisamment, dont il était parfois complice, dans un coin de terre, un tout petit peuple conservait la religion épurée et y puisait sa force. Sous la surveillance de gardiens armés de bâtons, condamnés, après la soumission complète des Hyksos, à travailler aux carrières, à tirer des pierres de la montagne de Massarah, à rebâtir les villes ravagées, à réparer les temples de Phtha, d'Apis, d'Ammon, mutilés par la guerre, les Hébreux multipliaient, suivant les paroles de leur prophète, comme les étoiles du ciel et les sables de la mer. Leur nombre effraya l'un des Pharaons, l'esclavage fut rendu plus pesant, et alors apparut à leur tête un libérateur, Moïse.

Élevé aux dignités par les dominateurs de sa nation, il ne sacrifia pas cependant les intérêts de celle-ci; admis aux mystères, prêtre lui-même, il trouva dans l'initiation le grand principe d'unité, et il songea à transporter dans la vie civile la maxime qui était la base de l'édifice religieux; les pensées d'égalité, de liberté, de justice, qui sont le fonds même de la doctrine maçonnique, il voulut les mettre en pratique dans la constitution du peuple qu'il arrachait à la servitude. Nous avons décrit la sortie d'Égypte; mais il ne suffisait pas de fuir; la population affranchie, il fallait la nourrir, la conduire dans une terre fertile, la discipliner, l'organiser, en faire un peuple, lui donner une nationalité plus forte, plus active que celle conservée dans la captivité avec plus de persistance que de puissance véritable.

Moïse commence l'œuvre de la régénération. La critique a élevé des doutes sur la migration du peuple hébreu ; elle n'a vu dans la fuite par laquelle il échappait à la domination égyptienne qu'un affranchissement moral (1). Sans rechercher la vérité d'un fait accepté par la tradition et qu'il est impossible d'affirmer ou de nier aujourd'hui en appuyant l'acceptation ou la négation de preuves irréeusables, il suffira de dire que l'effet de cet affranchissement, soit symbolique, soit matériel, fut absolument le même. Les grands événements historiques s'altèrent en passant à travers les siècles; ils sont arrangés de manière à mettre en relief le courage, la vertu de ceux qui les ont accomplis; mais, quelle que soit l'altération subie, il y a toujours en eux quelque chose de vrai, en ce sens qu'ils indiquent invariablement une modification, une transformation.

De l'affranchissement des Hébreux datent la Genèse de Moïse, ses lois civiles et religieuses. Le législateur avait vu les fautes dans lesquelles était tombé le peuple d'Égypte en représentant par des signes visibles les idées immatérielles; il remonte directement aux idées si simples, si grandes de la première Genèse indienne; il va évoquer Valmiki de la poussière de son tombeau. Sa cosmogonie reposera entièrement sur la pure essence des principes enseignés dans les mystères. Son être suprême, son Jéhovah, c'est le créateur des mondes, que Valmiki appelle de ce grand nom : LUI; c'est l'Ormusd des Perses, le dieu unique des gymnosophistes. Le dogme de la lumière et des ténèbres sera reproduit dans la doctrine de Moïse, moins accentué, il est vrai, que dans les temps primitifs, mais pourtant bien caractérisé; il en naîtra encore le bien et le mal; les mythes persan et égyptien n'auront fait que changer de nom. Les mages de la Perse avaient représenté le monde sous le symbole d'un œuf, Moïse adopte cet emblème; l'œuf est, comme le zodiaque, divisé en douze stations parcourues par le soleil pendant sa révolution annuelle ; ce sont les douze mois. Pendant six mois, la lumière l'emporte sur les ténèbres; durant six autres, elle est vaincue par elles; ainsi, les

(1) Voir Quinet, *Des Religions de l'antiquité;* Salvador, *Jésus-Christ et ses doctrines; les Juifs*.

deux équinoxes marquent de nouveau la durée du temps, et seront célébrés par des fêtes perpétuées jusqu'à nous.

Ce n'est ni dans la division du temps, ni dans la Genèse, qu'il faut demander à Moïse une originalité qu'il n'a pas; il a trouvé un système complet, une cosmogonie antique convenant à ses idées, il les adopte; ce n'est pas en ceci que sa personnalité doit réellement apparaître. Mais le chef hébreu a vu les erreurs monstrueuses, dégradantes, que la foule, dans son ignorance, substituait à la vérité; il va les combattre, essayer de les détruire, et surtout d'en empêcher le retour par un acte de sa volonté puissante. Un des articles de la loi qu'il dit tenir de Dieu défend, sous peine de mort, d'adorer des images, même lorsqu'elles représentent la divinité.

Obtenir l'obéissance à un tel commandement, c'était un pas immense pour un peuple qui avait vécu au milieu des Égyptiens, avait en partie adopté leurs cérémonies religieuses, et la lutte que Moïse eut à soutenir prouve assez combien ce précepte froissait les habitudes reçues (1). Mais ce n'est pas encore là que l'initié égyptien devenu initiateur, que le franc-maçon héritier des doctrines secrètes va se manifester d'une manière complète; nous le verrons à l'œuvre dans l'organisation sociale et politique de son peuple; les enseignements du temple vont être appliqués à la vie civile, les principes mis en action.

La loi est proclamée au pied du Sinaï et de l'Horeb, la constitution politique est en vigueur. Moïse a établi le gouvernement qui devait nécessairement résulter de l'application rigoureuse du principe de l'initiation: unité de Dieu, unité nationale, égalité des citoyens, absence de roi ou république, assemblées du peuple, élection des chefs. Point de distinction de castes, de différences de condition, point de privilégiés jouissant de l'autorité, point de nobles; le travail est imposé à tous, la loi est pour tous. La pensée religieuse dominera l'œuvre, Jéhovah sera la clef

(1) Les fils de Jacob avaient allié aux sages pensées de leurs aïeux la plupart des superstitions égyptiennes; la servitude qui pesait sur eux depuis tant d'années avait, autant que la superstition, énervé leurs âmes; car une longue servitude est comme un trop long sommeil qui, loin de ranimer l'homme, le dispose à dormir encore.

SALVADOR, *Institutions de Moïse*, t. I., p. 28 et 29.

de voûte de l'édifice social; écoutez ses paroles : « C'est moi qui » t'ai retiré d'Égypte, de la maison d'esclavage (1). » Ainsi, le premier effet de la volonté de ce Dieu, la conséquence immédiate du principe fondamental est, après l'égalité commune, le principe de liberté (2). Il faut préserver l'unité individuelle, le droit de chacun, la loi ne se borne pas à punir le vol, ce n'eût pas été là une manifestation suffisante, elle défend de convoiter la femme, le champ, le serviteur du prochain (3), voulant ainsi établir et bien faire comprendre que l'oppression est proscrite sous quelque forme que ce soit. Ce n'est pas là seulement un précepte religieux, c'est un pensée politique et sociale.

Grâce à la mise en pratique de ces principes, qui sont ceux du temple, une nation qui ne saurait être comparée à ces grandes puissances parvient à s'implanter entre l'Égypte, ce merveilleux empire de la science, de la civilisation, et l'Arabie, cette terre qui produit les réformateurs, sur le rivage qui regarde la Grèce, la patrie du beau, des arts élevés à leur plus haute expression, et, sans autre littérature que celle de ses prophètes, sans perfection dans ces arts, gloire de ses voisins et de ses rivaux, elle vit, elle se maintient par la seule force puisée dans les mystères maçonniques, mais cette fois nettement appliquée.

En même temps que Moïse initiait les Hébreux à une vie nouvelle, Orphée transplantait les mystères de Memphis dans la Grèce, et avec eux les lois, le mariage, une civilisation inconnue à laquelle il donnait le blé pour auxiliaire; un écho de la vieille Égypte retentissait dans la mer Ionienne. Ce ne sont ni les arbres, ni les rochers, ni les animaux féroces qui s'émeuvent aux sons de la lyre du poète, ce sont des hommes sauvages, sans religion, sans lien entre eux, habitant les cavernes, les forêts, que, par sa parole puissante, il attire et réunit en société, miracle moins étrange, mais plus fécond.

Orphée était né en Thrace; il vint en Thessalie, où il épousa Eurydice, fille de Talaon le Titan. « Un jour Talaon et Eurydice

(1) Exode.
(2) Salvador, *Institutions de Moïse*, t. I, p. 79.
(3) Exode, Deutéronome.

» s'étaient arrêtés sur la pointe d'un rocher battu par les vagues » menaçantes. Le ciel tout-à-coup se couvrit de nuages ; une nuit » anticipée s'étendit sur les eaux, et du sein de cette nuit sortaient » des éclairs terribles. A la lueur sinistre de météores affreux, ils » virent un frêle esquif ballotté sur l'abîme mugissant. Dieux » immortels! dans l'esquif si misérablement perdu parmi les flots » en courroux, sauverez-vous ce mortel intrépide qui seul lutte » contre la tempête? Talaon appela ses serviteurs et se fit appor- » ter des torches de pins résineux. Il mit aussitôt le feu à un » chêne touffu qui dominait sur le rivage; arbre antique, retraite » accoutumée de mille oiseaux divers; arbre sacré, fatidique » comme ceux de Dodone, et que le Titan affectionnait entre tous » les autres. Ainsi, le vieillard obéit contre son gré à une soudaine » inspiration : l'arbre condamné par le destin ne rendra plus les » oracles de l'ancien monde; l'homme nouveau échappera au » naufrage. Bientôt le chêne embrasé, pétillant avec un murmure » tout semblable à des voix tumultueuses, jette au loin une » grande lumière, et l'infortuné qui était suspendu sur tant de » gouffres prêts à l'engloutir put diriger ses efforts du côté de la » clarté secourable. En effet, l'esquif approchait; il roulait, se » précipitant de vague en vague, et criait dans ses ais désunis. » On put distinguer alors la noble figure d'une jeune héros qui » agitait avec force et calme ses rames à demi brisées. Son âme, » restée paisible au milieu de ce redoutable chaos, son âme » semblait dominer les éléments et commander aux flots. Une » lyre était à ses pieds. Enfin la tempête s'apaise, et en quelques » instants l'étranger courageux touche au rivage. Du geste il salue » le vieillard qui avait dirigé sa course sur la mer orageuse, et, » prenant sa lyre, il l'offre en souriant à Eurydice mille fois » émue.

» Eurydice, qui avait passé par toutes les anxiétés de l'inquié- » tude, et qui était à peine rassurée, laisse tomber un doux regard » sur le hardi navigateur, tout éclatant de jeunesse et de beauté. » Lui, sans autre émotion que l'inspiration poétique qui gonfle sa » poitrine généreuse, qui enflamme tous ses sens, qui est son » âme et sa vie, il promène avec rapidité ses doigts sur sa lyre

» divine, et en fait sortir des sons ravissants, des flots d'har-
» monie (1). »

Orphée, recueilli par le Titan, inspira de l'amour à Eurydice ; il avait conscience de la mission civilisatrice que le ciel lui avait donnée, il savait quelles persécutions, quelles douleurs, quelles tempêtes morales menacent les initiateurs apportant aux peuples des idées nouvelles, des institutions, par quelles épreuves terribles doivent passer les réformateurs, il n'osait lier le sort d'Eurydice au sien ; l'amour non plus n'avait pas assez d'empire sur cette âme puissante pour le retenir et l'attacher au sol, il est intimement associé à la classe des mortels qu'il faut élever au rang des hommes. « Vieillard, dit-il à Talaon, les dieux n'auront
» pas vainement placé dans mon âme le désir d'arracher des
» hordes sauvages à la barbarie où je les vois enfoncées comme
» dans un limon. Je n'ai recueilli aucun fruit de mes premières
» tentatives ; mais à quoi servirait le courage, si l'on n'avait à agir
» que dans la voie facile du succès ? Je veux aller dans la savante
» Égypte : là, j'apprendrai toutes les hautes merveilles de la
» morale et de la poésie, et je me ferai initier aux mystères d'Isis,
» saints mystères où la pensée humaine cherche à s'unir avec la
» pensée divine. C'est là, dans cette terre heureuse, qu'habite le
» génie religieux de la civilisation (2). »

Talaon trouvait Orphée bien jeune pour de si hardis desseins, et cependant ne le blâmait pas, sachant que Dieu met en nous la connaissance anticipée des choses que nous devons accomplir, ou qu'il veut accomplir par nous ; il comprenait que le poète voulait fuir pour ne pas jeter le trouble dans l'âme de sa fille, mais il s'était aperçu qu'il était trop tard. « Reste avec nous, lui
» dit-il ; attends que la saison des orages soit passée. Pourquoi
» bannirais-tu l'amour de ton cœur ? — Je n'ai rien à offrir à Eury-
» dice que les peines de l'exil et le pressentiment de je ne sais
» quelle gloire dont je crains qu'elle-même soit séduite, répondit
» Orphée. — Eurydice sera ton épouse, reprit Talaon ; elle te sui-
» vra partout où tu porteras tes pas errants, habitera avec toi la

(1) Ballanche, *Orphée*, p. 127-128.
(2) *Id.*, *id.*, p. 140.

» solitude, marchera avec toi sous le soleil. — Et votre Eurydice, » où reposera-t-elle sa tête? — Sur ton sein, dit le vieillard (1). »

Les deux époux s'embarquèrent pour l'Égypte; mais, dans sa pénible mission, Orphée ne devait pas recevoir les consolations de l'amour, goûter les joies de la famille; son apostolat allait commencer par la souffrance pour se terminer par le martyre. Il aborda à Canope, remonta à Memphis par le canal héracléatique; dans le trajet du port à une hôtellerie située hors de la ville, Eurydice fut légèrement piquée au talon par une bête venimeuse et expira quelques heures après (2).

Bientôt Orphée demanda l'initiation, vint puiser dans les leçons du temple la force dont il avait besoin, compléter sa pensée civilisatrice dans les enseignements maçonniques. On raconte qu'il subit les épreuves physiques décrites plus haut, moins celle de l'anneau de bronze, auquel il ne songea pas à se cramponner, ce que les prêtres lui pardonnèrent, non point à cause de sa belle voix et des vers harmonieux qu'il chanta en s'accompagnant sur sa lyre, comme le dit l'auteur de *Séthos* (3), mais en faisant une exception pour le génie, en devançant l'époque à laquelle les épreuves matérielles devaient s'amoindrir, s'effacer devant les épreuves morales.

Qu'était-il besoin de demander à Orphée la preuve d'un courage instinctif, quand déjà il avait entrepris la tâche bien autrement difficile, bien autrement périlleuse, de civiliser les hommes, de créer une société où n'existaient que des barbares, que des sauvages? L'initiation ne pouvait pas être pour le chantre de la Thrace ce qu'elle était pour les néophytes ordinaires; ce n'est pas à lui que les prêtres égyptiens auraient proposé des énigmes à résoudre; ils ne lui auraient pas offert, sans sourire, de lui enseigner trois grands secrets : un pour faire de l'or, un pour prolonger la vie, un pour exalter l'imagination et lui faire produire des choses excitant l'admiration des hommes (4); ils savaient bien qu'il n'eût pas pris la peine de répondre comme cet autre aspirant :

(1) Ballanche, *Orphée*, p. 141.
(2) *Séthos*, livre III.
(3) *Id.*, *id.*
(4) Ballanche, *Orphée*, livre VI.

« Le secret de faire de l'or, c'est de vivre exempt de besoins;
» celui de prolonger la vie, c'est de bien employer le temps qui
» nous est accordé par les dieux immortels ; celui d'exciter
» l'admiration des hommes, c'est de leur donner de bons
» exemples. »

Le poète initiateur, réformateur, qui déjà avait commencé sa grande mission, qui allait donner des lois à son pays, apportait sa pensée aux prêtres égyptiens et leur demandait la leur; il avait vu les résultats de l'organisation sociale créée par eux, et il venait en étudier les détails, les secrets; c'était un égal parlant à des égaux, cherchant leur but, et ils pouvaient lui répondre :

« Le prêtre, c'est l'homme même.

» Le poète, c'est l'homme sympathique.

» Le roi, C'EST LE PEUPLE (1). »

Sublimes paroles dont nous trouverons l'application chez les Grecs et chez les Hébreux!

Orphée n'avait pas à demander à l'Égypte l'explication du Phénix symbolique; il avait bien compris que, dans sa mort et sa résurrection, l'oiseau mystérieux n'est autre chose que l'humanité, qui survit toujours quand les sociétés meurent et renaissent, les premières préparant les éléments qui doivent servir aux secondes. Mais les prêtres de Memphis pouvaient dire à l'initié :

« Nous touchons à cette époque de fin et de renouvellement des
» sociétés humaines. Le règne des rois divins ici va finir; là c'est
» le règne des rois héros; ailleurs c'est celui des rois pasteurs. Le
» monde de l'humanité partout commence, ou subit partout une
» immense transformation. Voici que les funérailles de l'oiseau
» symbolique vont commencer. Malheur aux princes qui méconnaîtraient
» la nature même de l'homme, qui seraient sans
» sympathies pour ses destinées successives! Il ne leur sera pas
» donné d'assister à la mort mystique du Phénix, ils ne verront
» point sa résurrection glorieuse, ils ne pourront plus régner sur
» les peuples (2). »

Orphée, en sortant du temple, emportait donc le secret des

(1) Ballanche, *Orphée*, livre VI.
(2) *Id.*, *id.*, *id.*

mystères, la grande pensée de la perfectibilité humaine; si, en y entrant, l'horizon de l'avenir était encore à ses yeux chargé de quelque nuage, couvert de quelque voile, nuage et voile avaient disparu, le doute était dissipé, le but apparaissait dans un lointain lumineux, il allait y marcher sans hésitation.

De retour en Grèce, Orphée apprit aux hommes à se vêtir et à s'abriter contre les intempéries des saisons. L'initiation commençait par les épreuves du corps, il suit la même loi. En apportant aux Thraces le bien-être matériel, il les dispose à recevoir les leçons de l'intelligence; en effet, il leur enseigna bientôt une langue nouvelle, celle des Hellènes, leur donna l'institution du mariage, c'est-à-dire la famille, puis le culte des tombeaux, reliant ainsi le passé à l'avenir par l'amour, le plus doux des liens, comme l'émancipateur le plus puissant à confondre les classes et les ordres. Après avoir fondé les institutions sociales, il organisa les institutions politiques. Pour lui, pas de castes. Comme Valmiki, comme Bouddha, comme Moïse, il déclare les hommes égaux; la royauté ne peut pas se transmettre par la naissance, elle n'est pas un droit accordé au hasard; la franc-maçonnerie a brisé le dogme du destin, elle le poursuit jusque sur le trône; la royauté n'est que la remise du sceptre par le peuple entre les mains du plus digne; enfin, pour couronner l'œuvre par la religion, Orphée établit le culte des mystères basé sur l'unité de Dieu, les grandes fêtes de Cérès et de Bacchus, symboles de l'émancipation plébéienne.

Osiris et Isis changeaient de nom; le premier devenait Bacchus, dieu-soleil; la seconde, Cérès féconde qui donnera aux peuples les moissons. Le mythe est absolument le même. Pluton, le roi-dieu des ténèbres, ravit à Cérès sa fille, comme Typhon avait ravi à Isis son époux. Ainsi qu'Isis, Cérès se met à la recherche du bien qu'on lui a enlevé; elle arrive à Éleusis en Attique, comme Isis à Byblos, et, ainsi qu'elle, s'assied auprès d'une fontaine, le puits de Callichoré. Les filles du roi Celée, conduisant deux chèvres au pâturage, la trouvent comme les femmes d'Astarté avaient fait d'Isis, et informent la reine Métania de cette rencontre. Cérès est appelée au palais, et le fils du roi d'Éleusis lui est confié pour le nourrir, comme celui du roi de Byblos l'avait été à Isis. Cérès,

pendant la nuit, faisait passer cet enfant dans le feu, afin de consumer ce qu'il avait de mortel. La reine la surprend durant cette opération dont elle ignore le but et pousse un cri; le charme est rompu, l'enfant meurt, Cérès se fait connaître, donne à l'aîné des fils de Métania, Triptolème, un char attelé de dragons, et l'art de cultiver le blé qu'il va enseigner à toute la terre en la parcourant sur un char ailé. Quant à Proserpine, Jupiter ordonna à Pluton de la rendre; mais elle consentit à demeurer chaque année six mois sur la terre et six mois dans l'empire de son époux, dans les ténèbres.

En Égypte et en Grèce, le mythe est identique; mais la pensée sociale a fait un pas. Aux bords du Nil, on a voulu consacrer le mariage, Osiris et Isis sont unis; cette conquête achevée, il faut établir les liens de la famille; ce n'est plus son époux que Cérès-Isis va chercher par le monde, c'est sa fille. Ainsi, la pensée maçonnique poursuit son œuvre à travers les temps, en modifiant parfois la forme dont elle est revêtue.

Orphée n'a pas le même avantage que Moïse; ses principaux livres sont perdus; sa genèse intitulée *Origines des mondes et des dieux*, ses *Initiations aux mystères* dont il reste à peine quelques mots épars dans les anciens, ne sont malheureusement pas venues jusqu'à nous, et il nous manque ainsi un des plus curieux monuments de comparaison dans l'histoire des développements de l'esprit humain. Deux hommes sortent presque ensemble de l'Égypte; tous deux ont puisé aux mêmes sources du temple, tous deux vont régénérer leur nation, et il eût été aussi utile que curieux de juger des différences que le génie particulier des deux peuples allait imprimer à l'œuvre de leurs législateurs. Nous ne verrons d'une manière complète qu'un côté du tableau; du chantre de la Thraee nous n'avons plus que quelques pages, et, si l'on peut comparer les monuments de l'esprit aux monuments matériels de l'art, c'est à travers les ruines mutilées de l'œuvre d'Orphée qu'il faut rechercher la pensée qui arracha les Pélasges à la barbarie.

Le poète-législateur proclame un dieu suprême, supérieur à tout. « Ouranos, père de toutes choses, partie éternellement » agissante du monde, principe et fin de l'univers, toi qui fais

» rouler la terre dans des cercles immenses, dieu céleste et ter-
» restre qui gardes et domines tout, qui résumes en toi les lois
» éternelles de la nature, écoute mes prières et conserve la vie au
» jeune enfant qui sert les mystères (1). » Il a proclamé l'existence d'un dieu qui plane sur l'humanité, il poursuit l'application de la croyance maçonnique en déclarant qu'un seul dieu préside aux destinées de l'homme. « Il n'y a qu'un seul pouvoir, qu'une
» seule divinité, le vaste ciel qui nous entoure de ses feux. Lui
» seul a tout créé; en lui roule la création, le feu, l'eau et la
» terre (2). »

Il a commencé naturellement par l'être supérieur à tout, il redescend dans les sphères terrestres, regarde autour de lui, sent la nécessité d'imposer une loi qui soit la règle immuable des citoyens, qui, égale pour tous, obtienne le respect et l'obéissance de tous, sans acception de la richesse et de la puissance. « Je
» t'invoque loi divine, génie des hommes et des immortels, déesse
» céleste, signe commun de toutes choses, socle de la nature,
» conservant les lois immuables du ciel dans ses révolutions, toi
» qui gouvernes tout ce qui respire, qui diriges tout avec équité;
» déesse favorable aux justes, sévère aux méchants, souviens-toi
» de nous, et que nos noms soient pour toi des noms amis (3). »

Les luttes sanglantes suscitées par des désirs de vengeance ou de punition doivent cesser devant les tribunaux institués pour juger les crimes aussi bien que les différends; l'amour de la vertu, l'attachement aux devoirs moraux ne sont pas assez puissants, il faut suspendre la menace sur la tête de quiconque serait tenté de s'abandonner aux inspirations d'une pensée coupable. « L'œil de
» la Justice embrasse tout; elle est assise au trône sacré de Dieu,
» d'où elle surveille tous les hommes. Vengeresse inexorable, elle
» punit les crimes, et nul n'échappe à son action (4). »

Ce n'est pas assez de la loi qui règle, de la justice qui frappe, il essaie de faire comprendre aux citoyens que l'esprit d'équité doit les diriger constamment. « Bonne conseillère des hommes,

(1) Hymne III.
(2) Fragments, I.
(3) Hymne LXI.
(4) Hymne LIX.

» vierge opulente, déesse vénérable, Équité, par de sages arrêts,
» tu partages entre tous des droits égaux ; tu écrases sous ton
» char ceux qui refusent de se soumettre à ta loi; tu hais ce qui est
» faux, tu aimes ce qui est vrai. Déesse qui brises l'injustice, que
» par toi marchent dans une voie de droiture ceux qui jouissent
» des présents de la terre, ceux qui sont retenus sur les mers par
» les vents, tous ceux enfin qui respirent sur la surface de
» l'univers (1). »

Cela ne suffit pas encore à cette société naissante, à demi échappée à la barbarie, et qui ne saurait se transformer en un jour; il faut faire pénétrer dans l'esprit des hommes cette idée que le crime caché, s'il évite la justice humaine, sera poursuivi par le remords, grande et belle pensée qui donne à la justice un auxiliaire plus terrible qu'elle-même. « Je vous invoque, Euménides,
» déesses redoutées, déesses horribles, Alecton, Tisiphone, et toi,
» Mégère, déesses amies de la nuit, qui habitez des demeures
» souterraines sur les bords du Styx, déesses terribles, vengeres-
» ses, inexorables, filles de l'Orcus, déesses aériennes, invisibles,
» plus légères que la pensée. Ni les courses rapides du soleil et de
» la lune, ni la vertu puissante, ni la vieillesse aimable, ni la jeu-
» nesse éclatante de force et de beauté, n'inspireront la joie à
» notre cœur si vous la lui refusez. Vous gouvernez les généra-
» tions, vous leur faites justice (2). »

La loi religieuse et la loi civile sont établies, l'initiateur s'élève de nouveau aux idées philosophiques; il a reçu en Égypte le dogme de la lumière et des ténèbres, de la prédominance de celle-là, il le transmet aux Pélasges. « Vulcain puissant, flamme
» éternelle, dieu de la lumière, dieu brillant, dieu sans fin, pur
» élément, portion du monde qui surnages sur tout; le soleil, la
» lune, les étoiles, ne reluisent aux yeux des mortels, ô Vulcain!
» que comme les membres enflammés de ton corps. Tu éclaires
» toutes les maisons, toutes les villes, tous les peuples; conserve
» en nous une lumière génératrice (3). »

Le temps vient de s'occuper plus spécialement des intérêts

(1) Hymne LX.
(2) Hymne LXVI.
(3) Hymne LXIII.

matériels qu'un peuple nouveau a besoin de développer. Orphée essaie d'arracher aux combats les Grecs enivrés jusque-là par la guerre, de substituer le soc à l'épée; il ne leur a pas donné le blé pour voir les champs ravagés, les moissons détruites, foulées aux pieds des chevaux ou sous les roues des chars de bataille; la guerre à ses yeux n'est pas la loi de l'humanité. « Mars magnanime, terrible, indomptable, qui mènes le fracas, dégouttes de » sang et en as toujours soif, qui te plais au bruit des épées, des » querelles et des luttes, suspends tes batailles, fais trève aux » tumultes effrayants; abandonne-toi aux charmes de l'amour et » de Bacchus, livre-toi aux travaux de l'agriculture, deviens l'allié » de la paix qui donne l'abondance et la richesse (1). »

Le commerce doit à son tour apporter ses bienfaits à la nation; le législateur veut que les navires s'élancent sur les mers, aillent établir des relations entre les peuples; il donne une protectrice aux nautoniers. « Sois-nous favorable, ô Leucothée! dominatrice » des flots azurés, qui joues sur les ondes et protéges les matelots. » A travers les dangers, de tous les navires les cœurs s'élèvent » vers toi; tu viens au secours des hommes dans le péril, tu les » aides dans la tourmente. Sois propice aux vaisseaux qui sillonnent la mer à pleines voiles (2). » Ce sont les prières qu'on adressera plus tard à la mère de Jésus.

Ainsi, en faisant pénétrer dans la Grèce la doctrine secrète de l'Égypte, l'initiateur embrasse tout de son regard profond, depuis le trône de Dieu qui s'élève resplendissant au milieu des sublimes clartés des cieux jusqu'aux grossiers navires que pousse la rame et qui n'osent qu'à demi ouvrir des voiles au souffle des vents. Au culte succèdent les lois civiles. Qu'eussent signifié des cérémonies brillantes, une initiation sans résultat sensible pour le peuple? A l'amélioration intellectuelle il fallait joindre l'émancipation politique pour remplir fidèlement sa mission; il le fit. Il voulut, en fondant la liberté, qu'elle s'appuyât sur la justice, et que l'inégalité des forces chez les hommes fût compensée par l'égalité des droits. Les horribles pratiques des anthropophages existaient

(1) Hymne LXII.
(2) Hymne LXXI.

encore dans sa patrie; il apprit à ses concitoyens à respecter le sang de leurs semblables, à se nourrir d'aliments plus dignes d'eux, et, en leur prêchant l'union, s'efforça de les éloigner des guerres intestines, les fit du moins renoncer à la coutume de s'entre-dévorer. La société se forma et les villes s'élevèrent.

Le poète eut des imitateurs et des appuis; des rois, des guerriers suivirent son exemple : Érechtée, Mélampus, Eumolpe, Danaüs établirent aussi les mystères et les institutions qui en dépendaient sur différents points de la Grèce; déjà les Égyptiens, de leur côté, envoyaient vers l'Europe des colonies qui emportaient en émigrant leurs dieux et leur culte; les peuples allaient se mêler en même temps que l'Orient intellectuel débordait sur l'Occident. Dans les deux pays, les cérémonies des mystères furent les mêmes, le mythe fut maintenu, les noms seuls furent changés (1). Osiris s'appela tour-à-tour Bacchus, Jupiter, Hercule, selon les contrées où les autels s'élevèrent, où l'initiation pénétra; Isis devint Cérès, ainsi que nous l'avons dit, et la Pamilia égyptienne fut la Dionysia grecque.

Nous avons vu les prêtres de Memphis consacrer à Osiris un attelage de quatre chevaux blancs; Palamède, chez les Grecs, demande qu'on sacrifie au soleil un jeune cheval blanc qui n'ait pas encore été soumis au frein; les Massagètes font le même sacrifice. Le soleil avait sa statue, la lune sa fontaine sacrée à Thalma, en Laconie; des statues leur étaient élevées à tous deux à Élis; enfin, Alexandre-le-Grand sacrifie au soleil, à la lune et à la terre, la veille d'une éclipse de lune. On peut donc répéter avec Platon que la Grèce, civilisée par les Égyptiens, n'eut d'abord d'autres dieux que ceux des Égyptiens, et que ces dieux étaient le soleil, la lune, les astres, le ciel, la terre.

La déesse Neith, devant laquelle Cambyse avait fléchi le genou et s'était un moment arrêté dans ses dévastations, prit le nom de Minerve à Athènes, qu'avait fondée une colonie d'Égyptiens partis de Saïs, la ville où se célébrait la grande fête des lumières. Les peuplades grecques encore barbares, à demi sauvages, malgré les efforts d'Orphée et des autres législateurs, se trouvant mêlées aux

(1) Diodore de Sicile, liv. I.

hommes civilisés venus des bords du Nil s'établir parmi elles, acceptèrent plus facilement de leurs initiateurs nationaux les dogmes religieux auxquels elles voyaient les étrangers obéir, mais elles les altérèrent, faute d'instruction pour comprendre les symboles.

Orphée, en prêchant la doctrine secrète, avait établi les fêtes d'Éleusis; les filles de Danaüs instituèrent les Thesmophories en l'honneur de Cérès législatrice , et ces fêtes furent célébrées par les filles et les femmes des Athéniens (1).

Isis portait à Corinthe le surnom de Pélasgique; la Béotie honorait Cérès la grande, ou Cabirique, et lui avait planté un bois sacré où elle recevait un culte conjointement avec Proserpine, et dans lequel les initiés pouvaient seuls pénétrer. Les Céléens et les Phliassiens célébraient aussi les mystères de Cérès, mais les premiers tous les quatre ans seulement. Les Phénéates avaient adopté complétement les mystères de Cérès Éleusienne; les Argiens révéraient à Hermione Cérès terrestre; tout se passait dans le temple d'une manière assez mystérieuse pour que les prêtresses seules en fussent instruites; dans la Samothrace, les mystères cabiriques étaient célébrés en l'honneur de quatre divinités : Cérès, Proserpine, Pluton et Mercure (2).

Mais quelles que soient les cérémonies, que les initiés se livrent à des danses, à des chants, qu'ils fassent de magnifiques processions, qu'ils jettent, comme les Argiens, des flambeaux allumés dans une fosse profonde, partout nous retrouvons le même mythe d'un dieu mort et ressuscité, qui se perpétuera dans le christianisme; partout à l'établissement des mystères se lie un autre souvenir impérissable, et les Grecs n'oublièrent jamais que l'époque de ces institutions remontait à celle de leur civilisation, qu'ils leur devaient les biens les plus précieux de la vie sociale et de l'affranchissement de la barbarie (3).

Pour faire mieux goûter leurs leçons , Orphée et les autres

(1) Hérodote.

(2) Les noms des quatre divinités cabiriques sont *Axieros*, *Axiochersa*, *Axiochersus* et *Casmillus*; Apollonius de Rhodes assure que c'étaient Cérès, Proserpine, Pluton et Mercure.

(3) Dupuis, *Origine des Cultes*, t. II, p. 6.

initiateurs adoptèrent les symboles, à l'imitation des Indiens. Les sages de la Grèce, dans les temps anciens, enveloppaient leurs pensées de formes énigmatiques, et ne les énonçaient pas ouvertement (1). La poésie religieuse était alors pleine de concision et de force : c'étaient les rudes accents d'un chantre sacré déposant dans une image transparente une profonde parole qui commande à la mémoire, à la volonté, et dédaigne les vaines séductions par lesquelles un poète épris du beau captive l'imagination des peuples (2).

Orphée avait été grand mais simple dans sa mythologie; Homère invente un nouveau ciel, et, à la vue de ce brillant Olympe, la Grèce oublie quelque peu les leçons sublimes qu'elle reçut du premier initiateur et des prêtres de l'Orient. Les croyances, la poésie, la sculpture se règlent sur ce modèle devenu national; toute autre lumière pâlit devant la sienne. Les hymnes antiques continuent toutefois à retentir dans les monts de la Thrace et de la Phrygie; le culte de la Syrie et de la Phénicie ne cesse pas de prévaloir dans les cités grecques, mais le peuple ne comprend plus aussi bien le sens attaché à ces chants divins et le secret de ces augustes cérémonies. Dédale a réveillé de leur long repos les vieilles idoles de l'Égypte ; l'action sensible, humaine, purement extérieure, remplace la contemplation; le fond et le sens sont sacrifiés aux plaisirs de l'imagination et du goût, à la beauté des formes (3).

Comme en Égypte, aux jours de délire dont nous avons retracé le tableau, la prière dégénère et semble à la foule superstitieuse le pouvoir de contraindre, de lier les dieux. La doctrine secrète resta étrangère à cette erreur; sous le rapport politique, sa pensée ne cessa de dominer : en même temps que le génie d'Homère prévalait, soumettait les imaginations, s'emparait de l'esprit des Grecs et enchaînait leur religion dans ses liens, les antiques familles de rois disparaissaient du sol de la Grèce; elles s'éteignaient peu à peu, ou cédaient devant les constitutions républicaines qui ouvrirent à l'activité publique une vaste carrière. A côté

(1) Pausanias.
(2) Creuzer, *Histoire des Religions*.
(3) Id., *id.*

du sentiment du beau s'éleva le sentiment de la liberté; et de cette noble alliance, scellée par des institutions à la fois civiles et religieuses, résulta le caractère le plus décidé, le plus original, le le plus poétique et le plus grand (1).

On attribue à Thésée l'établissement de la grande fête des Panathénées et de celle des rameaux en l'honneur de Bacchus; mais la tradition conservée sur ce prince initié a bien une autre importance. Après ces fondations, Thésée réunit en un seul corps politique tous les habitants de l'Attique, épars sous l'empire de petits chefs et de petits tyrans se faisant la guerre entre eux; il essaya de relever l'âme du peuple en faisant passer en ses mains l'autorité, en proclamant la souveraineté du peuple (2). Thésée parcourut les bourgs, visita les familles pour leur faire accepter la nouvelle forme de gouvernement; les simples particuliers et les pauvres acceptaient avec empressement; il trouva de la résistance chez les plus riches et les plus puissants, ils cédèrent cependant à son exemple; alors il abdiqua, déposa l'autorité royale dont il était revêtu (3), établit la démocratie (4) en donnant au gouvernement la liberté, l'égalité, la fraternité pour bases, ne pensa qu'à régler et à policer la république, y appela les étrangers, leur attribua les mêmes droits qu'aux autres citoyens, et enfin ne se réserva que l'intendance de la guerre et le maintien des lois.

Les mystères d'Éleusis avaient deux degrés : les petits mystères étaient en réalité la préparation et la purification des néophytes, les grands mystères en étaient l'initiation. L'institution des petits mystères, ou plutôt l'origine qu'on lui prête, fut elle-même un symbole. Hercule, ayant reçu d'Euristhée l'ordre de tirer Cerbère des enfers, mais ne pouvant être admis à y pénétrer parce qu'il n'était pas initié, alla trouver Eumolpe, et le pria de lui donner l'initiation; la loi s'y opposait, Hercule étant étranger; Eumolpe cependant n'osait le refuser, car il était l'ami des Athéniens et leur avait rendu quelques services; pour tout concilier, Pylius

(1) Creuzer, *Histoire des Religions.*
(2) Isocrate, *Éloge d'Hélène.*
(3) Id, *id.*
(4) Pausanias, *Description de l'Attique.*

adopta le héros, on créa pour lui les petits mystères, et il y fut admis (1).

Les petits mystères étaient célébrés à Agra et sur les bords de l'Ilissus, dans un petit temple; les grands mystères, au contraire, dans un vaste temple, et à Éleusis seulement. L'initiation avait lieu durant la nuit; c'était au milieu des chants, des danses, alors que la crainte, la stupeur étaient à leur comble, que tout-à-coup la lumière resplendissait. Les initiés étaient couronnés de myrte et revêtus d'une veste qui plus tard servait à les faire reconnaître, et qu'ils ne devaient jamais quitter, sinon quand elle était lacérée, tombée en lambeaux (2). Les cérémonies duraient plusieurs jours, et le quatrième avait lieu la procession de Calathus, qui était mené sur un char traîné par des bœufs, et que les femmes suivaient en portant des corbeilles ornées de bandelettes rouges et d'une forme particulière.

La pureté des mœurs était une condition de l'initiation, et les meurtriers, même involontaires, en étaient exclus. Le secret était alors regardé comme tellement nécessaire que la peine de mort était prononcée non seulement contre ceux qui révélaient les mystères, mais encore contre ceux qui écoutaient, qui recevaient cette révélation. L'initiation fut long-temps donnée gratuitement à ceux que l'on en croyait dignes et qui avaient subi convenablement les épreuves préparatoires. Aristogiton, le premier, établit l'obligation de payer l'initiation (3).

Cette condition nouvelle a eu les suites les plus fâcheuses. Rien n'était changé sans doute dans la grandeur du but, mais un élément dissolvant était introduit; sa fatale action allait se faire sentir et devait amener de tristes résultats. C'était une semence vénéneuse destinée à porter plus tard des fruits empoisonnés. Qu'on se représente en effet ce qui dut se passer alors : du moment que l'initiation était taxée, ceux qui ne pouvaient pas la payer en étaient naturellement exclus, et l'association se privait d'hommes qui eussent pu être de dignes apôtres. Du jour où la vertu, le

(1) Meursius, *Eleusinia*. Divers scholiastes d'Homère et d'Aristophane.
(2) Id., *id.* Id., id.
(3) Id., *id.*

patriotisme, l'attachement aux principes moraux et politiques de l'union maçonnique grecque, cessaient d'être les seules conditions de la réception du néophyte, que le versement d'une certaine somme d'argent devenait obligatoire, qui pouvait répondre que l'accessoire ne serait pas considéré comme le principal? En se créant des revenus, l'initiation allait se créer aussi des dépenses qu'il faudrait couvrir, et dès-lors n'était-il pas à redouter que l'initiation, loin d'être une récompense, un mode de propagation des idées généreuses qui l'avaient créée, ne fût plus qu'un moyen de battre monnaie?

Cette innovation froissait du reste les idées d'égalité, et, si elle ne les détruisait pas, les altérait cependant, puisqu'elle laissait en dehors toute une classe d'hommes, les privait du bienfait que l'initiation devait leur apporter; le cercle de ceux sur lesquels son influence pouvait s'exercer se restreignait; elle perdait une partie de son action sur la société et diminuait la force de ses adeptes en mettant à leur réception une condition inusitée. Il est à remarquer que beaucoup d'hommes mus par une idée, tout prêts à lui faire les sacrifices que son triomphe exige, ou seulement que son expansion commande, ne veulent cependant pas toujours acheter le droit de se dévouer pour elle. C'est parfois là pour eux une question de dignité; c'est une appréciation sur laquelle on peut ne pas être d'accord, mais qui n'en exerce pas moins très souvent une influence puissante, et qui mérite qu'on y réfléchisse, par cela même qu'elle a dû éloigner des personnes que la société eût comptées avec orgueil dans son sein.

Cette condition nouvelle devait agir encore d'une autre manière : en faisant payer au néophyte son agrégation, en lui demandant un sacrifice tout matériel, le corps semblait prendre l'engagement moral de lui procurer à son tour un bénéfice matériel; dès-lors les grandes idées étaient étouffées ou pouvaient l'être, le but primitif se voilait, et, à la place de l'esprit général, universel, de la grande association, la personnalité menaçait de prédominer et de diriger l'action de tous.

L'innovation d'Aristogiton a été, à travers les siècles traversés par la maçonnerie, plusieurs fois abandonnée et reprise, suivant les circonstances; mais il est à remarquer qu'elle n'a été la règle

commune qu'aux époques de décadence. Elle est acceptée aujourd'hui, sinon d'une manière absolue, du moins d'une manière générale, et les attaques dont elle a été souvent l'objet dans les loges témoignent assez des idées qu'on y attache.

Dans les premiers temps de l'institution des mystères en Grèce, et sous l'influence des colonies venues de l'Orient, les prêtres formèrent quelques colléges, essayant de faire revivre sur un autre sol les coutumes de l'Éthiopie et de l'Égypte; mais l'esprit des habitants se prêtait mal à cette constitution du sacerdoce. Les prêtres, épars, isolés, n'exerçaient qu'une influence médiocre sur le peuple; quelques prêtresses étaient mariées, mais leurs emplois n'étaient pas pour cela héréditaires. Les rois et les chefs des armées étaient revêtus des fonctions sacerdotales, et réunissaient ainsi dans leurs mains les deux pouvoirs spirituel et temporel. A l'établissement de la république, le même système fut suivi; de plus, l'élément électif pénétra dans le temple de la divinité nationale, et le premier magistrat d'Athènes, l'archonte-roi, reçut du peuple la mission sacrée que remplissaient auparavant les monarques; il avait l'intendance des mystères, veillait à l'observation des lois religieuses, et, après la célébration des fêtes, convoquait le sénat sacré dans l'Éleusinium, où il connaissait des délits commis contre la religion pendant cette célébration.

Mais cet archonte, bien que ses fonctions fussent plus élevées, était soumis à la règle commune, garantie des citoyens contre toute pensée ambitieuse; désigné par le sort entre ses collègues, il n'exerçait la magistrature religieuse que pendant un an. Quelques familles avaient, à ce que l'on croit, conservé des temps primitifs certains droits et certains priviléges; cependant tout semble indiquer que, même dans ce cas, les emplois sacerdotaux ne leur étaient pas donnés à vie (1).

Les diverses agrégations de citoyens qui composaient l'empire grec avaient des institutions religieuses différentes, suivant les localités, et partout en général les prêtres exerçaient des fonctions seulement temporaires. Leur caractère ne les excluait pas des charges et des emplois civils; loin de là, ce sont des magistrats

(1) Creuzer, *Histoire des Religions*.

librement élus par le peuple, subissant un examen qui doit établir leur savoir et leur moralité, redevenant citoyens quand la durée de leur mission est achevée, ou plutôt ne cessant pas d'être citoyens en montant à l'autel, ne formant pas un corps spécial, n'ayant pas d'organisation particulière, ne pouvant pas se diriger par un esprit de caste. La pensée de Bouddha est appliquée dans sa plénitude, et plus tard les premiers chrétiens emprunteront des Grecs la sage coutume d'élire leurs évêques.

Toutefois, on peut reprocher aux prêtres-magistrats d'Athènes d'avoir établi un tribunal chargé de poursuivre ce qu'on appelait les crimes d'impiété, et l'on comprend à quels déplorables abus l'existence d'un pareil tribunal pouvait donner lieu. Heureusement la mission de celui-ci se bornait à des instructions contre les accusés ; le sénat et le peuple prononçaient, ainsi que cela résulte du procès intenté à Alcibiade et à ses amis qui avaient joué les cérémonies d'Éleusis dans une orgie.

Les grands hommes de la Grèce ont rendu un hommage éclatant à la philosophie enseignée dans l'association maçonnique.

Dès la plus haute antiquité, dit Pausanias, qui était initié, et qui souvent s'arrête au milieu de ses récits en avouant qu'il n'a pas le droit d'en dire davantage, les Grecs ont considéré les mystères d'Éleusis comme ce qu'il y avait de plus propre à porter les hommes à la piété (1).

Aristote les regarde comme la plus précieuse des institutions religieuses, et constate qu'on les appelait les mystères par excellence; le temple d'Éleusis était, aux yeux des Grecs, le sanctuaire de toute la terre.

Isocrate révèle la pensée de l'immortalité de l'âme qui y était professée : ceux qui ont le bonheur d'être admis aux mystères emportent en mourant de douces espéranees pour l'éternité (2).

Aristide fait de cette espérance une certitude : Les mystères, dit-il, nous procurent non seulement des consolations dans la vie présente, des moyens de nous délivrer du poids de nos maux,

(1) Pausanias, *Description de la Phocide*.
(2) Isocrate, *Panégyriques*.

mais encore le précieux avantage de passer après la mort à un état plus heureux.

Bien avant eux, Homère avait dit : Cérès confie à Triptolème, à Polyxène, à Dorlé, les mystères sacrés qu'il n'est permis ni de pénétrer, ni de révéler; la crainte des dieux doit retenir notre voix. Heureux celui des mortels qui fut témoin de ces mystères! Mais celui qui n'est pas initié, qui ne prend point part aux rites sacrés, ne jouira pas d'une aussi belle destinée, même après sa mort (1).

Platon vit dans l'union de la politique et de la philosophie l'unique remède aux maux qui désolaient les états, comme à ceux de tout le genre humain (2). Cette pensée était celle des sociétés secrètes que le philosophe grec ne faisait que reproduire, celle qui avait dirigé les prêtres égyptiens; les initiés aux mystères dans la Grèce l'adoptaient comme principe, mais la réalisaient d'une manière plus complète, et soulevaient dès ce moment une question des plus graves, des plus importantes dans l'ordre politique.

Moïse, de son côté, appliquait au gouvernement de sa nation les principes puisés dans le temple, en même temps qu'Orphée civilisait les Pélasges, et ce moment doit être marqué dans l'histoire de l'humanité comme une de ses grandes époques; c'est une ère d'émancipation intellectuelle et politique. De ces deux hommes si différents l'un de l'autre, et qui pourtant marchent au même but, comme obéissant à un mystérieux décret de la Providence, l'un se pare des charmes de la poésie; la lyre est son sceptre, le beau son idéal; le charme de sa voix attire, puis sa parole captive, et il s'adresse à l'intelligence qui avait sommeillé jusque-là, et qu'il semble faire éclore chez les barbares dont il est entouré; c'est une véritable création de l'esprit.

Moïse, au contraire, se présente comme le libérateur d'un peuple esclave que la captivité dégradante a énervé, de la vertu

(1) Homère, *Hymne à Cérès*.
(2) Platon, *République*, liv. V.

duquel il doute, et qu'il croit utile d'effrayer. Poète aussi, mais poète grandiose comme le désert, âpre comme ses montagnes, sévère comme les destinées de son peuple, il a toujours la menace aux lèvres. A peine parle-t-il d'amour, et c'est de l'amour de Dieu seulement; point d'accents suaves, rien qui aille au cœur, tout s'adresse à l'esprit, et, s'il frappe l'imagination, c'est par des images terribles.

Nous avons vu, dans le premier chapitre de cet ouvrage, la franc-maçonnerie, après avoir proclamé l'existence d'un Dieu unique, architecte des mondes, reporter immédiatement sa pensée vers l'homme, consacrer à son amélioration morale et matérielle ses efforts constants, revendiquer pour lui des lois en harmonie avec la grandeur de sa mission; cette tendance sera immuablement suivie par le chef des Hébreux. Pour lui la vie n'est pas une punition, mais un but; l'existence des peuples sur la terre n'est pas le châtiment d'une faute, d'une chute, c'est une destination plus noble, plus digne; ils doivent assujétir la terre et y régner (1). Il donne la loi, et les préceptes qu'il va soumettre à la sanction de la nation découleront tous de cette idée primitive.

Valmiki avait fait les hommes égaux au moment de la création. Manou, le premier législateur de l'inégalité des conditions, le premier représentant de l'élément patricien, les distribue en castes en les faisant naître successivement de la tête, du bras, de la cuisse, du pied de son dieu (2). Moïse revient nettement aux principes de Valmiki, et, pour que l'erreur ne puisse pas se reproduire, Jéhovah ne crée qu'un homme. Pourquoi la race humaine est-elle sortie d'un seul homme et non de plusieurs? demandent les docteurs juifs. Si l'homme a été créé unique, répondent-ils, c'est dans l'intérêt futur de la paix générale, et afin que nul ne puisse dire à un autre : Je suis de plus noble race que toi (3). Il était impossible de poser plus radicalement la pensée d'égalité proclamée par les premiers initiés.

Cette pensée sera poursuivie dans son application à la législation;

(1) Salvador, *Jésus-Christ et sa doctrine*, t. I, p. 71.
(2) Voir notre deuxième chapitre.
(3) Mischna, *De Synedriis*, t. IV, chap. IV.

celle-ci établit, en effet, comme supérieur à toute personne, à toute classe, à tous pouvoirs publics, un être moral, toujours présent, duquel toutes les individualités émanent, dans lequel toutes sont absorbées, LE PEUPLE (1).

La loi est UNE, ÉGALE pour tous. O agrégation! tu n'auras qu'une même loi, un même droit, un même réglement, une même justice, pour les nationaux et pour l'étranger habitant parmi eux, affilié ou non. Vous et lui serez égaux devant votre Dieu, et vous l'aimerez comme vous-mêmes; car vous aussi avez été étrangers en Égypte, et moi, Jéhovah, je suis votre Élohim (2).

Nul n'aura le droit de modifier la loi à son gré, à son caprice, selon ses vues personnelles; faite par les délégués de la nation, elle est obligatoire pour tous (3).

Dans toutes les sociétés, quelle que soit leur forme, des magistrats doivent veiller à l'exécution des lois, procéder à l'administration de la justice, à la perception des taxes, au recrutement de l'armée, au recensement des citoyens, remplir enfin les charges que nécessite toute réunion d'hommes. Moïse savait avec quelle avidité les ambitieux se disputent les fonctions publiques, comment ils pressuraient le peuple qui n'avait ni participation dans leur nomination, ni influence dans leur choix; ils les avait vus beaucoup plus ardents à rechercher la faveur des princes qu'à rendre bonne et prompte justice, il établit la gratuité des charges; le peuple était souverain, c'est à lui qu'appartient comme tel la nomination des fonctionnaires : « Prenez, dit-il, » dans vos tribus des hommes savants, prudents, considérés, » je les mettrai à votre tête. Vous établirez des juges et des » hommes d'autorité dans toutes vos tribus (4). »

Il faut donner des moyens de subsistance à ce peuple, la

(1) Salvador, *Jésus-Christ et sa doctrine*, t. I, p. 77.

(2) *O congregatio ! statutum unum vobis et peregrino peregrinanti.... Vos sicut, sic peregrinus erit ad faciem Jehovah; lex una, judicium unum erit vobis et peregrino. Si habitaverit advena in terrâ vestrâ et moratus fuerit inter vos, sit inter vos quasi indigena; et diligetis eum quasi vosmetipsos. Fuistis enim et vos advenæ in terrâ Ægypti. Ego Jehovah Elohim tuus.* (VULGATE.)

(3) *A Senatu egreditur lex omni Israeli.* Mischna, *De Synedriis*, chap. X.

(4) Deutéronome.

Terre-Promise est partagée à l'avance entre les Hébreux et les étrangers qui habitent parmi eux, sans acception de dignités, de fonctions, d'origine : « Vous partagerez la terre au sort par » familles et par tribus, de manière qu'on en donne une plus » grande portion à ceux qui seront en plus grand nombre, et une » moindre à ceux qui seront moins nombreux (1). » Voilà ce que veut Moïse ; le prophète ajoutera plus tard : « Dans chaque tribu » où il y aura un étranger, vous lui donnerez sa part, Dieu l'a » dit (2). »

Les Hébreux sont libres, mais il faut déjouer les ambitions qui poindront, empêcher que la nation s'endorme dans l'indifférence qui laisse la tyrannie s'implanter et se développer ; Moïse écrit ce principe : « Il n'y a de peuple que là où il y a une loi, et pour » donner naissance à la loi, il faut une volonté générale, un assen- » timent général librement et clairement expliqué. »

Les Hébreux sont égaux : la terre est divisée entre tous ; le travail est d'obligation pour tous ; chacun est soldat dès l'âge de vingt ans.

La liberté, l'égalité sont donc proclamées ; le Décalogue est un code de fraternité, et pour la première fois les trois termes de la devise maçonnique sont nettement inscrits dans les lois d'un peuple dont le chef a puisé ses inspirations parmi les initiés.

Il importe, pour assurer la conservation de ces lois, autant que cela est humainement possible, de leur donner la sanction populaire : entouré de soixante-dix anciens formant le sénat provisoire, Moïse se présenta devant les Hébreux, leur exposa les paroles de Jéhovah, et les Hébreux, après l'avoir attentivement écouté, répondirent à l'unanimité : Nous les exécuterons!

Aussitôt Moïse écrivit ces lois dans un livre, puis, ayant dressé au pied du Sinaï un autel formé de douze pierres pour figurer les douze tribus, il prit le livre, le lut de nouveau, le fit proclamer devant tout le peuple, mot pour mot, et le peuple s'écria : Nous obéirons à cette loi (3)!

(1) Nombres.
(2) Ezéchiel.
(3) Exode.

Sur un seul point Moïse s'éloigne des préceptes maçonniques, du principe proclamé par Bouddha dans la réforme, dans la révolution qu'il opéra, adopté par Orphée à qui l'avaient transmis les Égyptiens; il semble que l'homme ne puisse jamais s'affranchir complétement de sa nature terrestre, qu'il doive toujours payer un tribut à l'humanité, comme gage de sa faiblesse. Dans sa lutte contre les castes, Bouddha s'était attaqué directement, tout d'abord, à la plus influente de toutes par son intelligence, à la plus puissante dans l'ordre moral, et il avait réalisé une véritable conquête en faisant le sacerdoce accessible à tous; il n'y avait plus d'intermédiaire entre l'homme et Dieu, et, si tous étaient égaux devant la divinité, à plus forte raison devaient-ils l'être devant les princes, devant la loi.

Que parle-t-on de la classe sacerdotale d'Égypte! L'initiation vient briser toutes barrières, le dieu choisit ses prêtres parmi tous les adeptes; il fait plus, pressentant, à travers les siècles futurs, quelle sera la royauté de l'avenir, il distribue aux néophytes les divers grades de l'affiliation, les diverses fonctions du sanctuaire, en raison du degré de leur intelligence.

Moïse, à cet égard, fit un pas rétrograde en consacrant spécialement au culte la tribu de Lévi, en la dotant du privilége sacerdotal à l'exclusion des autres. Vainement, pour atténuer le danger d'une disposition en désharmonie avec le reste de son code, soumit-il les prêtres à la loi commune; vainement voulut-il que leur chef fût nommé par le sénat, confirmé par le peuple: palliatif impuissant d'un fatal retour aux castes de Manou, d'une aberration qui eut les plus tristes résultats!

Le désir de conserver dans toute sa pureté, dans toute son intégrité, l'unité religieuse, en la mettant sous la garde d'une tribu disséminée dans les autres, peut-il justifier le législateur hébreu de cette dérogation à un des principes les plus importants de l'initiation? Si le caractère léger de ce peuple, qui n'était pas encore régénéré, que les souvenirs de l'Égypte entraînaient encore à l'adoration des idoles, inspira des craintes sérieuses et légitimes à Moïse, le moyen préventif qu'il adopta réussit mal; les événements prouvèrent qu'il s'était trompé; les masses ne furent ni plus fidèles à Jéhovah, ni plus attachées au culte

conservé par une tribu privilégiée; on les vit errer d'un autel à l'autre, reniant ce qu'elles avaient adoré, adorant ce qu'elles avaient renié, et l'institution de Lévi ne fut qu'une malheureuse déviation de la réforme bouddhique.

Cette fois encore les initiés firent entendre une protestation puissante, et les hommes qui, depuis Moïse, ont tenu le premier rang parmi les Hébreux, leurs orateurs publics, appelés prophètes, s'élèvent souvent contre la création d'une caste sacerdotale sur laquelle ils jettent les plus graves accusations, ils appellent les plus terribles anathèmes; Jérémie lui-même, quoiqu'il appartînt à cette tribu favorisée, fait éclater ses plaintes à l'égard des lévites (1), et toutes ces voix retentissantes qui tonnent sur Israël témoignent assez combien d'hommes repoussaient le caractère exclusif attribué à une famille et revendiquaient le principe posé par Bouddha.

C'est la seule dérogation à lui reprocher; les initiés égyptiens ont rejeté le dogme de la fatalité admis par la foule ignorante, qui enchaîne de la sorte sa liberté, son initiative, nie sa responsabilité; l'Hébreu la repousse également.

Avec Moïse apparaît encore le symbole de la lumière luttant contre les ténèbres, comme il apparaît sur une autre terre avec Orphée; ainsi, Jéhovah se révèle pour la première fois au pasteur du troupeau de Jéthro dans un buisson ardent qui brûle et ne se consume pas (2). Quand les captifs fugitifs montent en armes du pays d'Égypte (3), l'Éternel va devant eux, durant la nuit, dans une colonne de feu, afin qu'ils ne s'arrêtent pas; c'est encore au milieu des éclairs du Sinaï qu'il donne la loi à son peuple.

On a vu, on a compris la pensée politique de Moïse; aussi long-temps qu'elle prévaudra, que la république hébraïque pourra se maintenir, le peuple d'Israël résistera aux ennemis qui l'entourent de toutes parts et assiégent les remparts de ses villes; il conservera sa nationalité au milieu des attaques qui le menacent d'un esclavage nouveau. Mais la division naîtra; les

(1) Jérémie, chap. I, XIX, etc.
(2) Exode, chap. III.
(3) Id, chap. XIII.

ambitieux demanderont un roi que Samuel leur donnera à regret; bientôt le fils de Salomon refusera d'écouter les justes plaintes de la nation; celle-ci se partagera en deux royaumes, elle aura deux capitales, deux rois; une portion du peuple a foulé aux pieds l'unité nationale, l'autre foule aux pieds l'unité religieuse, toutes deux succombent dans les guerres avec leurs voisins; le peuple d'Israël est transporté hors de la patrie, la captivité de Babylone commence; il n'aura plus qu'une indépendance passagère conquise dans une lutte désespérée, jusqu'à ce qu'enfin il s'abîme dans le torrent irrésistible de l'empire romain! Ainsi, trois phases marquent son existence : sous le gouvernement démocratique, il est puissant; sous un roi, il est opprimé; sous deux rois, il est asservi.

Dans les premiers temps qui suivent la sortie d'Égypte, nous trouvons peu de traces de sociétés particulières chez les Hébreux; à peine aperçoit-on une lueur lointaine, brillant dans un sentier, et indiquant l'école des Esséniens. Quelle eût été l'action des sociétés quand la doctrine secrète avait passé dans la loi générale, était devenue la base du code national? Les efforts communs devaient tendre à la conserver, et pour cela il n'était pas besoin de symboles, car la pensée religieuse était devenue bien autrement lucide qu'en Égypte et en Grèce. Au surplus, le peuple tout entier, en recevant et en jurant sa loi, avait reçu l'initiation; tant qu'il sera fidèle à la foi jurée, qu'il obéira au pacte fait entre lui et Moïse, au nom du créateur des mondes, nul temple souterrain ne s'ouvrira, nul encens ne montera en secret vers le trône de Dieu, la parole ne voilera pas ses éclats entre les parois d'une étroite enceinte, le sacrifice se fera au grand jour, les voix de tout un peuple entonneront l'hymne sacré au pied et sur les pentes d'une montagne qui servira d'autel. Mais lorsque ce peuple aura oublié son dieu, lorsqu'il aura épousé les filles des nations vaincues et adopté leurs idoles, lorsque des rois auront remplacé les magistrats démocratiques et que Salomon aura élevé un temple au Très-Haut qui avait le pays tout entier pour temple, nous verrons apparaître des sociétés puissantes qui recommenceront la lutte au nom de l'indépendance et au nom des idées.

Mais avant de développer leurs constitutions, la pensée qui leur

sert de guide, arrêtons-nous un moment à la construction du temple de Salomon, date générale adoptée par la maçonnerie moderne, qui lui a emprunté son second grade, et a donné au héros du mythe égyptien, origine du troisième grade, le nom de l'un des édificateurs de ce temple.



CHAPITRE SIXIÈME.

Temple de Salomon ; date nouvelle de la franc-maçonnerie. — Le temple juif est le temple de l'initiation; il ressemble à celui du soleil — Les sept branches du chandelier. — Les douze taureaux s'abreuvant dans la mer d'airain. — Les deux colonnes. — Degrés du temple ; grade de compagnon. — Mythe d'Hiram ; grade de maître. — Le symbole primitif d'Osiris, de Cérès Éleusienne est complété par Hiram. En outre de sa grande signification de la lutte de la lumière contre les ténèbres, il a représenté en Égypte le mariage, en Grèce la famille, il va représenter en Judée l'association et envelopper ainsi une magnifique trinité. — Compagnonnages. — Sociétés secrètes des Hébreux. — Mystères chez les Romains. — Christianisme ; il proclame la pensée de la doctrine secrète.



Dix siècles environ avant l'ère chrétienne, un peu moins de cinq cents ans après la sortie d'Égypte, et cinquante avant l'époque à laquelle on place généralement la naissance d'Homère, alors que les institutions d'Orphée n'avaient point encore été modifiées par la proclamation de nouveaux dieux, Salomon arrivait, au milieu des guerres civiles excitées par ses frères, sur le trône de David, et se préparait à rehausser l'éclat de l'initiation par l'édification du temple fameux auquel il a donné son nom. Dans les siècles antérieurs, le peuple hébreu n'avait brillé ni par sa magnificence, ni par ses richesses, ni par des manifestations artistiques. Forcément ramené par sa situation toute spéciale, par les combats dont il fut constamment occupé, au positif de la vie, il semblait enfermé dans une sphère intellectuelle assez étroite, et, à l'exception de sa littérature, religieuse et politique à la fois, les arts de l'imagination avaient jeté sur lui peu d'éclat. David le transforma, et sous Salomon ses conquêtes en ce genre avaient été rapides et grandes.

Si l'on s'en rapporte aux descriptions du temple et des ornements qui le paraient, quelles proportions immenses, que de splendeur, quelle somptueuse prodigalité dans l'édification de la maison de Jéhovah ! Faut-il croire à cette armée de soixante-dix mille ouvriers chargés du transport des matériaux, aux quatre-vingt mille charpentiers occupés à couper les bois, aux trente mille maçons qui posaient les pierres taillées au loin et amenées sur des chariots, à ces anneaux d'or retenant le rideau chargé de broderies qui cachait le tabernacle, à ces chandeliers pesants, ces lampes suspendues, ces encensoirs ciselés, ces coupes élégantes, ces bassins, tous taillés dans l'or ; à ces portes roulant sur des gonds d'or, à ces palmes, ces fleurs épanouies, ces grandes figures de chérubins, toutes choses sculptées dans les cèdres qui revêtaient les parois des murs et recouvertes aussi d'or (1) ?

Quels trésors eussent suffi à ces créations fantastiques ? Quelles dépouilles de nations vaincues il eût fallu entasser ! Quels impôts il eût été indispensable de prélever sur le peuple, et qu'il eût chèrement payé le luxe donné à la demeure de son dieu ! Laissons ces exagérations à la Bible, à ses commentateurs, et peut-être aussi à la vanité des historiens nationaux ; l'importance du temple n'est pas pour nous dans sa richesse, mais dans sa fondation même.

L'origine maçonnique de ce temple se révèle dans toutes ses parties ; tout est emprunté des âges précédents, des mystères anciens ; les magnificences de Thèbes et de Memphis vont se reproduire en Judée, à la gloire du Grand-Architecte de l'univers. Tout, dans la construction de ce temple, se rapporte au système du monde, en représente l'ordre et l'harmonie, en offre les tableaux. Le soleil, la lune, les planètes, le zodiaque, les divers éléments, le temps enfin, dans lequel tout se meut, y ont leurs emblèmes exposés aux regards de la nation, cette grande initiée. Le temple, dans ses détails, ressemble à celui du soleil ; les sept branches du chandelier rappellent les sept planètes, sur la disposition même desquelles est réglée celle des branches (2) ;

(1) Rois, liv. Ier, chap. VI et VII. Joseph, *Histoire des Juifs*.
(2) Clément d'Alexandrie.

les douze taureaux s'abreuvant dans la mer d'airain, et rangés trois par trois, de manière à former quatre groupes qui regardent les quatre points cardinaux, sont l'emblème des douze mois et des quatre saisons composant l'année immuable dont cet airain est l'image. Aux quatre faces de cette base formée par les groupes sont sculptées les quatre figures du zodiaque qui fixent les quatre points du firmament: un lion, un bœuf, un homme et un vautour. Les deux grandes figures de chérubins sont les emblèmes des deux hémisphères, et leurs ailes témoignent de la rapidité avec laquelle s'envole le temps qui circule dans le zodiaque (1).

Des ornements pontificaux portés par les prêtres dans les grandes cérémonies, l'un représente la terre, l'autre le ciel dont il a emprunté la teinte; le plus important de tous, celui du moins qui a le plus exercé l'imagination des écrivains, le rational (2) est chargé de pierres précieuses qui, figurant la Jérusalem céleste, sont le symbole de la lumière diffuse dans le zodiaque, les mêmes pierres qui ornent ailleurs la statue d'Isis (3).

La filiation est évidente; c'est le temple de l'initiation que Salomon fait élever, comme c'est en même temps le monument de la centralisation politique.

Par un singulier enchainement de faits, l'édifice matériel devait éprouver les vicissitudes les plus étranges et disparaitre du sol, tandis que l'édifice intellectuel, qui se rattachait au premier, qui lui empruntait une date nouvelle, allait au contraire se raffermir.

Le temple de Jérusalem fut en effet tour à tour rempli et abandonné par la foule inconstante des Hébreux; un roi d'Égypte le pilla; un roi d'Israël trouva que l'exemple méritait d'être suivi et l'imita; un autre en ferma les portes et appela d'autres dieux sur d'autres autels. Ézéchias lui rendit un moment son éclat, mais son fils Manassé brisa le tabernacle de Jéhovah. Puis, après quatre siècles d'existence et de fortunes diverses, il s'écroule dans

(1) Philon et Clément d'Alexandrie.

(2) Le rational est un morceau d'étoffe carré dont le prêtre des Juifs se pare dans les cérémonies. Chacune des douze pierres précieuses qui y étaient enchâssées portait gravé le nom d'une des douze tribus d'Israël. Les amis du merveilleux lui ont attribué le don de rendre des oracles, de jeter des flammes.

(3) Dupuis, *Origine des Cultes*.

l'incendie allumé par l'armée babylonienne. Rebâti après la captivité, devenu tout à la fois temple et forteresse, il fut renversé de fond en comble le 10 août 71 de l'ère chrétienne par l'armée de Titus. Sur ses ruines se sont élevés d'autres sanctuaires tour à tour églises et mosquées, suivant que domine à Jérusalem la fortune de l'Orient ou celle de l'Occident.

Ne recherchons pas quel fut le nombre des ouvriers occupés à la construction du temple, cela ne saurait avoir aujourd'hui d'intérêt ni pour la franc-maçonnerie, ni pour la science ; ce nombre était considérable, si on en juge par les proportions de l'édifice, et ces ouvriers se réunissaient, selon leur genre de travaux, pour toucher leur salaire, auprès des deux colonnes placées l'une au nord, l'autre au midi, c'est-à-dire à droite et à gauche de la porte principale du temple. Celle de droite fut nommée *Jakin*, celle de gauche *Boaz* (1), ou *Booz* ; devenues un symbole qui s'est perpétué, elles sont aujourd'hui reproduites à la porte de tous les temples de la franc-maçonnerie moderne.

Les ouvriers n'étaient pas tous Hébreux, un grand nombre étaient venus de Tyr, affiliés aux mystères qui depuis long-temps avaient pénétré dans leur patrie par suite des rapports fréquents établis entre elle et l'Égypte; déjà, réunis en association, ils avaient élevé d'autres temples, et ils offraient le premier exemple de ces grandes corporations de travailleurs que nous retrouverons au moyen-âge, faisant des travaux identiques, et qui viendront jusqu'à nous, sans trop d'altération.

Dans l'édification du temple, ils furent nécessairement séparés par groupes, suivant la nature des travaux, partagés en charpentiers, tailleurs de pierres, maçons, ces divers groupes subdivisés eux-mêmes en apprentis, compagnons, maitres, et ils eurent pour se reconnaître des signes et des mots qui, suivant l'opinion générale, sont encore les mêmes parmi nous.

Pour la première fois nous apercevons l'origine du deuxième grade de la franc-maçonnerie actuelle, qui jusqu'à ce moment s'était dérobée aux regards. Selon la tradition du symbole, les compagnons ne pouvaient pénétrer dans l'intérieur du sanctuaire,

(1) Rois, liv. Ier.

réservé aux maîtres, et c'est à la construction des cinq degrés extérieurs du temple que se rattache aujourd'hui leur grade. Chacun des outils et des matériaux qu'ils employaient a reçu une signification, et ces degrés qu'ils devaient nécessairement franchir pour arriver au péristyle sont devenus une allégorie.

Les matériaux bruts sont épars devant les compagnons, et pour les travailler, on leur donne le ciseau, le maillet, la truelle, la règle, le levier, l'équerre et le compas : le ciseau et le maillet qui taillent, la truelle qui cimente, la règle qui dirige, le levier qui soulève, l'équerre et le compas qui déterminent les proportions, l'équerre qui nivèle toutes les parties ; à l'aide de ces instruments, ils obtiennent de la pierre brute la pierre cubique, et ils construisent les degrés du temple.

Le premier s'appelle INTELLIGENCE, le second DROITURE, le troisième COURAGE, le quatrième PRUDENCE, le cinquième AMOUR DE L'HUMANITÉ. Par cette gradation, les compagnons monteront jusqu'aux deux colonnes *Jakin* et *Booz*.

Mais ici il faut quitter le champ des idées matérielles et s'élever plus haut dans une région plus féconde et plus vaste. L'épreuve du compagnon est la seconde que l'initié doit subir avant de pénétrer dans le temple où lui sera enseigné le grand mythe d'Hiram, c'est-à-dire la pensée de l'initiation ; la première condition est l'intelligence, parce que la franc-maçonnerie ne veut pas de soldats aveugles, qui marchent quand on leur dit : Marche ! qui frappent si on leur dit : Frappe ! Tous ses adeptes ont une mission à remplir, mais il faut qu'ils la comprennent et qu'ils sachent bien s'ils veulent s'y dévouer. Ce n'est pas le fanatisme qu'on cherche à développer en eux, c'est le sentiment du devoir appuyé sur la raison.

La seconde condition exigée est la droiture. Pas de voie détournée, point d'actes que la conscience puisse réprouver ; le but est noble et grand , il faut marcher vers lui sans arrière-pensée, noblement et grandement. Point de capitulations avec la conscience, point de restrictions mentales ; soyez équitables, soyez droits, ou n'allez pas plus loin : la franc-maçonnerie ne veut pas de triomphes achetés par des moyens illicites. Droiture dans la vie privée, droiture dans la vie publique, telle doit être la règle

invariable de l'initié dans toutes les occasions, dans toutes les circonstances.

La troisième condition est le courage; pourquoi dissimulerait-on aux adeptes les dangers qu'ils peuvent courir, les haines qu'ils soulèveront, les persécutions qu'il faudra peut-être affronter? Dans la lutte, vive toujours, sanglante parfois, qu'ils auront à soutenir, le courage est indispensable; ils laisseront assez de martyrs sur la route.

La prudence est la quatrième condition qu'on leur impose; si le courage est toujours nécessaire, la prudence ne l'est pas moins, parce que, si l'on a le droit de jouer son repos, sa fortune, sa vie, on ne saurait, sans se rendre coupable, compromettre le repos, la fortune, la vie de ses frères. La franc-maçonnerie ne veut pas de forfanterie, de démonstrations inutiles ou vaniteuses; elle a besoin de ce courage réfléchi qui va toujours au but tracé, mais qui ne se jette pas tête baissée dans les folles entreprises. Semez l'idée, fécondez-la toujours, sans relâche; quand le moment est venu, levez-vous pour la faire triompher; mais ne sonnez pas de la trompette avant l'heure!

La cinquième condition voulue du compagnon est l'amour de l'humanité; ce n'est pas là le commencement de l'édifice, c'est le dernier des cinq degrés symboliques qu'il doit édifier. Amour de l'humanité! c'est à elle en effet que tout doit aboutir. Arrière l'égoïsme! arrière les pensées de personnalité! Le franc-maçon doit tout rapporter à l'intérêt général. On lui a dit, lors de son initiation, quand il a vu scintiller les épées, qu'il devait être toujours prompt à voler au secours de ses frères, comme il les trouverait toujours prêts à le défendre dans le péril; on lui apprend ici que tout sentiment individuel doit s'absorber dans l'amour de l'humanité, que le bonheur de l'humanité est le but des efforts constants du franc-maçon.

Il va toucher enfin les colonnes du temple, mais il doit encore construire le pavé qui couvrira l'espace entre elles et le dernier degré; ce pavé est une mosaïque faite de petits cubes et de ciment, et cette agrégation, qui devient inaltérable, qui bravera les outrages du temps, qui résistera aux siècles, lui enseigne que l'union seule lui imprimera la durée. Il est arrivé entre les deux

colonnes, *Jakin* qui signifie la FORCE, *Booz* qui signifie la STABILITÉ. C'est sur elles que repose le fronton du temple immatériel que le franc-maçon doit élever, et qu'il n'achèvera pas, s'il n'apporte dans son œuvre l'intelligence, la droiture, le courage, la prudence et l'amour de l'humanité.

Tel est le symbole du compagnon; il se complétera dans le temple, quand, ses épreuves terminées, il pourra y pénétrer et assister au drame sanglant d'Hiram.

Osiris, assassiné par Typhon et ses conjurés, retrouvé par Isis, puis rendu à la vie, a été, en Égypte, le héros de l'initiation; il a été remplacé dans les mystères grecs par Cérès; le héros va changer encore une fois de nom; le mythe se rapprochera de la tradition première qui ne pourra être méconnu dans sa transformation, mais il sera autrement grand; c'est le drame social qui, pour la première fois, va se dérouler clairement. Cette modification de la pensée mystérieuse, ou plutôt ce complément de la pensée qui n'avait pu jusqu'ici être comprise tout entière sous les voiles dont les écrivains initiés l'entouraient, offre peut-être l'intérêt le plus puissant que l'initiation ait encore présenté.

Salomon avait demandé à Hiram, roi de Tyr, qui avait été l'ami de son père, des bois du Liban pour bâtir le temple, et il lui avait dit : Envoie-moi maintenant quelque homme qui s'entende à travailler en or, en argent, en airain, en fer, en écarlate, en cramoisi et en pourpre, et qui sache graver, afin qu'il soit avec les hommes experts que j'ai avec moi en Judée et à Jérusalem (1). Le roi lui envoya un homme habile portant le même nom que lui, qui bâtit avec Salomon la maison de Jéhovah (2).

L'architecte qui dirigeait les travaux fut donc Hiram d'après les uns, Adonhiram selon d'autres (3). Il traçait les dessins, suivait

(1) Chroniques, liv. II, chap. II.

(2) Id., id., chap. II et IV. Rois, liv. II, chap. VII.

(3) Les détails donnés dans le premier livre des Rois et dans le deuxième des Chroniques semblent impliquer en effet que le directeur des travaux du temple de Salomon était Hiram; le nom d'Adonhiram se trouve également cité dans la Bible, comme commis à la levée des trente mille ouvriers que fit Salomon sur Israël. (Rois, liv. I., chap. V.)

Des hommes qui ont voulu détourner la franc-maçonnerie de sa voie, l'occuper de futilités pour la tromper sur son but, ont soulevé de vives discussions sur la question

l'exécution des plans, imprimait partout l'ordre et l'activité, faisait tailler à la fois le bois, la pierre, l'or, l'argent, l'airain, le fer, veillait à ce que les ouvriers fussent régulièrement payés, avait pour eux les soins d'un père et en était aimé. Cependant trois mauvais compagnons, jaloux à la fois de son talent et de son autorité, persuadés, comme tous les ignorants orgueilleux, que leur science égalait la sienne, aspirant à le remplacer dans la direction des ateliers, à se partager le pouvoir qu'il exerçait, formèrent le projet de lui arracher la parole de maître, c'est-à-dire le mot secret par lequel les maîtres se reconnaissaient entre eux, comme si le mot de passe donnait le savoir qui manque, et de l'assassiner ensuite.

Ils se postèrent un jour aux trois portes du temple et attendirent le passage d'Hiram; le maître parut à la porte de l'orient; l'un des assassins lui demanda la parole de maître, et, sur son refus, le frappa de son maillet; Hiram s'enfuit, poursuivi par l'assassin, vers la porte du midi, où un second compagnon le frappa de nouveau; il put encore aller jusqu'à la porte de l'occident, où le suivirent les deux premiers, et où le troisième compagnon l'étendit à ses pieds d'un coup de maillet sur la tête. Les trois assassins se jetèrent alors sur lui, enveloppèrent son visage d'un voile noir, le transportèrent au loin durant la nuit, le couchèrent dans un fossé, le couvrirent de feuilles mortes, et plantèrent sur le bord de cette fosse une branche d'acacia, afin de reconnaître la place et de savoir si on découvrirait le cadavre.

Le lendemain, les ouvriers attendirent vainement leur maître, puis, remplis d'inquiétude, ils le cherchèrent, et, ne pouvant le trouver, se mirent à courir de tous côtés, appelant et pleurant, et les assassins, joignant l'hypocrisie au crime, mêlèrent leurs larmes et leurs cris aux cris et aux larmes de la foule. Les ouvriers, de plus en plus attristés, désignèrent alors neuf d'entre

de savoir si l'architecte du temple, le maître des travaux, s'appelait Hiram ou Adonhiram; il n'est sorte d'efforts qu'on n'ait faits pour diviser les ateliers sur ce point sans importance. Le mythe est accepté partout, et dès lors il est au moins puéril de disputer sur deux syllabes de plus ou de moins dans le nom du héros symbolique. Les hommes de sens nous comprennent trop bien pour que nous ayons besoin de nous étendre sur ce sujet.

eux pour continuer les recherches, mais les frimas, les pluies, les ténèbres arrêtaient leurs pas.

Cependant les trois mauvais compagnons s'étaient présentés pour succéder au maître dans la conduite des travaux ; repoussés par les uns, accueillis par les autres, ils avaient fait le désordre remplacer partout l'activité. Toutefois la plupart des ouvriers n'avaient pas perdu toute espérance ; depuis qu'Hiram n'était plus à leur tête, son absence avait laissé un si grand vide, le défaut d'une direction habile avait amené tant de fautes et tant d'erreurs, qu'ils comprirent que le maître était une de ces intelligences destinées à diriger les hommes, et dont la grandeur, l'élévation, sont appréciées surtout quand elles leur manquent. Ils sentaient, au milieu du désordre, qu'ils n'avaient plus de guide, plus de flambeau ; dans l'exaltation du désespoir, Hiram apparaissait à leur esprit comme un être supérieur, et ils se prirent à crier : Il n'est pas mort, il est le dieu de la lumière et de la vérité, et il ne peut pas mourir ! Les neuf compagnons délégués poursuivaient activement leurs recherches ; ils arrivèrent dans un lieu désert et retiré ; la branche d'acacia, ce rameau des initiés, attira leurs regards ; l'un d'eux y porta la main, elle s'inclina sous la pression ; il l'enleva hors de terre ; ils s'aperçurent alors qu'elle n'avait pas de racines, un frémissement involontaire parcourut leurs membres, et, animés par un triste pressentiment, ils s'écrièrent : C'est là qu'il doit être !

Ils écartèrent en tremblant les feuilles mortes, découvrirent Hiram sans mouvement et firent un geste d'épouvante... L'un d'eux cependant essaya de le soulever, et, comme le bras qu'il avait saisi échappait de ses mains, il crut, dans son trouble, qu'il se détachait du corps, et s'écria : M... B... ! *La chair quitte les os !*

Le pressentiment des compagnons ne les avait pas trompés : Hiram, étourdi par les coups qu'il avait reçus, était tombé sanglant, mais il n'était pas mort ; le repos avait guéri ses blessures. Il se leva et dit aux compagnons : Ne pleurez plus, vous m'avez retrouvé... et son visage devint radieux comme le soleil. Il se rendit vers le temple, où tous les ouvriers le reconnurent, le saluèrent de leurs acclamations, le couronnèrent de fleurs, brûlèrent des parfums et jurèrent de n'avoir jamais d'autre guide. Le



NE PLEUREZ PLUS, VOUS M'AVEZ RETROUVÉ....

maître, à son tour, leur promit d'achever avec eux le sanctuaire de Jéhovah, le Grand-Architecte de l'univers, et les ouvriers battirent des mains...

Tel est le mythe hébreu dans sa grandeur tout empreinte d'une touchante simplicité. En se reportant à l'origine des mystères, on croit sentir un rayon de la poésie indienne et persane; on reconnaît que le maître Hiram est l'Osiris égyptien, la Proserpine grecque; on suit le symbole, toujours le même dans ses transformations successives. Les trois mauvais compagnons qui frappent Hiram, le couvrent d'un voile, le cachent aux regards sous des feuilles tombées des arbres, indiquent les trois mois d'hiver durant lesquels le soleil s'éloigne, comme les neuf compagnons envoyés à sa recherche, qui le ramènent, le couronnent de fleurs, représentent les autres mois de l'année. Les travaux ont été suspendus, les travaux recommencent. C'est toujours la même idée du dieu mort et ressuscité, de la lutte des ténèbres et de la lumière, du soleil qui disparaît pour revenir. Le mythe hébreu ne comporte pas les détails poétiques du mythe égyptien, la grâce et le sentiment de celui d'Éleusis; il est sévère et sérieux comme le peuple chez lequel il prend naissance; mais il renferme une pensée plus grande, plus complète, une pensée sociale qui se manifeste pour la première fois dans les mystères avec une clarté, une précision inconnues jusque-là. C'est une parole de révélation qui se fait entendre entre les colonnes du temple de Jérusalem, et dont l'écho retentira dans les âges futurs; c'est un drapeau élevé sur le temple immatériel de la franc-maçonnerie; lorsque, de toutes les immenses richesses entassées par Salomon dans la maison de Jéhovah, il ne restera rien qu'un vague et lointain souvenir, lorsque ses ruines elles-mêmes auront disparu, emportées en poussière par les pieds des conquérants, nous retrouverons, plus féconde que les trésors, cette pensée toujours vivace; plus grand que les pilastres, plus haut que les frontons, ce drapeau toujours flottant!

Expliquons cette pensée profonde du symbole hébreu qui est devenu le nôtre. En Égypte, lorsqu'Osiris a disparu, enfermé dans le tombeau où l'a jeté Typhon, Isis seule va redemander et chercher l'époux enlevé à son amour. En Grèce, lorsque le roi

des ténébreux royaumes a entraîné Proserpine ravie au milieu des jeunes compagnes de ses jeux, Cérès est seule encore à parcourir les espaces pour retrouver sa fille ; bien qu'elles proclament ainsi l'une la loi du mariage, l'autre celle de la famille, elles n'ont cependant toutes deux qu'une action isolée. C'était déjà, nous l'avons dit, une grande conquête obtenue sur la barbarie que la double proclamation du mythe qui avait placé sous l'égide du ciel le mariage et la famille ; mais la scène va changer, l'horizon s'agrandir ; la civilisation va faire un nouveau pas, et c'est à la doctrine secrète, à la franc-maçonnerie qu'elle le devra encore. Le mariage, la famille reposent sur des bases solides ; Moïse a proclamé le travail comme loi générale, comme une obligation imposée à tous les hommes, et, c'est ici l'important, le héros du symbole modifié par les initiés est un travailleur, un ouvrier, chef d'ouvriers, un homme d'intelligence et de labeur.

Quelle conquête! quelle marche rapide vers les idées sociales! Osiris était un guerrier, un héros ; Proserpine une déesse, fille de Jupiter, épouse de Pluton. Arrière le glaive! arrière ces chars ailés qui volent sur les nuages! arrière ce Mercure intervenant pour égarer Cérès! Il n'est plus besoin de recourir à ces dynasties de princes et de dieux qui trônent sur le monde ; Hiram est un artiste, un architecte, un fondeur de métaux, un teinturier ; il grave, il dessine, il travaille l'or, l'argent, l'airain, le fer; il fait l'écarlate, le cramoisi ; en un mot, l'homme du peuple, le plébéien a remplacé les castes supérieures et l'Olympe lui-même. Quelle transformation! Quelle pensée plus profonde pouvait être offerte aux études sérieuses de l'avenir! Gloire vous soit rendue à vous, mystères anciens, qui l'avez produite et jetée à la terre! à vous, mystères nouveaux, qui l'avez conservée!

Il y a dans le symbole une autre signification non moins importante, non moins féconde, qui aura dans l'avenir une puissance égale, qui ouvre une route nouvelle à l'humanité condamnée au travail. Nous avons vu l'action isolée de l'épouse, de la mère, cherchant tout en pleurs l'une le héros qu'elle aime, l'autre la jeune fille ravie à sa tendresse ; maintenant c'est l'action simultanée, générale, d'une association de travailleurs qui ont perdu leur chef, à la fois leur guide et leur lumière, s'efforçant

de retrouver celui qui les dirigeait. Ici, plus de courses lointaines où la femme s'aventure seule avec un dévouement profond, sous l'égide de son amour! Plus de halte auprès d'une fontaine où la femme, quoique épuisée de fatigues, n'a rien perdu de sa grâce! Plus de séjour dans des palais de rois où l'on donne à la voyageuse un enfant à élever! Désormais tout est simple, modeste, comme il convient aux hommes de travail. Les premières recherches des ouvriers sont infructueuses, l'association délègue neuf de ses membres pour continuer l'œuvre qui importe à tous, qui intéresse tous les initiés, et quand le maître a été retrouvé, rendu à la vie, sa première parole est celle-ci : « Vous m'aviez laissé » seul, et les méchants m'ont frappé (1). » Parole profonde qui semble compléter le symbole.

Nous entrons dans un monde nouveau, c'est une sphère toute différente de celles jusqu'à ce moment traversées que nous allons maintenant parcourir. Adieu les poétiques images, les émouvantes peintures de la douleur conjugale, de l'inquiétude maternelle! la pensée sociale a remplacé le sentiment. Que de jeunes femmes avaient versé des larmes sur la *passion* d'Osiris, sur la malheureuse Isis parcourant les bords du Nil, sondant les roseaux qui les couvrent, leur redemandant le corps de son bien-aimé, enlevant l'arbre qui a enveloppé la tombe où il repose! Quel tendre intérêt n'inspirait pas l'épouse infortunée, quand, transformée en colombe, elle venait voltiger autour de cet arbre qui, devenu colonne, soutenait les lambris du palais! Que de pleurs encore, alors qu'elle réunissait les membres dispersés de celui qu'elle aimait!

Les épouses s'apitoyaient sur Isis, les mères pleuraient sur les tourments de Cérès appelant sa fille, interrogeant les cieux, la terre, les eaux et les sombres abîmes du royaume des ténèbres! Combien, quelques siècles plus tard, s'attendriront sur le sort de Marie affaissée au pied de la croix du Calvaire!

Le mythe hébreu renonce à tous ces moyens de charmer, d'émouvoir; il est sévère, et néglige de parler au cœur, pour ne

(1) Cahier du grade de maître.

s'adresser qu'à la raison; le génie de Moïse semble s'y refléter, y revivre.

Nous avons entendu l'explication astrologique du symbole d'Hiram; demandez aux francs-maçons modernes ce que sont en réalité les trois mauvais compagnons qui ont voulu assassiner le maître, ils vous répondront ce qu'ils disent à tous les initiés : Hiram, c'est la raison éternelle de laquelle découlent la justice et la liberté; les trois compagnons sont l'IGNORANCE, le MENSONGE et l'AMBITION; les neuf compagnons qui vont à la recherche du maître sont les vertus, l'étude, la science qui servent et honorent l'humanité (1).

L'ambition dirigeait le complot, le mensonge frappa le premier, l'ignorance jeta le voile sur la tête du maître; puis tous trois essayèrent d'entraîner les ouvriers, c'est-à-dire les hommes, et tous les malheurs vinrent affliger l'humanité. Le mensonge nia le droit de tous à la liberté, prêcha de mauvaises doctrines, fit des lois une fausse interprétation, jeta l'erreur dans les esprits, le trouble dans les relations; l'ambition, s'appuyant sur lui, brisa cette liberté qu'il sapait, établit le despotisme d'où naquirent la misère, l'esclavage, les proscriptions, l'intolérance religieuse qui a versé tant de sang, et l'ignorance, tour à tour devint sa complice ardente, armée du glaive, marchant à ses ordres, égorgeant ceux qu'elle désignait à son aveugle fureur; tour à tour s'endormit dans une stupide indifférence qu'elle décorait du nom de tranquillité et de repos; tranquillité de la mort, repos de la tombe!

Nous abrégeons ces détails, parce que nous aussi, comme les initiés qui ont traité des anciens mystères, nous ne croyons pas utile de tout écrire. Ce que nous avons dit suffira pour faire comprendre que la franc-maçonnerie est une lutte perpétuelle contre l'ambition, le mensonge et l'ignorance; qu'on s'étonne ensuite du nombre d'ennemis qu'elle eut à combattre à toutes les époques (2).

(1) Cahier du grade de maître.

(2) Les diverses sociétés de compagnonnage qui existent en France font remonter leur origine à la construction du temple de Salomon; la plupart d'entre elles, toutes peut-être, nous ne savons, ont adopté le mythe d'Hiram, bien qu'elles se donnent des

A l'exception de celle des Esséniens, les sociétés secrètes avaient eu jusque-là peu d'influence; mais après la division des Hébreux en deux royaumes, dans les guerres qu'ils se livrèrent entre eux ou qu'ils eurent à soutenir contre les nations voisines, pendant la captivité de Babylone, sous la domination des divers maîtres qui se disputèrent le sol de la Judée et s'en emparèrent tour à tour, elles prirent peu à peu un grand développement. Ne leur demandez pas l'unité au milieu de cette conflagration générale, de ces luttes incessantes qui font trembler le sol de la patrie, menacent constamment l'indépendance nationale, la détruisent quelquefois, créent des intérêts opposés, modifient les mœurs et le culte lui-même; l'idée de Jéhovah, d'un Dieu unique, rayonnera toujours sur elle; les grands principes maçonniques ne seront abandonnés par aucune; mais le moyen employé pour arriver à l'application de ces principes, dans les déplorables circonstances où se trouve la nation, ne seront pas les mêmes, en ce sens que chacun, agissant dans un cercle resserré, s'attachera plus spécialement à tel ou tel point de la doctrine générale, et bornera son action à son application restreinte.

Les Pharisiens s'efforcent de maintenir la lettre de la loi,

chefs particuliers. Quelques-uns des tailleurs de pierre s'appellent enfants de maître Jacques, qui était sculpteur et architecte, collègue d'Hiram, et auquel la légende attribue une vie et une mort assez semblables à celles de ce dernier. Le père Soubise, également employé dans les travaux du temple, est le patron des charpentiers.

Tous, ou à peu près, ont, comme nous l'avons dit, adopté le mythe d'Hiram; malheureusement le sens de ce symbole si grand, si profond, duquel date une ère nouvelle pour les travailleurs, paraît n'avoir pas été bien saisi par tout ceux qui l'ont accepté; plusieurs ont vu dans le meurtre symbolique un fait vrai, un crime réel qu'ils ont attribué à une des divisions du compagnonnage. Un jour que nous nous efforcions de faire comprendre à des compagnons que tous les hommes sont frères, que le travail étant la loi générale, tous ont un droit égal au travail, et qu'une grande et belle association comme la leur ne pourrait être puissante et utile qu'à la condition d'abjurer les haines qui divisent les différentes sociétés, qu'à la condition de renoncer pour toujours aux luttes sanglantes qui les déshonoraient, il nous fut nettement répondu que jamais les charpentiers ne pardonneraient aux ..... (nous croyons devoir taire le nom), qu'ils ne fraterniseraient jamais avec eux, parce qu'ils ont tué Hiram.

Voilà ce qu'on avait fait d'un admirable symbole; heureusement ces idées se sont modifiées aujourd'hui; le compagnonnage est entré dans une voie de réforme, et ce progrès remarquable est dû en grande partie aux efforts et au livre de M. Agricol Perdiguier.

l'observation des pratiques religieuses, la doctrine de l'immortalité de l'âme; cette société est animée surtout d'un esprit ardent de prosélytisme à l'égard des étrangers qu'elle initie en grand nombre à ses croyances (1). C'est une école à la fois religieuse et politique poursuivant le triomphe du peuple juif.

Les Saducéens s'attachent à l'esprit de la loi beaucoup plus qu'aux pratiques extérieures, et croient qu'il suffit à toutes les espérances. Ils n'admettent pas l'existence des esprits et des anges, qui leur semble propre à conduire au polythéisme, non plus que la perpétuité individuelle des âmes; ils repoussent énergiquement la fatalité, et proclament la doctrine de la perfectibilité humaine et de la liberté de l'homme.

Les Zélateurs ont pour but de secouer l'oppression étrangère à quelque prix que ce soit; les questions purement philosophiques paraissent peu les occuper; la nation est asservie, ils veulent l'affranchir d'abord, lui rendre son nom, son existence indépendante, et ils versent leur sang pour arriver au triomphe. A leur avis, le premier devoir des hommes d'énergie et d'intelligence, c'est de reconstituer la patrie; ils verront ensuite à se jeter dans le champ de la discussion métaphysique. Quelque opinion qu'on professe sur la fraternité humaine, on ne saurait méconnaître ce qu'il y a de grand à donner la liberté à son pays, à regarder cette mission comme la première de toutes.

Les Thérapeutes sont les successeurs des moines indiens, les prédécesseurs des pères de la Thébaïde; ils sont livrés à la vie contemplative, assez inutile aux nations, et ne se rattachent à la tradition maçonnique que par la proscription absolue de l'esclavage.

L'égalité est la loi des Alexandrins; ils cherchent à initier les hommes instruits des nations étrangères, afin de répandre partout et plus promptement leurs doctrines. Les questions de nationalité ou de localité ne les préoccupent pas, et, différents en cela des Zélateurs, ils semblent considérer tous les hommes comme une seule et même famille qu'ils veulent rattacher à la pensée de Moïse. C'est à des hommes de cette école qu'est due la version des

(1) Salvador, *Jésus-Christ et sa Doctrine*, t. I, p. 109 et suiv.

Septante (1). L'un des chefs de cette grande école, à laquelle le christianisme devait bientôt emprunter une de ses plus belles maximes, s'efforce de combattre les pensées de la fausse noblesse dont les hommes tirent vanité. Écoutez ses mémorables paroles : « Ceux qui exaltent la noblesse comme un grand bien et comme » une cause de grands biens, sont fortement à reprendre, s'ils » appellent nobles les hommes descendants de parents illustres » ou très riches. La véritable distinction n'appartient qu'aux » personnes douées d'intelligence et de justice, fussent-elles » sorties de parents esclaves, nés dans nos maisons, ou achetés » argent comptant. L'homme privé de la vue, embarrassé de sa » langue, desséché par une longue maladie, a-t-il jamais tiré » parti des yeux perçants de ses ancêtres, de leur éloquence ou » de leur force athlétique? A quoi la justice, la tempérance, les » vertus publiques et privées de leurs aïeux serviraient-elles aux » hommes qui ne sont ni tempérants, ni vertueux, ni justes? Ah! » s'il plaisait à Dieu de donner à la vraie noblesse une forme et » une voix humaines, quelles ne seraient point ses allocu- » tions (2)!

Ailleurs, il proclame le bien que donne l'égalité : « La vie la » plus longue d'un homme ne suffirait pas pour raconter les » bienfaits de l'égalité. Elle est la source de la justice; elle produit » dans les cités la forme la meilleure et la plus légitime de la » république, la démocratie ou l'administration par le peuple; » elle donne la force aux corps, le courage aux âmes (3). »

Nous croyons entendre dans ces héritiers de l'initiation, dans ces apôtres de la loi du temple, les philosophes du dix-huitième siècle; la pensée est la même, les époques seules sont éloignées, mais des besoins identiques les rapprochent et les confondent.

Parmi les sociétés politiques et religieuses des Hébreux qui brillèrent de quelque éclat durant les cinq siècles de combats, de douleurs, d'asservissement, qui précédèrent la naissance de Jésus,

(1) Joseph, *Antiquités judaïques*. Philon, *De la Vie de Moïse*. Salvador, *Jésus-Christ et sa Doctrine*.
(2) Philon, *De la Noblesse*.
(3) Philon, *De la Création du principe*.

il faut distinguer surtout celle des Esséniens; elle doit inspirer en effet l'intérêt le plus vif aux socialistes, auxquels elle offre un sujet d'observation par la manière dont elle appliqua les principes de l'initiation. Elle était née au milieu de la guerre, alors que les Syriens envahissaient le sol de la Judée (1), pillaient ses temples, imposaient au peuple par l'épée des croyances que les hommes n'acceptent jamais franchement du vainqueur. Ne voulant se soumettre ni aux lois, ni aux dieux de l'étranger, plusieurs familles cherchèrent un abri dans les montagnes escarpées, se réfugièrent dans le désert, y transportèrent leurs autels, y établirent une forme gouvernementale appropriée à leurs mœurs, à leurs coutumes, à leurs besoins. Ce ne fut pas seulement l'égalité politique, mais encore l'égalité civile qu'ils proclamèrent entre eux; dans une société nécessairement restreinte, toujours menacés par le glaive du conquérant qui voulait briser toute résistance, exposés à un danger commun, ils crurent que la communauté du péril leur faisait une loi de la communauté des biens, et ils l'adoptèrent. Les préceptes de la doctrine secrète imposaient aux initiés l'obligation de se secourir dans toutes les occasions où ils ont besoin les uns des autres; dans leurs montagnes où ils étaient retranchés contre l'ennemi, ils voulurent que cette loi ne fût jamais violée, et cette pensée les amena à créer un intérêt commun.

Cette institution se maintint après la guerre qui l'avait fait éclore, à travers les vicissitudes qui marquèrent la destinée du peuple hébreu; les Esséniens se montrèrent dans la cité ce qu'ils avaient été au désert. Le travail et la charité mutuelle étaient leur règle; ils réprouvaient toute sorte de servitude, condamnaient en principe tout combat, et cependant, mettant l'indépendance de la patrie au-dessus des théories philosophiques, ils couraient à la défense du pays menacé, et leur courage indomptable ne se démentit pas un instant dans la lutte contre les Romains (2). Bien qu'ils fussent nombreux, ils conservèrent leur loi primitive (3).

(1) Salvador, *Jésus-Christ et sa Doctrine*, t. I, p. 120.
(2) Salvador, *Jésus-Christ et sa Doctrine*, t. I, p. 122.
(3) Joseph, *Guerres judaïques*. Toute personne qui voulait devenir membre de

Les Esséniens se distinguaient par la fidélité à leur moindre engagement, aussi regardaient-ils les serments comme inutiles et n'en faisaient-ils jamais; les néophytes eux-mêmes, le jour de leur initiation, se bornaient à déclarer tout haut leur volonté de participer à l'institution. Ils promettaient de ne nuire à personne, de ne pas fréquenter les méchants, de venir en aide aux gens de bien, de communiquer sans altération et avec fidélité, à ceux qui seraient plus tard initiés, les livres et les mystères les plus secrets de l'association, mais en même temps de n'en rien dévoiler aux étrangers, lors même qu'on essaierait de les y contraindre par la violence. La morale des Esséniens reposait sur l'amour de Dieu, l'amour de la vertu, l'amour des hommes. L'amour de Dieu imposait la charité, réprouvait le mensonge; l'amour de la vertu impliquait la frugalité, la modestie, la constance; l'amour des hommes embrassait la charité et l'égalité la plus complète (1).

Telles sont les sociétés qui, chez les Juifs, gardent la tradition de l'initiation primitive, se chargent de la transmettre aux générations futures, remplissant ainsi le mystérieux devoir imposé aux adeptes, et dont l'accomplissement doit avoir une si grande influence sur les destinées de l'humanité. Toutefois, du double but qu'elles poursuivent elles n'atteindront que la moitié; le courage dont elles font preuve, l'énergie qu'elles déploient dans les luttes contre l'ennemi extérieur, ne pourront jamais compenser la faiblesse du peuple, auquel ses divisions intestines ne laissent aucune force d'expansion, ne permettent pas une résistance efficace. Les doctrines maçonniques seront conservées par elles, éparses dans les différentes écoles, pour être résumées plus tard, réunies en un faisceau par le christianisme; mais la triple enceinte qui enferme Jérusalem, les tours qui la gardent, les deux armées qui la défendent, ne sauveront pas la nationalité, elle disparaîtra sans retour.

l'association livrait ses biens au trésor commun; un certain nombre d'économes choisis recevaient le produit du travail de tous et le distribuaient à chacun en particulier, selon ses besoins. La culture des terres et toutes les professions applicables au régime de paix formaient leur occupation générale. (Liv. II, chap. XII.)

(1) Philon et Joseph.

Le culte hébraïque se maintiendra au milieu même des vainqueurs qui le proscrivent; ces dominateurs tombés eux-mêmes, leur empire brisé, démembré, il subsistera encore en Asie et en Afrique, sous le joug pesant des Turcs et des Arabes; il vivra en Europe malgré les tortures, les persécutions des chrétiens, mais la nationalité ne renaîtra pas. On pourra, vingt siècles plus tard, tenter la restauration de la pensée hébraïque; les docteurs juifs déchireront le voile qui couvre ce peuple proscrit, le réhabiliteront aux yeux du monde, mais ils ne reconstitueront pas un peuple.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre Salomon, le roi matériel de la richesse, du faste, de la splendeur, de la volupté, le roi couronné de myrte et de roses, aux bras duquel viennent se jeter, pleines d'amour, les reines de l'Orient, et Jésus, le roi immatériel de la pauvreté, l'émancipateur de l'esclavage, qui meurt, le front ceint d'une couronne d'épines, sur les bras d'une croix, il avait surgi, aux bords de la mer de Sicile, un tout petit peuple, une commune, une municipalité, qui devait, en grandissant, étouffer la liberté des autres peuples, réunir à soi les vaincus et les captifs, leur donner le titre de citoyens romains pour les consoler de la nationalité perdue.

Les Hébreux comme les Égyptiens, les dominateurs et les vaincus, les captifs des bors du Nil et ceux qui les y avaient chassés devant eux comme un troupeau, ceux qui montaient pleins d'orgueil sur le char de triomphe et ceux qui le suivaient enchaînés, allaient tomber tour à tour devant cette nouvelle puissance, se courber sous le même joug, se confondre, désormais sans rivalité, dans une destinée commune, dans un malheur égal, parmi les sujets de Rome, cette grande victorieuse.

Celle-là aussi devait avoir ses mystères, à la fois héritage et réminiscence de l'Orient, transmis à l'Italie de deux côtés, par l'Égypte et par la Grèce, et qui marquent la transition entre le monde ancien et le monde nouveau. Cette double origine, dont nous retrouvons la trace parfaitement indiquée, aura une singulière influence sur les mystères de Rome; le génie si différent des deux peuples qui les enseignent y apparaît bien caractérisé. Le culte de Cérès, de Proserpine, de Bacchus, emprunté des Grecs, auxquels on a pu dire : Vous autres Grecs, vous modifiez tout par les

fantaisies de votre imagination, est destiné à subir une altération profonde, à faire naître d'incroyables abus, à engendrer les plus tristes aberrations. Le mythe égyptien, au contraire, s'est conservé avec toute sa pureté dans les sanctuaires de l'Étrurie (1); il est accepté à Rome avec le culte de Mithra, dont il faut chercher les antiques vestiges en Éthiopie et en Egypte (2). Ici, comme là, tout est sérieux et sévère; l'initiation a un but, toujours le même, celui que s'est proposé la doctrine secrète, et quatre-vingts épreuves précèdent la réception; dans le nombre, nous comptons le baptême et le calice d'amertume, symbole adopté par le christianisme et conservé jusqu'ici dans la franc-maçonnerie (3).

Dans les cérémonies de l'initiation aux mystères de Mithra nous retrouvons encore un usage qui jette une vive lumière sur ces temps anciens, qui marque d'une manière évidente la filiation égyptienne. Ainsi, toutes les réceptions sont terminées par un discours sur la justice; il ne s'agit pas du droit particulier servant de base au code romain, mais de la justice considérée comme principe général qui embrasse les plus hautes questions : les rapports sociaux, la situation des citoyens à l'égard les uns des autres, l'organisation politique et civile de l'État, le patriciat, le plébéianisme, l'esclavage, la propriété, cette grande discussion renouvelée toujours, jamais tranchée, la loi criminelle, la loi sur les débiteurs, source de tant de luttes, la guerre, la conquête, le partage des terres données par la victoire, le droit des étrangers, la religion et ses formes extérieures.

Quel cercle plus vaste pouvait embrasser l'imagination! Quel événement surgissant tout-à-coup et venant surprendre les nations, quel principe, ancien ou nouveau, intéressant l'humanité à quelque titre que ce fût, ne trouvait pas sa place dans ce cadre!

Au milieu de cette société où tant de questions brûlantes s'agitent, où tant de luttes éclatent, s'apaisent, puis recommencent, où deux éléments opposés sont toujours en présence, tour à tour

(1) Ballanche, *Orphée*.
(2) Creuzer, *Histoire des Religions*, p. 367.
(3) Id., *id.*, *id.*, p. 359 et 360.

triomphants et abattus, il ne saurait y avoir de limites imposées aux investigations des orateurs; rien ne peut enchaîner leur voix, et les grandes idées semées dès l'origine continuent à être prêchées aux initiés. De ces mystères ainsi reproduits de l'antiquité, Cicéron, qui était initié, pourra dire : Ils nous ont tirés de la vie sauvage, nous ont fait participer à la vie de l'humanité; non-seulement ils répandent le bonheur sur notre existence, mais ils projettent sur notre couche funèbre un rayon d'espoir (1).

Le culte de Mithra n'est pas le seul qui soit environné de cérémonies mystérieuses; les Athéniens ont donné à Rome le culte de Cérès, celle-ci va trôner sur la péninsule italique. La Sicile tout entière est consacrée à cette déesse et à sa fille qui, suivant la légende, sont nées dans ce pays et lui ont fait présent du blé (2). C'est au milieu de ces champs fertiles, alors qu'elle jouait sous des arbres en fleurs, que Proserpine a été enlevée par le roi des enfers, dans la forêt d'Enna. On y montre la caverne profonde dans laquelle le ravisseur se cacha, attendant le moment propice de se jeter sur elle; c'est de là qu'il s'élança et la transporta à Syracuse, où il s'enfonça sous terre avec elle. La poésie vient mêler sa voix aux plaintes de la pauvre mère, et c'est aux feux du volcan de l'Etna que Cérès allume les flambeaux qui doivent éclairer sa course dans la recherche de sa fille. Des temples s'élèvent à Enna; Cérès et Proserpine y ont leurs statues en marbre et en bronze.

Syracuse a aussi son temple consacré aux mêmes déesses (3); elles sont là les protectrices de la justice et des lois, et c'est au pied de leur autel que l'on fait le plus redoutable des serments, en se revêtant de la mante de pourpre de Proserpine, et en tenant une torche allumée (4). C'est là que Callipus, au moment où il conspirait contre Dion, prêta ce serment terrible pour écarter tout soupçon, et le viola en assassinant, le jour de la fête de la déesse qu'il avait prise à témoin de la pureté de ses intentions,

(1) Cicéron, *Des Lois*, liv. II, § 36.
(2) Cicéron, *Oraison contre Verrès; Des Statues*. Plutarque. Ovide.
(3) Id., *id.*, *id.*, *id.*
(4) Plutarque, *Vie de Dion*.

ce même Dion qui l'avait autrefois initié aux mystères. C'est le premier exemple de trahison, mais la perversité ne s'arrêtera pas là.

Catane, elle aussi, a bâti à Cérès un sanctuaire qui devient célèbre et qui n'est desservi que par des femmes et des filles; il y a dans cette chapelle une statue fameuse que les femmes seules peuvent voir, dont les hommes ne soupçonnent pas même l'existence; le préteur Verrès en entend parler et la vole sur l'autel. (1).

Rome aussi a son temple élevé par le dictateur Posthumius, vainqueur des Latins, à Cérès, à Proserpine et à Bacchus; il lui donne la dixième partie du butin pris sur l'ennemi. La superstition commence à obscurcir la raison; la récolte manque, on fait des vœux à ces divinités; l'année suivante la fertilité revient, et on élève de nouveaux temples; on fête les dieux par des jeûnes, des offrandes; on leur consacre le produit des amendes; on fait plus, grâce à des prêtres menteurs, on fait intervenir la divinité dans les passions humaines, on essaie de sanctifier la proscription en donnant au temple les biens des proscrits.

Nous sommes à une époque de décadence : les fêtes romaines en l'honneur de Cérès et les cérémonies nocturnes qui les accompagnent deviennent des occasions de débauche (2); les femmes portent des vêtements blancs dans ces fêtes célébrées au retour du printemps, et ce symbole de pureté ne les empêche pas de se livrer à des orgies lubriques (3). L'une d'elles, Pompéia, femme de César, amène son amant déguisé en femme à la célébration des mystéres.

Reprochez donc aux femmes ces égarements, quand la société romaine, toute corrompue, conspirait elle-même le renversement de ses dieux impuissants, semblait appeler un nouveau culte qui viendra bientôt la diviser, et contre lequel une partie de la nation luttera vainement. Ces mystères de Cérès célébrés à Rome, et que nous mentionnons seulement pour

(1) Cicéron, *Oraison contre Verrès; Des Statues.*
(2) Plaute.
(3) Juvénal.

montrer jusqu'où peut descendre la faiblesse humaine, n'avaient rien de la franc-maçonnerie antique. Cicéron, dans l'éloge qu'il en fait, dans ses attaques contre Clodius qui les avaient profanés, ne dit pas un mot qui rappelle la pensée et le but de celle-ci (1) près de revivre tout entière dans le christianisme.

Tout-à-coup, semblable aux prophètes par l'action, les dépassant de beaucoup par la pensée, ne se bornant pas comme eux à gémir et à menacer, mais animé de cet esprit d'avenir, seul régénérateur, Jean-Baptiste, qui appartient à l'école essénienne (2), fait entendre un cri de réforme, appelle à lui les populations juives, baptise dans l'eau du Jourdain les disciples qui se vouent à la propagation de sa doctrine et la foule qui accourt à sa voix. Ce n'est pas là le baptême juif des prosélytes, lequel ne sera établi que plus tard; c'est une des épreuves de l'initiation de la société dont l'apôtre fait partie (3), c'est le symbole de la purification de l'âme. Que veut ce prophète inconnu, né dans une pauvre famille, sorti du milieu de la foule pour convoquer le peuple sur cette terre aride, rocailleuse, sans arbres, sans verdure, au bord de ce torrent dont le soleil a bu les eaux, où restera à peine quelque mare, quelque petite source cachée dans le sable, sur les rives désolées du lac Asphaltite? Quelle si grande pensée l'occupe qu'il n'ait pas vu toute cette désolation? Les prophètes, jusque là, ont crié leurs prédictions à travers les rues de la cité, sur les places publiques, à la porte des temples; pourquoi maintenant le désert? La doctrine nouvelle est-elle si menaçante pour l'ordre public qu'on ne puisse l'émettre au milieu de ces populations soumises au joug des Romains? La solitude est-elle

(1) « Personne n'a jamais, de mémoire d'homme, avant Clodius, profané ce sacri-
» fice auguste; aucun homme n'en a jamais approché; aucun ne s'est rendu coupable
» d'un injurieux mépris; il n'est aucun homme qu'une crainte religieuse n'ait em-
» pêché d'y porter ses regards. Les vierges vestales en sont les prêtresses; le salut
» de tout le peuple en est l'objet. Le sanctuaire est la maison du premier magistrat,
» et son cérémonial majestueux honore une déesse dont il n'est pas permis à un
» homme de savoir même le nom. »

(2) Voir à cet égard Staüdlin, Paulus, Creuzer, Strauss. L'affiliation de Jean-Baptiste à l'école des Esséniens une fois hors de doute, le but de la mission qu'il a entreprise, l'esprit qui le dirige, sont compris.

(3) Schneckburger. Strauss.

une mesure de prudence, et faut-il échapper à l'œil vigilant des dominateurs ? ou bien, ce désert, entre une mer et un fleuve, n'est-il lui aussi qu'un symbole? Ne s'agirait-il pas d'appeler à la foi nouvelle, c'est-à-dire à la rénovation, à la résurrection, tous les peuples que les Romains ont asservis, et cette solitude immense qui n'a point de barrière, point de civilisation, point de lois, rien qui arrête, ou surveille, ou contraigne, ne dirait-elle pas à tous que tous sont appelés à la régénération?

Jean disait à la foule qui se pressait sur ses pas : Donnez une robe, quand vous en aurez deux, à celui qui n'en possède point, et partagez votre pain avec l'indigent. Il criait aux soldats : N'usez de violence ni de perfidie envers personne, et contentez-vous de votre solde. Il ajoutait aux préposés, aux collecteurs des impôts pour le compte des Romains : N'exigez rien au-delà des taxes que vous êtes chargés de percevoir (1).

Ces doctrines étaient celles de l'école essénienne, mais le réformateur ne bornait pas là ses prédications; bien d'autres avant lui avaient émis les mêmes idées de charité et de justice; son rôle, à cette époque de malheur, eût été trop vulgaire; et pour faire entendre ces principes tant de fois proclamés, il n'était besoin ni de la solitude du désert, ni des eaux du Jourdain.

Le peuple hébreu, vaincu, gouverné par ses dominateurs, divisé par l'esprit national qui vit de souvenirs et par l'intérêt qui s'attache aux maîtres de la patrie, attend en secret un messie promis par les prophètes, c'est-à-dire un libérateur qui brisera le joug de l'oppression étrangère, montera sur le trône de David et fondera un royaume sans fin (2). Ce n'est pas seulement la nation juive qui doit être régénérée, reconstituée par le messie; toutes les nations se lèveront à sa parole et ne formeront qu'un peuple de frères (3). L'élément politique se mêle ici essentiellement à l'élément religieux; le culte des dieux de Rome doit disparaître avec sa domination; la terre entière s'unira dans la loi de Moïse

(1) Evangile selon saint Luc, chap. III, versets 11, 13, 14.

(2) Evangile selon saint Luc, chap. I, versets 32, 33, 68, 69, 70, 71. Actes des Apôtres, chap. I, verset 6. Strauss, 2e section, chap. IV, § LXIII, p. 513. Salvador, *Jésus-Christ et sa Doctrine*.

(3) Salvador, *Jésus-Christ et sa Doctrine*.

proclamée de nouveau par le libérateur. L'abaissement d'Israël n'est que passager, la nation juive se relèvera pour ne plus mourir : c'est là sa pensée, son espérance, sa foi profonde, dissimulée dans les revers, jamais éteinte ; mais le temps prédit par les prophètes n'arrivera que lorsque les tribus purifiées seront dignes de voir le messie ; aussi le réformateur commence-t-il par prêcher la pénitence à ceux qui l'entourent, et la présente-t-il comme une condition indispensable du baptême qui sera le signe matériel de la purification des âmes. Celle-ci précédera celui qui est attendu par les Juifs, dans lequel ils espèrent pour reconquérir l'indépendance perdue.

C'est donc une association tout à la fois politique et religieuse que Jean-Baptiste entreprend de fonder d'après les idées de l'école dans laquelle il a puisé ses principes et dont il compte voir sortir le libérateur du peuple, le messie. Cette école essénienne a ses adeptes, ses assemblées, elle propage ses doctrines; mais Jean croit le moment arrivé de passer à l'application, il se jette au milieu de la foule et se fait suivre par elle. Le double caractère de sa mission se manifeste dans tous les actes de l'apôtre ; il ressort avec évidence de l'époque, des circonstances, des croyances mêmes adoptées par la nation sur la foi de ses prophètes. Jean veut relever cette nation de sa déchéance, proclamer de nouveau la loi politique et la loi religieuse, l'une brisée, l'autre obscurcie par les vainqueurs ; la pensée du triomphe des Hébreux est tellement nette dans son esprit, il s'agit si bien d'autre chose que d'une lutte philosophique, les intérêts en jeu sont si exclusivement ceux des Juifs, qu'il se refuse à baptiser les étrangers ; ce n'est qu'après sa victoire que le peuple de Moïse les associera à son affranchissement ; leurs espérances ne sont pas celles d'Israël, il les conviera au partage, au festin de la liberté, mais il ne les appelle pas au combat, car il ignore encore de quel côté ils se rangeraient.

La franc-maçonnerie moderne ne s'est pas trompée sur la pensée qui a dirigé la mission de Jean-Baptiste ; elle paraît avoir voulu en proclamer bien haut le caractère, lorsque, modifiant le nom de ses formes et donnant une appellation chrétienne à d'anciennes cérémonies , alliant les souvenirs d'une antiquité

mystérieuse à la glorification des époques intéressantes du monde régénéré, elle a, dans les deux hémisphères, mis ses fêtes solsticiales annuelles sous le patronage du réformateur. L'histoire vient, au surplus, apporter son sanglant témoignage, et la mort violente de l'apôtre suffirait à établir qu'un pensée politique l'a guidé. Ce ne fut pas le blâme exprimé par le prédicateur sur le mariage d'Hérodias qui amena son arrestation et fut la cause de son assassinat; le motif réel de cette exécution fut la crainte de troubles populaires que pouvait exciter le parti créé par Jean, ou qui pouvaient naitre des excitations qu'il adressait à la foule, et, si quelque ressentiment personnel vint la hâter, il le fit honteusement, dans l'ombre, en prenant la précaution de se couvrir du manteau de la politique (1).

Jean-Baptiste, en effet, entraînait à sa suite un grand nombre d'hommes, ceux qu'il avait baptisés, et parmi eux des disciples qu'il avait spécialement formés, instruits de son but, initiés à sa pensée; il pouvait leur mettre les armes à la main. Hérode Antipas craignit de voir le peuple juif tenter quelques efforts pour échapper à la domination romaine; il frappa celui dont la voix le conviait à la liberté (2), et ouvrit la longue liste des martyrs.

La mort du prédicateur ne devait pas arrêter la réforme, sa parole avait d'autres échos que ceux du désert. Il est dans l'histoire des peuples des époques qui semblent ineffaçablement marquées pour une régénération, et rien ne peut l'empêcher; la voix de Jean-Baptiste retentissait encore qu'une autre voix s'élevait plus ardente. Jésus était venu demander le baptême à l'apôtre des bords du Jourdain, et aussitôt il avait commencé lui-même à appeler la foule. D'un esprit plus actif, mu par une pensée plus hardie, Jésus laisse tout d'abord loin derrière lui l'homme qui l'a précédé. Jean a fait pressentir la venue du messie, il a préparé à le recevoir; Jésus s'écrie qu'il est lui-même ce messie tant promis, depuis si long-temps attendu, et à son tour il annonce la transformation du monde, au nom des grands principes de liberté, d'égalité, de fraternité.

(1) Strauss, 2e section, chap. I, § XLVI.
(2) Joseph, *Antiquités judaïques*.

Des disciples le suivent, il les envoie annoncer par le pays la venue du règne messianique, et inaugure son rôle de libérateur par son entrée à Jérusalem. Les actes de sa vie si courte et si pure sont tous le développement d'un de ces principes maintenus par les sociétés secrètes, que les peuples gardent précieusement au fond de leur âme, et dont ils attendent le triomphe, qui sera aussi le leur. C'est une grave erreur que de croire et de dire que Jésus, rencontrant des pêcheurs, leur dit : Suivez-moi ! et qu'ils le suivirent en aveugles, sans savoir ni ce qu'il voulait d'eux, ni où il les conduisait. Jésus prêchait la réforme sociale invoquée toujours par ceux qui souffrent; il semblait venir réaliser la plus douce espérance de tant de générations éteintes, évanouies dans cette attente sans fin. Sa voix criait aux esclaves le mot magique de liberté, aux pauvres l'égalité, à tous les hommes la fraternité; lui aussi, comme le mythe maçonnique d'Hiram, il proclamait le règne, la supériorité de l'intelligence en choisissant ses apôtres parmi les plus infimes, et quand il disait aux pêcheurs du lac de Génézareth (1) : Laissez là vos filets et suivez-moi, vous serez désormais des pêcheurs d'hommes ! ceux-ci allaient sur ses pas, avec la conscience de la mission qu'ils entreprenaient, pleins de zèle pour la cause, pleins de confiance dans la parole du maître.

Ce ne sont pas là des fanatiques qui obéissent sans comprendre, ce sont des soldats qui suivent un chef, qui marchent avec lui à une conquête dont ils n'ont pas sans doute entrevu tous les résultats lointains, mais dont ils ont certainement apprécié la portée en ce qui touche la génération à laquelle ils appartiennent et celles qui doivent la suivre immédiatement dans cette voie de la vie où tout sera changé. Laissons à chacun sa gloire, et n'oublions pas qu'après la mort du maître, les apôtres s'éparpillèrent afin de répandre sa parole sur la terre.

L'empressement du peuple ne répondit pas au zèle des disciples; quelques hommes ardents s'étaient attachés à Jean-Baptiste et à Jésus, mais la foule, ou trop ignorante pour comprendre, ou

(1) Evangile selon saint Luc, chap. V, versets 1, 10, 11; selon saint Marc, chap. I, versets 17, 18, 19, 20.

trop insouciante et incapable de se passionner pour une doctrine qui demandait quelque sacrifice, dont le triomphe devait coûter des efforts, laissa, sans trop s'émouvoir, retentir la voix des réformateurs. Cette portion du peuple juif qui avait oublié le dieu d'Abraham durant la captivité, murmuré contre Moïse et contre Jéhovah dans le désert, s'était agenouillée devant le veau d'or, alors que son libérateur préparait la loi au milieu des orages du Sinaï, cette portion du peuple, après tant de siècles, était toujours la même, sans enthousiasme, sans dévouement, et disposée seulement en faveur des croyances qui ne lui donnaient aucune peine à conquérir ou à garder.

Tous les réformateurs auront à vaincre cette déplorable apathie qui toujours s'empare des masses, cet amour du repos qui les endort dans les chaînes, cette crainte instinctive de l'inconnu qui retient leurs bras, apathie, amour, crainte, qui ne peuvent être détruits ou plutôt subjugués que par les efforts les plus énergiques, et surtout par les premiers succès qui les changent en entraînement et donnent à la passion les triomphes qui semblaient réservés à la raison seule.

Jean-Baptiste ni Jésus ne trouvèrent leur nation préparée à la lutte d'où pouvait sortir la nationalité juive triomphante; elle avait volontiers accepté le premier comme l'un de ces prophètes qu'elle avait l'habitude de voir surgir et d'entendre dans toutes les circonstances importantes, mais dont elle suivait rarement les inspirations, à en juger par leurs cris de désespoir, leurs prophéties de ruine et de douleur retentissant contre Jérusalem. Mais quand Hérode fit arrêter celui qui annonçait la venue prochaine du messie, cette foule qu'il avait cru régénérer par le baptême demeura silencieuse et indifférente; nulle voix ne s'éleva pour réclamer la liberté du prophète, comme nul bras ne s'était levé pour le protéger contre les soldats du tétrarque; il est tué en prison, et nulle émotion populaire, nulles larmes publiques, nulles marques de regret ou de sympathie ne protestent contre cet assassinat qui n'est pas même dissimulé sous des formes judiciaires; seulement ses disciples viennent après sa mort, emportent son corps et l'ensevelissent (1).

(1) Evangiles selon saint Matthieu, chap. XIV, v. 12; selon saint Marc, ch. VI, v. 29.

Indifférent à l'égard de Jean-Baptiste, ce peuple juif se montra défiant et cruel pour Jésus. Les habitants d'une ville vont le prier de se retirer de leur pays (1) ; il enseigne dans une synagogue, et les assistants non seulement ne le regardent pas comme le libérateur, comme le messie, mais refusent même de croire à la sagesse qu'il manifeste : « Quelle est cette sagesse qui lui est donnée ? » N'est-ee pas le charpentier, fils de Marie, frère de Jacques, de » Joses, de Jude et de Simon ? Ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi » nous (2) ? »

L'indifférence de ce peuple froissa vivement Jésus, sa douleur éclata en menaces : « Malheur à toi, Corazin ! malheur à toi, Beth- » saïda ! Et toi, Capernaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras » abaissée jusqu'à l'enfer (3) ! » Les Pharisiens disent : « Il ne chasse » les démons que par Béelzébul, prince des démons, » et Jésus s'écrie : « Vous êtes une race de vipères dont la bouche ne peut » bien parler, car le cœur est corrompu (4). »

Jésus ne reçut pas des classes élevées de la société juive un accueil plus favorable ; la domination étrangère avait énervé ces populations ; les savants, les docteurs restèrent sourds aux paroles qu'il leur adressait ; ses plaintes à ce sujet sont mêlées d'amers sarcasmes et d'une douceur ineffable : « Je te célèbre, ô » mon père ! de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux » intelligents, et que tu les as révélées aux petits enfants... A qui » comparerai-je cette génération ? Elle est semblable aux petits » enfants qui sont assis aux marchés et qui crient à leurs compa- » gnons : Nous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé ; » nous avons chanté des airs lugubres, et vous n'avez pas pleu- » ré (5). » Tantôt il se laisse emporter à une indignation qui éclate en reproches et en menaces, tantôt il s'abandonne au sort qu'il prévoit, avec une admirable résignation.

La mort de Jean-Baptiste semble avoir exercé une grande

(1) Evangile selon saint Matthieu, chap. VIII, verset 34.
(2) Evangile selon saint Marc, chap. VI, versets 2, 3.
(3) Evangile selon saint Matthieu, chap. XI, versets 21, 23.
(4) Evangile selon saint Matthieu, chap. XII, versets 24, 34.
(5) Evangile selon saint Matthieu, chap. XI, versets 16, 17, 25 ; selon saint Luc, chap. VII, verset 32.

influence sur la mission de Jésus; jusqu'à ce moment il a rêvé le rôle d'un libérateur politique, et l'éloignement manifesté par lui et par ses apôtres pour ceux qui n'appartiennent pas à la nation juive indique assez leur but; mais en voyant l'inertie de ce peuple qui laisse emprisonner et tuer le prophète qui voulait l'affranchir, Jésus est frappé de stupeur; il ne veut plus de cette foule qui suit les pas des prêcheurs et qui permet qu'on les assassine; il prend une nacelle et s'enfuit vers un lieu désert, où il désire être seul (1); il emmène avec lui ses apôtres, et veut qu'ils se reposent (2). Une tristesse profonde semble s'être un moment emparée de son âme.

La lutte politique peut seule faire renaître le royaume des Juifs, rendre une patrie libre aux fils de Moïse déshérités par la défaite de leur nationalité; le règne du messie ne s'établira pas seulement par la parole, il doit être fondé par les armes, par le triomphe; ce ne sont pas des orateurs que les prophéties appellent à relever le trône de David, ce sont des soldats. Vaine espérance! vaines prédictions des prophètes inspirés par l'amour de l'indépendance, et qui ne trouvent pas une terre où germer! La lutte n'est pas possible à ce moment, avec cette génération abâtardie, cette génération de petits enfants façonnés au joug. Les Hébreux attendent un messie; ils ne comprennent pas qu'il faut l'aider, qu'il faut accepter la pensée sans regarder à l'homme; ils ne veulent pas le reconnaître dans Jésus, ils accueillent d'abord sans enthousiasme les prédications du réformateur, ils le raillent sur sa naissance, ils demandent si le fils du charpentier est bien de la maison de David, et Jésus jette aux vents sa première parole d'amertume, en s'écriant que nul prophète n'est honoré dans son pays (3).

Le découragement toutefois n'est pas encore venu; Jésus espère, il continue sa mission apostolique, il essaie d'ouvrir les yeux de ces aveugles, d'éveiller dans leur cœur des sentiments endormis, de les pousser malgré eux à la conquête de leur liberté, et bientôt l'indifférence qu'il a trouvée, les railleries qu'il a suscitées font place à la haine, une haine implacable, celle de l'égoïsme. Les

(1) Evangile selon saint Matthieu, chap. XIV, verset 13.
(2) Evangile selon saint Marc, chap. VI, verset 31.
(3) Evangile selon saint Jean, chap. IV, verset 44.

prétendus gardiens de la religion, les prêtres, les docteurs, emprisonnés dans le texte de la loi, dont la lettre tue, dont l'esprit vivifie, s'irritent de ce que Jésus baptise, de ce qu'il est suivi par de nombreux disciples; ils font entendre des menaces, l'orage commence à s'amasser, Jésus s'éloigne, ils le poursuivent encore quand il a mis le lac entre eux et lui, qu'il s'est retiré en Galilée, ils songent à le faire mourir sous le frivole prétexte de l'inobservation du sabbat (1).

Chose digne de remarque! la mission de Jésus est en réalité dirigée contre les Romains; contre leur domination, elle est toute favorable à la liberté des Juifs, et ce sont précisément ceux qu'elle veut affranchir qui s'élèvent contre elle, frappent celui qui aspire à être leur libérateur, laissant aux Romains le beau rôle dans ce conflit et le soin de modérer l'ardeur qui les entraîne. Race dégénérée que rien ne peut plus arracher à la sujétion, qui accomplira désormais sa triste destinée!

Ce moment est plein d'une angoisse terrible, il est décisif dans la vie de Jésus, il marque une autre période; la pensée d'un règne messianique, véritable, matériel, s'efface, l'espérance s'envole, à peine en reste-t-il quelque lueur qui surgit encore de loin en loin dans cette obscurité, arrachant un soupir; ce peuple n'est pas prêt, l'heure de l'affranchissement n'est pas venue, maintenant sonnera-t-elle jamais? L'esprit de Jésus se tourne vers des pensées nouvelles, il ne les embrasse qu'à regret, mais enfin il les embrasse, il s'y attache, il ne sera qu'un messie souffrant, résigné, il ne songe plus qu'à élever un royaume purement spirituel, et à ceux qui lui demandent s'il est roi, il répond que son règne n'est pas de ce monde. Toutefois, comme on sent la douleur de son âme froissée, irritée de l'aveuglement de ce peuple repoussant ceux qui le veulent soustraire à la domination de l'étranger, endormi, sans rêves d'avenir, dans les fers dont il est chargé! Elle déborde et s'exhale en prédictions terribles, en malédictions : « Malheur à vous, pharisiens, qui courez la terre et la mer pour » faire un prosélyte, et le mettez dans la géhenne (2)! Malheur

(1) Evangile selon saint Jean, chap. IV, versets 1, 3; chap. V, versets 16, 18.
(2) Evangile selon saint Matthieu, chap. XXIII, verset 15.

» à vous, sépulcres blanchis, beaux au dehors, et au dedans » pleins d'ossements et d'ordures! »

Sa peine est plus touchante encore, et comme on croit voir les larmes sillonner ses joues, lorsqu'il s'écrie avec une si profonde tristesse : « Jérusalem, Jésusalem, qui tues les prophètes, qui » lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu » rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses poussins » sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu; votre maison va » devenir déserte (1)! De tout ceci il ne restera pas pierre sur » pierre (2). »

Mais en même temps que la douleur l'oppresse, lui arrache des cris d'angoisse, son action se modifie, ses prédications semblent avoir un autre mobile, un autre but, sa mission prend des proportions plus vastes; il prévoit le rôle important que joueront les barbares dans l'établissement du christianisme; il n'a pas pu soulever sa nation contre Rome, il convoque les autres peuples contre ses armes, contre ses dieux, contre ses lois; déjà il s'adresse plus volontiers aux païens, il veut les faire participer à la vie nouvelle, et pour faire bien comprendre sa pensée, pour protester une dernière fois contre l'apathie des Hébreux, il s'écrie en présence du centenier de Capharnaüm : « Plusieurs viendront d'orient et d'oc- » cident, et seront à table dans le royaume des cieux, et les enfants » du royaume seront jetés dans les ténèbres du dehors (3)! »

Ailleurs, sur les marches mêmes du temple de Jérusalem, l'affliction que lui fait éprouver l'accueil des principaux d'entre les Juifs s'exhale dans cette menace significative : « Je vous le dis, le » royaume de Dieu vous sera ôté, et il sera donné à une nation qui en » rapportera les fruits (4). » Plus tard, la pensée qui vient de s'emparer de lui, qui l'anime, le dirige, se révèle encore plus clairement; il a dit d'abord à ses apôtres : « N'allez point vers les gen- » tils et n'entrez point dans la ville des Samaritains, mais allez plu- » tôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël (5). » Maintenant

(1) Evangile selon saint Matthieu, chap. XXIII, versets 37, 38.
(2) Id. id., id., chap. XXIV, verset 2.
(3) Id. id., id., chap. VIII, versets 11, 12.
(4) Id. id., id., chap. XXI, verset 43.
(5) Id. id., id., chap. X, versets 5, 6.

tout est changé, lui-même entre à Samarie, converse avec la Samaritaine, choisit le Samaritain pour sujet d'une de ses plus touchantes paraboles, et enfin envoie ses disciples prêcher sa doctrine parmi les païens : « Allez et enseignez toutes les nations (1) ! »

Il est donc impossible de le méconnaître, la pensée de Jésus fut d'abord, comme celle de Jean-Baptiste, comme celle des Esséniens, comme celle des sociétés secrètes, tout à la fois politique et religieuse. S'il ne lui est pas donné de l'appliquer, elle devait après lui s'accomplir sur une échelle plus vaste. Ses ennemis l'emportent, sa mission est finie; il est condamné au supplice, attaché à la croix, et la foule qui le suivait n'ose pas tenter un mouvement pour l'arracher à la mort; les railleries, la cruauté le poursuivent jusqu'à l'heure suprême; les femmes seules protestent par leurs larmes, et, plein encore de cette amère pensée qu'a fait naître en lui l'aveuglement des Hébreux, il s'écrie en voyant les femmes pleurer sur lui : « Pleurez sur vous-mêmes et sur vos » enfants ! »

En effet, cette Jérusalem qui le tue sera détruite; d'avides procurateurs de Rome provoqueront les peuples à la révolte et les écraseront; l'occasion perdue pour les Juifs ne se représentera plus, mais, dans les destinées de l'humanité, il s'agissait de bien autre chose que des Juifs. Matériel, le règne de Jésus se bornait dès le principe à l'affranchissement d'une petite nation qui n'avait pas un grand poids dans la balance du monde; spirituel, il va convier à la foi nouvelle toute la terre; matériel, et par conséquent politique, il n'eût pas trouvé à ce moment de sympathies chez les autres peuples; spirituel, il devait résister aux persécutions et trouver des confesseurs jusque parmi les bourreaux.

Le règne de Jésus a commencé dans l'ombre, invisible, ignoré par ses contemporains, mais il va se poursuivre, grandir dans les siècles qui suivront; sa gloire rayonnera sur une partie du monde, sa doctrine appellera l'un après l'autre tous les hommes, sa parole retentira dans tous les empires peuplés par la civilisation, dans les steppes immenses où errent les sauvages sans lois et sans

(1) Evangiles selon saint Matthieu, chapitre XXVIII, verset 19; selon saint Marc, chap. XXI, verset 15; selon saint Luc, chap. XXIV, verset 47.

frein. Quand un échafaud s'est dressé, qu'un homme, en révolte contre la société de son temps, a expiré sur la place publique, aux yeux de la foule qu'il remuait naguère, en ce moment silencieuse et froide, les juges, et la puissance au nom de laquelle on condamne, respirent plus librement, s'endorment plus tranquilles; il semble qu'un poids qui les oppressait soit tombé avec une tête; mais dans la sphère de l'intelligence, les idées ne meurent pas avec celui qui les propageait, les présentait; dès qu'une pensée a retenti, a été entendue, elle est devenue immortelle, parce qu'elle est à l'instant même l'héritage, la propriété des générations. Lorsque Jésus succombait sur sa croix, une voix prononça ce mot terrible : *Consummatum est!* Tout est fini!.. Erreur profonde, rien n'était fini, tout recommençait. Cette erreur, qui du reste fut celle de tous les temps, de toutes les sociétés, est la cause éternelle des meurtres politiques et religieux qui ensanglantèrent le monde, depuis que les intérêts matériels et les intérêts intellectuels sont entrés en lutte; on croit étouffer la pensée en tuant le corps; on glace la langue du prophète, on ferme sa bouche, inutile précaution! les bourreaux sont venus trop tard, la parole a déjà vibré, et, d'écho en écho, elle va se transmettre, sans qu'on puisse l'arrêter.

A cette époque, on l'a vu par l'histoire du passé, toute grande pensée religieuse était enveloppée de mystère, cachée sous les voiles du mythe, du symbole secret; le but politique se confondait avec elle dans la même obscurité de convention; la vérité ne se révélait qu'aux adeptes, et restait toujours aux yeux de la foule dans un nuage vaporeux qui ne lui permettait pas de l'apercevoir tout entière; aussi, à peine Jésus a-t-il cessé de vivre que la légende mythique s'empare de lui, en fait le héros d'une nouvelle initiation. Il est né du rapprochement d'une vierge et d'une des trois personnes composant la divinité, comme les dieux indiens; il a été adoré par des mages venus de l'Orient et guidés par une étoile, comme Bouddha, avec lequel il a du reste une ressemblance frappante; comme lui, il a discuté avec les docteurs de la loi et les a étonnés par la sagesse de ses réponses; il s'est retiré dans le désert, comme Zoroastre, afin de s'y préparer, comme lui, à l'apostolat. Il est ressuscité, comme Osiris, comme Hiram; il a

disparu, comme le soleil, pour reparaître plus brillant, comme lui. Il a vaincu l'esprit de ténèbres dans la lutte du dualisme, comme le dieu des Perses, et il doit revenir un jour, comme lui, inaugurer une vie qui ne finira plus. Mais une idée a surgi, non pas absolument neuve, on l'a déjà entrevue dans l'Inde, mais plus nette, plus précise, parfaitement en harmonie avec la Genèse de Moïse et la chute de l'Eden ; c'est que, par sa mort, Jésus a racheté le monde, réconcilié la terre coupable avec le ciel ; cette pensée va puissamment contribuer, avec les autres éléments de succès que lui fournissent les circonstances, au triomphe de la foi nouvelle.

Lorsque, éparpillés dans différentes contrées après la mort du maître, les disciples de Jésus commencèrent à prêcher, que la légende chrétienne se répandit mystérieusement, sans bruit, des hommes qui, composant en Judée la franc-maçonnerie de cette époque, avaient vécu spirituellement des doctrines secrètes, les avaient jusque-là religieusement conservées, les uns étaient découragés, comme il arrive toujours dans les partis auxquels le triomphe se fait long-temps attendre ; les autres, au contraire, étaient pleins de cette ardeur que donne aux esprits énergiques la certitude de combattre pour la vérité, dans l'intérêt de l'humanité tout entière, et nous trouverions la preuve de cette ardeur dans le nombre des sociétés éparses alors sur tous les points. Cette double disposition devait servir admirablement le christianisme en lui donnant aussitôt dans ces deux camps, non pas opposés, mais différents, des adhérents et des auxiliaires.

L'esprit de prosélytisme manquait à la religion maçonnique, on l'a vu par les Esséniens, ses représentants les plus élevés en Judée; les découragés allaient donc embrasser le christianisme précisément parce qu'en réalisant les pensées de la franc-maçonnerie, il leur donnait l'espérance de les voir triompher, grâce à ce zèle de prédication qu'ils n'avaient pas, mais qu'ils sentaient bien être le moyen le plus sûr de succès ; les hommes ardents n'avaient rien à renier en accueillant la nouvelle légende ; ils trouvaient un élément d'activité, une satisfaction à leur impatience ; pour les uns et les autres, le christianisme était un triomphe, puisqu'en lui revivait l'esprit qui les avait toujours

guidés, puisqu'ils y retrouvaient tous les principes maçonniques ; ils s'élançaient donc vers lui avec enthousiasme.

Tous les historiens sérieux qui ont écrit sur cette grande époque de transformation, recherché dans quelles circonstances commença l'établissement de la croyance chrétienne, ont unanimement reconnu, constaté, sans expliquer ce mystère, qu'une idée générale s'était, bien avant Jésus, emparée de la société, de la Grèce comme de Rome, avait peu à peu sapé le polythéisme, l'avait reduit à l'impuissance. Le danger était si grand, si imminent pour ce paganisme vacillant sur sa base que ses plus ardents champions essayaient de lui rendre sa force en le modifiant, en le spiritualisant. Tentative inutile! il ne pouvait pas se prêter aux nouveaux besoins des peuples; il était trop tard, partout déjà la société respirait une sorte de christianisme qui semblait ne plus attendre qu'une personnalité pour s'asseoir sur les autels, à la place des anciens dieux.

A qui était due cette idée qui s'épandait? Qui l'avait enfantée? Où avait-elle pris naissance? Qui l'avait propagée? C'était l'idée-mère des mystères, l'esprit des sociétés secrètes insufflé sur le monde par les adeptes, transporté par eux sur tous les points. Brise venue de l'Orient, qui parcourait lentement la terre pour la féconder, la faire verdir! rayon de soleil qui grandissait et avançait, échauffant et préparant la moisson!

La franc-maçonnerie avait, sur son berceau asiatique, proclamé l'unité de Dieu ; le peuple égyptien avait méconnu, sous les symboles qui la voilaient, la pensée prêchée dans les temples, sanctuaires écroulés sous la hache des conquérants, enfouis désormais sous le sable, sous l'herbe et la mousse du temps; la Grèce, en la parant, en la revêtant des couleurs les plus brillantes, l'avait étouffée sous les fleurs de sa poésie; Rome l'avait travestie sous les vêtements de lin de ses jeunes prêtresses, et voilà que tout-à-coup elle surgissait, elle éclatait comme éclate dans l'espace un bolide qui éparpille ses feux sur le monde; elle apparaissait sans voiles; elle retentissait sur les bords des fleuves, dans les carrefours, sur les collines, dans les cités, au milieu du peuple qui le dernier en avait gardé la tradition dans les douleurs de l'anéantissement politique.

C'est une pensée d'égalité, d'affranchissement, prêchée à une nation vaincue, soumise, mais frémissante sous le frein ; c'est une pensée de fraternité conviant tous les hommes. Pendant que, procédant de l'idée maçonnique répandue dans le monde et commençant à prédominer théoriquement, philosophiquement, le christianisme s'étendait, voilà que tout-à-coup, par la plus singulière des réactions, preuve irrécusable de l'incertitude dans laquelle flottait la pensée humaine, les esprits les plus élevés parmi les païens se rattachent aux éléments de la religion primitive dénaturés par les formes, oubliés, effacés dans les cérémonies. Ils fouillent les souvenirs, éveillent une pensée enfouie au fond des consciences, recherchent dans la mythologie de la Samothrace, d'Athènes et de Rome les vestiges d'une religion plus pure, s'efforcent de reconstruire un culte qu'ils font remonter à Orphée, l'initié de l'Égypte, le fondateur des mystères en Grèce, l'un des plus grands apôtres des doctrines secrètes, et s'appuient sur ce culte pour prouver que le paganisme peut satisfaire à tous les besoins de l'âme. Ils s'emparent de la pensée spiritualiste qu'ils sentent planer sur le monde en souveraine, ils s'en emparent dans l'intérêt du paganisme qui croule, s'efforcent d'en revêtir une religion usée, d'arrêter par elle la marche du temps; mais ils ne sauraient la transformer, la faire dévier de sa route, la donner pour auxiliaire à ce qu'elle doit détruire.

Ainsi, l'institution maçonnique offrait un spectacle inconnu jusque-là dans les annales du monde philosophique : le christianisme, qui découlait d'elle, proclamait ses vérités les plus pures avec netteté, avec lucidité, avec une rigidité d'expressions qui n'avait pas été trouvée encore dans les écoles philosophiques prêchant publiquement, et on venait le combattre à son apparition précisément au nom de ces mêmes idées maçonniques méconnues si long-temps, et ressuscitées en ce moment pour sauver des formes vieillies qui avaient voilé les idées, les avaient étouffées.

Les philosophes néo-platoniciens de cette époque, Porphyre, Plotin, Jamblique, Proclus, écrivains profonds, Julien l'empereur, adoptaient en réalité les grandes maximes du christianisme, mais ils voyaient clairement le côté politique de cette religion,

comprenaient le danger suspendu désormais sur toutes les puissances, et s'effrayaient beaucoup moins d'une proclamation de principes avoués par leur raison que d'un changement de nom et de formes dans la religion populaire, qui devait amener la chute des trônes, faire passer le pouvoir en d'autres mains, au nom de principes qui devaient avoir toutes leurs conséquences. De cette appréciation naquit la lutte qui marqua ces premiers temps du christianisme. Mais, encore une fois, il était trop tard; on n'avait pu l'attarder en s'emparant de sa pensée, dernier effort d'un culte mourant, suprême témoignage d'impuissance rendu par des prêtres détrônés! Les persécutions ne l'arrêteront plus!

Pieds nus, le bâton à la main, quelques apôtres iront proclamer cette pensée; les vierges tacheront de leur sang le sable des arènes; elle retentira dans les échos des gradins superposés, des vomitoires où le peuple se presse; elle agitera cette foule venue pour voir les tigres et les lions déchirer les victimes; les martyrs achèveront la conquête morale, comme les barbares accourus du Nord, la framée au poing, achèveront la conquête matérielle par le renversement et le sac de Rome.

La pensée maçonnique triomphe dans le christianisme; elle triomphe tout entière; les doctrines que la franc-maçonnerie antique a embrassées, prêchées, vont passer complétement dans la loi nouvelle; après des siècles de luttes et de fortunes diverses, jamais succès n'avait été plus grand et plus beau.

Jésus n'avait pas créé de culte, indiqué de formes, assujéti ses disciples à des cérémonies; loin de là, il s'était élevé souvent contre les pratiques extérieures des rigides observateurs de la loi de Moïse, pratiques qui, à ses yeux, ne constituaient pas la véritable sagesse; il avait voulu affranchir l'esprit et le corps de tous les liens inutiles, n'avait laissé subsister que ceux de la morale et de la fraternité; aussi le christianisme fut-il d'abord une simple initiation, une communion de pensées; des retraites ignorées de la foule, des grottes profondes, le creux des rochers, le dôme des arbres, furent les temples. Il n'y avait pas réellement de cérémonies; on racontait dans l'intimité la légende du maître; la prédication venait échauffer les disciples animés des pensées sociales qui font la base de la doctrine de Jésus. Toutefois,

avant d'arriver à la puissance matérielle, dans la lutte des deux pensées qui se disputaient les esprits, le christianisme faisait dans les formes des emprunts nombreux au paganisme; il s'opérait une fusion. Les premiers chrétiens, afin d'échapper à la persécution, avaient sur quelques points dissimulé Jésus sous le nom et les attributs d'un personnage païen, et, comme pour montrer combien l'idée maçonnique était vivace, c'était précisément sous le culte d'Orphée qu'ils cachaient le culte rendu réellement à Jésus.

L'esprit de prosélytisme s'était emparé des premiers chrétiens, et les maux qui accablaient l'humanité leur aplanissaient la voie, poussaient la société vers eux; leur nombre grandissait, car les opprimés, les déshérités des biens qui charment la vie étaient nombreux; l'espérance de la liberté, de l'égalité, s'offrait à eux, non pas vague, non pas se bornant à poser des principes d'équité dont la réalisation est lointaine, elle s'offrait active, radieuse, secouant ses ailes d'or d'où descendaient sur eux le courage et le dévouement. Pour conquérir, pour réaliser ses promesses, il ne fallait aux hommes que s'aimer entre eux; à la suite de tant de combats, de déchirements, de crimes, une loi d'amour devait gouverner le monde, la société allait respirer enfin.

Les pensées sociales, qui sont l'essence du christianisme comme des sociétés secrètes, étendaient leur conquête sans violence, sans moyen matériel, sans l'éclat des cérémonies, des représentations qui séduisent, captivent, mais uniquement par la persuasion, par la conviction qui naissaient de l'état réel de l'humanité. Une organisation toute démocratique était créée ; les riches parmi les chrétiens formaient de leur superflu un fonds social qui s'appliquait aux pauvres; ainsi les premiers besoins, source de tant de misères morales, de tant de désordres, d'abjection, étaient tout d'abord satisfaits par une charité ardente et intelligente à la fois, n'imposant pas au malheureux l'obligation d'implorer des secours, humiliation qui est souvent le premier degré d'un abîme de fange.

Toute société bien organisée doit veiller à ce que ses membres ne reçoivent nulle atteinte dans leur personne, leur fortune, leurs droits; elle s'appelle alors la justice et étend sur tous les citoyens une égide qui les couvre; elle porte un glaive dont elle frappe les

coupables, comme dans sa balance elle pèse les prétentions opposées et juge les différends. La société exerce là tout à la fois un droit et un devoir immenses; les citoyens dont la justice est la garantie s'inclinent devant elle avec respect, mais elle est une des chaînes les plus pesantes qui lient les peuples vaincus, ou empêchent le développement d'une nouvelle pensée, soit politique, soit religieuse, chez une nation qui est dans le travail de la régénération. Les chrétiens ne voulaient pas recevoir la justice des Romains, des Juifs, des païens qui leur imposaient des serments en opposition avec leurs croyances, et ne pensaient pas être tenus à une rigoureuse équité envers des hommes dont les doctrines étaient menaçantes pour l'ordre social. Il s'agissait, au surplus, de fonder une société au sein de la société existante, de lui donner des règles, des lois, une organisation particulières, et les chrétiens commencèrent par retrancher pour eux la justice civile.

La communauté, guidée par l'amour, le dévouement, l'abnégation, voyait peu de différends éclater dans son sein; elle avait intérêt à se montrer à ses ennemis comme bien unie et compacte; toutefois, s'il s'en élevait parmi ses membres, ceux-ci n'avaient pas recours aux tribunaux du pays, mais se nommaient entre eux des arbitres au jugement desquels ils s'en remettaient. C'était la plus énergique protestation que l'on pût faire et contre les dominateurs étrangers et contre les chefs nationaux qui n'avaient pas embrassé le christianisme; c'était en réalité secouer leur joug, non par la force, par le soulèvement, mais par une émancipation puissante et qui devait avoir d'immenses résultats. Les chefs des nations auxquelles appartenaient les chrétiens virent leur puissance politique sérieusement compromise, et dès-lors s'explique la fureur des persécutions. Recrutés parmi tous les peuples, les chrétiens menaçaient de les soulever tous, et pour les puissants ce n'était pas seulement de leurs anciens dieux qu'il s'agissait, dieux à demi renversés par la philosophie, mais de leurs propres trônes, car les disciples du maître ne se bornaient pas à une stérile adoration, ils aspiraient à la conquête du monde, et l'apostolat était leur moyen, leur arme.

Bientôt les sociétés secrètes cessent d'exister; l'association n'est

autre chose que le christianisme, elle n'a plus de mystères; ses doctrines sont prêchées par des voix qui retentissent, avouées sous le fer des bourreaux, discutées en public avec les docteurs du paganisme; le baptême que Jean-Baptiste a donné sur les bords du Jourdain, auquel les apôtres convient tous les hommes, ne saurait plus rien avoir de caché, l'initiation est encore la même, les épreuves par lesquelles on s'y prépare existent toujours, les néophytes doivent s'y soumettre, mais elles n'appellent plus le secret sur elles, ne se voilent plus d'ombre; une lutte est engagée en face des nations, elle se poursuit avec éclat, en plein soleil, jusqu'à ce qu'enfin le christianisme, religion du pauvre et de l'opprimé, philosophie des sociétés secrètes dans sa simplicité primitive, drapeau des anciens adeptes et sur lequel sont écrits les mots sacramentels de leur devise : *liberté, égalité, fraternité*, l'emporte sur la vieille société civile qui tenait les peuples emprisonnés dans ses liens.

Mais cette religion si douce, si pure, cette religion d'amour, qui parlait enfin à l'âme, mettait l'esprit à la place de la matière, répondait si bien aux besoins des peuples dont elle proclamait l'affranchissement, devait bientôt oublier son origine; comme l'apôtre, elle allait renier son maître, emprunter aux religions du passé les rites, les cérémonies, toutes ces formes enchaînant la pensée, cet esprit étroit d'observances que Jésus avait tant de fois reproché avec véhémence aux pharisiens et aux docteurs de la loi, et qui avait enfanté l'hypocrisie et la persécution. Elle allait tirer hors du fourreau l'épée que Jésus y avait fait rentrer, frapper avec le glaive dont il avait condamné l'usage.

Constituée sur de larges bases par ces conciles fameux où la philosophie remua les questions les plus brûlantes, les plus intéressantes pour l'humanité, adoptée par les chefs des nations qui placèrent la croix sur leurs étendards, entraînée par cet esprit de conquête manifesté dès son début, devenu son essence, son génie particulier, qui éclatera à toutes les époques, et que dix-huit siècles n'ont pas encore refroidi, elle se fera d'opprimée oppressive, elle prendra le rôle de ses persécuteurs. Jusque là elle est descendue dans le cirque en martyre, elle aussi égorgera les hommes qui ne voudront pas l'accepter, ou qui, l'ayant

embrassée de bonne foi, n'en pourront pas comprendre les subtilités nouvelles.

Les évangélistes Matthieu et Luc avaient prêté à Jésus ces tristes paroles si peu en harmonie avec le caractère qu'on lui attribue, si elles devaient être prises à la lettre : « Ce n'est pas la paix que » j'ai apportée à la terre, mais le glaive. Je suis venu séparer » l'homme de son père, le fils de sa mère, la bru de sa belle-» mère; les serviteurs d'un homme seront ses ennemis (1). » J'apporte l'incendie et je veux qu'il s'allume. Vous aviez pensé » que je venais donner la paix à la terre; non, je vous le dis, c'est » la division. Quand il y aura cinq personnes dans une famille, » elles se diviseront, trois contre deux, deux contre trois : le père » contre le fils, le fils contre le père, la mère contre la fille, la » fille contre la mère. Si quelqu'un vient à moi et qu'il ne » sacrifie pas son père, sa mère, ses enfants, son épouse, ses » frères et ses sœurs, et jusqu'à sa propre vie, il ne saurait être » mon disciple (2). »

Ces paroles, qui avaient un sens symbolique, qui signifiaient l'abnégation profonde que le réformateur attendait de ses disciples, le dévouement absolu qui seul pouvait donner le triomphe, seront prises à la lettre par des insensés ; ils réaliseront les déplorables divisions qu'elles semblaient prédire, sans s'inquiéter s'ils ont bien compris la pensée de Jésus; ils sépareront ce que la loi civile avait uni, ce que la religion avait béni; ils porteront le trouble dans les familles, au nom de celui qui a prêché l'amour, la fraternité !

Les passions humaines, ou excitées par le zèle religieux, ou le prenant pour prétexte, s'en feront un voile qui recouvrira bien des crimes. Des sectes naîtront de cette religion d'unité qui conviait toute la terre à une communion de pensées, se disputeront le baptême de l'initiation, se jetteront l'anathème, se déchireront entre elles, s'égorgeront mutuellement. Les autels d'un dieu de paix ruisselleront de sang humain, et, comme dans les mauvais jours de l'Égypte, les membres palpitants des victimes

(1) Evangile selon saint Matthieu, chap. X, versets 34, 35, 36.
(2) Evangile selon saint Luc, chap. XII, versets 49, 51, 52, 53; chap. XIV, v. 26.

liées au bûcher se tordront dans la fournaise ardente; la voix des prêtres couvrira les cris des condamnés en chantant de prétendues louanges à un dieu qui repousse avec horreur de telles offrandes, et l'affreuse odeur des chairs brûlées se mêlera aux parfums qui, s'élevant des cassolettes, se perdront dans les nuages et n'arriveront pas au trône de la divinité. Extravagance de l'homme ! folie de l'humanité ! le sang criera vengeance, et sa voix ne sera que trop bien entendue !

C'est alors que la parole du maître sera perdue... Alors aussi elle se retrouvera dans les associations secrètes, elle retentira dans les temples de la franc-maçonnerie moderne, elle produira de nouveaux miracles, elle se gravera dans les cœurs, si profondément que nulle puissance terrestre ne l'en pourra plus effacer.



CHAPITRE SEPTIÈME.

La franc-maçonnerie ne se manifeste pas durant les premiers siècles du christianisme; les guerres, les troubles, les luttes de l'empire romain, les mouvements insurrectionnels des Gaules, l'invasion des Barbares, les malheurs qui en sont la suite, le triomphe de la foi chrétienne, empêchent en Europe de voir son action, d'entendre ses orateurs. — L'Orient, berceau de la franc-maçonnerie, n'en conserve à cette époque aucune trace; la Doctrine-secrète fondée après la mort de Mahomet n'a pas d'identité avec elle, n'a rien de commun avec les principes, le but, les moyens des anciennes sociétés dont elle émane. — Transformation de la franc-maçonnerie; frères maçons en France et en Angleterre; le nom de franc-maçon est écrit pour la première fois dans les actes; les associations s'organisent. — Etablissement de loges. — Fondation de la Grande-Loge d'York. Hiérarchie, code maçonnique. — Conduite du clergé en France et en Angleterre au moment où l'association se révèle. — Une organisation maçonnique se manifeste en Normandie; son but, ses combats, sa défaite; supplices, mutilations des adeptes. — Levain qui en reste dans le pays. — Inaperçue pendant plus d'un siècle, la confraternité prend quelque éclat en Angleterre, en 1041 et en 1066. — Ses travaux ; ses réunions. – Croisades. – Leur influence sur la franc-maçonnerie. — Les Templiers.



PLUSIEURS siècles s'écoulent après la mort de Jésus, sans qu'on retrouve les traces précises de la franc-maçonnerie qui va cependant se transmettre d'une époque à l'autre; le christianisme primitif la renferme tout entière, et s'il est, dans ces premiers temps où la transformation de la société s'accomplit, des hommes qui ne veulent pas changer le nom de leur culte dont les principes sont identiques à ceux de la religion nouvelle, et se réunissent encore dans des assemblées secrètes, qui pourrait songer à eux au milieu des préoccupations dont le monde est assailli? qui entendrait la voix de leurs orateurs à travers le fracas produit par l'écroulement de cette société qui s'en va, par les efforts de cette autre qui s'établit sur des ruines dont elle active la chute?

Rome, encore debout, luttait contre elle-même, s'affaissait dans des combats intérieurs, se débattait contre ses vices, contre sa propre faiblesse, avant d'être ébranlée par les ennemis venus du dehors. Caligula occupait les Gaules de ses folles expéditions sur les bords du Rhin et sur l'Océan qu'il devait traverser pour se jeter sur la Grande-Bretagne, de ses ridicules triomphes de Lyon et de Vienne, puis mourait sous l'épée d'un soldat prétorien dont les compagnons pillaient le palais impérial. Le druidisme gaulois s'abritait derrière les rochers de l'Armorique, frappé au cœur par le polythéisme romain, deux débris s'efforçant de s'entre-détruire, comme si un ordre donné par une puissance inconnue, supérieure, les jetait l'un contre l'autre pour les briser tous deux, les contraignait à préparer la voie à une autre croyance.

Claude, entraîné par un sentiment qui étonne, alors, plus qu'il n'est compris, et dans lequel se manifeste une étrange coïncidence avec la pensée sociale naissante, relevait les esclaves d'un long abrutissement, confiait à des affranchis le gouvernement des provinces. La Grande-Bretagne était soumise, et les restes du druidisme qui s'y était réfugié étaient ensevelis avec l'indépendance de cette nation; la Gaule s'insurgeait, partagée entre Néron et Galba, se battait pour le choix de ses maîtres, avant de se lever contre Rome en criant à l'Europe ces paroles terribles: « L'empire » romain finit, l'empire gaulois commence; l'heure est venue, la » domination des hommes et la possession de la terre vont passer » aux mains des nations galliques et kimriques ! » Puis elle retombait déçue encore une fois, l'empire croulait à peine formé, et, comme pour éclairer ces événements, ces luttes, ce drame plein de sang qui tient le monde haletant, Rome et Lyon étaient, à quelques années de distance, dévorées par un incendie nocturne.

D'autres faits plus graves encore allaient se produire, qui devaient attirer exclusivement l'attention : les nations avaient mêlé le bruit de leurs chaînes brisées au bruit des luttes intérieures de l'empire, s'étaient redressées, armées, constituées à la lueur des incendies, et, de tous les points du vieux monde, elles s'avançaient, enfermant dans un cercle qui se resserrait toujours cette Rome autrefois maîtresse des peuples, aujourd'hui ne sachant plus quel est son

empereur entre les chefs auxquels les prétoriens vendent le sceptre et ceux proclamés par les légions.

Une confédération de tribus germaines, qui venaient occuper leur rang dans cette grande armée des peuples, apparaissait aux bords du Rhin, et, pour la première fois, on entendait prononcer le nom des Franks qui doit bientôt retentir et briller. Dès ce moment, ces tribus harcéleront l'empire de leurs invasions toujours renouvelées jusqu'à ce qu'il succombe. A l'Orient, la Thrace et la Perse s'agitaient pour secouer le joug et appelaient sur leur territoire les légions romaines.

Partout les voix des martyrs chrétiens montaient vers le ciel en glorifiant le nom de Jésus; le nouveau culte ne se cachait plus dans les entrailles de la terre, dans les cryptes, dans les rochers; il élevait la croix sur les collines, sur les places publiques, mutilait les statues de Jupiter pour le transformer en Jéhovah, d'Apollon faisait le Christ, et un autel du taurobole renversé; une lutte ardente éclatait entre le christianisme et la vieille religion romaine, lutte armée et sanglante; les temples et les églises s'écroulaient tour à tour sous les coups des deux religions rivales qui s'en disputaient encore les débris; puis, par une de ces inspirations qui ont leur source tantôt dans une foi réelle, tantôt dans une ambition calculant froidement les moyens de vaincre, Constantin adoptait la croix pour étendard de bataille, et le christianisme faisait retentir l'Occident et l'Orient des chants de son triomphe.

Victoire incomplète! Au milieu des enivrements du succès, l'église chrétienne était remuée par les schismes qui divisaient ses penseurs, ses philosophes, et remplissaient tous les sanctuaires de cris, de plaintes, d'invocations et d'anathèmes. Les conciles, appelés, par la plus singulière des usurpations, à décider de la divinité de Jésus, agitaient les peuples au nom d'une abstraction.

Les nationalités essayaient de se reconstituer par la force, pour échapper à ce chaos dans lequel les avait confondues la conquête romaine, puis retombaient, et à peine restait-il quelques traces de leurs combats dans l'histoire obscure de ces temps d'agitation, où tout s'écrit en courant, où les faits se succèdent avec tant de

rapidité qu'ils n'ont bientôt plus de physionomie particulière, et qu'on ne saurait les distinguer à quelque distance.

La Gaule, toujours en révolte, toujours écrasée, pillée, ravagée, ne laissait percer que le bruit des armes, et, pour couvrir tout ce tumulte, ces cris, ce fracas, un craquement terrible se faisait entendre, l'empire romain se divisait en deux; le sceptre était trop lourd pour une seule main, il se partageait avant d'être brisé. En effet, la grande insurrection des Barbares se propageait de tous les côtés à la fois; il ne s'agissait plus de disputer à l'empire des frontières mal défendues, des provinces éloignées, enclavées dans des domaines insoumis, égarées dans quelque mer lointaine; les nations allaient porter le dernier coup jusqu'au cœur de Rome; l'Orient et le Nord-Est, se donnant la main, se précipitaient ensemble sur l'Occident, et l'enserraient dans un cercle désormais infranchissable.

Les Franks, les Saxons, les Alemans, dont Rome avait depuis quelques années tant de fois éprouvé le courage, formaient une sorte d'avant-garde campée sur les bords du Rhin, où elle attendait le gros de l'armée et l'heure de l'attaque. Derrière eux se pressaient les Pictes, les Scots, les Burgundes, les Vandales, les Hérules, tumultueux comme les flots de l'Océan qui les baigne, puis les Sarmates et les Gépides; aux derniers plans, les Goths, partagés en occidentaux et en orientaux, ou Wisigoths et Ostrogoths, occupaient une ligne immense depuis la Baltique jusqu'au Pont-Euxin; à l'arrière-garde se trouvaient les Alains et les Huns accourant de l'Asie septentrionale.

Tous semblaient obéir à un ordre que personne n'avait entendu et qui cependant était transmis à chacun par une bouche inconnue; les derniers venus, ou plutôt ceux qui marchaient des terres les plus éloignées, poussaient devant eux les premiers qu'ils rencontraient; ceux-ci, s'avançant à leur tour sur ceux qu'ils touchaient de plus près, les refoulaient sur les premiers rangs qui s'ébranlaient, allaient en avant, resserraient le cercle qui devait enceindre les deux empires d'Orient et d'Occident. Les nations conquérantes avaient opéré ce mouvement avec régularité, avec lenteur; plusieurs générations sans patrie étaient nées et s'étaient éteintes durant cette longue marche; mais le terme de

leur course allait être atteint, et déjà Alaric campait devant Constantinople avant de se précipiter sur l'Italie.

Le flot de Barbares, en attendant le grand jour, se répandait dans les deux Germanies et les deux Belgiques, envahissait la grande Séquanaise et l'Helvétie, couvrait les deux Aquitaines, les deux Narbonnaises, et venait se briser contre le pied des Pyrénées. Ces armées terribles jalonnaient leur chemin, marquaient leurs étapes par les ruines de villes entières; Strasbourg, Spire, Tournay, Arras, Amiens, Saint-Quentin, Reims, Langres, Besançon, Bâle, étaient tombées l'une après l'autre, sans pouvoir arrêter leurs pas. Marseille ne fut sauvée ni par les montagnes qui la défendent, ni par la mer; elle succomba et fut détruite. La lave de ce volcan ne s'arrêta que devant les remparts de Toulouse que le bélier chercha vainement à ébranler. Au milieu de ces invasions successives, quand des provinces, des empires étaient réduits en cendres, les populations que la guerre n'avait pas exterminées étaient ravagées par la famine et par la peste. Enfin, mêlant ses derniers airs aux bruits qui passaient sur le monde, dominant par la grandeur de son infortune toutes celles qui affligeaient l'humanité, Rome était trois fois envahie par les Barbares; celle qui avait reçu les dépouilles de tant de peuples, s'était parée de leurs richesses, celle-là était à son tour prise et saccagée; la couronne se détachait du front de cette impératrice et roulait dans le sang.

L'empire des Gaules se divisait, les Barbares en prenaient leur part; le classement des peuples commençait, et les Franks s'établissaient sur cette terre qu'ils ne devaient plus quitter, où les trois éléments gaulois, romain et frank allaient se mêler, se confondre, produire une civilisation nouvelle, appuyée sur le christianisme. Les Huns et leur terrible chef, Attila, remontaient la vallée du Danube, traversaient le Rhin, se jetaient sur cette Gaule, objet de tant de convoitises, de tant d'attaques, de tant de démembrements ; cette Gaule qui secouait pour la dernière fois le joug de Rome dont elle avait été le dernier rempart, et d'où les Franks devaient s'élancer désormais, comme auparavant les Gaulois, pour porter la guerre au sein de cette Italie qui avait jeté un si long défi au monde. Rome tombée, l'empire d'Occident

s'affaissait au milieu des débris dont l'Europe était jonchée.

En Orient, Mahomet venait rivaliser avec Jésus, fonder sa religion favorisée par les instincts guerriers des peuples qu'il appelait à lui, et trouvait un auxiliaire puissant dans les schismes de l'église chrétienne.

Au milieu de tous ces retentissements, de cet immense travail de décomposition des deux empires romains, de constitution de nationalités nouvelles formées à grand'peine d'éléments si divers, si opposés, nulle oreille ne peut saisir le bruit des paroles émises dans les chaires des sociétés secrètes; nul ne descend assez profondément vers ces obscurs ateliers cachés, perdus dans l'ombre et la profondeur des bois, derrière les murailles lézardées des cités en ruines, pour surprendre leurs actes, en suivre les fils. En vain la chronologie maçonnique signale-t-elle en Angleterre, vers la fin du troisième siècle, Albanus comme le chef des frères maçons; en vain retrace-t-elle leurs œuvres au milieu du sixième siècle (1); il est impossible de voir encore là une force réelle, une puissance véritable ; on n'aperçoit, dans les problématiques réunions de ces deux époques, rien qui indique le souvenir précis de la franc-maçonnerie du passé, le but de la franc-maçonnerie de l'avenir.

Sa trace disparaît de même dans l'Orient, son berceau, ou du moins nous ne pouvons plus l'y suivre, l'y saisir. Après la mort de Mahomet éclate tout-à-coup le grand schisme qui divise en deux camps ennemis les sectateurs du prophète, les arme les uns contre les autres, fait couler des flots de sang; alors des hommes qui disent avoir gardé la foi primitive combinée avec les dogmes démocratiques des Mazdakis persans établissent ce qu'on nomme la doctrine secrète, et en recherchent le triomphe sans regarder aux moyens (2). Dans l'organisation de cette société dont les restes subsistent encore, quelques parties ont une grande ressemblance avec certaines particularités de la franc-maçonnerie; elles ont des appellations semblables, des fonctions identiques, chose inévitable dans des associations formées en vue d'un but secret,

(1) *Acta Latomorum*, t. I, p. 2 et 3.
(2) De Hammer, *Histoire des Assassins*.

mais il n'y a entre elles aucun lien; on chercherait vainement une pensée commune. Sur tous les points du globe où la franc-maçonnerie moderne a fondé une loge, le maçon de tous les pays sera accueilli, partout le temple sera pour lui une patrie; aucun des hommes appartenant à la doctrine secrète de l'Orient fondée en Égypte après la mort de Mahomet ne verra, comme tel, s'ouvrir pour lui les portes du sanctuaire. Les deux associations n'ont pas le même mobile, ne marchent pas au même but.

Vers la fin du neuvième siècle, et pendant les premières années du dixième, la confraternité des frères maçons commence à jeter quelque éclat. Après l'achèvement du temple de Salomon, les ouvriers constructeurs, déjà organisés en association, sont nécessairement amenés à se séparer; mais ils ne s'en vont pas isolément, au hasard, cherchant de l'ouvrage, chacun pour soi, comme font aujourd'hui les ouvriers maçons qui ont mis la dernière pierre à un édifice, les pionniers, les mineurs, les terrassiers qui ont creusé la tranchée, élevé le ballast où se dessineront sur des rails de fer les grandes courbes des chemins destinés à unir entre elles toutes les nations, à effacer toute démarcation de frontières, à rendre la guerre impossible. Ils se divisent le monde, ouvriers tout à la fois de la pensée et de la main; les uns retournent en Afrique, en Asie, d'où ils viennent; les autres marchent vers l'Europe; mais tous vont par groupes, demandant aux princes et aux peuples des entreprises, élevant des édifices, semant leur route de palais, de ponts, d'aqueducs, comme plus tard ils l'orneront de cathédrales.

Étrange destinée! A cette époque reculée que nous regardons avec orgueil comme bien inférieure à la nôtre, et qui l'était en effet sous le rapport des découvertes, des sciences positives, de l'état social, les travailleurs sont organisés, forment une sorte de famille, ont des intérêts communs, se soutiennent les uns les autres, comptent dans l'État; loin de combattre ces associations, les gouvernements reconnaissent leur droit d'exister, les appellent, les emploient, les honorent, leur accordent des priviléges en harmonie avec l'esprit du temps; et aujourd'hui, après tant de siècles écoulés, tant de leçons données par les événements, tant de souffrances étalées au grand jour, de révoltes

qui en ont été la suite, toute association de travailleurs a été poursuivie avec une sorte de fanatisme; on a voulu y voir un danger incessant pour la société, lorsque ce n'était qu'un moyen d'en régulariser certaines forces. Ce qui n'a pas été détruit est l'héritage de ces temps antérieurs; ainsi, non seulement notre époque n'a rien su constituer en ce genre, mais ce reste a été privé d'énergie, de vitalité, d'initiative. L'Europe touche à une grande phase de sa vie historique, à un moment suprême où la face en sera changée; les nations qui la composent vont s'unir, et on condamne précisément les hommes dont elles sont formées à n'avoir que des intérêts isolés, heureux quand ils ne deviennent pas opposés par suite même de cet isolement. L'humanité ne saurait marcher à reculons, elle peut s'égarer quelque temps, elle doit bientôt rentrer dans la voie de sa destinée qui est le progrès; aussi que sortira-t-il du problème aujourd'hui posé?

La Gaule et la Grande-Bretagne ne furent pas oubliées par les enfants, les successeurs, les héritiers des constructeurs du temple de Salomon, dans leurs courses à travers le monde; tant de monuments y avaient été jetés à terre! tant de ruines y jonchaient le sol ravagé! Ils allaient où les conviaient le besoin de réédification d'abord, puis la nécessité de satisfaire aux pensées d'une civilisation nouvelle; le travail matériel ainsi excité de deux côtés à la fois ne pouvait manquer, et c'est lui en effet qui le premier, à cette époque de la franc-maçonnerie, fait épanouir ses œuvres au soleil, en attendant que le travail intellectuel se montre et révèle les siennes.

Durant le septième et le huitième siècles, on voit les corporations agir, élever des édifices, tenir des réunions qui indiquent, plutôt qu'elles ne précisent, des intérêts autres que ceux du travail; mais c'est en 856 que, pour la première fois (1), on trouve en Angleterre le nom de maçon libre ou franc-maçon écrit dans les actes de ces associations; elles existent à ce moment sur les mêmes bases en France et en Angleterre, vivant dans une harmonie parfaite, et appelant les ouvriers d'un pays à l'autre, où leur présence est nécessaire, ainsi que cela s'était vu déjà

(1) Picart, *Histoire des Cérémonies religieuses*, supplément. *Acta Latomorum.*

long-temps auparavant (1). Pendant trois quarts de siècle, ces corporations se propagent, s'organisent sur une plus vaste échelle, et admettent en plus grand nombre dans leur sein des hommes étrangers à l'art de bâtir, qui depuis long-temps déjà y étaient reçus, mais qui jusque là ne semblent l'avoir été que dans une petite proportion; elles deviennent une puissance assez considérable pour que les rois leur donnent des surveillants, prétendues marques d'honneur qui ne sont que des précautions habilement déguisées; des loges se fondent, non pas en France, mais dans plusieurs villes d'Angleterre; enfin, dans le but de régulariser le plus complétement possible la marche de l'association, la Grande-Loge d'York est instituée en 926, sous la grande-maîtrise du prince Edwin, premier pouvoir maçonnique moderne que l'on voie nettement, sans nuage, d'où découleront tous les autres, et pour la première fois aussi la hiérarchie apparait établie (2). S'il en faut croire quelques anciens auteurs anglais, plusieurs souverains et princes se firent recevoir dans cette Grande-Loge à laquelle ils payaient une redevance.

Les corporations de constructeurs auxquelles nous pouvons dès ce moment donner le nom de corporations francs-maçonniques jouissaient déjà de privilèges considérables dus sans doute à leurs travaux, en même temps qu'à leur persistance dans l'association, et qui leur avaient été accordés par les divers pouvoirs dominants tour à tour dans la Gaule et la Grande-Bretagne; les papes les protégeaient ouvertement, reconnaissaient pleinement leurs immunités, probablement pour les récompenser de ce qu'ils bâtissaient des églises et des monastères; le roi d'Angleterre, Athelstan, en désignant son fils Edwin pour grand-maître, leur accorda une patente qui les plaçait en réalité en dehors de la loi commune, en les autorisant à juger entre eux leurs différends, à faire des réglements auxquels chaque franc-maçon serait tenu de se soumettre, en mettant la force publique à la disposition des magistrats chargés de punir les infractions à ces réglements (3). La

(1) *Acta Latomorum*, t. I, p. 3.
(2) *Id.*, id.
(3) *Id.*, t. II, p. 2, d'après le manuscrit d'Elias Ashmole.

même patente permettait aux francs-maçons de convoquer des assemblées générales (1), et c'est en vertu de cette importante concession que les frères se réunirent à York, y apportèrent leurs titres authentiques écrits en grec, en latin, en français et autres langues (2), et, après les avoir vérifiés, s'être constitués, formèrent un code contenant les obligations qui allaient désormais engager tous les frères d'Angleterre et servir de modèle à ceux des autres nations.

Dès ce moment, on le voit, les francs-maçons ont une action distincte dans la société moderne; ils construisent bien des palais, des basiliques, des remparts de villes, mais il y a réellement à élever autre chose que des édifices matériels, et s'ils n'avaient qu'à tracer des plans, tailler des pierres, équarrir des pièces de bois, combiner les forces des charpentes, à quoi servirait d'admettre dans la corporation des hommes étrangers à l'art de bâtir? Ces hommes ont un rôle à remplir, qui sera dissimulé sous les fonctions manuelles de la société, une mission dont la spécialité sera voilée par l'importance même des travaux ordinaires de la corporation.

A dater de cette intronisation, nous distinguons clairement dans la franc-maçonnerie moderne le but de la franc-maçonnerie ancienne; jusque là, à travers les réglements des frères maçons, on aperçoit bien quelque autre chose que les statuts d'une corporation d'ouvriers, mais on comprend plutôt qu'on ne voit; il reste dans l'esprit quelque obscurité; à cette heure la transmission, la filiation des idées est suivie avec clarté; nous retrouvons la trace perdue.

Il est curieux de rechercher quelle est, à cette époque où les francs-maçons se montrent de nouveau sur la scène du monde, la situation morale des états où leur présence se révèle. Dans la Gaule, les évêques chrétiens avaient conquis une autorité puissante dans les dernières convulsions de l'empire romain qui mettait à leurs ordres ce qu'il lui restait d'énergie; ils étaient devenus les plénipotentiaires des cités entre Rome qui s'éloignait et

(1) *Acta Latomorum*, t. II, p. 2, d'après le manuscrit d'Elias Ashmole.
(2) *Id.*, id., id., id.

les Franks qui approchaient (1). Continuateurs de l'empire écroulé, ils retenaient par la religion ceux que la conquête ne pouvait plus maintenir, et les soumettaient encore par ce lien à la Rome qui se dressait sur la Rome tombée. Parmi les Barbares qui s'étaient, de tous les points, élancés sur la Gaule, beaucoup étaient chrétiens, mais professaient les doctrines ariennes, comme les Huns et les Burgundes; il semblait assez naturel qu'un rapprochement eût lieu entre les chrétiens gaulois et les chrétiens conquérants, et que l'identité de la foi religieuse devînt un gage d'alliance; l'intérêt des évêques en ordonna autrement.

L'église se tourna vers les Franks attachés au culte d'Odin, complétement étrangers au christianisme, et dont les chefs adroits comprirent bientôt quels avantages, quelle force pouvait donner à leur conquête une alliance étroite avec des hommes qu'ils voyaient régner souverainement sur les masses populaires. Habilement enlacé par le mariage, par l'amour, par le hasard d'une victoire, le plus puissant d'entre les fils de la tribu de Mérowig (2), Clovis ou Chlodowig (3), et avec lui quelques milliers de soldats jaloux de plaire à leur chef, reçurent le baptême au milieu de cérémonies brillantes dont l'éclat étonnait les Barbares. Dès ce moment, la conquête des Franks fut assurée, facilitée qu'elle était par tous les moyens dont les évêques pouvaient disposer; des garnisons s'alliaient à eux, des villes passaient sans combats sous leur obéissance; à leur tour, les Franks marchaient à la voix des évêques; leur épée, toujours levée, était toujours prête à tomber sur la tête désignée à leurs coups; leurs armées, toujours préparées à l'invasion, allaient, attirées par l'amour du pillage, où la religion semblait les appeler au nom de Dieu.

Ainsi les Burgundes ariens furent frappés et soumis, et les cités des rives du Rhône et de la Saône reconnurent la divinité de

(1) Sidoine Apollinaire, *Scriptores rerum gallic. et francic.*, t. I, p. 798. Augustin Thierry, *Histoire de la Conquête de l'Angleterre*, t. I, p. 58 et 59.

(2) Orthographe des noms franks, d'après Augustin Thierry. *Lettres sur l'Histoire de France*, 6e édition, p. 463.

(3) Orthographe des noms franks, d'après Augustin Thierry. *Lettres sur l'Histoire de France.*

Jésus; ainsi eurent lieu tous les incendies, toutes les dévastations, les sacs de villes indiqués plus haut, et partout on trouve les membres du clergé secrètement d'accord avec les Franks, conspirant en leur faveur contre la population gauloise, gallo-romaine, ou issue d'autres races conquérantes; partout on les voit assiéger le camp du chef victorieux, l'entourer d'hommages, d'adulations, recevoir en échange de riches présents volés dans les églises ariennes (1); un évêque pousse la franchise jusqu'à écrire au soldat : « Quand tu combats, c'est nous qui triomphons (2). »

Pendant que la nation était soumise, que les races autochthones ou successivement implantées sur le sol par la conquête étaient réduites à un état voisin du servage, que le Gallo-Romain libre, propriétaire, était assimilé au *lite*, Germain de la dernière condition, cultivateur forcé des domaines de la classe guerrière (3), les prêtres, au contraire, prenaient place avec les conquérants dans les rouages du système gouvernemental qui se créait.

Le clergé ne se contentait pas des présents fugitifs qui peuvent bien donner la richesse, mais ne fondent pas la puissance réelle, durable; il voulait asseoir sa domination sur la propriété territoriale; il obtint des rois franks des terres allodiales, des bénéfices; les évêques ne se bornèrent pas à recevoir, souvent ils employèrent la violence pour s'emparer des propriétés; divers rois, et Charlemagne entre autres, eurent plusieurs fois à réprimer les envahissements accomplis par eux, les armes à la main (4). Plusieurs moyens contribuèrent encore à enrichir le clergé : il agissait vivement sur l'esprit grossier des guerriers franks, leur arrachait de nombreuses et importantes donations pour des promesses du paradis et d'autres semblables avantages. Les lois à la rédaction desquelles les prêtres travaillaient, en raison de leur savoir, de concert avec les chefs des états, défendaient d'apporter aucune entrave aux donations qu'on voulait leur faire; plus tard, elles réglèrent même les formes de ces donations selon le motif qui les

(1) *Scriptores rerum gallic. et francic.*, t. III, p. 386.
(2) *Id.*, *id.*, t. IV, p. 50.
(3) Augustin Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*, lettre VII, p. 109.
(4) Guizot, *Essais sur l'Histoire de France*, 5e édition, p. 86.

déterminait, pour la rémission des péchés, pour le salut de l'âme, pour amasser des trésors dans le ciel (1).

Le clergé avait accaparé une si grande portion des biens de la nation dès le commencement du huitième siècle, que Chilpéric II (2) s'écriait : « Notre fisc est devenu pauvre ; nos richesses » ont été transférées aux églises ; les évêques seuls règnent ; » l'éclat de notre trône a disparu, et les évêques des cités en sont » investis (3) ». Un siècle plus tard, Charlemagne, puis Lothaire étaient obligés de recourir à de sévères ordonnances pour empêcher les abus qui naissaient des donations faites aux églises. Il arrivait parfois que les maires du palais ou les rois, cédant aux nécessités de la guerre, prenaient temporairement aux églises quelques uns de leurs domaines ; alors c'était un concert de plaintes qui s'élevaient de tous côtés ; alors on inventait des miracles pour démontrer la nécessité de restituer au clergé ce qu'on lui avait emprunté ; l'exploitation de la terre se faisait au nom du ciel, et les évêques écrivaient en 858 à Louis-le-Germanique une lettre, curieux monument de l'esprit du temps, dans laquelle ils racontent une extase de saint Euchère, évêque d'Orléans, qui, étant en oraison, fut ravi dans la vie éternelle, et à qui le Seigneur montra le prince Charles-Martel livré aux tourments des damnés par suite du jugement des saints dont il avait ravi les biens ; le malheureux souffrait, non seulement pour ses propres péchés, mais pour les péchés de tous ceux qui avaient donné leurs biens pour les nécessités des serviteurs du Christ et des pauvres, afin de racheter leur ame. Ils ajoutaient que saint Euchère, revenu à lui, envoya visiter le tombeau de Charles, à Saint-Denis ; qu'on en vit sortir un dragon, et que le sépulcre fut trouvé tout noirci en dedans comme s'il avait été consumé ; et, pour prix de cette histoire, ils obtenaient la restitution de tout ce qui put être recouvré des biens ecclésiastiques usurpés (4).

En Angleterre, où les seuls chrétiens étaient les restes de la nation cambrienne vaincue, relégués désormais dans un coin de

(1) Marculf, *Formules*, liv. II.
(2) Hilperik, suivant l'orthographe d'Augustin Thierry.
(3) Grégoire de Tours, liv. VI.
(4) *Capitulaires de Baluze*, t. II, p. 109.

leur ancienne patrie, le pape Grégoire-le-Grand avait essayé, à la fin du sixième siècle, de faire des rois et des seigneurs anglo-saxons des instruments de triomphe, comme les évêques l'avaient fait des Franks dans la Gaule. Par ses ordres, des jeunes gens de race anglo-saxonne, de dix-sept à dix-huit ans, avaient été achetés dans les marchés d'esclaves, placés dans des couvents avec l'obligation de s'instruire des doctrines catholiques afin de les enseigner dans leur pays et dans leur langue (1).

Ce moyen ne réussit pas, et le pape, sans se décourager, avait envoyé en Angleterre des missionnaires romains, à la tête desquels était un moine nommé Augustin, assez peu content d'abord d'une pareille mission, et ne l'acceptant que par obéissance. On retrouve, dès les premiers temps du christianisme, la trace de l'alliance intime qui s'établit entre le prêtre chrétien et les femmes, et qui dure encore. Le roi saxon Éthelbert avait, comme Clovis, épousé une chrétienne qui employa l'amour à rendre son époux favorable aux moines (2). Celui-ci, qui les avait reçus d'abord avec défiance, finit par se laisser persuader, se fit baptiser, et fit présent aux prêtres de maisons et de terres, gages de foi qu'ils avaient l'habitude de demander. « Je supplie ta grandeur et ta munificence, disaient-» ils au roi qu'ils baptisaient, de me donner une terre avec tous » ses revenus, non pas pour moi, *mais pour le Christ*, et de m'en » faire acte de cession solennelle, afin qu'en retour il t'advienne » un grand nombre de possessions dans ce monde, et encore un » plus grand dans l'autre (3). » Et les choses se passaient ainsi.

Augustin avait pris le titre d'évêque du pays de Kent, mais il aspirait à être le primat de l'Angleterre et des Gaules; le pape, qui ne réfrénait son ambition qu'avec peine, lui accorda en effet l'autorité sur tous les prélats d'Angleterre et la lui refusa sur les autres. Grâce aux instructions que celui-ci lui transmit, le moine se montra facile pour les païens, se borna à changer la destination de leurs temples, et leur permit de continuer en l'honneur du Christ les sacrifices qu'ils faisaient en l'honneur de leurs dieux; moins

(1) *Scriptores rerum gallic. et francic.*, t. IV, p. 17. *Gregorii papæ epistola ad candidum presbyterum.*

(2) Augustin Thierry, *Histoire de la Conquête de l'Angleterre*, t. I, p. 83.

(3) Grégoire de Tours.

tolérant pour les évêques et les archevêques cambriens qui, sans ambition, sans désir de suprématie, n'avaient pas de siége fixe, allaient prêchant d'un lieu à un autre, ne croyant pas toutefois au péché originel, et ne damnant pas les enfants pour des fautes qu'ils n'ont point commises; Augustin leur avait écrit d'avoir à le reconnaître pour archevêque de l'île entière, sous peine d'encourir la colère de Rome et celle des rois anglo-saxons, et leur avait assigné une conférence sur les bords de la Saverne. Après deux entrevues où il les froissa par son orgueil, ils refusèrent de se soumettre à lui, de rien changer à leur foi, et il se leva en s'écriant : « Eh bien donc! puisque vous ne voulez point la paix » avec des frères, vous aurez la guerre avec des ennemis; puisque » vous refusez d'enseigner avec moi le chemin de la vie aux » Saxons, avant peu de temps, par un juste jugement de Dieu, ils » seront pour vous des ministres de mort (1). »

Peu de temps après, une peuplade anglo-saxonne encore païenne, conduite par son roi, descendit du nord vers le lieu même où s'était tenue la dernière conférence, vainquit le chef de la province, et fit massacrer les évêques et les moines. Le monastère de Bangor, dont le chef avait porté la parole dans l'entrevue avec Augustin, fut détruit de fond en comble (2), et la tradition nationale a depuis répété que le chef de la nouvelle église anglo-saxonne avait provoqué l'invasion et désigné le couvent aux païens du nord (3).

Ces hommes qui égorgeaient ainsi les moines de Bangor devaient eux-mêmes devenir bientôt chrétiens; ce fut encore une femme, Éthelberghe, sœur du roi de Kent, qui, mariée au chef païen de la contrée au nord de l'Humber, s'entendit avec un prêtre romain, arracha aux confidences du lit nuptial un secret dont la révélation au prêtre lui permit de frapper l'imagination du roi et de faire croire à un miracle (4).

Au midi de l'Humber et au nord des Saxons de l'est, la religion chrétienne et la vieille croyance des Teutons vivaient côte à côte,

(1) *Bedæ Presbyt. histor. ecclesiast.*, liv. II, chap. II.
(2) *Id.*, *id.*, id.
(3) Augustin Thierry, *Histoire de la Conquête de l'Angleterre*, t. I, p. 97.
(4) Id., *id.*, *id.*, t. I, p. 101, 102, 103, 104.

assez amies pour avoir dans le même temple chacune un autel où le roi priait tour à tour. Ce fut encore une femme qui convertit au christianisme le chef du pays s'étendant de l'Humber à la Tamise.

L'Angleterre était soumise à la foi chrétienne; les rois regardaient comme le plus beau de leurs jours celui où ils pouvaient fonder un couvent auquel ils donnaient terres, marais, étangs et cours d'eau, qu'il tenait et possédait entièrement, et d'une manière royale (1). Mais il arriva un moment où la bonne intelligence fut rompue ; ce fut le jour où la supériorité du prêtre se fit trop lourdement sentir, où la politique se montra sous les vêtements sacerdotaux. Alors quelques uns des rois du pays crurent voir la loi de l'étranger déguisée sous le nom de foi catholique, et la repoussèrent énergiquement; d'autres lui restèrent fidèles, mais bientôt, entraînés par l'opinion publique, ils répudièrent toute dépendance de Rome, et se bornèrent à l'entourer de marques d'un respect qui ne suffisait pas à son ambition. A dater de ce moment, Rome se déclara contre les Anglais, leur suscita des ennemis jusqu'au jour où elle envoya à Guillaume de Normandie une bannière et un anneau, double signe de l'investiture militaire et ecclésiastique du royaume d'Angleterre, et lui permit d'y entrer pour y rétablir à perpétuité l'impôt du denier de saint Pierre (2).

Voilà dans quelles circonstances les sociétés maçonniques apparaissent en France et en Angleterre, s'organisent dans ce dernier pays d'une manière durable et de façon à conquérir une certaine force. Sans prétendre qu'il y ait une connexité absolue, une relation directe entre ces faits, il n'est cependant pas sans intérêt de les rapprocher en jetant sur eux la lumière de l'histoire.

Quand la franc-maçonnerie moderne commence son rôle, le christianisme avait proclamé les grandes vérités enseignées avant lui dans les sociétés secrètes, il les avait prêchées plus hautement, mais en attaquant le mal il ne l'avait pas détruit; l'esclavage subsistait encore au sein de la société chrétienne qui ne s'en

(1) *Chronique saxonne*, édition Gibson, p. 36.
(2) *Chronique de Normandie*, Recueil des histoires de la France, t. XIII, p. 227.

étonnait et ne s'en irritait pas trop (1), et les évêques se montraient assez faciles à cet égard. Les principes de Jésus et les premières conditions de l'existence du christianisme étaient oubliés sous ce rapport; toutefois, l'église en général employait son influence à détruire une institution qui était à la fois une honte et une iniquité; les formules de l'affranchissement se fondent pour la plupart sur des motifs religieux, et il est lui-même toujours prononcé en invoquant les idées religieuses, l'égalité des hommes devant Dieu, les espérances de l'avenir (2); mais on ne trouve pas dans ces premiers temps l'ardeur à saper l'esclavage qu'on devait attendre du succès des chrétiens. D'autres causes vinrent donc aider au triomphe de l'humanité.

Cependant, il faut le reconnaître et le proclamer, le christianisme ne doit pas être accusé de ce que les résultats obtenus par lui eurent d'incomplet; il était de son essence de pousser le monde dans une voie autrement radicale, et, si la société dans laquelle nous allons retrouver la franc-maçonnerie eût passé naturellement, pacifiquement, sans secousse extérieure, du paganisme romain à la foi chrétienne, la fin des persécutions amenait avec elle, de toute nécessité, le triomphe entier des doctrines sur lesquelles reposait cette foi, l'esclavage succombait et s'en allait avec les dieux païens; mais ce n'était pas seulement la conscience qui était troublée; les empires étaient engagés dans une lutte à mort; les Barbares qui acceptaient si volontiers le baptême, obéissant peut-être plus en ceci à une pensée d'opposition qu'à une conviction profonde, les Barbares vainqueurs apportaient d'assez grands obstacles à l'accomplissement immédiat des promesses faites par le christianisme, qu'ils ne comprenaient sans doute pas bien, et qu'ils n'avaient pas intérêt à bien comprendre, si l'on considère le but de leurs efforts.

L'entrée tumultueuse des Franks, des Vandales, des Wisigoths et autres conquérants dans le sein de l'église chrétienne retardait naturellement l'application des idées qu'elle avait proclamées d'abord, devait même les modifier quelque peu. Le christianisme.

(1) Guizot, *Histoire de la Civilisation en Europe*, 5e édition, p. 173.
(2) Id., *id.*, *id.*, id.

n'était pas pour eux ce qu'il avait été dans l'origine, la foi des pauvres, des opprimés ; c'était, au contraire, la religion de la victoire.

Ils professaient sur l'ordre social des pensées différentes de celles qu'il avait émises; leurs mœurs n'avaient rien de commun, d'identique, avec les mœurs des chrétiens de Rome, d'Afrique, et avec celles des Gallo-Romains ; ils étaient, en outre, dominés par l'orgueil de la conquête, qui commence par imposer ses vues et n'accepte qu'à la longue les idées du peuple conquis, et les évêques, en acquérant sur eux une large influence, s'en servirent trop souvent dans un but de domination temporelle et d'intérêt mondain.

Si l'on ne sépare pas l'institution maçonnique de son culte pour le Grand-Architecte de l'univers, si on la regarde, ainsi que nous l'avons fait, comme une école religieuse, on comprendra mieux encore sa réapparition à cette époque. Ce n'était plus le temps des pères de l'église, de ces hommes d'enthousiasme et de génie, de ces grands poètes du christianisme, agitant les questions les plus profondes, faisant couler les flots d'une éloquence magique; le sacerdoce était livré à des simoniaques; les hautes dignités étaient occupées par des ambitieux, les fonctions inférieures livrées à des ignorants, parlant un langage barbare, ne comprenant pas les prières latines qu'ils récitaient, ne sachant pas même les formules des sacrements qu'ils conféraient. Écoutez le jugement que portent sur eux des écrivains contemporains :

« A la fin du neuvième siècle, il n'y avait pas de l'Humber à la » Tamise un seul prêtre qui eût quelque idée de son service, ni » qui comprît la liturgie, ni qui fût capable de traduire du latin » en anglais une partie des saintes écritures; il en était de même » au-delà de l'Humber et au midi de la Tamise (1). »

« Quel horrible aspect ne présentait pas alors la sainte église » romaine (au dixième siècle), lorsque d'infâmes courtisanes » disposaient à leur gré des siéges épiscopaux, et, ce qui est » également terrible à prononcer et à entendre, lorsqu'elles » plaçaient leurs amants sur le trône même de saint Pierre! Qui

(1) Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre, *Heardmans book*. *Préface*.

» pourrait appeler pontifes légitimes des intrus qui devaient tout à
» des femmes de mauvaise vie? Car on ne parlait plus de l'élec-
» tion du clergé : les canons, les décrets des papes, les anciennes
» traditions, les rites sacrés étaient ensevelis dans le plus profond
» oubli; la dissolution la plus effrénée, le pouvoir mondain,
» l'ambition de dominer avaient pris leur place. Le Christ assuré-
» ment dormait alors dans le fond de sa barque, tandis que les
» vents soufflaient de tous côtés et la couvraient des flots de la
» mer... et, ce qui est bien plus malheureux encore, les disciples
» du Seigneur dormaient plus profondément que lui; ils ne pou-
» vaient le réveiller ni par leurs cris, ni par leurs clameurs (1).»

Voilà dans quelles circonstances la franc-maçonnerie sortait du long oubli qui pesait sur elle depuis des siècles. Elle se montre presque en même temps en Angleterre et dans le nord de la France. Ses doctrines, cela est important à remarquer, s'étaient, dans l'antiquité, propagées en Asie, en Afrique, dans la Grèce, en Italie, avaient pénétré dans le nord de l'Europe, grâce sans doute aux migrations des Asiatiques tournant les monts Caucases, mais nous ne trouvons rien dans la Gaule centrale qui révèle la filiation de nos anciens mystères. Il est donc tout naturel que sa réapparition ait lieu chez des hommes du Nord, car nous la voyons agissante en Normandie peu après sa constitution dans la Grande-Bretagne. Toutefois la différence des mœurs des deux peuples se fait sentir dès le principe ; en Angleterre, elle se fonde avec méthode, elle semble toute pacifique; en Normandie, elle se manifeste par des actes vigoureux, ses premiers pas sont des combats, la première question qu'elle agite est une question sociale.

Les descendants des premiers Franks habitaient la Normandie, séparés des Gaulois indigènes par la condition sociale (2). Peu à peu cependant les mœurs, le langage, les intérêts se confondirent; cette fusion mit trois siècles à s'opérer. « Alors il existait entre le
» Rhin et la forêt des Ardennes, sur le territoire que les Franks
» nommaient *Oster-Rike*, ou royaume d'Orient (Austrasie), une
» population chez qui le caractère teutonique avait mieux résisté

(1) Baronius, *Annales de l'Église*. De Potter, *Histoire du Christianisme*, t. IV, p. 33.
(2) Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, t. I, p. 177.

» à l'influence des mœurs méridionales. Venue la dernière à la » conquête de la Gaule, exclue de la possession des riches pro- » vinces et des grandes cités du Midi, elle aspirait à en usurper » sa part, et même à supplanter dans leur domination les Franks » du *Neoster-Rike* ou du royaume occidental (Neustrie). Ce hardi » projet, long-temps poursuivi avec des chances diverses, » s'accomplit enfin au huitième siècle; et, sous la forme exté- » rieure d'une révolution de palais, il y eut une véritable invasion » des Franks austrasiens sur les Franks neustriens. Un second » partage de terres eut lieu dans presque toute la Gaule. Il s'éleva » une seconde race de rois, étrangers à la première; et la con- » quête, en se renouvelant, prit un caractère plus durable.

» Karle-le-Grand, que nous appelons Charlemagne, ne put, » malgré les ressources de son génie, fondre en un seul corps » tant de nations diverses d'origine, de mœurs et de langage; » sous une apparence d'union, l'isolement naturel subsista, et, » pour empêcher l'empire de se dissoudre dès sa création, il » fallut que le grand empereur y portât sans cesse la main. Tant » qu'il vécut, les peuples du continent occidental restèrent agré- » gés sous sa vaste domination; mais ils commencèrent à rompre » cette union factice aussitôt que le César frank fut descendu, » en habits impériaux, dans le caveau sépulcral d'Aix-la-Chapelle.

» Un mouvement spontané de révolte agita presque à la fois » les nations associées malgré elles... Les Franks tirèrent l'épée » contre les Franks, les frères contre les frères, les pères contre » les fils. Trois des petits-fils de Karle-le-Grand se livrèrent » bataille entre eux.

» ...C'est au milieu de ce désordre, lorsque la guerre civile » régnait d'un bout à l'autre de l'immense empire des Franks, » que les Vikings danois ou normands (ce dernier nom prévalut » en Gaule) vinrent affliger ce pays d'invasions réitérées... Près » d'un siècle s'écoula entre la première et la dernière descente » des Normands en Gaule, et dans cet intervalle s'accomplit, au » milieu des malheurs de tout genre, le démembrement de » l'empire fondé par Karle-le-Grand (1). »

(1) Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, t. I, p. 178 et suiv.

Vers la fin du neuvième siècle, Roll ou Rollon, fils de Rognvald, l'un des chefs du premier rang de la cour du roi de Norwège, Harald aux beaux cheveux, fut banni par ce prince pour une infraction aux lois du pays. Roll arma quelques vaisseaux, partit avec de nombreux compagnons, et, après une course à l'embouchure de l'Escaut, la flotte arriva dans la Seine qu'elle suivit jusqu'à Jumièges, à cinq lieues de Rouen. Nulle armée ne se présenta pour arrêter les pirates; la terreur se répandit à Rouen que les habitants désespéraient de pouvoir défendre; l'archevêque de cette ville se rendit au camp des Normands et conclut une trêve avec Roll et ses compagnons; ils purent entrer dans la cité en promettant de n'y faire aucun mal.

Ils continuèrent bientôt à remonter la Seine jusqu'au confluent de cette rivière avec l'Eure, où ils établirent leur camp. Le roi Charles-le-Simple envoya contre eux une armée qui fut entièrement défaite. Cette victoire fut suivie d'une trêve d'un an, à l'expiration de laquelle les Normands s'emparèrent de plusieurs villes, attaquèrent la Bourgogne et l'Auvergne, mirent deux fois le siége devant Paris. Le peuple fit éclater ses plaintes, et Charles traita avec Roll, à qui furent données en fief la Bretagne et la Normandie; le chef normand fut créé comte ou duc, épousa une des filles du roi, reçut le baptême, et jura foi et hommage à Charles.

Alors eut lieu le partage de la Normandie entre les émigrés norwégiens (1); le pays fut divisé au cordeau; toutes les terres désertes ou cultivées, à l'exception de celles des églises, furent données, sans égard aux droits des indigènes, aux compagnons de Roll, chefs ou soldats, qui devinrent, selon leur grade, seigneurs des villes et des campagnes, propriétaires souverains des domaines grands ou petits. Les anciens propriétaires furent contraints de se retirer ou de tenir d'eux leur propre domaine à ferme ou en vasselage. Les serfs eurent d'autres maîtres, et des hommes libres furent assujétis à la servitude de la glèbe (2). Une ligne profonde de démarcation s'établit entre les Normands de nom et de race et l'ancienne population indigène; les premiers, quoique

(1) Guillaume de Jumièges.
(2) Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, t. I, p. 203.

inégaux en grades militaires et en dignités, étaient égaux en droits civils ; nul n'était taxé que de son consentement ; nul n'acquittait de péage pour le transport de ses denrées ou pour la navigation sur les fleuves ; tous avaient droit de chasse ou de pêche. Les anciens habitants, appelés paysans et villains, ne jouissaient d'aucun de ces priviléges, et gémissaient, au contraire, sous la plus cruelle oppression, accablés par l'impôt, par les corvées, par les procès de toutes sortes devant des juridictions chaque jour inventées, pillés par les seigneurs, par leurs gens d'armes, par leurs domestiques, voyant leurs bestiaux enlevés à la charrue, et ne pouvant obtenir justice de personne.

Ils se lassèrent des vexations qu'ils avaient à subir, de la distinction injurieuse qui existait entre les hommes, et voulurent détruire l'inégalité des races. Richard II, troisième successeur de Roll, était à cette époque duc de Normandie. Alors se manifesta dans les villes, les bourgs, les hameaux normands une association qui ressemble d'une manière frappante à la franc-maçonnerie et paraît indiquer son existence dans ce malheureux pays (1).

(1) Un poëte normand du douzième siècle, Robert Wace, dans le roman de *Rou*, — poëme de Roll, Rollon, qui en langue romane se prononçait Rou, — nous a retracé en vers saisissants de naïveté cet épisode de la révolte des paysans et des villains. Nous croyons devoir donner ici les vers du poëte de Normandie, un des plus curieux monuments de la langue romane du temps ; nos lecteurs verront comme nous avec un vif intérêt littéraire que beaucoup de mots et de tournures restés dans divers patois, entre autres dans ceux du Lyonnais, du Dauphiné, de la Bresse, du Cotentin, du Bessin, ne sont pas des altérations de la langue française, telle qu'elle se parle aujourd'hui, mais des mots et des tournures conservés de notre ancien langage, sur lequel on sentait encore toute l'influence du latin.

N'aveit uncor gaires régné	N'avait encor guères régné,
Ne gaires n'aveit duc esté,	Ni guères n'avait duc été,
Quant el païz surst une guerre	Quand au pays vint une guerre
Ki dut grant mal fere à la terre.	Qui dut grand mal faire à la terre.
Li païsan è li vilain,	Les paysans et les bourgeois,
Cil del boscage è cil del plain,	Ceux des plaines et ceux des bois,
Ne sai par kel entichement,	Ne sais pas quel entêtement,
Ne ki les meu primierement :	Ni qui les mut premièrement,
Par vinz, par trentaines, par cenz	Par vingt, par trentaines, par cents,
Unt tenuz plusurs parlementz.	Ont tenu plusieurs parlements.
Privéement unt purparlé,	Ils ont des pourparlers secrets,

C'était en 997. Tout-à-coup, sans que l'on pût deviner qui avait soufflé cet esprit de résistance par toute la Normandie, dans la plupart des cantons, les habitants commencèrent à se réunir le

È plusurs l'ont entr' els juré
Ke jumez par lur volenté
N'arunt seingnur ne avoé.
Seingnur ne lur font se mal nun;
Ne poent aveir od els raisun,
Ne lur gaâinz ne lur laburs.
Chescun jur vunt à grant dolurs,
En paine sunt et en anhan.
Autan fu mal è pis cel an.
Tute jur sunt lur bestes prises
Pur aïes è pur servises;
Tant i a plaintes è quereles
E custumes viez è nuveles.
Ne poent une heure aveir paix.
Tuz en jur sunt sémuns de plaiz :
Plaiz de forez, plaiz de moneies,
Plaiz de purprises, plaiz de veies,
Plaiz de biés, plaiz de moutes,
Plaiz de fautéz, plaiz de toutes,
Plaiz d'aguaiz, plaiz de graveries,
Plaiz de medlées, plaiz de aïes.
Tant i a prevoz è bédels,
E tant bailliz viez è nuevels,
Ne poent aveir paiz nule hure
Tantes choses lor metent sure;
K'il ne se poent desranier,
Chescun vult aveir sun luier.
A force font lur bestes prendre,
Tenir nes' poent, ne desfendre.
Ne poent mie issi garir;
Terres lur estuum guerpir.
Ne poent aveir nul garant,
Ne vers seingnur ne vers serjant;
Ne lur tienent nul covenant :
Filz à...
Pur kei nus laissum damagier?
Metum nus fors de lor dangier
Nus sumes homes cum il sunt;
Tex membres avum cum il unt,
Et altresi granz cors avum
Et altretant sofrir poum;
Ne nus faut fors cuer sulement.

Plusieurs ont juré qué jamais
On ne les ferait reconnaître
Au-dessus d'eux seigneur ni maître.
Les seigneurs ne font que malice;
On n'en peut obtenir justice,
Pas même le prix des labeurs.
Les jours s'en vont dans les douleurs;
Chacun est en peine et soupire.
L'autre an fut mal, celui-ci pire.
Tous les jours leurs bestiaux sont pris,
Pour la corvée ils sont requis;
Ce n'est que plaintes et querelles,
Justices vieilles et nouvelles.
Ils n'ont pas une heure de paix.
Tous les jours sont semés de plaids :
Plaids de marchés, plaids de monnaies,
Plaids de chemins, plaids de futaies,
Plaids de mouture et de canaux,
Plaids d'hommage, plaids des impôts,
Plaids pour les eaux, plaids de corvées,
Plaids de secours, plaids de mêlées (combats).
Tant sont de prévôts et bedeaux,
Tant de baillis vieux et nouveaux,
Ils sont chargés de tant de faix,
Qu'ils n'ont pas une heure de paix;
La justice n'a point de frein,
Chacun veut sa part du butin.
De force on fait leurs bêtes prendre,
Sont impuissants à les défendre.
Soi-même on ne peut se garder,
Et les terres il faut quitter.
On ne peut avoir nul garant,
Ni du seigneur ni du sergent;
Nul pacte ne tient avec eux.
. . . .
Pourquoi nous laisser dommager?
Arrachons-nous à ce danger.
Nous sommes hommes comme ils sont;
Avons des membres comme ils ont,
Des corps aussi grands que les leurs,
Pouvant souffrir mêmes douleurs;
Le cœur nous manque seulement.

soir, après l'heure du travail, à s'entretenir de leurs peines, de leurs souffrances, à écouter leurs orateurs agitant la grande question de l'égalité des hommes, indiquant les moyens de secouer le

Alíun nus par serement,	Unissons-nous par un serment,
Nos aveir è nus desfendum,	Notre fortune défendrons,
È tuit ensemle nus tenum;	Et tous ensemble nous tiendrons.
È se nus voilent guerréier,	Et s'ils veulent nous guerroyer,
Bien avum cuntre un chevalier	Nous aurons contre un chevalier
Trente u quarante païzans,	Trente ou quarante paysans,
Maniables è cumbatans.	Bien disposés et combattants.
Malveis serunt se vint u trente	Lâches seraient les vingt ou trente,
Bacheler de bele juvente,	Jeunes gaillards d'humeur ardente,
Ki d'un ne se porrunt desfendre;	Qui d'un ne se pourraient défendre,
S'il le volent ensemle prendre.	Ensemble s'ils le voulaient prendre.
A machues è à grant peus,	A coups de masses et d'épieux,
A sajetes et as tineus,	De flèches, de bâtons noueux,
As arcs, as haches, às gisarmes,	D'arcs, de haches, de gisarmes (hallebardes),
Et as pierres ki n'ara armes;	De pierres pour qui n'a pas d'armes,
Od la grant genz ke nus avum,	Grâce au nombre que nous aurons,
Des chevaliers nus desfendum.	Des chevaliers nous défendrons.
Einsi porum aler as bois,	Ainsi pourrons aller au bois,
Abres trenchier è prendre à chois;	Arbres couper et prendre au choix;
Es vivers prendre li peissuns,	Aux viviers prendre le poisson,
Et as forez li veneisuns;	Dans les forêts la venaison;
De tut ferum nos volentez	Ferons en tout nos volontés,
De bois, de ewes è de prez.	Au bois, dans les eaux, sur les prés.
Par cels ditz è par cels paroles,	Par ces mots et par ces paroles
E par altres encor plus foles,	Et par d'autres encor plus folles,
Unt tuit cel cunseil graanté,	Les projets furent arrêtés,
E sunt entre serementé.	Puis ils se sont assermentés
Ke tuit ensemle se tendrunt,	Que tous ensemble se tiendront,
Et ensemle se desfendrunt,	Puis ensemble se défendront.
Esliz unt ne sai kels ni kanz	Ils ont élu, ne sais quels ni combien,
Des plus kuint è des miex parlanz,	Des plus sensés, des parlant bien,
Ki par tuit li païz irunt	Qui par tous les pays iront,
E li serement rechevrunt.	Et les serments y recevront.
Ne pot estre lunges celée	Ne put être long-temps cachée
Parole à tantes genz portée.	Parole à tant de gens portée.
Fust par hume, fust par serjant,	Soit par homme, soit par sergent,
Fust par fame, fust par enfant,	Soit par femme, soit par enfant,
Fust par ivresce, fust par ire,	Soit par ivresse, soit par ire (colère),
Asez tost oï Richard dire	Promptement Richard ouït dire,
Ke vilains cumune faseient,	Que villains commune faisaient,
E ses dreitures li toldreint	Ses priviléges disputaient
A li et as altres seingnurs	A lui comme aux autres seigneurs

joug des seigneurs. Ce ne furent pas des assemblées tumultueuses sur la place publique, comme il arrive dans les moments

Ki vilains unt è vavassurs.	Ayant vilains et vavasseurs.
Por Ruol sun uncle envéia;	Vers Raoul son oncle envoya,
Ceste busuine li cunta.	Cette révolte lui conta.
Quens est de Evreus, mult vaillanz,	Il est comte d'Évreux, vaillant,
De plusurs choses mult sachanz.	En plusieurs choses fort savant.
Sire, dist-il, en paiz seez ;	Sire, dit-il, en paix restez,
Li païsanz à mei lessiez,	Et les paysans me laissez;
Ne jamez en muvez vos piez;	Vous n'avez point à faire un pas,
Mez vos maisnies m'envéiez,	Mais envoyez-moi vos soldats,
Envéiez mei vos chevaliers,	Envoyez-moi vos chevaliers.
E Richart li dist : Volentiers.	Et Richard lui dit : Volontiers.
Dunc envéia en plusurs lieus	Il envoya par les sentiers
Ses espies è ses curlieus.	Ses espions et ses courriers.
Tant ala Raol espiant,	Raoul alla tant épiant,
E par espies enquérant	Et des espions apprenant,
Ke par malades ke par sainz,	Des malades et des gens sains
K'il ataint è prist li vilains,	Qu'il atteignit, prit les villains,
Ki justoent li parlemens	Lorsqu'ils tenaient leurs parlements
E perneient li seremens.	Et qu'ils recevaient les serments.
Raol fu mult de mal talent;	Raoul se mit fort en colère;
Nes' vout mener à jugement;	Il n'instruisit pas leur affaire,
Tuz les fist tristes è dolenz :	Les fit tous tristes et dolents;
A plusurs fist traire les dens,	Aux uns fit arracher les dents,
E li altres fist espercer,	Il fit les autres empaler,
Traire les oils, li puings colper.	Tirer les yeux, les poings couper;
Li altres fist tuit vifs bruilir,	Celui-ci fut brûlé vivant,
E li altres en plumb builir ;	L'autre arrosé de plomb bouillant;
Tuz les fist isi conréer.	Ainsi les fit accommoder
Hidouz furent à esgarder :	Qu'ils en étaient hideux à regarder.
Ne furent puiz en lieu véus,	Nulle part on ne les vit plus
K'il ne fussent bien cunéus.	Sans qu'ils y fussent bien connus.
La cumune remest à tant;	La commune en demeura là,
Ne firent puiz vilains semlant.	Le villain plus ne s'assembla.
Retrait se sunt tuit è démis	Tous ils se sont retirés et démis
De ceo k'il aveient empris,	De ce qu'ils avaient entrepris,
Por la poor de lur amis,	Craignant le sort de leurs amis
K'il virent défaiz è mal mis.	Tous mutilés et mal lotis.
E li riches le cumpererent,	Et les riches se rachetèrent,
E par lur burse s'aquiterent;	Et par leur bourse s'acquittèrent;
Ne lur leissa l'um rien à prendre,	On leur prit tout ce qu'on put prendre;
De tant cum l'um pout raendre :	Ils ont sué tout ce qu'ils pouvaient rendre.
E tels plaiz firent lur seingnurs,	Ainsi les seigneurs les traitèrent
Cum il porent fere meillurs.	Aussi mal qu'ils l'imaginèrent.

d'effervescence populaire, mais des réunions qui révèlent une affiliation et que les écrivains du temps appellent eux-mêmes des *conventicules* (1). Ce ne fut pas seulement sur quelques points que la question d'affranchissement fut posée; l'association s'étendit partout, dans les villes, dans les campagnes; elle embrassa toutes les classes du peuple indigène qui se retrouvaient égales sous le niveau de l'oppression comme devant le Grand-Architecte de l'univers. Les affiliés se partagèrent en différents cercles; il y en avait au moins un dans chaque comté, et chacune de ces assemblées choisissait plusieurs de ses membres pour composer un cercle supérieur, une sorte de loge centrale (2); cette dernière était chargée de préparer et d'organiser dans toute la contrée les moyens de résistance et de soulèvement; elle envoyait de cantons en cantons, de villages en villages, des hommes qui avaient une réputation d'éloquence, jouissaient de la considération publique, pour parler dans les réunions des affiliés et recevoir les serments des nouveaux membres.

Dans le partage des terres entre les compagnons de Roll, les propriétés de l'église avaient été respectées; toutefois, le haut clergé, à cause de son origine française, ne fit point dans les premiers temps partie de la cour des ducs de Normandie; lorsqu'un grand nombre d'hommes de race norwégienne ou danoise eurent embrassé l'état ecclésiastique, une distinction de rang et de priviléges continua d'exister, même dans les monastères, entre eux et les autres clercs (3). Soit que les fonctions de l'église fussent confiées à des hommes de la race conquérante, soit que les prêtres, comme ils l'avaient fait constamment dans les siècles précédents, confondissent leurs intérêts avec ceux des seigneurs normands, soit qu'ils exerçassent sur leurs terres les mêmes vexations reprochées à ceux-ci, soit enfin que le clergé commençât

(1) *Per diversos totius normannicæ patriæ comitatus plurima agentes conventicula.* Willelm. Germet (Guillaume de Jumiéges), *Hist. normann., apud scriptores rer. normann.*, p. 249.

(2) *Abunoquoque cœtu furentis vulgi duo eliguntur legati, qui decreta ad mediterraneum roboranda ferrent cœtum*, p. 249.

(3) Depping, *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, t. II, p. 12. Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, t. I, p. 207.

à montrer contre l'institution maçonnique cette haine constante dont il donnera plus tard tant de preuves, il arriva que le peuple opprimé se trouva complétement séparé de ses directeurs spirituels. Les prêtres ne se bornèrent pas à des efforts particuliers pour arrêter les progrès de l'association, ils montèrent en chaire, et, de cette tribune d'où devaient descendre des paroles proclamant l'égalité, ils fulminèrent l'excommunication contre ceux qui tentaient de la conquérir.

L'association se propageait et ne s'était encore révélée par aucun acte de rébellion, lorsqu'elle fut dénoncée à la cour de Normandie, où cette nouvelle jeta l'alarme. Le jeune duc Richard consulta son oncle, le comte d'Évreux, sur le parti qu'il y avait à prendre, et celui-ci se chargea d'une expédition particulière contre les principaux membres de l'affiliation. Les espions jouèrent le principal rôle; ils découvrirent l'heure et le lieu où se tenait la réunion de la loge centrale; sur leurs rapports, le comte d'Évreux fit marcher ses troupes et arrêta en un jour tous les chefs de cette franc-maçonnerie, les uns pendant qu'ils tenaient séance, les autres pendant qu'ils recevaient les serments dans les villages.

La haine du peuple, la haine de l'égalité dont le comte d'Évreux et les chevaliers qui l'accompagnaient étaient animés, éclata dans cette occasion avec une violence extrême. On ne respecta pas même les formes de la justice, et sans prendre la peine de mettre les prisonniers en jugement, on les traita avec une horrible cruauté, on les soumit aux plus affreuses tortures, on déploya un raffinement de barbarie inouï. Les uns eurent les yeux crevés, les poings coupés, les dents arrachées, les jarrets brûlés; d'autres furent empalés, brûlés vifs, arrosés de plomb fondu. Ceux qui ne succombèrent pas à ces tourments furent renvoyés à leurs familles, promenés partout afin de répandre la terreur; les riches se rachetèrent par le don de tout ce qu'ils avaient, les pauvres retournèrent à leurs charrues (1); les membres de l'affiliation, soit que la rapidité des mouvements du comte d'Évreux les eût

(1) Guillaume de Jumièges, p. 249. Jean Nagerel, *Histoire et Chronique de Normandie*, p. 48.

intimidés, soit que les espions qui les surveillaient eussent joué un rôle encore plus infâme afin d'arrêter l'insurrection, soit que la crainte fût plus forte que l'amour de la liberté, les bourgeois et les paysans de Normandie ne coururent pas aux armes, ne se levèrent pas en masse, ne disputèrent pas la victoire, et retombèrent pour long-temps encore sous l'oppression.

Toutefois cette franc-maçonnerie laissera des germes dans le pays; l'association dissoute par la force fut, ou secrètement continuée, ou reconstituée plus tard, par un petit nombre d'élus, et quelques siècles après éclatait tout aux confins de cette Normandie, théâtre de ses premières souffrances, une autre insurrection, réprimée, elle aussi, par la trahison et par des tortures qui semblaient vouloir légitimer à l'avance les plus tristes représailles.

En Angleterre, à peine la franc-maçonnerie était-elle instituée, que des événements importants là refoulaient dans une obscurité d'où elle jette à peine un éclair de siècle en siècle. Pendant que le pays était livré aux luttes sanglantes qui marquèrent la courte domination des Danois sur les Anglo-Saxons, quel fut le rôle de cette association? Quelle action exerça-t-elle durant cette guerre nationale signalée par des invasions successives, des défaites, des meurtres, des trahisons, des supplices? Prit-elle les armes pour chasser les conquérants, lorsque Godwin, après avoir, dans sa jeunesse, servi les Danois, auxquels il devait son élévation aux plus hautes fonctions de l'administration et de l'armée, se prononça avec son fils Harold pour l'indépendance du pays, contre tout Danois, roi ou prétendant, chef ou soldat (1), mit fin à la domination des Scandinaves, et plaça sur le trône le fils de la Normande, Edward? L'histoire de ce temps, pleine de récits fantastiques, comme celle de toutes les époques où deux races sont en lutte, se tait sur la confraternité maçonnique; mais il est permis de penser qu'elle défendit bravement les intérêts de la patrie, car à peine Edward est-il reconnu qu'il se déclare, l'année même de son avénement, le protecteur de l'institution (2), lui donne pour surintendant

(1) Henri Knygthon, *Des Événements d'Angleterre*, liv. I, ch. 6.
(2) *Acta Latomorum*, t. I, p. 4.

Leofrik qui devenait quelques années après gouverneur des provinces centrales de l'Angleterre.

Les annales sont muettes également sur la conduite qu'elle tint lors de l'invasion de Guillaume-le-Conquérant; on sait seulement que les frères maçons commençaient l'édification de la tour de Londres, du pont en bois et de l'ancien palais de Westminster (1), vers l'époque où la monarchie saxonne tombait sous les coups du bâtard de Normandie. Les successeurs de Guillaume protégèrent leurs réunions, leur accordèrent de nouveaux priviléges; l'association pénétra en Écosse, où fut fondée la Grande-Loge de Kilwinning, sous la juridiction de laquelle se rangèrent bientôt toutes les loges écossaises; dans ce pays, comme en Angleterre, la marche se régularisait, la hiérarchie était établie.

Mais une guerre toute nouvelle agitait les nations européennes à peine formées, faisait trève aux dissensions intérieures, précipitait l'Occident sur l'Orient au nom d'une idée. Ce n'est pas que le principe d'où découlait cette guerre fût nouveau comme elle; il avait été débattu déjà, mais pour la première fois il entraînait hors du continent les peuples guidés par lui; une réaction énergique se manifestait contre les Sarrazins, naguère encore dominateurs de cette Europe qui se levait aujourd'hui à la voix d'un ermite pélerin, et qui, croyant ne suivre qu'un mouvement religieux, obéissait cependant à une grande pensée politique. Il ne faut pas méconnaître la puissance de l'idée religieuse; elle est, dans l'origine, le levier apparent aux regards de ceux qui suivent le mouvement, sans bien s'en rendre compte; elle semble agir seule, et il y a, pour la seconder, un esprit de nationalité encore inconnu en Europe, qui réagit contre les Arabes, demeurés maîtres d'une partie du continent, chassés du nord au midi jusqu'aux confins de l'Espagne, et que l'on poursuit sur la rive d'Afrique; il y a un vague désir d'étudier, de connaître la civilisation de l'Orient dans ses formes variées, un besoin de comparer ce qui est avec ce qui fut, et qui fait remonter les peuples vers leur berceau; il y a de plus dans cette expédition un reste d'amour pour les conquêtes, ne trouvant pas de satisfaction au

(1) *Acta Latomorum*, t. I, p. 4.

milieu d'une société dont les éléments, à peine sortis du chaos, tendaient à s'harmoniser.

A ces grandes causes, qui pourraient suffire à changer l'état des nations, se joignaient, pour les masses populaires, les souffrances de la misère née des luttes intestines et d'une effroyable disette qui marqua l'époque de la première croisade; pour les grands, l'ambition de conquérir des terres, des domaines, des principautés, ambition qui se manifesta clairement lorsqu'ils voulurent s'arrêter dans l'Asie-Mineure et s'y établir, sans aller plus loin. C'en serait fait du projet de délivrer la Terre-Sainte, si la pensée qui s'éteint en eux n'agitait encore les masses populaires composant l'armée, s'ils n'étaient contraints d'aller en avant par ces masses qui ne sont venues pour enrichir ni Raymond de Toulouse, ni Boémond de Tarente, ni les autres capitaines obscurs de l'expédition, mais veulent marcher sur Jérusalem, venger les hommes qui ont suivi follement Pierre l'ermite et l'évêque Adhémar, et ont été massacrés par les Turcs.

Toute expédition lointaine et importante, ayant un caractère général comme les croisades, a pour premier résultat de resserrer les liens des confraternités, des sociétés secrètes répandues dans le pays dont les citoyens vont prendre part à l'action. En se jetant dans les dangers de l'inconnu, loin de la pâtrie, sur des terres inexplorées où les mœurs, le langage, la religion sont différents ou ennemis, les hommes aiment à compter sur quelque chose de plus que le sentiment ordinaire dont les armées sont animées ; ils puisent sinon plus de courage, du moins une plus grande confiance dans les promesses, les engagements des associations particulières; unis par un lien mystérieux qui ajoute à la force d'une communauté d'idées en leur donnant les moyens de la manifester, ils savent que dans une déroute ils trouveront une assistance nécessaire, que le soin de la conservation personnelle et l'égoïsme des jours de malheur ne les feront pas abandonner sur le champ de bataille, qu'une main pansera leurs blessures, un bras soutiendra leurs pas chancelants.

S'il est permis de compter les effets des croisades sur la franc-maçonnerie à côté des grandes modifications qu'elles amenèrent dans l'état social de l'Europe, et de la France en particulier, on

peut constater que la première croisade, qui remua si puissamment les imaginations, souleva des nations au nom d'une idée, eut pour conséquence de donner aux associations plus d'activité en montrant un but immédiat aux initiés. Les francs-maçons qui faisaient partie des croisades allaient en même temps retremper leurs croyances aux sources primitives, y puiser plus de force et d'énergie.

Il se forma alors à Jérusalem une société devenue fameuse par le courage qu'elle déploya, les combats qu'elle soutint, par ses victoires, par les poursuites dont elle fut l'objet et le supplice de ses chefs; c'est l'ordre du Temple, fondé en 1118, auquel Beaudouin II accorda l'autorisation de s'établir sous le parvis, et que le patriarche Honorius admit dans sa juridiction en lui donnant un statut provisoire.

Créé par neuf des principaux chevaliers qui étaient allés à la conquête de la Terre-Sainte, il avait alors pour but de secourir, défendre, soigner les pélerins qui visitaient le tombeau de Jésus ; la foi religieuse, ardente à cette époque, la gloire que les chevaliers acquirent bientôt dans leurs luttes contre les musulmans, éveillèrent de nobles ambitions, et les familles les plus illustres briguèrent l'honneur d'y avoir des représentants.

Les Templiers, dans les cérémonies qui accompagnaient la réception des nouveaux membres, apportèrent des formes qui semblent empruntées à la maçonnerie répandue alors sur divers points de l'Europe; ils se trouvèrent, dans le temps de leur plus grande splendeur, face à face avec cette association fameuse de la Doctrine Secrète dont nous avons déjà parlé, que commanda long-temps le Vieux de la Montagne, et qui a gardé le nom de l'*Ordre des Assassins*; ils eurent à soutenir contre elle des luttes armées fort vives; ils durent parfois opposer ruse à ruse, et la contraignirent enfin à payer un tribut. Dans les relations nombreuses qui eurent lieu entre ces deux corps si rapprochés, ils purent se faire des emprunts mutuels; aussi n'est-il pas étonnant que l'on ait trouvé dans leurs usages des analogies saisissantes (1).

Lorsque Théoclet, patriarche de Syrie, institua l'ordre du

(1) De Hammer, *Histoire de l'Ordre des Assassins.*

Temple en Palestine, il confia aux neuf chevaliers croisés le dépôt des doctrines chrétiennes primitives telles qu'elles s'étaient conservées, depuis l'initiation philosophique d'Alexandrie jusqu'à l'époque des croisades, sur la terre où Jésus avait prêché la nouvelle loi.

Elles sont fondées sur l'unité de Dieu se manifestant par trois attributs de son essence infinie, savoir : l'être de Dieu en soi, que l'intellect de l'âme humaine peut saisir *a priori;* l'action de Dieu, ou son activité infinie, révélée à l'être matériel par le mouvement de la matière et ses successives transformations; enfin, l'intelligence de Dieu, c'est-à-dire l'ordre et la sagesse de ses lois immuables.

Cette doctrine admettait la création de la matière et de l'intelligence humaine ou âme au sein de l'essence de Dieu, dans laquelle l'univers incommensurable est plongé, suivant l'expression de l'apôtre Paul : *In Deo vivimus et movemur.*

D'après cette croyance, tous les êtres formés d'un corps et d'une âme intelligente sont non seulement des créations de Dieu, mais encore des manifestations de son être, des enfants de Dieu. Sur cette communauté d'origine étaient basés le principe de la fraternité humaine et l'obligation de la loi d'amour telle qu'elle a été enseignée par le fils de Marie.

Pendant que les églises d'Occident se divisaient entre elles par des schismes sans cesse renaissants, résultat d'interprétations diverses sur le dogme de Dieu et sur la nature du Christ, et qu'elles ne trouvaient d'autre issue pour échapper aux controverses du libre examen que d'immobiliser toutes ces doctrines par un acte de foi, les formes philosophiques de la première initiation se conservaient en Syrie comme un bienfait rendu à la liberté de l'esprit. On se souvenait du maître sur cette terre où il avait vécu, et, à son exemple, on prêchait la tolérance et l'amour de ses frères. Ce fut ainsi que les chevaliers croisés reçurent, sous forme d'initiation, l'enseignement du christianisme primitif tel que l'avait pratiqué Jésus, et ce fut par l'initiation qu'ils la conservèrent entre eux.

La puissance de la cour de Rome imposait aux Templiers l'obligation de conserver leur rite secret, mais il n'est pas de mystère

que Rome jalouse ne puisse approfondir ; sa jalousie fut grande quand elle vit l'ordre du Temple, riche et puissant, accroître chaque jour le nombre de ses adeptes et ses moyens d'action. Clément V et Philippe-le-Bel entreprirent alors de le détruire. Deux Templiers expulsés inventèrent des accusations ; elles servirent de prétexte à la condamnation et à l'interdit jeté le 12 mai 1312.

Au moment où l'ordre du Temple tombait sous les coups de la royauté et de la papauté, il comptait en Europe plus de 15,000 chevaliers, possédait des biens immenses, donnait des routes à l'Espagne, servait de boulevard au Portugal contre les attaques incessantes des Maures d'Espagne.

Ce ne fut pas sans regret que le roi de Portugal obtempéra à la décision du concile de Vienne qui avait prononcé l'abolition des Templiers. Il avait besoin d'hommes dévoués et courageux pour défendre la frontière des Algarves; il obéit au concile, et trouva moyen de conserver les Templiers en créant l'ordre du Christ. La pensée de l'ordre condamnée, il en sauva le matériel, car ses biens, ses commanderies, son costume, ses insignes, sauf l'adjonction d'une petite croix blanche sur la croix patée de laine rouge, étaient maintenus aux nouveaux chevaliers du Christ, dont les Templiers portugais devinrent le premier noyau.

L'approbation tacite que le pape donna à cette sorte de reconstitution sous une autre dénomination, et surtout *le droit qu'il réserva pour lui et ses successeurs de créer des chevaliers du Christ*, sont des indices suffisants qui déjà en 1319 pouvaient jeter la lumière sur les motifs secrets du jugement qui avait frappé les Templiers (1).

En effet, la différence qui existe entre la constitution de l'ordre proscrit et celle de l'ordre qui se formait de ses débris est toute une révélation. L'ordre du Temple était *souverain*, c'est-à-dire qu'il ne relevait d'aucune puissance monarchique ou ecclésiastique; cette indépendance fut un des plus grands griefs contre lui; aussi celui du Christ n'obtint-il la sanction de la cour de Rome

(1) *Bulletin du collège archéologique et héraldique de France*, année 1843, deuxième partie, p. 16.

qu'à la condition de voir le pape seul nommer ses chevaliers. Avec une pareille condition, il est probable que l'ordre du Temple n'eût jamais été interdit.

Le retour en Europe des chevaliers du Temple et des membres de divers ordres créés à l'imitation de celui-ci, quand la Palestine fut perdue pour les chrétiens, dut contribuer à rendre à la franc-maçonnerie nouvelle les formes de l'ancienne que ces ordres avaient retrouvées dans le berceau de l'institution. On croit assez généralement que des sociétés secrètes se fondèrent en Écosse avec les débris des Templiers, et quelques auteurs attribuent à ces derniers la création du rite écossais dans la franc-maçonnerie. La similitude des principes enseignés, une grande analogie entre la légende d'Hiram et celle du Templier mystique écrite après la mort de Jacques Molay, ont donné lieu à cette opinion.

L'ordre du Temple ne succomba pas sur le bûcher du Pont-Neuf; le grand-maître, près de mourir, désigna son successeur, et, depuis, cette dignité a été remplie jusqu'à ce jour. Si le chef existait, rien n'a transpiré sur les travaux des membres, et il est assez probable que la franc-maçonnerie a couvert de son manteau l'ordre proscrit.

Au point de vue religieux, l'ordre du Temple, tel qu'il existe aujourd'hui, est avant tout tolérant. Sa foi est purement philosophique. En voici les bases :

Reconnaître un Dieu infini dans sa puissance, sa sagesse et sa justice, remplissant par lui-même l'immensité de l'espace et du temps, dans lequel et par lequel tout est, et en dehors duquel rien ne saurait être.

Admettre un principe intelligent et indestructible de notre être, une âme responsable du bon ou du mauvais emploi de notre liberté, âme destinée à une vie future, sans détermination de l'état de cette vie. L'ordre laisse à chacun la liberté de considérer cette vie future comme la peine ou la récompense directe des actes de celle-ci, ou comme une existence nouvelle dans laquelle peuvent entrer comme élément les perfections ou les imperfections morales, résultat de notre conduite antérieure et des efforts que nous avons faits pour devenir meilleurs.

Proclamer le grand principe de la fraternité universelle, base

fondamentale de toute liberté, de toute égalité parmi les hommes, sans laquelle il ne saurait y avoir de justice, d'amour du prochain, de dévouement enfin à l'égard d'une douleur isolée ou d'un malêtre social.

Croire au progrès, c'est-à-dire à la manifestation de la bonté de Dieu dans le développement de notre bien-être. Libre à tous de prendre pour la voix, le verbe, la manifestation ou l'incarnation de Dieu, la voix de tout homme inspiré de son amour, de sa justice, qui vient nous annoncer un principe ou une vérité utile à notre amélioration.

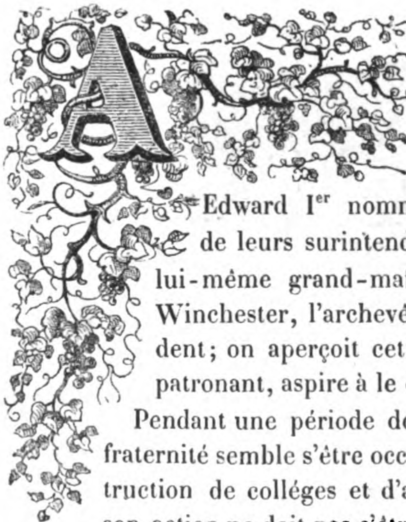
Tels sont les principes généraux de la doctrine de l'ordre; quant à son but, à ses tendances actuelles, elles découlent naturellement de l'exposé de ses doctrines.

L'ordre du Temple possède des convents dans les principales villes de France, mais les Templiers sont peu nombreux.



CHAPITRE HUITIÈME.

Le clergé anglais entre dans la franc-maçonnerie; les rois la surveillent et lui donnent ses officiers. — Persécution; le parlement supprime par un bill les réunions maçonniques; le bill cesse bientôt d'être exécuté. — Alternatives de prospérité et d'impuissance sous Henri VI, Henri VII et Élisabeth. Le comte d'Essex et le duc de Sommerset, tour à tour grands-maîtres, sont décapités. Charles Ier entre dans la franc-maçonnerie. — Confréries de maçons en Allemagne et en Suisse. — L'initiation des anciens mystères égyptiens est substituée aux cérémonies de réception; le premier grade symbolique est repris de l'antiquité. — Tendances politiques. — Formation de la Grande-Loge d'Angleterre. Période étrange : cérémonies, modifications, rivalités, orgies, querelle des maîtres d'hôtel, querelle des tabliers. Disputes sur la juridiction entre les deux pouvoirs; lettre encyclique; division de la franc-maçonnerie anglaise, guerre de pamphlets. — Résurrection brillante. La franc-maçonnerie apparaît à la fois sur tous les points du continent. Elle est constituée en France, en Russie, en Hollande, en Italie. — Les maçons ne tardent pas à être poursuivis; emprisonnements, proscriptions.— L'inquisition et la franc-maçonnerie. — Extension de l'ordre en France; la Grande-Loge anglaise se déclare Grande-Loge du royaume Mouvement des provinces. Création du Grand-Orient de France.



Après la dernière croisade, les francs-maçons d'Angleterre avaient pris assez d'importance pour attirer l'attention du clergé et de la royauté; Edward Ier nomme l'archevêque d'York l'un de leurs surintendants; Edward III se déclare lui-même grand-maître de l'ordre; l'évêque de Winchester, l'archevêque de Cantorbéry lui succèdent; on aperçoit cette haute influence qui, en le patronant, aspire à le dominer.

Pendant une période de cent cinquante ans, la confraternité semble s'être occupée spécialement de la construction de colléges et d'autres monuments; toutefois, son action ne doit pas s'être bornée à ces travaux matériels, car ici apparaît le premier acte parlementaire, régulier, gouvernemental, fait par le pouvoir contre eux; c'est un bill

rendu en 1425, sous la minorité de Henri VI, à l'instigation du duc de Beaufort, archevêque de Winchester, gouverneur du jeune roi, et par lequel il est défendu aux maçons de tenir à l'avenir ni chapitres ni congrégations : « Attendu que, par les » congrégations et confédérations formées chaque année par eux » dans leurs assemblées générales, le bon ordre est dérangé, et » que l'effet des statuts des ouvriers est publiquement inter- » rompu, en contradiction avec la loi, et au préjudice de toutes » les communes, notre souverain et roi, voulant opposer un » remède à ce mal, a, de l'avis et du consentement des commu- » nes précitées, ordonné et établi qu'à l'avenir il ne se tiendra » plus de tels chapitres et congrégations, et que, s'il en était tenu » sous un prétexte quelconque, ils seraient jugés coupables de » félonie, et que les maçons qui y assisteraient seraient appré- » hendés au corps et punis d'une amende et rançon à la volonté » du roi (1). »

Ce bill n'est malheureusement pas assez explicite, et ne peut faire apprécier le péril que, dans la pensée du législateur, la tenue des chapitres maçonniques pouvait faire courir à la société; mais il fallait qu'il fût jugé bien grand pour que la tenue des assemblées fût traitée comme un acte de félonie, car on ne saurait supposer une pareille rigueur déployée sans motif.

Abandonnée durant les guerres civiles suscitées par les maisons d'York et de Lancastre, dans lesquelles son rôle est encore ignoré, la corporation se relève sous Henri VII, qui préside lui-même la Grande-Loge en qualité de grand-maître.

Thomas Cromwell, comte d'Essex, favori de Henri VIII, fut nommé par lui à la première dignité de l'ordre, puis l'année suivante porta sa tête sur l'échafaud; mais les actes de la franc-maçonnerie paraissent complétement étrangers à sa disgrâce. Il fut remplacé par le duc de Sommeset, qui périt, comme, lui sous la hache du bourreau. Ainsi, deux hommes qui avaient occupé la plus haute fonction de la franc-maçonnerie moururent d'une mort violente, l'un entraîné dans les intrigues de cour, l'autre immolé par les haines religieuses et politiques, sans que l'ordre

(1) *Acta Latomorum*, t. I, p. 7.

ait rien fait, que nous sachions, pour les sauver. Durant les longs troubles du règne de Henri VIII et de la jeunesse d'Edward VI, son action est entièrement nulle, ou du moins ne se fait remarquer nulle part.

De nombreuses loges furent fondées en Angleterre sous Élisabeth; mais bientôt la reine en prît de l'ombrage, envoya des hommes armés pour dissiper la grande assemblée annuelle réunie le 27 décembre 1561 à York; les officiers qui commandaient le détachement furent introduits dans la loge, y reçurent l'initiation, et firent à la reine un rapport si favorable qu'elle révoqua ses premiers ordres et devint plus tard la protectrice des maçons (1). Jacques Ier les favorisa également; Charles Ier fut un de leurs grands-maîtres (2), et sa présence dans les loges y amena un grand nombre de seigneurs.

En France, en Allemagne, en Suisse, la confrérie des maçons bâtissait des ponts, des églises, des colléges, répondant ainsi à un triple besoin du commerce, de la religion et de la science. Cologne, Valenciennes, Strasbourg, Wurzbourg, Berne, voyaient s'élever leurs belles cathédrales, dans lesquelles on retrouve des colonnes chargées de la mystérieuse inscription J... B..., des ornements qui portent un stygmate éternel indiquant l'ordre auquel appartenaient ceux qui les ont sculptés. On mettait à construire ces magnifiques édifices de longues années, chaque génération y apportait sa pierre, puis s'éteignait, mais la pensée persistait, et à chaque étage on revoit des signes hiéroglyphiques dont la signification est assez claire pour les affiliés.

Les maçons qui prirent part à l'édification de la cathédrale de Strasbourg étaient, comme ceux du temple de Salomon, divisés en maîtres, compagnons et apprentis; le secret présidait, comme aujourd'hui, à leurs initiations; leurs attributs étaient, ainsi qu'ils le sont encore, l'équerre, le compas et le niveau; des hommes étrangers à l'art de bâtir étaient admis dans la corporation, en sorte qu'il n'est pas possible de méconnaître qu'il y eût une pensée indépendante de la profession; ici et en Angleterre,

(1) *Acta Latomorum*, t. I, p. 10 et 11.
(2) Chronologistes anglais.

la marche fut la même quant à l'établissement régulier du pouvoir. La loge de Strasbourg conquit sur toutes celles de l'Allemagne une supériorité qui lui valut le titre de Grande-Loge; les ateliers des pays situés sur la Moselle, ceux de la Saxe, de la Bavière, de la Souabe, de la Franconie, reconnurent sa suprématie et reçurent sa direction. L'acte qui proclama le chef de la loge de Strasbourg comme grand-maître unique et perpétuel de la confrérie générale des francs-maçons de l'Allemagne fut passé à Ratisbonne le 25 avril 1459 entre les maîtres des diverses loges qui s'y étaient réunis.

A la même époque, les différents ateliers de la Suisse reconnurent celui de Berne pour Grande-Loge; en 1502, ce siége fut transféré à Zurich, où des travaux considérables avaient appelé les confrères; mais, vingt ans après, l'association fut accusée de s'être mêlée d'objets qui sortaient du cercle de ses attributions; le grand-maître, cité devant la diète, ne comparut pas, obéissant probablement à la volonté exprimée par les frères; les loges furent supprimées dans tous les états de la confédération helvétique, et pour toujours, disait l'acte de la diète.

Depuis plusieurs siècles, la franc-maçonnerie était florissante en Écosse, sous la direction de la Grande-Loge de Kilvinning, mais sous la dépendance du roi, à l'approbation duquel étaient soumises les nominations des chefs.

C'est ainsi que la franc-maçonnerie arriva au milieu du dix-septième siècle ; l'institution s'étendait ; le mode d'initiation, modifié, altéré durant les longues années où elle avait sommeillé, pendant les troubles qui ne permettaient pas de se préoccuper des formes, fut ramené à sa signification première. On paraissait avoir oublié depuis long-temps les anciennes coutumes, et peut-être aussi quelque peu le sens qu'il fallait y attacher ; on y revint en 1646, à Londres; la réception du néophyte au premier grade symbolique fut de nouveau empruntée à l'antiquité, rappela les mystères de l'Égypte et l'initiation de Zoroastre. Deux ans plus tard, les tendances politiques de l'association se manifestaient clairement, mais presque en même temps les amis de la royauté, les partisans du roi Charles Stuart qui venait de mourir sur l'échafaud, essayèrent d'entraîner l'ordre dans des complots royalistes,

en le faisant dévier de son but et oublier son origine. Le reste du siècle s'écoule dans des alternatives de prospérité sans résultat et d'obscurité méritée.

Le dix-huitième siècle, en s'ouvrant, trouva la franc-maçonnerie dans une assez triste situation; depuis quinze ans, Londres n'avait pas de grand-maître; les solennités annuelles, où la voix des orateurs se fait entendre, où les principes sont rappelés, les devoirs retracés, où le zèle se réchauffe, où les liens de la fraternité se resserrent, n'étaient plus célébrées; le nombre des loges était réduit à quatre, qui tenaient leurs constitutions de la Grande-Loge d'York. Cette tiédeur cesse pourtant; les frères se rassemblent, parlent d'élire un chef, et se constituent temporairement en Grande-Loge. Ce pouvoir naissant tient sa première réunion le 24 juin 1717, nomme son grand-maître, se donne à lui-même le privilége exclusif d'autoriser la création de nouvelles loges, déclare que nulle ne sera reconnue légitime avant d'avoir obtenu l'agrément du grand-maître et l'approbation de l'assemblée générale. Les francs-maçons de Londres, les maîtres et gardiens des loges, renoncent à tous priviléges particuliers, reconnaissent l'autorité de cette Grande-Loge d'Angleterre dont rien ne contrariera l'action, et la proclament comme gouvernement central pour tout le midi de la Grande-Bretagne.

Des statuts furent rédigés et adoptés comme loi générale; les archives furent formées, et l'on y réunit un grand nombre de manuscrits et de vieilles chartes; plusieurs loges nouvelles s'ouvrirent et virent arriver dans leur sein des maçons isolés, heureux de trouver un lien entre eux. Les fêtes de l'ordre furent célébrées avec éclat et par des processions publiques; la discipline intérieure s'organisa, et des hommes que l'Angleterre tout entière révérait comme savants furent portés aux dignités les plus élevées.

Quelques années après, un malheur irréparable frappait la Grande-Loge d'Angleterre, et préludait par l'incendie à une période déplorable; des frères dont les motifs n'ont jamais été bien connus, ou du moins expliqués, livrèrent aux flammes beaucoup d'anciens manuscrits, et entre autres un ouvrage renfermant, dit-on, des détails fort étendus sur l'origine et le but

de l'institution (1). Il est probable que quelque misérable fanatique était venu souffler ses inspirations de vandale à des hommes faibles qu'il égara. Les manuscrits échappés au feu furent réunis, remis à un frère auquel ces documents servirent à faire le livre des constitutions (2).

La Grande-Loge du nord de l'Angleterre ou d'York ne vit pas sans déplaisir et sans inquiétude l'établissement d'un second pouvoir; une sourde rivalité commença entre ces deux centres de direction; elle éclata bientôt.

Ici s'ouvre une phase étrange, inouïe jusque-là, et qui montrera jusqu'où peut descendre l'esprit humain dans ses égarements, quand il ne sait plus s'adresser à l'âme et s'arrête à l'épiderme. Des hommes qui ne saisissent pas la pensée de l'ordre dans lequel ils sont entrés, on ne sait pourquoi, ou qui ont quelque intérêt secret à le détourner de sa voie, ne recherchent dans les réunions que le moyen de satisfaire leur sensualité, et s'oublient au point de forcer le pouvoir à prendre des arrêtés réglant la distribution du vin et des liqueurs. Des discussions s'élèvent sur la préséance et nécessitent un réglement qui fixe le droit de chacun sur cette matière; la puérilité vaniteuse prend la place de la dignité véritable; au lieu de se livrer à l'étude de leurs grades, d'essayer de comprendre les difficiles emblèmes dont ces grades sont entourés, d'approfondir les problèmes sociaux dont la solution importe à l'humanité, les compagnons et les apprentis aspirent à la haute faveur de faire doubler de soie leurs tabliers. Cette prétention, qui ne pouvait exciter que les éclats de rire, traitée au point de vue de l'intérêt général, qui, considérée sous le rapport de la distinction extérieure des grades, devait être tranchée, sans appel possible, par un seul mot du grand-maître, amène des rapports des surveillants, tant on donne de gravité aux petites choses, et la Grande-Loge s'assemble, délibère, pour interdire à ceux qui ne sont pas maîtres ou surveillants la faculté de porter des tabliers doublés de soie.

Cette querelle, à peine apaisée, est renouvelée par d'autres

(1) *Acta Latomorum*, t. I, p. 19.
(2) *The book of constitutions of the free-masons*, by Anderson, 1723.

fonctionnaires; les maitres d'hotel (ordonnateurs des banquets), dignité de fraiche date, et qui prenait de l'importance, à ce qu'il parait, dans cette singulière époque, viennent à leur tour solliciter des priviléges. Ils croient rendre de trop grands services pour qu'il soit possible de leur rien refuser; ils demandent et obtiennent, entre autres faveurs, celle de porter des tabliers dont la doublure sera faite de soie rouge! Ils s'aperçoivent bientôt que le tablier cache la doublure, et, comme ils tiennent sans doute à ce que personne ne se puisse méprendre sur leurs importantes fonctions, ils veulent porter à la main, en signe distinctif, une baguette blanche, et ce glorieux privilége de maitres-queux des loges leur est encore accordé! Mais leur ambition n'est pas satisfaite, ils aspirent aux emplois les plus élevés, et, probablement pour les récompenser autant que pour ajouter à leur zèle, on décide qu'ils seront éligibles aux plus hautes dignités, excepté à celle de grand-maitre; enfin, pour donner plus d'éclat à leurs importantes fonctions, ils veulent et on leur accorde l'autorisation d'instituer une loge de maitres d'hôtel, sorte de cénacle où nul profane étranger à leur art ne troublera leurs méditations profondes. Ils triomphent, et, dans l'assemblée générale du 11 décembre 1735, — car la sottise conserve ses dates mieux que les nobles et belles actions, — ils se présentent avec des bannières resplendissantes, chamarrés de cordons de toutes couleurs ; leurs ornements surpassent en magnificence ceux du grand-maitre et des grands officiers (1). Cette fois la Grande-Loge s'offense ridiculement de cette ridicule exhibition; elle réfrène la vanité des maitres d'hôtel en leur interdisant de se présenter avec des décorations qui ne sont pas indiquées par le réglement. On croit vraiment assister aux luttes des compagnonnages pour le port des couleurs. Heureusement celle-là est toute pacifique.

Au milieu de ces tristes querelles, de ces déplorables contestations, si peu dignes d'occuper des hommes sérieux, la Grande-Loge d'Angleterre s'efforçait d'étendre sa juridiction qu'elle voulait établir dans le nord; la Grande-Loge d'York s'offensa de ce qu'elle

(1) *Acta Latomorum*, t. I, p. 29.

regardait comme un empiétement, et de leurs prétentions respectives naissait une division profonde. Des maçons mécontents se retirèrent, se séparèrent des loges régulières, formèrent des réunions particulières qui, privées de toute direction uniforme, devaient nécessairement aboutir à l'anarchie. On tenta un rapprochement, mais il ne pouvait être opéré que par des concessions mutuelles, et personne n'en voulait faire. Après une assemblée générale dans laquelle le droit de constituer des sociétés maçonniques fut exclusivement attribué à la Grande-Loge d'Angleterre, et où son grand-maître fut proclamé celui de toute l'Europe, les dissidents qui n'admettaient pas de telles prétentions firent un appel à toutes les loges, leur adressèrent une lettre encyclique dans laquelle ils exposaient leurs griefs. Ils se plaignaient de changements dans les cérémonies, de modifications dans le rite. Cette dernière accusation se reproduira souvent dans la vie de la franc-maçonnerie; des hommes s'attachant à la lettre plus qu'à l'esprit, tenant essentiellement aux formes sans en comprendre toujours le sens, ne voudront jamais permettre ce qu'ils appellent des altérations et n'est souvent que la suppression de choses devenues inutiles, qui ne sont plus en harmonie avec les besoins, les idées, les mœurs des différentes époques où ces changements, ne touchant du reste que la surface, sont opérés. Ceux qui se plaignaient furent entendus, entraînèrent beaucoup d'hommes, se séparèrent, se constituèrent à part, en prenant le nom de maçons anciens, en donnant aux autres celui de maçons modernes, créèrent de leur côté une Grande-Loge, et l'ordre maçonnique eut dès-lors, dans la Grande-Bretagne, trois pouvoirs dirigeants.

Alors commença entre les anciens et les modernes une guerre de pamphlets dans lesquels ils s'attaquaient tour à tour, se déconsidéraient mutuellement, prêtant ainsi à leurs ennemis des armes dont ils sauront profiter, s'excluant les uns les autres, et offrant de la sorte un exemple dangereux qui n'a été suivi que trop souvent.

Pendant que la franc-maçonnerie, égarée un moment, donnait à Londres ce triste spectacle, sa pensée pleine d'énergie et de vitalité ne restait pas ensevelie dans ces limbes; elle apparaissait

tout-à-coup, en même temps, comme un météore que de plusieurs points on voit resplendir à la même heure, et l'on peut juger du travail secret qui s'était opéré alors qu'il était permis de croire l'ordre tout entier occupé des futilités excentriques de quelques hommes. Ceux qui ne connaissent pas l'organisation maçonnique s'étonneront qu'une société puisse à la fois être distraite par de vaines formes et donner aux idées une impulsion qui semble nécessiter l'emploi de toutes les forces; ceux qui appartiennent à l'ordre et qui ont suivi avec attention les travaux des ateliers comprennent très bien cette espèce d'anomalie. Pour faire servir le développement de l'intelligence individuelle au profit de tous, on a laissé à chacun une entière liberté de proposer ce qu'il croit juste, ou utile, ou nécessaire, sans donner à l'appréciation de cette justice, de cette utilité ou de cette nécessité d'autre borne que la raison ou le savoir de celui qui fait la proposition. Après toutes les séances, on présente aux frères une bourse de soie dans laquelle ils jettent le papier contenant leurs demandes, qui toutes sont invariablement soumises au jugement de la loge. En outre de cette faculté d'attirer l'attention par une proposition écrite, les membres d'un atelier peuvent encore demander et obtenir la parole sur tel sujet qu'il leur plaît de traiter. Cette large faculté, limitée seulement par le respect des principes maçonniques, peut fournir aux esprits légers, ou étroits, ou mal intentionnés, l'occasion de détourner quelque temps un atelier des objets graves et sérieux qui doivent les occuper tous, de susciter des querelles d'une extrême vivacité, des divisions très profondes; heureusement ces grandes disputes dont l'amour du bruit est souvent le principal moteur, auxquelles la vanité prête des proportions exagérées, ne retentissent que sur un point, sans qu'ailleurs on s'en doute ou on y prenne garde. On croit avoir allumé un incendie général, on a brûlé seulement quelques gerbes au coin d'un champ; on pense avoir soulevé une furieuse tempête, le vaisseau marche, s'avance, sans que les passagers s'aperçoivent que le vent tourbillonne et agite quelques gouttes d'eau dans le fond d'une baie.

Les querelles dont la Grande-Loge était le théâtre ont été consignées dans les chroniques par des hommes qui attachaient

de l'importance aux faits et gestes du pouvoir dirigeant; écloses dans un autre atelier, elles eussent passé complétement inaperçues, ou du moins sans laisser de trace; toutefois, malgré l'importance que pouvait leur prêter le champ de bataille, elles n'avaient pas empêché la pensée maçonnique de rayonner sur d'autres points. Ainsi, la franc-maçonnerie, dont rien ne révélait l'action en France depuis long-temps, apparaît à Paris, où lord Derwenwater fonde une loge en 1725. Elle est introduite en 1731 en Russie et en Hollande, et la loge de la Haye donne l'initiation à François, duc de Lorraine, grand-duc de Toscane, depuis empereur d'Allemagne. En Italie, Florence la première ouvre un atelier. L'Irlande s'organise sur le plan adopté par l'Angleterre. L'Écosse, où les travaux étaient suspendus depuis long-temps, voit tout-à-coup trente-deux loges se réunir à Édimbourg et se constituer en Grande-Loge.

Si la franc-maçonnerie poursuit toujours le même but, les adeptes ne sont plus les mêmes; les nouveaux initiés ne sont ni les paysans du dixième siècle, ni les constructeurs de la Renaissance; il s'est opéré dans les idées une révolution qui se prépare dans les choses; la philosophie a pénétré les classes élevées de la société; les pensées d'égalité, de liberté, essence de la maçonnerie, prêchées par elle, trouvent des partisans dans la noblesse qui vient se mêler à la bourgeoisie pour former les loges; l'humanité a fait un pas, puisque les principes destinés à opérer sa rénovation sont désormais professés, défendus par ceux qui jusque-là s'en étaient montrés les ennemis.

Mais à peine la franc-maçonnerie nouvelle se manifeste-t-elle au grand jour, qu'une vaste persécution éclate contre elle. Les pouvoirs ne savent pas bien ce qu'elle est, et ils la poursuivent instinctivement; il la devinent plutôt qu'ils ne la connaissent , et ils la proscrivent. C'est un article de journal qui offre à la croisade son premier prétexte; il était naturel que la presse vînt en aide à la pensée; une publication sur la franc-maçonnerie insérée dans le journal d'Amsterdam effraya les États-Généraux de Hollande, qui interdirent *à toujours* les réunions maçonniques par un édit de la rigueur duquel ils se relâchèrent bientôt. C'était en 1735 que la persécution commençait contre les loges d'Amsterdam, de

la Haye, de Nimègue, et dès ce jour le clergé fulminait contre les francs-maçons, préludant à la guerre éternelle qu'il allait désormais leur faire. Deux ans ne s'étaient pas écoulés que l'électeur palatin défendait les assemblées de maçons, et que tous les membres d'une loge de Manheim étaient arrêtés et jetés en prison; en même temps les francs-maçons de Florence, réunis malgré un édit du grand-duc, étaient poursuivis par les prêtres, emprisonnés au nom d'un inquisiteur envoyé par le pape.

La même année encore, la chambre de police du Châtelet de Paris faisait murer la porte du traiteur Chapelot, coupable d'avoir reçu chez lui une réunion de francs-maçons, et le condamnait à mille livres d'amende. Le roi Louis XV interdisait sa cour aux seigneurs qui se feraient initier, et menaçait de la Bastille quiconque accepterait la grande-maîtrise alors vacante. Des maçons assemblés dans la loge de la rue des Deux-Écus, à Paris, étaient jetés au For-l'Évêque, et enfin le pape Clément XII lançait contre les francs-maçons la fameuse bulle d'excommunication (1) du 4e jour

(1) Voici le texte de cette bulle :

« La divine Providence nous ayant placé, malgré notre indignité, dans la chaire la plus élevée de l'apostolat, pour y veiller sans cesse à la sûreté du troupeau qui nous est confié, nous avons donné tous nos soins, autant que le secours d'en haut nous l'a permis, et toute notre application à opposer au vice et à l'erreur une barrière qui en arrête le progrès, à conserver spécialement l'intégrité de la religion orthodoxe, et à éloigner des fidèles, dans ces temps difficiles, tout ce qui pourrait être pour eux une occasion de trouble.

» Nous avons appris, et le bruit public ne nous a pas permis de douter, qu'il s'était formé une certaine société, assemblée ou association sous le nom de *francs-maçons* ou *liberi muratori*, ou sous une appellation équivalente, suivant la diversité des langues, dans laquelle sont admises indifféremment des personnes de toute religion et de toute secte, qui, sous les dehors affectés d'une probité naturelle qu'on y exige et dont on se contente, se sont établi certaines lois, certains statuts qui les lient les unes les autres, et qui, en particulier, les obligent, sous les plus griéves peines, en vertu d'un serment prêté sur les saintes Ecritures, de garder un secret inviolable sur tout ce qui se passe dans leurs assemblées.

» Mais comme le crime se découvre lui-même, et que, malgré les précautions qu'il prend pour se cacher, il se trahit par l'éclat qu'il ne peut arrêter, cette société, ces assemblées sont devenues si suspectes aux fidèles, que tout homme de bien regarde aujourd'hui comme un signe peu équivoque de perversion quiconque s'y fait adopter. Si leurs actions étaient irréprochables, ils ne se déroberaient pas avec tant de soin à la lumière. De là vient que depuis long-temps la plupart des princes les ont sagement proscrites, ces sociétés, de leurs Etats. Ils ont regardé ces sortes de gens comme ennemis de la sûreté publique.

des calendes de mai 1738. Il ne s'agissait de rien moins que de la peine de mort, de la confiscation des biens, peine irrémissible

» Ayant donc mûrement réfléchi sur les grands maux qui naissent pour l'ordinaire de ces associations, toujours nuisibles à la tranquillité de l'Etat et au salut des âmes, et qui, à ce titre, ne peuvent s'accorder avec les lois civiles et canoniques; instruit d'ailleurs par la parole de Dieu même, qu'en qualité de serviteur prudent et fidèle, choisi pour gouverner le troupeau du Seigneur, nous devons être continuellement en garde contre des gens de ce caractère, de peur qu'à l'exemple du voleur, ils ne percent la maison, et que, comme autant de renards, ils ne se jettent dans la vigne, et ne portent partout la désolation, c'est-à-dire de peur qu'ils ne séduisent les simples et ne blessent en secret de leurs flèches les âmes innocentes ;

» Enfin, voulant arrêter le cours de cette perversion et interdire une voie qui donnerait lieu de se laisser aller impunément à bien des iniquités, et pour plusieurs autres raisons à nous connues, qui sont également justes et bien fondées, après en avoir délibéré avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte église romaine, et de leur avis, et même aussi de notre propre mouvement et connaissance certaine, et de toute la plénitude de notre puissance apostolique, nous avons résolu de condamner et de défendre, comme de fait nous condamnons et défendons par notre présente constitution et à perpétuité, les susdites sociétés, assemblées de francs-maçons , ou désignés sous un autre nom, quel qu'il soit.

» C'est pourquoi nous défendons très expressément, et en vertu de sainte obéissance, à tous les fidèles, soit laïques, soit clercs séculiers ou réguliers, y compris ceux qui doivent être spécialement nommés, de quelque état, grade, condition, dignité et prééminence qu'ils soient, d'entrer, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit, dans les sociétés ci-dessus mentionnées de francs-maçons; de favoriser leur accroissement; de les recevoir ou cacher chez soi ou ailleurs; de s'y faire associer, d'y assister, de faciliter leurs assemblées, de leur fournir quoi que ce soit; de les aider de conseils; de leur prêter secours et faveur en public ou en secret; d'agir directement ou indirectement par soi ou par autrui; d'exhorter, de solliciter, d'induire, d'engager quelqu'un à se faire adopter dans ces sociétés, à y assister, à les aider de quelque manière que ce puisse être, et à les fomenter. Nous leur ordonnons, au contraire, de s'interdire entièrement ces associations ou assemblées, sous peine d'excommunication qui sera encourue par le seul fait et sans autre déclaration par les contrevenants dont nous avons fait mention, de laquelle excommunication ils ne pourront être absous que par nous ou par le souverain pontife pour lors régnant, si ce n'est à l'article de la mort.

» Voulons de plus et ordonnons que les évêques, prélats, supérieurs et autres ordinaires des lieux, de même que les inquisiteurs, procèdent contre les contrevenants, de quelque grade, condition, ordre, dignité et prééminence qu'ils soient; qu'ils travaillent à les réprimer, et qu'ils les punissent des peines qu'ils méritent, à titre de gens très suspects d'hérésie.

» A cet effet, nous donnons à tous et à chacun d'eux le pouvoir de les poursuivre et de les punir selon les voies de droit, et d'avoir recours, s'il en est besoin , au bras séculier.

» Voulons aussi que les copies de la présente constitution aient la même force que l'original, dès qu'elles seront munies de la souscription d'un notaire public et du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique.

et sans espérance de grâce (1), pour ceux qui entreraient dans l'ordre, de la démolition des maisons de ceux qui recevraient des réunions; il était encore enjoint aux personnes auxquelles seraient faites des propositions d'initiation d'avoir à les dénoncer sous peine des galères.

Les prêtres ne se bornaient pas à la menace; une sentence de l'inquisition faisait brûler à Rome un livre maçonnique par la main du bourreau, acte de vandales qui voudraient détruire jusqu'aux monuments élevés par la pensée, acte stupide depuis l'invention de l'imprimerie, si on le considère dans son résultat matériel, mais dévoilant nettement les tendances d'un corps. A Florence, un citoyen *suspect* de tenir dans sa maison une loge de francs-maçons était arrêté, appliqué à la question et condamné à la détention. La bulle de Clément XII était publiée à Malte, d'où plusieurs habitants et chevaliers s'exilaient; Philippe V, en Espagne, rendait un édit contre les franc-maçons, en faisait emprisonner un certain nombre; en Hollande, les prêtres excitaient contre eux l'ignorance et le fanatisme; l'évêque de Marseille fulminait un mandement, et en Portugal on les condamnait aux galères et au bannissement.

Une partie de l'Allemagne seule se montrait tolérante, grâce au roi Frédéric-Guillaume II, qui présidait les loges, donnait lui-même l'initiation à son frère et à plusieurs princes souverains; mais elle ne pouvait empêcher ni l'emprisonnement des maçons à Vienne, ni la persécution à laquelle Rome ne faisait que préluder en s'appuyant sur une institution fameuse qu'elle avait créée cinq siècles auparavant, l'inquisition.

» Que personne, au reste, ne soit assez téméraire pour oser attaquer ou contredire la présente déclaration, condamnation, défense et interdiction. Si quelqu'un portait jusqu'à ce point la hardiesse, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu et de ses bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul.

» Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, l'an depuis l'incarnation de Jésus-Christ 1738, le 4 des kalendes de mai, de notre pontificat le huitième.

» *A. Card. prodataire.* *La place* † *du sceau,*
» C. Amat, *vice-secrétaire.* J. B. Eugène.

» *Enregistré à la secrétairerie des brefs, le jour, le mois et l'année ci-dessus, et publié aux lieux accoutumés de Rome, etc.* »

(1) Édit du cardinal Firrao, en exécution de la bulle de Clément XII.

Ce pouvoir, qui devait porter la désolation dans les familles, le trouble dans les consciences, torturer tant de malheureux, verser tant de sang, couvrir d'un voile religieux des ambitions toutes temporelles, donner et ôter les empires, faire maudire Rome et le dieu des chrétiens, avait commencé en 1208, dans la Gaule narbonnaise, sous le pontificat d'Innocent III. Le schisme des Albigeois s'étendait, et les évêques avaient sollicité du pape des mesures répressives contre lui; deux moines avaient été chargés par le pontife de prêcher contre les Albigeois ce qu'on appelait une croisade par l'odieux abus d'une grande pensée; leur succès engagea le pape à créer des inquisiteurs indépendants des évêques, devant poursuivre les hérétiques, comme délégués du saint-siége. C'était toute une révolution : politique, car elle instituait une juridiction, une justice à côté de celle du pays, qualifiait de crimes, sans le concours du législateur véritable et naturel, des actes de conscience qui ne relevaient de personne; religieuse, car elle changeait les conditions d'existence des évêques, modifiait leur pouvoir temporel, les plaçait eux-mêmes sous la surveillance et presque sous l'autorité des légats.

Ces étranges missionnaires, qui débutant par la violation des lois, la négation des droits anciens, le mépris de la liberté d'examen, avaient pouvoir de proscrire, de livrer au bras séculier ceux qui ne voudraient pas abjurer l'hérésie, après avoir toutefois confisqué leur biens, mesure que l'église ne manquait jamais de prendre, essayèrent d'entraîner le roi, les comtes, les barons dans cette déplorable guerre, leur promettant des indulgences égales à celles que méritaient les chevaliers partis pour la Terre-Sainte. Philippe II voulut rester neutre, les seigneurs refusèrent, les évêques français eux-mêmes accueillirent mal l'intervention de ces étrangers. Les principaux d'entre les Albigeois étaient connus sous le nom de *Parfaits*; les légats eurent des pourparlers avec eux, mais ne purent les entraîner. Ils prennent alors une autre voie: ils somment les seigneurs de poursuivre les hérétiques, menacent ceux qui n'obéiraient pas de les excommunier, de mettre l'interdit sur leurs propriétés, de délier les vassaux du serment de fidélité, de punir enfin les rebelles par toutes sortes de moyens. On sait le reste : la croisade fut organisée sous les ordres de

Simon de Montfort; le concile de Latran ordonna les mesures les plus cruelles, les plus infâmes, et des milliers de personnes périrent dans les tourments.

Saint Dominique, qui déploya dans cette horrible guerre un déplorable zèle, avait fondé un institut de moines inquisiteurs; il en créa un de femmes chargées de prier Dieu pour le triomphe des catholiques et l'extirpation des hérésies, puis un troisième composé de séculiers, vivant dans le monde pour seconder ceux qui prêchaient. Ce dernier ordre fut appelé la *milice du Christ*; ses membres assistaient les inquisiteurs, étaient regardés comme appartenant à la famille de l'inquisition, et furent nommés les familiers (1). On comprend de suite le jeu de cette institution : des espions, hommes et femmes, des juges et des bourreaux. Sous le manteau de la foi, elle avait pénétré partout, en Italie, en Espagne, et partout avait signalé son établissement par des cruautés ; l'ordre des Dominicains était spécialement chargé de l'horrible mission de scruter les consciences en torturant les corps. De temps en temps le peuple se soulève contre ces hommes affreux qui attentent perpétuellement à l'une des plus précieuses libertés, celle de la conscience, et tue quelques inquisiteurs; Rome en fait des saints.

Il fallait faire accepter cette institution par les peuples en les trompant; un prêtre que le saint-office considère comme l'une de ses plus brillantes lumières, Louis de Paramo (2), imagine d'attribuer au Père éternel lui-même, dans le paradis terrestre, l'invention de l'inquisition, et de lui faire exercer contre Adam le pouvoir des frères prêcheurs. Dans son livre, l'un des plus curieux monuments des aberrations humaines, du mensonge trivial et de la mauvaise foi monacale, l'écrivain fait Dieu citer Adam au tribunal en lui criant : « Adam, où es-tu? » *(Adam, ubi es?)* car, dit-il, le défaut de citation eût rendu nulle la procédure de Dieu. Le *san-benito* sous lequel on brûle les prétendus hérétiques est modelé sur les vêtements de peau que Dieu fit à Adam et à Ève. En dépouillant ceux-ci des biens qu'ils possédaient dans le

(1) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, t. I, p. 51.
(2) Livre II, chap. II.

paradis terrestre, ce même Dieu a d'avance approuvé les spoliations dont les inquisiteurs se rendront coupables en confisquant la fortune de ceux qu'ils jettent au feu.

Le misérable auteur de ces absurdités va plus loin : pour lui Jésus a été le premier inquisiteur de la loi nouvelle ; en établissant saint Pierre à la tête de l'église, il lui transmit ses pouvoirs, d'où il résulte que les papes sont inquisiteurs de droit divin. Voilà les extravagances, les rêves insensés qui feront tant de victimes, allumeront des bûchers par toute l'Europe, dans l'Amérique et dans l'Inde.

Quel frein imposer aux fanatiques persuadés qu'ils sont les continuateurs de Dieu le père et de Jésus? Qui les arrêtera désormais dans cette voie de cruauté? Quelles tortures leur paraîtront trop douloureuses, quels supplices trop cruels? Qui leur fera comprendre que la confiscation des biens des hérétiques est une action infâme, un vol? Quelle pitié pourront leur inspirer de malheureux enfants dont ils tueront les pères et qu'ils dépouilleront eux-mêmes, quand on leur montre Dieu punissant sur toute la race humaine la prétendue désobéissance du paradis terrestre ? Aussi d'habiles fripons mettent-ils bientôt à profit l'ignorance des peuples, la superstition et la crainte des rois, et l'horrible tribunal est accepté comme juge entre Dieu et l'homme.

La cour de Lisbonne avait résisté, quoique faiblement, à l'établissement de l'inquisition ; sur les représentations du roi Jean Ier, le pape Innocent VII avait révoqué les pouvoirs des inquisiteurs portugais ; les accusés avaient été absous, réintégrés dans leurs charges et dignités ; le séquestre mis sur leurs biens avait été levé ; mais, sous le roi Jean III et le pontificat de Paul III, un faussaire se présente à Lisbonne en qualité de légat ; il apporte au roi des lettres du pape ; ses patentes sont signées par celui-ci, revêtues du sceau pontifical ; il a tout pouvoir pour créer un grand-inquisiteur et des officiers du saint-office ; il emprunte des sommes considérables au nom de la chambre apostolique de Rome ; il mène un train de prince ; le roi s'étonne, mais n'ose résister ; le faux légat frappe un impôt, compose son tribunal, et, avant que sa supercherie puisse être découverte, brûle deux cents personnes et extorque deux cent mille écus.

En vain le mensonge est-il éventé , le faux légat enlevé dans

une tournée par un seigneur espagnol auquel il avait emprunté sur de faux billets, conduit à Madrid, condamné au fouet et aux galères , le pape n'en ratifie pas moins les procédures qu'il avait faites, et se garde bien de révoquer l'établissement de l'inquisition en Portugal. Dieu n'a-t-il pas le droit de se servir de tous les moyens pour asseoir sa puissance?

Ce tribunal pose en principe que la commisération pour les enfants réduits à la mendicité ne doit point adoucir la sévérité envers le coupable (1); il adopte la ruse comme moyen (2), ne veut pas qu'on efface du livre de l'inquisition une accusation même dépourvue de toute apparence de vérité, parce qu'elle pourra être utile plus tard (3), déclare qu'il ne faut pas insérer dans la formule d'absolution qu'un accusé est innocent, mais seulement qu'il n'y a pas de preuves suffisantes contre lui, afin qu'il ne puisse jamais se prévaloir d'une absolution (4). Il accepte les dénonciations de la femme, de l'enfant, contre le mari et le père, ouvrant ainsi la porte aux plus affreux abus, poussant aux plus horribles crimes; pour intéresser la superstition, pour la faire complice de ses meurtres, il accorde des indulgences à ceux qui assisteront au supplice des condamnés. Quelle religion! quelle morale!

Le clergé reprochait aux francs-maçons le mystère qui les enveloppait; il criait bien haut dans ses chaires, dans ses écrits, que l'on ne se cache pas pour faire le bien, que le mal seul a besoin de se voiler; c'était répéter l'inculpation de Clément XII; mais, hélas! comme pour témoigner de la pauvreté d'esprit de tous les ennemis de la liberté de la conscience, de la liberté de la pensée, ce Clément n'était lui-même que le plagiaire de Cæcilius, l'accusateur des chrétiens, qui s'était écrié avec aussi peu de sagesse et de raison : « Pourquoi cachent-ils si soigneusement ce qu'ils font et ce qu'ils révèrent? Lorsque l'honnêteté s'étale au grand jour, le crime cherche les ténèbres (5). »

(1) Nicolas Eymeric, *Dictionnaire des Inquisiteurs*, p. 58.
(2) Id., *id.*, *id.*, p. 291.
(3) Id., *id.*, *id.*, p. 123.
(4) Id., *id.*, *id.*, p. 319.
(5) *Cur occultare et abscondere quidquid colunt magnoperè nituntur? Quùm honesta semper publico gaudeant, scelerata secreta sint.* (Minutius Félix, p. 22, édition in-4°.)

De siècle en siècle, l'inquisition trouve quelque hérésie nouvelle à poursuivre, quelques victimes à livrer à l'exil, aux persécutions, au bûcher, et force les rois eux-mêmes à assister aux exécutions. Ce sont les disciples des Vaudois, les partisans de Wiclef, les Bégards, les juifs prétendus apostats dont on convoite les richesses; chacun des pays catholiques a ses échafauds.

La bulle de Clément XII avait donné le signal contre la franc-maçonnerie ; on a vu Philippe V, en Espagne, publier une ordonnance terrible, les tribunaux envoyer aux galères les membres des loges, le cardinal-vicaire de Rome déclarer qu'ils seront punis de mort, sans rémission, le Châtelet murer le cabaret de Chapelot; cette persécution va se poursuivre : l'évêque de Marseille lance un mandement contre les francs-maçons; des ordonnances du Châtelet proscrivent de nouveau les réunions qui, tenues malgré ces ordonnances, sont dispersées par la force; le traiteur Leroy, qui a permis une assemblée chez lui, est condamné à 3,000 livres d'amende; Benoît XIV renouvelle la bulle de Clément XII; l'examinateur des livres pour le saint-office dénonce l'existence des francs-maçons; l'archevêque d'Avignon, en publiant la bulle, ordonne aux fidèles de remettre en ses mains ou dans celles de l'inquisiteur le manuscrit qui renferme leurs réglements et leurs noms; Charles III de Naples proscrit leurs réunions; Frédéric Ier, roi de Suède, interdit leurs assemblées sous peine de mort, puis rapporte ce cruel édit; les magistrats de Genève suppriment les loges fondées dans cette ville; Ferdinand VI d'Espagne rend contre eux une nouvelle ordonnance qui les assimile aux criminels d'état au premier chef; l'inquisition ne se borne pas à poursuivre les assemblées, elle pénètre par l'espionnage dans l'intérieur des familles, des ateliers, et, sans attendre les faits, punit les intentions. Un Français, M. Tournon, était allé s'établir à Madrid, y fonder une fabrique, et y former des ouvriers espagnols. En 1757, il fut dénoncé par un de ceux qu'il employait, comme *suspect* d'hérésie, pour avoir sollicité ses élèves, dit l'acte de dénonciation, à se faire recevoir francs-maçons, en leur promettant de les faire reconnaître comme tels par le pouvoir maçonnique établi en France. Quelques uns avaient consenti; M. Tournon leur montra un diplôme sur lequel

étaient gravés des instruments d'architecture et d'astronomie, il leur parla d'un serment par lequel on s'engageait à garder le silence sur tout ce qu'on pourrait voir et entendre; ils crurent que cela avait rapport à la magie; M. Tournon fut arrêté, incarcéré dans les prisons secrètes du saint-office, qui instruisit son procès. Son interrogatoire, extrait du procès-verbal des registres de l'inquisition, fera parfaitement comprendre la haine de ce tribunal contre la franc-maçonnerie.

L'Inquisiteur. — Jurez-vous à Dieu et à cette sainte croix de dire la vérité?

M. Tournon. — Je le jure.

Suivent la demande de ses noms, pays, profession, motif de son séjour en Espagne (trois ans), et les réponses.

— Savez-vous pourquoi vous avez été arrêté et enfermé dans les prisons du saint-office?

— Je suppose que c'est pour avoir dit que j'étais franc-maçon.

Il rappelle les ouvertures faites à ses ouvriers.

— Leur avez-vous dit la vérité?

— Oui.

— Vous êtes donc franc-maçon?

— Depuis vingt ans.

— Avez-vous assisté aux assemblées des francs-maçons?

— Oui, pendant que j'étais à Paris.

— Vous y êtes-vous trouvé en Espagne?

— Non; j'ignore même s'il y a des loges de francs-maçons.

— S'il y en avait, y auriez-vous assisté?

— Oui.

— Êtes-vous chrétien, catholique romain?

— Oui; j'ai été baptisé dans l'église de Saint-Paul, à Paris, qui était la paroisse de mes père et mère.

— Comment, avec votre qualité de chrétien, osez-vous vous trouver aux assemblées maçonniques, sachant qu'elles sont contraires à la religion?

— Je n'ai jamais su cela, je l'ignore même à présent, car je n'y ai rien vu ni entendu de contraire à la religion.

— Comment pouvez-vous le nier, puisque vous savez qu'on professe, en maçonnerie, l'indifférence en matière de religion,

laquelle est contraire à l'article de foi (hors de l'église point de salut) qui nous enseigne que les hommes ne peuvent se sauver qu'en professant la religion catholique, apostolique et romaine?

— On nè professe point cette indifférence chez les francs-maçons. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, pour être reçu parmi eux, il est indifférent que l'on soit catholique ou non.

— Donc la franc-maçonnerie est un corps *anti-religieux?*

— Cela ne peut être non plus; car l'objet de son institution n'est pas de combattre ni de nier la nécessité ou l'utilité d'une religion, mais d'exercer la bienfaisance à l'égard du prochain malheureux, de quelque religion qu'il soit, et surtout s'il est membre de la société.

— Une preuve que l'indifférentisme est le caractère religieux de la franc-maçonnerie, c'est qu'on n'y confesse point la très sainte Trinité de Dieu le Père, de Dieu le Fils et de Dieu le Saint-Esprit, trois personnes distinctes, un seul Dieu véritable; puisque les francs-maçons ne reconnaissent qu'un seul Dieu qu'ils appellent le Grand-Architecte de l'univers, ce qui revient à dire, avec les philosophes hérétiques naturalistes, qu'il n'y a pas d'autre religion véritable que la *religion naturelle*, dans laquelle on croit à l'existence d'un Dieu créateur, comme *auteur de la nature*, regardant tout le reste comme une invention purement humaine.

L'inquisiteur somme ensuite l'accusé, par le respect qu'il doit à Jésus-Christ et à sa mère, de dire la vérité.

L'accusé répond que dans les loges on ne s'occupe pas de combattre le mystère de la Trinité, ni d'approuver ou de rejeter le système religieux des philosophes naturalistes. Dieu y est désigné sous le nom de Grand-Architecte de l'univers, par une de ces nombreuses allégories si communes en maçonnerie et ayant rapport à l'art architectural. Il ajoute qu'en loge on ne s'occupe pas de dissertations religieuses, mais de sujets étrangers à la religion.

L'inquisiteur lui ayant demandé s'il croyait, comme catholique, commettre un péché de superstition en confondant les choses sacrées avec les choses profanes, il s'excuse d'abord de n'être pas assez instruit sur toutes choses relatives à la pureté de la foi, mais il avoue que celui qui confondrait, par dédain ou mépris, les unes

avec les autres, pour leur faire produire des effets surnaturels, commettrait le péché de superstition.

— Est-il vrai que, dans les cérémonies qui accompagnent la réception d'un nouveau maçon, on voit paraître l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ crucifié, avec le cadavre d'un homme, une tête de mort et d'autre objets profanes de ce dernier genre?

— Les statuts de l'ordre ne prescrivent rien de semblable. Si on y fait usage quelquefois de ces choses, c'est sans doute par l'effet de quelque coutume particulière qu'on y a adoptée, ou de quelque autre disposition arbitraire des membres de la corporation qui sont chargés de tout préparer pour la réception des candidats, car chaque loge a ses usages et ses cérémonies particulières.

— Ce n'est pas là ce qu'on vous a demandé; répondez s'il est vrai que tout cela s'observe dans les loges des maçons.

— Oui ou non, suivant les dispositions faites par ceux qui sont chargés des cérémonies de l'initiation.

— Les choses se sont-elles passées ainsi quand vous avez été reçu?

— Non.

— Quel serment faut-il prêter pour être reçu franc-maçon?

Il répond qu'on jure de garder le secret sur les choses qu'on verra ou entendra.

Sur cette demande: Le serment est-il accompagné d'exécration? et comment le fait-on? il répond que l'on consent à souffrir toutes les peines physiques et morales si l'on viole sa promesse.

— Quelle importance peut avoir cette promesse pour qu'on croie pouvoir faire prêter sans indécence un serment exécratoire aussi redoutable?

— Celle du bon ordre dans la société.

— Pourquoi un crucifix si la réception d'un franc-maçon n'est pas considérée comme un acte religieux?

— Pour pénétrer l'âme d'un plus profond respect au moment où le novice va jurer. On ne le voit pas dans toutes les loges. Il ne paraît que lorsqu'il s'agit de conférer certain grade (rose-croix).

— Pourquoi y apporte-t-on une tête de mort?

— Afin que l'idée de la mort inspire plus d'horreur pour le parjure.

— A quelle fin y voit-on le cadavre d'un homme?

— Afin de rendre plus complète l'allégorie d'Hiram, architecte du temple de Jérusalem, qui fut, dit-on, assassiné par des traîtres, et pour faire détester davantage l'assassinat et les vices nuisibles au prochain.

L'inquisiteur demande s'il est vrai que les maçons ont choisi saint Jean pour leur patron, et qu'ils célèbrent sa fête; quel est le culte qu'on lui rend.

L'accusé répond que cette cérémonie se borne à un repas de frères après lequel on lit un discours pour porter les convives à exercer la bienfaisance.

Sur la demande qu'on honore dans les loges le soleil, la lune et les étoiles, il répond qu'on y expose leurs images pour rendre plus sensibles les allégories de la vraie lumière que les loges reçoivent du Grand-Architecte de l'univers. Ces représentations instruisent les frères et les portent à être bienfaisants.

L'inquisiteur dit à l'accusé que les explications qu'il vient de donner sont fausses et contraires à ce qu'il a précédemment révélé lui-même. Il l'engage à dire la vérité, à confesser les hérésies de l'*indifférentisme*, de la *superstition* et de l'*idolâtrie*, à solliciter son pardon par ses aveux avant que le fiscal ne l'accuse criminellement de ces horribles péchés. Après, on ne pourra que le poursuivre avec rigueur, suivant les *saints canons*.

— J'ai dit la vérité dans toutes mes réponses, dit M. Tournon, et s'il y a des témoins qui aient déposé de choses contraires, ils se sont trompés dans l'interprétation qu'ils ont donnée de mes paroles, car je n'ai parlé de l'objet sur lequel je suis interrogé qu'avec les ouvriers de ma fabrique, et jamais dans un autre sens.

On lui reproche d'avoir voulu entraîner d'autres hommes à se faire recevoir et à embrasser les erreurs hérétiques, superstitieuses et païennes. Il l'avoue, mais c'était dans leur intérêt; cela pouvait leur être utile, surtout s'ils voyageaient en pays étrangers. Toutefois, il est faux qu'il les ait poussés à embrasser des erreurs contraires à la foi catholique, car il n'en existe pas en maçonnerie, où l'on ne dogmatise pas.

L'inquisiteur dit qu'il a été prouvé que ces erreurs ne sont pas chimériques. Il adjure l'accusé d'en faire l'aveu avec humilité, de

demander pardon et l'absolution des censures encourues, s'il ne veut pas être la cause de son malheur par la perte de son corps et de son âme.

C'est ici la première audience de *monition*. On lui conseille de réfléchir pour se préparer aux deux autres audiences qui lui seront accordées *par un effet de la compassion et de la miséricorde que le saint tribunal témoigne toujours aux accusés.*

M. Tournon fut ramené dans sa prison. Dans les deux audiences suivantes, il persista dans ses réponses. Le fiscal présenta l'acte d'accusation, qui, suivant l'usage, était divisé en articles conformes aux déclarations des témoins. On proposa à l'accusé de choisir un avocat pour le défendre, ce qu'il refusa en disant que les avocats d'Espagne ne connaissant pas les loges, et peut-être partageant à leur égard les préjugés du saint-office, ils ne sauraient défendre sa cause. On lui proposa d'établir ses preuves, ou de récuser les personnes qu'il croirait avoir déposé contre lui par haine, par intérêt, ou pour quelque autre motif particulier. Il refusa tout en disant que la cause de son malheur était dans un préjugé et dans la fausse interprétation qu'on donnait aux choses passées. Du reste, après avoir mûrement réfléchi sur sa position actuelle et sur les conséquences de sa persistance, il avait pensé qu'il était plus sage de convenir qu'il avait tort, et d'avouer son ignorance ou l'esprit dangereux des statuts et des coutumes de la franc-maçonnerie. D'après ces motifs, il déclarait de nouveau n'avoir rien vu de contraire à la foi catholique dans tout ce qu'il avait fait comme maçon; mais qu'ayant pu se tromper faute de connaître quelques dogmes particuliers, il était prêt à détester toutes les hérésies dans lesquelles il était peut-être tombé, et demandait à être absous des censures, en offrant d'accomplir la pénitence qui lui serait imposée. Il espérait que cette peine serait modérée, car il avait toujours agi avec bonne foi, avait toujours entendu recommander et vu pratiquer dans les loges la bienfaisance; jamais on n'avait combattu la foi, et il avait agi en toute tranquillité de conscience.

La demande de l'accusé fut acceptée par le fiscal. Son jugement fut prononcé et signifié en décembre 1757.

EXTRAIT DU JUGEMENT.

M. Tournon est déclaré suspect (*de Levi*) d'indifférentisme, en suivant les pratiques maçonniques qui sont empreintes de *naturalisme;* de superstition, en mêlant des choses profanes avec des choses sacrées, et le culte des saints et des images avec la joie des festins, les serments exécratoires et les cérémonies maçonniques; enfin d'idolâtrie, en honorant les images des astres.

Le sieur Tournon s'est rendu coupable de grands crimes, en approuvant l'usage de cadavres dans certaines cérémonies maçonniques, en considérant comme permises les horribles exécrations qui accompagnent les serments des francs-maçons, en voulant présenter ces erreurs comme des dogmes, et en cherchant à entraîner de bons catholiques dans la maçonnerie,

Les saints canons et les bulles excommunient, et les lois d'Espagne frappent de divers châtiments temporels, entre autres de ceux réservés aux criminels d'état *au premier chef,* spécialement ceux qui forment des associations secrètes sans la permission et le bon plaisir du roi.

M. Tournon a mérité une sévère condamnation pour s'être rendu coupable de tous ces délits, surtout pour avoir tenté de pervertir de bons catholiques. Considérant cependant qu'il n'est pas né en Espagne, qu'il a reconnu une erreur commise par ignorance, qu'il a demandé pardon et la réconciliation par la pénitence, il est condamné seulement, et par un effet de la compassion et de la miséricorde du saint-office, à une année de détention qu'il devra accomplir dans la prison qu'il occupe actuellement, et, ce temps expiré, à être conduit, sous l'escorte des ministres du saint-office, jusqu'à la frontière de France, et banni de l'Espagne pour toujours, après qu'on lui aura signifié que, s'il rentre jamais dans le royaume sans la permission du roi et du saint-office, il sera sévèrement puni et suivant toute la rigueur du droit.

Si M. Tournon manque d'argent, il sera vendu une partie de ses effets séquestrés pour acquitter la dépense qu'il a déjà faite ou qu'il fera, ainsi que les frais de son voyage jusqu'aux frontières du royaume (1).

(1) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, t. IV, p. 66.

Le jugement porte en outre condamnation à des exercices de piété, ordonne de faire une confession générale, de lire le livre des *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola et celui de Jean Eusèbe Nieremberg sur la *Différence entre le temporel et l'éternel*, de réciter le saint rosaire de Notre-Dame la Vierge Marie, de répéter souvent les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, d'apprendre par cœur le catéchisme du père Astèle, de se disposer à recevoir l'absolution aux fêtes de Noël, Pâques et Pentecôte, etc.

Et, afin que M. Tournon soit instruit de cette sentence et de toutes ces dispositions, il sera célébré un *auto-da-fé* particulier dans les salles du tribunal, la porte ouverte, en présence des secrétaires du secret, des employés du saint-office et des personnes auxquelles le seigneur inquisiteur doyen aura permis d'y assister.

M. Tournon paraîtra dans l'auto-da-fé sans porter le *san-benito* ni la corde de genêt, et entendra debout la lecture de son jugement et de ses *mérites ;* il recevra une remontrance du seigneur inquisiteur doyen ; il abjurera ensuite à genoux toutes les hérésies, particulièrement les erreurs dont il a été jugé suspect *de Levi* ; il lira et signera son abjuration ainsi que sa profession de foi conforme au dogme catholique, apostolique et romain, avec la promesse de ne jamais assister aux assemblées des francs-maçons, de ne plus se présenter ni se conduire comme frère de l'ordre, et de consentir, en cas de récidive, et s'il est repris par le saint-office, à être traité comme relaps et soumis aux peines réservées à ceux qui retombent dans le même crime (1).

Ce jugement fut exécuté dans toutes ses dispositions. M. Tournon revint chercher en France un asile plus hospitalier.

Cette lutte si vive que la franc-maçonnerie avait à soutenir ne l'empêchait pas de s'étendre en France, où l'on protestait énergiquement contre l'oppression romaine ; elle devait peu à peu couvrir tout le pays ; le soleil s'était levé, rien ne pouvait plus arrêter sa lumière, ni les ordonnances du Châtelet, ni les défenses de Louis XV, ni les conclusions de la Sorbonne contre l'ordre. Dès la fin de 1736, quatre loges existaient à Paris ; le 24

(1) Llorente, *Histoire de l'Inquisition*, t. IV, p. 67.

juin 1738, le duc d'Antin était élu grand-maître, et le roi ne l'envoyait pas à la Bastille, comme il en avait fait la menace. Le demi-siècle qui va suivre offre le spectacle du plus grand développement de la maçonnerie en France. Paris voyait se créer légalement et authentiquement, en 1743, sous le nom de Grande-Loge anglaise de France, un pouvoir central qui, en 1756, devait cesser de reconnaître la suprématie de Londres, se déclarer Grande-Loge du royaume et imprimer sa direction à un grand nombre d'ateliers.

Les provinces répondaient avec enthousiasme à l'appel de la capitale; Bordeaux, qui avait été initiée dès 1732, travaillait avec une activité remarquable, mais non sans obstacle et sans danger, à la propagation des idées qu'elle avait reçues pour les transmettre, dépositaire fidèle d'une lumière qu'elle devait faire rayonner autour d'elle. Sa *Loge Anglaise* ne se contentait pas d'ouvrir ses portes aux habitants de la cité, elle constituait des ateliers à Lorient, à Limoges; les navires qui sortaient du port et voituraient les marchandises françaises dans nos colonies emportaient dans leurs voiles les principes régénérateurs de l'ordre, et une loge était fondée à Cayenne en 1755; dix ans plus tard s'établissait à Périgueux la loge de *l'Amitie*.

Entraînés par la pureté des doctrines maçonniques, obéissant à la pensée philosophique qui déjà remuait sourdement la France, beaucoup de citoyens, heureux de concourir à la divulgation des pensées prêchées dans les réunions, et qui devaient, en s'étendant, changer bientôt la face du pays, vinrent se ranger sur les colonnes de cette loge où l'on vit se mêler, se confondre, bourgeois, nobles et prêtres. Cette époque, en effet, offre l'exemple du clergé se jetant dans le mouvement politique pour le seconder, et de membres de la noblesse adoptant franchement des principes d'égalité (1). La pensée d'ordre sur laquelle repose l'édifice social se modifie; l'humanité entre dans une phase nouvelle; quelque

(1) On compta dans la loge de *l'Amitié*, de Périgueux, les Devaulx de la Sarthe, les marquis de Taillefer, de Saint-Astrés, d'Albzac de l'Adouze, de Blanzac. (Nous devons ce qui a rapport aux loges de Périgueux à l'obligeance du F.·. Charrière, dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier un manuscrit remarquable par l'ordre, la clarté et l'élévation des idées.)

chose de vague, d'inconnu, présage l'union du tiers-état et du clergé, le Jeu-de-Paume et la nuit du 4 août; on respire une brise avant-courrière de la tempête où s'engloutira le passé.

Les montagnes de l'Ardèche, dans leurs sites abruptes, avaient vu de cruels massacres; leurs ravins profonds avaient donné asile à la liberté d'examen et de conscience durant les longues persécutions fomentées par le fanatisme; leurs rochers tourmentés étaient encore teints du sang de leurs malheureux habitants; il était naturel qu'on y accueillît avec faveur une institution qui voulait la tolérance de tous les cultes, rapprochait ceux qu'avait séparés la religion, proclamait l'égalité de tous les hommes devant le Grand-Architecte de l'univers, et, en les unissant par les liens de la confraternité, les préparait à ne former qu'une seule et grande famille politique.

Ce fut par l'armée que la franc-maçonnerie pénétra dans cette province, car elle aussi sentait le souffle qui courait sur la France. La plus ancienne loge, appelée d'abord *Régiment du Vivarais,* fut créée à Saint-Omer, où le régiment tenait garnison (1). Peu à peu trois loges s'ouvrirent successivement à Annonay (2); et bientôt deux d'entre elles fondaient une société philanthropique pour secourir les vieillards, les infirmes et les familles indigentes (3). Deux autres loges, une à la Voulte (4), l'autre à Tournon (5), achevaient de conquérir le pays aux idées maçonniques.

(1) Elle prit le titre de *Parfaite-Union*. Vén.·. : F.·. Dupret, officier du régiment. Constitutions de la Grande-Loge de France, en date du 15 avril 1759, renouvelées par le Grand-Orient le 1er juin 1773.

(2) La *Vraie-Vertu*. Fondateurs : FF.·. Lombard, Monneron, Frachon, Chevalier, Demissolz, Demissolz de Lapras, chef de brigade dans l'artillerie. Affiliée en 1766 à celle de *Saint-Jean de Saint-Louis*, du régiment de Metz. Constitutions renouvelées par le Grand-Orient, en date du 4 juillet 1773.

La *Vraie-Amitié*. Du 16 novembre 1778. Fondateurs : FF.·. Claude Peiron, Raviuel, Peiron, Blanc, Malgontier, Bluchier. Cette loge se distingue par la régularité de ses travaux, la netteté avec laquelle furent défendus les principes et l'élévation des questions philosophiques qui y furent traitées. Là furent initiés, entre autres, Monneron, Joseph Montgolfier, baron de Canson, Bollioud de Brognieux, Boissy-d'Anglas.

(3) Cette création est de 1788; ces deux loges ont continué leurs travaux jusqu'en 1815.

(4) *Saint-Vincent de la Persévérance*. Constitutions de la Grande-Loge de France, en date du 23 novembre 1769. Vén.·. : F.·. Tardy de Montravel, capitaine d'artillerie.

(5) *Parfaite-Union*. Constitutions du Grand-Orient, en date du 18 avril 1774. Vén.·. :

La Franche-Comté entra avec vivacité dans le mouvement; une loge fut d'abord constituée à Besançon, installée par l'intendant de la province qui en fut nommé grand-maître (1); elle eut plus tard un chapitre de rose-croix, et, voulant initier les dames aux idées de la maçonnerie, créa pour elles une loge d'adoption. Des intendants de province, des subdélégués, des magistrats, des directeurs de différents services de finances, des avocats, des officiers, des chanoines, des abbés, des religieux de divers ordres se rangèrent sur ses colonnes, et le nombre de ses membres devint considérable.

Les principes de liberté et d'égalité y furent soutenus avec énergie; c'était l'esprit de la constitution maçonnique, mais plusieurs délibérations de cet atelier témoignent que personne n'y était disposé à transiger à cet égard.

Plus tard, une seconde loge s'ouvrit dans cette ville (2), et s'unit étroitement à la première dont elle suivit les inspirations et les traces. Poligny, Dôle, Salins, Lons-le-Saunier, formèrent bientôt un cercle maçonnique puissant qui se mit en communication avec Lyon et Strasbourg. Besançon devint un centre où se réunirent des députés de Bâle, de Salins, de Vesoul, de Lons-le-Saunier, de Luxeuil, de Poligny, pour s'entendre sur les mesures à prendre dans l'intérêt de l'ordre, et nommèrent les délégués qui devaient aller à Paris assister à l'installation du grand-maître. Dans le même cercle, Gray avait sa loge, Langres, Fontaine-Française les leurs.

Tous les prêtres ne se montraient pas disposés à favoriser la régénération de la France; la répulsion que quelques uns d'entre eux manifestaient à l'égard des loges allait jusqu'à refuser de leur part les dons destinés à venir au secours des malheureux. Dans une année de disette, les frères et sœurs de Besançon s'imposèrent chacun à la somme de douze livres, achetèrent du

F.·. Domaine, notaire. (Nous devons toutes les notes concernant l'Ardèche à la complaisance du F.·. Poncer, d'Annonay.)

(1) *La Sincérité*, fondée en 1764, au rite français et au rite écossais ancien et accepté; elle fut autorisée par la Grande-Loge de France, dont elle reçut des constitutions en 1766 seulement.

(2) La *Parfaite-Union*, fondée en 1771.

blé et l'offrirent au curé de la ville pour le distribuer aux indigents. Bien que le vénérable de la loge fût un chanoine, le curé déclina la mission, sous prétexte que se rendre l'intermédiaire de cette charité, ce serait reconnaître et avouer un corps qui n'était autorisé ni par le roi, ni par la loi, ni par l'église. Le maire, auquel la loge s'adressa, ne partagea pas ce scrupule, il accepta l'offre avec empressement; le blé fut remis aux boulangers, et le pain fut distribué à l'hôtel-de-ville.

Au midi Marseille, à l'est Lyon, au nord Rouen, Arras, avaient leurs loges, et formaient les nœuds de cette vaste chaîne d'union qui enceignait la France. Toutefois, ce développement était trop rapide pour être entièrement dirigé, maîtrisé, par un pouvoir central établi en dehors des lois du royaume, et auquel l'obéissance était toute volontaire. Il n'appartient pas à tous les hommes de bien comprendre le but d'une association mystérieuse; les esprits superficiels, étroits, qui ont été et seront constamment le fléau de la franc-maçonnerie, se préoccupent des formes; la vanité leur souffle des désirs de préséance, de suprématie, et les loges s'agitent stérilement pour résoudre ces futiles questions.

Cette époque en offrit le triste spectacle; l'institution maçonnique faisait invasion de tous les côtés à la fois; elle se répandait sous les auspices de l'Angleterre, de la Grande-Loge nationale de France, sous les inspirations de l'écossisme et des rêves nébuleux de l'Allemagne ; le sentiment du besoin d'une direction avait amené la création de la Grande-Loge de France, et, si son pouvoir eût été partout complétement accepté et reconnu, il était facile, dès ce moment, d'imprimer à l'ordre un mouvement des plus puissants; mais des dissentiments se manifestèrent. Est-ce la faute de la faiblesse humaine? Est-ce le résultat du machiavélisme du pouvoir? Des faits singuliers donnent à cette dernière pensée une certaine apparence de vérité; ou bien un ordre où chacun des individus qui le composent jouit d'une liberté absolue d'examen, d'appréciation et d'émission de sa pensée, est-il nécessairement destiné à voir des divisions naître dans son sein? Quoi qu'il en soit, les dissentiments qui avaient agité les ateliers d'Angleterre se reproduisirent en partie à Paris. Les trois pouvoirs dirigeants de fait se heurtèrent, se disputèrent la juridiction; de là des

créations d'ateliers sous tous les rites, de grades, de chapitres, de tribunaux, plus ou moins régulières, de conseils décorés des titres les plus pompeux et les plus étranges qui furent installés dans la capitale et dans les provinces.

L'enfantement était laborieux; quelques hommes, oubliant que l'élection peut seule, dans la franc-maçonnerie, conférer les emplois, aspiraient à l'inamovibilité et méconnaissaient ainsi la loi même de leur existence ; les affiliés peuvent juger de la confusion qu'une telle prétention satisfaite dut faire naître. La vanité méconnut dans les loges le principe d'égalité que l'ordre proclamait et devait faire rayonner au dehors; elle ne se contenta plus des trois grades symboliques; on vit surgir un chapitre prenant le titre de *Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, souverains princes maçons,* donnant des capitulaires pour les hauts grades, nommant des inspecteurs-généraux chargés de propager la maçonnerie qu'il s'était faite, ayant des colléges sur plusieurs points de la France. La guerre s'alluma entre ce conseil et la Grande-Loge, guerre de pamphlets, d'exclusions, de décrets, d'arrêtés impuissants.

Heureusement, et malgré ce défaut d'une uniformité qui eût été si nécessaire, sous tous les vocables, sous tous les cordons, malgré toutes les prétentions oiseuses, la pensée générale était partout la même, parce qu'il n'appartenait à personne de la modifier; le mouvement pouvait être ralenti, embarrassé dans sa marche, mais il n'était pas possible de l'arrêter.

Du mystère qui régnait sur l'ordre, de son langage long-temps et nécessairement symbolique, naquit, dans l'esprit de quelques malheureux ignorants, de pauvres illuminés, l'idée la plus étrange, la plus folle qui soit jamais sortie du cerveau humain. Des hommes qui ne savaient de la franc-maçonnerie que le nom se persuadèrent que le secret dont ils avaient entendu parler n'était autre que celui de faire de l'or; la grande science maçonnique était pour eux l'alchimie; le grand-œuvre leur sembla le but que l'institution poursuivait. Ils ne comprirent pas qu'il s'agissait de changer les idées, les institutions, les lois; ils mirent la matière à la place de la pensée, et, incapables d'approfondir le symbole, ils cherchèrent la réalisation d'une chimère. Alors se formèrent,

dans les régions montagneuses, dans les pays boisés, des réunions qui se tinrent la nuit, à l'ombre profonde des forêts, où on se livra aux pratiques les plus insensées, où se jouèrent les scènes les plus fantastiques (1).

La grande révolution qui changea la face de la France, agita toute l'Europe, modifia l'existence politique de presque toutes les nations, les grandes guerres de l'Empire, les progrès de la civilisation, ont lutté bien long-temps contre ces illusions, sans les pouvoir détruire; dans les dernières années de la Restauration, des assemblées de ce genre, mais qui n'avaient rien conservé des formes traditionnelles de la franc-maçonnerie, se tenaient dans les bois de certaines contrées, et peut-être en retrouverait-on encore aujourd'hui quelques derniers vestiges.

Enfin un cri de réforme se fit entendre; la Grande-Loge nomma des commissaires, les ateliers de Paris et de la province envoyèrent des délégués; la représentation maçonnique s'assembla à l'hôtel de Chaulnes, sous la présidence du duc de Luxembourg, et proclama, en 1772, un pouvoir central formé par des officiers de l'ordre et des députés des loges, sous le nom de GRAND-ORIENT DE FRANCE.

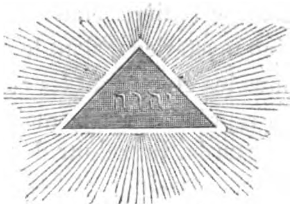
Celui-ci promulgua l'année suivante les constitutions de la franc-maçonnerie, renouvela les anciennes patentes, en délivra de nouvelles, et imprima une vive impulsion. Toutefois, la guerre intestine ne cessa pas; quelques hommes, que la création du nouveau pouvoir déshéritait de la part qu'ils avaient exercée dans la direction, essayèrent de lui résister; sous leur influence, la Grande-Loge continua ses travaux, ses correspondances; le rite écossais augmenta le nombre de ses ateliers; les conseils s'efforcèrent d'étendre leur juridiction. Les petites passions tinrent une grande place dans ce conflit, où l'on déploya une ardeur incroyable, une vivacité inouïe; elles étaient égarées plus que méchantes, il y avait plus de vanité que d'ambition réelle.

(1) Nous avons sous les yeux des manuscrits du siècle dernier, évidemment copiés de livres qui nous sont inconnus, manuscrits où la naïveté décèle la bonne foi, dans lesquels se trouvent des détails, des demandes, des réponses, des indications entièrement maçonniques, et ne laissant aucun doute que, dans la pensée du copiste, la perfection dans l'ordre était atteinte quand on arrivait à la transmutation des métaux.

La lutte qui suivit la création du Grand-Orient ne doit pas être confondue, quelque triste qu'elle ait été, avec les disputes de Londres; il s'agissait en France de la direction à donner à l'institution ; des hommes également décidés à marcher à la même conquête peuvent n'être pas toujours d'accord sur la route qu'il faut prendre, sur les chefs qu'il convient de mettre à leur tête; malheureusement, dans ces querelles nées d'une pensée sérieuse, les esprits s'animent, les passions humaines se donnent carrière, et détournent des forces qu'il faudrait employer ailleurs.

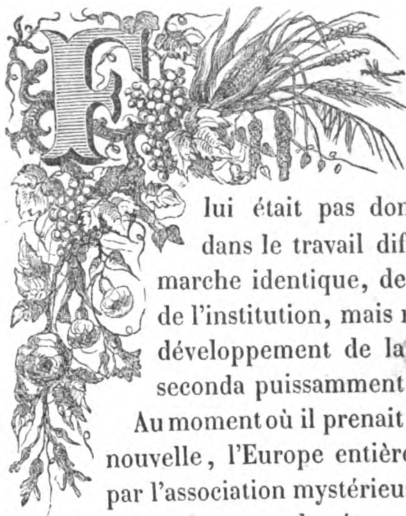
Lorsque, à soixante-quinze ans de distance, on regarde en arrière, on s'arrête sur cette époque où l'ordre était agité de disputes si déplorables que les moyens adoptés pour les apaiser ne font que les aviver davantage, il faut reconnaître que l'institution maçonnique dut avoir une grande force pour n'en être pas brisée.

Vues de loin et de haut, toutes ces rivalités semblent bien pauvres; nous n'entendons plus l'écho de ces luttes qui furent si ardentes; les paroles retentissantes des orateurs passionnés qui remuaient la foule nous trouvent froids et insensibles; cette vivacité, ce bruit, ces menaces, ces actes de partis, ne nous émeuvent pas, parce qu'à travers toutes ces misères inhérentes à l'humanité, une pensée a triomphé, qui domine tout. De quelque part que vînt le vent, il a soufflé vers le même point, conduit au même but.



CHAPITRE NEUVIÈME.

État de la franc-maçonnerie en Europe à l'avénement du Grand-Orient. — En Russie. — En Pologne. — Dans les Pays-Bas. — En Allemagne. — En Suède. — En Danemark. — En Suisse. — En Italie. — A Avignon. — En Espagne. — État de l'institution en France. — Extension de l'ordre. — Les écrivains, les philosophes, les hommes politiques font partie des loges; réception de Voltaire. — Situation de la franc-maçonnerie dans les deux Amériques. — Grave question maçonnique soulevée par la guerre de l'Indépendance. — Révolution française; influence de la franc-maçonnerie sur la révolution.



Favorisé par le besoin d'une direction uniforme, sorti enfin du long conflit qui agitait les loges de France, le Grand-Orient se mit à l'œuvre; il ne lui était pas donné de réussir complétement dans le travail difficile d'imprimer partout une marche identique, de régulariser toutes les formes de l'institution, mais rien ne pouvait plus arrêter le développement de la franc-maçonnerie, et il le seconda puissamment.

Au moment où il prenait les rênes d'une administration nouvelle, l'Europe entière était sourdement travaillée par l'association mystérieuse dont les principes se répandaient dans tous les états, dont les cérémonies brillantes n'étaient pas de vaines représentations, mais parlaient plus au cœur et à l'âme qu'aux regards. Introduite depuis quarante ans en Russie, la franc-maçonnerie n'avait eu d'abord que des assemblées extrêmement secrètes; en 1763, Catherine II s'en était habilement déclarée la protectrice; de nombreuses loges s'étaient créées, mais à peu près uniquement réservées à la noblesse qui, dans sa première ardeur, ouvrit des ateliers dans ses châteaux.

L'organisation sociale de ce pays ne permettait pas à la franc-maçonnerie d'y prendre une très grande extension; toutefois, quelque restreinte qu'elle fût, les principes philosophiques, les idées nouvelles qu'elle semait, l'avenir qu'elle faisait entrevoir, ne tardèrent pas à effrayer, ou du moins à inquiéter Catherine qui, dès-lors, se prononça contre elle, sans oser cependant sévir. Ceux qui n'étaient entrés dans l'association que par entraînement, par imitation, par curiosité, abandonnèrent les loges pour ne pas déplaire au pouvoir; quelques unes seulement continuèrent leurs travaux au milieu des tracasseries qui leur furent suscitées. Elles devaient être, quelques années plus tard, rigoureusement fermées par Paul I[er], sur les sollicitations des jésuites à peine rappelés et qui marquaient ainsi leur retour par une proscription.

L'institution maçonnique avait pénétré en Pologne en même temps qu'en Russie; Auguste II l'y avait bientôt interdite en faisant promulguer et afficher la bulle de Clément XII. Dès ce moment, elle avait vécu souterrainement, dans l'ombre la plus épaisse, et on ne retrouve sa trace que quelques années après la fondation du Grand-Orient de France, en 1780; mais bientôt, à l'imitation de celui-ci, un Grand-Orient était constitué à Varsovie pour diriger la Pologne et le grand-duché de Lithuanie; Varsovie, Wilna, Posen, Dobno, Grodno, y étaient représentées par leurs députés.

Dans les Pays-Bas, les États-Généraux avaient en vain proscrit la franc-maçonnerie, le clergé avait en vain ameuté contre elle la population, elle avait triomphé, et, à peine installé, le Grand-Orient de France faisait un traité avec la Grande-Loge de Hollande. Celle-ci était dirigée par M. de Boetzelner, lieutenant-colonel du régiment des gardes hollandaises à pied, qui occupait le poste de grand-maître national depuis 1757.

La franc-maçonnerie avait en Allemagne des fortunes fort diverses; protégée en Prusse par un roi-philosophe, elle s'était installée à Berlin, et les travaux d'une de ses loges se tenaient alternativement en allemand et en français; la langue précise d'une philosophie positive pénétrait au cœur de la nouvelle puissance qui aspirait à la direction du corps germanique; les idées suivaient naturellement le langage. La ville de Brunswick avait vu

les franc-maçons élever un institut pour les jeunes orphelins; la pensée arrivait sur les ailes de la bienfaisance. La Haute-Saxe était envahie; des loges étaient constituées à Altenbourg, Nuremberg, Hambourg, Leipzig.

Toutes les classes rivalisaient; le prince souverain de Bayreuth avait ouvert son palais aux réunions maçonniques; le baron de Hund avait fondé un atelier à Kittlitz, près de Lobau; Dresde était depuis long-temps le siége d'une puissance maçonnique assez forte déjà pour opérer une réforme qui prenait le nom de cette ville et s'appelait la réforme de Dresde. A Prague, quatre loges s'étaient réunies pour fonder et doter une maison d'orphelins, et quelques années plus tard, dans un débordement de l'Éger, tous les frères se distinguaient en sauvant les inondés au péril de leur vie, distribuaient des secours aux familles ruinées par le fléau, ne craignaient pas d'aller solliciter pour elles la charité publique, de s'en faire les intermédiaires, et méritaient ainsi les bénédictions des malheureux en même temps qu'ils répandaient leurs doctrines, double bienfait qui s'étendait à l'âme et au corps.

Mais la situation était loin d'être partout aussi prospère, aussi brillante; la médaille avait un triste revers. Le passé luttait de toutes les forces qu'il avait encore. On a vu, dès l'introduction de la franc-maçonnerie dans le Palatinat, l'électeur palatin défendre les réunions et faire jeter en prison tous les membres d'une loge. L'empereur d'Allemagne, Charles VI, avait banni l'institution des états soumis à son obéissance; les frères établis dans la capitale avaient essayé d'échapper aux conséquences de l'édit en dissimulant leur existence sous un nom nouveau et inconnu, et s'étaient vus, malgré cette précaution, arrêter et emprisonner.

Marie-Thérèse les avait sévèrement proscrits, et bientôt Joseph II avait privé de leurs emplois les fonctionnaires qui appartenaient aux loges. Les magistrats de Dantzig s'étaient prononcés contre les francs-maçons; les prêtres d'Aix-la-Chapelle, et particulièrement les capucins et les dominicains, héritiers du fanatisme de leur patron, peu satisfaits du décret de bannissement qui, indépendamment de fortes amendes, les chassait de cette ville, fulminaient des anathèmes du haut de leurs chaires, les accusaient de tous les crimes autrefois imputés aux Templiers, excitaient

contre eux une foule superstitieuse, ignorante, qui, sous leurs inspirations, les menaçait, les insultait, les attaquait jusque dans les rues. En Bavière, dans le duché de Bade, ils n'étaient pas traités avec moins de rigueur. Le combat était engagé sur de vastes proportions.

Dans les alternatives d'une semblable lutte, il était impossible que les francs-maçons, protégés sur un point, poursuivis sur un autre, reçussent et suivissent une direction uniforme; l'obscurité étant la seule garantie de quelques uns, comment la pensée des chefs les eût-elle guidés dans leurs retraites cachées à tous les yeux? Aussi différents systèmes s'étaient-ils introduits en Allemagne. Le mysticisme et la rêverie dont la nature allemande est empreinte trouvaient une carrière, et les imaginations s'abandonnaient à des songes fantastiques, couraient à la réalisation de folles chimères; elles avaient pris la lettre pour l'esprit; des rites avaient été créés, des cérémonies inventées; on recherchait là aussi la pierre philosophale, on se livrait à des évocations, on étudiait, ou plutôt on croyait étudier la magie; on allait jusqu'à fonder une école de cette prétendue science.

En Suède, les assemblées maçonniques, interdites d'abord sous peine de mort, avaient été permises quelque temps après, et bientôt avaient pris assez d'extension, avaient été assez puissantes pour fonder à Stockholm une maison de secours pour les orphelins. Le Danemark avait ses ateliers.

Dans les montagnes de la Suisse, la franc-maçonnerie s'était prise corps à corps avec l'autorité; proscrite ici, là au contraire protégée et prospère, elle disparaissait d'un point pour s'y montrer de nouveau. La souveraineté cantonale lui permettait de vivre librement dans une contrée, tandis qu'elle était persécutée dans une autre. Berne avait fermé les loges, ordonné aux maçons d'abjurer leurs serments, prononcé contre eux des amendes; Lausanne, après avoir d'abord suivi cet exemple, avait montré bientôt plus de tolérance; les loges s'étaient rouvertes; Genève laissait l'institution se développer dans son sein.

En Italie, surveillés par les prêtres, traqués par l'inquisition, les frères bravaient la prison, les tortures, répandaient en secret leurs doctrines, malgré les bulles de Clément XII, de Benoît XIV,

malgré les édits du roi de Naples. Avignon voyait l'inquisiteur Mabile, père jacobin, poursuivre les francs-maçons, cerner la mère-loge, en enlever les meubles, les papiers et les chartes.

L'Espagne était sous le coup des défenses de Ferdinand VI qui avait interdit les réunions sous peine par les contrevenants d'être déclarés criminels d'état et jugés comme tels; le saint-office y régnait en souverain.

Telle était la situation de la franc-maçonnerie en Europe lorsque le Grand-Orient de France fut institué. Ce pouvoir ne fut pas accepté sans conteste, il eut à se défendre contre les accusations d'usurpation, de nombreux volumes furent écrits pour l'attaquer et le soutenir; condamnés à en lire une partie pour nous faire une idée exacte de cette triste lutte qui agita les loges dont les procès-verbaux ont passé sous nos yeux, nous ne pouvons que déplorer le temps, le savoir et le talent qu'on y déploya. Toutefois, nous constatons avec bonheur que dans beaucoup d'ateliers on ne résista que dans la crainte de voir altérer les principes et modifier le but de la maçonnerie (1).

Cette crainte n'était pas fondée, ce danger n'existait pas; chaque année fut marquée par des traités passés avec des loges, des chapitres, des conseils acceptant la direction du Grand-Orient, et par l'extension donnée à l'institution.

Marseille eut en peu de temps quatre loges constituées (2), dont l'une s'unit à un atelier de la Nouvelle-Orléans, en suite de cet esprit de confraternité qui lie les francs-maçons des deux mondes.

Deux temples nouveaux se construisirent à Périgueux (3). Au Mans s'ouvrit une loge des plus brillantes, dont les principes étaient nettement proclamés, les bienfaits considérables, les fêtes splendides, où l'on apportait la plus grande sévérité dans les

(1) Cela résulte de nombreux documents qui nous ont été transmis, avec des détails très circonstanciés, par des loges de département dont les frères ont bien voulu compulser pour nous les archives.

(2) La *Parfaite Sincérité*, de 1763; les *Frères unis*, de 1776; la *Réunion des Élus*, les *Amis fidèles*, de 1789.

(3) L'*Heureuse Rencontre*, le *Point de Réunion*.

réceptions, et qui comptait sur ses colonnes beaucoup de membres du clergé (1).

La franc-maçonnerie avait fait à Paris d'immenses conquêtes; les littérateurs, les artistes, les hommes politiques, toute l'école philosophique qui remuait l'Europe par sa parole , sapait les préjugés, le fanatisme, la superstition, se retrouvaient dans le temple, y coordonnaient leurs efforts; un homme manquait à cette pléiade, un homme qui, depuis soixante ans, s'était attaqué aux erreurs qui dominaient la société, et les avait frappées avec une ardeur incroyable, au théâtre, dans l'histoire, dans ses lettres, dans ses épîtres, dans ses travaux sérieux, dans ses poésies légères, se faisant ainsi une arme de toutes les ressources que la nature avait données à son vaste génie.

Voltaire, qui ne connaissait pas le but de la franc-maçonnerie, la supposait inspirée par le mysticisme; il l'avait assez maltraitée dans son *Dictionnaire philosophique* (2), avait jeté sur elle les sarcasmes qu'il prodiguait à tout ce qu'il croyait entaché de superstition; mais pendant qu'il faisait au fanatisme, à la tyrannie, une si rude guerre, la franc-maçonnerie grandissait , s'étendait, et le poète se trouva un jour, non sans surprise peut-être, entouré d'hommes qui luttaient pour la même cause que lui, et qui tous appartenaient à l'association dont les efforts coïncidaient si bien avec ceux du grand écrivain.

Franklin, tout à la fois imprimeur, physicien, législateur; Court de Gebelin, dont peu d'hommes ont égalé l'universalité des connaissances et la profondeur; Lalande, le grand astronome; la Dixmerie et l'abbé Cordier de Saint-Firmin, tous deux hommes de lettres, étaient membres de la loge des *Neuf-Sœurs* fondée sous l'inspiration d'Helvétius mort avant qu'elle fût inaugurée ; ce furent eux qui proposèrent à Voltaire de se faire initier. Entièrement

(1) La loge *Moria*. Plusieurs de ses membres se firent bientôt un nom illustre dans les armes et les affaires publiques ; on y comptait les curés du Mans, de Tuffé, d'Aigné, de Domfront, des bénédictins, des oratoriens, des minimes, le prieur de Saint-Vincent. Il avait existé au Mans un atelier en 1740 ; son nom est oublié ; les documents les plus anciens sur cette ville remontent seulement à 1787, et se rapportent à la loge *Moria*, qui était alors en pleine activité.

(2) OEuvres de Voltaire, édition Baudouin, vol. 56. *Dictionnaire philosophique*, t. VI, Initiation, p. 207 et 208.

étranger aux travaux des ateliers dont il ne soupçonnait pas la portée, le poète éprouva un étonnement profond en entendant de tels hommes le presser de se faire admettre dans l'ordre maçonnique ; il ne pensait pas que ses tendances fussent sérieuses, et il voyait les Franklin, les Lalande, grands penseurs, esprits vastes, chercher dans la franc-maçonnerie le moyen de propager leurs idées.

A l'étonnement succéda bientôt la conviction ; Voltaire apprit que les loges travaillaient à dissiper les ténèbres, à saper les préjugés, à éclairer la superstition ; le but qu'il avait lui-même constamment poursuivi était le leur ; c'était un auxiliaire puissant qui se révélait à lui ; peut-être même pouvait-il se rendre intérieurement cette justice que l'impulsion qu'il avait donnée au développement des idées philosophiques n'était pas sans influence sur l'activité que la franc-maçonnerie déployait ; il accepta.

Ce fut le 7 juin 1778 que Voltaire fut conduit à la loge des *Neuf-Sœurs ;* présenté par Cordier de Saint-Firmin, il fut reçu dans le porche par les frères de Meslay, de Lort, Bignon, Remy, Mercier, Cailhava, Fabrony, Dufresne, puis introduit par le chevalier de Villars. La loge était présidée par Lalande. Le grand poète s'appuyait sur Franklin et sur Court de Gebelin, suivis du chevalier de Cubières.

Il n'y eut pas d'épreuves physiques ; toute l'assemblée connaissait l'écrivain, le jugeait ; nul n'avait besoin de chercher ce qu'il y avait dans l'âme du philosophe. Lequel de tous les sentiments qu'un homme peut garder cachés au fond de son cœur n'avait pas été exposé dans ses écrits ? Les ennemis de l'humanité, qui sont les ennemis de la franc-maçonnerie, il les avait combattus ; les doctrines de l'ordre, il les avait semées dans toutes ses pages ; ce qu'on demande aux néophytes, il l'avait fait. La réception doit être le point de départ d'une vie de luttes, celle de Voltaire en était le couronnement. Les épreuves furent donc toutes morales, et l'illustre philosophe y trouva une occasion naturelle d'exposer brillamment ses idées. « C'est pour nous » qu'a été la leçon et non pour lui », écrivait un des frères qui avaient assisté à cette cérémonie.

Quand vint le moment de lui donner les insignes de l'ordre,

Lalande lui remit le tablier symbolique, signe et gage de travail; c'était celui d'Helvétius; Voltaire le porta spontanément à ses lèvres, honorant ainsi un des plus hardis penseurs et un des plus savants maçons de cette grande époque. Voltaire touchait à la fin de sa longue carrière illustrée par des travaux destinés à exercer une si grande influence sur la révolution qui se préparait et sur le siècle qui allait la suivre; l'édifice qu'il avait frappé était miné de toutes parts, près de s'écrouler; le travail de sape une fois achevé, l'ouvrier allait mourir. Quelques mois après cette réception, si touchante qu'un des frères présents n'en pouvait parler que les larmes aux yeux, bien que de longues années se fussent écoulées, la même loge des *Neuf-Sœurs* rendait les honneurs funèbres à celui que la nation devait bientôt transporter dans le temple des grands hommes.

Lalande, qui avait présidé à l'initiation, présida encore à la cérémonie mortuaire; il était assisté de Franklin et du comte de Strogonof qui remplissaient les fonctions de surveillants; le frère Lechangeux était chargé d'occuper la chaire de l'orateur. « Deux » cents visiteurs furent admis aux travaux, introduits deux à deux » et dans le plus grand silence. L'orchestre était considérable et » composé des premiers artistes de la capitale; il exécutait par » intervalles des morceaux tirés d'*Alceste*, de *Castor et Pollux*, et » autres opéras. Pour éviter une affluence mondaine, la loge » avait décidé que M[mes] Denis et marquise de Villette se présen- » teraient comme par hasard pour assister à la cérémonie; elles » arrivèrent, la première conduite par le frère marquis de » Villette, et la seconde par le frère marquis de Villevieille (1).

» On arrivait à l'enceinte funéraire par une longue et étroite » galerie; la salle, entièrement tendue de noir, décorée avec » goût et simplicité, et ornée de cartouches où on lisait les plus » belles pensées en prose et en vers tirées des œuvres de l'illustre

(1) M[me] la marquise de Villette appartenait à une loge d'adoption; elle était en 1819 grande-maîtresse de la loge de *Belle et Bonne*, à Paris. Dans une grande fête maçonnique donnée le 9 février 1819, dans son hôtel, rue de Vaugirard, le buste de Voltaire fut couronné. M[lle] Duchesnois récita des vers de Jouy; Lacépède était vénérable d'honneur; la comtesse Guilleminot, la baronne de la Rochefoucault remplissaient des fonctions importantes.

» défunt, n'était éclairée que par quelques lampes dont la pâle » clarté répandait un jour douteux ; le mausolée de Voltaire était » au fond de la salle.

» Le discours du vénérable fut une sorte d'introduction ; » l'orateur de la loge lut un discours analogue à l'objet de la » cérémonie ; l'orateur de la loge de *Thalie* improvisa une allocu- » tion qui fut écoutée avec le plus vif intérêt ; enfin, le frère de » la Dixmerie prononça l'éloge de Voltaire. Un beau mouvement » eut lieu vers la moitié du discours, au moment où l'orateur » s'écriait, après avoir apostrophé les ennemis du grand homme : « Et si la voix de la vérité ne peut pas encore étouffer celle de la » calomnie, je ne vois plus que la foudre qui puisse lui imposer » silence » ; le tam-tam se fait entendre, le mausolée disparaît, et » l'on voit un tableau représentant l'apothéose de Voltaire.

» Le frère Roucher lut ensuite un fragment de son poème des » *Mois*, celui de Janvier où se trouve une tirade énergique contre » le fanatisme qui fit refuser les honneurs funèbres à Voltaire, » tandis qu'on en accordait de scandaleux au cardinal de la » Roche-Aymon, prélat hypocrite, et à l'abbé Terray, ministre » concussionnaire.

» Ce vers :

» Où repose un grand homme un dieu doit habiter,

» excita l'enthousiasme ; l'auteur fut obligé de recommencer la » lecture du morceau entier.

» Pendant la cérémonie funèbre, au moment où les frères vont » déposer le rameau mystérieux au pied du cénotaphe, Franklin » offrit, pour tribut de sa douleur fraternelle, la couronne qui lui » avait été précédemment présentée au nom de la loge ; il est » impossible d'exprimer la profonde sensation que produisit cette » inspiration de l'amitié maçonnique (1). »

On comprend quelle influence devaient exercer dans les loges des hommes comme Voltaire, Franklin, Lalande, quelle idée ils devaient donner de la maçonnerie au dehors, et combien d'hommes s'estimaient heureux et étaient fiers de partager leurs travaux.

(1) J.-C. Bezuchet, *Précis historique de la Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 292 et suivantes.

Quelque puissance que l'on puisse attribuer aux principes, il faut reconnaître cependant que leurs organes sont toujours pour beaucoup dans leur triomphe. La coopération des philosophes les plus hardis du dix-huitième siècle à l'œuvre maçonnique suffirait à faire juger ses vues, ses tendances, son but, à cette époque de son histoire, s'il pouvait rester des doutes à cet égard. La franc-maçonnerie voulait affranchir les peuples, dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel, c'est-à-dire détruire tous les préjugés, toutes les erreurs qui divisent les hommes en esclaves et en maîtres, en sujets et en souverains, en mendiants et en riches saturés de biens, en damnés et en élus; elle s'attaquait à la fois et à la loi politique et à la loi religieuse; son action devait s'étendre à tout l'univers, c'est-à-dire sur tous les points où elle avait pu pénétrer; elle substituait à la guerre une loi d'amour, et unissait tous les peuples dans un lien de fraternité.

Ces principes de la franc-maçonnerie, la Révolution allait bientôt essayer de les réaliser, et s'il ne lui était pas donné de réussir complétement, elle devait semer partout des germes destinés à grandir. En voyant le but de l'institution, on comprend pourquoi elle comptait dans son sein Helvétius, Cabanis, Cambacérès, Franklin, Voltaire, Lalande, Parny, Lafayette, Washington, et un grand nombre d'autres hommes qui ont occupé une place élevée dans les lettres, dans les sciences, ou joué un rôle important sur la scène politique.

Les principes et les cérémonies maçonniques avaient été portés dans l'Amérique du Nord par les colons anglais, et sur cette terre vierge l'ordre avait promptement prospéré; on en trouve la trace à Boston dès 1733. L'année suivante, une Grande-Loge est fondée dans cette ville; elle donne des constitutions aux provinces, tandis que celle de Kilwinning délivre en même temps des patentes, et que les régiments anglais détachés ont leurs loges particulières. Favorisée par cette triple impulsion, l'institution se développa rapidement; le rite écossais prévalut particulièrement.

La guerre de l'Indépendance éclata; Lafayette vint combattre en faveur de la liberté; c'est en Amérique qu'il fut initié. Les francs-maçons prirent une part des plus actives aux luttes qui assurèrent l'affranchissement du nouveau peuple, et perdirent à

la bataille de Bunker's-Hill, le 27 juin 1775, leur grand-maître Warren, qui tomba au milieu de la victoire. La séparation entre l'Angleterre et l'Amérique une fois consommée, les loges de ce dernier pays ne reçurent plus la direction des pouvoirs maçonniques de Londres et d'Écosse, fondèrent dans tous les états des Grandes-Loges indépendantes, mais qui, imitant la constitution politique du pays, s'unirent étroitement, nommèrent un seul grand-maître pour l'Amérique entière; afin de ne laisser aucun prétexte aux querelles, aux prétentions, elles admirent tous les rites et les traitèrent sur le pied d'égalité.

En cessant de reconnaître la suprématie des loges anglaise et écossaise, les loges américaines continuèrent leurs rapports avec elles, et en établirent avec celles des autres pays de l'Europe; on retrouve dans les documents imprimés les lettres qu'elles s'adressaient, et il en résulte que plusieurs ateliers des deux mondes avaient des correspondants accrédités les uns auprès des autres. En dehors de la question qui peut diviser deux gouvernements, il y a dans la franc-maçonnerie un lien qui rapproche les hommes.

La guerre de l'Indépendance soulevait une question maçonnique de la plus haute importance, qui devait être agitée de nouveau, quelques années après, en Europe, dans les luttes de la République et de l'Empire contre les autres nations. La franc-maçonnerie prêche la fraternité universelle, elle condamne toute agression injuste, elle improuve la guerre et ne regarde comme permise que celle qui a pour but de repousser l'invasion. Les maçons américains, en recourant aux armes avec leurs concitoyens pour affranchir leur patrie nouvelle d'un joug qui leur paraissait trop pesant, pour conquérir leur nationalité et se faire les égaux des autres peuples, ne doutaient pas de la justice de leur cause, de leur bon droit; les militaires anglais qui appartenaient à la franc-maçonnerie devaient avoir des idées beaucoup moins arrêtées sur la légitimité de la guerre qu'ils allaient faire, guerre ordonnée par la politique, par l'intérêt de l'Angleterre, mais que les fautes du pouvoir avaient amenée.

Si le doute entrait dans leur âme, comment pourraient-ils combattre sans méconnaître les principes qu'ils avaient promis de

suivre? S'ils ne combattaient pas en braves et courageux soldats, ne trahissaient-ils pas leur patrie? Dans le premier cas, que devenait la fraternité qui doit unir tous les hommes, et l'une des principales lois maçonniques? Dans le second, quelle atteinte n'était pas portée à la discipline si nécessaire aux troupes, lien qu'on ne peut briser sans dissoudre en même temps le corps armé ou l'exposer aux plus graves périls ?

Parmi les hommes amenés à se mesurer sur les champs de bataille du Nouveau-Monde , plusieurs avaient partagé l'agape mystique , appelé ensemble la paix sur l'univers , prêché la concorde, et voilà que tout-à-coup la patrie donnait à chacun d'eux un glaive avec lequel ils allaient peut-être s'entr'égorger. Philosophique, religieuse, politique, la franc-maçonnerie allait-elle triompher, ou ses principes seraient-ils méconnus par ceux qui avaient reçu son baptême? Telle était la question soulevée par la guerre. Mais la franc-maçonnerie n'était encore qu'un principe inappliqué, inconnu à la plupart de ceux que les ordres du pouvoir, les dangers de la patrie, les lois de la guerre poussaient des deux côtés les uns contre les autres; aucun état n'en avait fait sa religion, sa loi. Il en est de la franc-maçonnerie comme de toutes les grandes idées sociales : adoptée, pratiquée par des individus dans tout ce que cette situation d'isolement leur permet, elle ne saurait être proclamée par une nation comme sa loi, à moins de l'être par toutes; car celle qui voudrait en faire sa règle de conduite, modeler ses codes sur elle, serait, dans ses rapports avec les autres nations, forcément entraînée à l'inobservation de ses préceptes.

Mais si l'application du principe de la fraternité humaine, qui rendra un jour les guerres impossibles entre les peuples, n'était pas permise par l'état de la société, les maçons avaient encore à faire prévaloir les principes d'égalité, de liberté, dont le triomphe devait nécessairement précéder celui de la fraternité. Quant à la guerre, il n'était au pouvoir d'aucun franc-maçon de l'empêcher; dans les deux camps, chacun obéissait à la patrie, souveraine maîtresse de tous, et les devoirs du citoyen l'emportaient sur les autres; toutefois, les francs-maçons, après s'être battus avec courage, n'oublient jamais qu'un lien mystérieux les unit,

qu'ils doivent aide et protection à celui d'entre eux, compatriote ou ennemi, qui est tombé blessé sur le champ de bataille, ou qui a été fait prisonnier.

Ce n'est certainement pas là le but final du principe, c'en est l'observation restreinte par l'état des lois, des mœurs, de la société tout entière; elle n'apportait que des consolations individuelles, que des bienfaits peu étendus, mais il était alors impossible qu'il en fût autrement.

Au moment où Voltaire s'éteignait, comme un astre qui laisse après lui une longue trace de lumière, la franc-maçonnerie arrivait au plus haut degré de puissance. Le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, était nommé grand-maître; hors de France, douze cents loges étaient en relation avec le Grand-Orient; à l'intérieur, trois cents loges recevaient de lui la direction; quatre cents autres étaient répandues sur le territoire, dépendant de la Grande-Loge nationale, de la loge écossaise, du rite de Misraïm; des chapitres, des conseils fonctionnaient régulièrement; on avait voulu associer les femmes à ce grand mouvement qui faisait pressentir la régénération du pays, et des loges d'adoption furent créées à Paris et dans les provinces. Dans le principe, des personnes de la plus haute aristocratie s'y firent affilier; on vit dans la loge de *la Candeur* la duchesse de Chartres, la duchesse de Bourbon, la princesse de Lamballe, la comtesse de Polignac, la comtesse de Choiseul-Gouffier, la vicomtesse de Faudoas, la marquise de Courtebonne; toutes les dames de la cour suivirent ces grands noms dans les loges. Mais cet engouement ne devait pas durer, les idées prêchées dans les assemblées ne pouvaient pas être adoptées par celles qui tenaient de si près à un pouvoir que l'on sapait de tous côtés; d'autres réunions de dames continuèrent, mais celles où figuraient les dames de la cour cessèrent bientôt.

Qu'on se représente sept cents ateliers dispersés sur le sol de la France, dans lesquels les hommes les plus hardis, les plus illustres du temps répétaient chaque jour des leçons de liberté, d'égalité, de fraternité, de tolérance religieuse, à une époque où le gouvernement était une monarchie absolue, où l'état était divisé en classes bien distinctes, où les préjugés de naissance, s'ils

commençaient à être moins puissants dans les mœurs, étaient consacrés par les lois, où l'inégalité des conditions, des charges, faisait partie intégrante du pacte social, où le fanatisme des prêtres disposait des armes du pouvoir séculier, et l'on comprendra combien la franc-maçonnerie, tout en restant dans les théories, dut aider au mouvement qui se préparait, à la grande secousse dont on ressentait les premières oscillations.

Trois pouvoirs maçonniques agissaient, non pas de concert, mais simultanément, excités en même temps et par la pensée du but à atteindre et par la rivalité naturelle que faisait naître leur coexistence. La Grande-Loge survivait et travaillait avec activité; le Grand-Orient créait des ateliers, en régularisait d'autres; l'écossisme frappait les esprits, séduisait par des représentations théâtrales où les émotions palpitantes du drame servaient au développement des doctrines. Les grades avaient une signification profonde qui ne se voilait plus de mystère ou dont le voile était fort transparent : Hiram, c'était la raison, la lumière, la liberté; les trois compagnons qui l'ont assassiné étaient le fanatisme, l'ambition, la tyrannie; ce simple exposé n'avait pas besoin de déductions, le devoir des maçons était facile à comprendre.

Des grades nombreux avaient été inventés, qui découlaient plus ou moins naturellement des trois grades symboliques et, sans les continuer dans un ordre parfait, s'y reliaient toujours et contenaient des instructions présentant un certain intérêt. Nous rechercherons plus tard les motifs réels de leur création dans un ordre qui appelait à lui les hommes de nations si différentes entre elles de mœurs et d'habitudes, ayant des besoins politiques immédiats si divers, convoquait dans le même temple toutes les classes de la société si profondément divisées d'état, de richesse, d'instruction, de pensées, de vues, les faisant confondre des intérêts opposés jusque-là; nous ne voulons constater aujourd'hui que leur action.

L'un de ces grades, calqué sur celui de Maître dont nous avons expliqué le mythe, dramatisait la vengeance du meurtre d'Hiram, et les esprits, agités du grand mouvement qui animait le pays, occupés de questions sociales du plus haut intérêt, oubliaient vite l'allégorie astronomique pour ce qu'elle couvrait, et du rêve

s'élançaient vers la réalité. Un autre grade avait neuf points parmi lesquels on distinguait l'*esclavage* et la *liberté rendue*, et l'on doit juger à quelles interprétations ils pouvaient sans effort donner lieu. Dans un troisième, le sujet de la réception, de la représentation théâtrale au milieu de laquelle l'initiation est donnée, était la captivité de Babylone. Là, dans un spectacle plein d'animation, de mouvement, au milieu de tableaux mouvants où le jeu de la lumière était employé avec la plus grande habileté, se déroulait le songe de Cyrus : le lion rugissant prêt à dévorer le tyran, l'aigle sortant des flammes, fendant les airs et portant la légende : *Rends la liberté aux captifs !* Nabuchodonosor et Balthazar chargés de chaînes ; les tours de la captivité dans lesquelles les prisonniers gémissent, attendant un libérateur ; le pont de la délivrance jeté sur un fleuve qui roule des cadavres.

D'autres grades imposaient un appareil sinistre, effrayant quelquefois : les cérémonies rappelaient la passion de Jésus mort pour la liberté et l'égalité ; les salles étaient tendues de draperies noires, parsemées de têtes de mort, éclairées par des chandeliers dont les branches ou les diverses parties avaient la forme d'os humains.

« — Quelle heure est-il ? » demandait le président à l'un des officiers.

« — C'est l'heure où le voile du temple se déchire, les ténèbres
» et la consternation sont répandues dans l'univers, la lumière est
» obscurcie, les outils de la franc-maçonnerie ont été brisés,
» l'étoile flamboyante a disparu, la pierre cubique sue sang et
» eau, enfin la parole est perdue... »

A ce moment on frappait à la porte.

« — Qui frappe ? »

« — C'est un frère qui, errant dans les bois et dans les monta-
» gnes depuis la destruction du temple de Salomon, a perdu
» notre parole, et veut la chercher avec vous, ou contribuer avec
» vous à la recouvrer. »

Alors tous les assistants se jettent à terre dans l'attitude de la douleur ; on introduit le nouveau venu, et on lui dit : « Vous devez
» apercevoir, à la consternation qui règne ici, le dérangement qui
» s'est fait dans l'univers ; le voile s'est déchiré, la lumière est

» obscurcie, etc., etc.; la parole est perdue, nous ne pouvons » vous la donner; cependant notre intention est de tâcher, par » *une loi nouvelle,* de la retrouver. Voulez-vous suivre cette loi? »

Le frère faisait serment d'obéir à cette loi qu'il appartenait aux orateurs de développer, mais qui ne pouvait s'écrire ni se buriner.

Les mystères d'un autre grade rappelaient le puits égyptien où Séthos descendit, et l'action qui se passait dans ses profondeurs devait laisser dans la mémoire de l'initié une empreinte ineffaçable.

« — Que demandez-vous? » lui disait-on.

« — Je demande à découvrir la vérité tout entière. »

Un mécanisme jouait, un gouffre profond et ténébreux s'ouvrait au milieu des assistants; une épée d'une main, un flambeau de l'autre, le candidat y était descendu par une corde attachée à sa ceinture, et là se jouait un drame réel dont les péripéties, exaltant l'imagination, devaient enfanter des héros prêts à mourir pour le triomphe de cette vérité qu'ils cherchaient et qu'ils avaient trouvée dans les souterrains d'où ils sortaient victorieux, le flambeau rallumé après avoir été éteint, l'épée restée dans la main d'où on avait tenté de l'arracher.

Ailleurs, sous des formes plus mystiques, on proclamait le dogme de la fraternité humaine. Dans d'autres temples, d'autres degrés de l'échelle des grades, ce n'étaient pas seulement des leçons d'égalité que recevaient les frères; dans l'obligation qu'ils prêtaient, ils prenaient l'engagement formel de traiter tous les hommes avec une parfaite égalité, qu'ils fussent riches ou pauvres, nobles ou roturiers, de ne reconnaître en eux d'autre distinction que celle de la vertu.

Ailleurs encore, résumant les maximes prêchées dans les sanctuaires, on disait à l'initié:

« L'ami des hommes ne peut être l'ami des fourbes, qui furent dans tous les âges les fléaux de la terre.

» Vertu, anime-nous de ton feu bienfaisant; raison, guide nos pas dans le chemin de la vie; vérité, que ton flambeau nous éclaire.

» Sois juste, parce que l'équité est le soutien du genre humain.

» Sois bon, parce que la bonté enchaîne les cœurs.

» Sois indulgent, parce que, faible toi-même, tu vis avec des êtres aussi faibles que toi.

» Sois doux, parce que la douceur attire l'affection.

» Sois reconnaissant, parce que la reconnaissance alimente et nourrit la bonté.

» Sois modeste : l'orgueil révolte.

» Pardonne les injures : la vengeance éternise les haines.

» Fais du bien à celui qui t'outrage, afin de te montrer plus grand que lui et de t'en faire un ami.

» Sois retenu, tempéré, chaste, parce que la volupté, l'intempérance, les excès, détruiront ton être et te rendront méprisable.

» Sois citoyen, parce que la patrie est nécessaire à ta société, à tes plaisirs, à ton bien-être.

» Sois fidèle et soumis à l'autorité légitime, parce qu'elle est nécessaire au maintien de la société.

» Obéis aux lois, expression de la volonté publique, à laquelle ta volonté doit être subordonnée.

» Défends ton pays, parce que c'est lui qui te rend heureux, et qui renferme tous tes biens, ainsi que tous les êtres les plus chers à ton cœur.

» Ne souffre point que la patrie, cette mère commune de toi et de tes concitoyens, tombe dans les fers de la tyrannie; elle ne serait plus qu'une prison.

» Si ton injuste patrie te refuse le bonheur, si, soumise à un pouvoir injuste, elle souffre que l'on t'opprime, éloigne-toi d'elle en silence, mais ne la trouble jamais (1). »

Il ne convient ni d'exagérer, ni de nier la portée des actes de la franc-maçonnerie dans ce moment suprême où les hommes clairvoyants pressentaient l'avenir. L'immense majorité de la nation appelait, voulait des changements qui missent fin à une situation devenue intolérable; rejeté en dehors du gouvernement auquel il n'avait aucune part, le tiers-état se préparait dans les loges à paraître sur la scène politique. Tout est grave en cet instant pour la franc-maçonnerie : on voit bien dans les ateliers des hommes de la plus haute noblesse, des officiers supérieurs,

(1) Ragon, *Cours philosophique et interprétatif des Initiations*, p. 393.

quelques prélats philosophes, plusieurs révolutionnaires convaincus, quelques uns se trompant sur la route où ils s'engagent, obéissant à l'engouement général sans regarder devant eux; mais la masse des francs-maçons se compose de la bourgeoisie, des officiers inférieurs, du bas clergé, c'est-à-dire des trois éléments qui bientôt s'uniront, combattront ensemble, quand la nation se mettra en marche pour conquérir sa liberté.

La bourgeoisie forme cette armée qui agit tous les jours, d'abord dans les réunions secrètes, puis dans les cercles, au foyer de la famille, dont les vœux se répètent jusque dans les chaires des curés, dans les entretiens des cloîtres. Cette armée a des chefs puissants, des princes, des souverains; elle les suivra aussi long-temps qu'ils voudront aller dans la voie qu'elle s'est tracée; dù jour où ils s'arrêteront, elle les laissera en route, mais ne fera pas de halte.

Ce n'était pas en vain que Franklin, Helvétius, Voltaire et d'autres philosophes avaient fait entendre leur voix dans les loges, leurs paroles n'avaient pas été perdues; il n'y avait pas la haine du prêtre, mais il y avait la haine du fanatisme qui avait élevé les échafauds de Calas, de Labarre, la haine de la superstition qui entretenait le peuple dans une ignorance dont certains membres du clergé profitaient. On n'y était point opposé au christianisme, mais on voulait le ramener aux préceptes de l'Évangile; la raison disait que toutes les religions étant égales devant le Grand-Architecte de l'univers, elles devaient l'être devant la loi civile. On admettait dans les rangs de la confraternité maçonnique les hommes de toutes les croyances, on voulait façonner la société sur le modèle des loges, et dès-lors on ne pouvait pas tolérer que ces croyances fussent jamais un motif de persécution, une cause d'exclusion dans aucune des carrières civiles.

Pendant un demi-siècle que la franc-maçonnerie mit à se développer en France, la bourgeoisie s'imprégna de ces idées, puis les caressa, les nourrit et, quand vint le moment de rédiger les instructions des députés aux États-Généraux, en inséra le résumé dans ses cahiers.

La forme gouvernementale adoptée dans les loges ne s'était pas maintenue sans peine; le pouvoir y était électif, temporaire, et tous les frères étaient électeurs et éligibles; sous une monarchie

absolue et héréditaire, c'était une sorte d'anomalie; on avait essayé d'établir des grands-maîtres à vie, on avait réussi après des luttes assez vives, assez longues; mais ces tentatives étaient exceptionnelles, et dans la majorité le régime électoral avait triomphé; beaucoup d'hommes voyaient dans cette forme l'idéal du gouvernement qui convenait à la nation.

Voilà ce qu'était la bourgeoisie dans les loges; voyons maintenant quels avaient été dans les hautes régions sociales les effets de l'affiliation maçonnique. Empruntons ce tableau à Lamartine :

« La tolérance religieuse était née, en Allemagne, du mépris » même où Frédéric avait tenu les religions. A l'ombre de cette » tolérance, l'esprit philosophique avait organisé des associations » occultes à l'image de la franc-maçonnerie. Les princes alle- » mands se faisaient initier. On croyait faire acte d'esprit supé- » rieur en pénétrant dans ces ombres, qui, au fond, ne renfer- » maient rien que quelques principes généraux d'humanité et de » vertu, sans application immédiate aux institutions civiles. » Frédéric, dans sa jeunesse, y avait été initié lui-même, à » Brunswick, par le major Bielfeld. L'empereur Joseph II, ce » souverain novateur plus hardi que son temps, avait voulu aussi » subir ces épreuves à Vienne, sous la direction du baron de » Born, chef des francs-maçons d'Autriche. Ces sociétés, qui » n'avaient aucune portée politique en Angleterre, parce que la » liberté y conspirait tout haut dans le parlement et dans la » presse, avaient un tout autre sens sur le continent. C'étaient » les conciliabules occultes de la pensée indépendante; la pensée » s'échappant des livres passait à l'action. Entre les initiés et les » institutions établies, la guerre était sourde, mais plus mortelle.

» Les moteurs cachés de ces sociétés avaient évidemment pour » but de créer un gouvernement de l'opinion du genre humain » en opposition avec les gouvernements de préjugés. Ils voulaient » réformer la société religieuse, politique et civile, en commen- » çant par l'esprit des classes éclairées. Ces loges étaient les » catacombes d'un culte nouveau. La secte des *illuminés*, fondée » et dirigée par Weishaupt, se propageait en Allemagne, en » concurrence avec les francs-maçons et les rose-croix. Les théo- » sophes créaient, de leur côté, les symboles de perfectionnement

» surnaturel, et enrôlaient toutes les âmes tendres et toutes
» les imaginations ardentes autour de dogmes pleins d'amour
» et d'infini. Les théosophes, les swedenborgiens, disciples
» du sublime mais obscur Swedenborg, ce saint Martin de
» l'Allemagne, prétendaient achever l'Évangile et transformer
» l'humanité en transformant la mort et les sens. Tous ces dog-
» mes se confondaient dans un égal mépris pour les institutions
» existantes, dans une aspiration au renouvellement de l'esprit et
» des choses. Tous étaient démocratiques dans leur dernière
» conclusion, car tous étaient inspirés par l'amour des hommes,
» sans distinction de classes.

» Les affiliations se multiplièrent à l'infini. Le prestige, comme
» il arrive toujours quand le zèle brûle, s'ajouta frauduleusement
» à la vérité, comme si l'erreur ou le mensonge étaient l'alliage
» inévitable des vérités et des vertus même de l'esprit humain.
» On évoqua les siècles, on fit apparaître les ombres, on entendit
» parler les morts. Les visions furent le dernier secret, les appa-
» ritions le dernier miracle de ces sectaires. Ils hallucinèrent
» l'imagination complaisante des princes par des transitions
» rapides de la terreur à l'enthousiasme. La science fantasmago-
» rique, peu connue alors, servit d'auxiliaire à ces séductions. A
» la mort de Frédéric II, son successeur se soumit à ces épreuves,
» et fut subjugué par ces prestiges. Les rois conspiraient contre
» les trônes. Les princes de Gotha donnèrent asile à Weishaupt.
» Auguste de Saxe, le prince Ferdinand de Brunswick, le prince
» de Nieuved, le coadjuteur même des principautés ecclésiasti-
» ques des bords du Rhin, ceux de Mayence, de Worms, de
» Constance, se signalèrent par leur ardeur pour les doctrines
» mystérieuses de la franc-maçonnerie (1). »

La révolution éclate en France; la nation peut faire entendre sa voix dans les conseils, se mêler active au gouvernement du pays; l'Assemblée constituante proclame du haut de sa tribune les principes philosophiques prêchés tous les jours, sans relâche, sans hésitation, avec l'ardeur de la vérité, dans les chaires de la franc-maçonnerie, et qui sont simplement les préceptes consignés

(1) Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. I, p. 251 et suivantes. 1re édition.

dans l'Évangile, auxquels l'institution s'est toujours montrée profondément attachée, et qui ont fait toute sa force. L'Assemblée constituante ne pourra, dans sa courte durée, les faire triompher tous, les appliquer, parce qu'elle est plus théorique que gouvernementale; les résistances désespérées, les guerres extérieures, les luttes intestines, les orages qui, s'accumulant sous les pas de la révolution, attardent sa marche, la font dévier, ne permettront pas aux assemblées qui lui succéderont de combler les espérances données par elle, de toucher au but qu'elle a fait entrevoir; mais elle aura accompli les plus grandes conquêtes qu'un peuple ait jamais obtenues, changé la constitution, jeté la nation et l'Europe dans une voie nouvelle, planté des jalons pour l'avenir, élevé aux yeux du monde un drapeau qui ne sera plus abattu.

L'immolation volontaire de ses titres et priviléges faite par la noblesse dans la nuit fameuse du 4 août était la réalisation d'une portion des doctrines maçonniques ; la majorité de la France voulait la suppression de priviléges qui divisaient la nation en castes ennemies; mais l'admission de la noblesse dans les loges, où l'on répétait chaque jour que tous les hommes étaient égaux, où l'on discutait cette égalité, où on l'établissait philosophiquement au nom de la raison et de la religion, où l'on montrait l'inégalité entre les citoyens comme le résultat de la tyrannie, comme la source de tous les maux qui avaient pesé sur le monde et affligeaient plus particulièrement la société française, la disposait admirablement au sacrifice de ses titres.

Sous le rapport politique, l'action de la franc-maçonnerie dans les années qui précédèrent la révolution ne saurait donc être douteuse; elle apparait, au surplus, avec trop d'évidence pour que des hommes sérieux la puissent ou la veuillent nier; elle va exercer encore une influence fort grave dans une circonstance décisive, et s'il ne lui est pas possible d'arrêter la marche des ennemis qui s'avancent sur la France, du moins jettera-t-elle quelque hésitation dans leurs résolutions.

D'accord avec quelques émigrés, des chefs de corps, le roi s'est décidé à transporter la monarchie au milieu d'une armée, sans s'apercevoir que, n'ayant rien d'un soldat, il ne pouvait ni séduire ni entrainer les troupes, sans comprendre qu'il proclamait

lui-même sa première abdication; il s'est enfui de la capitale au milieu de la nuit; arrêté à Varennes, il est ramené à Paris, gardé à vue par la nation qui en fait un otage de la révolution contre les tentatives de l'étranger; les émigrés, à la tête desquels sont les princes français, le comte d'Artois, le duc de Bourbon, le prince de Condé, assiégent de leurs sollicitations la Prusse, l'Autriche, la Russie, qu'ils s'efforcent d'entraîner dans une coalition contre la France, et les décident enfin à l'invasion, acte impie qui pèsera éternellement sur leur mémoire, leur renverra la responsabilité du 20 juin, du 10 août, du 2 septembre et du 21 janvier.

Cependant, le parti de la guerre, si fortement stimulé, trouve une opposition parmi les princes allemands, et le duc de Brunswick, qui devait être bientôt, non pas l'auteur véritable, mais l'éditeur du manifeste fameux qui porte son nom et décida des destinées de l'Europe, combat lui-même sourdement cette coalition dont il sera le généralissime. A quels motifs secrets attribuer ses lenteurs calculées, ses derniers efforts pour détourner la menace suspendue sur la France, la marche des armées sur la Champagne, sur le Rhin et le Var? Quand les émigrés réunis à Coblentz excitent l'Europe contre nous, proclament la solidarité des trônes, irritent les rois, évoquent sur leurs têtes un danger imaginaire, établissent une régence qui remplace Louis XVI, représentent la nation française comme incapable de résister, annoncent tout haut qu'en quelques semaines ils auront passé la frontière, conquis Paris, écrasé la révolution, décident ainsi les ennemis par l'orgueil d'une conquête et la crainte d'un péril, quelle puissance inconnue arrête donc leurs bras, réfrène leur impatience si hautement manifestée?

« La franc-maçonnerie, cette religion souterraine dans laquelle
» étaient entrés presque tous les princes régnants de l'Allemagne,
» couvrait de ses mystères de secrètes intelligences entre la phi-
» losophie française et les souverains des bords du Rhin. Frères
» en conjuration religieuse, ils ne pouvaient pas être des ennemis
» bien sincères en politique. Le duc de Brunswick était au fond
» du cœur plus citoyen que prince, plus français qu'allemand.
» L'offre d'un trône à Paris avait chatouillé son cœur. On combat
» mal un peuple dont on espère être le roi, et une cause que l'on

» veut vaincre, mais que l'on ne veut pas perdre : telle était la » situation du duc de Brunswick. Consulté par le roi de Prusse, » il conseillait à ce monarque de tourner ses forces du côté de la » Pologne et d'y conquérir des provinces, au lieu de conquérir » des principes en France (1). »

Mais les sympathies du duc de Brunswick et de quelques princes ne pouvaient plus retenir les événements destinés à déjouer tous les calculs, à tromper même ceux qui les avaient préparés, soit en ne répondant pas à leurs espérances, soit en les dépassant. La révolution française, qui avait besoin de la paix pour se développer, pour exercer son apostolat et pénétrer plus facilement au cœur des nations, qui n'avait rêvé et ne voulait qu'une conquête pacifique des peuples à ses principes philosophiques, était entraînée à la guerre déclarée déjà du haut de la tribune aux puissances que les inspirations des émigrés avaient armées contre elle.

Les dernières indécisions du généralissime des forces coalisées de la Prusse et de l'Autriche, opérant sur Longwy, sur Sedan, sur Verdun, dans la forêt de l'Argonne, ne contrebalançaient pas le mouvement excité en France par les premiers désastres de la campagne, l'abandon de la Belgique, la fuite de quelques généraux, la reddition de nos villes.

Le camp sous Paris était décrété, les enrôlements volontaires se contractaient sur la place publique aux applaudissements de la foule; sur l'autel de la patrie en danger les femmes déposaient leurs bijoux dont le prix devait habiller et nourrir les soldats, suprême espérance de la nation; les insurrections parisiennes jetaient maintenant un défi aux rois; c'en était fait, les armées allaient se heurter dans une lutte terrible, et nos conscrits, s'élançant aux combats au chant de *la Marseillaise*, triompher de la discipline des vieilles bandes sous le pied desquelles l'Europe ennemie voulait anéantir la révolution.

Sur les frontières envahies on n'entend plus que le bruit lointain de la marche des régiments éclairée par le feu des canons vomissant la mort; l'éclat des remparts qui tombent, des

(1) Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. II, p. 290. 1re édition.

ponts écroulés; les cris tumultueux des villes qui capitulent, les hourras germaniques des vainqueurs, le choc des champs de bataille où s'entrechoquent le passé et l'avenir, où se dispute la victoire entre le despotisme et la liberté; guerre sanglante, mêlée affreuse, dont toutes les alternatives se répercutent au cœur du pays comme par une commotion électrique.

Au dedans, c'est la fougue des clubs, les clameurs de la foule applaudissant aux motions, la révolte agitant les campagnes, soulevant les cités, livrant les ports aux escadres ennemies; le retentissement des insurrections désordonnées traînant sur la place publique, dans le palais des rois, à la barre de la représentation nationale, leurs cohortes que la passion enflamme, leurs bannières bizarres, leurs piques sanglantes; les décrets des assemblées frappant le monde de stupeur, les luttes énergiques d'une tribune qui voit passer l'un après l'autre les sacrificateurs et les victimes; les derniers chants des condamnés sur la fatale charrette, l'écho sourd et lugubre de l'échafaud élevé tour à tour par les partis; et, à travers les péripéties de ce grand drame, des hommes poussant l'énergie patriotique jusqu'aux dernières limites du fanatisme, organisant les armées et la victoire, un peuple se levant tout entier et triomphant!

Cherchez donc les traces de la franc-maçonnerie au milieu de ces déchirements, de ces chocs titanesques qui tiennent l'Europe en suspens, le monde attentif! Qui a le temps ou la volonté d'y songer dans ces jours d'émotions publiques? Au moment de l'action, dans l'ardeur d'un combat engagé sur tous les points, sans trêve et sans merci, qui s'occuperait de théories? qui les proclamerait assez haut pour les faire entendre? Comment domineraient-elles ces clameurs, ces ébranlements de la société? Au surplus, pourquoi se faire illusion? les théories, posées par des hommes de réflexion, des hommes d'ordre, sont presque toujours mises en pratique par d'autres; une pensée toute philanthropique les a discutées, établies; c'est à un bras vigoureux que l'application en appartient; s'arrêtera-t-il exactement au point marqué? Le Nil, afin de féconder les plaines de l'Égypte qui sans lui resteraient stériles, commence par envahir les terres, et détruit tout ce qui n'a pas été élevé au-dessus de son niveau le plus haut.

Aussi, que sont devenus à cette heure les chefs de loges, les initiateurs aux mystères de tous les rites, les orateurs à la voix vibrante, les prêcheurs de doctrines? Les idées se débattent dans la rue, et les frères ont abandonné les colonnes; ce n'est plus dans l'ombre et le secret qu'il s'agit d'initier quelques êtres d'élite, c'est au grand jour, c'est tout un peuple qu'on appelle à l'intelligence des formules mystiques. Les uns ont quitté le temple pour les rostres où le flot populaire les a portés, d'où il les précipitera, délaissé le symbole pour la vérité sans voiles. Qui les écouterait maintenant? C'est le soir qu'ils s'assemblent, mais au même instant on agite des questions autrement brûlantes, posées avec une autre netteté, une autre inflexibilité, aux clubs des Feuillants, des Cordeliers, des Jacobins, au milieu d'une foule immense applaudissant l'orateur qu'elle aime, lui renvoyant toute l'exaltation des passions qu'il éveille en elle.

Ceux-ci commandent des armées, sur le Rhin, dans les Alpes d'où ils s'élanceront plus tard vers l'Italie, sur le Var où ils attendent, dans les ports bombardés par les flottes ennemies, en Vendée, en Bretagne; ceux-là y combattent, les uns illustres, les autres soldats obscurs, tous concourant à l'affranchissement de la patrie, à la conquête d'une nationalité menacée, au maintien des droits proclamés. L'échafaud aussi aura sa part de leurs têtes dans ces réactions aveugles et toujours sanglantes qui changent dans un jour la victoire en défaite.

La franc-maçonnerie, comme corps constitué, agissant, n'était plus nulle part; les francs-maçons étaient partout, excepté dans leurs temples où ils n'avaient que faire; l'épée dont ils sont armés ne pouvait plus être un glaive pacifique, une allégorie ingénieuse, une arme sur l'emploi de laquelle ceux qui présidaient aux réceptions donnaient des instructions philosophiques aux néophytes; on leur avait dit, au surplus, qu'ils devaient être toujours prêts à la tirer pour le salut de la patrie, ils obéissaient. Le temps des orateurs était passé, celui des soldats était venu; la puissance de l'action remplaçait la puissance de la parole. Les francs-maçons étaient à la frontière, dans les villes assiégées, à la tribune nationale, dans l'administration, livrés aux graves préoccupations de la régénération d'un peuple en lutte au dedans et au

dehors; il ne resta dans les sanctuaires que les invalides, comme au moment d'une invasion, alors que tous les citoyens sont debout sur les remparts, il ne reste dans les églises que les femmes et les vieillards priant pour le succès, pour la victoire dont ils ne peuvent partager les dangers.

Cependant les travaux maçonniques, négligés en suite de l'importance des affaires publiques, paraissent n'avoir pas été abandonnés complétement, et un fait inouï dans les annales de l'ordre se passa au Grand-Orient, au milieu même de cette agitation fiévreuse de la France. Diversement jugé dans les loges, interprété de manières fort opposées par les écrivains, par les orateurs, en raison de l'époque où il s'accomplit, des circonstances qui l'entourèrent, il mérite d'être rapporté, car il fera comprendre mieux que toutes les dissertations comment l'institution était appréciée par ceux que le vœu de la majorité avait placés à sa tête; il appartient, du reste, à l'histoire de la franc-maçonnerie, et n'est pas un des moins curieux épisodes de ce temps.

Le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et Philippe Égalité, avait été en 1771, à la mort du prince de Clermont, son oncle, et grand-maître de l'ordre, élu à sa place par une fraction de frères amenés par des débats intérieurs à s'isoler, à se séparer de la Grande Loge qui les avait bientôt frappés d'un décret de bannissement. Il accepta cette nomination qui concilia les deux partis, les décrets furent rapportés, et la Grande-Loge ratifia ce choix par une élection nouvelle. Deux années s'écoulèrent avant qu'il fût procédé à l'installation du prince; dans l'intervalle, d'autres dissensions avaient décidé le gouvernement à jeter l'interdit sur la Grande-Loge, le Grand-Orient s'était fondé et avait confirmé la nomination du duc, des seigneurs de la cour lançaient des sarcasmes sur son élection qu'ils taxaient d'illégale. Mais enfin les deux pouvoirs s'étaient rapprochés un moment, prenant le même homme pour chef, et son installation eut lieu en octobre 1773; elle se fit avec beaucoup d'apparat à la petite maison du prince appelée Folie-Titon, rue Montreuil, faubourg Saint-Antoine; à son titre de grand-maître de l'ordre maçonnique en France il joignit celui de souverain grand-maître de tous les conseils, chapitres et loges écossaises de France, en sorte que des pouvoirs divisés

entre eux étaient cependant présidés par le même homme. Le prince voulait-il tenter une grande fusion, ou, désespérant d'y parvenir, nourrissait-il la pensée secrète de souffler ses inspirations dans le corps tout entier en réunissant dans sa main la direction des trois parties dont il se composait? Cela est fort probable, et les événements politiques qui s'accomplirent bientôt, et auxquels il prit une si grande part, ne peuvent laisser de doute à cet égard; au surplus, les termes de son acceptation sont assez explicites (1).

On a pu juger déjà de l'activité que déploya le Grand-Orient, aussitôt après sa création, et des beaux résultats qu'il obtint. Afin d'éclaircir autant que possible cette époque de l'histoire où les actes se pressent avec tant de rapidité, il faut entrer dans un autre ordre de faits moins importants, que les ennemis de l'ordre ont exagérés avec beaucoup d'habileté en revêtant leurs écrits d'une teinte de bonne foi bien capable de tromper les esprits, que les auteurs dévoués à la maçonnerie n'ont pas, que nous sachions, réunis et groupés dans un cadre bien entendu, mais qui jetteront leur part de lumière sur cette époque mystérieuse. Le duc de Chartres installé, on invente le mot de *semestre* qui ne doit jamais être dit ailleurs qu'en loge, et sans lequel tout maçon irrégulier, tout homme étranger ou non à l'ordre, quels que soient d'ailleurs son savoir ou ses qualités maçonniques, vraies ou supposées, ne

(1) « L'an de la grande lumière 1772, 3e jour de la lune de Jiar, 5e jour du 2e mois de l'an maç.·. 5772, et de la naissance du messie 5e jour d'avril 1772, en vertu de la proclamation faite en grande loge assemblée le 24e jour du 4e m.·. de l'an maç.·. 5771, du très haut, très puissant et très excellent prince S. A. Sérénissime Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, prince du sang, pour grand-maître de toutes les loges régulières de France et celle du Souv.·. Cons.·. des empereurs d'Orient et d'Occident, subl.·. mère loge écossaise, le 26e de la lune d'Élul 7771, pour souverain grand-maître de tous les conseils, chapitres et loges écossaises du grand globe de France; office que sa dite Altesse Sérénissime a bien voulu accepter pour l'amour de l'art royal, et afin de concentrer toutes les opérations maçonniques sous une seule autorité. En foi de quoi sa dite Altesse Sérénissime a signé le procès-verbal d'acceptation. *Signé :* LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLÉANS. »

Procès-verbal de la séance du très illustre administrateur-général, du 18 juin 1772. *Signé :* MONTMORENCY-LUXEMBOURG, et *signé* par l'un des secrétaires : D'ATESSEN. In-4o de 6 pages.

J.-C. Bezuchet, *Précis historique de l'Ordre de la Franc-Maçonnerie*, t. I, p. 46 et 47.

peut pas être admis à participer aux travaux; garantie légitime contre la curiosité et la trahison. L'année suivante, le Grand-Orient supprime la dénomination fort impropre d'*ordre royal* donnée dans les ateliers à l'institution, et décrète qu'à l'avenir la confraternité sera appelée simplement *ordre maçonnique* (1). En 1775, il manifeste l'intention d'épurer les temples profanés, dit-il, par des hommes corrompus, et ordonne des informations sur la composition et les travaux des loges; il éprouve des résistances, on croit voir dans ses prescriptions une violation de la libertés des loges, il passe outre et poursuit ses projets de réforme.

En 1776, le grand-maître, dont les actes maçonniques étaient encore peu nombreux et se bornaient peut-être à son initiation et à son installation, entreprend dans les provinces méridionales de la France un voyage qni sera pour lui un long triomphe; il préside à Bordeaux *la Loge française* et la loge de *l'Amitié*, assiste à un banquet que lui donnent ces deux ateliers, et auquel sont admises la duchesse sa femme et d'autres dames de la cité, et pose la première pierre d'un édifice destiné à l'une de ces loges. De Bordeaux le duc de Chartres se rend à Agen, les frères accourent à sa rencontre; il vient à Toulouse recevoir les députations des ateliers de la ville et des environs, arrange des différends qui existaient entre eux, les concilie. Cette pérégrination se prolonge; à Poitiers, à Angoulême, à Montauban, à Montpellier, dans toutes les cités qu'il traverse, il est entouré des hommages de la franc-maçonnerie, accueilli par des compliments, accompagné par des vœux, et à son retour le Grand-Orient lui envoie des députés qui le félicitent et le *remercient* de l'honneur qu'il a fait à l'ordre (2).

La réforme se poursuit avec une activité qui ne se dément pas ; les hommes réfléchis et regardant au fond des choses peuvent sentir, reconnaître une influence puissante dans l'œuvre d'une régénération vraiment utile , nécessaire , que l'on accepte avec bonheur parce qu'on y contribue, rare avantage pour ceux qui l'opèrent sans dire par quel mobile secret ils sont poussés. On se

(1) *Acta Latomorum*, t. I, p. 112.
(2) *Id.*, t. I, p. 121 et 122.

prépare évidemment à quelque chose d'inconnu dont l'avenir seul révélera le secret. La direction ne paraît pas assez complète, assez absolue ; il y a des esprits inquiets, vaniteux, aspirant à briller, incapables de garder dans leur cœur la pensée qu'ils ont découverte, ou seulement entrevue, des hommes dont les aspirations mal contenues peuvent compromettre ; la franc-maçonnerie manque de discipline, — et à toutes les époques on pourra lui adresser justement ce reproche, — il importe de prévenir ce danger : un arrêté du Grand-Orient défend aux loges et aux frères de rien imprimer avant d'avoir communiqué leurs manuscrits (1). Le duc de Chartres comprend peut-être la nécessité de se montrer, de se faire connaître, d'accoutumer les hommes à entendre sa voix, et en 1777 il préside pour la première fois le Grand-Orient. La dignité doit régner dans les travaux ; on la conserve difficilement dans les lieux publics, où l'on est, du reste, exposé aux regards indiscrets, où des oreilles profanes peuvent écouter et entendre ; il est fait défense aux loges de s'assembler chez des traiteurs et dans des cabarets.

Deux années après, le grand-maître, qui semble se mêler plus activement aux affaires de l'ordre, institue comme secrétaire particulier de ses commandements, pour ce qui concerne la franc-maçonnerie, M. de Chaumont, qui, en cette qualité, prête serment. A la même époque, il va à Fécamp passer en revue un régiment de hussards, et fait don de son portrait à une loge de cette ville qui l'avait envoyé complimenter ; en 1780, un atelier de Paris, inspiré par on ne sait quelle pensée secrète, fait frapper pour *bijou* distinctif une médaille qui porte sur la face le buste du duc de Chartres qui veut bien autoriser les frères à s'en décorer ; bientôt il va présider les loges réunies de Besançon, et y reçoit une fête magnifique.

Le duc de Chartres avait été nommé grand-maître par la Grande-Loge, accepté en cette qualité par le Grand-Orient, en sorte que, par une anomalie assez piquante, et qui mérite d'être remarquée, deux pouvoirs qui se disputaient la direction de l'ordre, et se faisaient, pour la saisir, une guerre assez vive,

(1) *Acta Latomorum*, t. I, p. 126.

avaient cependant tous deux le même chef. En 1789, le prince, devenu duc d'Orléans, peut s'arracher aux grandes préoccupations politiques du jour, et préside les travaux de la Mère-Loge du rite écossais philosophique (1). Ainsi, au moment où la révolution française éclatait enfin et allait régénérer la société, le duc, qui devait y jouer un rôle assez important pour être accusé d'aspirer au trône, réunissait dans sa main les trois pouvoirs maçonniques qui se partageaient les ateliers de la France.

Cette revue rétrospective était nécessaire pour faire apprécier l'acte par lequel le duc d'Orléans fut, le 13 mai 1793, privé de la grande-maîtrise de l'ordre et de la qualité de député. La république avait été proclamée par la Convention nationale; la stipulation du traité secret conclu après la bataille de Valmy entre Dumouriez et Danton d'un côté, le roi de Prusse et le duc de Brunswick de l'autre, n'avait pas été remplie; le général et le ministre français avaient promis ce qu'ils ne pouvaient faire, le salut du roi et le rétablissement de la monarchie constitutionnelle appartenaient aux événements et ne dépendaient de la volonté de personne. La révolution en marche, on pouvait peut-être prévoir jusqu'où elle irait, mais nulle main n'était assez puissante pour l'arrêter. Il en était d'elle comme de ces forces immenses que l'on met en mouvement, mais qui se multiplient par ce mouvement même; les bras qui les ont poussées ne sauraient les retenir, ils seraient brisés.

La Convention avait réorganisé les armées; la France luttait sur tous les points à la fois, avait pris l'offensive et porté la guerre sur le territoire ennemi. Custine s'était emparé de Spire, de Worms, de Frankenthal, de Mayence; Montesquiou avait pris Montmélian, Chambéry; la Savoie s'était réunie à la France; Nice était occupée par Anselme que soutenait de son escadre l'amiral Truguet; la Belgique était à nous. A l'intérieur, les blés manquaient sur les marchés, la disette était partout; la Vendée et la Bretagne étaient insurgées. La tête de Louis XVI avait roulé sur l'échafaud, la révolution était engagée sans retour; l'Angleterre se déclara contre nous et commença la coalition qui devait durer vingt-trois ans; elle avait entraîné l'Espagne et la Hollande;

(1) *Acta Latomorum*, t. I, p. 182.

nous n'avions point d'alliés; nos soldats manquaient de souliers, d'argent, de vivres, les paysans ne voulaient pas d'assignats. Toute l'Allemagne s'était armée; déjà de ce côté nous éprouvions des revers. La levée en masse des citoyens ordonnée par la Convention faisait naître des résistances, l'assemblée elle-même était profondément divisée, et déjà l'on pouvait juger comment se dénouerait cette lutte terrible.

Tel fut le moment choisi par quelques frères pour des manifestations maçonniques auxquelles le duc d'Orléans, qui ne s'appelait plus que Philippe-Égalité, ne s'associa pas. Des observations furent adressées au *Journal de Paris* par un correspondant de Toulouse sur l'inaction du grand-maître et sur les réceptions qui furent faites alors (1); c'est à ce sujet que Philippe-Égalité écrivit deux jours après au journaliste la lettre suivante :

« Paris, ce 22 février 1793, an 2 de la République.

» J'ai vu, citoyen Milscent, dans votre bulletin du 20 de ce » mois, les inquiétudes qu'a conçues votre correspondant de Tou- » louse, sur ce que trois ou quatre loges de francs-maçons y ont » repris leurs travaux, et sur ce *qu'on a fait recevoir maçons une* » *partie de l'état-major*. Je ne puis, malgré ma dignité de grand- » maître, vous donner aucun renseignement sur ces faits qui » me sont inconnus; mais je veux au moins vous mettre en état » de répondre aux réflexions et considérations relatives à moi » qu'a mêlées votre correspondant à ses récits vrais ou faux.

« Tu sais, dit-il, qu'il a couru un bruit dans toute la France » que le citoyen Égalité, grand-maître de toutes les loges, avait » un grand parti à Paris. »

» En effet, dès le mois de juillet 1789, le parti de la cour ré- » pandit ce bruit, qu'il croyait apparemment utile à ses vues. » Un ramas de calomniateurs contre-révolutionnaires s'en empara » au mois d'octobre de la même année, et depuis un parti d'in- » trigants a essayé de le rajeunir, j'ignore à quelle fin; mais de » cela seul qu'on en parle dans toute la France depuis quatre ans, » sans que personne en ait produit une preuve, un indice, il me

(1) *Journal de Paris*. — Bulletin du 20 février 1793.

» semble que tout homme de bonne foi doit en conclure que ce
» parti n'existe pas, qu'il n'a jamais existé.

» A la vérité, on n'avait pas encore imaginé jusqu'à présent
» d'ajouter cette considération, que j'étais grand-maître de toutes
» les loges de France; mais cela prouve seulement, d'une part,
» que toutes les inventions se perfectionnent avec le temps, et,
» de l'autre, que, dans les cas désespérés, on fait ressource de
» tout. Je ne crois pas que d'ailleurs cela puisse ajouter un grand
» poids dans la balance des probabilités.

» Quoi qu'il en soit, voici mon histoire maçonnique. Dans un
» temps où assurément personne ne prévoyait une révolution,
» je m'étais attaché à la franc-maçonnerie, qui offrait une sorte
» d'image de l'égalité, comme je m'étais attaché aux parlements,
» qui offraient une sorte d'image de la liberté. J'ai, depuis, quitté
» le fantôme pour la réalité.

» Au mois de septembre dernier, le secrétaire du G.·.-O.·.
» s'étant adressé à la personne qui remplissait auprès de moi les
» fonctions de secrétaire du grand-maître, pour me faire parvenir
» une demande relative aux travaux de cette société, je répondis
» à celui-ci en date du 5 janvier :

« Comme je ne connais pas la manière dont le G.·.-O.·. est
» composé, et que, d'ailleurs, je pense qu'il ne doit y avoir aucun
» mystère ni aucune assemblée secrète dans une république, sur-
» tout au commencement de son établissement, je ne veux plus
» me mêler en rien du G.·.-O.·., ni des assemblées des francs-
» maçons. »

» Je reviens à votre correspondant. Il dit : « Il a couru ici un
» bruit qui peut être faux, que cet Égalité était à Toulouse pour
» visiter les départements ». Comme, depuis le commencement
» de la Convention nationale, je n'ai jamais été trois jours sans
» assister à ses séances, il sera clair, même pour le correspon-
» dant, que je n'ai pas fait de voyage à Toulouse. Je n'en dirai
» pas davantage sur cet objet.

» Mais il dit encore : « Tu sais aussi, peut-être, que les aristo-
» crates disent tout haut qu'ils veulent la liberté... et l'ÉGALITÉ. »
» Et ce mot ÉGALITÉ, imprimé en petites capitales, me désigne
» évidemment à l'aide d'un calembour.

» Assurément, depuis qu'on a réduit en formule le vœu de li-
» berté et d'égalité, je ne doute pas que le correspondant ne l'ait
» entendu, ainsi que moi, prononcer par beaucoup d'aristocrates;
» mais j'avoue aussi que je doute beaucoup que ce soit moi qu'ils
» veulent et qu'ils désignent dans leurs vœux. En tout cas, je suis
» bien aise d'avoir cette occasion de les prévenir publiquement
» que s'ils veulent de moi, je ne veux point d'eux, et j'ajoute que
» je ne veux pas davantage de tout parti, société, attroupement,
» intrigue ou conciliabule qui aurait le projet de me faire avoir
» ou partager un pouvoir quelconque.

» Je vous prie, citoyen Milscent, de faire parvenir cette réponse
» à votre correspondant par la voie de votre journal.

» Je suis votre concitoyen, L.-P.-J. Égalité (1). »

C'est deux mois et demi après l'impression de cette lettre, qui pour la première fois est relatée *tout entière* dans un ouvrage maçonnique, que le Grand-Orient se serait assemblé, aurait déclaré le duc démissionnaire, et que le président, brisant l'épée de l'ordre, en aurait jeté les morceaux au milieu de la salle. Ce factum du grand-maître est moins un acte maçonnique qu'une déclaration politique inspirée à son auteur par les circonstances extraordinaires dans lesquelles il se trouvait, jeté dans les luttes d'une révolution qu'il ne savait ni servir dignement, ni combattre avec franchise. Ambitieux sans courage, sans élévation dans les idées, le duc d'Orléans avait long-temps rêvé la couronne, pensé que les idées monarchiques qui vivaient encore dans l'esprit de beaucoup d'hommes auraient assez de force pour amener la nation à reconstituer un trône destiné à être un lien entre elle et les puissances européennes. Par sa position de membre de la famille royale, par le rôle qu'il avait joué, la part qu'il avait prise aux événements, le parti qu'il avait cherché à former autour de lui, il avait pu nourrir l'espoir de voir la France, fatiguée et menacée de toutes parts, le mettre à sa tête, l'accepter comme ancre de salut. A ce moment, soit qu'il reconnût son erreur, soit qu'il

(1) Extrait du numéro 13, supplément au nº 55 du *Journal de Paris* du dimanche 24 février 1793, an 2ᵉ de la République française.

crût utile de donner de nouveaux gages, il se défendait de toute ambition, il reniait la pensée d'un parti, il avait peur. Considérée comme manifestation politique, sa lettre ne mérite pas l'honneur d'une discussion ; elle sue la faiblesse à toutes les lignes; elle est vraiment, par le ton qui y règne, d'un homme à qui les événements avaient fait une situation au-dessus de son âme et de sa capacité. Comme acte maçonnique, cette déclaration pouvait et devait entraîner la démission de la grande-maîtrise, mais ne justifiait pas le bris de l'épée de l'ordre, qui ne mourait pas parce que le duc d'Orléans l'abandonnait après y avoir cherché une force que son caractère et sa conduite ne lui permirent pas d'y trouver.

Les traces de cet acte ont disparu comme celles de plusieurs autres, et bien qu'il ne soit guère possible de douter qu'il ait eu lieu, on ne saurait en assigner les motifs réels. Deux conjectures se présentent : le duc d'Orléans avait joué un déplorable rôle dans le procès de Louis XVI; il n'avait osé ni écouter le cri de la nature qui lui disait de se récuser, ni absoudre son parent; il avait voté la mort au milieu d'une stupeur générale produite par les paroles qu'il prononça dans cette circonstance solennelle. Peut-être l'acte du 13 mai fut-il une protestation contre sa conduite. D'un autre côté, après la mort du roi, Dumouriez avait organisé dans son camp une conspiration orléaniste; dans une conférence avec le colonel Mack, chef d'état-major du prince de Cobourg, à laquelle assistaient le duc de Chartres, le colonel Montjoie et le général Valence, il s'était engagé à livrer en gage aux Autrichiens la ville de Condé, à marcher avec son armée sur Paris, à renverser la république, à donner la couronne à un prince de la maison d'Orléans dont plusieurs membres formaient une sorte de cour autour de lui. Peut-être la trahison de Dumouriez, qui eut lieu quelques jours après cette conférence, et dont le succès fût empêché par l'abandon de son armée, impliqua-t-elle la complicité du duc d'Orléans aux yeux du petit nombre de francs-maçons qui se réunissaient encore, et dicta-t-elle l'acte de déchéance accompagné du bris de l'épée. Le champ reste libre aux conjectures.

Dans tous les cas, un pareil acte a pu être le fait de quelques hommes dont il est aujourd'hui plus facile de supposer la pensée,

au milieu des luttes de la pâtrie, que de la préciser et de la reconnaître en s'appuyant sur des témoignages. On peut y trouver l'action d'un parti, on ne saurait y voir celle de la franc-maçonnerie, qui avait le droit de rejeter son président, sans pour cela briser sa propre épée, qu'elle confiait provisoirement, qu'elle ne donnait jamais (1).

(1) Nous avons fait d'incroyables efforts, les recherches les plus minutieuses, les plus longues, et nous devons dire aussi les plus stériles, pour établir par des preuves authentiques le bris de l'épée de l'ordre dans une séance du Grand-Orient du 13 mai 1793. Nous avons parcouru les procès-verbaux du sénat maçonnique, et il nous a été impossible d'y rien trouver qui eût trait à cet objet, malgré toute la complaisance qu'a mise à favoriser nos investigations son honorable secrétaire, le F.·. Pillot. Voici, du reste, une note que ce F.·. a bien voulu nous remettre, et qui, si elle n'explique pas le fait, fera comprendre peut-être pourquoi les traces en ont disparu.

« J'ai vainement parcouru tous les procès-verbaux du Grand-Orient et des diverses » chambres qui composaient son administration à l'époque de la révolution, et je n'ai » retrouvé aucune trace de ce fait que l'épée du grand-maître aurait été brisée au » milieu du temple, dans une séance qui aurait eu lieu le 13 mai 1793, à la suite de » la lettre écrite par lui au *Journal de Paris*.

» On a donné à ce prétendu fait un tout autre motif; mais il me semble si extraor- » dinaire et tellement excentrique que, bien qu'il m'ait été affirmé par un vieux ma- » çon qui le tenait d'un F.·. qui aurait été présent à cette scène, je ne le rapporte » cependant que sous toute réserve et sans aucune garantie.

(Ici se trouve la narration de ce fait qui, par son caractère, et en l'absence de preuve authentique, ne nous paraît pas de nature à tenir sa place dans un livre sérieux.)

» Ce fait du bris de l'épée est, je le sais, consigné dans plusieurs auteurs, notam- » ment dans Thory et dans le *Précis historique de la Maçonnerie* des FF.·. B. et B., » tous anciens membres du Grand-Orient, et qui n'ont pu puiser qu'aux sources où » moi-même j'avais espéré découvrir quelque chose de certain; peut-être eux, qui sont » venus les premiers, ont-ils trouvé quelque document dont ils auront fait leur profit, » mais aujourd'hui il n'en existe aucun à cet égard.

» On a dit qu'en 93 les archives du Grand-Orient avaient été pillées; il peut y avoir » quelque chose de vrai dans cette assertion, mais les véritables spoliateurs n'ont pas » été les hommes de 93 ni de 94; ce sont les collectionneurs qui, membres ou » dignitaires du Grand-Orient, et souvent archivistes sans le moindre contrôle, ont » fouillé et refouillé sans scrupule dans ce dépôt, et ne l'ont abandonné que lorsqu'ils » ont pensé qu'il n'y avait plus rien qui dût tenter leur cupidité. Cependant, je dois » ajouter que le Grand-Orient de notre époque s'est montré plus soucieux de ses ar- » chives, et que des mesures ont été prises pour y rétablir l'ordre et conserver ce qui » y reste ou ce qui y sera déposé.

» Je reviens au fait du bris de l'épée, et je m'étonne qu'il ait pu avoir lieu *à l'é-* » *poque précitée*. D'abord on ne se réunissait plus que très rarement, et les assemblées, » si on peut leur donner ce nom, n'étaient souvent composées que de trois à six per- » sonnes. Dans les derniers temps les procès-verbaux n'indiquent plus que la date des

L'institution maçonnique, en effet, allait bientôt reparaître, non avec toute la liberté dont elle a besoin, enchaînée au char de l'homme qui remplissait alors la France de son nom et l'Europe du bruit de ses victoires, mais avec une force qui devait lui conquérir des empires, porter au fanatisme, aux préjugés les plus rudes coups qu'ils eussent encore reçus chez les nations étrangères; les armées devaient être ses auxiliaires, les missionnaires chargés de répandre ses doctrines.

Ainsi, pour résumer son rôle en Europe durant le dix-huitième siècle, la franc-maçonnerie prépare aux modifications profondes qu'une constitution nouvelle apportera dans les lois, dans les mœurs; elle les jette dans les idées, elle les incruste dans les esprits, elle en nourrit les espérances. Sous ce rapport, elle ne se borne pas à la théorie; elle applique autant qu'il est en elle le précepte de l'égalité, en proclamant tous les hommes égaux, en les faisant tels dans ses temples; elle les déclare tous

» séances, et depuis long-temps déjà ils ne mentionnent que l'ouverture et la ferme-
» ture des séances, sans aucuns travaux.

» Le dernier procès-verbal du Grand-Orient est du 27 décembre 1788, jour de la
» fête de l'ordre. Plus tard, le 21 décembre 1789, à la chambre d'administration,
» on donne lecture d'une lettre d'un M. de Shée, secrétaire du grand-maître, qui
» annonce que ce dernier étant absent de Paris ne pourra venir présider les travaux.
» C'est la dernière fois que j'ai trouvé qu'il fût question de lui.

» Après 92, ce n'est plus qu'en 99 que se retrouvent des procès-verbaux réguliers
» qui cependant présentent quelquefois encore des lacunes désespérantes pour l'his-
» torien, car souvent, au moment où il croit tenir le fil qui doit le conduire à la vérité
» sur quelque point important, ce fil se rompt tout-à-coup, et le malheureux écrivain
» se trouve comme l'infortuné qu'on nous dépeint dans les catacombes de Rome. »

Les lacunes qui se remarquent malheureusement dans les procès-verbaux du Grand-Orient, les altérations même que quelques-uns d'entre eux ont subies et dont nous aurons à parler plus tard, ne se renouvelleront pas. Aujourd'hui tous les registres sont tenus avec une grande régularité, avec un ordre parfait, par le F.·. Pillot, et les historiens qui viendront après nous retracer les actes de la franc-maçonnerie, dans les phases qu'elle doit encore parcourir, trouveront, grâce à lui, des documents précis, des matériaux coordonnés, qu'ils n'auront plus qu'à mettre en œuvre.

On se souvient que la Grande-Loge était aussi sous la direction du duc d'Orléans. Le 24 juin 1795, en reprenant ses travaux, la Grande-Loge se félicite de ce que le terrorisme est abattu, supprime les santés d'usage du ci-devant roi et du duc d'Orléans, comme ayant encouru l'animadversion du peuple, aujourd'hui rentré dans ses droits de souverain, ordonne qu'on portera à l'avenir la santé de la nation comme souveraine.*

* *Circulaire portant procès-verbal de la séance du 24 juin* 1795.

dignes de la liberté, et, présentant une image de cette liberté, elle donne dans son sein à tous les adeptes le droit d'élire et d'être élus; elle combat et brise l'inamovibilité que quelques hommes ont introduite dans la grande-maîtrise, égarés sans doute par l'exemple de la royauté; enfin, elle aspire à la fraternité universelle qui, unissant tous les peuples dans un lien commun, rendra les guerres impossibles; pour joindre l'exemple au précepte, elle appelle frères les initiés de tout l'univers, et les accueille également.

Voilà son œuvre; elle la remplit, mais elle ne s'est pas fait des théories pour les circonstances, elle ne les prêche point parce qu'elle sent leur triomphe prochain, elle n'élève pas un drapeau nouveau; elle est ce qu'elle doit être irrévocablement sous peine de n'être pas, et ses préceptes sont les mêmes que nous avons vus écrits dans le livre de Zoroastre : « Regardez ces voûtes, — celle » des cieux et celle du temple, — elles réunissent sans distinction » les rois et les sujets (1). »

Au milieu des luttes qui divisent la France, la franc-maçonnerie, qui n'est pas un pouvoir politique, qui n'a pas d'action directe, ne peut pas, comme corps, devenir un parti; elle n'est ni montagnarde, ni girondine, elle est philosophe; elle a cherché la vérité, elle l'a vue, elle sait où elle se trouve, elle le dit, mais elle n'a pas de système gouvernemental pour arriver au but.

Sous le rapport religieux, depuis sa réapparition en France, son invasion simultanée de presque tous les points de notre continent, elle rend un culte au Grand-Architecte de l'univers; elle prodigue les secours à ceux qui souffrent, fonde des établissements pour les orphelins et les vieillards, unit les hommes par le lien de la bienfaisance; elle s'efforce d'atteindre à la réalisation des principes de l'Évangile, entrevoyant le bonheur des peuples dans cette réalisation; ainsi, elle conserve une foi, pratique la charité, nourrit une espérance, et ces trois mots sont en effet la devise de l'un de ses principaux grades.

Ceux qui ont écrit contre elle lui ont reproché de n'avoir pas été persécutée durant la révolution, reproche absurde si l'on se

(1) Voir précédemment, page 67.

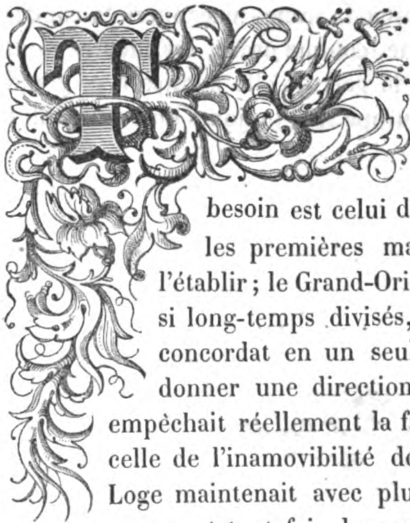
rend compte des faits. Ses membres, également animés de l'amour du bien public, ont suivi des routes diverses, selon qu'ils ont été entraînés par leur position dans la société, par leurs familles, par leurs opinions philosophiques. Tous voulaient le bien comme elle le veut elle-même, chacun cherchait à le réaliser de la façon qui lui semblait le plus propre à l'atteindre, et cette différence dans l'action devait résulter inévitablement de la liberté laissée dans les loges à toutes les idées d'application.

Aussi bien, dans ces jours difficiles, il y avait place pour tous les systèmes, tous avaient chance de succès, nul n'a pu être appliqué complétement au milieu d'un orage qui les a frappés tour à tour. Il en est sorti l'émancipation de la France, un peuple nouveau. A cet immense résultat la franc-maçonnerie a contribué comme école philosophique, comme ordre, ses adeptes y ont contribué comme citoyens, et la part qu'elle a prise à ce grand mouvement qui a régénéré l'Europe sera toujours l'un de ses plus beaux titres.



CHAPITRE DIXIÈME.

La franc-maçonnerie en France depuis le Directoire jusqu'à la Restauration. — Fêtes de la paix et des victoires. Sous le Consulat et sous l'Empire, elle devient militaire sans cesser d'être bourgeoise. Elle réunit les noms les plus illustres dans les armes, les sciences, les lettres, et prend un immense développement. — Elle triomphe avec nos armées en Italie, en Espagne en Hollande, se fonde dans tous les pays conquis. — La franc-maçonnerie en Angleterre, dans les états en guerre avec la France, et en Amérique, durant la même période.



Trois années se sont écoulées, l'orage révolutionnaire s'est apaisé, les loges en France commencent à reprendre leurs travaux; le premier besoin est celui de l'unité, les premiers efforts, les premières manifestations ont pour but de l'établir; le Grand-Orient et la Grande-Loge, depuis si long-temps divisés, se confondent enfin par un concordat en un seul corps qui devra désormais donner une direction uniforme. La question qui empêchait réellement la fusion des deux pouvoirs était celle de l'inamovibilité des vénérables que la Grande-Loge maintenait avec plus d'obstination que d'intelligence, et toutefois dans une juridiction fort restreinte. Le Grand-Orient seul était dans le vrai, dans le principe de l'institution; ce n'était que par une dérogation évidente aux doctrines de l'ordre que la vanité avait conquis la maîtrise à vie; il avait pour lui la raison, il devait triompher tôt ou tard; mais telle est la ténacité des petites passions humaines que les négociations entamées à ce sujet nécessitèrent plus d'actes diplomatiques, officiels, que la conclusion des plus difficiles traités de paix entre deux grands peuples. Vingt fois les conférences avaient été rompues, et, lorsqu'elles furent reprises d'une manière sérieuse, elles

durèrent encore un an ; enfin des commissaires furent nommés et le traité conclu. Ce fut une transaction. Le voici.

« Du 21e jour du 3e mois de l'an de la V.·. L.·. 5799.

» Nous commissaires réunis des deux GG.·.-OO.·. de France, séant à Paris, avons exhibé nos pouvoirs respectifs, émanés de l'O.·. auquel nous sommes attachés, d'où il résulte que, d'une part, ont été nommés les FF.·. Darmancourt et Conard, présidents, et les FF.·. Duvillard et Houssement, et, d'autre part, les FF.·. Montaleau, président, Angebault, grand-orateur, et Bernault, grand-expert, à l'effet d'aviser aux moyens de conciliation et d'union entre les deux O.·., pour ne faire qu'un tout indivisible, et le tout pour l'avantage de l'art maçonnique et la prospérité de l'ordre, sommes convenus des articles qui suivent, savoir :

» Art. Ier. L'inamovibilité est abolie.

» Art. II. Les VV.·. actuellement inamovibles pourront continuer leurs fonctions pendant neuf ans consécutifs.

» La loge aura la faculté, à l'expiration desdites neuf années, de les continuer dans la même dignité, etc.

» Art. III. Les officiers ci-devant à la nomination du V.·. seul seront à l'avenir à la nomination des membres de la L.·. et par scrutin.

» Art. IV. Les deux associations réunies à perpétuité tiendront leurs séances dans le local situé rue du Vieux-Colombier.

» Art. V. Leurs archives y seront réunies.

» Art. VI. Toutes les loges des deux associations correspondront au centre commun, dont l'adresse directe sera le G.·. N.·. ; le registre comprendra le nom des LL.·., VV.·. et députés des deux associations avec lesquels la correspondance sera établie.

» Art. VII. Les constitutions portant le caractère d'inamovibilité seront rapportées ; elles seront, ou reconstituées en relatant le présent traité d'union et la date primitive de la constitution, ou simplement visées au désir de l'article Ier, qui éteint l'inamovibilité ; la reconstitution ou le visa sera au choix du V.·..

» Les constitutions qui ne porteront pas le caractère d'inamovibilité seront simplement visées ; la L.·. aura la faculté de se faire reconstituer.

» ART. VIII. Les officiers, VV.·. et députés des deux associations jouiront des mêmes prérogatives. Les officiers composant le G.·. O.·., représentés par les FF.·. Darmancourt, Conard, Duvillard et Houssement, pourront être adjoints, jusqu'aux nouvelles nominations, aux places de secrétaire-général, hospitalier-général, architecte-vérificateur, et aux orateurs, secrétaires, maîtres des cérémonies, premier expert et experts des chambres.

» ART. IX. En vertu de la présente union, tous les maçons porteurs de certificats émanés de chacune des associations seront reçus dans les LL.·. respectives.»

C'était là une transaction qui, dérogeant aux principes maçonniques par une concession beaucoup trop large, prolongeait légalement une situation fausse, illégitime, au lieu de la briser radicalement; c'était une transition bien lente pour arriver à l'état normal, si les maîtres à vie ne comprenaient pas que, frappés moralement, ils n'avaient qu'à se retirer, à rendre aux électeurs leurs droits usurpés. Mais la division durait depuis trente ans, elle avait donné lieu à des débats intérieurs pleins de scandale, contraires à l'esprit de fraternité qu'ils faisaient oublier; elle avait passionné tous les hommes superficiels plus préoccupés de la forme que du fond, entraîné aussi quelques hommes sérieux, tant il est difficile d'échapper à l'influence du milieu dans lequel on vit; il était temps d'y mettre fin. Deux idées étaient en présence, l'inamovibilité et l'élection; dans ce conflit, la Grande-Loge représentait l'ancien gouvernement politique du pays, le Grand-Orient le nouveau; c'était réellement une lutte entre les traditions du passé et les aspirations du présent; la victoire ne pouvait être douteuse.

Ce rapprochement, cet accord entre deux pouvoirs opposés donnent lieu à une observation importante : la prédication des principes philosophiques, des théories radicales de l'égalité, qui se reproduit plus ou moins nettement sous tous les régimes, est la gloire incontestable de la franc-maçonnerie, elle est souvent la seule action par laquelle elle se manifeste; mais l'institution, quand elle est tolérée, suit assez généralement, dans sa forme extérieure, le mouvement gouvernemental. Populaire dans l'Inde quand elle lutte contre les castes et contre l'organisation religieuse, nous

l'avons vue en Égypte être une partie intégrante du pouvoir théocratique, se confondre avec lui; elle est chez les Hébreux républicaine pure, sous la loi de Moïse, républicaine aristocrate et pontificale en Grèce, patricienne et pontificale à Rome. Elle redevient franchement populaire au moment de l'apparition de Jean-Baptiste et de Jésus, et pendant les premiers siècles qui la suivent, alors que les pouvoirs publics vacillent et n'ont plus de base solide. Elle travaille toujours à l'émancipation de l'humanité, prépare dans tous les temps l'avénement du peuple; abandonnée à elle-même ou persécutée, elle est nettement démocratique; acceptée ou protégée, elle se plie aux formes gouvernementales des pays où elle a pénétré.

Dans le monde nouveau, en Angleterre, la franc-maçonnerie s'accommode du régime constitutionnel, représente ses querelles, ses fluctuations, ses revirements de partis, par les luttes vaniteuses qui éclatent dans son sein, puis s'identifie assez avec le pouvoir pour n'être pas inquiétée lorsque des bills interdisent les autres associations secrètes. En Amérique, elle devient fédérative comme la république; tout chef-lieu a sa grande-loge d'où ressortissent les ateliers de la province. En France, avant la révolution, elle réfléchit assez bien l'image des parlements, et ses discussions intérieures ont surtout pour objet la conservation de toute indépendance du pouvoir central. Les provinces rapprochées sont disposées à se lier entre elles, mais elles reconnaissent difficilement une direction commune. La monarchie est détruite, les parlements s'abîment avec elle, il n'y a plus qu'une assemblée souveraine, la république est proclamée une et indivisible, les deux grands corps qui dirigeaient la franc-maçonnerie se réunissent en un seul.

De pareils faits peuvent passer inaperçus pour les hommes qui ne réfléchissent pas, mais ils doivent frapper ceux qui suivent attentivement les actes de cette puissance mystérieuse, toujours agissante, et qui va, du reste, donner un exemple remarquable de son action dans une carrière nouvelle que les événements lui ont ouverte. La France, attaquée de toutes parts, est toute à la guerre; les frères sont aux armées; la victoire va porter la franc-maçonnerie sur ses ailes et la déposer partout où nos soldats s'arrêteront

triomphants. Bonaparte, en partant pour la terre africaine, se fait initier à Malte; les généraux, les principaux officiers de son armée sont maçons, il veut l'être aussi; ils vont ensemble reporter l'initiation à son berceau.

Après quelques années de travaux sans retentissement et qui ont surtout pour objet des constitutions de loges, la nouvelle ère maçonnique s'ouvre en France par les fêtes de la paix. Ce fut le 20 germinal an IX, 10ᵉ jour du 2ᵉ mois 5801, qu'elles eurent lieu en même temps sur plusieurs points. L'administration avait été réorganisée dans toutes ses parties, la constitution de l'an VIII proclamée et appliquée; la Vendée était pacifiée; de la coalition européenne il ne restait que l'Angleterre et l'Autriche que rien n'avait pu amener à désarmer. Celle-ci était renforcée par les troupes de la Bavière, du Wurtemberg et de l'électeur de Mayence, soutenue par les subsides anglais. Quelques mois auparavant, les armées ennemies combinées nous menaçaient à la fois sur la ligne du Rhin et sur celle du Var; l'Autriche occupait l'Italie. Moreau, dans sa courte et belle campagne d'Allemagne, passa le Rhin, se porta sur le Danube, et, après de nombreuses victoires, après avoir fait tomber au pouvoir de nos troupes plusieurs places importantes, de riches magasins, démoralisé l'ennemi, enfermé le général en chef autrichien dans le camp d'Ulm, avait rendu possibles les opérations de l'armée d'Italie.

Bonaparte avait franchi le grand Saint-Bernard; nos soldats avaient traversé en même temps le petit Saint-Bernard, le Simplon, le mont Cenis, le Saint-Gothard, avaient revu cette Italie, naguère le théâtre de tant de glorieux exploits. La mémorable journée de Marengo avait terminé cette campagne de quelques jours, l'une des plus brillantes, des plus extraordinaires auxquelles une armée ait jamais concouru, un général donné son nom; la convention d'Alexandrie et les dernières victoires de Moreau sur le Danube avaient fait entrevoir la possibilité d'une paix glorieuse. L'Angleterre seule y était opposée, et soutenait encore l'Autriche dans sa résistance; la reprise des hostilités en Lombardie, la victoire de Hohenlinden gagnée par l'armée du Rhin, avaient enfin décidé cette puissance à négocier, et le traité de Lunéville avait donné à la France une paix

vivement désirée après une lutte de huit années contre l'Europe.

Deux mois après la signature de ce traité, la franc-maçonnerie célébrait la paix, conformément à une circulaire du Grand-Orient qui lui-même donna une fête remarquable. Quatre cents frères y étaient réunis; les loges y avaient envoyé leurs visiteurs, celles des départements leurs représentants. La musique, la poésie, la littérature y apportèrent leur tribut; la poésie, dans les ateliers maçonniques, a toujours d'excellentes intentions, mais l'inspiration lui fait souvent défaut; c'est un malheur dont les hommes de goût ont pu s'apercevoir; elle fut cette fois de la plus grande faiblesse. Bonaparte ne s'était pas encore emparé de la franc-maçonnerie comme il le fit bientôt, il n'y cherchait pas encore la force qui devait nécessairement découler de l'action qu'elle exerçait sur l'opinion, mais déjà il est facile d'entrevoir qu'il y a ses amis, ses admirateurs, ses courtisans, témoin le couplet suivant d'un hymne à la paix :

Honneur à toi dont la vaillance
Sut nous procurer cette paix !
Accepte la reconnaissance
De tous les francs-maçons français.
Bonaparte, ô puissant génie !
O héros que nous chérissons !
Vis toujours pour notre patrie,
C'est là le vœu des francs-maçons.

Le nom de Moreau, dont les victoires en Allemagne avaient puissamment contribué à arracher à la coalition le traité de Lunéville, fut mêlé dans d'autres strophes à celui du vainqueur de Marengo.

Douai eut sa solennité dans la loge de *la Parfaite-Union;* la voix des orateurs y fit retentir encore le nom du premier consul; le F.·. Delalande, dans un discours qui renferme quelques idées sages, mais sans élévation, dans des vers bien préférables à ceux qui précèdent, adressa de longues flatteries à l'idole du jour, et porta l'acclamation de *Vive la république ! Vive Bonaparte ! Vive la paix !* On remarque avec surprise que, rappelant la devise maçonnique, il remplaça le mot de *fraternité* par celui d'*humanité*. Deux autres frères chantèrent aussi le héros; aucun autre

nom ne fut prononcé; on planta dans la cour de la loge un jeune acacia.

Une fête semblable avait lieu à Nantes le même jour, célébrée par les trois loges de cet orient (1) dans le Cirque.

Sur une colonne de granit s'élevait le buste du premier consul, placé en avant d'un triangle lumineux éclairé en transparent (2); sur sa tête était une couronne de treize étoiles, symbole de l'immortalité, avec ces mots : *Au pacificateur de l'Europe.*

Entre les colonnes se déroulaient des guirlandes de fleurs portant les inscriptions suivantes :

A la république.
Au gouvernement.
Aux dames.
A la liberté des mers.
A l'oubli du passé et à l'union de tous les Français.
Au premier consul.
A la paix.
Au général Moreau.
Aux braves armées.
Au commerce.

Les pavillons des puissances amies, un portrait de Bonaparte en pied, dans le costume de premier consul, complétaient la décoration. Dans des vers, les meilleurs qui aient été dits ou chantés dans toutes ces fêtes, se retrouvent encore les noms de Bonaparte et de Moreau; heureusement on y peut lire aussi quelques mots sur la fraternité. Quelques semaines après, une fête de la paix eut encore lieu à Paris; elle fut donnée par trois loges en tenue d'adoption (3). Le nom de Bonaparte se retrouve dans les couplets inspirés par la circonstance.

Il faut le constater avec regret, dans tous les discours prononcés dans ces cérémonies et recueillis par les journaux maçonniques du temps (4), les orateurs sont au-dessous de leur tâche; l'occasion était solennelle, il importait que la franc-maçonnerie s'expliquât

(1) *La Parfaite, l'Harmonie, Mars et les Arts.*
(2) Le plus grand honneur que les francs-maçons puissent faire à un homme.
(3) *L'Union, le Centre des Amis des Arts, la Vraie Réunion.*
(4) *Miroir de la Vérité*, t. I.

sur l'avenir, qu'après avoir constaté les conquêtes obtenues, elle dit comment on pouvait, on devait les conserver. En restant même dans le texte de la paix conquise par la victoire, il y avait lieu de faire connaître quels devaient être pour la propagation des principes maçonniques les résultats de cette paix. Ceux qui portèrent la parole, ou ne comprirent pas leur mission, ou obéirent à un mot d'ordre secret, qui serait leur seule excuse; ces fêtes furent donc un long hommage à l'homme de génie qui occupait la première place dans la république, et la franc-maçonnerie avait autre chose à faire.

Dès ce moment, on peut prévoir que l'institution va passer au service du chef de l'État qui dans la pourpre consulaire taille déjà son manteau d'empereur. Ses lieutenants sont dans toutes les loges à Paris et dans les départements, et ce n'est pas seulement pour se reposer des fatigues de la guerre ou des affaires publiques que l'on verra bientôt les hauts dignitaires de l'Empire assister aux réunions maçonniques, que Kellermann cherchera un moment à enlever au Grand-Orient la direction de l'ordre en fondant une grande-loge.

Le 23 brumaire an XIII, 14e jour du 9e mois 5804, le G.·. O.·. fait parvenir aux loges et chapitres de sa correspondance la planche indiquant les noms des grands-officiers d'honneur de l'ordre nommés dans deux séances précédentes. On ne lira pas ces noms sans intérêt :

Grand-maître, le prince JOSEPH.
Grand-maître adjoint, le prince LOUIS.
Grand-administrateur, le maréchal MASSÉNA.
Grand-conservateur, DE CHOISEUL-PRASLIN, sénateur.
1er *grand-surveillant,* le maréchal MURAT.
2e *grand-surveillant,* DE LACÉPÈDE.
Grand-orateur, DELALANDE.
Grand-secrétaire, DE JAUCOURT, sénateur.
Grand-trésorier, MAGON DE MÉDINE, contre-amiral.
1er *grand-expert,* BEURNONVILLE, ambassadeur.
2e *grand-expert,* le général MACDONALD.
Grand-garde-des-sceaux, le général SÉBASTIANI.

Grand-garde-des-archives, le maréchal KELLERMANN.
Grand-architecte, DE LUYNES, sénateur.
Grands-maîtres des cérémonies, { DURANTEAU, législateur, GIRARDIN (Stanislas), tribun.
Grand-hospitalier, le maréchal AUGEREAU.
Grand-aumônier, le maréchal LEFEBVRE.

Dans la réunion où fut faite la proclamation de ces élections, le tribun Challan remplissant les fonctions d'orateur prononça un discours sur la franc-maçonnerie; il n'était plus question de liberté, d'égalité, de fraternité, mots et choses étaient bien loin; à ses yeux, « l'institution est à la fois mythologique, naturelle et » civile : mythologique, parce qu'elle élève la pensée vers la » sublimité du créateur des êtres; naturelle, parce que son type » principal est figuré par l'astre qui vivifie l'univers; civile enfin, » parce que le fort et le faible, le riche et le pauvre y trouvent » également une morale consolante et des règles utiles (1). »

Voilà toute la philosophie maçonnique de cet orateur; mais s'il oublie les principes de l'ordre, il n'a garde d'oublier des hommages à l'empereur. « Napoléon ! le culte des maçons est celui de la » reconnaissance envers les hommes illustres qui ont fondé, » agrandi ou défendu les sociétés; jugez donc si les maçons » français vous doivent porter amour, à vous dont le génie a » assuré notre sécurité. Et si, par faveur singulière, vous permet- » tiez aux membres de votre illustre famille de venir nous dicter » les leçons de votre sagesse, ils vous rapporteraient le témoignage » d'une reconnaissance sans bornes, etc (2). » Il était difficile de s'abaisser davantage, et le temps n'était plus où la franc-maçonnerie dictait des leçons de sagesse au lieu d'en demander.

A Marseille, la franc-maçonnerie ne restait pas non plus étrangère aux grands événements de l'époque; le 4e jour du 10e mois de 5803, 12 frimaire an XII, *la Parfaite-Sincérité* décida, dans une réunion extraordinaire, que des vœux seraient adressés au

(1) Circulaire du G∴-O∴ de France, du 14e jour du 9e mois de 5804 (23 brumaire an XIII), pages 5 et 6.
(2) Id., id., id., page 6.

Grand-Architecte de l'univers pour les défenseurs de la patrie et pour la réussite de la descente des Français en Angleterre. Il fut résolu que, dans tous les banquets, un toast serait porté à nos armées victorieuses, et que si la descente s'accomplissait heureusement, la loge doterait une jeune fille et la marierait à l'un des soldats qui auraient le plus glorieusement concouru au succès de cette grande entreprise.

Joseph accepta le titre de grand-maître; Louis, envoyé en Hollande où Napoléon élevait un trône, fut remplacé par Cambacérès qui remplit assidument ses fonctions. Celui-ci fut installé le 13ᵉ jour du 10ᵉ mois 5805 (22 frimaire an XIV); le même jour se pressaient autour de lui des grands-officiers d'honneur qui venaient prêter serment pour les offices auxquels ils avaient été promus, soit dans une première nomination, soit à la place de ceux que le commandement des armées ou d'autres emplois importants dans la diplomatie ou l'administration éloignaient de Paris. C'étaient les frères :

Lacépède, grand-chancelier de la Légion-d'Honneur.
Regnier, grand-juge, ministre de la justice.
Clément de Ris, préteur du sénat.
Muraire, premier président de la cour de cassation.
Davout, sénateur.
D'Aigrefeuille.
Duvidal, } tribuns.
Jaubert, }
Audier-Massillon, membre de la cour de cassation.

L'institution maçonnique n'avait jamais demandé à ses adeptes d'autre serment que celui de garder inviolablement les secrets qui leur seraient confiés, de se conformer aux statuts généraux de l'ordre et aux réglements particuliers des loges dans lesquelles ils étaient reçus; par une dérogation à cet usage qui maintenait sagement la franc-maçonnerie en dehors des passions politiques passagères, mobiles, changeantes, et lui permettait le libre développement de ses théories, on avait imaginé depuis peu de jurer fidélité à l'empereur. Ce serment fut renouvelé dans cette séance.

Les frères désignés plus haut venaient de prêter leur obligation

maçonnique; Lacépède avait remercié au nom de tous. « A ce
» moment, tous les FF.·., par un mouvement spontané, se lèvent
» pour réitérer le serment de fidélité à sa majesté l'empereur et
» roi. Le R.·. premier représentant du G.·.-maître prononce le
» serment, et *Nous le jurons!* est répété à la fois par tous les
» membres du G.·.-O.·.. Un sentiment noble et religieux pénétrait tous les cœurs, et ce moment a été le plus auguste et un
» des plus imposants de cette mémorable séance (1). »

Ainsi, la franc-maçonnerie se mettait à la suite d'un homme, et toute la gloire, les succès militaires, le génie administratif de cet homme ne pouvaient justifier cet oubli des principes qu'il faut placer toujours au-dessus des individualités, même les plus brillantes.

Le sceau du G.·.-O.·. avait porté long-temps trois fleurs de lys que, pendant les premières années de la révolution, on oublia d'enlever, sans que personne y prît garde; plus tard elles furent remplacées par un triple cercle renfermant ces deux lettres : R. F.; après la révolution qui donna l'empire à Napoléon, on y substitua un aigle. C'était s'imposer la triste nécessité de le modifier à chaque changement dans l'État; aussi les années 1814 et 1815 le virent-elles trois fois remanié en quelques mois. Heureuse la maçonnerie, si, à cette triste époque, elle n'avait pas donné le spectacle de plus graves palinodies! Depuis 1830, le sceau et les armes du Grand-Orient ne portent plus que des attributs appartenant à l'institution.

L'intime liaison qui s'était établie entre le gouvernement impérial et la franc-maçonnerie ne permettait plus à l'institution de se renfermer dans le cercle tracé autrefois à son activité; elle était naturellement entraînée à des manifestations politiques, et, le 27e jour du 10e mois 5805 (27 décembre 1805), elle célébrait en même temps la fête de l'ordre et la fête des victoires.

Les armées françaises venaient, en effet, d'acquérir une gloire immortelle sous la direction du plus habile capitaine des temps modernes. L'Angleterre, implacable dans sa haine contre la

(1) Procès-verbal de la séance du 13e jour du 10e mois (22 frimaire an XIV), du G.·.-O.·. de France, page 14.

France, avait formé la troisième coalition; l'empereur avait créé le royaume d'Italie, et, sur le refus de son frère Joseph, s'en était déclaré roi, *jusqu'à la paix;* il avait donné la principauté de Lucques à l'une de ses sœurs, réuni Gênes à l'empire, et ces actes, qui n'étaient pas les motifs réels d'une nouvelle guerre, lui servaient au moins de prétexte; ils avaient fourni à la Russie l'occasion qu'elle cherchait d'avouer son union à la coalition déjà arrêtée par un traité. L'Autriche avait accédé aux propositions du cabinet anglais. L'expédition de Boulogne, si long-temps préparée et annoncée, qui faisait trembler l'Angleterre, et devait, si elle eût réussi, changer la face de l'Europe, avait manqué par la faute de l'amiral Villeneuve, et Napoléon, obligé de renoncer à un projet dont le succès aurait eu une portée incalculable, avait tourné encore une fois ses armes vers le continent que ses exploits allaient étonner.

Organisée avec une célérité incroyable, dirigée vers le théâtre de la guerre le plus secrètement qu'il est possible de le faire, en couvrant la marche des troupes sous le prétexte de la défense des conquêtes faites au-delà du Rhin et de la protection accordée à l'électeur de Bavière, l'armée française avait paru tout-à-coup au cœur de l'Allemagne, dans les plaines de la Franconie, sur les rives du Danube, avant qu'on y soupçonnât son arrivée, alors que l'Autriche se croyait assurée de la devancer sur le champ de bataille qu'elle-même avait choisi. Cette armée avait à combattre les Russes, les Autrichiens, les Suédois, les Anglais, sur les deux revers des Alpes de Souabe, tandis que le gouvernement napolitain méditait une trahison qui devait livrer la Sicile aux Russes et aux Anglais, armer les populations, soulever la Calabre, lancer contre la France jusqu'aux brigands de ce pays, et appuyer ainsi le mouvement des forces autrichiennes.

Dans les deux pays où les armées allaient se mesurer, la coalition comptait cinq cent mille hommes, Napoléon deux cent cinquante mille; la Prusse flottait encore irrésolue, attendait la victoire pour se décider; elle avait deux cent mille soldats à porter d'un côté ou de l'autre.

Heureusement les Russes, divisés en deux corps d'armée de soixante mille hommes chacun, n'avaient pas encore opéré leur

jonction avec les Autrichiens; leurs deux corps s'avançaient l'un par la Pologne, l'autre par la Gallicie; douze mille soldats d'élite composant la garde russe suivaient ce corps; une armée de réserve se formait à Wilna, et enfin seize mille hommes réunis à Revel s'étaient embarqués pour Stralsund, où douze mille Suédois les avaient précédés afin de soutenir, dans le Hanovre, quinze mille Anglais déjà débarqués.

Il importait surtout d'empêcher le corps russe venant par la Gallicie, Vienne, et la route de Munich, de se réunir aux Autrichiens que le général Mack avait encore une fois arrêtés sur le bord du Danube, dans le camp retranché d'Ulm. Napoléon, par une marche savamment combinée à travers le duché de Bade et le Wurtemberg, réussit à tourner l'armée autrichienne, à traverser le Danube, à s'emparer de la route de Munich, à se placer entre les deux armées, et à envelopper le général Mack de tous côtés.

Les glorieux combats de Wertingen, de Gunzbourg, de Landsberg, de Haslach, d'Elchingen, du Michelsberg, dans lesquels Excelmans, Dupont, Davout, Ney, Soult, Murat, Bernadotte, Lannes, rivalisèrent tous de courage et d'énergie, quelques uns de science militaire, préparèrent la capitulation fameuse du camp d'Ulm à laquelle les habiles manœuvres de l'empereur contraignirent le général Mack. En quinze jours cette première campagne était achevée, soixante mille Autrichiens prisonniers, deux cents bouches à feu, plusieurs milliers de chevaux destinés à remonter notre cavalerie, à réparer nos pertes, quatre-vingts drapeaux et tout le matériel de l'armée ennemie étaient au pouvoir des Français.

En ce moment la Prusse se laissait entraîner dans la coalition par les séductions d'Alexandre, un traité se signait entre le roi de Prusse et l'empereur de Russie qui se juraient une amitié éternelle sur le tombeau du grand Frédéric; mais les lenteurs du premier avaient heureusement donné à Napoléon le temps d'agir.

En Italie, Masséna, avec cinquante mille hommes, avait tenu tête à quatre-vingt mille Autrichiens, et, par le sanglant combat de Caldiero, forcé à la retraite l'archiduc Charles, auquel il enlevait huit mille prisonniers. Ney avait envahi le Tyrol avec dix

mille hommes, franchi les cols les plus élevés et occupé Inspruck.

Après la capitulation d'Ulm, Napoléon prenait la route de Vienne, ses généraux culbutaient l'ennemi partout où il se présentait, les ponts de Vienne surpris par Murat permettaient aux Français d'occuper cette capitale. Enfin, la grande bataille d'Austerlitz, livrée contre les Russes et les Autrichiens, terminait cette mémorable campagne qui avait vu se renouveler tous les prodiges de la campagne du premier consul en Italie; Austerlitz était le pendant de Marengo. Les deux empereurs d'Autriche et de Russie fuyaient; quatre-vingt-dix à cent mille Russes et Autrichiens se retiraient battus par quarante-cinq mille Français, qui avaient fait vingt mille prisonniers, pris cent quatre-vingts canons et les trésors des armées ennemies. La troisième coalition était vaincue; trois mois avaient suffi pour obtenir cet immense résultat. Heureuse la France, si Trafalgar n'eût jeté un voile de deuil sur tant de gloire! Plus heureuse surtout, si elle eût conquis une paix solide que l'ambition de son chef, développée au plus haut degré par de si brillants faits d'armes, allait rendre impossible!

Telles étaient les victoires que la franc-maçonnerie célébrait en même temps que sa fête d'hiver, en commémoration de la mort d'Hiram, auquel personne ne parut songer, tant l'enivrement était général.

Ce fut une cérémonie magnifique, empreinte de cette grandeur religieuse qui accompagne toutes les manifestations d'hommes ouvrant leurs travaux par la proclamation de leur respect pour le Grand-Architecte de l'univers. Les quatre-vingt-une étoiles mystiques éclairaient le temple; Cambacérès présidait; on remarquait entre autres, à l'orient, les FF.·. Regnier, grand-juge, Fouché, ministre de la police, Lacépède, le maréchal Pérignon, les sénateurs Chaptal, Clément de Ris, Siméon, Davout, Valence, le président du tribunat Fabre (de l'Aude), les tribuns Jaubert, Duvidal, Challan et Carrion-Nisas, Muraire, Delalande, le grand-vicaire d'Arras d'Alès d'Anduse, le colonel du génie de Récicourt, l'administrateur du dépôt littéraire d'Aigrefeuille.

Les cinq orateurs Delalande, Challan, Dejoly, Pajot d'Orville, Delahaye, prirent place à leurs bancs. Challan parla le premier.

Quatre ans auparavant, dans la fête de la paix célébrée à Douai, l'orateur avait encore proclamé ces trois mots, *liberté, égalité, humanité,* comme représentant les principes maçonniques; le F.·. Challan n'osa pas même les redire; il semblait que les deux premiers dussent blesser les oreilles de tant d'hommes qui devaient leur haute fortune au triomphe des idées de la franc-maçonnerie; il ne craignit pas de les changer.

« PAIX, UNION, BIENFAISANCE, voilà les mots sacrés dont les » maçons font retentir deux fois l'année la voûte des temples qu'ils » élèvent à la vertu. » Tel fut son exorde. C'était débuter par une inexactitude. Il jeta ensuite quelques phrases assez justes sur la division que l'on peut faire des maçons en deux classes, ceux qui n'ont reçu que le signe et ceux qui ont pénétré le sens des mystères, et sur la coupable facilité avec laquelle certains ateliers accordent les hauts grades. Il termina, suivant son habitude, en adressant des louanges à l'empereur en termes exagérés. Quant aux victoires que l'on voulait célébrer, il n'en cita pas une.

Le F.·. Dejoly lui succéda à la tribune, et son discours ne fut qu'un long panégyrique de Napoléon; toutefois, il se hasarda à parler de mettre un terme aux conquêtes. Après avoir rappelé ces paroles de son héros : « Les succès militaires ne sont que de » brillantes calamités, et mes victoires la fable de ma vie ; la paix » du monde, le bonheur des Français, sont ma seule pensée, » l'unique but de mes travaux et de mon ambition », il ajouta :

« Un conquérant n'est qu'un fléau, s'il n'est le bienfaiteur de » l'humanité, et Napoléon, tout grand qu'il est, n'eût pas été » digne de commander au peuple le plus sensible, le plus belli- » queux de l'univers, si l'éclat de son génie n'eût été tempéré par » l'âme la plus aimante et la plus généreuse.

» Poursuis tes destinées!... Encore quelques instants, et ton » œuvre va s'accomplir; la paix du continent et le bonheur des » peuples que la Providence a confiés à ta sagesse seront le digne » prix de tes héroïques efforts. »

Son courage n'alla pas au-delà, et il ne dit pas un mot des grands principes de l'institution.

Il y eut une avalanche de vers, de cantates, de stances lyriques, soit dans le temple, soit au banquet. Un des étranges poètes de

cette fête mit Napoléon au-dessus de César, d'Alexandre, de Gengiskan, de Charlemagne, et fit entendre ce singulier vers :

Ton nom seul, éternel, au monde doit survivre (1).

Un chœur, après des adulations emphatiques adressées à l'empereur, jeta ces menaces à l'Angleterre :

Vois ce qu'ont fait l'or et la trahison !
Te voilà seul, orgueilleux insulaire !
Prolonges-tu ta lutte téméraire ?
Tremble... les dieux portent Napoléon.
Cède ; ou bientôt ce noble cri de guerre
Va retentir jusqu'au sein d'Albion :
Vive Napoléon!!! (2)

Ce pronostic ne fut pas heureux.

Le grand-vicaire d'Arras lut des stances maçonnico-politiques dignes d'un écolier. Le F.·. G. de Beaumont récita des vers en l'honneur du prince Joseph; ils valaient encore moins que les précédents.

Heureusement cette séance fut marquée par des actes de bienfaisance sérieux, comme l'avait été la fête de la paix : le second fils d'un maçon, père de sept enfants, fut adopté par le Grand-Orient et placé dans un lycée; six cents francs furent, en outre, versés à la caisse des secours (3) ; cela console un peu des mauvais vers et des adulations, mais ne justifie pas l'oubli des principes, le changement de sa devise.

La fête de l'ordre, en décembre 1806, offre des particularités semblables; chaque orateur se croit tenu de jeter son encens à l'idole; cette dérogation aux règles semble être devenue la loi commune; militaires, administrateurs, avocats, tous la subissent. Le général Lasalle, si brillant sur les champs de bataille, lit une pièce qu'il fait précéder de ces paroles singulières : « Après mon » épître à la haine, qui a si bien servi les hautes conceptions de

(1) Vers à l'empereur et roi, par Raup de Baptestin. Procès-verbal de la fête, p. 15.
(2) Epode lyrique, paroles du F.·. Brunet, musique du F.·. Carbonnier. Procès-verbal de la fête, page 18.
(3) Procès-verbal de la fête, page 13.

» notre auguste monarque, je viens d'en faire une à l'amour; » veuillez m'accorder votre indulgence et votre attention. » Il avait surtout besoin de la première, il maniait mieux l'épée que la plume, et il est difficile de rien trouver de moins poétique, de moins élevé que ses rimes (1).

Le F.·. G. de Beaumont, dans des vers bien supérieurs à ceux du général, émit, en faveur de la Pologne, des vœux que la politique de Napoléon à l'égard de la Russie ne devait malheureusement pas réaliser :

Sors enfin de ta léthargie,
Peuple sarmate, enfant du Nord,
Et tu reverras ta patrie
Renaître du sein de la mort!
Suis aux combats un dieu terrible ;
Il peut reconquérir tes droits,
Celui dont le bras invincible
A la terre dicte des lois.

Alexandre en vain te menace,
Il en est temps, brise tes fers!
Rappelle ton antique audace,
Reprends ton rang dans l'univers.
Napoléon, dans sa sagesse,
Va fixer un terme à tes maux ;
Mais, confiant dans sa promesse,
Viens triompher sous ses drapeaux.

Déjà les bords de la Vistule
Ont vu nos valeureux soldats,
Tels que les compagnons d'Hercule,
Agrandir ses vastes états.
Peuples, sortez de l'esclavage,
Et venez combattre avec eux,
Pour vos femmes, votre héritage,
Pour vos enfants et pour vos dieux.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

(1) Procès-verbal de la fête, page 16.

Le Polonais, brisant sa chaîne,
Saura relever ses remparts,
Du Czar il bravera la haine,
Aidé du premier des Césars (1).

Cet appel à un peuple opprimé avait été entendu, les Polonais partageaient depuis long-temps la gloire de nos armes, les fatigues, les privations de la guerre ; ils furent fidèles jusqu'aux derniers jours ; Napoléon seul ne répondit pas aux espérances que la campagne de Pologne avait fait naître.

Les préfets d'alors ne dédaignaient pas de chanter en public, surtout quand il s'agissait d'adresser des louanges à l'empereur ; celui de Seine-et-Marne, le F.·. de Lagarde, chanta des couplets dans lesquels il présenta tour à tour le héros comme le libérateur, le consolateur, le vengeur, le pacificateur, et enfin comme un autre *créateur* du monde. Il osa , et c'était la première fois que dans une loge maçonnique on allait jusque-là , applaudir au retour d'Égypte, l'un des actes de la vie de Napoléon qui lui mériteront toujours le plus de reproches :

Quel joug s'était appesanti
Sur ma malheureuse patrie !
Tout le globe avait ressenti
Les secousses de l'anarchie.
Un héros s'élance des lieux
Que le Nil arrose et féconde :
Peuples ! c'est l'envoyé des cieux,
C'est le libérateur du monde (2).

On retrouve encore à la tribune le F.·. Dejoly, orateur du Grand-Orient (3). Il parla, au moins un moment, de l'institution, et souleva des questions sur lesquelles nous aurons à revenir bientôt, puis s'élança dans le champ ordinaire des flatteries. Il s'y donna un libre cours; toutefois il hasarda quelques conseils :

« Je porte mes regards dans cette enceinte, naguère resplen-
» dissante des rayons de gloire de tant de valeureux guerriers, je

(1) Procès-verbal de la fête, page 18.
(2) Procès-verbal, page 20.
(3) Il était alors avocat au conseil d'État et à la cour de cassation.

» cherche les généraux d'Alexandre, ils l'ont suivi. Hier encore ils
» s'associaient à nos paisibles travaux... et déjà l'empire de Darius
» est détruit, le trône de Sidon relevé. *Mais, plus sage que le fils de*
» *Philippe, leur auguste chef saura mettre des bornes même à sa*
» *fortune.* »

Ce furent les seules paroles vraiment sérieuses que l'on trouve dans les discours de cette solennité. Bientôt l'orateur revient aux habitudes nouvelles qu'il avait lui-même contribué à introniser et auxquelles on s'était si promptement façonné; il veut que Napoléon élève dans le Nord un trône sur lequel il placera l'un des membres de sa famille. C'est une des plus tristes inspirations de l'orateur, comme la création des trônes occupés par les frères de l'empereur fut une des plus déplorables conceptions de celui-ci. A ce moment, dans la bouche du F.·. Dejoly, était-ce un mot d'ordre, une insinuation? S'agissait-il de pressentir l'opinion publique, ou n'était-ce qu'une flatterie? Question aujourd'hui insoluble. Voici ses paroles :

« Par lui le génie de la France plane sur les bords de la Vistule
» et de la Néva. Qu'on ne dise pas que celui de Pierre l'avait
» devancé; nous avons vu avec Souvarow les Russes régénérés de
» ce Pierre, l'enfant gâté de la renommée.

» Napoléon sera le vrai législateur du Nord; nouvel Odin, il va
» vivifier ces âmes fortes, et les idées libérales du dix-neuvième
» siècle, du siècle du grand Napoléon, vont germer dans ces
» contrées barbares, où des princes assassins ou massacrés ont
» été nos contemporains.

» Heureuses ces régions lointaines si, comme l'Italie, elles
» voient leurs nouvelles destinées confiées à un prince de son
» sang, compagnon de ses victoires! »

Après une tirade en l'honneur du héros, l'orateur adressa son encens à Cambacérès qui présidait : « Et vous, dépositaire de la
» pensée et du pouvoir du héros; vous qu'il a cru assez grand,
» assez sage pour lui confier la tranquillité de ce vaste empire,
» sans le secours d'une force publique; vous qui, seul et sans le
» prestige des armes, faites jouir cette seconde Rome de toutes
» les douceurs de la paix, votre nom sera dans tous les siècles
» associé à son grand nom; et s'il nous rappelle Auguste et

» Henri IV, vous nous rappelez à la fois Mécène, Agrippa et » Sully. »

Voilà le style des orateurs du Grand-Orient. Il n'est plus question des grands principes, nulle voix n'ose les proclamer dans ces fêtes auxquelles assistent tant d'hommes éminents dans les armes, les conseils, l'administration, la diplomatie, les tribunaux, la représentation nationale. La franc-maçonnerie à Paris semble avoir perdu tout caractère philosophique; elle n'est pour ceux qui la dirigent qu'une association bienfaisante, une occasion de montrer sa sympathie au chef de l'État. Les titres qu'on laissait à la porte du temple pour recevoir simplement le nom de frère sont reportés du monde extérieur dans les loges, dans les discours. A la fête d'hiver de 5808, le ministre d'état comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, grand-orateur, donne le titre de ***Monseigneur*** à Cambacérès. Le nouveau rôle de l'institution est tracé par lui en quelques lignes :

« Le lien protecteur de tous les enfants de la veuve s'étend sur » toutes les parties de l'Europe, se rattache à tous les empires, se » subdivise entre toutes les cités.

» Il offre partout un appui tutélaire, un secours bienfaiteur au » voyageur errant, au naufragé sans ressource, au pauvre sans » consolateur, à l'infortuné sans support (1). »

L'ambassadeur de Perse en France, membre d'une loge de Paris, assistait à la séance.

« Il a été admis à nos mystères, s'écrie l'orateur. Il lui » a été donné de voir briller ces rayons consolateurs qui ont » traversé l'immensité des espaces et des temps pour venir, » du fond de l'Orient, éclairer les hommes justes et bien» faisants.

» Par lui cette pure lumière retournera vers son antique ber» ceau; l'Asie recouvrera la pieuse et utile institution dont elle a » enrichi nos climats.

» Un nouveau lien unira les hommes; une clarté morale, com» mune, éclairera toutes leurs âmes, comme un soleil unique » éclaire tous leurs yeux.

(1) Extrait des travaux du G.·.-O.·. Fête d'hiver de 5808, page 3.

» L'acacia refleurira sur les rivages de l'Euphrate, non loin des » lieux où surgirent ses premiers rameaux.

» Ses rejetons, transplantés sur leur terre native, prêteront » leur abri, ses cultivateurs néophytes offriront leurs secours au » voyageur européen, au sein de la Perse immense, dans ses » cités célèbres, dans ses villages ignorés, dans ses peuplades » lointaines, et jusque dans ses déserts. »

Voilà les grandes paroles qui retentissent dans le temple; des discours vides, quand ils ne sont pas remplis des éloges de l'empereur. Les orateurs avaient repris l'habitude de nommer la franc-maçonnerie l'*art royal,* dénomination abrogée par un arrêté et qui était souverainement ridicule. Jusque dans leurs rapports sur les travaux matériels du Grand-Orient, le secrétaire Godefroy de Beaumont, l'orateur Dejoly trouvent moyen, l'un de commencer, l'autre de finir par un coup d'encensoir à Napoléon. Les cantates, les stances, sont inspirées par la même pensée d'adulation; à peine quelques paroles sur un air de Cimarosa osent-elles timidement rappeler l'égalité du temple.

Après avoir chanté la paix qui ne dura guère, les victoires qui sauvèrent la France, le Grand-Orient chanta l'amour; la fête de l'ordre, Eté de 5810, est un long épithalame dont le mariage de Napoléon avec Marie-Louise est l'objet.

Durant toute cette période que nous venons de passer en revue, il ne faut pas chercher la franc-maçonnerie véritable dans ces fêtes du Grand-Orient, et la tournure donnée à ses travaux est d'autant plus regrettable qu'il comptait dans son sein un plus grand nombre d'hommes distingués. On trouve avec une vive satisfaction sur ses colonnes les individualités les plus remarquables de cette brillante époque : les militaires qui avaient gagné sur les champs de bataille le bâton de maréchal, les épaulettes de général, qui avaient parcouru l'Europe et l'Égypte en vainqueurs, vu tomber devant eux les portes des capitales; les ambassadeurs dont les noms sont mêlés aux grands actes diplomatiques du temps; les ministres dirigeant les affaires de la France; les législateurs, les tribuns, dernière espérance et dernière illusion de la liberté, les jurisconsultes, les magistrats, depuis le plus élevé dans l'ordre hiérarchique; les princes français et étrangers

viennent prendre place sur ces mêmes colonnes, participer à ces travaux que préside l'archi-chancelier de l'empire.

Si de pareils hommes eussent voulu sérieusement le triomphe des idées maçonniques, quelle impulsion ne pouvaient-ils pas leur donner ? Mais ils étaient près du maître qui avait rétabli en France le despotisme , aux oreilles duquel sonnait mal le mot de liberté. La franc-maçonnerie était pour lui une force qu'il voulait diriger dans son intérêt personnel, et il se persuadait que, tenant le sénat maçonnique sous sa domination, dans sa main, il y tenait l'ordre tout entier.

Il n'en était pas tout à fait ainsi; comprimé à la tête, l'esprit de liberté résistait dans le reste du corps.

Plusieurs années avant la révolution, des loges de plusieurs provinces vivaient dans une sorte d'indépendance qu'il avait été impossible de détruire; liées entre elles par leurs rites, en correspondance réglée, elles agissaient en souveraines, tenant des congrès où chacune d'elles était représentée, prenant des arrêtés qui s'exécutaient fidèlement, opérant des réformes importantes. C'est ainsi qu'en 1778, sur la demande du directoire de Bourgogne, V[e] province de l'ordre, avait eu lieu à Lyon le convent des Gaules, auquel assistaient les députés de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de l'Alsace, de l'Allemagne, de tous les directoires de France, sous la présidence du F.·. Villermoz. Il avait refait les rituels, apporté des modifications importantes aux usages, promulgué un code général des réglements pour les loges de la langue française, du régime rectifié. Ses décisions avaient été approuvées et maintenues au convent de Wilhelmsbad, en 1782.

Beaucoup de villes avaient de grandes loges provinciales imprimant la direction à un certain nombre d'ateliers; elles avaient encore des directoires de la réforme de Dresde. Lyon, Bordeaux, Strasbourg avaient quelquefois l'un et l'autre.

Cet esprit provincial se réveilla sous l'empire.

De 1800 à 1804, des loges nouvelles s'ouvrirent à Besançon; à cette dernière date, d'anciens maçons s'assemblèrent dans cette ville sous l'autorité du comité de l'ordre; des planches furent adressées à Lyon et à Strasbourg afin de réunir les éléments nécessaires. La V[e] préfecture de Besançon et la régence furent

rétablies dans la Ve province de l'ordre. Trois ans après, le chancelier provincial fut député à Paris pour offrir à Cambacérès la grande-maîtrise nationale du régime rectifié; celui-ci l'accepta, et, par une patente, transféra à Besançon le siége provincial de Strasbourg dont les membres étaient dispersés, transfert qui demeurait provisoire jusqu'à ce qu'un convent général eût prononcé sur ce point.

Le directoire de Bourgogne, reconstitué à Besançon, réunissait sous son égide les loges de Bourgogne, de Bâle, de Genève, de Gray, de Salins, de Lons-le-Saunier. Le grand-maître était le préfet du Doubs, le F.·. de Brys, baron de l'empire, commandeur de la Légion-d'Honneur; son député au Grand-Orient, le F.·. d'Aigrefeuille. Cet état de choses dura jusqu'à la Restauration.

L'orient de Périgueux avait vu se rouvrir son temple; vers la fin de 1802, la loge anglaise *l'Amitié* demandait au Grand-Orient à reprendre ses travaux, et bientôt tous les maçons dispersés retrouvaient un sanctuaire. En 1807, ils consacraient un nouveau temple par une fête splendide à laquelle assistaient cinq cents frères; des députations étaient venues de Bordeaux et des départements voisins.

La cérémonie eut lieu dans la maison Rochefort dont les immenses terrasses dominent la plaine et le bassin riant qui s'étend jusqu'au pied du coteau du Petit-Change; de riches secours furent distribués aux pauvres. La cérémonie fut annoncée dès le lever du soleil par une salve d'artillerie; à neuf heures, une seconde salve marqua le moment de la réunion des frères. Un chant d'inauguration fut exécuté à grand orchestre; il est remarquable par le sentiment religieux qui y règne et bien supérieur à toutes les poésies maçonniques du temps (1).

(1) Nous croyons devoir reproduire ce morceau sans doute inédit et que nous empruntons au manuscrit du F.·. Charrière, dont nous avons déjà parlé, page 261.

CHANT D'INAUGURATION.

L'obscurité la plus profonde règne sous le parvis extérieur.

LE CHOEUR.

AIR : *Du myrte frais ou du sombre olivier.*

Dieu créateur, âme de l'univers,
Entends les vœux que nous formons dans l'ombre.

L'égalité n'y fut pas reniée, et les frères purent applaudir ces vers :

Loin de vous la coupable envie !
Loin de vous le funeste orgueil !
Soyons égaux pendant la vie,
Nous le sommes tous au cercueil.

Lyon était le siége du directoire d'Auvergne. Bordeaux, Strasbourg, Nantes, Rouen, Marseille, et beaucoup d'autres obéissaient à des loges provinciales, avaient des directoires, des

Assez long-temps nos saints concerts
Ont retenti dans la nuit sombre.
Répands sur nous tes rayons immortels.
La vertu cherche la lumière ;
Viens rallumer, à sa prière,
Le feu sacré de tes autels.

UNE VOIX.

Tu prête au jour son disque lumineux;
La nuit te doit son char semé d'étoiles.
Ainsi de ton trône et des cieux
Ta main a déchiré les voiles.
Mais ces flambeaux des lambris éternels
Nous font, en publiant ta gloire,
Chérir encor plus la mémoire
Du feu sacré de tes autels.

LE CHOEUR.

Dieu créateur, âme de l'univers, etc.

Quand le chœur a répété la première strophe, on entend gronder le tonnerre.

UN APPRENTI.

A l'orient j'entends gronder les cieux ;
Dieu viendrait-il, armé de son tonnerre,
Confondre nos vœux orgueilleux ?
Ah ! craignons, craignons sa colère...

UN MAITRE.

Craignez plutôt d'outrager l'Eternel,
De méconnaître sa clémence ;
Fermer vos cœurs à l'espérance,
C'est renoncer à son autel.

loges écossaises, et les idées que le Grand-Orient oubliait à Paris se maintenaient dans les départements.

En 1806, le sénat maçonnique, afin de réunir toute direction daas ses mains, fit un réglement qui proclamait l'union des rites. L'existence des loges provinciales, intermédiaire entre lui et les ateliers, gênait ses allures; il n'osa pas les supprimer, mais il déclara qu'elles étaient un obstacle à l'action régulière du pouvoir dirigeant, et décréta qu'à l'avenir il n'en serait plus établi.

LE MÊME.

Ce Dieu vengeur, juste effroi des pervers,
Lance la mort dans le sein du parjure;
Mais pour nous ses brûlants éclairs
Sont en ce jour un doux augure.
Ainsi, jadis, aux regards d'Israël,
Il apparut dans les nuages,
Et vint, porté sur les orages,
Rétablir son antique autel.

Au bruit du tonnerre, le temple s'ouvre; on y voit un autel antique sur lequel brûle le feu sacré dédié à l'Amitié.

UN MAITRE.

Dieu d'Hiram, Dieu d'Hiram, que notre bouche implore,
Ta splendeur éclate à nos yeux.
Et du Nord au Midi, du couchant à l'aurore,
Ici tout brille de tes feux.
De tes bienfaits, sous ces portiques,
Nous instruirons l'astre du jour,
Et, dans la nuit, nos saints cantiques
Seront encor des chants d'amour...
Mais je l'entends, Dieu nous appelle;
Il veut que ses heureux enfants
Aux pieds de l'Amitié fidèle
Courent brûler un pur encens.

LE CHOEUR.

Nous l'entendons, Dieu nous appelle;
Il veut que ses heureux enfants
Aux pieds de l'Amitié fidèle
Courent brûler un pur encens.

Les FF.·. entrent en semant des fleurs; le V.·. est à l'autel, où il brûle de l'encens.

Cet arrêté souleva des luttes; mais l'esprit primitif n'était pas étouffé, et c'était là l'important.

La franc-maçonnerie avait pénétré dans les régiments avant la révolution, alors que les idées de liberté, d'égalité, germaient partout dans cette terre féconde de la France qui devait rendre

UN MAITRE.

Au nouvel orient suspendons nos guirlandes;
A ses parfums mêlons nos fleurs.
Que devant l'Eternel ces modestes offrandes
Portent l'hommage de nos cœurs.
Et toi, compagne de sa gloire,
Chaste Amitié, fille du ciel,
Reçois des mains de la Victoire
L'encens promis à ton autel.
Celui dont le bras redoutable
Moissonna tes fiers ennemis
Sera ton prêtre vénérable,
Le défenseur de tes parvis.

LE CHOEUR.

Celui dont le bras redoutable
Moissonna tes fiers ennemis
Sera ton prêtre vénérable,
Le défenseur de tes parvis.

LE VÉNÉRABLE.

Connaissez à quel prix du Dieu qui vous contemple
Les doux bienfaits nous sont rendus;
Qu'à jamais le profane apprenne, à votre exemple,
Que les vrais biens sont les vertus.
Loin de vous la coupable envie,
Loin de vous le funeste orgueil;
Soyons égaux pendant la vie,
Nous le sommes tous au cercueil.
L'Amitié sainte vous appelle;
A ses lois jurez d'obéir,
Jurez tous de vivre pour elle,
Pour elle jurez de mourir.

LE CHOEUR (*en levant la main vers l'autel*).

L'Amitié sainte nous appelle;
A ses lois jurons d'obéir,
Jurons tous de vivre pour elle,
Pour elle jurons de mourir.

au centuple les semences déposées dans son sein. Sous la république et surtout sous l'empire, l'exemple de cette pléiade d'hommes illustres dont l'Europe admirait le courage et le talent, dont la patrie redisait les noms avec reconnaissance et avec orgueil, entraînait les soldats vers les mystères maçonniques.

Rapidement emportés du centre aux extrémités de l'empire par les événements qui se pressaient alors avec plus de force, plus de vivacité que jamais, les maréchaux, les généraux, les colonels, les capitaines retrouvaient avec bonheur autour d'eux les maximes philosophiques, religieuses, politiques, qui les avaient captivés, source à laquelle ils s'étaient désaltérés, qui les attirait sans cesse, au milieu du bruit des camps, des périls de la guerre.

La franc-maçonnerie relève le courage en lui montrant un but, entretient l'ardeur en lui indiquant la conquête à faire, enseigne à mourir pour le triomphe de ses idées, et, dans ces temps de luttes terribles, de travaux sans cesse renouvelés, de sacrifices douloureux, elle exerçait un empire facile à comprendre sur ces natures d'élite qui brillaient sur les champs de bataille. Presque tous les régiments avaient leur loge organisée, composée uniquement de militaires, fonctionnant avec régularité dans leur sein. A une époque où la plupart des hommes étaient soldats, la loge offrait aux uns les pensées religieuses qu'on abdique si difficilement, aux autres les études philosophiques qui passionnent et entraînent les esprits élevés, à d'autres encore l'image de la famille perdue. C'était de plus un lien puissant entre des soldats exposés chaque jour à des dangers imminents, un moyen de fraterniser avec les adeptes des villes où les troupes séjournaient; une pensée commune était entretenue entre les citoyens et les défenseurs de la patrie; aussi voit-on les militaires francs-maçons assister avec beaucoup d'exactitude aux réunions des cités où ils passaient.

Il n'est pas possible de se rendre un compte exact des travaux des loges exclusivement militaires, bien qu'il existe dans les archives du Grand-Orient un nombre considérable de dossiers et de pièces qui les concernent. Leurs procès-verbaux, qui seraient un monument fort curieux de l'histoire maçonnique dans l'armée, sont restés, pour la plupart, entre les mains des secrétaires, des archivistes; peut-être beaucoup ont-ils été perdus dans les désastres,

dans les longues routes de ces soldats qui parcouraient l'Europe avec la rapidité de l'aigle qui leur servait d'enseigne.

On est frappé de cette pensée que, pendant douze ou quinze ans, l'armée française n'eut réellement pas d'autre religion que celle de la franc-maçonnerie, d'autre étude philosophique que celle des vérités qu'elle proclame; aussi en fut-elle la plus ardente missionnaire.

Naples vit, en 1804, se créer dans son sein un Grand-Orient attaché à la division militaire de l'armée d'Italie, et dont le général Lechi fut nommé grand-maître. L'année suivante, un suprême conseil était organisé à Milan, où bientôt se fondait un Grand-Orient auquel se réunissait celui de Naples, et le prince Eugène Beauharnais était investi de la dignité de grand-maître des loges italiennes. En même temps le Portugal, où la franc-maçonnerie florissait, établissait à Lisbonne son sénat.

La terre de l'inquisition arrosée du sang de tant de martyrs égorgés par le fanatisme des prêtres, l'Espagne était initiée par l'armée française aux mystères maçonniques, et entendait prêcher la fraternité, l'amour de l'humanité, la liberté des cultes, aux lieux mêmes où avaient retenti les provocations et les anathèmes de l'intolérance. Par un contraste qui seul témoignerait des dispositions de nos soldats, si d'autres actes ne les constataient pas, une grande loge nationale pour toutes les Espagnes était fondée à Madrid, en octobre 1809, dans le local même qu'avait occupé l'inquisition (1). En Allemagne, Cassel devenait le siége du Grand-Orient de Westphalie, dont le roi Jérôme était nommé grand-maître. Partout enfin où nos armées victorieuses avaient pénétré, elles avaient porté avec elles les dogmes consolateurs, les hautes vérités de la philosophie maçonnique. Noble mission d'un peuple civilisateur!

On a vu le Grand-Orient contracter, depuis les fêtes de la paix, l'habitude de protester, dans toutes les réunions importantes, de sa fidélité, de son attachement à l'empereur. Tous ses grands-officiers étaient, par leurs fonctions, membres du gouvernement; ils étaient nommés surtout parmi les maréchaux de l'empire, les

(1) *Acta Latomorum*, t. I, page 244.

généraux, les hommes dévoués à Napoléon; il est donc probable que la politique impériale dut se mêler quelque peu aux cérémonies maçonniques de l'armée; toutefois, les idées primitives n'y furent pas abandonnées, et une société secrète, connue sous le nom de *Philadelphes*, organisée dans l'armée par le colonel Oudet, paraît avoir donné d'assez vives inquiétudes à l'empereur (1).

Oudet était né à Ménale, dans les montagnes du Jura, vers 1775; il prit les armes de bonne heure, et se montra tout d'abord animé des sentiments républicains les plus élevés, les plus purs. En garnison à Besançon, il y fut initié à une loge de *Philadelphes* qui, dit-on, auraient eu pour but, dans le principe, d'enlever la Franche-Comté à la France, et d'en former une république séquanaise. Cette pensée fut certainement nourrie quelque temps par les montagnards du Jura, mais elle occupa peu Oudet qui jugeait trop bien de la situation de la France, comprenait trop la nécessité de la cohésion, pour chercher à affaiblir la patrie par une séparation. Il aimait la république comme la forme de gouvernement exclusivement propre à assurer le bonheur des hommes, et il eût voulu l'établir dans tous les états.

C'est sous le consulat qu'Oudet, alors capitaine, créa la société politique dont il fut le chef. Il avait deviné la pensée de Bonaparte avant même que celui-ci se crut assez fort pour n'avoir plus besoin de la dissimuler, et son but était de trouver dans l'armée des défenseurs pour la liberté dont il voyait déjà poindre l'oppression. Chaque membre de l'association eut un nom particulier comme dans le carbonarisme. Oudet qui était à Paris, bien

(1) On trouvera des détails sur les Philadelphes dans un livre intitulé : *Histoire des sociétés secrètes de l'armée*, ouvrage attribué à Charles Nodier, qui l'aurait rédigé sur des notes. Nous croyons devoir prévenir le lecteur de se tenir en garde contre les assertions de ce livre qui ne peut être consulté qu'en ce qui touche l'organisation de la société. Tout le reste est un tissu de mensonges arrangés sous la Restauration pour plaire au nouveau gouvernement et tromper le pays. Ainsi, l'auteur s'efforce d'établir la coopération de Mallet et d'Oudet à un plan de restauration royaliste, et leurs intelligences dans ce but avec Moreau. Cela est tout-à-fait contraire au caractère de ces deux hommes connus par leurs opinions républicaines, et qui n'étaient capables ni l'un ni l'autre d'une trahison. Que les écrivains travaillent à faire triompher leurs idées politiques, rien de plus naturel; mais, après la victoire de leur parti, il est indigne d'honnêtes gens de jeter la calomnie sur des hommes qui sont morts et ne peuvent se défendre.

que le corps dont il faisait partie tint garnison à l'île de Rhé, se trouva en rapport avec un grand nombre d'officiers. D'un coup d'œil sûr, d'une éloquence persuasive et à laquelle il était difficile de résister, il entraina beaucoup d'hommes à partager ses espérances, il les initia à la société des *Philadelphes,* leur fit connaître son but, mais se borna à révéler ses moyens à quelques uns. Il existe encore des hommes qui l'ont connu, l'ont vu de près, et qui, tout en gardant le secret sur des choses qu'ils ne pensent pas pouvoir révéler sans fausser leur serment, avouent qu'il n'était pas possible d'avoir avec Oudet un entretien particulier sans être convaincu de la justice de la cause dont il cherchait le triomphe. Ils ont vu de vieux soldats, endurcis dans les batailles, sortir d'auprès de lui les yeux mouillés de larmes, réchauffés et gagnés.

Quelque bien gardé que fût le secret des *Philadelphes,* leur existence fut soupçonnée; Oudet fut renvoyé à son corps, à l'île de Rhé, puis bientôt mis en disponibilité; il se retira dans un village du Jura. Quelque temps après, il fut fait major, revint à Paris où il prit encore la direction de la société. Il fut disgracié de nouveau et forcé de quitter la capitale. Il s'était marié à l'île de Rhé et avait un tout jeune enfant; au moment de partir et de retourner encore une fois dans ses montagnes, il le présenta à quelques amis, et, en l'embrassant, il prononça, dit-on, des paroles empreintes de mysticisme et de politique qui sans doute disaient toute sa pensée à ceux qui étaient initiés à son plan, mais dont il n'est guère possible de tirer un sens bien précis. L'histoire de Rome et l'histoire juive, à une époque où elles n'avaient plus le moindre rapport entre elles, y sont confondues de manière à dérouter les recherches, à offrir un sens à tous les partis, de telle sorte qu'on n'en peut trouver la clef que dans la connaissance des opinions politiques de celui dans la bouche duquel l'historien les a mises.

Mallet, qui, à la société des *Philadelphes,* avait adopté le nom de Spartacus, succéda à Oudet dans la direction des frères. Il appela du Jura quelques républicains prononcés, mais purs de tout excès; un comité secret fut formé, une dictature provisoire organisée, une assemblée générale d'hommes choisis dans les

quarante-huit sections de Paris convoquée et tenue (1). Mais la fortune de l'empereur devait l'emporter.

Quelques années plus tard, au moment où la campagne de 1809 allait s'ouvrir, Oudet, qui avait été compris dans les premières promotions de la Légion-d'Honneur, fut rappelé à l'armée avec le grade de général de brigade, et reçut l'ordre d'organiser un régiment de ligne supplémentaire sous le n° 6, mais qui devint le n° 9. Il s'entoura d'officiers *Philadelphes*, et vint prendre part à la journée de Wagram, le 6 juillet 1809.

C'est là que devait se terminer cette carrière mystérieuse par une mort couverte elle-même de mystère. Oudet avait été blessé durant l'affaire de trois coups de lance; le soir, après le gain de la bataille, il reçut l'ordre de se porter en avant avec un faible détachement. Il obéit, et donna, dans la nuit, à ce qu'il paraît, dans une embuscade, ou au milieu d'un corps ennemi. Relevé le lendemain par les troupes qui le suivaient avec vingt-deux officiers tombés autour de lui, il vécut encore trois jours. Il avait trente-quatre ans.

Dans les pays où l'action de la France se faisait moins sentir, l'ordre ne manquait pas cependant d'activité. L'empereur de Russie, Alexandre, avait, en 1803, consenti à rapporter les ordonnances rendues contre la franc-maçonnerie par Paul I[er] et par lui-même à son avénement au trône, et l'avait rétablie dans ses états, dans le but de conquérir par cet acte quelque popularité. Il avait voulu être initié lui-même, et les travaux des ateliers avaient repris de l'éclat, mais on peut juger combien peu de liberté dut leur laisser le despotisme du czar; il n'entrevit dans l'institution que l'utilité dont elle serait pour lui, il ne calcula que les services personnels qu'elle pourrait lui rendre; il ne s'agissait à ses yeux que d'enchaîner par de nouveaux liens, au moment de la guerre, des boïards dont la fidélité et l'amour étaient assez problématiques, tout en leur permettant de proclamer au moins des formules de principes peu en harmonie avec les idées de la souveraineté impériale. Les seigneurs de la cour rouvrirent leurs loges particulières, et celle du duc Constantin, frère du czar, fut l'une des plus brillantes.

(1) *Histoire des sociétés secrètes dans l'armée*, page 185.

L'institution était florissante en Suède; elle créait des hospices pour les orphelins; le roi la protégeait ouvertement; il avait fondé l'ordre de Charles XIII dont le signe devait être porté en public par les maçons des hauts grades. Bernadotte, à qui la politique de Napoléon donnait en perspective l'héritage du roi, devait trouver dans ces loges un puissant appui, heureux si les maximes qu'on y prêche l'eussent détourné de prêter son concours à la dernière coalition organisée contre la France, sa patrie. Le roi assistait quelquefois aux cérémonies comme spectateur, sa famille y prenait part; le duc de Sudermanie était grand-maître; mais, en dehors de ces réunions où l'autorité était si largement représentée, il y en avait d'autres, plus cachées, et où l'on donnait aussi un plus libre cours aux idées.

La révolution française avait jeté dans les loges d'Angleterre une vive agitation dont il est facile de se rendre compte; le triomphe des principes maçonniques chez une nation éminemment initiatrice, qui les proclamait du haut de la tribune nationale et conviait tous les peuples à les adopter, intéressait trop l'ordre entier pour qu'on n'en ressentît pas partout une joie profonde. Après tant de siècles de persécutions, d'efforts, de misères, la doctrine secrète asseyait l'égalité sur les débris du trône le plus puissant de l'Europe. Dans les pays soumis à la monarchie absolue, on dissimulait ce sentiment de satisfaction qui s'empare des esprits convaincus lorsqu'un succès éclatant couronne des luttes sérieuses, on le voilait aux rois protecteurs de l'ordre, initiés aux grades inférieurs; mais dans les pays de liberté, on pouvait se livrer avec plus d'expansion au bonheur d'une victoire long-temps disputée. Ce n'est pas là sans doute suivre les conseils de la prudence, mais les mêmes hommes qui ont abrité leurs desseins sous le mystère le plus profond quand ils combattaient au péril de leur vie ou de leur liberté ne résistent pas toujours au plaisir d'annoncer leur succès.

Les manifestations qui eurent lieu dans les ateliers de Londres, lorsque la révolution française éclata, semblent avoir inquiété le pouvoir, car les chefs de l'ordre crurent utile de lui donner des gages, et la Grande-Loge arrêta qu'une adresse serait présentée au roi pour l'assurer du dévouement et de la fidélité de tous les

francs-maçons anglais. La loge de Clarence alla plus loin et décida qu'elle ne permettrait dans ses assemblées aucun discours sur la révolution française. C'était dépasser le but, vouloir enchaîner la pensée et la parole dans un cercle qu'elles devaient être toujours tentées de franchir; au surplus, la révolution française était l'événement qui intéressait le plus vivement la franc-maçonnerie, et défendre d'en parler était simplement absurde. L'arrêté souleva une réprobation générale; les loges d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande le déclarèrent attentatoire à la liberté, mirent la loge de Clarence au ban de la franc-maçonnerie, et se refusèrent à correspondre avec elle. La punition suivit de près l'oubli des principes.

Cependant, quelques années après, le pouvoir s'émut; provoqué par les révélations de l'abbé Barruel qui nous paraît n'avoir jamais été maçon, mais qui a évidemment reçu des confidences, compulsé des livres maçonniques, mêlé beaucoup de vérités à beaucoup de mensonges, et exagéré la portée d'un grand nombre de faits (1); effrayé par les livres de M. Robison et de l'auteur de la vie de Zimmermann, le cabinet anglais prit des mesures pour empêcher l'extension de la franc-maçonnerie, pour la détruire lentement, car elle avait jeté de trop profondes racines pour qu'il fût possible de l'arracher du sol d'un seul coup. Il obtint du parlement un bill qui, tout en respectant les loges existantes, mettait des entraves nombreuses à leur conservation et défendait d'en établir de nouvelles (2).

Les loges qui ne voulurent pas encourir la suppression furent tenues de faire affirmer par deux de leurs membres et par serment qu'elles existaient avant le bill et conformément aux usages et statuts des francs-maçons. Cette déclaration dut être certifiée par le magistrat qui la recevait, signée par ceux qui la faisaient, déposée au greffe de la justice de paix du lieu où la loge se réunissait. Le titre distinctif de chaque loge, le lieu des assemblées, les noms et signalements de tous les maçons, étaient enregistrés au greffe, insérés par les greffiers dans leurs registres,

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme.*
(2) Bill du parlement du 12 juillet 1799.

placés dans leurs protocoles, et une expédition de ces actes était remise chaque année aux magistrats des sessions générales judiciaires qui pouvaient interdire les réunions comme nuisibles à l'ordre public et punir les maçons assemblés contrairement à cette décision.

Le bill fut, dès le principe, rigoureusement observé; des constitutions furent refusées à de nouvelles loges, mais les anciennes pouvaient parfaitement suffire, si elles étaient bien dirigées.

Dans les temps de lutte active, la multiplicité des ateliers a cet avantage qu'elle imprime plus de puissance à l'action maçonnique, et, dans ces moments-là, l'énergie est surtout ce qu'il faut demander à l'institution. Dans les jours de calme, alors que le combat n'est pas autour de vous et que l'harmonie est surtout désirable, l'interdiction d'ouvrir de nouvelles loges impose aux frères plus d'uniformité, plus d'accord; on ne se sépare pas, dans la crainte de ne plus pouvoir se réunir.

La faveur ne tarda pas à revenir aux loges de la Grande-Bretagne; une tentative d'assassinat sur le roi fournit à la franc-maçonnerie officielle l'occasion d'envoyer à celui-ci une adresse pour le féliciter d'avoir échappé au danger; bientôt après, occupée de travaux matériels, elle posait la première pierre d'un bassin maritime près du port de Leith, d'un pont sur le Spey, en Écosse, d'un théâtre à Londres, et la Grande-Loge d'Écosse nommait le prince de Galles son grand-maître. Les hommes sincèrement attachés aux principes qui sont l'essence de l'institution continuaient à regarder la révolution française comme le signe précurseur des réformes qui devaient changer la situation politique des peuples, les Français comme les grands initiateurs aux idées nouvelles; mais leurs vœux étaient malheureusement impuissants à modifier l'implacable politique de leur gouvernement qui faisait succéder coalition à coalition, soutenait de ses subsides les armées du continent, méconnaissait les traités, violait les droits des nations, cherchait jusque dans l'autre hémisphère des ennemis à la France, et devait, dans un triomphe dû au hasard, voir crouler l'empire qui l'avait fait trembler si long-temps.

La Prusse voyait la franc-maçonnerie s'étendre dans son sein;

le roi ne s'en remettait pas toujours à ses secrétaires, à ses ministres, du soin de correspondre avec elle; il écrivait lui-même à la Mère-Loge, aux *Trois Globes,* de Berlin, pour lui promettre sa protection; il approuvait les statuts de *Royale York de l'Amitié* par un avis du cabinet, il l'assurait de sa bienveillance, il lui adressait plus tard une lettre pour applaudir aux principes qu'elle manifestait, et lorsque, entraîné par la peur dont le gouvernement anglais était lui-même saisi, il rendait un édit contre les sociétés secrètes (1), il en exceptait les loges, en déterminant de quel pouvoir maçonnique elles devaient dépendre pour échapper à la proscription; il continuait sa correspondance particulière avec elles, sanctionnait les nominations, les concordats, les modifications aux réglements. Il comprend enfin toute la force de l'institution et se mêle activement à ses actes.

C'est pendant cette période que les loges de Prusse revisent les cahiers des grades, les statuts-généraux, et que la Mère-Loge de *Royale-York de l'Amitié* renonce à tous les grades étrangers à la maçonnerie primitive et introduit dans les ateliers de sa juridiction les trois grades symboliques de la doctrine de la Grande-Loge des anciens maçons de Londres.

L'ordre avait continué de prospérer en Hollande, mais il était proscrit dans les Pays-Bas autrichiens; l'invasion de la Belgique et du Brabant par les troupes de la république y rouvrit les temples maçonniques; les anciennes loges constituées par le Grand-Orient de France se retrouvèrent naturellement placées sous sa direction; celles qui s'étaient fondées sous les auspices de la Grande-Loge provinciale passèrent sous la bannière française; la maçonnerie suivait la politique qui lui donnait la liberté. La Grande-Loge des Provinces-Unies avait constitué des ateliers dans les Indes orientales et occidentales; elle continua d'exercer le pouvoir sous le règne du roi Louis, frère de Napoléon, mais en prenant le titre de Grand-Orient de Hollande dont le roi fut nommé grand-maître; quand la Hollande fut réunie à l'empire français, ce pouvoir ne cessa pas ses fonctions. La Belgique seule comptait vingt-neuf ateliers sous l'obédience du Grand-Orient de France; beaucoup

(1) 20 octobre 1798.

étaient fort anciens, et *la Constance* de Maëstricht, entre autres, datait de 1761.

Toute l'Allemagne était couverte de loges, mais dans des conditions fort différentes, proscrites par quelques princes, protégées ou tolérées par d'autres, vivant toujours. Les francs-maçons de Schleswig, dans le Mecklembourg, sacrifiaient leurs revenus à un hospice dont ils posaient la première pierre. Ceux de Weimar encourageaient la poésie et la littérature en leur décernant des médailles. Altembourg ouvrait des temples nouveaux. Manheim voyait se constituer le Grand-Orient de Bade dont le prince régnant d'Ysembourg devenait grand-maître. Heidelberg, Carlsruhe, Freybourg formaient une Grande-Loge. Francfort-sur-le-Mein, après avoir vu ses ateliers fermés, fondait une Grande-Loge du rite éclectique.

Un fait des plus curieux venait démontrer la force de vitalité de la franc-maçonnerie : l'empereur d'Autriche croyait toutes les loges désertées, abolies dans ses états ; par une instruction de 1801, il avait été sévèrement interdit à tous les fonctionnaires de faire partie des sociétés secrètes, sous peine de destitution ; pour que nul ne pût prétexter cause d'ignorance, il avait été statué que le serment de fidélité que tout employé devait prêter en entrant en fonction contiendrait cette clause, et ce même empereur retrouvait, onze ans après, la franc-maçonnerie dans ses provinces, dans sa capitale et jusque dans son propre palais (1).

Les deux Amériques avaient vu s'étendre et grandir la franc-maçonnerie dans leurs provinces. Dans les États-Unis, elle n'avait éprouvé aucune persécution, elle n'avait joui d'aucune protection spéciale de la part du pouvoir ; on lui avait, comme à tous les cultes, laissé la liberté la plus entière, elle en avait largement profité. Elle était partout, avait ses temples, ses cérémonies extérieures ; ses principes la faisaient goûter des esprits éclairés ; ses actes de bienfaisance, toujours nombreux, souvent répétés, la recommandaient à l'amour et au respect des masses.

(1) C'était en 1812 ; la police découvrit à Vienne une loge de francs-maçons ; tous les frères dont on put s'emparer furent emprisonnés ; les fonctionnaires publics qui en faisaient partie perdirent leurs emplois ; un chambellan de l'empereur fut frappé de destitution.

Ainsi, pendant le consulat et l'empire, dans les pays où elle est proscrite, dans ceux où elle est traitée en amie, dans ceux où elle est abandonnée à elle-même, sans autre secours que celui de la loi qui garantit la liberté de tous, la franc-maçonnerie ou persiste ou s'élève; elle achève en réalité la conquête du monde.

Cependant l'Europe touchait à une crise terrible : l'Angleterre montrait contre la France, contre sa grandeur, son développement, une haine implacable; un duel à mort se poursuivait entre les deux rivales, et plus d'une fois, étouffée dans les entraves du blocus continental que plus tard des écrivains français ont attaqué avec tant de passion, l'Angleterre avait été à deux doigts de sa perte. Son industrie était aux abois, ses impôts énormes, sa dette immense; des efforts incroyables l'avaient soutenue.

L'ambition trop réelle de Napoléon enivré par la victoire servait de prétexte à sa lutte. Jamais de plus rapides succès, de plus beaux triomphes n'avaient justifié ou expliqué cet enivrement, mais jamais conquérant n'avait montré une ambition plus insatiable. Napoléon avait porté bien haut la gloire de l'empire, fait resplendir le nom de la France, dominé l'Europe; sa grandeur avait développé sa personnalité; le désir vaniteux de donner des trônes à sa famille avait altéré sa politique long-temps si élevée, si habile, l'avait entraîné à des fautes dont les suites devaient être si cruelles pour lui en même temps que pour la France, car il était impossible de les séparer l'un de l'autre.

L'Espagne était attachée comme une sangsue aux flancs de la France; l'Angleterre nous disputait le Portugal; l'Italie s'agitait, l'empereur de Russie avait violé la foi promise pour faire cause commune avec notre éternelle ennemie et entraîné Napoléon à cette campagne fatale commencée sous de brillants auspices, terminée par les plus affreux revers, où nos soldats du moins ne devaient être vaincus que par le froid et la faim.

L'Allemagne était couverte de sociétés secrètes qui conspiraient le renversement de Napoléon. La loge des *Philadelphes,* organisée dans l'armée française par Oudet et qui avait pour but l'établissement de la liberté, ne manifesta son existence durant toute la période de l'empire que par la folle et hardie tentative de Mallet; elle le conduisit à la plaine de Grenelle, il tomba en brave, se

releva à demi pour crier : « Vive la république ! » et retomba... Jamais aucun des *Philadelphes* ne chercha à se servir du poignard contre l'empereur; ils propageaient leurs doctrines de liberté, ils se tenaient prêts à profiter des événements, mais ils sentaient bien que frapper Napoléon au milieu de ses luttes incessantes contre l'Europe, c'était frapper la France au cœur, la livrer à ses ennemis en la privant du chef qui tenait ses destinées dans ses mains. Cette société voulait sans aucun doute proclamer la république, mais il est à regretter que le mystère qui plane encore sur elle ne permette pas d'apprécier le système, les éléments politiques sur lesquels elle entendait la fonder. Les sociétés allemandes n'avaient pas compris leur rôle comme les *Philadelphes;* elles s'étaient posé un but identique, mais avec d'autres moyens.

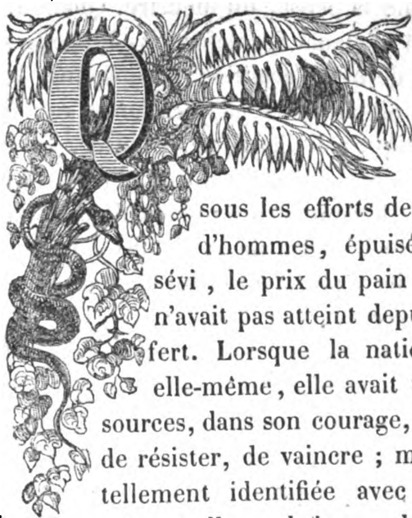
Formées dans les montagnes du Tyrol, elles s'étaient bientôt répandues dans tout l'empire germanique ; l'orgueil national froissé par les défaites, par l'occupation française, par le démembrement, leur avait donné une ardente activité; Napoléon était pour elles l'ennemi qu'il fallait abattre, et, il faut le dire à regret, elles n'avaient pas reculé devant la pensée du meurtre. Quand les désastres de Russie donnèrent le signal des défections honteuses, des lâches trahisons, d'une dernière coalition européenne, les idées d'affranchissement qui animaient les adeptes furent exploitées habilement par la politique; l'Allemagne, épuisée, fit un suprême effort, se leva au nom de la liberté contre la France, qui seule pouvait la lui donner ; elle combattit au profit de ceux qui devaient bientôt lui refuser le bénéfice de la victoire, tourner contre elle-même la force qu'ils y puisaient et lui faire vivement regretter sa confiance et son erreur. .

Les sociétés secrètes allemandes se trompèrent donc; elles apprécièrent mal la situation, se laissèrent entraîner par une ardeur irréfléchie, cédèrent à un mouvement légitime, si on se place au point de vue de la nationalité, erroné si l'on se place au point de vue de l'humanité, comme doivent le faire les francs-maçons; elles ne virent pas l'abîme et y tombèrent.

CHAPITRE ONZIÈME.

La franc-maçonnerie sous la restauration. Le Grand-Orient à la chute de l'empire. 1814-1815. Idées hostiles à la maçonnerie. Beaucoup de loges sont fermées ; l'esprit de parti s'empare de quelques-unes au profit du nouveau gouvernement. Réaction ardente du clergé contre l'esprit maçonnique. Les francs-régénérés. Les ambitieux abandonnent l'institution qui n'est plus un moyen d'obtenir des emplois ou de s'y avancer. Rite de Misraïm. — Un grand nombre d'anciens officiers viennent chercher dans les ateliers le souvenir de temps plus heureux, la religion philosophique qu'ils aimaient, qu'ils avaient suivie.— Réapparition en France d'un second pouvoir dirigeant ; suprême-conseil.

Peu à peu, les attaques du clergé, l'esprit libéral qui s'éveille, les luttes de l'opinion publique contre la restauration ramènent la foule dans les loges. On commence par s'y nourrir de regrets, s'y entretenir d'espérances, puis on reprend avec activité la prédication des maximes éternelles de l'institution. Invasion du carbonarisme. — Persécutions contre les francs-maçons en Italie et en Espagne. Scènes sanglantes dans les deux péninsules. — Rôle de la franc-maçonnerie en France vers la fin de la restauration. Ecoles mutuelles sorties d'une proposition maçonnique. Lafayette à Lyon. Révolution de juillet. Fêtes maçonniques.



Quelque énergie que pût déployer la France dans les deux dernières campagnes qui déterminèrent la chute de l'empire, elle succomba sous les efforts de l'Europe. Elle était épuisée d'hommes, épuisée d'argent ; la disette avait sévi, le prix du pain s'était élevé à un taux qu'il n'avait pas atteint depuis vingt ans. On avait souffert. Lorsque la nation n'avait compté que sur elle-même, elle avait trouvé dans ses propres ressources, dans son courage, dans son désespoir, la force de résister, de vaincre ; mais à ce moment elle s'était tellement identifiée avec l'empereur, que, celui-ci vaincu, elle tombait avec lui, Peut-être y avait-il, dans un appel au peuple, un dernier moyen d'écraser l'étranger au cœur même de la France, de réprimer les trahisons, de ranimer les incertains, de ramener les égoïstes qui, jaloux de conserver ce

qu'ils avaient conquis ou obtenu des libéralités de Napoléon, stipulaient pour eux, abandonnaient et la patrie et leur bienfaiteur. Mais c'était créer la guerre civile, l'empereur recula devant l'emploi de ce remède énergique, la restauration s'opéra.

Le Grand-Orient de France, qui s'était si complétement livré à l'empire, se livra de même au gouvernement nouveau ; il se hâta de déclarer déchu de la grande-maitrise le prince impérial qu'il avait tant de fois encensé, qu'il devait rétablir quelques mois plus tard et rayer encore (1). La fête de l'ordre de la Saint-Jean d'été, célébrée le 24[e] jour du 4[e] mois 5814, est un triste monument de cette déplorable époque : le F.·. Godefroy de Beaumont, que nous avons vu naguère exalter Napoléon, prodigue les éloges à Louis XVIII. « Le G.·. A.·. de l'univers a jeté, dans sa sagesse, un » coup d'œil favorable sur ce beau royaume ; il a vu nos malheurs, » il a exaucé nos vœux ; et voilà que, dans la crise la plus redou- » table, l'ange de la paix, conduit par sa main bienfaisante, vient » calmer l'orage qui grondait sur nos têtes. Il l'a choisi dans cette » auguste famille qui, pendant tant de siècles, gouverna la France » avec autant de grandeur que de générosité, et qu'il remet à » notre tête comme la pierre angulaire du trône qui se relève » pour recommencer notre bonheur ; il l'a choisi dans le noble » sang d'Henri IV, dont le nom ne périra jamais ; il est encore le » descendant de Louis XIV, dont le nom de Grand rappelle les » hauts faits ; il est le frère enfin du *bien-heureux* Louis XVI, qui, » de la céleste demeure due à ses vertus, après avoir été abreuvé » de chagrins et d'outrages, jouit de l'admiration des Fran- » çais (2). »

La grande-maitrise était vacante, les pouvoirs en furent remis à trois grands-conservateurs de l'ordre ; ce furent les

(1) Livre de procès-verbaux du Grand-Orient de France, années 5814-5815. Une mutilation importante a eu lieu dans ces documents, mais ce qui en reste suffit pour servir de leçon à l'avenir.

(2) Procès-verbal de la fête, pages 3 et 4. Nous demandons pardon à nos lecteurs de faire de pareilles citations, qui n'ont pas même le mérite d'être écrites correctement, mais nous copions textuellement. Il est probable que l'embarras du F.·. de Beaumont se reflétait dans son style. Les autres orateurs se distinguent par la même adulation. Ce curieux procès-verbal est signé par le F.·. Dejoly, qui cette fois eut le bon esprit de garder le silence.

FF.·. Macdonald, Beurnonville, Valence; parmi les dignitaires de cette année, nous trouvons Kellermann, Rampon, Augereau, Muraire, Masséna, Moncey, Davoust, Serrurier, Mortier, Soult, Oudinot, Maison, Ségur, Sébastiani, les grands noms de l'empire, mêlés à quelques hommes de la restauration qui, elle aussi, s'empare du Grand-Orient que les événements de 1815 amènent à faire des actes contradictoires.

L'empire était tombé pour la seconde fois et ne devait plus se relever; Napoléon, après la plus haute fortune, allait donner au monde le spectacle de la plus immense douleur, et le gouvernement anglais signalait le triomphe de la coalition par une infamie qui faisait reculer l'humanité de plusieurs siècles, la ramenait aux plus mauvais jours de la décadence romaine, à la barbarie du moyen-âge. Le droit des gens, qui n'est pas toujours consacré par les traités, mais que rien n'efface du code de l'honneur, était indignement violé dans la personne du plus grand capitaine de l'époque, qui, dans les triomphes les plus enivrants, avait montré une générosité égale peut-être à sa gloire.

Le Grand-Orient continuait ses travaux, prononçait la centralisation de tous les rites maçonniques dans son sein, laissait vacante la présidence de l'ordre, nommait Beurnonville et Macdonald premier et deuxième grands-maîtres adjoints, inaugurait le buste de Louis XVIII, et dans ses fêtes chantait le roi et le retour de la paix.

Les choses ne se passaient pas de même dans le reste de la France : frappés dans leur gloire par les désastres de la patrie, dans leur amour par l'exil et la captivité de Napoléon, humiliés par la présence des armées ennemies sur le sol français, froissés par des persécutions ou misérables ou sanglantes, beaucoup d'hommes abimés dans un chagrin profond abandonnèrent les ateliers. Une loge lyonnaise, n'espérant plus rien de l'avenir, brûla ses meubles, ses archives, ses tentures, ses ornements, son autel, et s'éteignit dans un incendie volontaire. Comment parler des principes de liberté sous les baïonnettes étrangères; d'égalité quand on s'efforçait de ramener l'ancien régime ; de fraternité au milieu du triomphe d'un parti déchaîné contre la révolution qui les avait proclamés? Dans le désespoir de la nation, dans son abattement si général et si légitime, un grand nombre

de loges se fermèrent en attendant de meilleurs jours. L'opinion royaliste s'empara de quelques unes, s'y manifesta hautement, et fit naître des divisions qui amenèrent la désertion des colonnes. L'anarchie qui régnait au dehors dans les idées se reflétait dans le corps maçonnique.

Il était impossible qu'il en fût autrement; l'ébranlement avait été trop terrible, la secousse trop violente, pour ne pas se faire sentir partout. La franc-maçonnerie était battue avec la révolution qui succombait, battue avec l'empire qu'elle avait aimé et qui s'écroulait. Le sénat dirigeant se maintenait, il est vrai, en se ralliant au nouveau pouvoir; mais l'ordre allait avoir de rudes attaques à subir. Le clergé, qui devait tant à Napoléon, se signala par sa violence à son égard; la reconnaissance et la charité n'étaient plus la loi de l'église, l'ambition les étouffait. Les prêtres chantaient le triomphe *du trône et de l'autel*, et réagissaient avec énergie contre tout ce qui leur avait fait obstacle. Les noms de Voltaire, de Rousseau étaient traînés dans la boue, tous les philosophes de la fin du dix-huitième siècle injuriés; le serpent qui mordait la lime! La franc-maçonnerie était enveloppée dans ce ruisseau d'outrages; on désignait les adeptes à la haine publique; on ne se bornait pas à tonner contre eux du haut des chaires, on soufflait à l'oreille des femmes, dans les mystérieuses confidences du confessionnal, l'éloignement pour leurs maris affiliés. La croisade était vive, ardente, elle suait la haine; les chapitres de Barruel servaient de texte aux sermons, et jusques dans les campagnes où l'on ignorait ce qu'était la franc-maçonnerie, des prêtres qui n'en savaient pas plus à cet égard que leurs paroissiens tonnaient contre l'hydre maçonnique toujours renaissante.

Les réactions sanglantes de la restauration vinrent affliger, épouvanter la France; elles commencèrent par l'assassinat, par le pillage; dans le Midi, des femmes, des enfants, des familles entières furent égorgés. Tout ce qui était soupçonné de libéralisme fut poursuivi par des bandes de brigands autorisés par le silence des magistrats; nos soldats, débris de tant de légions victorieuses, furent traqués comme des bêtes fauves, sacrifiés sans pitié; les francs-maçons considérés comme bonapartistes furent frappés par ceux-là même dont ils avaient secouru la misère; les protestants

furent tués dans leurs temples au nom du Dieu des catholiques; puis, quand l'indignation publique put élever la voix, l'assassinat juridique remplaça le meurtre sommaire, l'échafaud se dressa dans les villes, se promena dans les campagnes; quelques hommes animés d'un esprit infernal eurent l'indigne pensée de faire servir la franc-maçonnerie aux vengeances du parti royaliste; repoussés, désavoués par l'immense majorité des frères, ils organisèrent une société à part, prirent le nom de *Francs-Régénérés*, tout en conservant les formes maçonniques. Leur but était d'amener la France au gouvernement plus absolu; le pouvoir central était à Paris, des loges métropolitaines étaient établies auprès de lui, des loges provinciales dans les départements; les adeptes se livraient à une propagande active, aux investigations les plus minutieuses sur les opinions des individus, mais principalement des hommes qui faisaient partie de l'administration qu'ils avaient la prétention d'*épurer*. Ils portaient au cou, pour décoration, un ruban amarante auquel pendait une croix à huit pointes brodée en soie de la même couleur, et au milieu de laquelle était une fleur de lys brodée en bouillons d'argent; chaque croisillon offrait deux lettres brodées en soie noire et disposées dans l'ordre suivant : en tête de la fleur, PR; à droite, DE; au bas, RE; à gauche, PA. *Pro Deo*, *rege*, *patriâ*.

Les lignes suivantes, extraites d'un discours prononcé par le président des *Francs-Régénérés*, feront parfaitement comprendre les intentions de cette société. « Chevaliers, DIEU, LE ROI ET LA PATRIE, » voilà les sublimes objets de notre vénération, de notre dévouement, de notre culte. C'est assez dire, c'est assez prouver que » nous ne devons, que nous ne pouvons inquiéter l'autorité, » *toutes les fois qu'elle sera franchement dévouée;* c'est assez » indiquer que, dès que, contre toute attente, elle s'inquiétera de » nous, il faudra bien plus s'inquiéter d'elle... Prenons exemple » de nos ennemis mêmes; le plus grand mystère, le secret le plus » fermement gardé, enveloppent, protégent leurs moindres » projets. Prenons exemple d'un événement récent qui ne peut » être que le crime de quelques subalternes, de quelques mercenaires; si le secret eût été violé, un coupable serait encore » sous la main de la justice, et ses pareils ne lèveraient pas

» audacieusement la tête (1)... Pour ne pas donner trop de » joie à nos ennemis, n'attachons pas trop d'importance à une » évasion qui ne serait si déplorable qu'autant qu'elle serait » l'avant-coureur de quelques autres projets plus sinistres...

» Chevaliers, on nous accuse de dénoncer. Jamais une dénon- » ciation sourde et lâche n'est partie, ne partira de nos rangs; » *nous avons éclairé l'autorité sur les ennemis du roi; et si elle a* » *usé de nos renseignements,* elle a pu se convaincre que nous » n'étions point dangereux, que *nous n'étions point inutiles* (2).

Ces dernières paroles disent assez nettement à quel indigne rôle descendirent les *Francs-Régénérés*. Lorsque le gouvernement comprit que de pareils amis le poussaient à sa perte, il ferma leurs loges sans bruit; le Grand-Orient paraît n'avoir pas été étranger à cette décision du pouvoir, et une lettre du premier grand-maître adjoint, le F.·. Beurnonville, fait penser qu'il avait, comme il le dit du reste d'une manière positive, appelé l'attention des ministres sur des sociétés qui ne vivaient qu'en faisant des victimes (3).

Il y avait eu dans les loges, sous l'empire, des hommes qui avaient embrassé la franc-maçonnerie parce qu'ils la voyaient protégée par le pouvoir, présidée nominalement par le frère de l'empereur, en réalité par le premier fonctionnaire de l'État, celui auquel Napoléon accordait la plus haute confiance et laissait le soin de gouverner la France quand la guerre l'éloignait. Ces hommes, que nulle idée n'entraîne, dont nul enthousiame n'échauffe le cœur, n'ont qu'une idole, eux-mêmes; qu'une pensée, celle de leur fortune; qu'un désir, celui de s'élever; ces ambitieux de tous rangs, de toutes conditions, qui se trouvent à tous les échelons de la société, constituent les frelons de toute institution. Francs-maçons sous l'empire, confrères du

(1) Le président voulait parler de l'évasion de M. Lavalette, qui avait pu fuir, grâce au dévouement de sa femme, au moment où l'échafaud se dressait.

(2) Discours prononcé, le 22 décembre 1815, par M. A..., président des F. R., à l'occasion de l'inauguration du buste du roi. *Hermès*, archives maçonniques, t. I, pages 46, 47, 48, 52.

(3) Lettre du F.·. Beurnonville au G.·.-O.·. de France, 7e jour du 10e mois de l'an de la V.·. L.·. 5817.

Saint-Sacrement dans les premières années de la restauration, plus tard membres de la *Société pour la propagation de la foi*, vous les verrez se réfugier dans le sein du libéralisme quand la réprobation du pays agitera la cloche qui doit sonner le glas de la branche aînée des Bourbons. Ils paraderont après juillet dans les rangs de la milice citoyenne, s'y distingueront par l'ardeur de leur patriotisme d'emprunt, jusqu'au jour où ils auront compris que le vent ne souffle plus de ce côté; alors ils se feront inscrire sur les registres de la *Société des bons mariages*, ils s'affilieront aux enfants de Loyola, parce qu'ils sont toujours où est la puissance. Ceux-là abandonnèrent les loges pour les églises.

La franc-maçonnerie avait été, pendant le consulat et l'empire, une sorte de noviciat de toutes les carrières; on y pouvait donner la mesure de son talent, l'y former, l'y assouplir; on s'y préparait à l'administration, dans un cercle où les rouages sont assez compliqués, où les fonctionnaires sont nombreux; à la discipline, dans un ordre réellement représentatif, constitutionnel, où les droits sont nettement définis, où les empiétements ne manquent guère d'être réprimés; aux luttes du tribunat, du parquet, du barreau, dans une chaire qui impose des devoirs sérieux et fait de l'homme qui l'occupe le défenseur perpétuel de la loi, son organe constant, le contrôleur de toutes les propositions, de toutes les mesures; au maniement des affaires, aux discussions sages, calmes, froides, éclairées, dans les conseils où, bien qu'une loge soit peu nombreuse, tout prend forcément une importance aussi grande que s'il s'agissait d'une immense société, car tout a un intérêt véritable.

Dans la franc-maçonnerie, toute individualité peut donc se produire, aucune n'est étouffée, et les relations sont trop constantes, les occasions trop nombreuses, pour qu'on ne juge pas promptement du caractère d'un homme, de l'esprit qui le dirige, de son aptitude, de son savoir. En outre, le même serment lie tous les adeptes, la promesse de s'aider, de se secourir, les engage; il ne faut donc pas s'étonner que, dans ses jours d'éclat, de triomphe, elle fût une pépinière où l'empire choisissait les sujets dont il avait besoin pour remplir les fonctions publiques.

Le chef d'une administration entraîne toujours sur ses pas un

certain nombre de ceux qu'il a sous ses ordres; les uns le suivent par conviction, les autres par confiance, d'autres encore par calcul. De 1803 à 1815, presque tous les directeurs des diverses branches de l'administration étaient initiés; beaucoup d'employés fréquentaient les loges. La réaction qui marqua les commencements de la restauration força les premiers de quitter les ateliers, les subordonnés durent faire de même: il y allait du pain de leurs familles.

Les francs-maçons qui venaient continuer sous la voûte du temple leur culte au Grand-Architecte, leur apostolat, se trouvèrent réduits de beaucoup. A cette époque, le rite de Mizraïm sortit de son linceul, ses propagateurs fondèrent un assez grand nombre de loges surtout dans le midi de la France; le Grand-Orient refusa de les reconnaître, les signala comme dangereuses (1), le parquet les poursuivit, et les tribunaux correctionnels les fermèrent.

Cependant la réaction sanglante avait cessé, les alliés quittaient le sol de la France; des fêtes maçonniques inaugurèrent cette sorte d'affranchissement de la patrie humiliée par la présence de l'étranger, et qui allait enfin respirer. On sortait d'un rêve affreux, on s'éveillait pour une lutte nouvelle, pour cette longue bataille du libéralisme qui devait finir à Cherbourg. Les officiers de la vieille armée qu'on avait traqués, assassinés dans les départements méridionaux, injuriés dans les chaires catholiques, traités de brigands, emprisonnés sans motifs, persécutés lâchement, privés de leur solde, abreuvés de dégoûts, d'affronts, commencèrent à respirer en voyant la franc-maçonnerie saluer de ses chants d'allégresse le départ de l'armée d'occupation. Pour célébrer dignement de pareilles fêtes, il fallait passer en revue et les malheurs du pays et la gloire de nos armées; c'était faire battre le cœur des vieux soldats, beaucoup voulurent prendre part à l'expression de la joie commune.

Bientôt ces officiers vinrent en plus grand nombre se bercer des souvenirs d'un temps qu'ils regrettaient; le clergé catholique,

(1) Lettre du F.·. Beurnonville, premier grand-maître adjoint au G.·.-O.·. de France, du 7e jour du 10e mois de 5817, reproduite dans l'*Extrait de la planche à tracer* de la G.·.-L.·. symbolique du 16e jour, page 6.

alors si âpre dans ses haines, leur inspirait un profond et légitime éloignement. Le nom de l'empereur était accolé aux plus infâmes épithètes, cette grande gloire militaire était traînée dans la boue, un des plus beaux génies des temps modernes était insulté par d'ignares valets de sacristie; ces églises qu'il avait rouvertes retentissaient de cris sauvages contre lui, de hurlements d'hyènes en fureur. Ceux qui flétrissent les bourreaux des chrétiens applaudissaient au martyre du héros auquel ils devaient tout. L'âme de ces vieux soldats qui avaient enduré les plus dures privations, souffert la faim, la misère, versé leur sang pour la grande et sublime idée révolutionnaire, pour la patrie sans cesse menacée, était surtout froissée d'entendre ceux qui s'étaient abrités derrière l'autel, quand le canon tonnait, battre des mains aux revers de nos armées, et saluer d'un hosanna les souffrances de Russie.

Les loges maçonniques offraient un asile à leur pensée; ils retrouvaient sous les voûtes mystérieuses, dans le secret du temple, ceux qu'ils avaient aimés, ceux qu'ils avaient suivis, leurs chefs, leurs compagnons des champs de bataille; ils entendaient proclamer encore la fraternité des peuples au nom de laquelle ils avaient combattu; des mains amies serraient les leurs, des voix consolatrices descendaient à leur cœur, et une religion philosophique, élevée, épurée, qui n'enseigne rien de contraire à la raison, d'inaccessible à l'intelligence, la seule qu'ils connussent, leur ouvrait de nouveau ses bras, et leur montrait à l'horizon, dans les brumes de l'avenir, la liberté triomphante. On les retrouva sur les colonnes des temples, et ils allaient aider puissamment au mouvement qui bientôt devait se manifester dans les loges et donner une nouvelle impulsion à l'esprit public.

A cette époque, l'unité de direction obtenue avec tant de peine, après tant de luttes, se brisa de nouveau. On a vu sous l'empire le maréchal Kellermann essayer d'élever un pouvoir à côté du G.·.-O.·., puis y renoncer, se rallier, en cédant, sans aucun doute, à de puissantes observations; cette tentative avait été renouvelée en 1815; elle allait réussir. On contestait au sénat maçonnique la direction du rite écossais ancien et accepté, le même qui, avant la révolution, avait, par l'éclat de ses cérémonies, attiré un si grand nombre d'adeptes, qu'il avait reconnu

d'une manière positive, réuni à lui, et laissait librement s'exercer (1). Ce rite, réuni au G.·.-O.·., avait cependant un suprême conseil qui, sans le diriger absolument, planait sur lui, non comme administrateur, mais comme régulateur des grades. La grande-maîtrise de ce rite ayant été donnée au F.·. Cambacérès, déjà directeur de la maçonnerie française, les deux associations avaient marché d'accord (2). Dès les premiers temps de la restauration, le suprême conseil écossais avait fait des actes particuliers; quelques années après, il se séparait complétement et créait des loges. Toutes les tentatives de réunion échouèrent ; dès ce moment, la franc-maçonnerie eut en France deux directions. Vainement l'une d'elles essaya-t-elle de jeter l'interdit sur l'autre, vainement voulut-elle fermer les temples de son obédience aux adeptes qui suivaient la bannière du pouvoir rival, la tolérance a fini par l'emporter.

Briser l'unité de direction était un malheur, d'autant plus que le Grand-Orient admettant tous les rites, les frères pouvaient, tout en suivant ses lois, embrasser, selon leurs vœux, leurs préférences, celui des deux régimes écossais et français qui leur paraissait le mieux approprié à leur but. On n'a pas manqué de motifs pour expliquer sous la restauration cette division du pouvoir directeur; on n'a pas pris garde qu'il ne faut jamais demander au sénat siégeant près du gouvernement des allures indépendantes, tant que la loi n'aura pas formellement reconnu la franc-maçonnerie, ne lui aura pas donné une existence assurée, que celle-ci dépendra de la bonne volonté du ministère. Qu'on s'appelle Grand-Orient ou Suprême-Conseil, la question sera toujours la même (3).

Si la constitution de deux pouvoirs n'avait eu pour résultat que d'exciter une louable émulation, d'imprimer plus de régularité aux travaux, plus de rigidité à l'exécution des réglements, on aurait pu regretter de ne pas marcher complétement ensemble,

(1) Cette réunion avait eu lieu le 5e jour du 10e mois 5804.

(2) C'est en 5805 que Cambacérès, premier grand-maître adjoint de la franc-maçonnerie française, fut nommé grand-maître du rite écossais.

(3) Nous ne croyons pas devoir nous expliquer plus au long sur ce sujet; les maçons comprendront parfaitement, et toute explication est inutile pour ceux qui n'appartiennent pas à l'ordre.

d'avoir deux chefs sous le même drapeau; toutefois l'ordre n'en eût pas souffert. Malheureusement cette espèce de lutte qui s'établissait, plus factice que réelle, devait avoir un autre résultat. Nous l'avons déjà expliqué, il n'y a pas de schisme possible dans la franc-maçonnerie, mais la rivalité dans l'impulsion donnée aux diverses fractions de l'association a toujours un côté fâcheux. Qu'arrive-t-il en effet? Un atelier se constitue dans une ville sous l'obédience du Grand-Orient; bientôt quelques hommes mécontents de sa marche, ou dont l'élection a trompé les espérances, ou entraînés par des idées divergentes, l'abandonnent, se réunissent, forment un noyau, et, dans l'impossibilité d'obtenir de ce Grand-Orient une constitution que les statuts ne permettent pas d'accorder, s'adressent au Suprême-Conseil qui crée une nouvelle loge. Ainsi des hommes auxquels la loi maçonnique impose l'obligation de vivre en bonne harmonie, séparés dès l'origine par des mots, et par des mots seulement, se regardent comme des adversaires, et se partagent en deux camps.

La pensée doit être la même, et nul n'a le droit de l'altérer; tous doivent concourir à son triomphe ; cependant la faiblesse humaine est telle que l'individualisme se met à la place du principe, et que celui-ci est oublié dans des querelles sans dignité. C'est surtout dans les temps de calme politique qu'un tel spectacle est donné au monde maçonnique, parce qu'alors les esprits se reposent; que le danger renaisse, l'unité se produit; les uns élèvent leur bannière, les autres la brûlent, mais la lutte stérile des jours de repos n'en a pas moins eu pour résultat d'éloigner des esprits sérieux, bientôt fatigués des combats absurdes auxquels ils n'ont pu s'empêcher de prendre part, qui proclament la franc-maçonnerie inutile, et qu'on ne retrouve plus quand le triomphe de l'idée demande des écrivains, des orateurs déterminés.

L'esprit public n'était pas mort en France, il sommeillait, il était comprimé; une voix généreuse s'était élevée à la tribune de la chambre des députés, des cris d'énergumènes l'avaient étouffée, mais un seul accent avait suffi; d'autres voix s'unirent à la première, il fallut les entendre; en vain la majorité essaya-t-elle de les étouffer, eut-elle recours à la proscription, le moment était venu de compter avec la France applaudissant la petite phalange

infatigable qui pendant quinze ans poursuivit les mauvais ministres et combattit leurs projets réactionnaires. Le libéralisme commençait son œuvre.

Un clergé orgueilleux, intolérant, passionné, déclamait contre les francs-maçons; les loges se repeuplèrent en haine du clergé, et ce qui distingue surtout la franc-maçonnerie pendant cette période de la restauration, c'est sa lutte constante contre les prêtres, contre leur fanatisme auquel elle oppose toujours des leçons de tolérance, contre leurs miracles mensongers sur lesquels elle fait luire la vérité. Cette époque est remarquable sous ce rapport; l'église tonnait contre Rousseau, contre Voltaire, on réimprime Voltaire et Rousseau, et les éditions se succèdent; elle attaque Molière dont *le Tartuffe* semble écrit d'hier, on réimprime Molière; elle s'élève contre Volney, on réimprime Volney; à tous ses anathèmes l'esprit public répond par des témoignages de sympathie pour ceux qu'elle frappe. Elle condamne les francs-maçons aux feux de son enfer, les francs-maçons entonnent des hymnes au Grand-Architecte des mondes.

Les premiers qui rentrèrent dans les ateliers ouverts de nouveau payèrent d'abord un tribut de regrets au passé; ils étaient naturels, mais ce mouvement fut si général qu'il imprima à cette époque un type qui ne s'est pas encore effacé de nos jours, et nous entendons encore nos orateurs rappeler trop souvent un temps qui n'est plus et ne reviendra pas. A chaque période de la vie humaine ses travaux, à chaque époque sa gloire, et la plus grande est de comprendre qu'on ne rétrograde pas et d'accomplir courageusement sa mission. Après avoir jeté au passé un adieu plein de larmes, des hommes sérieux tournent leurs regards vers l'avenir. Ainsi firent les francs-maçons de la restauration. Aux regrets succéda l'expression des espérances que le réveil de la nation faisait naître; mais il fallait réaliser ces espérances, la franc-maçonnerie ne l'oublia pas, elle reprit son travail de sape et de mine avec une ardeur incroyable.

La situation, en effet, était grave : la loi électorale si restreinte était menacée par la chambre des pairs dont il avait fallu briser la majorité par l'adjonction de soixante et un pairs choisis parmi les notabilités militaires et administratives de l'empire, et dans

lesquels se retrouvent des noms bien connus dans les annales maçonniques; la liberté individuelle était suspendue; la presse était traquée, les écrivains condamnés, emprisonnés; le parti royaliste livrait un combat acharné à toutes les libertés, il luttait contre le gouvernement lui-même qui n'allait pas assez vite au gré de ses désirs; les missions parcouraient la France; l'enseignement public était abandonné aux jésuites.

La tribune maçonnique jouissait seule de quelques immunités, grâce, il faut bien le dire, à son obscurité, au peu de bruit qu'elle faisait au dehors. Mais qu'importe le retentissement! Ce n'est pas là ce que les adeptes doivent rechercher; la propagation de leurs idées, voilà leur devoir; l'amélioration du sort des hommes, voilà leur but; le triomphe de leurs doctrines, voilà leur espérance. L'éclat les touche peu, pourvu qu'ils réussissent.

La franc-maçonnerie cependant n'avait pas suffi long-temps à cette époque d'agitation politique; le pouvoir y avait trop facilement accès; les hommes qui professaient des principes libéraux s'y connaissaient, ils purent s'y choisir, laisser aux autres les vaines cérémonies; mais en dehors d'elle se forma la société secrète de *l'Union* dont M. Rey, de Grenoble, fut l'organisateur, M. Bérenger (de la Drôme) un des propagateurs, Lafayette un des chefs. Elle s'étendit de Grenoble à Lyon, puis à Paris où elle affilia MM. Voyer d'Argenson, Dupont (de l'Eure), de Corcelles père, Tarayre, Demarçay, Labbey de Pompières, Chatelain, de Schonen, Girod (de l'Ain), Mérilhou, Odilon Barrot, Mauguin, Berville, Cousin. A peine constituée à Paris, elle y contribua puissamment à l'établissement d'une loge maçonnique, *les Amis de la vérité,* dont les membres étaient choisis parmi les jeunes gens les plus libéraux des écoles et du commerce, et qui eut, dès le principe, une direction toute politique (1). *L'Union* se proposait le renversement du gouvernement au moyen d'insurrections qui devaient éclater en même temps à Grenoble, à Lyon et à

(1) M. Rey, de Grenoble, *Notice historique sur les sociétés secrètes de la Restauration.* M. Flotard, *Paris révolutionnaire*, article intitulé *Une nuit d'étudiants sous la Restauration.*

Paris. Elle échoua. Bientôt elle fut à peu près absorbée par une autre société publique connue sous le nom de *Société des Amis de la liberté de la presse* (1), qui, soutenue par M. de Broglie, compta dans ses rangs les hommes marquants dans les lettres, les arts, la députation, s'occupa de préparer des projets de loi, et parvint à faire adopter quelques unes des dispositions qu'elle avait arrêtées. Celle-ci vécut dix-huit mois, et fut dissoute par une condamnation prononcée contre le colonel Simon-Lorrière et M. Gévaudan, chez lesquels on se réunissait; le ministère avait cédé aux déclamations du parti royaliste et du clergé (2).

Nous avons parlé des associations secrètes de l'Allemagne formées sous l'empire, et qui avaient entraîné contre la France un si grand nombre de jeunes hommes croyant obtenir l'affranchissement de leur patrie et conquérir la liberté politique. Elles furent dissoutes après la victoire sans avoir réalisé les espérances des adeptes; une nouvelle société fut créée par les étudiants des universités sous le nom de *Burchenschafft* (Union générale), et n'aboutit qu'au meurtre de Kotzebüe, à une tentative contre M. Ibell, président de la régence du duché de Nassau, et enfin à des mesures adoptées par la diète germanique contre les étudiants, les professeurs, à l'établissement de la censure contre la presse et d'une commission de recherches composée de sept membres chargés de constater l'origine et les ramifications de ce que les gouvernants appelaient des menées révolutionnaires et des réunions démagogiques.

C'est après la dissolution de la société des *Amis de la liberté de la presse*, après quelques tentatives avortées contre le gouvernement, que le *carbonarisme* ou la *charbonnerie* fit invasion en France. Les écrivains qui ont recherché l'origine du carbonarisme n'ont pas pu lui assigner d'époque fixe; les uns le font remonter à la plus haute antiquité, d'autres lui donnent pour fondateur saint Thiébaud, au XIe siècle; on constate son existence sous le règne de François Ier, c'est-à-dire vers 1530. Ce qu'il y a de vrai dans tout ceci, ce qui ressort des documents, c'est que la

(1) Créée en novembre 1817.

(2) M. Rey, de Grenoble, *Notice historique*. M. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, tome IV, page 443.

franc-maçonnerie et la charbonnerie ont été long-temps absolument la même chose, maçonnerie dans les villes, charbonnerie dans les régions boisées, qu'elles avaient le même but, la conquête d'institutions démocratiques, la conservation d'une religion primitive, pure de toutes les aberrations qui ont obscurci et parfois déshonoré les autres. Dans l'une les adeptes s'appelaient frères, dans l'autre ils se nommaient bons cousins, et long-temps ce fut là la seule différence qui existât entre les deux sociétés.

Quelques années après notre grande révolution, la charbonnerie faisait en Italie de rapides progrès; dans le royaume de Naples surtout, elle enveloppait un nombre immense d'individus de toutes les classes.

Les principes démocratiques étaient hautement professés. Alors une femme infâme, cette Caroline de Naples qui avait embrassé, favorisé la charbonnerie et la franc-maçonnerie, que des écrivains maçonniques, trompés par cette protection qui cachait des vues ambitieuses, ont exaltée et présentée comme une des gloires de l'ordre, Caroline, qui gouvernait avec son amant, le ministre Acton, qui couvrait d'opprobre le front du roi, établit des juntes chargées d'emprisonner, de juger ceux qui s'occupaient de politique. La seconde de ces juntes compta dans son sein trois hommes dont les noms méritent d'être cloués au pilori de l'histoire; c'étaient le prince de Castel-Cicala, Guidobaldi et Vanni. Alors commença la persécution la plus horrible; la société fut remplie d'espions; les paroles, les gestes, les actions les plus indifférentes furent interprétés; la confiscation, l'échafaud, punirent ceux qui professaient des idées de liberté; la reine ne craignit pas d'assister aux supplices; cette majesté dégradée n'avait plus rien à perdre, pas même le prestige qui accompagne ceux qui peuvent faire grâce. Les dignités, les richesses des victimes furent données à ceux qui les livraient. Caroline voulait, disait-elle, « détruire le vieux préjugé qui attachait l'infamie au rôle de délateur. » Elle n'a détruit, dans le royaume de Naples, que le préjugé de la grandeur des rois.

Les francs-maçons et les carbonari eurent une large part dans cette affreuse persécution. En prenant possession de l'Italie, les Français y firent fleurir la franc-maçonnerie; les deux ordres ou

plutôt les deux divisions du même ordre vivaient en bonne intelligence. Retirés en Sicile, le roi et la reine cherchèrent à renouer des relations avec les carbonari, contribuèrent à la création d'une nouvelle division, les *calderari* (chaudronniers). Leur retour dans leurs états fut le signal de nouvelles proscriptions, de nouvelles violences. On voulait bien profiter des efforts des adeptes, mais non pour tenir les engagements pris envers eux. Cette perfide cour de Naples devait porter enfin la peine de ses crimes; par une dernière trahison, alors que les armées françaises étaient sur les bords du Danube, luttant contre l'Autriche et la Russie, Caroline, au mépris du traité tout récent et destiné à cacher ses menées, ouvrait l'Italie aux Russes et aux Anglais, leur livrait ses ports. La victoire d'Austerlitz décida du sort de la monarchie napolitaine. Une armée française occupa une seconde fois le royaume de Naples. Caroline alla mourir à Constantinople, son amant à Londres.

La franc-maçonnerie monta sur le trône de Naples avec Joseph Napoléon; le quart de la population se fit initier; prêtres, nobles, professaient hautement les principes de liberté; les carbonari affluèrent dans les loges maçonniques.

Murat succéda bientôt à Joseph; si la France oubliait la liberté dans la gloire, l'Italie conquise, dévouée même, demandait des institutions; la charbonnerie devint le foyer où se réchauffait le patriotisme italien; la franc-maçonnérie resta le lien qui unissait les Français. Il y eut dès-lors rivalité. Soit que Murat ne comprit pas la nécessité de céder aux vœux de la nation, soit qu'il fût retenu par la volonté toute puissante de Napoléon, il refusa aux Napolitains une constitution, et commença contre les carbonari une persécution qu'il devait expier bien cher. Est-il besoin de redire sa fin déplorable? Il fut lâchement trahi par ceux qui lui devaient leur fortune, et tomba sous les balles de douze soldats. De tous ceux qui lui avaient donné tant d'éclat, la franc-maçonnerie ne sauva personne.

Remonté encore une fois sur le trône de Naples, soutenu par la sainte-alliance, l'imbécile Ferdinand ne sut plus mettre de bornes à ses vengeances; les échafauds se rougirent du sang des patriotes, des francs-maçons, des carbonari. Mais les membres de

cette dernière association n'étaient pas hommes à céder facilement. Si les Italiens sont vifs et emportés, ils sont aussi dans leurs projets d'une rare patience; ils guettent leur proie avec une ténacité extraordinaire, ils savent attendre le moment de frapper. Les ventes des carbonari se multiplièrent avec rapidité; le peuple, maintenu dans l'ignorance, entretenu dans le fanatisme, ne songeait plus guère à la liberté, il se bornait à mépriser son roi; les ventes se remplirent d'hommes éclairés, appartenant au commerce, aux professions libérales, à la noblesse; bientôt elles allaient agir.

Un autre Ferdinand avait été porté sur le trône d'Espagne et avait inauguré son retour par les mêmes persécutions qui avaient ensanglanté le royaume de Naples. Les mêmes causes amenèrent les mêmes effets; la franc-maçonnerie avait laissé des germes, ils grandirent. Diverses associations apparurent tout-à-coup des Pyrénées au fond de l'Andalousie; les carbonari, *les Enfants de Padille, les Fils de la veuve* n'eurent qu'un but : la liberté. Eux aussi ils vont agir.

Par une coïncidence remarquable, les sociétés secrètes commençaient à faire sentir leur action en France; les trois royaumes qui étaient gouvernés par des Bourbons aspiraient en même temps à secouer le joug. En France, ce n'étaient pas encore les carbonari, mais les restes de *l'Union* qui, dissoute à Paris, vivait encore dans les départements, des *Amis de la liberté de la presse* qui, dispersés un moment, avaient repris leurs conférences, des membres d'une société connue sous le nom du local dans lequel elle se réunissait, le *Bazar français*.

Quelques détails sur le troisième grade de la charbonnerie, *grand-élu grand-maître*, feront parfaitement comprendre le but de cette institution. Les candidats, dit l'auteur auquel nous empruntons ces renseignements (1), ne seront jamais admis s'ils ne sont de vrais amis de la liberté des peuples, et prêts à combattre contre les gouvernements tyranniques qui sont les maîtres abhorrés de l'antique et belle Ausonie.

La *vendita* (vente) se tient dans une grotte obscure, cachée,

(1) *Constitution et organisation des Carbonari.*

inconnue aux hommes qui ne sont pas grands-maîtres carbonari, déjà reçus grands-élus. La salle est triangulaire, tronquée de toutes les pointes. Le grand-maître grand-élu est à l'orient; en face de lui est la porte intérieure qui ne s'ouvre jamais qu'aux vrais grands-élus; elle est gardée par deux surveillants portant des glaives contournés en flammes. Trois lumières, en forme de soleil, de lune et d'étoile, éclairent la vendita; les bancs sont couverts de drap rouge avec des flammes jaunes. Le grand-élu, en robe et en costume de l'ordre, frappe sept coups de hachette sur le tronc d'arbre, et dit :

—Bon cousin, premier éclaireur, quelle heure est-il?

Le premier éclaireur : Le tocsin sonne de toutes parts, c'est le signal du réveil des hommes libres; il est minuit.

Le grand-élu : Bon cousin, second éclaireur, à quelle heure doivent s'ouvrir nos travaux secrets?

Le second éclaireur : A minuit, lorsque les masses populaires, dirigées par nos affidés les bons cousins directeurs, sont rassemblées, organisées, marchent contre la tyrannie et sont prêtes à frapper les grands coups.

Le grand-élu : Tous les directeurs destinés au mouvement général qui va s'opérer sont-ils à leurs postes, bien éclairés, bien armés?

Les deux éclaireurs : Oui, tous sont partis après avoir réitéré le serment de périr ou de vaincre.

Le grand élu : Puisque tout est si bien disposé... à moi, mes bons cousins.

1° Au créateur de l'univers !

2° Au Christ, son envoyé sur la terre pour y rétablir la philosophie, la liberté, l'égalité !

3° A ses apôtres et prédicateurs !

4° A saint Thibaldo, fondateur des carbonari !

5° A François Ier, comme le protecteur de l'ordre et l'exterminateur de nos anciens oppresseurs !

6° A la chute éternelle de toutes les tyrannies!

7° A l'établissement d'une liberté sage et sans fin sur la ruine éternelle des ennemis des peuples!

— Vous avez la parole, bon cousin, notre orateur, étoile de nos rassemblements nocturnes.

L'*étoile* (orateur) : « ...La majorité s'étant choisi des chefs, elle leur consentit des concessions d'autorité, leur donna des apanages, des gardes, le droit de faire exécuter les lois faites par et pour les peuples; mais, élus librement, les détenteurs d'une puissance temporaire essayèrent bientôt de la conserver et de l'augmenter. Ils se servirent des hommes armés et placés sous leurs ordres pour charger de chaînes le peuple leur bienfaiteur. Ils osèrent publier que leur puissance venait du ciel, et serait désormais héréditaire et toute puissante. La force qui ne devait servir qu'à la défense générale du territoire fut employée contre les citoyens désarmés. Leurs chefs ingrats les contraignirent à payer d'énormes contributions pour soutenir leur faste, leurs guerres injustes, et solder leurs persécuteurs. Ils concentrèrent le droit de faire des lois dans quelques mains dévouées et mercenaires, et, lorsque les peuples voulurent s'assembler et détruire la tyrannie, une poignée de bandits audacieux, se disant sacrés, couverts d'une inviolabilité usurpée, traitèrent de rebelles les véritables souverains de l'état, qui ne peuvent être que la totalité des individus composant la nation. Le pauvre fut méprisé, traité de brigand, compté pour rien. Les favoris du monarque régnèrent ou tyrannisèrent en son nom, et le plus affreux despotisme remplaça sur presque tous les points du globe la liberté primitive et l'égalité que le ciel avait voulu établir pour tous les hommes, et qui n'existe plus maintenant qu'à la mort des individus.

» ...Un sceptre de fer pesa sur les nations, et des brigands couronnés triomphèrent seuls et se jouèrent des peuples. Telle est l'affreuse destinée de la riche et belle Ausonie. Elle obéit maintenant à trente soi-disant souverains qui, enfermés dans ce qu'ils appellent leurs domaines, n'en tyrannisent qu'avec plus d'impudence les peuples infortunés soumis à leur autorité dure mais chancelante.

» C'est pour en débarrasser le sol italien que nos aïeux ont établi la respectable carbonara. Exilées du monde, la liberté, l'égalité se réfugièrent dans les forêts, se cachèrent dans les vendite, et là jurèrent de renverser tous les oppresseurs de ces belles contrées. Nous avons tous fait, sur le signe éclatant du Sauveur du monde, le serment sacré de rétablir sa sainte philosophie. Le moment est

venu, le tocsin de l'insurrection générale a sonné, les peuples armés sont en marche; au lever de l'astre du jour, les tyrans auront vécu, la liberté sera triomphante. »

Quand l'orateur avait cessé de parler, le secrétaire, sur l'ordre du grand-élu, lisait les instructions remises aux directeurs du mouvement qui devait s'opérer pour affranchir l'Ausonie; puis tous les assistants renouvelaient le serment dont voici la formule:

« Moi, citoyen libre de l'Ausonie, réuni sous le même gouvernement et les mêmes lois populaires que je me dévoue à établir, dût-il m'en coûter tout mon sang, je jure, en présence du Grand-Maître de l'univers, d'employer tous les moments de mon existence à faire triompher les principes de liberté, d'égalité, de haine à la tyrannie, qui sont l'âme de toutes les actions secrètes et publiques de la respectable carbonara. Je promets de propager l'amour de l'égalité dans toutes les âmes sur lesquelles il me sera possible d'exercer quelque ascendant. Je promets, s'il m'est possible de rétablir le régime de la liberté sans combattre, de le faire jusqu'à la mort.

» Je consens, si je deviens parjure, etc... »

Après ce serment prêté par tous les bons cousins, il était donné lecture du pacte social constitutionnel préparé par le comité de législation, que tous les membres étaient appelés à discuter, et qui, en cas de succès, devait être soumis à la sanction de la nation. Cette constitution n'a pas moins de cinquante-huit articles; il serait trop long de les rapporter ici; cela serait, du reste, assez superflu, car, si les doctrines de la carbonara triomphaient un jour, les mœurs, les idées, les besoins des peuples, y apporteraient d'importantes modifications.

Tel était ce carbonarisme qui a joué un rôle trop important à l'époque dont nous nous occupons pour qu'en écrivant l'histoire de la franc-maçonnerie nous ayons pu nous abstenir d'en parler.

En Espagne et à Naples, les carbonari triomphèrent, obtinrent des constitutions, réfrénèrent le pouvoir royal, et, tout en conservant la monarchie, lui imposèrent des conditions de gouvernement. Triomphe d'un jour, victoire qui devait coûter cher à ceux qui les avaient remportés. Bientôt, appuyés sur les baïonnettes étrangères, les rois avaient repris la plénitude de leur puissance,

et les échafauds politiques se dressaient dans les deux péninsules, car le reste de l'Italie avait suivi le mouvement napolitain.

« Je te tiens enfin, franc-maçon, fils du diable ; meurs, meurs donc ! » s'écriait le bourreau qui étranglait Riégo et qui s'accroupissait sur ses épaules pour lui briser les vertèbres. Riégo avait respecté les jours du roi quand il le tenait en son pouvoir, le roi le payait par la potence.

Les projets tramés en France pour le renversement des Bourbons ne réussirent pas. Alors s'organisa sur une vaste échelle, et avec une grande rapidité, le carbonarisme qui devait donner aussi aux bourreaux l'occasion de faucher dans les rangs des amis de la liberté.

Il avait été rapporté d'Italie en France par Joubert et Dugied, fugitifs après l'affaire du 19 août 1820, embrassé immédiatement par Bazard (1), Buchez (2), Flotard, Cariol aîné, Sigaud, Guinard, Corcelles fils, Sautelet, Rouen aîné, ensuite par Lafayette et son fils, Dupont (de l'Eure), d'Argenson, Manuel, Beauséjour, Corcelles père, Jacques Kœchlin, Schonen, Mauguin, Fabvier, Barthe, Mérilhou (3). Il n'entre pas dans notre cadre de retracer son histoire qui nous éloignerait de notre sujet.

Les persécutions exercées en Italie, en Piémont, en Espagne contre les carbonari s'étendirent aux francs-maçons et les firent à peu près disparaître de ces contrées ; si quelques uns continuèrent leurs réunions, ce dut être dans le plus grand secret. L'institution fut de même proscrite en Portugal, et un décret signé par le roi, contresigné Thomas-Antonio de Villanova Portugal, en date du 30 mars 1818, ordonne que toutes les personnes convaincues d'assister aux loges, clubs, comités, celles qui en convoqueraient d'autres pour faire partie de ces loges, clubs et comités, celles qui assisteraient à la réception de quelque membre, seront passibles des peines établies contre les coupables de lèse-majesté. C'étaient simplement la mort *exécutée avec cruauté* et la confiscation de tous les biens, nonobstant l'existence d'enfants ou de parents.

(1) Plus tard chef des saint-simoniens.

(2) Auteur de l'*Histoire parlementaire de la Révolution*.

(3) Voir les détails donnés par M. Trélat dans *Paris révolutionnaire*, article *Charbonnerie*.

En France, on a vu la franc-maçonnerie reprendre quelque activité; aux fêtes pour la délivrance du territoire, qui marquèrent le commencement de la nouvelle période qu'elle allait parcourir, vinrent s'ajouter les fêtes funèbres en l'honneur de ceux qui n'étaient plus. Le 10e jour du 2e mois 5819, la loge des *Artistes*, de Paris, célébrait une cérémonie de ce genre pour les frères qu'elle avait perdus depuis sa création; des députations du Grand-Orient et de la plupart des loges de la capitale y assistaient. Dans le temple s'élevait une colonne funéraire présentant sur deux tables de marbre les noms de vingt-quatre frères.

On y lisait entre autres ceux du maréchal Brune, du général Lassalle, de Desforges, auteur dramatique, du général Saint-Georges, de Lion, député au corps législatif, du contre-amiral Castagniez, de Desvoyes, servant de la loge, des généraux Aubry, Delmas, du maréchal-de-camp Guillemet, aide-de-camp de Brune (1).

L'activité maçonnique allait se développer de nouveau ; mais, en face d'un pouvoir ombrageux, il convenait de bien choisir son terrain. Trois faits principaux marquent cette période intéressante de la franc-maçonnerie qui va de 1820 à 1830 : le développement des actes de bienfaisance, la discussion de hautes questions philosophiques, économiques, ou relatives à l'ordre, et enfin un encouragement très marqué donné à l'instruction élémentaire.

Paris voyait s'élaborer un projet de caisse centrale de bienfaisance pour les francs-maçons, mais ce n'était pas aux adeptes seuls que l'institution voulait donner des secours; des quêtes étaient organisées pour soulager l'infortune; on ouvrait des souscriptions pour aider à la création des dépôts de mendicité; on faisait pendant l'hiver distribuer des soupes sur la place du Châtelet. A Strasbourg, les loges donnaient du bois aux pauvres; celle du Blanc (Indre) concourait avec le bureau de bienfaisance à une distribution journalière de pain, de bois et d'argent aux malheureux de la ville. A Reims, à Vannes, à Saint-Germain-en-Laye, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, on s'efforçait de secourir

(1) Hermès, *Archives maçonniques*, t. I, pages 327 et 328.

ceux qui souffraient, et on faisait partout bénir la franc-maçonnerie. Metz, pensant que le travail vaut mieux que l'aumône, souscrivait pour fournir du travail aux indigents. A Luçon, on donnait pour eux des représentations dramatiques.

L'incendie de Salins excitait l'émulation de tous les ateliers. Ce n'était pas seulement de la France qu'on s'occupait; on organisait des secours pour les malheureux qui avaient survécu au désastre de Missolonghi.

Nous ne voulons pas faire l'institution plus généreuse qu'elle ne l'est en réalité; toutefois, il est juste de dire que jamais une grande infortune ne lui fit un vain appel.

En même temps les questions les plus graves étaient agitées dans les loges toutes animées d'un louable zèle : Lyon offrait un prix au meilleur mémoire sur les moyens de faire fleurir la franc-maçonnerie, c'est-à-dire de la rendre le plus utile possible à l'humanité. Paris ouvrait des conférences sur l'origine, l'importance et la nécessité des hauts grades, sujet plein d'intérêt, tant de fois controversé, question résolue de fait dans une partie de l'Amérique du Nord, mais qu'on agitera long-temps en France, où elle divise des hommes sérieux, et sur laquelle nous nous expliquerons, dans le chapitre relatif aux grades, d'une manière nette et précise. Un atelier de la capitale mettait au concours cette importante question : *Jusqu'à quel point l'esprit de patriotisme peut se concilier avec l'amour de l'humanité.* Dans les Pays-Bas, on ouvrait une discussion sur la liberté d'enseignement. La franc-maçonnerie à ce moment remuait des idées, occupait les esprits, se montrait digne de son passé, et, pendant que ses ennemis la représentaient niaisement comme livrée tout entière à des pratiques ridicules, comme absorbée par de vaines cérémonies, elle acquérait de nouveaux droits au respect des hommes qui, ne s'arrêtant pas à la surface des choses, étudient le caractère des institutions qui ont quelque vitalité dans un pays.

Paris décernait des prix de vertu, et le F.·. Berville, dont le nom se trouve mêlé aux luttes politiques de ce temps, était chargé du rapport sur les lauréats. Saint-Quentin suivait cet exemple, puis, afin d'encourager l'industrie et les arts, instituait des concours pour des dessins de fabrique et pour des questions

littéraires. Rouen faisait professer un cours de morale dans l'un de ses ateliers. On le voit, dans ce temps de paix, l'esprit maçonnique ne demeurait pas inactif.

Nous avons dit que l'enseignement élémentaire était livré aux jésuites; cette société enveloppait la France d'un réseau dont les mailles se resserraient tous les jours. Une instruction tout-à-fait restreinte était donnée aux enfants du peuple par les frères ignorantins que les jésuites dominaient. Les dignes fils de Loyola avaient refait et défiguré l'histoire de la révolution, et leurs livres étaient privilégiés dans les colléges et les maisons d'éducation. Les membres des assemblées délibérantes qui avaient réglé les destinées de la France étaient représentés comme des cannibales qui, en pleine séance, avaient fait rôtir des enfants et s'étaient repus de leurs chairs palpitantes; l'empereur était un marquis de Buonaparte au service de Louis XVIII (1). Ces infâmes mensonges, — trait d'audace et de cynisme inouï, incroyable, — circulaient parmi les enfants, leur inculquaient de fausses idées, leur enseignaient à maudire les principes pour lesquels leurs pères avaient versé leur sang. Ou les hommes qui trompaient ainsi la jeunesse étaient en délire, ou ils espéraient, par des lois de censure, imposer silence à toutes les réclamations, étouffer les plaintes en bâillonnant toutes les bouches.

Cet exemple de ce que peuvent les jésuites maîtres de l'instruction publique doit rester comme un souvenir et une leçon. Une pareille tentative ne fut pas vue sans indignation, et des hommes de cœur voulurent opposer la vérité au mensonge, disputer aux ignorantins la direction des enfants du peuple. Le système d'enseignement mutuel venait de se produire, les libéraux du temps l'encouragèrent. Ce fut d'une loge maçonnique de Lyon que sortit la première proposition de la formation d'une société d'instruction élémentaire (2); mais on craignait que, présentée sous le patronage de la franc-maçonnerie, cette pensée trouvât trop d'obstacles, se réalisât difficilement, et on trouvera cette crainte assez naturelle, car on se souvient combien l'institution était alors

(1) *Histoire de France*, par le père Loriquet.

(2) La loge du *Parfait-Silence*, sous le vénéralat du F.·. Arquilière, qui est encore en 1848 vice-président de cette société.

vivement attaquée par le clergé; si le pouvoir la tolérait, grâce aux efforts du Grand-Orient, il était loin de la protéger; l'accepter comme fondatrice d'écoles, c'eût été la reconnaître, et sa complaisance n'allait pas jusques là. L'idée qui était éclose dans une loge fut suggérée à d'autres personnes, reçue avec empressement; une souscription fut ouverte, et les listes se couvrirent rapidement d'un nombre considérable de signatures.

L'école fut ouverte; bientôt trop étroite pour contenir tous les élèves qui s'y présentaient, elle eut une succursale, puis deux, puis trois. Le clergé s'émut, attaqua le système, déclama dans les chaires contre les parents dont les enfants fréquentaient ces écoles qui étaient, à l'en croire, des foyers d'impiété, et suscita mille tracasseries aux directeurs. L'esprit public l'emporta, les écoles se maintinrent et s'accrurent. L'exemple de Lyon fut suivi; en sortant d'une fête de l'ordre donnée par la loge lyonnaise dont nous venons de parler, une députation viennoise (1) se mit à l'œuvre, ouvrit une souscription, et une école mutuelle fut fondée à Vienne. Les ateliers de Paris souscrivirent pour les écoles élémentaires, y distribuèrent des prix d'émulation, d'encouragement, couronnèrent les élèves qui s'y distinguaient; il en fut de même à Valenciennes et dans un grand nombre de villes.

Tels étaient alors les actes de la franc-maçonnerie en France, et cette période de la restauration, qui avait commencé pour elle sous de si tristes auspices, ne devait être ni sans gloire, ni sans conquêtes. Nous avons fouillé tous les écrits du temps; elle eut des jours plus heureux, des fêtes plus splendides, mais on ne saurait nier qu'elle ait exercé, dans le cercle où il lui était permis d'agir, une véritable influence sur le bonheur des hommes.

Depuis l'année 5817, sous l'inspiration du maréchal Macdonald, l'un des trois grands-conservateurs de l'ordre, le Grand-Orient travaillait à donner un code régulier à la franc-maçonnerie. Ce n'était pas chose facile que de faire concorder des arrêtés rendus à de longs intervalles sur des questions pour lesquelles il n'y avait pas de jurisprudence établie, de se prononcer sur des usages qui variaient suivant les localités, dont l'origine était

(1) De la loge de *la Concorde*, orient de Vienne.

parfois inconnue. Une commission nommée à cet effet mit quatre ans à coordonner son travail (1); ce ne fut qu'en 5821 que le F.·. Vassal présenta le rapport de la commission. Des débats fort animés, dit un historien de cette époque, succédèrent à la présentation de ce travail; des hommes instruits et consciencieux prirent une part active aux délibérations. Il fallait consulter les loges; le rapport fut imprimé, envoyé à tous les ateliers qui durent consigner leurs observations en regard de chaque article. Enfin le code maçonnique fut promulgué en 5826.

Le maréchal Beurnonville était mort premier grand-maître adjoint, c'est-à-dire, en réalité, directeur de la franc-maçonnerie qui n'avait pas de grand-maître. Le Grand-Orient et beaucoup de loges célébrèrent des fêtes funèbres en son honneur. Rien ne prouvera mieux la vérité du tableau que nous avons retracé plus haut sur la situation du pays que les paroles prononcées dans cette circonstance par les orateurs qui se succédèrent, au nom des divers grades, devant le monument élevé au maréchal :

« Je ne saurais paraître devant cette tombe, ni penser à tes pre- » miers exploits, sans éprouver je ne sais quel trouble insurmonta- » ble, sans être assailli de mille souvenirs qui me retracent ce que » furent les Français au moment où ils coururent aux armes, sans » me rappeler ce dévouement, cet enthousiasme, qui brûlaient » leurs cœurs, et transformaient en géants des hommes qui, peu » d'instants auparavant, savaient à peine s'ils étaient des hommes. » L'ennemi s'avançait, on lui avait livré nos places fortes; il déso- » lait nos campagnes; il menaçait la capitale et proclamait orgueil- » leusement le plan des plus horribles vengeances. Que fallait-il » faire? Nous avions conquis la liberté, et nous savions quel sort » attend les peuples qui redeviennent esclaves... On ne balança » point : tout Français se fit soldat. Nous précipiter sur l'ennemi, » lui faire mordre la poussière, punir son orgueil, le chasser de » la France, fut l'affaire de peu de jours, tant il est facile d'être » libre, quand on est véritablement digne de la liberté !

» Brave Beurnonville, tu fus un des généraux qui nous

(1) Cette commission se composait des FF.·. Richomme, Geneux, Delaroche, Vassal, Pages, Borie, Caille et Benou.

» conduisirent alors, et les lauriers que tu cueillis avec nous » sont, n'en doute pas, ceux qui brilleront le plus long-temps » sur ta tête.

» Ces faits qui remplirent le monde d'étonnement et d'admira- » tion, l'histoire les a déjà consacrés; elle les a livrés à la posté- » rité dans tout leur éclat et dans toute leur grandeur; elle a dit » nos travaux, nos marches, nos périls sans nombre, nos succès » incroyables. Hélas ! elle a dit aussi nos malheurs !... Pouvions- » nous en être exempts, quand tant d'ennemis divers, quand tant » de trahisons et de lâchetés inouïes nous en préparaient?... » Mais elle a dit aussi notre constance. En vain des mains merce- » naires et sacriléges cherchent à défigurer l'histoire, à détruire » la vérité; en vain la haine, la jalousie, le mensonge, blasphè- » ment notre gloire, accumulent les ténèbres et les impostures » pour la flétrir : cette gloire ne périra pas (1).

» Digne général, laisse-moi t'entretenir encore d'une gloire » tant insultée. La lâcheté et la trahison ne pénètrent point ici; » nous sommes en sûreté à l'ombre de tes lauriers : laisse-moi » revenir aux doux instants de nos premières années; les guer- » riers qui m'entendent ne demandent pas mieux que de réchauf- » fer leur âme au feu sacré où s'alluma leur premier courage. Te » souviens-tu comment nous courûmes au combat; comment, » quittant nos parents, nos amis, tous les plaisirs de la vie, nous » partîmes au milieu des applaudissements et des bénédictions » universelles; comment, jeunes, sans expérience, sans pain, mal » vêtus, inondés de pluies continuelles, trompés, harcelés par » des terreurs répandues à dessein, nous marchions infatigables, » joyeux, pleins d'espoir et d'ardeur, nous marchions en chantant » et nous obtenions la victoire ?

» Te souviens-tu avec quelle bonne foi nous voulions le bon- » heur de la France, avec quelle bonne foi nous croyions à l'hon- » neur, à la sainteté des serments, à la patrie, à la vertu? Vous » qui m'entendez, vous en souvenez-vous?

» Alors ces croix, ces cordons que je vois suspendus à ton

(1) Bézuchet, *Précis historique de la Franc-Maçonnerie*, t. I, pages 125, 126, 128 et suivantes.

» mausolée, n'étaient pas nécessaires pour enflammer nos cou-
» rages; les seuls regards de la patrie nous suffisaient. Nous ne
» voulions que vaincre ou mourir. Te souviens-tu de ce refrain
» sacré qui précédait les batailles :

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie?

» Eh bien! mon général, soldat de mon pays, dis-nous combien
» de siècles se sont écoulés depuis cette époque incroyable...

» Dis-nous quels sentiments, quelles volontés ont succédé à des
» volontés, à des sentiments si nobles. Apprends-nous par quelle
» terrible merveille l'amour si pur de la patrie a pu faire place à
» ce qu'on appelle l'amour d'un maître...

» La France nous reste; qu'elle soit heureuse, qu'elle soit
» libre; que le flambeau de la philosophie dissipe les erreurs et
» les ténèbres! La philosophie seule peut civiliser les peuples,
» leur donner la paix et le bonheur; son absence n'amène que
» folies, bouleversements, catastrophes. Sans elle, tout est men-
» songe et violence; les peuples ne sont plus que des sauvages,
» des barbares et, ce qu'il y a de plus vil au monde, des esclaves.

» Adieu. Nous n'oublierons pas que tu guidas nos bataillons à
» la victoire, et que tu combattis pour la liberté; nous n'oublie-
» rons pas non plus qu'outre l'épée de la patrie, tu portas le
» glaive de notre ordre. Ce glaive aussi doit avoir sa puissance et,
» plus que l'épée du guerrier, être utile au monde. C'est l'épée
» de la parole et de la vérité. Tu fis la guerre aux rois nos agres-
» seurs; les chevaliers K.·.-H.·. ont juré de la faire aux plus
» cruels ennemis des hommes, le fanatisme et la superstition. Tu
» combattis avec le fer, nous combattrons avec la science et la
» philosophie. Tu en avais fait le serment; ce serment, nous le
» renouvelons sur ta cendre, parce que nous savons tous que si les
» états périssent par l'ambition, ils périssent aussi par l'ignorance
» et le fanatisme, et que leur plus ferme appui, c'est la justice,
» c'est la science, c'est la vérité (1). »

(1) Discours prononcé par un chevalier Kadosch dans la fête funèbre en l'honneur du maréchal Beurnonville, le 26e jour du 5e mois 5821. *Précis historique de la Franc-Maçonnerie*, par Bézuchet, t. II, pages 361 à 368.

La franc-maçonnerie devait avoir été cruellement blessée des injures adressées aux défenseurs de la patrie pour les flétrir sur un tombeau ; elle ne cachait pas son aversion pour le fanatisme et la superstition que les prêtres cherchaient à faire revivre en France, et l'on doit lui rendre cette justice qu'en ce moment où ses ennemis étaient les plus forts, elle ne craignait pas, dans des séances presque publiques en raison du nombre d'hommes qui y étaient admis et du retentissement qu'elles avaient, dans des discours destinés à être reproduits par la presse, de désigner ses adversaires et de leur jeter une sorte de défi. Elle accomplissait noblement un devoir alors que cela n'était pas sans quelque danger.

Si le clergé combattait vivement en France la franc-maçonnerie, il n'en était pas de même aux États-Unis, où les prêtres ne croyaient pas offenser leur Dieu en s'unissant aux maçons dans des cérémonies publiques. Nous en trouvons la preuve dans la fête funèbre célébrée à New-York en l'honneur de Jefferson et d'Adams, anciens présidents de l'Union et membres de l'ordre.

« Au lever de l'aurore, le drapeau national fut arboré au Capi- » tole et au mât de chaque bâtiment qui était dans le port. Les » magasins et les boutiques fermés donnaient à la ville un aspect » de tristesse.

» A dix heures, la société militaire et la société maçonnique, » ainsi que les citoyens, s'assemblèrent dans le parc, et, avant » onze heures, le cortége était en mouvement dans l'ordre indiqué » par le programme. Les militaires ouvraient la marche ; venaient » ensuite le corps municipal, les officiers du corps administratif » et du corps judiciaire, le shériff du comté, le maire, le recor- » der, les membres du conseil de la cité, les officiers d'état, le » chancelier, le chef de la justice, les juges de la cour suprême » et l'orateur qui devait prononcer l'oraison funèbre d'Adams et » de Jefferson. Après eux se trouvaient le pasteur officiant et le » clergé ; ensuite s'avançaient les membres de la loge maçonnique » de *la Fraternité* et les membres de plusieurs autres loges, avec » les insignes qui leur sont particuliers ; un corps de musiciens » les précédait. Les robes, les ceintures de ces différents ordres, » le riche costume des officiers de l'arche royale, les vêtements » noirs à l'espagnole des chevaliers du Temple, formaient un

» coup-d'œil imposant que rehaussaient encore les emblêmes
» variés de deuil dont chacun était revêtu. Le corps des francs-
» maçons comprenait plusieurs étrangers de distinction, entre
» autres M. Wilson, ancien directeur de la Caroline du Sud. On
» voyait ensuite les membres du barreau, ceux de l'école de
» médecine, la société de Saint-André avec ses décorations, les
» membres de plusieurs corporations précédés de leurs ban-
» nières, enfin la foule des citoyens et des étrangers.

» Le cortége défila dans cet ordre par la partie sud-est du parc
» en face du Capitole, et suivit plusieurs rues jusqu'à la maison
» de ville, où il fit halte pour recevoir les vétérans de la révolu-
» tion, hommes justement honorés de l'estime publique. Ils
» furent accueillis avec distinction par le maréchal qui conduisait
» le cortége et placés au milieu d'une garde d'honneur. On se
» remit alors en marche jusqu'à l'église, où le cortége entra sur
» deux rangs et alla prendre place dans la nef. Les banquettes et
» les galeries de l'étage supérieur étaient garnies de dames, de
» citoyens et de militaires.

» L'orgue fit alors entendre des airs tristes et harmonieux.
» Bientôt le révérend père Ludlow commença une prière fervente
» et solennelle, dans laquelle il invoquait la continuation de la
» protection divine qui avait dirigé les citoyens de l'Union à
» travers les périls d'une révolution et de l'enfance de leur gou-
» vernement, et qui leur avait donné les grands hommes dont les
» travaux avaient si efficacement contribué à la prospérité
» actuelle du pays, et dont l'exemple avait si éminemment servi
» de guide dans la carrière glorieuse que le peuple américain a
» parcourue. Il ajouta à son invocation une prière où il implorait
» la puissance divine en faveur des autres nations, afin qu'elle les
» fît jouir aussi des bienfaits de la liberté civile et religieuse. Cette
» prière fut suivie d'une musique sacrée.

» Une estrade convenablement décorée avait été élevée en
» face de la chaire. C'est là que l'orateur, ayant près de lui le
» maire, le shériff et le maréchal, prononça son éloquent éloge
» de la vie, du caractère et des services des deux immortels
» patriotes dont la perte afflige la république. L'auteur, M. Van-
» durer, fit sur l'auditoire une impression profonde.

» Après quelques cérémonies religieuses, le révérend père
» Léonard donna la bénédiction à l'assemblée, qui bientôt se
» reforma en cortége, et retourna au parc. Ce fut là seulement
» qu'elle se sépara. Les militaires seuls restèrent pour reconduire
» en corps les vétérans de la révolution.

» Durant la marche du cortége, on tirait de minute en minute
» des coups de fusil, et les cloches se faisaient entendre ainsi que
» les tambours. Le plus profond recueillement présida à cette
» solennité, et, bien que toute la population y ait pris part, la
» cérémonie n'a été troublée par aucun désordre (1). »

La franc-maçonnerie était alors, comme elle est encore aujourd'hui, aux États-Unis, où la liberté des cultes n'est pas un vain mot, la religion préférée. Au Brésil, elle avait pour chef l'empereur Pedro qui dut choisir entre les deux couronnes du Brésil et du Portugal, et conserva la première. Elle brillait au Pérou; elle enveloppait l'Inde; elle avait pénétré en Perse, grâce à l'ambassadeur persan qui, reçu maçon en France, avait assisté, sous l'empire, aux fêtes du Grand-Orient.

En Europe, les maçons anglais continuaient activement leur propagande et surtout leur mission de bienfaisance; la chambre des lords, la chambre des communes comptaient dans leur sein beaucoup d'initiés. En Espagne, au contraire, le pouvoir mettait une rigueur incroyable dans ses poursuites contre la franc-maçonnerie, même après les premières réactions de la contre-révolution. Ainsi, en 1825, à Grenade, sept frères composant une loge étaient surpris, arrêtés, condamnés à la mort *avec cruauté* et exécutés; le néophyte qu'ils recevaient était envoyé aux présides (2). En 1828, dans la même ville, le marquis de Cavrillana, riche propriétaire de Cordoue, et le capitaine don Fernand-Alvarez de Sotomayor, neveu du feu comte de Colomera, étaient condamnés à mort comme *suspectés d'être francs-maçons*, et pour ne s'être pas *dénoncés eux-mêmes* (3). Ainsi, il n'était même plus besoin de preuves, le soupçon suffisait à des juges pour envoyer au gibet les hommes qu'on croyait affiliés à l'ordre.

(1) Extrait du *Journal de New-York* du 4 août 1826.
(2) *Précis historique de la Franc-Maçonnerie*, t. I, page 207, note.
(3) *Courrier français* du 6 mai 1828.

Des faits analogues se passaient à Barcelonne en novembre 1829; les membres d'une loge composée d'Italiens et de Français étaient arrêtés sur la dénonciation d'un ancien officier piémontais nommé Erro. Le vénérable, Galvez, lieutenant-colonel napolitain, fut condamné à mort et exécuté; deux frères furent condamnés aux galères perpétuelles, trois autres à deux et trois ans; le révélateur fut conduit à la frontière, remis à l'autorité française, qui dut le faire escorter jusqu'à la frontière sarde (1).

L'heure de la révolution approchait; les dernières années de la restauration étaient marquées par des fautes sans nombre; les combats livrés à la liberté par MM. Peyronnet, de Corbières, de Villèle, avaient irrité la nation; elle respira un moment sous le ministère de MM. de Martignac, Hyde de Neuville, de Vatimesnil, mais toute espérance s'évanouit à l'avénement du cabinet du 8 août 1829 où siégeaient M. de Polignac, le compagnon de Georges Cadoudal, M. de la Bourdonnaye, l'homme des catégories, M. de Bourmont que l'histoire avait déjà flétri. Au premier mouvement d'effroi succédèrent le calme et la résolution; la France comprit où on la menait, et pressentit la lutte. M. de Rigny refusa d'entrer au ministère, M. de Châteaubriand se retira.

Nous ne voulons pas retracer l'histoire de la dernière année du règne de Charles X; il n'entre pas non plus dans notre pensée de faire à la franc-maçonnerie un rôle plus grand que celui qu'elle a rempli, mais nous devons constater qu'elle n'a pas été au-dessous de sa mission, que les questions traitées par ses orateurs ont été dignes de ce moment solennel où un peuple va descendre dans l'arène pour combattre son gouvernement, et que les discours des chefs, empreints de patriotisme, contribuèrent partout à mettre les armes aux mains des frères.

Le ministère était à peine nommé que Lafayette commençait à travers la France ce voyage fameux qui devait être un long triomphe et qui allait si bien préparer la nation à la résistance. Lafayette était depuis dix ans l'homme des sociétés secrètes; *l'Union,* la charbonnerie, l'avaient compté parmi leurs membres; il appartenait à la franc-maçonnerie; sans doute il put renouer les

(1) *Abeille maçonnique* du 28 décembre 1829.

fils brisés des associations. Dès le 15 août, il arrivait à la Côte-Saint-André ; de là il se rendait à Rives et à Grenoble, ville toute brûlante de patriotisme, où, depuis quatorze ans, tant de rêves d'affranchissement avaient été caressés. On lui offrit une couronne de chêne, et, en la lui présentant, l'ancien maire de Grenoble en 1791 lui dit : « Recevez ces rameaux de chêne comme un témoi-» gnage de la reconnaissance du peuple; qu'ils soient l'emblème » de la force que nous mettrons à soutenir nos droits et nos insti-» tutions. »

Le 19 août, Lafayette arrivait à Vizille, dans le château où avait été tenue la fameuse assemblée de 1788 qui préludait à la Constituante ; de Vizille il se rendit à Voiron, puis à Bourgoin, à la Tour-du-Pin, à Vienne, et le 5 septembre il arrivait à Lyon. Partout il fut reçu avec enthousiasme, escorté par les habitants, complimenté ; partout on lui rappela la part qu'il avait prise à l'affranchissement des États-Unis, on lui fit comprendre ce qu'on attendait de ui ; mais nulle part il ne fut reçu comme à Lyon. Jamais roi, jamais empereur n'avait fait une entrée pareille; la population se transporta tout entière sur la rive gauche du Rhône, la ville fut pendant quelques heures littéralement déserte. Une députation fut envoyée au devant du citoyen que Lyon allait recevoir et l'attendit au Moulin-à-Vent; là, il fut complimenté par M. Prunelle (1); il monta dans une voiture découverte et passa au milieu de cette foule immense qui le saluait de ses vivats. Le soir, appelé par les cris mille fois répétés de *Vive Lafayette!* il parut sur le balcon de l'hôtel du Nord et fut accueilli par les plus vifs transports. Le lendemain, le comité de la société d'instruction élémentaire lui fut présenté, et le général se rendit avec lui à l'école modèle d'enseignement mutuel, encourageant ainsi par sa visite une institution qui était l'œuvre du parti libéral à Lyon.

Le même jour, ce parti, alors fortement organisé et ne laissant échapper aucune occasion de manifester sa force, donna à Lafayette une fête sur l'eau. Deux bateaux pontés, pavoisés de flammes de mille couleurs, entourés d'un grand nombre d'élégantes embarcations , remontèrent la Saône jusqu'à l'Ile-Barbe. Le

(1) Maire de Lyon en 1830, puis député.

général était sur l'un d'eux, au milieu de l'élite des dames lyonnaises. Les populations couvraient les deux rives, accompagnant de leurs acclamations le soldat qui avait combattu pour la conquête de l'indépendance américaine ; de magnifiques équipages, de nombreuses voitures suivaient par la rive gauche les bateaux dont les banderoles se déployaient sous les bouffées d'un vent du midi assez violent qui semblait vouloir porter vers Paris, comme une leçon ou un avertissement, l'écho de toutes ces voix.

C'est au retour de cette promenade que le général Lafayette et son fils Georges-Washington Lafayette vinrent prendre part aux travaux de la franc-maçonnerie lyonnaise, dans une réunion imposante tenue dans le local de la loge *les Enfants d'Hiram*, au pavillon de Flore, aux Brotteaux; ils furent amenés par une députation envoyée au-devant d'eux. C'étaient les ateliers du *Parfait Silence* (1) qui avaient organisé la fête; là se trouvèrent représentées les loges *la Sincère Amitié*, *la Candeur*, *Équerre et Compas*, *Union et Confiance*, *les Enfants d'Hiram*, *l'Étoile Polaire*, *l'Asile du Sage*, de l'orient de Lyon; *la Parfaite Union*, orient de Villefranche; *la Franche Amitié*, orient de Saint-Étienne; *Isis*, orient de Paris; *la Fidélité*, orient de Lille; *l'Amitié*, orient de Genève. Les trois maillets étaient tenus par des vénérables.

A leur arrivée, Lafayette et son fils furent reçus par des maîtres des cérémonies qui les conduisirent dans un salon d'attente où ils se décorèrent des insignes de maître et reçurent des bijoux sur lesquels étaient gravés leurs noms; un moment après, ils frappaient à la porte du temple, donnaient le mot de passe et étaient introduits avec tous les honneurs dus à de tels visiteurs. On offrit à Lafayette la présidence des travaux, il la refusa, répondit à l'allocution qui lui fut adressée, et, amené à l'orient avec son fils, y occupa un fauteuil à côté du vénérable.

Par un hasard heureux, ce jour-là était l'anniversaire de la naissance du général, et c'était la franc-maçonnerie qui le célébrait dans la dernière année de la restauration. L'orateur prit la

(1) Le F∴ Lafayette fut élu grand-maître d'honneur *ad vitam* du conseil de Kadosch (30e degré), souché sur la loge *le Parfait Silence*. Il accepta ce titre avec reconnaissance, et le conseil fit placer son buste dans le lieu de ses séances.

parole, et, dans un discours brillant et énergique, retraça les principaux traits de la vie passée de l'homme qui allait être bientôt appelé à jouer un si grand rôle dans une nouvelle révolution (1).

La poésie devait aussi embellir cette fête ; des vers furent lus en l'honneur de Lafayette (2). On passa ensuite dans la salle de banquet ; à la santé qui fut portée à lui et à son fils, le général

(1) L'orateur était le F.·. Richan, vénérable de *la Sincère Amitié*. L'impression de son discours fut votée par l'assemblée.

(2) Ils étaient d'un jeune membre d'*Union et Confiance*, le F.·. César Bertholon. Les voici :

Couvrez-vous de festons, ô voûtes de ce temple!
De ses concitoyens et l'amour et l'exemple,
L'apôtre de nos droits, le prisonnier d'Olmutz
Apporte dans nos murs soixante ans de vertus.
Cet homme dont la gloire, après de longs orages,
Se relève sans tache et survit aux naufrages,
Qui rend de son aspect deux continents jaloux,
Du nom de frère il nous accueille tous.

Sous le niveau sacré c'est en vain qu'il s'apprête
A plier comme nous sa généreuse tête,
Car devant la vertu l'égalité s'enfuit.....
Il vient, ce vieil ami que tant d'estime suit;
Il vient avec son fils, son fils sur qui, d'avance,
Nous avons, comme lui, fondé notre espérance.
O frère! ton aspect fait battre tous nos cœurs;
Apprends tout ce qu'un peuple et grand et magnanime,
Accouru sur tes pas par un élan sublime,
Garde d'amour pour ses vrais défenseurs :
Ton nom doit être un jour inscrit par la sagesse
Au temple de l'humanité;
Pour prix de tes travaux, ton heureuse vieillesse
Trouvera dans nos cœurs son immortalité.

Avec la sienne unissant ton aurore,
La liberté te vit, jeune guerrier,
Lorsque son arbre était bien faible encore,
Pour l'appuyer lui prêter ton laurier.
Depuis, dans les malheurs vous grandissiez ensemble;
Aussi dans tous ses vœux la France vous rassemble,
Et redit avec nous, dans ce jour d'équité :
« Puisqu'à nos droits enfin les lois sont enchaînées,
» Conserve-nous, dieu de nos destinées,
» Lafayette et la liberté. »

répondit par un toast à la maçonnerie lyonnaise, à l'amitié, à la liberté. Des couplets furent chantés, et tous les assistants en répétèrent le refrain avec enthousiasme (1). Plus tard, à Paris, la franc-maçonnerie donnera des fêtes à Lafayette triomphant; à Lyon, elle le fêtait avant le combat.

Le 7 septembre, le parti libéral de Lyon offrit à ses deux hôtes un banquet où prirent place cinq cents convives. On ne s'abusait pas sur la situation, sur le danger que couraient les institutions, sur la nécessité de la résistance. A côté de Lafayette se trouvaient M. Couderc, député du Rhône, MM. de Corcelles et de Schonen, députés de la Seine, M. Chevrier de Corcelles, député de l'Ain, deux fils de M. Augustin Périer, le consul des États-Unis, des

(1) Ces couplets étaient du F.·. César Bertholon; l'assemblée ordonna l'impression des vers précédents et de ces couplets que nous croyons devoir reproduire comme témoignage de l'esprit des loges à cette époque.

AIR : *J'ai pris goût à la république.*

Il a paru... lève-toi, jeune France;
De tes accents le ciel doit retentir,
Accueille en lui, toi riche d'espérance,
Le reste pur d'un noble souvenir.
L'arbre qui croît sur tes rives fécondes,
En d'autres temps, c'est lui qui l'a planté;
Salut, salut à l'homme des deux mondes,
Au père de la liberté.

De l'univers assoupi sous sa chaîne,
Bien jeune encore, il hâta le réveil,
Et de Boston aux rives de la Seine,
D'une autre époque alluma le soleil.
Si, dégagés de ténèbres immondes,
Nous grandissons à sa douce clarté,
Rendons-en grâce à l'homme des deux mondes,
Au père de la liberté.

Entendez-vous sur un autre rivage
D'un peuple entier les tumultueux flots,
Heureux, puissants, libres par son courage,
D'un cri d'amour poursuivre le héros?
Ce cri sublime a traversé les ondes,
Et sur nos bords il sera répété :
Salut, salut à l'homme des deux mondes,
Au père de la liberté.

députés de Saint-Étienne et de Vienne ; la franc-maçonnerie était encore largement représentée ; après les mystères du temple venait pour elle aussi la manifestation publique.

M. Couderc porta un toast au général, et, dans la réponse de celui-ci, nous trouvons, entre autres, ces paroles remarquables :

« Je suis fier et heureux que mon passage dans cette grande et » patriotique cité ait été pour elle une occasion de plus pour » manifester sa constante haine de l'oppression, son amour de la » véritable liberté, sa détermination de résister à toutes les tenta- » tives de l'incorrigibilité contre-révolutionnaire. »

Des applaudissements unanimes et spontanés interrompent le général pendant plusieurs minutes. Il reprend :

« *Plus de concessions !* ont dit récemment les journaux » officiels de ce parti ; étrange contre-sens sur la nature des » pouvoirs sociaux ! *Plus de concessions !* dit à son tour et à plus » juste titre le peuple français, lorsqu'il demande ces institutions » si long-temps attendues, qui seules peuvent garantir la jouis- » sance de ceux du moins de nos imprescriptibles droits que la » charte a reconnus.

» Sans la procédure par le jury, tous les publicistes éclairés, » toutes les nations qui connaissent la liberté de la presse, » conviennent que cette liberté n'est pas garantie.

» Sans des administrations municipales et départementales » franchement et complétement électives, les intérêts et les vœux » publics seront toujours contrariés, l'instruction élémentaire » éprouvera toujours des obstacles. »

Lafayette examina ensuite la loi électorale, le double vote, l'institution de la garde nationale ; il continua ainsi :

« On nous menace de projets hostiles ! Comment les réaliserait- » on ? Serait-ce par la chambre des députés ?... Dans un moment » de danger, notre chambre se montrera fidèle au patriotisme et » à l'honneur.

» Voudrait-on dissoudre la chambre ? Les électeurs enverront » des députés dignes d'eux, de la nation et de la circonstance.

» Oserait-on, par de simples ordonnances, vicier les élections, » exercer un pouvoir illégal ? Mais sans doute les partisans de » telles mesures se rappelleront à temps que la force de tout

» gouvernement n'existe que dans les bras et dans la bourse de
» chacun des citoyens qui composent la nation. La nation française
» connaît ses droits, elle saura les défendre (1) ! »

Paroles prophétiques qui devaient se réaliser un an après.

Lafayette quitta Lyon le 8; un journal de cette ville, qui résumait le tableau émouvant qu'avait présenté son voyage dans les départements de l'Isère et du Rhône, disait en terminant :

« La force unie à la sagesse, voilà les conditions avec lesquelles
» un peuple arrive à la liberté; voilà celles que nous tendons
» chaque jour à obtenir, et qui feront à la fin le fond de nos
» mœurs publiques. Si nous ne sommes pas encore assez avancés
» pour savoir constituer notre liberté, nous le sommes assez du
» moins pour la vouloir, et cela suffit pour que l'absolutisme ne
» soit plus chose possible. Jusqu'où nous irons un jour, c'est ce
» que les ténèbres de l'avenir nous cachent; ce qu'il y a de cer-
» tain, c'est que la ligue de la congrégation et de l'étranger *ne*
» *nous fera pas reculer* (2). »

La France, en effet, ne recula pas et triompha. La franc-maçonnerie, par la discussion des questions les plus graves, continua à répandre des idées, à éclairer les citoyens qui en faisaient partie, à les préparer à la lutte. Les fragments qui suivent d'un discours prononcé dans une loge de Lyon quelques jours avant les ordonnances de juillet donneront une idée de l'esprit qui animait alors la franc-maçonnerie :

« Ils traitent un peuple éclairé comme on traiterait des brutes;
» ils refusent des lois devenues indispensables; ils demeurent
» stationnaires quand tout marche autour d'eux; ils seront brisés
» dans le choc, semblables à ces rouages de machines à feu qui,
» détachés par la chute de quelques tenons, se trouvent seuls
» opposés au mouvement général, et sont brisés par les engrena-
» ges qu'emporte un irrésistible moteur... C'est en vain que ces
» hommes, rêvant un pouvoir brisé et un empire théocratique
» tombé de vétusté, c'est en vain, dis-je, que ces hommes, inté-
» ressés à l'ignorance des peuples, voudraient empêcher les

(1) *Précurseur* de Lyon, septembre 1830.
(2) *Id.*, id., septembre 1830.

» lumières de se répandre; ils ont entrepris une tâche au-dessus
» de leurs forces. La raison les repousse, le bonheur du monde
» appelle leur défaite. L'instruction, et avec elle l'esprit de liberté,
» ne peuvent plus rétrograder, ils ne peuvent même plus s'arrê-
» ter; il faut qu'ils marchent, qu'ils grandissent. C'est un char
» lancé du haut d'une montagne rapide et qui descendra jusqu'au
» pied; c'est un fleuve qui a monté sur ses rivages et qui roulera
» ses eaux jusqu'à la mer, en passant par-dessus toutes les digues
» qu'on lui oppose (1). »

De tels discours n'étaient pas des faits isolés, mais le résultat d'idées arrêtées; les orateurs rivalisaient de zèle et d'énergie. La franc-maçonnerie comptait dans son sein, nous l'avons dit, des hommes dont les noms étaient honorés dans le barreau, dans les lettres, dans le commerce; ils furent fidèles aux doctrines enseignées aux fils d'Hiram, et le jour où la révolution éclatait à Paris, à Rouen, à Lyon, les frères savaient de quel côté se trouvait le droit et où était leur place. A Paris, plusieurs furent tués les armes à la main, et le temple de la rue de Grenelle-Saint-Honoré se transformait en ambulance pour les blessés (2); une souscription y était ouverte pour leur donner les soins nécessaires et produisait près de six mille francs. A Lyon, beaucoup de francs-maçons prirent rang parmi les citoyens insurgés pour la défense de la liberté, et nous avons vu une loge presque tout entière sous les armes, son vénérable en tête.

Le 6 août, les trois ateliers des *Trinosophes* célébraient en commun une fête pour le triomphe de la liberté. Le F.·. Dupin jeune présidait, le F.·. Berville était à son banc d'orateur; à l'allocution du F.·. Dupin tous les assistants répondaient par le cri de *Vive la liberté!* Le F.·. comte Muraire évoquait les mânes des combattants qui avaient payé leur victoire de la vie. Le F.·. Berville excitait les transports de l'assemblée en faisant le tableau des trois grandes journées, et une collecte abondante venait au secours des veuves et des orphelins.

Le clergé n'était pas favorable à la révolution; il appartenait à

(1) Discours prononcé dans la loge d'*Union et Confiance* par le F.·. orateur Kauffmann, à la fête de Saint-Jean d'été, en juillet 1830.

(2) *Abeille maçonnique*, 16 août 1830.

la franc-maçonnerie considérée comme corps religieux de célébrer par des fêtes funèbres les héros morts pour la défense des droits de la nation. Lyon donna l'exemple; les autres orients le suivirent. La fête célébrée à Lyon dans la loge d'*Union* et *Confiance*, fut des plus imposantes et des plus remarquables; toutes les loges de Lyon étaient représentées; les dames avaient été admises; parmi les frères, on distinguait le préfet du Rhône, F.·. Paulze d'Ivoy, le commandant de la division, F.·. général Bachelu, plusieurs officiers supérieurs et un grand nombre d'officiers de la garnison.

Le vaste temple tendu de noir, une colonne funéraire surmontée d'une urne sur laquelle le génie de la France posait des couronnes; au pied de cette colonne, des mousquets, des sabres, des épées, des cailloux, des faisceaux sur lesquels flottaient des étendards tricolores couverts de crêpes, tout portait à l'âme une religieuse tristesse. Quatre orateurs parlèrent et impressionnèrent vivement l'assemblée; le F.·. Bertholon lut des vers qui commencèrent à faire couler des larmes; le F.·. Kauffmann prit alors la parole, lut un poème intitulé : *Gloire, Deuil et Liberté.*

Après avoir tracé le portrait de Charles X, il ajoutait :

Relique d'autrefois aujourd'hui courtisée,
Médaille que le temps a démonétisée,
Vieux fronton en débris de quelque ordre oublié,
Chapiteau que du fût les ans ont délié,
Ruine encor debout au milieu d'un beau temple,
Voilà Charles!... Le peuple en passant le contemple,
Puis s'éloigne... et veut bien acquitter les impôts
Pour soudoyer le guet qui veille à son repos.

Cependant il menace une foule attroupée;
Contre elle il a brandi sa ridicule épée,
Et déjà ses valets ont écrit sur nos murs
Les coupables arrêts de conseillers obscurs.
Les lois n'existent plus; une rage insensée,
Pour étayer le crime, enchaîne la pensée.
Entre un peuple superbe, entre un inique roi,
L'ancien pacte est brisé; le caprice fait loi.
Charles, pour nous défendre on t'a prêté la foudre;
Mais d'un mot, mais d'un souffle, on peut te mettre en poudre!

Pour notre liberté nous avons combattu;
Ce jeune arbre par toi serait-il abattu?
L'orage se prépare... entends-tu la tempête?
Un géant en naîtra, qui, planant sur ta tête,
T'enlèvera, chétif, avec sa main de fer,
Puis, ouvrant cette main dans le milieu de l'air,
Et te laissant tomber vers la terre étonnée,
Brisera sur le roc ta tête couronnée!
Ce géant, c'est le peuple!... Il a des droits sacrés;
Tu les as reconnus et tu les as jurés.
Pour toi, comme pour lui, le parjure est un crime.
Quoi! tu poursuis? eh bien, accable ta victime;
Obéis à la voix de perfides flatteurs,
Aujourd'hui courtisans et demain déserteurs;
Appesantis le joug sur la France surprise...
Plus les fers sont pesants, mieux un peuple les brise...
Règne, mais presse-toi les moments sont comptés!

Un cri part... l'écho dit : Nos lois! nos libertés!
A ce cri tout puissant, autour de quelques braves,
Un peuple de héros naît d'un peuple d'esclaves;
Et soudain l'on a vu, comme dans un éclair,
Secouer leur poussière, et s'agiter dans l'air,
Deux ailes que l'exil a trente ans engourdies,
Qui dans ce long repos semblent encor grandies;
Et l'on entend au loin le coq des vieux Gaulois
Redire avec orgueil les beaux chants d'autrefois.
On voit se déployer un drapeau tricolore
Que d'un éclat naissant un beau soleil colore,
Signal de la victoire en des temps valeureux,
Echarpe d'espérance en des jours malheureux,
Consolant arc-en-ciel au milieu de l'orage...

Les larmes coulaient de tous les yeux lorsque le poète, après avoir esquissé les scènes du combat, ajouta d'une voix émue (1) :

Alors on releva, sur la borne angulaire,
Un soldat mutilé, conscrit de Marengo,
Qu'avait dans sa moisson oublié Waterlo...
Grognard de nos beaux jours, vétéran de la Loire,
Il semblait pour mourir attendre un jour de gloire...
Il était accouru venger un vieil affront,

(1) *Abeille maçonnique*, 1er novembre 1830.

L'étoile sur le cœur et la vieille aigle au front;
Il avait, comme aux jours des grandes funérailles,
Une capote bleue usée à vingt batailles;
Puis il était tombé... là... frappé vers le cœur.
Sa bouche, en se fermant, murmura : L'Empereur...
Vieil ami! puis on vit sur la dalle sanglante,
Au milieu de la foule, une femme tremblante,
Qui, pour trouver son fils, interrogeait les corps,
Qui lavait de ses pleurs les visages des morts,
De leurs fronts mutilés écartait la poussière,
Et demandait en vain à ce grand cimetière
Son héros de quinze ans, si jeune pour mourir!

Puis il retraça les funérailles faites le soir dans Paris, à la lueur des torches, aux victimes de la bataille.

Et le peuple chantait sur leur tombe entr'ouverte :

Honneur à leur jeune poussière!
A leurs froids lambeaux!
Leur ardeur guerrière
A la France fière
Rend des jours plus beaux...
Ces braves dorment là! Respect à leurs tombeaux!

Ils ont vaincu, mais le canon des traîtres
A décimé les citoyens soldats,
Et des Français qui mendiaient des maîtres
Ont dans leurs rangs promené le trépas.
Ils sont tombés pour notre sainte cause,
Mais ce trépas vaut l'immortalité!
Non, ils ne sont pas morts, puisque leur sang arrose
L'arbre de notre liberté!!

Telle fut cette fête que nous avons particulièrement citée parce qu'elle fut la première; dans beaucoup d'orients, des fêtes semblables furent célébrées, et n'eurent ni moins de grandeur, ni moins de pompe. Après les chants funèbres vinrent les chants de triomphe; le Suprême-Conseil et le Grand-Orient réunis donnèrent une fête à Lafayette; elle eut lieu à l'Hôtel-de-Ville de Paris, sous la présidence du F.·. duc de Choiseul, pair de France, et du F.·. comte Alexandre de Laborde, membre de la chambre des députés; le F.·. Berville et le F.·. Dupin aîné occupaient le

banc des orateurs. Les blessés de juillet y furent présentés et introduits avec les honneurs maçonniques, sous la voûte d'acier, tous les FF.·. debout et à l'ordre.

Le président leur adressa les paroles suivantes :

« Mes frères,

» Le sentiment que votre présence inspire, l'enthousiasme » qu'elle fait naître, vous attestent que le monde maçonnique, » comme le monde profane, célèbre la gloire impérissable des » dignes vengeurs de la patrie et de l'humanité. Vos titres à » l'immortalité ne seront pas seulement inscrits sur le marbre par » le fidèle burin de l'histoire, ils resteront gravés d'âge en âge » dans le cœur des Français et de tous les hommes libres de l'un » et de l'autre hémisphère. La postérité, comme vos contempo- » rains, applaudira à ceux qui, dans les trois grandes journées de » juillet, ont mis le comble à l'héroïsme de l'action par la subli- » mité de la clémence.

» Déjà, dans la chambre des pairs, j'ai payé un juste tribut » d'éloges à tant de vertus, en présentant un rapport sur les » récompenses nationales qui vous sont dues et que vous décer- » nera la patrie reconnaissante; que je m'estime heureux du nou- » veau choix qui me rend en ce jour l'organe de tant de maçons » distingués, pour vous honorer, pour vous féliciter! Recevez » donc, braves maçons, recevez nos hommages unanimes avec » l'expression de notre admiration. »

Le président fait tirer en l'honneur des FF.·. blessés une triple batterie française et écossaise, au milieu des cris répétés de « Vive nos Ill.·. FF.·. blessés! vivent les défenseurs de la patrie! » vivent les restaurateurs de notre liberté! »

Le F.·. Lafayette fut introduit un moment après, maillets battants, et le F.·. de Choiseul lui adressa un long discours; le général répondit :

« Dès mes premiers pas dans cette enceinte, mon cœur a été » vivement ému à l'aspect de la brillante réunion dont je me suis » vu entouré, et surtout à l'aspect de ces nobles couleurs, de ce » signe indélébile de la liberté qui nous a rendu notre force. » Comment vous exprimer ma reconnaissance pour les éloges peu

» mérités que vous venez de m'adresser par la bouche de votre » T.·. Ill.·. vénérable?

» Pardonnez à la faiblesse de mes expressions; après les siennes, » je ne saurais rien dire, rien ajouter; mon émotion est trop vive; » l'éloge aussi est un fardeau beaucoup trop pesant pour mes » vieux ans; vous m'en accablez aujourd'hui avec trop peu d'in- » dulgence, et je veux m'en venger en vous offrant l'hommage de » mes remerciements par un triple vivat (1). »

Le F.·. Berville retraça ensuite la vie de Lafayette; le F.·. Coudret lut une pièce de vers dans laquelle nous remarquons les suivants :

Déjà, de l'avenir précurseur salutaire,
Un murmure imposant agite au loin la terre
Et lui prédit l'éclat de ses destins nouveaux;
Déjà chaque tyran sur son trône chancelle,
La Liberté renait, et sa voix immortelle
  Partout enfante des héros.

O Lisbonne, ô Madrid, Berlin, Naples, Bruxelles,
Que tant de sang versé, que des leçons si belles
Ne soient point, sous vos yeux, perdus pour l'avenir;
Les Français ont enfin vaincu la tyrannie.
Pour triompher comme eux, pour venger la patrie,
  Comme eux sachez vaincre ou mourir.

Ces tyrans et ces dieux, objet de tant d'hommages,
Qui, nés comme un torrent au milieu des orages,
« Devaient par quelque orage être un jour emportés »,
Ces esclaves armés pour défendre leur chaîne
Ces trônes, ces autels élevés par la haine,
  Et par la crainte respectés.

Tous ces titres enfin créés par l'égoïsme,
Et ces héros martyrs, si chers au despotisme,
Par le souffle du temps seront anéantis,
Tandis qu'à la clarté du flambeau de la gloire,
Des siècles à venir traversant la mémoire,
  Vos noms seront toujours chéris.

(1) *Fête maçonnique et patriotique donnée au général Lafayette*, brochure in-8° de 40 pages; Paris, 1830. Dans un recueil maçonnique du temps, on a cru devoir prêter au général quelques mots qui ne furent pas prononcés.

La fête se termina par un banquet où furent prononcés et lus d'autres discours et d'autres vers; une première collecte avait été faite pour les blessés de Juillet, une autre eut lieu pour les Belges que l'exemple de la France avait entraînés à prendre les armes. Six jours après le Grand-Orient donnait une seconde fête à Lafayette; les FF.·. Mérilhou, Jay en étaient les orateurs; le F.·. Bouilly en était le poète.

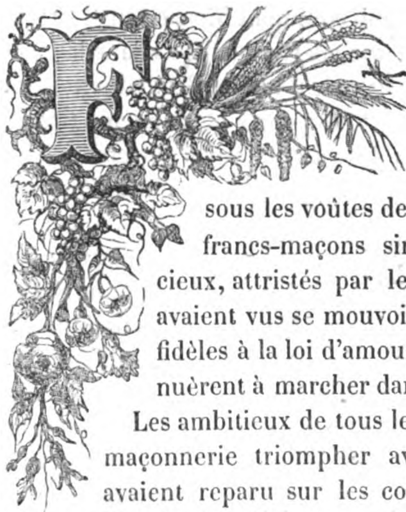


CHAPITRE DOUZIÈME.

La franc-maçonnerie de 1831 à 1848. — France : les ambitieux. Projet de donner la grande-maîtrise au duc d'Orléans. Indifférence du gouvernement de Juillet pour l'institution. On développe dans les loges cette idée que le principe maçonnique ayant triomphé dans la dernière révolution, l'ordre est désormais inutile. Erreur de cette doctrine qui méconnaît la loi progressive de l'humanité et le véritable rôle de la franc-maçonnerie. Souscription pour la Pologne. Agitation politique dans les loges. Loi sur les associations; résolution du Grand-Orient.

Travaux intellectuels : presse maçonnique; journaux, discours, discussions; leur caractère élevé. — Fondations de récompenses, de prix, pour les actions de vertu, de courage, de dévouement. Souscription pour les inondés de Lyon. Deuxième reconstitution de l'ordre du Temple. Activité des loges. Le Grand-Orient promulgue de nouveaux statuts. Il crée à Paris une maison centrale de secours pour les maçons malheureux. Maçons voyageurs. — Les fouriéristes commencent à entrer dans la franc-maçonnerie. Vives discussions que leur présence soulève. Nouveaux débats entre le Grand-Orient et le Suprême-Conseil; ils retentissent dans les départements. Tentatives de rapprochement; elles échouent. Etat de marasme qui en résulte. — Création à Lyon d'un conseil de vénérables; il est remplacé par un conseil central. Conséquences importantes de cette institution; elle est combattue, elle succombe. Elle se constitue de nouveau; espérances qu'elle fait naître. Le Grand-Orient en prend de l'ombrage; il croit y voir le germe d'un nouveau pouvoir; il écrit une circulaire à ce sujet; le conseil se dissout. Résultats. Fondation d'une société de patronage pour les enfants pauvres. — Acte de tolérance entre les deux pouvoirs. — Congrès maçonniques : congrès de Strasbourg, de Toulouse.

La franc-maçonnerie en Algérie : sorte de maçonnerie arabe. — En Suisse; affaire de Zurich. — En Belgique; lutte contre les jésuites. — En Hollande. — En Prusse; questions des israélites. — En Angleterre. — En Allemagne. — En Suède. — En Danemark. — A Bade; érection de la statue d'Erwin, à Steinbach; réorganisation de la franc-maçonnerie dans le duché. — Aux États-Unis. — A Haïti. — Dans la Sénégambie. — A Madagascar.



FÊTES triomphales, chants funèbres, acclamations, ces douces vanités de la victoire, tout cessa peu à peu, et leurs derniers échos s'éteignirent sous les voûtes des temples presque déserts. Les francs-maçons sincères se regardèrent silencieux, attristés par le spectacle des hommes qu'ils avaient vus se mouvoir autour d'eux; mais, toujours fidèles à la loi d'amour et de dévouement, ils continuèrent à marcher dans la route tracée aux initiés.

Les ambitieux de tous les régimes, en voyant la franc-maçonnerie triompher avec la révolution de juillet, avaient reparu sur les colonnes, dans l'espérance que l'institution allait reprendre ce qu'ils appellent son éclat,

c'est-à-dire la puissance de porter ses membres aux dignités et aux faveurs. Les FF.·. Dupin, Barthe, Mérilhou, Berville, les principaux orateurs des loges, arrivaient successivement aux affaires ou aux emplois, et le spectacle de l'institution maçonnique honorée dans ses membres influents ramenait les habiles dont nous avons parlé au chapitre précédent. Ils ne firent que passer; les principes du temple n'étaient pas ceux du pouvoir, ou ils étaient interprétés de façon à faire douter de leur véritable signification; le gouvernement restait indifférent pour la franc-maçonnerie; il ne la contrariait pas: tout acte d'hostilité eût été une faute, car les sanctuaires avaient retenti pour la plupart de cris de satisfaction; il ne la protégeait pas, ne la patronait pas comme plusieurs en avaient manifesté le désir; il attendait. Les chefs de l'ordre avaient voulu amener le duc d'Orléans à se mettre à la tête de l'institution en acceptant la grande-maîtrise; les négociations ouvertes à ce sujet furent longues, difficiles, et enfin furent closes sans avoir le résultat que l'on en attendait, soit qu'une pensée secrète éloignât le pouvoir de tout acte qui aurait pu impliquer une sorte de protectorat, soit que le désir de ramener le clergé qui se montrait hostile ne lui permît aucune manifestation en faveur de la franc-maçonnerie.

Par une circonstance qui serait vraiment bien étrange si elle était l'effet du simple hasard, d'une aberration, mais dans laquelle il faut voir peut-être un habile calcul, un filet adroitement tendu à la vanité, des voix s'élevèrent tout-à-coup et en même temps, dans les loges de Paris, dans les orients de département, qui demandaient à la franc-maçonnerie une sorte d'abdication volontaire. On entendit avec étonnement prêcher sur les colonnes des ateliers cette idée fausse que, les principes maçonniques ayant obtenu, par la révolution de juillet, le plus grand triomphe auquel ils dussent aspirer jamais, le rôle de l'institution était fini. Des orateurs disaient : « A quoi bon vos cérémonies, vos initiations, vos temples? Qu'apprendrez-vous aux néophytes? Ce qu'ils sont tous les jours appelés à accomplir publiquement comme citoyens. Le mystère est suranné; il n'en est plus besoin. Vous adorez le Dieu de la tolérance, les maximes que vous lui prêtez sont écrites dans la loi organique de l'État; son sanctuaire est partout; fermez

les vôtres, et ne perdez plus votre temps à pousser vos adeptes à une lutte inutile, puisqu'il n'y a plus de résistance. »

Que désiraient ces singuliers apôtres de l'insouciance, ces prédicateurs enseignant le repos, ces soldats qui, chantant une prétendue victoire, prenant l'ombre pour la réalité, ne demandaient qu'à s'endormir dans les délices de Capoue? Voulaient-ils arriver tout doucement, sans secousse, à une sorte de démission de l'ordre? Déçus dans leurs espérances ambitieuses, se persuadaient-ils de bonne foi que l'institution, qui avait été impuissante à les élever, ne pouvait rien pour l'humanité? C'est là un mystère qu'il n'est pas possible de percer sans faire descendre l'histoire au rôle de la biographie, et qui restera probablement inexpliqué.

Que les adversaires d'une religion dont les dogmes blesseraient la raison lui crient de rentrer dans l'ombre, de répudier ses pontifes, de brûler ses autels et les images de ses dieux, parce qu'il faut à l'humanité un culte mieux approprié à ses besoins intellectuels, aux mœurs, à la civilisation, cela se comprend. Que l'on dise à une philosophie enfermée dans un système immuable: Laisse tes chaires vides et sans écho, tu ne peux plus rien enseigner aux hommes, tu es dépassée par les découvertes de l'esprit, par la science; à un principe politique: Tu as vieilli, tu n'as plus de force, la société a cessé de t'appartenir; tu as répondu autrefois à une idée, tu as animé à une époque antérieure la forme qui procurait la tranquillité aux populations, sauvegardait leurs intérêts, assurait leur indépendance et leur donnait une nationalité; aujourd'hui, tu as fait ton temps, cède la place, laisse la scène du monde à des formes nouvelles en harmonie avec le caractère qui s'est développé chez les peuples, on le comprend encore, parce que cela peut être vrai. Mais tenir un pareil langage à la franc-maçonnerie, c'était méconnaître son véritable rôle au milieu des progrès constants de l'humanité, rôle qui consiste à combattre toujours les abus persistants dans les transformations successives du monde.

L'erreur ne frappe pas d'abord tous les yeux; présenté avec esprit, le paradoxe peut séduire, et il ne suffit pas qu'une idée soit fausse pour qu'elle soit repoussée, il faut aussi qu'on la combatte, qu'on en fasse comprendre la portée, entrevoir les résultats. S'il se

trouva des orateurs pour professer cette déplorable maxime que la franc-maçonnerie était désormais inutile, qu'il n'y avait pas de milieu pour elle entre l'abdication et la futilité, d'autres se levèrent à Paris et dans les départements, qui attaquèrent cette idée avec énergie et finirent par triompher.

Toutefois cette victoire fut sérieusement disputée ; la lutte dura plusieurs annnées avec assez de vivacité. La presse spéciale dont nous aurons bientôt à parler dut entrer sérieusement dans l'examen de cette question; la *Revue maçonnique* de Lyon fut fondée exprès pour défendre et maintenir l'ordre; le F.·. Philippe Dupin, orateur du Suprême-Conseil, dont les opinions ont quelque valeur, se mêla plus tard à la discussion pour repousser l'idée de ceux qui veulent désarmer; et cependant, aujourd'hui que beaucoup d'ateliers en sommeil ont repris leurs travaux, que de nombreuses loges nouvelles se sont ouvertes, de temps en temps on entend encore des hommes abuser de la liberté de la tribune pour miner sournoisement une institution dont il ne tiendrait qu'à eux de se retirer, s'ils la croyaient réellement inutile.

En politique, en religion, il y a malheureusement des métis dont la conduite n'est qu'une suite d'inconséquences; ils n'ont point de croyances, et on les voit de loin en loin faire des actes religieux; ils n'ont aucune prédilection pour telle ou telle forme gouvernementale, et, à un jour donné, ils agissent de leur vote, de leur influence, dans un intérêt qu'ils ne partagent véritablement pas. De tels faits sont déplorables, cependant ils n'inspirent que de la pitié; mais se jeter au milieu de la franc-maçonnerie, se mêler à ses cérémonies, en briguer les dignités, en accepter les cordons, s'en parer avec une certaine vanité, entretenir des correspondances avec l'un des deux grands pouvoirs pour obtenir les grades les plus élevés, faire de longs voyages pour les recevoir, puis venir combattre sourdement l'ordre qui vous a accueilli, qui vous a instruit de toutes ses pensées, vous a initié à toutes ses espérances, révélé ce qu'il a de plus mystérieux, c'est remplir un rôle peu honorable.

Si un prêtre du catholicisme montait dans la chaire que l'église lui donne pour attaquer la religion qu'il a promis de servir, s'il venait déclamer contre le Dieu dont il est l'apôtre, les

voix des indifférents eux-mêmes s'élèveraient justement pour le condamner, pour lui crier : Descendez de cette chaire, ce n'est pas là votre place ; arrière le renégat ! Le sentiment de l'honnêteté, de la probité politique, est heureusement assez fort chez les hommes pour empêcher qu'on honore jamais ceux qui trahissent. La franc-maçonnerie ne surprend personne ; elle ne reçoit que des hommes faits qui doivent comprendre ce qu'on attend d'eux ; avant de les admettre à l'initiation, après leur avoir fait subir les épreuves du premier grade, elle les prévient qu'ils peuvent encore se retirer si ce qu'ils ont entendu blesse en rien leur raison, leur foi religieuse, leurs idées sur la marche de l'humanité. Quand elle a enlevé le bandeau qui couvrait les yeux du néophyte, quand elle l'a reçu dans ses temples, admis aux travaux de son grade, elle ne lui impose pas l'obligation de rester dans son sein ; il a le droit de s'éloigner en déclarant sa volonté par écrit, et il s'éloigne régulièrement ; on lui laisse la faculté de rentrer quand il voudra ; seulement l'honneur et son serment lui font un devoir de ne rien révéler de ce qu'il a vu et entendu. Quand, avec une telle liberté d'agir ou de s'abstenir, on vient combattre dans les tribunes l'ordre auquel on s'est lié, aux actes duquel on participe volontairement, on manque aux obligations contractées, on méconnait la voix de la conscience criant que l'honneur n'est pas un vain mot.

Pendant ces luttes fâcheuses, ces discussions qui, mettant l'existence de la franc-maçonnerie en doute, la détournaient de son but en l'occupant de choses qui ne devaient jamais se produire dans son sein, la Pologne succombait sous le fer des bourreaux. La révolution de juillet lui avait jeté une espérance de résurrection, elle s'était levée dans la pensée qu'elle serait secourue par la France, elle fut seule dans la lutte, et l'héroïsme était impuissant contre la force matérielle. Quelque sympathiques et dévoués que fussent les maçons en général aux idées défendues par les Polonais, ils ne pouvaient que protester en faveur d'une nationalité détruite avec un acharnement terrible et une cruauté qui devait être encore dépassée quelques années plus tard. La franc-maçonnerie organisa des souscriptions en France et en Angleterre pour venir au secours des malheureux exilés ; dans les

deux pays les frères les accueillirent partout avec empressement, on leur offrit une seconde patrie, un asile où ils pourraient encore préparer l'affranchissement de leur patrie véritable, s'élancer en héros et tomber en martyrs, jusqu'à ce que l'Europe plus juste consente à leur rendre leur nationalité.

L'agitation que firent naître par toute la France la chute et l'abandon de la Pologne retentit dans les loges; les discussions du parlement y trouvèrent naturellement un écho, et, si l'on se rappelle l'énergie des patriotes à ce moment rapproché de la révolution de juillet, on se rendra compte de l'effet que dut produire dans les ateliers l'arrivée des martyrs de la liberté.

Lorsque les Polonais touchèrent notre sol, il venait de s'y former une association politique secrète qui bientôt, devenue fort vaste, réunit un nombre d'adeptes plus considérable que celui des membres actifs de la franc-maçonnerie. Ce corps plein de vitalité, d'énergie, composé d'une immense quantité d'hommes jeunes et dévoués, s'étendit, se prépara, fonctionna enfin avec une activité incroyable aussi long-temps qu'il crut avoir une tête. Le jour où il s'aperçut qu'il n'en avait pas, qu'il obéissait à un mot d'ordre dont l'origine était simulée, qu'il n'avait pas pour lui imprimer la direction et le mouvement les hommes qu'il croyait suivre et qui ne se doutaient pas de leur puissance, il se désorganisa; il n'en resta que des débris sans force.

L'histoire de cette association serait l'un des plus curieux épisodes des temps qui suivirent la révolution de juillet ; mais, bien que presque tous les jeunes maçons d'alors en aient fait partie, bien qu'elle ait exercé une assez forte influence sur la franc-maçonnerie, elle ne se lie pas assez intimement à ce dernier ordre pour que nous en disions davantage sur ce sujet.

Il n'est pas nécessaire de rappeler quels événements servirent de prétexte au pouvoir pour demander et obtenir des chambres la loi contre les associations; la franc-maçonnerie ne se crut pas atteinte par ses dispositions ; cependant une voix s'éleva dans le comité central du Grand-Orient et proposa de demander au gouvernement l'autorisation de se réunir, afin de ne pas se trouver en opposition avec le nouveau code; l'écrivain Bouilly, grand-orateur, combattit vivement cette pensée, proposa à son tour de se

passer d'autorisation et de continuer à se réunir; on alla aux voix: quarante-deux boules contre sept repoussèrent la première proposition et adoptèrent celle du F.·. Bouilly (1). Quelques jours après, le Grand-Orient votait dans le même sens et expédiait une circulaire sur cet objet (2). La franc-maçonnerie ne fut pas inquiétée; elle avait assez de ses ennemis intérieurs qui, comme on l'a vu plus haut, mettaient en doute l'utilité de son existence et s'efforçaient de restreindre son action.

La période des douze premières années qui suivirent la révolution n'est pas marquée dans l'institution maçonnique par des événements importants; mais, par une sorte de compensation, le travail intellectuel y occupe une place infiniment plus grande qu'à aucune autre époque depuis le commencement du siècle. Dans tous les orients de France, de Suisse, de Belgique, d'Angleterre, les orateurs se livrent à des travaux extrêmement sérieux, et les journaux de l'ordre sont pleins de discours fort remarquables, de recherches du plus haut intérêt; on fouille les archives du passé, on retrace les anciennes initiations, on renoue la chaîne des temps.

A *l'Hermès*, à *l'Abeille* succèdent à Paris la *Revue maçonnique*, *le Globe*, un des recueils les plus riches, les mieux rédigés que nous ayons; à Lyon se fonde la *Revue maçonnique* qui remplace celle de Paris disparue après quelques années d'existence, et qui se met en rapport avec toute la France; à Rouen se publie la *Fraternité*, à Marseille *le Compas*, et bientôt après *le Lien des Peuples*.

A l'étranger, Leipzig a *Latomia;* Londres, Boston, New-York ont leurs revues; partout la pensée de la maçonnerie se fait jour, et l'on peut suivre les travaux de la grande famille sur les divers points du globe.

Il y a dans la franc-maçonnerie des hommes qui s'effraient de toutes les innovations; les anciennes règles sont pour eux tellement sacrées qu'ils ne veulent pas permettre qu'on s'en écarte; ils sont persuadés que le silence le plus absolu est une des premières

(1) Séance du comité central du Grand-Orient, du 19e jour du 2e mois (19 avril) 1834.
(2) Séance du Grand-Orient, du 28e jour du 2e mois (28 avril) 1834.

conditions de l'existence de l'ordre. Ceux-là contestent l'utilité des feuilles maçonniques, parce qu'ils craignent de voir étaler au grand jour les mystères, de voir révéler des choses qu'on leur a dit de garder secrètes. A une autre époque, ces craintes eussent été fondées, mais aujourd'hui il y a des milliers de livres qui traitent de la franc-maçonnerie, qui en donnent des idées fausses; le mystère n'existe presque plus. La presse périodique dirigée par des écrivains instruits, et surtout par des écrivains qui sachent discerner ce qu'il faut taire de ce qu'il est possible de publier sans révéler ce qui doit rester dans l'ombre, redressera, aux yeux des hommes étrangers à l'initiation et aux yeux des frères eux-mêmes, ces fausses idées souvent semées à dessein; les discours portés par elle dans tous les ateliers serviront de guide à ceux qui pourraient s'égarer, fixeront les vrais principes, feront comprendre ce à quoi il faut s'attacher, ce qu'il convient de rejeter des anciens usages. On ne hasardera pas dans une planche d'architecture destinée à l'impression ce qu'on aurait pu faire dans une allocution devant mourir entre les colonnes; on ne se permettra plus ces attaques peu fraternelles qui ont si souvent dévoyé la franc-maçonnerie; les querelles qui ont agité les loges le siècle dernier ne sont plus possibles avec une presse qui les livrerait au ridicule. Au surplus, le compte-rendu des fêtes, des travaux, des tenues, ne doit jamais être fait que du consentement des officiers; ils sont juges de ce qu'il convient de livrer à la publicité; dès-lors, les avantages qu'elle offre restent seuls, et les inconvénients disparaissent complétement.

En même temps que la presse agissait sur les esprits, éclairait les adeptes sur la grandeur de leur mission, les actes de bienfaisance prenaient dans l'ordre un plus grand développement. Les loges venaient au secours des inondés de Lyon par des souscriptions abondantes; elles donnaient des fêtes au profit des ouvriers sans travail de cette ville, si souvent affligée par le chômage, cette plaie terrible de l'industrie; distribuaient du pain, de la viande, des pommes de terre; elles apportaient leurs offrandes aux incendiés de Hambourg, comme elles l'avaient fait pour les colons de la Martinique bouleversée par un tremblement de terre. Elles avaient des consolations pour les victimes de tous les fléaux.

La franc-maçonnerie ne se bornait pas à soulager les misères matérielles, elle voulait moraliser les hommes. Le Grand-Orient avait fondé des récompenses pour les services rendus à l'ordre, pour des actes de vertu, de philanthropie, de dévouement, pour des institutions utiles en dehors de l'ordre ; les ateliers de département avaient suivi cet exemple ; à Lyon, on avait créé des comités de récompenses pour les belles actions dans le monde profane et dans le monde maçonnique. A Vitry-le-Français, il avait été établi un service de sauvetage dans les incendies. A Marseille, on fondait une maison pour l'instruction des jeunes filles du peuple. Partout la franc-maçonnerie se faisait bénir, et opposait ses actes aux calomnies des prêtres.

L'ordre du Temple venait d'être reconstitué pour la seconde fois ; beaucoup de loges en sommeil reprenaient leurs travaux ; le Grand-Orient de France avait promulgué de nouveaux statuts plus en harmonie avec l'esprit du temps ; celui de Belgique l'imita bientôt ; partout, enfin, la franc-maçonnerie déployait une activité remarquable dans l'intérêt de l'humanité et pour le triomphe de ses idées philosophiques et politiques.

Il n'y a pas dans les grandes villes une seule institution philanthropique qui n'ait ses frelons, ses écumeurs. La franc-maçonnerie, considérée comme association de bienfaisance, ne pouvait échapper à la loi commune ; elle doit des secours à ses membres qu'un malheur vient tout-à-coup frapper, que la misère saisit ; elle leur doit aide et protection, à quelque nation qu'ils appartiennent, sur quelque sol qu'ils se rencontrent, partout enfin où ils disent : « Je souffre, je suis en péril », qu'ils s'expriment par la parole ou par les gestes mystérieux enseignés par l'initiateur.

Ce devoir est fidèlement rempli, et on ne peut pas reprocher à l'ordre de ne secourir que les adeptes, car il n'a jamais manqué d'apporter son offrande à toutes les grandes infortunes, sa coopération aux institutions utiles. L'obligation que l'on contracte de secourir les membres de la grande famille des enfants de la veuve impose aux ateliers une grande réserve dans les réceptions et l'observation stricte des conditions déterminées pour l'admission ; l'oubli de celles-ci entraîne de graves inconvénients ; un prosélytisme aveugle ou vaniteux fait de l'initiation une affaire de

camaraderie; le nombre exagéré des loges dans les grandes villes, leurs dépenses obligées et souvent stériles les conduisent, pour se procurer de l'argent, à se montrer fort peu sévères pour les profanes qu'on leur présente. Il en résulte qu'on trouve sur les colonnes des hommes incapables de comprendre les enseignements philosophiques de la maçonnerie et d'autres qui lui sont constamment à charge.

Il y a dans la maçonnerie un type curieux à observer, c'est celui du voyageur mendiant. Il a été reçu on ne sait comment, parfois même il n'appartient pas réellement à l'ordre, mais il a trouvé un ami, un complice, ou une ame simple qui lui a enseigné à peu près ce qu'il faut savoir pour se présenter et réclamer des secours. Il est porteur d'un diplôme qui parfois est surchargé avec habileté; il a toujours sa poche pleine de certificats délivrés ou visés avec beaucoup trop de complaisance. Il ressemble essentiellement au Juif-Errant, en ce sens qu'il s'arrête peu; il ne stationne dans les villes que juste le temps nécessaire pour recueillir les médailles de passage des diverses loges et les dons particuliers de quelques frères; puis il continue sa route. Où va-t-il? Droit devant lui. Il n'a pas de but déterminé. Son diplôme est de Paris, visé depuis peu au Havre; il allait s'y embarquer pour Londres où on lui promettait un emploi, lorsque, au moment de partir, il a reçu la nouvelle que l'emploi était donné; maintenant il va à Marseille où un frère lui a dit qu'un autre frère pourrait peut-être le recommander pour lui faire obtenir une place. De quel genre? Il l'ignore. Que sait-il faire? Oh! mon Dieu! ce qu'on voudra.

En réalité, il ne va nulle part dans le but de s'y arrêter; il va partout exploiter la charité maçonnique; il fait le tour de la France, la coupe dans tous les sens, armé de son almanach qui lui indique où il trouvera des loges. Il aperçoit sur le grand chemin une auberge; l'enseigne porte des caractères dont la foule ne comprend pas le sens; notre Champollion sait admirablement déchiffrer les hiéroglyphes, il entre sans hésitation, fait des signes, exhibe ses papiers, et trouve le pain et le vin de la fraternité. Une lettre de recommandation arrachée à la complaisance ou à la faiblesse est une mine qu'il exploitera dix ans. S'il peut parvenir à se faire passer pour un réfugié politique, sa récolte sera plus

abondante; dans ce cas, il ne demande plus, il exige; il écrit de trente lieues au rédacteur maçon du journal patriote de la localité qu'il va arriver avec sa femme et ses enfants, et l'invite à ouvrir immédiatement une souscription politico-maçonnique.

Pour mettre un terme à l'exploitation de ces bohémiens en faveur desquels on gaspille chaque année en France des sommes considérables qui pourraient être si utilement employées à soulager de vraies et honnêtes misères, le Grand-Orient arrêta, en 1840, la création d'une maison centrale de secours à Paris, et appela des souscriptions particulières à en couvrir les frais. Cette maison devint l'asile des frères malheureux, mais n'empêcha pas le soulagement des voyageurs que des besoins réels forçaient de recourir à la maçonnerie.

Dans les orients où existent plusieurs ateliers, le voyageur sérieux qui a besoin de secours pour arriver à sa destination se trouve dans la triste nécessité d'aller chez le vénérable et le trésorier de chaque loge, de recommencer à chaque visite le récit de sa position. Dans les grandes villes où l'on ne rencontre pas toujours ceux que l'on cherche, il perd un temps infini, et parfois, avant de pouvoir partir, il a dépensé ce qu'il a reçu. Pour obvier à ces deux inconvénients, pour épargner aux malheureux la répétition de pénibles aveux et leur laisser la faculté d'utiliser le secours qu'ils reçoivent, on a créé dans quelques orients une caisse centrale à laquelle chaque atelier verse une somme déterminée; les administrateurs en sont nommés dans une réunion générale; eux seuls distribuent les secours, et, si l'abus n'est pas complétement détruit, il est du moins atténué. Il est à désirer que cet usage devienne plus général; il permettra de secourir promptement, sans l'humilier, le malheur réel; il empêchera le gaspillage du bien des pauvres.

Les saint-simoniens n'existaient plus; énergiques, enthousiastes, convaincus pour la plupart, les membres de cette association avaient renoncé à l'apostolat pour rentrer dans la société; les uns étaient allés en Egypte s'occuper de grands travaux publics, d'autres s'étaient jetés dans les bras du pouvoir qui ne demandait pas mieux que de faire tourner leur activité à son profit. Quelque jugement que l'on porte sur eux, il faut leur rendre cette justice

qu'ils ont puissamment agité la France dans un but honnête, qu'ils ont remué des idées, porté les esprits vers de sérieuses études sur l'ordre social, et enfin qu'ils voulaient sincèrement améliorer l'état de l'humanité. Le temps qu'ils mirent à discuter les conditions dans lesquelles se meuvent les travailleurs ne fut pas perdu, tant s'en faut, et beaucoup d'hommes qui, depuis leur chute, ont affecté pour eux un superbe dédain, n'ont vécu que de leurs idées, et leur ont emprunté leur critique qui a été la partie la plus brillante de leurs travaux. Si cette critique n'était pas neuve, ce qui leur en appartenait bien légitimement, c'est la forme incisive, hardie, la netteté qu'ils lui donnèrent et qui n'ont pas été reproduites depuis. Leur plus grande erreur fut peut-être de se croire assez puissants pour établir une religion nouvelle; ils n'étaient appelés qu'à détruire et non pas à fonder; ils ne le comprirent pas, ils échouèrent.

L'école de Fourier s'éleva sur leurs débris, leur emprunta leur critique, tout en les reniant. C'est vers 1840 que les disciples de Fourier commencèrent à se servir de la tribune maçonnique pour prêcher leurs doctrines, ou du moins c'est l'époque la plus reculée à laquelle nous trouvions leurs actes considérés comme ceux d'un corps et non comme des faits isolés. Ce fut d'abord dans la loge des *Enfants de Sully,* à Brest, et ensuite dans celle de *la Clémente Amitié,* de Paris, que le F.·. de Pompéry essaya de fonder un enseignement phalanstérien sous le nom de *cours d'économie sociale*. Une discussion très animée s'éleva dans ce dernier atelier quand il proposa son cours; l'opposition la plus vive fut faite par un professeur distingué de chimie qui craignait de voir la franc-maçonnerie dévoyée par les fouriéristes; si la proposition trouva des adversaires ardents, elle eut aussi de chauds défenseurs ; l'un de ces derniers, qui paraît avoir eu le plus d'influence sur le vote, déclara qu'il ne connaissait en rien les doctrines nouvelles, mais qu'il ne croyait pas qu'on dût les repousser sans en avoir entendu l'exposition; il ne voulait ni les approuver, ni les condamner, mais les juger (1). Le cours fut accepté; quelques jours après, le F.·. de Pompéry fit sa première et dernière leçon dans laquelle il

(1) Compte-rendu de la séance. *Globe*, de 1840, page 168.

traitait *de l'ignorance et de la nécessité de s'instruire pour instruire ensuite ses semblables.*

Il ne parla que cette fois et se retira, prenant pour prétexte qu'une loge ne se réunissant qu'une fois par mois, et voulant entendre des discours, procéder à des initiations et affiliations, ne peut accorder assez d'attention à l'exposition d'idées qui demandent un certain travail et exigent même une préparation antérieure (1). C'était s'en aviser un peu tard, et il faut croire que le professeur ne dit pas le motif réel de sa retraite.

Cette tentative échoua donc; toutefois les disciples de Fourier n'abandonnèrent pas leur projet de propagande en prenant la franc-maçonnerie pour instrument; ils se firent admettre dans les loges de Paris et des départemens; ils trouvent là des auditeurs, et saisissent toutes les occasions d'exposer leurs doctrines. Dans quelques orients, des conférences ont été établies; ils y déploient beaucoup d'activité, mais les questions qu'ils traitent sont rarement neuves, le texte et le titre du discours du F.·. de Pompéry y ont été reproduits, et il est douteux que les fouriéristes obtiennent beaucoup de succès, parce que, dans la pensée des initiés, la réalisation des principes de liberté, d'égalité, de fraternité, que la franc-maçonnerie poursuit sans relâche, créerait un ordre social nouveau qui remplirait les vœux de l'humanité en fondant son bonheur sur des bases durables.

Les disciples de l'école sociétaire ont trop d'intelligence pour ne l'avoir pas compris, mais ils entrevoient autrement le but final de l'humanité, ils veulent la conduire par des voies différentes à ce qu'ils croient être le bonheur; par un esprit de tolérance qu'on demanderait vainement à d'autres institutions, dans le but de réunir tous les éléments qui peuvent servir à la solution des problèmes sociaux, la franc-maçonnerie leur prête une tribune, ils en usent. Les discussions auxquelles donnent lieu l'exposé et le développement de leurs idées ont cela d'utile qu'elles appellent l'attention sur des objets extrêmement sérieux et dignes de méditations profondes; elles rendraient un véritable service lors même qu'elles n'auraient d'autre résultat que de faire juger les diverses

(1) *Globe* de 1841, page 13.

écoles qui se disputent la direction de la société. Qu'on laisse à tous la liberté de la parole, ceux-là triompheront qui auront fait le plus pour le bonheur de l'humanité.

Cependant, l'éternelle querelle des deux pouvoirs se ranima en 1841; c'était toujours la même question, la prétention à une direction exclusive, et il en résultait que, dans les départements, prenant à la lettre et suivant rigoureusement les ordres du Grand-Orient, beaucoup d'ateliers refusaient nettement de recevoir les frères qui obéissaient au Suprême-Conseil; de là des rivalités, des discussions sans fin, des déchirements dans les loges où ces rigueurs n'étaient pas approuvées par tous, des haines qui ne restaient pas dans le cercle maçonnique et se retrouvaient dans les relations ordinaires. Deux frères auxquels leur mérite littéraire et leurs qualités personnelles avaient donné quelque ascendant, Bouilly et Viennet, furent chargés de préparer un concordat qui mît fin à cette situation déplorable. Ils le firent consciencieusement, animés d'un véritable désir de conciliation, mais l'esprit qui souffle la division destinée à annihiler les forces de l'institution ne devait pas plus céder cette fois qu'il ne l'avait fait précédemment; au concordat on opposa des réponses, des contre-projets, toute la série des actes diplomatiques qui font avorter les bonnes dispositions que l'on semble vouloir servir, et il fut impossible de rien conclure. La franc-maçonnerie tout entière s'en ressentit; au milieu de ces disputes perpétuelles, son but est méconnu, son action n'est plus que partielle, le découragement s'empare des hommes qui veulent des actes sérieux, l'enseignement est abandonné, l'indifférence naît et l'impuissance la suit.

On reproche à la franc-maçonnerie de manquer de l'unité nécessaire à toutes les institutions destinées à vivre et à prospérer; cependant, malgré ce défaut d'homogénéité inhérent à sa constitution et qui découle des circonstances pacifiques dans lesquelles elle se trouve aujourd'hui, rien n'a pu jusqu'ici la détruire, et ce phénomène mérite d'être expliqué. Les grands principes de l'ordre, ainsi que nous l'avons déjà fait comprendre, ne peuvent être ni méconnus, ni altérés par ceux qui ont bien saisi le sens de l'initiation et des deux grades de compagnon et de maître. Ils le

tenteraient en vain, ils seraient inévitablement ramenés dans la voie véritable par la raison publique qui a son franc-parler dans les ateliers.

Cette impossibilité de s'égarer en ce qui touche les principes constitue la vitalité de la franc-maçonnerie, et ce n'est pas sous ce rapport que le manque d'unité se fait sentir; voici en quoi il consiste, et nous n'en voulons pas atténuer les mauvais effets : d'accord sur le but, les orateurs abandonnés sans direction précise, active, puissante, à leurs propres inspirations, doivent nécessairement diverger sur les moyens à employer pour arriver à l'application des principes. Chacun d'eux suit son esprit, son cœur, son tempérament; celui-là veut attendre, temporiser, s'en remettre à l'avenir, tout en soulageant les douleurs présentes; celui-ci veut guérir plus rapidement les maux qui affligent l'humanité, et, sans refuser son approbation aux mesures qui peuvent alléger les souffrances, les amoindrir, propose des remèdes plus énergiques et plus prompts.

De là naissent les divergences; de là il arrive que le franc-maçon entend dans un atelier des paroles qui l'enflamment, lui présentent l'époque actuelle comme propre à réaliser les améliorations, lui font comprendre la grandeur de sa mission, et, dans un autre, des discours qui lui retracent et la situation et ses devoirs sous un aspect tout différent; il n'est pas impossible qu'il reçoive le même jour et dans la même loge des conseils ou du moins des impressions contraires, en sorte que, ballotté entre deux idées opposées, il ne sait plus à laquelle s'arrêter. Ce n'est pas seulement dans le domaine intellectuel que cette différence se produit; les loges sont appelées quelquefois à se prononcer sur une mesure générale mise en avant par l'une d'elles, invitées à donner leur avis sur une proposition du sénat maçonnique, ou à exécuter un arrêté qu'il a pris. Les discussions commencent, et, bien qu'elles soient dirigées avec intelligence, faites avec calme, empreintes d'une entière bonne foi, on peut être assuré à l'avance que, livrées au libre examen, les questions ne seront jamais résolues partout de la même manière.

Le jour où la franc-maçonnerie obéirait à une impulsion sérieuse qui, sans détruire la liberté d'examen, la coordonnerait,

en soumettrait l'usage à des règles sages, elle serait une véritable puissance. Les loges de Lyon l'ont bien compris; elles ont voulu, à plusieurs reprises, imprimer une direction uniforme à l'institution dans leur orient seulement, sans s'écarter en rien du respect qu'elles doivent au sénat dirigeant. Elles ne songeaient pas à se substituer au pouvoir régulier, à se rendre indépendantes, à exercer une action directe sur les départements; de telles prétentions n'étaient pas dans leur pensée; elles voulaient simplement faire cesser les inconvénients que nous venons de signaler et qui étiolent la vie maçonnique.

L'orient de Lyon compte presque toujours, depuis long-temps, douze loges en activité; les réunions y sont fréquentes; le nom des néophytes y attire parfois une foule que les temples peuvent à peine contenir; les dames viennent en grand nombre assister au baptême des enfants; des militaires y rencontrent encore quelques rares prêtres et écoutent avec eux les préceptes de Jésus que rien n'a altérés; les fêtes y ont souvent un grand éclat; des artistes aimés du public y font entendre leur voix, des musiciens de premier ordre ajoutent à ces solennités le charme de leurs instruments, des poètes et des compositeurs y donnent les prémices de leurs œuvres, l'orgue y jette ses notes mélancoliques, et des orateurs nombreux y développent les questions les plus élevées; des tenues d'instruction, des conférences y sont organisées; enfin on ne se borne pas aux cérémonies, on parle à l'âme, à l'intelligence.

Les orateurs pourraient s'entendre; sans gêner en rien l'allure de leur talent, ils pourraient, chargés qu'ils sont de la direction réelle des esprits, se poser un but, se tracer une route, et dès-lors l'institution, fonctionnant avec une admirable régularité, acquerrait une grande force morale. En attendant le moment favorable pour réaliser cette pensée, les loges lyonnaises essayèrent de créer l'uniformité dans la direction intellectuelle et matérielle; les vénérables formèrent un conseil dans lequel se débattaient, s'éclairaient toutes les questions intéressant l'ordre, et qui, après ce travail préliminaire, étaient reportées dans les loges où elles étaient presque toujours résolues de la même manière. Ce système était incomplet, il semblait impliquer la domination d'un

seul dans chaque atelier; ce n'était au surplus qu'un premier pas dans une voie nouvelle. On songea à créer une véritable représentation, et on fonda un conseil central où chaque loge eut trois représentants : le vénérable, l'orateur et un autre membre. Sans se mêler en rien aux affaires intérieures, le conseil réglait tout ce qui avait rapport à l'orient en général; les discussions oiseuses cessèrent; les réceptions trop faciles, qui laissent si souvent des regrets, devinrent moins fréquentes; la franc-maçonnerie lyonnaise eut une véritable direction. La Saint-Jean d'été approchait ; le conseil décida qu'elle serait célébrée par tous les ateliers réunis dans le plus vaste temple ; les questions qui devaient y être traitées furent arrêtées et mises au concours; les mémoires abondèrent, le conseil put choisir. Quelques jours après, huit cents frères de Lyon et des orients voisins étaient réunis dans le même sanctuaire, autour de la même chaire où se firent entendre de généreuses paroles, d'où tombèrent de grandes et nobles pensées.

La force morale était conquise, mais ce résultat était trop beau; ceux qui ne veulent pas que la franc-maçonnerie devienne une puissance mirent à la désunir un soin incroyable. Le conseil central ne pouvait exister que par l'accord de toutes les loges, on en détacha quelques unes, et l'édifice croula. Il laissait un vide trop grand; les éléments épars qui l'avaient formé se réunirent, il fut constitué de nouveau et poursuivit son œuvre intelligente.

On n'avait attaqué jusques-là cette institution que dans son propre sein; ce n'était plus assez pour la détruire, on l'attaqua devant le Grand-Orient. Sous quelles couleurs fut-elle représentée? quelles vues ambitieuses lui supposa-t-on? Qu'est-il besoin de le rechercher? Le sénat maçonnique crut y voir le germe d'un pouvoir dirigeant disposé à lui disputer la direction des ateliers, il en conçut de l'ombrage, écrivit une circulaire à cet égard, et le conseil central succomba une seconde fois devant les craintes du Grand-Orient, et plus encore sous les attaques d'ennemis secrets dont la mission consiste à réduire la franc-maçonnerie à l'impuissance.

Mais nulle bonne institution ne passe sans laisser quelque chose après elle; l'existence du conseil central de Lyon devait être marquée par une fondation appelée à durer plus que lui-même et

dont l'avenir constatera la haute moralité. Les hommes qui cherchent, au milieu du chaos politique dans lequel nous sommes plongés, les moyens d'opérer une transformation sociale, de changer les conditions d'existence des travailleurs, ont dû tout d'abord s'attacher à améliorer le sort des enfants, germe des générations futures, espérance de la patrie; ils ont voulu que les ennemis de l'égalité ne pussent pas toujours opposer à l'émancipation des masses l'ignorance ou les mœurs de celles-ci; ils ont créé les salles d'asile où l'on reçoit la plus tendre enfance arrachée aux tentations de la rue, importante institution dont le premier bienfait, le plus immédiat du moins, est de permettre à de pauvres mères de se livrer à un travail fructueux dont le salaire aidera la famille. Ils ont établi les écoles d'enseignement mutuel où les enfants recevront une instruction qui parfois sera leur seule fortune, qui souvent leur permettra de montrer, de développer les aptitudes que la nature a mises en eux, qui révélera les premières lueurs du génie, ne permettra pas qu'il soit étouffé. Une autre institution manquait. Malgré l'amélioration sensible qui peut être constatée dans le sort des enfants, il y a encore des parents qui, frappés de la plus affreuse misère, abrutis ou énervés par elle, n'ont que de l'insouciance pour leurs enfants; dépourvus d'instruction, ils n'en sentent pas le prix; amenés à l'égoïsme par la souffrance, ils pensent et ils disent que les malheureuses créatures qu'ils ont mises aux monde feront comme eux; ils laissent ainsi périr les germes de qualités brillantes, s'éteindre les premiers éclairs de l'intelligence; ils contraignent le rayon de la divinité à étouffer sous un travail précoce, au-dessus des forces; heureux encore les enfants s'ils ne reçoivent pas de fâcheux exemples, de perverses leçons qui condamneront à la prison, aux bagnes, une activité qui se fût exercée au profit de la société!

Frappé de ces pensées, animé du généreux désir d'arracher quelques enfants au triste avenir qui semble les attendre irrévocablement, le F.·. César Bertholon proposa au conseil central la création d'une société de patronage pour les enfants pauvres de Lyon et des faubourgs. Réparant les fautes des parents, la société donnerait aux enfants un protecteur, un guide éclairé,

compatissant, veillant constamment sur eux, suppléant à l'indifférence, au mauvais vouloir, à l'inexpérience des père et mère.

Le patronage devait combiner son action bienfaisante avec celle de la famille dans laquelle l'enfant demeurait toujours, dont on ne brisait pas l'autorité, que l'on aidait ou modérait selon les circonstances. Ces deux actions étaient destinées à se compléter l'une par l'autre; si par malheur la famille était de celles où l'on ne trouve ni moralité, ni bons penchants, ni généreux instincts, l'intervention du patron ou de la patronesse venait neutraliser d'abord, changer ensuite la direction première imprimée à de jeunes esprits si faciles à conduire. Dans ce cas, l'introduction d'un élément de moralisation au milieu d'une famille avait le double avantage de préserver l'enfant de la contagion et de ramener quelquefois à des sentiments meilleurs ceux qui s'étaient égarés.

La grandeur de ce but ne pouvait être méconnue; soumise au conseil central, la proposition y fut examinée, discutée et adoptée. Il fallait créer des ressources pour subvenir aux frais; ici s'élevait la question de savoir si l'on restreindrait la souscription à la franc-maçonnerie, ou si l'on chercherait en dehors d'elle un appui nécessaire; on se décida pour ce dernier parti. On dressa des listes; les francs-maçons agirent comme citoyens en dehors des loges; les adhésions furent nombreuses; la société fut fondée. Elle fonctionne avec sagesse, avec régularité, faisant quelque bien sans ostentation, mesurant ses adoptions sur les fonds qu'elle a en caisse, certaine, quelles que soient les éventualités de l'avenir, qu'elle ne sera jamais dans la dure nécessité d'abandonner ceux qu'elle a reçus dans son sein avant d'avoir accompli entièrement à leur égard sa généreuse mission.

Chaque année voit s'accroître ses ressources et en même temps s'étendre proportionnellement ses bienfaits, et aujourd'hui elle a quarante enfants sur lesquels veillent ses patrons et patronesses, aux besoins desquels elle fournit, qu'elle suit dans les écoles, qu'elle placera plus tard en apprentissage, et qui recevront d'elle, lorsque le moment sera venu, soit une petite dot, soit les instruments de travail nécessaires pour l'exercice de la profession qu'ils auront embrassée. Elle aura ainsi préparé à la patrie de bons citoyens, formé des femmes laborieuses et honnêtes, sans les

séquestrer, sans les priver du bonheur de voir, d'embrasser leurs parents, sans relâcher les liens de famille que l'on brise si souvent à dessein dans les maisons où l'on donne asile au malheur.

Telle est l'institution fondée sous les auspices du conseil central de Lyon, mais que l'on doit à l'activité, à la persévérance du F.·. Bertholon qui en faisait partie. L'institution vit; le conseil a cessé d'exister; se relèvera-t-il? Cela est probable, car il sera toujours nécessaire. Aura-t-il une existence plus longue? Cela est douteux, car il trouvera toujours devant lui les mêmes passions, les mêmes éléments de division, les mêmes adversaires systématiques n'osant pas ou plutôt ne pouvant pas détruire la franc-maçonnerie, mais bien décidés à la réduire à l'impuissance, et qui s'efforceront encore de tromper le Grand-Orient sur le but qu'on se propose à Lyon en cherchant à créer l'unité.

La division qui s'était manifestée dans les loges en 1841, lors de la tentative infructueuse pour rapprocher les deux pouvoirs, cessait peu à peu, sinon en droit, du moins en fait; les loges des deux obédiences se visitaient, les ordres qui le défendaient étaient méconnus, la raison publique l'emportait sur l'intolérance, elle triompha, le Suprême-Conseil n'empêchait pas les temples de son obédience de recevoir les maçons de l'autre camp, et une circulaire du Grand-Orient leva enfin des défenses qui, pour l'honneur du sénat, n'auraient jamais dû être fulminées.

Depuis 1842, il s'est opéré dans les loges de France un mouvement qu'on ne peut méconnaître; partout on a compris le besoin d'unité, tous les bons esprits y tendent; au milieu de l'anarchie énervante que nous avons signalée, il s'est toujours trouvé des hommes qui s'efforçaient d'imprimer de la vigueur à la société maçonnique, d'en resserrer les liens, de lui donner cette unité dont l'absence ne permet nulle action énergique. Ils l'ont fait jusqu'ici, il est vrai, avec plus de courage que de bonheur; mais l'initiative leur appartient, et le succès ne dépendait point de leur volonté. En 1845, dans une grande assemblée de francs-maçons de France et d'Allemagne, tenue à Steinbach en l'honneur d'Erwin, et dont nous parlerons plus loin, il fut décidé qu'un congrès maçonnique aurait lieu tous les ans, et tour à tour dans les divers orients.

Quelles étaient ces assemblées?

Avant 1789, lorsque la franc-maçonnerie était divisée en un grand nombre de rites ou de sectes qui se disputaient une éphémère préséance, les adeptes lyonnais convoquèrent en assemblée générale les principales loges de France et d'Allemagne pour les ramener à l'unité de doctrine et de discussion. Cette assemblée fut appelée *Convent des Gaules*. D'autres réunions de ce genre eurent lieu ensuite en différentes villes et à diverses époques sous les titres de *convents* ou de *congrès*.

Après 1830, les loges de Paris et de Lyon s'associèrent pour resserrer les liens de confraternité qui unissaient leurs membres et propager avec plus de succès les idées maçonniques. Les réunions qu'elles formèrent, et qui furent interdites par le Grand-Orient, parce qu'elles étaient contraires à un article des réglements du rite, n'avaient pas l'importance des congrès, mais elles tendaient de loin au même but.

Ce fut en 1845, comme nous l'avons dit, que recommencèrent les congrès maçonniques proprement dits, c'est-à-dire les assemblées composées de députations des loges de différentes villes, ayant pour mission spéciale de détruire les abus qui nuisent au progrès de l'institution et de rechercher les remèdes qu'il convient d'y apporter.

Quelques jours avant qu'on eût voté à Steinbach la reprise des congrès, la Rochelle en avait tenu un le 30 juillet 1845. Il avait été provoqué par *l'Union parfaite*, de cette ville; toutes les loges de la province avaient répondu à son appel. Ce congrès dura trois jours. Dans la première séance, le président, après avoir félicité les visiteurs, rappela les principales circonstances de l'organisation de l'assemblée, puis il exposa le but de celle-ci, qui était de s'occuper de questions d'intérêts maçonniques et sociaux. Dans la seconde, on discuta et on adopta un réglement pour les tenues du congrès. On traita ensuite la question du paupérisme et on chercha les moyens d'y remédier. On s'occupa enfin des améliorations à introduire dans la franc-maçonnerie. Le résultat de cette délibération fut adressé au Grand-Orient sous forme de vœux.

Le 31 août suivant eut lieu à Steinbach, ville du grand-duché

de Bade, une assemblée maçonnique qui ne prit pas le nom de congrès, mais qui en eut toute l'importance. Elle avait été provoquée par la loge *les Frères réunis,* de Strasbourg, dans le but d'inaugurer la statue d'Erwin, auteur du plan de la cathédrale de cette ville et premier grand-maître connu de la franc-maçonnerie en France. On espérait, avec juste raison, que des relations plus fraternelles, plus puissantes que par le passé, s'établiraient dans cette fête entre les adeptes français et allemands.

Le gouvernement badois, auquel avait été demandée l'autorisation de tenir cette assemblée, s'empressa de l'accorder.

Les députations des loges de Metz, Nancy, Mulhouse, Bâle, Stuttgardt, Mannheim et de diverses autres villes s'étaient trouvées au rendez-vous, dans le temple des *Frères réunis,* au jour et à l'heure indiqués.

« C'était, dit l'*Erwinia* (1), un spectacle vraiment touchant que
» cette réunion d'hommes de nations et de cultes différents,
» dont la plupart se voyaient pour la première fois, et qui, s'abor-
» dant avec confiance, venaient se serrer affectueusement la
» main et se saluer du doux nom de frère. »

Le départ eut lieu lieu le dimanche 31 août au matin, par le chemin de fer. Le convoi s'arrêta à une lieue de Steinbach. Les autorités de l'endroit et les délégués des *Frères réunis,* partis la veille pour recevoir les députations de loges de Frenckenthal, de Carlsruhe, etc., étaient venus, précédés d'une musique harmonieuse, au-devant du cortége. Le bourgmestre harangua le président, puis on se dirigea vers Steinbach au son des instruments et des détonations de boites que des jeunes gens placés à certaines distances sur la route faisaient partir à l'approche du cortége. Les habitants des campagnes étaient accourus en foule pour jouir de la vue de cette réunion extraordinaire pour eux.

A l'arrivée du cortége, les francs-maçons se réunirent dans une salle de l'hôtel-de-ville disposée en temple maçonnique, et ouvrirent la séance suivant le rituel.

Il fut arrêté, sur la proposition du président, qu'un congrès

(1) Recueil périodique créé sur la proposition d'un membre de la loge *l'Aigle francfortaise.*

maçonnique auquel seraient convoquées toutes les loges se tiendrait alternativement dans chaque ville dont les loges auraient adhéré à la décision ; que le congrès aurait pour but la prospérité de l'ordre, l'établissement de la fraternité parmi tous les adeptes et une correspondance active entre tous les ateliers; enfin que la première réunion de ce genre aurait lieu à Strasbourg l'année suivante.

Après la séance, le cortége se forma de nouveau pour aller consacrer la statue d'Erwin. Ayant à sa tête le président de la chambre des députés de Bade et le conseiller Hœfelin, grand-bailli de Bühl, il se dirigea vers la colline où s'élève la statue d'Erwin. A son arrivée, la foule qui couvrait le sommet de la montagne s'ouvrit pour le laisser se disposer en cercle autour du monument. Plusieurs orateurs prononcèrent des discours relatifs à la circonstance et furent vivement applaudis. Après la consécration de la statue, le cortége retourna à Steinbach pour assister à un banquet fraternel où plus de cent cinquante convives se trouvèrent réunis. Des toasts élogieux y furent portés au milieu de l'allégresse générale, et l'on fit une collecte de 250 fr. qui furent remis pour les pauvres au bourgmestre de Steinbach. Ainsi se termina cette fête.

Le 7 juin 1846, les loges *Monthyon,* de Saintes, *l'Avenir,* de Bressuire, *l'Égalité régénérée,* de Saint-Jean-d'Angély, *l'Union parfaite* et *les Arts réunis,* de la Rochelle, se réunirent dans le temple de *l'Accord parfait,* de Rochefort, en congrès maçonnique.

A l'ouverture de la séance, le président félicita les visiteurs, puis il leur indiqua le but du congrès, qui était de réunir en un même faisceau les efforts épars des ateliers isolés; car la force de la franc-maçonnerie est dans l'association de ses ateliers, dans l'union de ses membres.

« Leur action, dit-il, se borne, la plupart du temps, à quelques actes isolés de bienfaisance, et il serait vrai de dire que, pour se procurer un pareil soulagement, il ne serait pas indispensable d'être maçon et d'entretenir à grands frais des établissements presque inutiles.

» Mais l'influence de la franc-maçonnerie ne doit plus être enfermée dans un cercle aussi étroit. Toutes les questions qui

touchent à l'humanité, à la régénération et au bien-être des masses sont de son domaine.

» Lorsque les bases de son institution reposent sur les principes les plus purs de la morale, la franc-maçonnerie peut-elle rester étrangère aux idées progressives et généreuses qui cherchent à se faire jour de toute part? Peut-elle, sans manquer à ses lois, regarder, sans y prendre part, ce mouvement général qui tend incessamment à rendre à la portion la plus nombreuse et la plus deshéritée de la société cette place qu'elle s'efforce de conquérir par son travail et sa patience?

» Non, sans doute. Mais que peuvent des efforts isolés, des vœux inutiles?

» L'association, ce grand moyen qui permet de tout réaliser, était le seul qui pût donner à nos paroles et à nos actions l'influence dont elles ont besoin. Les forces se centuplent en se réunissant, et c'est une idée à la fois grande et généreuse qui a inspiré nos FF.·. de *l'Union parfaite* lorsqu'ils ont conçu et réalisé le congrès des loges de l'Ouest, etc. (1) »

Les questions à l'ordre du jour étaient ainsi formulées :

« 1° Quelle est l'influence de la franc-maçonnerie sur la civilisation? »

« 2° Quelle est l'influence de la franc-maçonnerie sur la famille et sur les rapports des hommes entre eux? »

« 3° Quel est le moyen le plus prompt et le plus efficace de venir au secours d'un maçon régulier ou de sa famille? Spécialement ce moyen pourrait-il résulter de la formation d'un capital social par une cotisation annuelle? »

Le premier orateur proclame la franc-maçonnerie l'école permanente de la morale universelle, le sanctuaire d'où la pensée persécutée et triomphante a éclairé le monde.

Appuyant son argumentation sur les principes maçonniques, il exprime cette pensée que la civilisation consiste dans le développement simultané de la société et de l'individu, puis dans la conservation et l'enseignement de la morale universelle, héritage des sociétés secrètes et anciennes. Il développe avec érudition

(1) *Revue maçonnique*, 10e année, page 163.

et clarté les deux propositions, et il conclut en constatant l'influence directe de la franc-maçonnerie sur la révolution de 1789. « C'est un grief, ajoute-t-il, articulé, il est vrai, contre votre ordre, mais les véritables francs-maçons doivent s'en glorifier. »

Le deuxième orateur esquisse à grands traits l'histoire des sociétés mystérieuses, d'où il fait sortir la civilisation qui a enfanté tant de merveilles dans l'industrie, la science et les arts. Ainsi que le premier orateur, il présente aux maçons, comme seuls moyens de succès dans tous leurs projets, l'association, l'amitié, la concorde.

Un autre orateur, après avoir fait une excursion dans l'histoire de l'ordre, termine son discours par ces paroles pleines de sens et d'à-propos :

« La civilisation, fécondée par la paix et secondée par la maçonnerie, verra chaque jour se ranger sous ses lois des peuples qui, par leur origine et leurs mœurs, avaient été long-temps sourds à la voix de la raison et de la vérité ; le temps ne sera plus bientôt où les armées, passifs instruments des souverains, étaient lancées sur le territoire d'un voisin, d'un rival, pour y exercer une passagère domination, ou contre un peuple généreux, pour lui river aux pieds les fers de la tyrannie.

» Le seul moyen de travailler avec succès à la réalisation des vœux que nous émettons, c'est, répétons-le tous, mes FF.·. d'agir en commun, de nous grouper en un seul faisceau, et de montrer au sénat maçonnique que notre concours lui est acquis s'il persiste dans la voie progressive où il est entré.

» A l'œuvre donc, mes FF.·. ! Que les congrès deviennent pour nous la consécration de nos travaux communs ; que la franc-maçonnerie, dont les principes sont basés sur les lois progressives de l'humanité et non sur un principe absolu, renaisse grande et forte ! A l'œuvre, mes FF.·. ! Les hommes de travail ont le droit de s'unir : l'union est le premier besoin de l'intelligence et du cœur. »

Dans la deuxième séance, un frère, traitant la seconde question, cherche à démontrer que la philosophie la plus complète se trouve tout entière dans la franc-maçonnerie. Comme moyens efficaces de propager la vérité, il signale la presse, les chemins de

fer, les congrès maçonniques. « Perfectionner notre éducation maçonnique, dit-il, réformer nos mœurs, inspirer aux hommes l'amour de la divinité, de la vertu, l'horreur du vice, l'attachement pour ses semblables, la soumission aux lois de son pays; offrir notre secours au faible opprimé contre le puissant oppresseur, telles sont les tendances de nos paisibles réunions, de nos fraternels travaux. »

La troisième question, relative aux secours maçonniques, fut ensuite traitée par un adepte qui flétrit la mendicité en termes énergiques. Il parla d'établir des caisses de secours et de prêts dans chaque loge ou plutôt dans chaque orient.

Dans la dernière séance, il fut arrêté qu'à la prochaine réunion du congrès, tous les visiteurs se réuniraient dans le même hôtel, afin de commencer entre eux des relations plus amicales.

Le congrès arrêté à la fête de Steinbach s'ouvrit à Strasbourg le 18 août 1846; il dura trois jours. Beaucoup de loges de France et d'Allemagne y prirent part en envoyant des députations ou des adhésions.

On y traita les questions suivantes :

« 1° Quel est le but de la franc-maçonnerie, eu égard aux libertés sociales et aux progrès de la civilisation? »

« 2° Quelles améliorations la maçonnerie peut-elle tenter de produire en faveur de la classe ouvrière, en observant que ces améliorations devraient porter sur une spécialité dont les établissements de bienfaisance fondés par le monde profane ne se sont pas encore occupés? »

« 3° Comment inspirer aux maçons tièdes ou indifférents plus de ferveur pour notre institution? »

« 4° Quels moyens efficaces seraient à employer pour apporter aux maçons nécessiteux, surtout à ceux qui, en voyage, se trouvent dans la pénurie, des secours qui, tout en étant bien employés, n'auraient pas le caractère dégradant de l'aumône? »

« 5° La maçonnerie doit-elle faire des prosélytes? »

Telles étaient les questions que le congrès avait à traiter, et de leur solution pouvaient découler de grands avantages pour la société tout entière, si les ateliers, sortant de leur assoupissement ordinaire, secouant leur torpeur, pouvaient se décider enfin à

pratiquer ce qui serait arrêté. Notre ordre a ce malheur que souvent on y agite des questions fort graves, on se passionne volontiers pour ou contre, on conclut, on vote; l'exécution de l'arrêté pris aurait une influence heureuse, malheureusement on n'exécute pas ce qui a été décidé, et les progrès s'obtiennent avec une lenteur désespérante.

La discussion s'ouvrit sur la première question : « Quel est le but de la franc-maçonnerie? » Le premier orateur, appliquant à la maçonnerie, toujours si lucide, si facile à comprendre, les formules un peu obscures de la philosophie des écoles allemandes, n'entra pas dans l'examen des moyens pratiques, et resta dans le vague des abstractions.

D'autres orateurs abordèrent le même sujet, le traitèrent avec beaucoup d'élévation de pensées et de style, indiquèrent nettement le but de la franc-maçonnerie, dirent ce qu'il convenait de faire pour l'atteindre. La discussion de cette question fut donc pleine d'intérêt et d'utiles enseignements.

La deuxième question, celle des améliorations à tenter en faveur de la classe ouvrière, fut traitée à fond; on arrivait aux moyens pratiques au lieu de rester dans le vague des généralités dont la franc-maçonnerie se paie trop souvent. Des opinions opposées furent émises : un orateur prétendit que l'institution maçonnique ne pouvait, comme telle, s'occuper de la position de la classe ouvrière; il s'en remettait du bien à faire à celle-ci à l'action personnelle des frères. « La maçonnerie, dit-il, peut, par cette action, » faire en sorte que les institutions particulières émanées d'elle, » c'est-à-dire les différents cultes, les centres d'enseignement et » les pouvoirs politiques, s'intéressent à la situation des classes » ouvrières, qu'ils s'occupent de leur procurer la nourriture » intellectuelle et matérielle tant en cultivant leur esprit qu'en » leur assurant un salaire convenable, qu'ils les arrachent à » l'ignorance et au vice, et cherchent à leur inculquer des notions » de vertu et de justice, l'amour du travail et des sentiments » d'humanité pour leurs semblables.

» Le maçon isolé, soit comme membre d'une communauté » religieuse, soit comme adepte d'une science ou comme » citoyen, est tenu par devoir de contribuer à l'amélioration et

» au perfectionnement des établissements de bienfaisance; car le » maçon doit se consacrer tout entier au service de l'humanité. » Mais, dans mon opinion, c'est l'*ordre lui-même* qui aurait besoin » d'une institution de bienfaisance à lui *propre;* ce serait un ins- » titut d'éducation maçonnique où la maçonnerie en général et » une sorte d'initiation complète des disciples à la vie religieuse, » scientifique et politique formeraient l'objet d'un enseignement » professé *d'une manière toute maçonnique* par nos maçons *les* » *plus capables* à l'usage de nos fils et des jeunes gens que nous » admettons.

» De quel profit immense serait pour *toute l'humanité*, et par » conséquent aussi pour les classes ouvrières, une pareille insti- » tution! »

Après ce discours dont nous ne donnons qu'une partie, l'orateur proposa de créer des lycées maçonniques. La discussion fut longue, et, au vote, la demande fut écartée par cette considération que les loges étaient elles-mêmes des écoles humanitaires dans lesquelles tout F.·. peut venir s'instruire et retremper ses convictions; que, quant à la jeunesse, les fils de maçons pouvant être admis dès le premier âge de la raison à participer à nos mystères, le besoin d'écoles spéciales n'était pas aussi grand que pouvait le penser l'auteur de la proposition.

Ce vote n'entraînait pas la fin de la discussion; elle fut reprise par un autre orateur qui, dans un discours brillant, passa en revue les institutions créées par le monde profane pour améliorer la position matérielle et morale de la classe ouvrière, institutions qui soulagent la misère, mais sont loin de la détruire. Il fit comprendre la nécessité de s'unir pour travailler en commun au bonheur de l'homme, bonheur auquel la franc-maçonnerie ne pourrait jamais demeurer étrangère. Il conclut en disant que, pour arriver aux améliorations projetées, il fallait :

1° Soigner l'éducation de la classe ouvrière;

2° Donner une bonne direction aux jeunes gens qui ont fini leur apprentissage et leur instruction à l'école;

3° Trouver le moyen d'assurer l'avenir des invalides industriels.

« Il nous semble, dit-il, que la solution de notre problème » repose sur ces trois bases, et que l'application immédiate de ces

» règles aurait, pour le bonheur de la classe ouvrière, des conséquences mathématiques que l'on ne saurait révoquer en doute.

» Une des causes principales de la misère de la classe ouvrière, » c'est l'ignorance. La loge des *Frères réunis* a déjà cherché à » remédier à ce mal en établissant l'école d'adultes du soir dont » vous avez pu voir les beaux fruits... Ces résultats encourageants » doivent nous engager à persévérer dans notre œuvre, à l'entou- » rer de toute notre sollicitude pour lui faire produire tous les » avantages dont elle est susceptible, afin que nos sœurs, se » basant sur notre expérience, puissent à leur tour doter leurs » orients respectifs de cette utile institution; car la classe labo- » rieuse doit-elle rester dans un état d'abrutissement éternel? » ne doit-elle jamais être émancipée par la régénération intellec- » tuelle? Non, il n'en est pas ainsi, la nature s'y oppose; » l'homme créé à l'image de Dieu ne doit pas être réduit à la » condition de la brute. »

L'orateur développa successivement ses trois propositions, et termina en présentant un plan complet consistant à fonder par la maçonnerie un grand nombre d'écoles qui, dirigées au moyen des nombreuses ramifications de notre institution, viendraient aboutir à un centre commun; il indiqua les moyens de subvenir aux frais de cette création, et prouva par des chiffres qu'une légère cotisation de chaque maçon suffirait largement pour faire face aux dépenses. Il calcula les ressources seules de l'Alsace, et établit très clairement qu'il serait facile de donner à cette institution une très grande extension.

La troisième question ne se présentait pas pour la première fois; elle a été débattue depuis un demi-siècle, et surtout depuis la Restauration, à plusieurs reprises, sans être jamais résolue d'une manière satisfaisante. Les causes de la tiédeur, de l'indifférence, nous les avons expliquées dans le cours de cet ouvrage; elles sont toujours les mêmes et résisteront long-temps aux efforts que l'on fera pour les détruire.

Un excellent discours fut prononcé sur ce sujet par le premier orateur qui l'aborda; il attribua l'indifférence qui s'empare souvent de l'esprit des maçons à la curiosité et à la vanité satisfaites, à l'égoïsme des individus, au peu d'actualité des travaux

maçonniques, et surtout au peu d'évidence des résultats immédiats. Il proposa, pour obvier au mal, des remèdes qui devraient être propres à le guérir, et qui cependant ne le guériront jamais. Sa péroraison surtout fut remarquable :

« En ce moment la terre gronde, des clameurs sourdes s'enten-
» dent sur divers points. Tantôt c'est le prolétaire qui, ne pou-
» vant vivre d'un travail excessif, lance des imprécations au riche
» égoïste qui veut lui enlever encore un morceau de pain qui ne
» suffit plus à le nourrir; tantôt c'est l'ouvrier qui demande du
» travail et que l'indifférence laisse tomber expirant au pied de la
» borne. Ici c'est une malheureuse famille dont le chef vient de
» mourir victime d'un métier délétère, où il a subi, aux yeux de
» tous, un empoisonnement de plusieurs années. Là, mes frères,
» n'y a-t-il rien à faire? Le mal n'est-il pas assez évident? Et de-
» vons-nous rester inactifs, nous contentant d'enregistrer des
» désastres auxquels il est possible de porter remède? Notre pre-
» mier devoir n'est-il pas de trouver aux maux actuels le remède
» le plus prompt et le plus sûr? »

L'orateur termina en proposant que les questions sociales fussent mises à l'ordre du jour des travaux maçonniques, que l'on tentât les applications les plus rationnelles auxquelles une étude approfondie aurait conduit.

Sur la quatrième question, il fut proposé d'établir une caisse générale et mutuelle de secours qui aurait pour but de venir en aide à deux sortes d'infortune : aux veuves et aux enfants des maçons morts sans fortune, aux pauvres et nécessiteux de l'ordre.

Un orateur signala, comme un abus qui surchargeait l'ordre maçonnique de demandes de secours, la facilité des admissions; il proposa d'établir sur une route déterminée des stations de voyage chez des aubergistes où, sur la production d'une carte, les voyageurs seraient nourris et hébergés, et seraient même pourvus de la petite somme nécessaire pour la continuation de leur voyage.

Une question des plus graves, et qui n'était pas inscrite dans le programme, fut incidemment soulevée dans la discussion, et donna lieu à des débats pleins d'intérêt. Les loges prussiennes, oubliant les principes de la franc-maçonnerie qui proclame tous

les hommes égaux devant Dieu et devant la société, avaient interdit le temple maçonnique aux hommes de la communion israélite dans les divers orients où elles sont placées. Nous n'avons pas à rechercher si des faits particuliers avaient amené cette décision absolument contraire aux doctrines maçonniques. Que la manière dont des juifs allemands exercent certaines professions leur ait attiré l'animadversion des paysans, cela est une chose incontestable dont des événements récents n'ont que trop prouvé la vérité; mais que cette haine doive rejaillir sur tous les membres d'une religion, c'est ce qu'il est impossible d'admettre. Dans tous les cas, la maçonnerie, école de tolérance, de charité, ne peut ni épouser ces haines, ni les servir; elle peut encore moins chercher dans le culte des motifs d'éloigner certains hommes du sanctuaire consacré au Grand-Architecte de l'univers, devant lequel les individus de toutes races, de toutes couleurs, les puissants, les faibles, les riches, les pauvres, les cités, les hameaux, les palais et les chaumières, tout est égal à tout.

Les loges prussiennes avaient donc manqué aux devoirs que l'ordre leur impose, méconnu les sentiments d'une fraternité dont les préceptes sont prêchés dans nos chaires, violé les lois de l'institution, et quand une voix s'éleva pour protester dans le congrès de Strasbourg, elle trouva des échos (1). L'orateur avait le droit de le dire : « L'amour maçonnique n'est pas confiné dans un » temple; il ne répand pas seulement ses feux sur les êtres privi- » légiés qui l'ont puisé au foyer de nos sanctuaires, il déborde » de leur cœur et fait irruption sur les masses. Il n'a de prédilection

(1) Ce fut le F.·. Hirsch, l'un des orateurs de la grande-loge de Luxembourg, qui signala le premier, dans un discours relatif à la circonstance, la mesure en vigueur dans la maçonnerie en Prusse. La loge *les Amis de la Vérité* de Metz, sur la proposition du F.·. Landau, adressa le 19 juin 1845 au Grand-Orient une protestation contre cet acte d'intolérance, en le priant de réclamer pour que tous les francs-maçons de son obédience, sans exception de religion, fussent admis aux séances des loges prussiennes. Les ateliers de Lyon firent entendre les mêmes vœux au sénat, en flétrissant la conduite des trois grandes-loges prussiennes. Enfin, le Grand-Orient adressa de timides observations à celles-ci. La grande-loge anglaise, de son côté, déclara formellement qu'elle cesserait toutes relations avec elles, si le paragraphe relatif à l'exclusion des israélites n'était pas effacé de leurs statuts et réglements. Les trois grandes-loges reculèrent devant cette réprobation. La malencontreuse loi fut rapportée.

» pour personne; c'est un feu qui embrase et consume tout sur » l'autel de la fraternité. »

Prononcer de telles paroles, c'était établir son droit de protester contre les exclusions dont les loges prussiennes frappaient certains membres de la famille humaine; l'orateur le fit avec autant de fermeté que de convenance.

Dans la séance du lendemain, une nouvelle protestation fut faite contre la manière dont les loges prussiennes comprenaient la fraternité. Le congrès tout entier applaudit par une triple batterie aux principes de tolérance et d'égalité proclamés par l'orateur, et l'invita à formuler par écrit un vœu qu'il venait d'émettre en terminant une brillante improvisation. La proposition formulée fut renvoyée à une commission, puis présentée au congrès. Une discussion fort longue s'engagea sur la rédaction; la première fut rejetée. Alors se manifesta cet esprit d'hésitation qui se montre trop souvent dans les loges. Une seconde rédaction fut débattue, mais le congrès en était à sa dernière séance; la discussion se prolongeait, tout le monde était d'accord sur le fond, mais on redoutait d'apporter en France la discorde qui avait éclaté dans les loges allemandes à ce sujet. On ne pouvait pas s'entendre sur les termes; le vénérable proposa fort habilement d'ajourner la solution de la question, en accompagnant toutefois cet ajournement des motifs suivants:

« Attendu que, soit par les discours qui ont été prononcés sur l'exclusion de quelques loges de l'Allemagne des hommes ne professant pas le culte chrétien, mais offrant du reste toutes les garanties morales, discours qui ont été accueillis par de vives marques d'approbation, soit par la discussion orale qui a eu lieu, le congrès a manifesté d'une manière éclatante qu'il réprouve les principes d'intolérance qui dominent encore dans quelques loges d'Allemagne.

» Attendu que la R.·. loge des *Frères réunis* et les travaux publiés dans l'*Erwinia* ne sauraient laisser de doute sur les sentiments de la maçonnerie strasbourgeoise à cet égard;

» Considérant que le temps qui reste au congrès pour terminer ses nombreux travaux est trop restreint pour pouvoir consacrer

plus de moments à une question incidente au préjudice des questions à l'ordre du jour;

» Considérant en outre que telle ou telle rédaction ne saurait rien changer à l'effet moral de l'opinion du congrès, et que, parfaitement d'accord sur le fond de la question, ses membres n'ont été partagés que sur la forme à lui donner;

» Le congrès ajourne la rédaction du vœu à émettre sur cette question incidente. »

L'ajournement et les considérants furent adoptés; le vœu n'en était pas moins formulé nettement et la question tranchée.

Les 5, 6 et 7 juin 1847, les loges de la Charente-Inférieure, de la Gironde et des Deux-Sèvres se réunirent en congrès à Saintes. Ce fut dans le temple de la loge *Monthyon* que les travaux furent exécutés. Le compte-rendu de ces derniers n'a malheureusement pas eu les honneurs de la publicité. Mais des assistants ont rapporté que des orateurs d'un mérite éminent se laissèrent entraîner par l'ardeur de leur éloquence dans le domaine des questions sociales ou politiques; qu'ils proclamèrent de nouveau la toute-puissance du dogme maçonnique maintenant écrit en tête des lois constitutives de la République française; qu'ils tracèrent au pouvoir maçonnique un nouveau chemin conduisant directement au but de l'institution.

La presse locale ayant donné à ces réunions un caractère tout politique, le Grand-Orient obligea la loge *Monthyon* à lui communiquer les procès-verbaux des séances du congrès. Il instruisit contre elle et l'interdit pour une durée de trois mois.

Le 22 juin 1847, un autre congrès s'ouvrit à Toulouse.

Une commission nommée par les loges de cet orient avait d'avance rédigé le programme de ces réunions. Il était ainsi conçu:

« Dans la première séance, on s'occupera de l'histoire de la maçonnerie: 1° avant le christianisme; 2° après le christianisme; 3° parallèlement à la philosophie et à la révolution du 18e siècle. Chaque orateur pourra n'aborder qu'un de ces trois points.

» Dans les deux séances suivantes, on examinera contradictoirement: 1° ce que la maçonnerie devrait être aujourd'hui; 2° ce qu'elle devrait être dans l'avenir.

» Dans les deux dernières séances, on recherchera, par voie de

discussion, les moyens d'améliorer la maçonnerie, soit dans ses principes constitutifs, soit dans ses formes. Ici, examen sérieux des statuts généraux et des régulateurs maçonniques.

» En dehors de ces questions fondamentales, et sans toucher à la religion et à la politique, chacun pourra traiter *sommairement* des sujets en harmonie avec la gravité de la réunion.

» A la fin du congrès, les résultats de ses travaux seront communiqués au Grand-Orient et à toutes les loges de sa correspondance, pour qu'il en advienne ce qu'on est en droit d'attendre de toutes élucubrations sérieusement faites, convenablement formulées. »

Aux loges de Toulouse s'étaient associées celles de Montpellier, de Montauban, de Condom, de Castres, de Perpignan, d'Albi, etc., pour tenir cette assemblée.

La première question fut traitée par plusieurs orateurs pleins d'érudition.

La partie relative à l'époque antérieure au christianisme fut résumée en cette proposition :

« Toutes les initiations ont eu pour but la philosophie » spéculative ou pratique voilée par des symboles. Donc, la franc- » maçonnerie, elle aussi, pourrait être définie : la philosophie » symbolique, alternativement ou tout ensemble spéculative ou » pratique (1). »

Un autre orateur traita la partie de la question relative à l'époque qui suivit le christianisme. Il crut néanmoins utile de remonter aux associations mystérieuses des anciens, destinées à conserver le culte de l'Etre suprême et de la morale universelle. Il en fit descendre la franc-maçonnerie, puis il attribua à l'Angleterre l'honneur de l'avoir sauvée de la barbarie. Il se livra à de savantes recherches, à des interprétations plus ou moins heureuses pour arriver à ce résultat négatif : l'origine de la franc-maçonnerie est encore un secret. Cependant il ajouta que le but de celle-ci était suffisamment compris. « Faire le bien, conserver les principes de tolérance et de fraternité, étendre et fortifier ces principes parmi les hommes, voilà, dit-il, quel doit être le but de l'esprit de la franc-maçonnerie. »

(1) Compte-rendu spécial du congrès, brochure in-8°, page 16.

Un troisième orateur se rattacha au système templier qui donnait à l'établissement de notre institution en Europe l'époque des croisades, comme on le verra dans la suite de cet ouvrage. Il fit un brillant éloge des ordres du Temple et de la franc-maçonnerie qui, suivant lui, disparurent de la France en même temps.

Un quatrième orateur restreignit la partie historique de la première question dans le 18[e] siècle.

Il constata la réformation morale de la franc-maçonnerie en Angleterre, ses tendances désormais philosophiques et politiques, et la montra pénétrant dans notre pays au sein d'une société corrompue qu'elle s'efforça de moraliser et de réformer. Quelques uns des faits enregistrés dans cet ouvrage sont brièvement rappelés par lui. Cependant, après avoir donné à la franc-maçonnerie un caractère politique en Angleterre, il condamne toute tendance de ce genre comme nuisible et dangereuse.

Un cinquième orateur revint sur toutes les parties historiques déjà traitées, et fit un chaleureux appel aux francs-maçons, non pour combattre la barbarie, comme leurs devanciers, l'épée à la main, mais pour établir sur des bases durables la loi du progrès.

La deuxième question offrait en quelque sorte un intérêt plus puissant, plus actuel que la première.

Il s'agissait d'examiner l'institution jusque dans ses principes, dans son esprit, pour tirer en quelque sorte son horoscope.

Des adeptes qui n'avaient pu se rendre au congrès avaient envoyé des discours dans lesquels ils traitaient la première partie de cette question à son véritable point de vue, en se basant sur l'égalité et la fraternité. La lecture de ces discours ne fut point permise, sans doute parce que des questions politiques y avaient été effleurées.

Un orateur prouva qu'il ne peut pas exister de franc-maçonnerie sans union. Il énuméra sept moyens d'union « qui embrassent toutes les facultés propres à notre nature et permettent ainsi à chacun de travailler selon ses goûts à l'œuvre commune. »

Les trois premiers moyens sont l'efficacité, la bienfaisance, la moralité dans les actions, dans le développement continu de l'intelligence; les quatrième et cinquième sont la croyance en

Dieu et en l'immortalité de l'âme. Les deux derniers touchent la métaphysique et sont contraires à la doctrine maçonnique; ce sont la foi dans la révélation première et la foi dans la continuité de cette révélation. Cette division, toute méthodique, put être acceptée par quelques esprits placides de la froide Allemagne, patrie de l'orateur; mais offensant la vérité, flambeau de la franc-maçonnerie, elle dut trouver peu de succès parmi les adeptes de Toulouse.

Un autre orateur fut plus heureux dans son examen. Nous citons ses paroles exprimant une pensée de l'auteur du *Lien des Peuples :*

« Il y a aujourd'hui une maçonnerie dont le vulgaire s'est emparé, qu'il a composée de toutes les espèces de maçonnerie, et qu'il gouverne à sa manière, c'est-à-dire sans ordre, sans conscience et sans raison.

» Il en est une autre, mais peu pratiquée, qui n'a pas cessé d'être pure, et qui est demeurée le partage des hommes éclairés, courageux, bienfaisants.

» La première s'est attiré les sarcasmes et les mépris du monde.

» La seconde, comme la science et la vertu, n'a jamais eu pour ennemis que les insensés et les méchants.

» La première ne se compose que de pratiques futiles et absurdes; elle n'a souvent pour but que des intérêts particuliers.

» L'autre, au contraire, embrasse la cause du monde entier; elle est simple, claire, pleine de raison et de vérité; c'est le code abrégé de la morale universelle.

» La première ne produit que des controverses ennuyeuses et fatigantes. Presque tous ses initiés l'abandonnent après l'avoir connue.

» La seconde lie les hommes entre eux, les porte à l'étude, à la bienfaisance, à l'amour de tout ce qui est bon, de tout ce qui est beau. On lui reste attaché parce qu'elle est le plus noble ornement dans la prospérité, la plus douce consolation dans les misères qu'enfante la faiblesse humaine.

» Voilà, je crois, ce que devrait être la maçonnerie. »

Il termine en formant des vœux pour le prompt rétablissement des anciennes traditions et de la saine morale, qui seules peuvent, en ces temps difficiles, mettre un frein aux passions. Il résume

le dogme maçonnique dans ces deux expressions : amitié, fraternité, qui, selon lui, retracent tous les genres de devoirs, tous les moyens de gloire et de bonheur, toutes les idées d'union, de paix et de concorde.

Un autre orateur examina si le franc-maçon possède assez de courage, assez d'abnégation pour remplir, dans la société telle qu'elle est actuellement organisée, la mission d'apôtre ou de missionnaire. Dans les temps anciens, la maçonnerie exerça sur les intelligences et les cœurs une grande influence ; elle inspira le courage, le dévouement, la vertu. C'est qu'alors ses adeptes étaient possédés de la véritable fraternité et du sentiment de l'égalité qui de nos jours est devenue une ironie.

L'égoïsme a énervé notre activité ; en tuant l'esprit de notre institution, il a détruit la moralité de l'homme. Mais ce n'est pas sur l'institution qu'en doit retomber la faute.

« Active par son essence, la maçonnerie ne laisse à ses adeptes, s'écrie-t-il, ni repos, ni trève, tant qu'il reste un peu de bien à accomplir, et vous savez s'il y en a encore !... Si la maçonnerie se meurt, ou si elle reste pour le moment sans résultats, ne l'en accusons pas elle-même, car dans ses principes est le développement le plus complet du sentiment moral, le perfectionnement le plus élevé de l'intelligence. La vie du maçon n'est pas , croyez-le, une vie douce et pleine de roses ; sa route est semée d'épines ; il doit marcher en avant, sans regarder à ses blessures, et aller toujours, tant que, rencontrant sur ses pas des frères plus blessés que lui, il n'aura pas prêté à chacun aide et secours , tant que, en secouant les replis de son cœur, il ne pourra se dire : Maintenant je puis paraître sans crainte devant le Grand-Architecte de l'univers, car j'ai rempli toutes les obligations qu'il m'a imposées en me donnant la vie (1). »

La cause du mal est dans l'homme lui-même, et peut être divisée en trois parties : la crainte chez les uns, la tiédeur chez les autres, et l'égoïsme chez le plus grand nombre.

L'orateur ne pense pas que les timides nuisent à l'institution, mais bien les indifférents.

(1) Compte-rendu spécial du congrès, brochure in-8°, page 30.

« Soit ignorance, soit orgueil, ils dédaignent de s'occuper d'une œuvre dont ils ne comprennent pas ou dont ils ne veulent pas voir la portée. Ils s'arrêtent à l'écorce sans jamais oser entamer le fruit; ils ont peur des difficultés, ils redoutent les sacrifices, et, comme il faut du travail et de la constance pour s'instruire, ils prennent plaisir à demeurer ignorants. Vous les voyez, sans portée de cœur comme sans portée d'esprit, se complaire dans cette indifférence, et, par leur conduite, par leurs propos inconsidérés, ravaler l'institution à laquelle ils se sont voués par les serments les plus solennels. »

En parlant d'égoïsme, l'orateur avait un vaste champ à parcourir, des tableaux de corruption à dévoiler; il est resté dans les limites des règlements en se bornant à faire des vœux pour que l'esprit corrompu de ce temps-ci ne pénétrât pas dans les loges.

Un autre orateur, traitant la question de la maçonnerie dans le présent et dans l'avenir, dit que l'élément moral, qui devrait absorber l'élément matériel, est, au contraire, absorbé par celui-ci. C'est la lèpre qui ronge le corps maçonnique. Il signale les admissions de profanes faites dans un but de lucre; il montre l'esprit d'association disparaissant sous le souffle de l'égoïsme.

Il faut ramener la maçonnerie à ses anciennes pratiques, l'association dans la fortune et la misère, la bienfaisance et la haute moralité. Il faut du courage, de l'énergie, de la volonté à ses adeptes pour remplir ce but d'abnégation. Il cite des associations de bienfaisance d'ouvriers toutes voisines de la pauvreté; il dit à la maçonnerie de les incorporer dans ses rangs.

« Appelez à la maçonnerie, s'écrie l'orateur, les masses de travailleurs qui déjà ont payé un tribut à l'esprit d'association, d'ordre et d'économie. Au lieu des avantages incertains ou insuffisants d'une association restreinte, initiez-les aux bienfaits de l'association universelle, et alors ne craignez point que des conditions de moralité, si ombrageuses qu'elles soient, les rebutent et les épouvantent. Vous pouvez être certains, au contraire, que la plus noble de toutes les émulations, celle du juste et de l'honnête, se chargera de faire, au profit de l'institution, la plus sûre et la plus légitime des propagandes. »

Tous les orateurs qui se sont succédé à la tribune pour traiter

la même question ont été d'accord sur ce point, qu'il fallait préserver le sanctuaire de la maçonnerie de toute souillure d'égoïsme et de matérialisme; qu'il fallait conserver ce foyer du dévouement, de la vertu, dans toute sa pureté; qu'elle doit opérer dans l'avenir l'association des peuples, c'est-à-dire la fin de toute lutte, de toute guerre, de tout antagonisme; qu'il fallait se ranimer, s'unir, se moraliser et se faire dans la société les apôtres de l'amitié, de la fraternité.

Un orateur s'écrie aussi en terminant :

« Sommes-nous tous décidés à marcher à la conquête de la régénération de la maçonnerie, de la société? Voyez, consultez-vous, interrogez-vous! Ne sentez-vous pas les pulsations de votre cœur qui hésite, qui craint, qui chancelle? Eh bien! remettez vos esprits, ne craignez plus. Ce que nous cherchons est trouvé. Ne voyez-vous pas l'*association* qui vous tend les bras? Cette jeune femme aux formes robustes, aux élans passionnés, aux mouvements frémissants, ne la voyez-vous pas se débattre dans les étreintes qui la gênent, dans l'espace étroit qui l'étouffe, dans les embrassements de la corruption qui l'enserrent et la dévorent? Elle vous tend les bras; allez donc à son secours, et puisez dans l'*association industrielle, morale et intellectuelle* une nouvelle vie, votre régénération! »

La troisième question, relative aux améliorations maçonniques, fut discutée avec intelligence et esprit par plusieurs orateurs. Nous le disons avec regret, dans notre institution on a toujours fait des projets magnifiques, des réglements admirables qui n'ont été que très rarement exécutés. Nous en trouvons la cause dans le défaut de persévérance de la part des adeptes et la mobilité incessante des ateliers, dont les membres se renouvellent trop souvent. Il suffirait, pour combattre ce mal, d'attacher à l'institution, par des liens indissolubles, les francs-maçons d'intelligence, de savoir et de cœur. Or, ce sont presque toujours ceux-ci qu'on laisse s'éloigner parce qu'on ne sait pas les retenir.

Le congrès formula ses projets de réformes et d'améliorations en un grand nombre de vœux destinés au Grand-Orient. Parmi ceux-ci, nous remarquons les suivants : création de séances spéciales dans les loges pour y discuter les questions sociales à l'ordre

du jour au point de vue philosophique; centralisation des secours pour créer des institutions de bienfaisance; abolition des hauts grades maçonniques comme contraires au principe d'égalité; réforme des réglements relatifs aux représentants des loges au Grand-Orient; obliger ce dernier à ne faire aucune loi d'importance majeure sans consulter les ateliers; création d'un certain nombre de centres maçonniques pour aider le sénat dans son contrôle; communication fréquente entre ce dernier et ses administrés; publicité des séances de loges, concours entre elles; encouragements à la presse maçonnique; admission sévère aux degrés symboliques de candidats instruits sur les grades qu'ils possèdent; création dans chaque orient de caisses de secours; réduction dans le nombre des loges.

Le Grand-Orient, qui avait frappé d'interdit un atelier de Saintes, instruisit contre le congrès de Toulouse, réprimanda les loges de cet orient et défendit à celle de Bordeaux de se réunir l'année suivante en congrès.

C'était une faute; avant d'agir, il eût dû regarder la voie où on le poussait, en mesurer l'étendue, la profondeur. Personne ne songait réellement à se soustraire à sa direction, à briser les liens d'unité de la franc-maçonnerie, à créer des pouvoirs nouveaux, à imprimer à l'ordre un mouvement qui ne partît pas du sénat; mais ce mouvement, on le voulait, on l'attendait; de tous les temples s'élevaient une voix qui demandait un enseignement, des regards qui cherchaient un guide; on espérait en vain, et quand le sénat ne savait pas imprimer ce mouvement, il lui fallait se résigner à le voir partir d'ailleurs, car une société immobile serait une société perdue.

Dans le cercle des grands principes qui ont amené la création de la franc-maçonnerie, qui l'ont conservée à travers les luttes de tant de siècles, à travers des fortunes diverses, la liberté de la tribune a été jusqu'ici complète; elle n'a eu d'autre contrôle que l'adhésion ou l'improbation des loges régulièrement manifestée dans l'élection annuelle qui continue ou retire aux orateurs leurs fonctions. Du jour où cette liberté n'existerait plus, l'atelier serait inutile; il ne pourrait plus rien pour la propagation des doctrines dont il a reçu le dépôt sacré et qu'il doit transmettre intactes.

Du reste, parmi les frères instruits, tous doivent savoir et nul ne peut oublier que si l'unité de direction est désirable, parce qu'elle coordonne les efforts, elle n'est pas indispensable à l'existence de la franc-maçonnerie. Cette institution a une force qui lui est propre, une vie que nul ne peut étouffer, une puissance qui grandit dans la persécution. Elle a résisté aux bulles des papes, aux poursuites de l'inquisition, aux édits des empereurs, aux ordonnances des rois, aux bills des parlements; vingt fois on a cru la tuer, on l'a retrouvée vivante. Qu'on cherche à la discipliner, que le pouvoir formé de ses représentants lui donne de sages lois appropriées au temps, aux mœurs, aux progrès de la raison humaine, qu'il lui trace le but vers lequel toute société doit graviter sous peine de n'être pas; mais qu'il ne cherche pas à lui ravir sa liberté de pensée, sa liberté de parole; qu'il la laisse vivre au grand jour, sinon elle vivrait souterraine.

Quelle crainte ferait donc proscrire les congrès? Cette interdiction est-elle possible? Vous frapperez une loge de Saintes, une loge de Toulouse; mais il y en a d'autres. Vous interdirez quelques frères; de nouveaux les remplaceront. Empêcherez-vous les fêtes de l'ordre? Elles sont ordonnées par le code maçonnique. Ferez-vous que les députations de plusieurs orients ne s'y donnent rendez-vous? Ce serait violer la loi. Ne pourra-t-il pas y avoir des discours sur une question indiquée, un vote? Qui donc pourrait s'y opposer? Vous défendrez la publication des procès-verbaux, vous frapperez les organes de la publicité; on écrira. Qui verra la fin de cette guerre? Encore une fois, la majorité des loges veut l'unité dans la direction, mais elle veut aussi cette direction agissante. Gardez les rênes, mais menez le char.

On agite des questions importantes, mais posez-les donc vous-mêmes; on demande des réformes, mais appelez donc les loges à en délibérer. Personne ne songera à vous contester le pouvoir dès qu'on vous verra en user dans l'intérêt de tous.

Comme aux jours glorieux de l'Empire, la franc-maçonnerie est toujours prête à suivre nos armées sur les champs de bataille, à s'implanter sur les territoires conquis. Elle donne du courage avant le combat, elle enflamme les cœurs de l'amour de la patrie, elle panse les blessures, célèbre les victoires, console dans les

revers. Elle devait avoir sa part d'action dans l'œuvre civilisatrice que la France accomplit en Algérie; les temps étaient changés, les générations guerrières n'étaient plus commandées par les mêmes hommes, la maçonnerie n'avait rien perdu de son activité.

Nos troupes, débarquées dans l'anse de Sidi-Ferruch, avaient à peine délogé les Arabes de leur position de Staouëli, balayé la plaine de Cheraga, fait sauter le fort de l'Empereur et pénétré dans le nid des pirates algériens, que l'institution maçonnique allait s'y installer avec elles, s'abriter sous leur drapeau. Alger et Bone voyaient s'ouvrir des temples en 1832, Oran en 1834, Bougie en 1836, Gigelli en 1841; puis Blidah, Sétif, Constantine, Cherchell et d'autres cités arabes élevaient tour à tour des autels au Grand-Architecte de l'univers. Il y a aujourd'hui dans l'Afrique française, et suivant la bannière du Grand-Orient de France, onze loges, trois chapitres, un conseil de Kadosch.

Quelques indigènes sont entrés dans la franc-maçonnerie, mais en très petit nombre; il y a aussi des hommes initiés à nos mystères parmi les Arabes venus d'Égypte où nos soldats ont créé des loges; toutefois, les uns et les autres sont éloignés de nos temples par la crainte que leur inspirent leurs coreligionnaires pleins tout à la fois d'intolérance et de défiance envers les chrétiens. Les idées, les espérances, les intérêts des Arabes ne sont pas encore les nôtres; l'éducation de cette société ne lui permet guère de comprendre ni la politique ni la philosophie maçonniques; il n'y a que des esprits élevés qui puissent goûter nos préceptes; il faut, en outre, un long contact, des relations suivies, des deux côtés l'intelligence complète des deux langues arabe et française, pour que nos francs-maçons fassent des prosélytes en Afrique; il faut surtout que les préjugés mahométans perdent de leur puissance, et bien du temps s'écoulera encore avant que ce progrès soit obtenu.

Ceux qui ont vu de près et étudié les Arabes ont cru trouver les traces d'un lien mystérieux entre les hommes des diverses tribus qui couvrent le sol de la partie française de l'Afrique, apercevoir les signes d'une franc-maçonnerie qui serait pratiquée encore

aujourd'hui; mais il n'a pas été possible d'en saisir le but, d'en connaître les principes (1).

On a vu la franc-maçonnerie obéir en Suisse à divers pouvoirs par suite des événements politiques qui avaient amené le Grand-Orient de France à y fonder des loges de son obédience; des maçons influents s'efforcèrent de séparer complétement la Suisse de la France sous le rapport maçonnique; ils y réussirent en grande partie, sans toutefois que les liens fraternels, les bons rapports entre les ateliers des deux pays eussent à en souffrir. Ces morcellements de la direction imprimée à l'ordre sont toujours malheureux, car ils lui enlèvent la puissance qu'il a, l'empêchent de conquérir celle à laquelle il aspire naturellement, mais ils donnent satisfaction à l'amour-propre national, et on lutterait vainement pour les empêcher; ils cesseront lorsque le fanatisme, la haine, les mauvaises passions qui combattent la maçonnerie lui feront comprendre la nécessité de s'unir plus étroitement, mais seulement alors.

Cependant l'institution était partagée en Suisse entre le Grand-Orient helvétique-romand et la grande-loge provinciale de Berne; un concordat signé en 1822 unit les ateliers sous l'obédience d'une grande-loge nationale suisse établie à Berne. Il restait encore le directoire écossais du système rectifié; des conférences eurent lieu en 1836, 1838, 1840, à Zurich, à Berne et à Bâle, pour amener une fusion; un acte-d'union fut signé provisoirement au Locle en 1842, ratifié en 1843 et enfin mis à exécution en 1844. Le directoire écossais et la grande-loge nationale décrétèrent un pacte social et formèrent l'UNION DES LOGES SUISSES, sous l'obédience d'un Grand-Orient national siégeant à Zurich, et qui prit le nom d'ALPINA.

L'acte constitutif de ce nouveau pouvoir a généralement

(1) Dans un voyage que le F.·. Kauffmann fit en Afrique en 1846, il fut mis en rapport avec un chef arabe, du pays des Mzabites d'où les caravanes arrivent chaque année à Alger à travers le désert, et qui fournit un certain nombre de travailleurs à la province d'Alger. Le Mzabite appartenait à une secte religieuse qui, sans avoir tous les caractères de la franc-maçonnerie, a cependant avec elle une certaine ressemblance; elle a pour but de maintenir la religion primitive de Mohamed, et les adeptes se reconnaissent par des mots et des signes.

satisfait les maçons suisses, mais il est à regretter que, dans les discours prononcés lors de son installation, le rôle de la franc-maçonnerie ait été amoindri; beaucoup de frères ont trouvé les idées de l'orateur peu en harmonie avec la grandeur de l'institution; heureusement les discours passent et ne sont pas des articles de foi.

Une grave question, dont nous avons déjà parlé à propos du congrès de Strasbourg, avait surgi dans le monde maçonnique, c'était celle de l'admission des israélites dans les loges; dans son premier rapport, l'Alpina l'aborda, mais ne la résolut pas (1).

A Genève et Carouge trois loges sont de l'obédience du Grand-Orient de France; une quatrième marche avec le Suprême-Conseil.

Pendant que la Suisse essayait d'établir l'unité de direction, la maçonnerie belge luttait contre un clergé catholique qui, appuyé sur le souvenir de la révolution de 1830 à laquelle il avait puissamment contribué, avait la prétention de dominer le pays et montrait l'intolérance qu'il a d'ordinaire dans tous les lieux où sa prépondérance est établie.

Les adeptes belges étaient poursuivis, opprimés par les prêtres. Attaqués dans leurs intérêts matériels, leurs positions sociales, jusqu'au foyer de la famille par des ennemis implacables, ils se liaient avec les loges françaises et y cherchaient secours et appui; la franc-maçonnerie effaçait les barrières que la politique avait placées entre deux fractions d'un même peuple.

« Partout, disait un rapport sur la situation de la Belgique, partout où il y a un homme ami de la vérité et désireux de la voir se répandre, partout où se trouve un homme ennemi de la superstition et du fanatisme, là est une persécution à accomplir par ces prêtres.

» Ces vérités, toujours confirmées par l'expérience, sont de date bien ancienne; mais est-ce la faute des hommes éclairés de ce siècle?... Ce qui est plus étrange, car c'est insensé et monstrueux, c'est une sentence d'excommunication lancée, à notre

(1) Premier rapport du conseil administratif de la Grande Loge *Alpina*. Zurich, 1845; pages 30 et suivantes.

époque, contre tous les francs-maçons belges par l'archevêque de Malines. Ce qui est cruel et barbare, c'est de viser de sang-froid à la ruine d'un citoyen honorable, c'est de porter le trouble dans sa famille; c'est de chercher à en faire un paria qu'aucune femme ne pourra épouser suivant la loi religieuse de ses pères, qu'aucun catholique ne devra hanter, sous peine de réprobation, sur la tombe duquel, enfin, il sera même défendu de pleurer.

» Oui, la persécution contre les francs-maçons belges est ardente, incessante, acharnée, et c'est le clergé catholique qui la prêche ouvertement (1). »

Maîtres par l'instruction publique de l'esprit de la jeunesse, les prêtres inspiraient aux enfants de l'éloignement pour leurs pères affiliés. Chaque évêque se croyait obligé de tonner dans sa chaire contre les maçons, de les excommunier; quelques uns ont porté l'oubli de la charité chrétienne jusqu'à regretter l'époque où l'église pouvait faire des martyrs (2).

La porte du temple était fermée aux francs-maçons qui voulaient se marier; le confessionnal servait à torturer le cœur de l'épouse à laquelle on défendait d'aimer son mari, on conseillait de fuir le toit conjugal. On destituait le président du sénat, le gouverneur de Bruxelles, comme francs-maçons, et cependant la constitution belge était la plus libérale de toutes celles qui régissaient l'Europe, le roi était franc-maçon et protestant.

Cela peut suffire à donner une idée de la puissance conquise par le clergé belge. Les francs-maçons ont combattu avec ardeur, opposé l'université libre à l'université catholique, des publications franches, loyales, aux anathèmes, et la prédication des vérités éternelles de leur foi à l'intolérance et à l'ambition de cette théocratie.

La franc-maçonnerie se distingue en Hollande par des travaux sérieux; les ateliers sont suivis avec régularité, des institutions importantes sont fondées par eux. Le Grand-Orient hollandais comptait il y a quelques années soixante-quinze loges sous son obédience.

(1) Procès-verbal de tenue de la loge chapitrale de *Henri IV*, orient de Paris. 26 août 1839.

(1) Même rapport.

En Prusse s'agitait la question des israélites dont nous avons parlé en nous occupant du congrès de Strasbourg, et qui avait été soulevée par deux des trois grandes-loges de Berlin. Les juifs, en Allemagne, forment malheureusement une classe à part; ils ne se confondent pas, comme chez nous, avec les autres citoyens sous la grande bannière de l'égalité politique; ils se sont fait des intérêts à part, des industries qu'ils professent seuls et dans l'exercice desquelles ils ont souvent excité des plaintes. Mais rien de cela ne pouvait justifier le refus de les admettre dans les temples maçonniques, du jour où ils avaient été initiés aux mystères.

Il convient de bien établir le principe, car nul ne doit le transgresser. Une loge à laquelle un profane demande l'initiation a le droit de la lui refuser, comme homme, si ses mœurs, ses habitudes, ses actes ne lui paraissent pas mériter cette faveur. Quant à sa religion, elle ne saurait jamais être un motif d'exclusion.

Il existe quelques grades particuliers dont les réglements portent, à la vérité, qu'il faut être chrétien pour y être admis; mais comme ils n'ont été jamais qu'une dérogation aux principes de la franc-maçonnerie, qu'ils n'ont été créés que dans des circonstances passagères et pour des cas exceptionnels, ils ont cessé d'être d'un usage général, et la tolérance a depuis long-temps triomphé des exclusions qu'ils indiquaient dans les loges mêmes où ils sont encore donnés.

Rien ne justifiait donc les loges de Berlin dans leur prétention d'exclure les juifs en leur qualité de juifs. Libre à elles de ne pas leur conférer le titre de maçons; mais du jour où ils avaient pris place dans la grande famille, nulle puissance n'avait le droit de leur interdire légalement l'entrée des temples, à moins qu'ils ne s'en fussent rendus indignes; dans ce cas, un jugement rendu dans les formes consacrées pouvait seul établir leur indignité et prononcer leur exclusion.

Au moment où cette question agitait les loges prussiennes, le frère du roi était initié et acceptait le protectorat de la maçonnerie en Prusse. C'est le même qui aujourd'hui, arrivé au trône, oublie les serments qu'il a prêtés et lutte contre l'assemblée nationale. La franc-maçonnerie comprendra-t-elle enfin que les princes ne lui demandent plus l'initiation que pour la diriger, l'asservir,

après l'avoir prise pour marchepied? Se trouvera-t-il en Prusse un orateur assez courageux pour rappeler au roi le serment qu'il a prêté comme maçon?

La question des israélites prussiens était trop grave pour ne pas retentir dans tous les Grands-Orients de l'Europe. Portée en Angleterre, elle y soulevait d'énergiques protestations et amenait la suspension des rapports entre plusieurs loges anglaises et les loges allemandes qui avaient violé le principe sacré de la fraternité, base de la franc-maçonnerie.

Dans la même année où le prince de Prusse se mettait à la tête de la maçonnerie de son pays, en 5840, le grand-maître de la maçonnerie anglaise mourait et était remplacé par le duc de Zetland.

Nous avons retracé l'action de la franc-maçonnerie moderne en Angleterre; respectée, honorée, puissante, notre institution exerce dans la Grande-Bretagne une véritable influence; elle comptait il y a quelques années un maçon par cinq cents habitants. D'Angleterre la franc-maçonnerie a été portée sur tous les continents, sur toutes les îles où le drapeau anglais a flotté; la compagnie des Indes l'a reportée à son berceau.

Le caractère anglais s'harmonise bien avec l'esprit philosophique et méthodique de notre ordre. Jusqu'à 5813, deux grandes-loges se partageaient la direction des ateliers anglais: celle des *anciens maçons*, présidée alors par le duc de Kent; celle des *maçons modernes*, présidée par le duc de Sussex. Une fusion s'opéra en 5813 et 5814 sous les auspices de ce dernier (1). Le rit moderne fut abandonné.

Le rit des *anciens maçons* de la grande-loge anglaise se compose, suivant les réglements du grand-chapitre de Royale-Arche, de quatre grades (2), savoir : apprenti, compagnon, maître, maître de la sainte Royale-Arche; toutefois ce dernier n'est regardé que comme une dépendance du degré de maître, bien qu'il ait ses assemblées, ses chapitres, ses officiers. C'est donc la maçonnerie

(1) Le traité d'union fut signé le 27e jour du 10e mois 5813 (27 décembre 1813). La nouvelle constitution fut imprimée en 5815.

(2) Concordat de 5813.

symbolique qui est en vigueur en Angleterre; les autres grades de chevalerie ne sont guère plus en usage que dans les Indes et les possessions anglaises d'Amérique (1).

Les loges anglaises prirent une honorable initiative dans l'affaire des israélites prussiens et protestèrent avec énergie contre les prétentions anti-maçonniques des loges de Berlin qui les excluaient.

Il existe à Londres plusieurs sociétés maçonniques de bienfaisances alimentées par les loges, les maçons, les souscriptions, etc. Elles ont pour but de secourir les maçons dans la détresse, de faire instruire leurs enfants. Le duc de Sussex, grand-maître, s'exprimait ainsi dans la fête jubilaire donnée en son honneur en 5839 :

« La force principale de notre institution consiste en cela, que sa chaîne embrasse tous les frères, et qu'un anneau ne peut se rompre sans que l'ensemble en soit visiblement affecté; aussi notre mot d'ordre est-il : Honneur et égalité devant la loi. »

L'Allemagne compte huit Grandes-Loges ou Grands-Orients indépendants les uns des autres : le Grand-Orient de Hambourg, les Grandes-Loges de Hanovre, de Saxe, de Francfort-sur-le-Mein, de Bavière, et enfin les trois Grandes-Loges de Berlin.

Ces pouvoirs vivent entre eux en bonne intelligence, divisés seulement, mais temporairement, sur l'exclusion des israélites prononcée à Berlin et condamnée à Dresde en 5841.

Dans toute l'Allemagne, la division politique a provoqué la division maçonnique. C'est une faute grave qui subordonne la franc-maçonnerie aux divers gouvernements et lui enlève son caractère d'universalité. Le lien entre les peuples se détend, se brise,

(1) Il a cependant été fondé depuis 1846, à Edimbourg et à Londres, deux suprêmes conseils, suivant le rit écossais moderne formé de 33 degrés. Le premier eut pour auteur Walker Arnolt d'Arlary dont les titres furent plus tard contestés. Ce conseil fut régularisé par le F.·. Morison de Greenfield, membre du suprême conseil de France, dans un voyage qu'il fit en Ecosse. Il était investi de tous pouvoirs réguliers. Le deuxième conseil a eu pour créateur le F.·. Crucefix, rédacteur du *Freemasons Quarterly Review*. Le suprême conseil d'Ecosse refuse de reconnaître celui de Londres parce que son grand-maître a demandé au Grand-Orient de France la sanction et la correspondance de ce corps; c'est-à-dire que le conseil d'Ecosse a épousé la querelle du suprême conseil de France qui nie la régularité et l'orthodoxie du Grand-Orient de France.

l'association cesse d'exister entre tous, quand les ordres partis du sommet ne peuvent pas être reçus jusqu'aux dernières profondeurs. Au lieu d'un grand corps plein de force et de puissance, la franc-maçonnerie ne se compose plus que de petits corps réduits à l'atonie.

Aujourd'hui que la confédération allemande a compris la nécessité de former un faisceau obéissant à des lois générales obligatoires pour tous ses membres, quelle que soit du reste la différence qui existe dans leur constitution politique, peut-être la franc-maçonnerie comprendra-t-elle à son tour la nécessité de n'avoir qu'un sénat dirigeant tout entière l'association éparse sur le sol allemand.

En Suède, le roi Charles-Jean, en Danemark, le roi Christian, en Hollande, le prince Frédéric, devenaient grands-maîtres de l'ordre dans cette même année 5840 qui a vu sous ce rapport tant de changements. Christian mourait, il y a quelques mois, en 5848, après avoir exercé huit ans ses fonctions.

En Pologne, la franc-maçonnerie travaille mystérieusement à reconquérir l'indépendance du pays; en Russie, à la conquête de la liberté. Elle est devenue *nationale* en Pologne, *révolutionnaire* en Russie. Voici à ce sujet une anecdote racontée par Jean Czynski et extraite du journal *le Franc-Maçon* (1) :

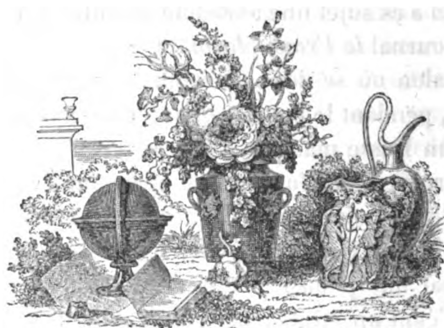
« Dans un salon où se donnait rendez-vous l'aristocratie russe » et polonaise, pendant le court séjour de l'empereur Alexandre » à Varsovie, un Russe manqua d'égards envers un officier polo- » nais; des paroles vives furent échangées, une réparation de- » mandée. Le lendemain, un duel eut lieu dans la forêt de Bielany. » Le Russe est blessé. Quand la police n'y voyait qu'une querelle » provoquée par une jalousie nationale, l'histoire, plus tard, a » révélé que c'était un stratagème habile pour déjouer la surveil- » lance des espions. Trois patriotes polonais et trois libéraux » russes, sous prétexte d'un duel, ont formé une alliance au » nom de deux peuples, en prêtant serment de travailler à la ré- » conciliation des deux pays, d'éteindre les haines religieuses et » les antipathies nationales pour travailler d'un commun accord

(1) Première année, 3e livraison, page 138.

» au bonheur des deux états. D'un côté, c'étaient les fondateurs des
» loges maçonniques nationales en Pologne ; de l'autre, les chefs
» des *vrais et fidèles enfants de la Russie.* »

Les peuplades les moins civilisées ont vu poindre un rayon de cette étoile merveilleuse de la franc-maçonnerie. Dans la Sénégambie et dans le territoire de Fouta-Toro, on trouve une sorte d'institution maçonnique ; les adeptes s'appellent ***Almousseri***, mais on ignore le but de leur association qui n'a jamais été révélé.

Parmi les Howas de Madagascar apparaît encore l'initiation ; chez ces populations barbares de la côte et de l'intérieur, elle est une sauvegarde puissante pour l'étranger. Du jour où un Howa l'a choisi pour son frère, a échangé avec lui une palette de sang tirée du bras, l'Européen peut compter sur un ami, sur un défenseur qui veillera sur lui.



CHAPITRE TREIZIÈME.

Hauts grades. — Appréciation de cette annexe de la franc-maçonnerie. — De Ramsay. — L'écossisisme générateur des hauts grades — Locutions anciennes conservées jusqu'à ce jour. — Historique de la grande-loge d'Hérédom de Kilwinning. — Introduction successive des grades écossais en Angleterre, en France, en Allemagne, en d'autres pays. Charles-Edouard et Georges Ier en fournissent les prétextes. — Les maçons lyonnais adoptent le régime templier de Ramsay et créent le grade de Kadosch. — Création de sectes maçonniques, telles que *l'Ordre de la Félicité, les Chevaliers et les Nymphes de la Rose*. — Le grand-maître et son substitut négligent l'administration de l'ordre qui est livré à l'anarchie. — Charles-Edouard, surnommé *le Prétendant*, arrive en France et accroît encore le nombre des innovations maçonniques. — Rite de la *Vieille Brut* ou des *Ecossais Fidèles*. — Ordre des *Fendeurs*. — Rite écossais établi à Marseille. — Le chevalier de Bonneville fonde le chapitre de Clermont. — Création du chapitre des *Empereurs d'Orient et d'Occident*. Il donne des pouvoirs à l'un de ses membres pour répandre la maçonnerie écossaise en Amérique. Il institue à Bordeaux un chapitre de *Prince de royal secret* — Grande influence des trois loges de cette ville lorsque Martinès Paschalis y fonde un atelier sous le titre de *Temple des Elus écossais*. — Lettres de ce novateur. Exposition de son système des *Elus Coens*. Martinès est signalé comme imposteur par une loge de Toulouse. — La loge *la Française* prend sa défense. — Sa loge est fermée. Sa mort. — Création du conseil des *Chevaliers d'Orient*. — Influence de la franc-maçonnerie sur la société à cette époque. — Agitation en Allemagne. — La confrérie des *Frères Moraves* y existait lorsque le système de Ramsay y fut adopté sous le titre de *Régime rectifié de Dresde*. — Le baron de Hund fonde le régime de la *Stricte Observance*. Ses moyens, ses tendances. — Ordre des *Clercs de la Stricte Observance* ; ses prétentions, ses grades.— Rite de Zinnendorf issu du régime suédois. Il est modifié et obtient un grand succès. — Swedemborg et son système ; ses grades.— Weishaupt ; sa doctrine, ses tendances, ses grades. — Cagliostro ; ses innovations, son triomphe, sa fuite, sa mort. — Régime rectifié conservé par les loges de Besançon ; ses grades. Rite français ; ses grades. Rite écossais ; ses grades. Rite de Misraïm ; ses grades. Grande-Loge nouvelle issue de la révolution de Février 1848.



Depuis l'introduction des hauts grades maçonniques en France, des discussions presque continuelles, souvent orageuses, ont agité l'ordre.

Dès les premiers temps de cette invasion, les adeptes, jusqu'alors paisibles et tranquilles dans les ateliers, s'émurent et se divisèrent pour former deux camps. Ici, sous la bannière rouge de Ramsay (1) se rangèrent les partisans de la nouvelle

(1) André-Michel chevalier baronnet de Ramsay, naquit à Ayr, en Ecosse, en 1686. Son père était le comte Dachausie, zélé franc-maçon. De Ramsay fut de bonne heure initié à la maçonnerie dans la loge de Canongate-Kilwinning, à Edimbourg. Il eut de fréquents rapports avec les Templiers qui lui persuadèrent que l'ordre maçonnique n'était qu'une

franc-maçonnerie; là, sous le drapeau bleu de la Grande-Loge restèrent inébranlables les initiés aux grades primitifs.

Les novateurs, comme les guerriers illustres, les génies réformateurs, eurent leurs historiens, leurs poètes, leurs fanatiques. Mais la critique sévère, qui ne respecte que les historiens impartiaux, les vrais poètes et les zélateurs éclairés, fouilla le cœur des dissidents, et, en les frappant, fit de graves blessures à l'institution.

Cependant, si cette dernière avait à souffrir des libelles que se lançaient les antagonistes et dont riait le monde profane, elle voyait ses principes et ses idées se répandre avec plus de promptitude par cette agitation même. Cet état de choses pouvait nuire à son mystère primitif, mais il devait contribuer à sa popularité et augmenter de plus en plus le nombre de ses adeptes.

En se reportant aujourd'hui à cette époque qui vit la naissance de cette multitude d'institutions plus ou moins maçonniques connues sous les noms de *hauts grades* ou de *maçonnerie de perfection*, on reconnaît que ceux-ci ont répondu souvent aux besoins et aux exigences des temps. Les hauts grades étaient alors ce qu'ont été de nos jours les congrès maçonniques et les banquets réformistes. Les idées démocratiques, pure essence de la franc-maçonnerie, ne pouvant se faire jour par la voie de la presse, s'affublaient de costumes allégoriques, et, souvent placées entre deux doctrines opposées, elles arrivaient nettes et pures à l'intelligence de l'initié, qui les divulguait suivant sa capacité.

Les hommes ordinaires, qui ne voient dans la franc-maçonnerie que son cérémonial séduisant, se couvrirent de cordons de soie et de bijoux dorés, sans s'inquiéter des idées qui ne pouvaient frapper leur esprit. Tandis que, chamarrés de faux or et de fausses pierreries, ils amusaient la foule de curieux attirée par les libelles et déjouaient les projets des ennemis de l'institution, les vrais adeptes s'entendaient, se concertaient, fuyaient de grades en grades les investigations de la tyrannie.

Aussi, après le grand acte d'émancipation sociale de 1789,

annexe du leur, et que Godefroy de Bouillon en avait été le chef. De là vinrent ses erreurs. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye, en France, le 6 mars 1743. Il avait été, dit-on, l'ami de Fénelon, et avait composé divers ouvrages philosophiques estimés.

voit-on les hauts grades si importants, si recherchés d'abord, s'amoindrir, s'effacer peu à peu et se résumer de nos jours en deux points culminants : la religion et la philosophie; c'est-à-dire dans les grades de *Rose-Croix* et de *Kadosch*.

Nous ne pouvons être de l'avis ni de ceux qui ont écrit des volumes pour critiquer et combattre les hauts grades, parce que, suivant eux, ils nuisaient au froid mysticisme de la maçonnerie primitive, ni de ceux qui les approuvaient et les défendaient à cause de leur pompe et de leurs formes séduisantes. Les uns et les autres, en servant les préjugés et l'erreur, ont été assez heureux pour contribuer à leur insu au triomphe de la vérité et de la raison.

De toutes les disputes que la création ou l'importation des hauts grades engendrèrent parmi les maçons frivoles, la lumière historique aurait dû jaillir et la vérité se montrer éclatante après la lutte. Il n'en est rien. La nuit est aujourd'hui presqu'aussi noire dans ce labyrinthe qu'au siècle passé.

L'écossisme est évidemment le premier générateur de tous les régimes qui ont sillonné la franc-maçonnerie dans l'espace d'un siècle. Quelques uns de ses adeptes, dans leur enthousiasme délirant, sont allés jusqu'à lui donner une origine antérieure à celle des premiers degrés symboliques, et ils n'ont été dépassés que par les adeptes du régime de *Misraïm*, qui ont fait remonter jusqu'à Dieu la naissance de leur institution (1)!

Dans un but de clarté et de précision, nous suivrons l'ordre chronologique des faits historiques, mais à grands pas, pour éviter des répétitions quelquefois utiles, mais toujours ennuyeuses.

A l'époque de la réunion générale des membres de la confrérie dans la Grande-Loge d'York, aucune institution ayant des rapports immédiats avec un ou plusieurs des degrés supérieurs n'existait encore ; du moins les chroniques de l'ordre gardent un profond silence sur ce point.

Nous voulons préalablement expliquer quelques locutions anciennes, sur lesquelles les nouveaux adeptes n'ont pu porter

(1) *Histoire de l'ordre de Misraïm*, par Marc Bedarride.

leur attention, et présenter un aperçu des tourmentes révolutionnaires qui agitèrent l'ordre avant son établissement pacifique. C'est une haute leçon de philosophie que nos frères sauront apprécier.

Robert Bruce, fondateur de la dynastie des Stuarts en Écosse, remporta, dit la chronique, une victoire importante sur ses ennemis par la coopération valeureuse des frères maçons établis dans son pays (1). En récompense de cette belle action, il fonda la Grande-Loge de Kilwinning et se déclara chef de la confrérie. Ses successeurs conservèrent le titre de grand-maître de l'ordre. De là le nom d'*art royal* que quelques anciens maçons considèrent encore comme synonyme de *franc-maçonnerie*.

En 1744, la Grande-Loge d'Edimbourg fit le recensement général de toutes les loges d'Écosse, en procédant par ordre d'ancienneté. Celle de Kilwinning était notoirement la première ; mais, comme elle avait perdu ses titres authentiques, *la Chapelle de Sainte-Marie d'Edimbourg* usurpa son droit d'aînesse. Blessée à juste titre de cet acte d'iniquité, contraire aux enseignements maçonniques, la loge de Kilwinning abandonna son château du mont Hérédom, et vint établir son siége à Edimbourg, à côté de sa rivale. Elle prit le titre de *Grande-Loge royale et de Grand-Chapitre de l'ordre d'Hérédom* de Kilwinning. Elle céda l'administration et la connaissance des trois degrés symboliques à la loge de Saint-Jean, du même orient, et se réserva le droit de conférer les hauts grades et de constituer des chapitres (2).

Quels étaient le nombre et les titres des degrés supérieurs conférés par la Grande-Loge d'Hérédom, sous le patronage de saint André? Nous renonçons à l'établir. L'histoire rapporte que les loges anglaises, nécessairement en communication avec celles d'Écosse, ne connurent que les trois degrés symboliques jusqu'en 1717. Le seul insigne que revêtaient les adeptes était un tablier de peau ; les officiers des loges seuls le portaient en soie (3).

(1) Bataille de Bannochburn.

(2) M. Murdœch, son secrétaire, a donné à cet égard des détails instructifs, dans une lettre adressée au F.·. Matheus, le 14 octobre 1787, et conservée dans les archives de l'ancienne Grande-Loge provinciale de Rouen.

(3) *Abeille maçonnique*, vol. in-4°.

C'est à cette époque d'agitation politique qu'il faut faire remonter l'introduction des grades écossais, d'abord en Angleterre, puis en France, en Allemagne, en Hollande, en Prusse, et jusque dans le Nouveau-Monde.

Georges Ier, électeur de Hanovre, venait de monter sur le trône des Stuarts. Depuis Robert Ier, tous les rois issus de sa race avaient été les grands-maîtres et les protecteurs nés de la franc-maçonnerie. Au nom des Stuarts les Écossais attachaient des souvenirs de gloire, de patrie, d'indépendance. A cette époque si voisine de la barbarie, c'était pour ce peuple un drapeau de liberté.

Il ne faut donc pas s'étonner si un grand nombre de maçons voulut partager l'infortune de Charles-Edouard, surnommé *le Prétendant*, et l'accompagna jusque dans son exil. Il ne faut pas s'étonner davantage de voir les maçons français accueillir fraternellement ce dernier rejeton d'une race royale et lui fournir d'abondants secours. Si quelques intrigants songeaient au rétablissement d'un trône vermoulu, le plus grand nombre n'avait d'autre pensée que celle d'accorder l'hospitalité fraternelle à un adepte malheureux.

Au nombre des Écossais partisans des Stuarts qui se mêlaient dans Londres aux agitations politiques était le chevalier Ramsay.

Il y avait apporté ou créé un rite nouveau composé de trois grades : *l'Écossais, le Novice* et *le Chevalier du Temple*

Cette nouvelle maçonnerie, pleine de situations ou d'allégories en harmonie avec celle du prétendant, ne fut point goûtée des Anglais, fermes soutiens de Georges Ier. La Grande-Loge la rejeta, quoique plusieurs de ses membres l'eussent déjà adoptée.

Ramsay quitta l'Écosse et l'Angleterre pour venir en France, où il fut plus heureux.

A l'agitation politique succéda l'agitation maçonnique à Londres. Des mécontents se constituèrent en Grande-Loge sous les auspices de la mère-loge primitive d'York, comme nous l'avons déjà rappelé dans un chapitre précédent. La nouvelle institution prit le titre de Grande-Loge du régime écossais *ancien*, et donna à sa rivale le nom de *rite moderne*. Les Grandes-Loges d'Écosse et d'Irlande se déclarèrent pour elle et refusèrent de correspondre

avec la première. Alors elle ajouta à son titre d'*ancien* celui d'*accepté*, et porta désormais la dénomination si connue aujourd'hui de *rite écossais ancien et accepté*. Elle créa des loges et des chapitres en divers pays, et ce fut elle sans doute, dit Thory (1), qui constitua quelques années après à Paris *le Conseil des empereurs d'Orient et d'Occident*.

En 1743, les innovations de Ramsay commençant à se développer en France, les francs-maçons lyonnais, toujours les premiers à l'œuvre lorsqu'il s'agit de réformes, mais les derniers à conserver les vestiges de leurs travaux (1), comme s'ils comptaient pour rien les temps présents, reportant toutes leurs espérances dans l'avenir, les maçons lyonnais avaient adopté les grades templiers de Ramsay. Ils les avaient commentés, développés dans un sens politique, et en avaient formé un des grades supérieurs les plus importants, celui de Kadosch, alors connu sous le titre de *Petit-Élu*. Ce grade fut successivement développé et divisé en *Élu des Neuf* ou *de Pérignan, Élu des Quinze*, *Maître illustre, Chevalier de l'Aurore* ou *de l'Espérance, Grand- Inquisiteur, Grand-Élu, Commandeur du Temple* (2).

Ramsay avait été un novateur politique et religieux. Il eut des successeurs qui, au premier abord, semblent frivoles, mais qui, après un sérieux examen de leurs œuvres, ont droit à quelque considération. De ce nombre fut M. de Chambonnet, qui, en 1742, créa, à Paris, l'*Ordre de la Félicité*.

Les grades, les offices, les allégories de cette institution étaient calqués sur ceux de la franc-maçonnerie. Les hommes et les dames étaient admis dans cette société sous le titre de *chevaliers* et de *chevalières*. Les travaux consistaient en un voyage par mer à l'île de la Félicité. Les frères et les sœurs, ou les chevaliers et les chevalières, devaient être parfaitement instruits dans l'art de la navigation. Un orient se nommait *rade* et un temple *escadre*. Il était composé de quatre grades : le *mousse*, le *patron*, le *chef d'escadre* et le *vice-amiral*.

(1) *Histoire de la fondation du Grand-Orient*, p. 16.

(2) Les archives des loges lyonnaises ne renferment aucun document ancien de quelque importance. C'est la loge du régime rectifié siégeant à Besançon qui possède leur plus beau titre de gloire. Ce sont les procès-verbaux des travaux importants du convent des Gaules.

Un *grand-sondeur*, des *inspecteurs*, des *commissaires de marine* composaient le gouvernement de l'ordre.

Une épreuve de la réception rappelait une scène comique du passage sous la ligne. On faisait tourner du côté du nord la tête du candidat, qui récitait une oraison en mauvais vers à saint Nicolas, patron de l'ordre.

Le serment était à peu près calqué sur celui de la maçonnerie. Des bals et des concerts suivaient les travaux de réception. Cette société était composée d'hommes et de femmes du grand monde. Quoiqu'elle n'eût occasionné aucun scandale, ni mérité aucun reproche, elle fut sujette à la critique. En 1745, elle fut bafouée dans une brochure intitulée : *Le moyen de monter au plus haut grade de la marine sans se mouiller.* Les adeptes répondirent l'année suivante par une autre brochure ayant pour titre : *Apologie de la Félicité.*

Cette société, si frivole en apparence, et qui a fait gémir tant de pauvres maçons rivés aux usages purement matériels, fut néanmoins un puissant agent pour la propagation des principes et des doctrines maçonniques. Des personnes de la haute aristocratie, qui, dans les conditions ordinaires de la vie, eussent dédaigné de se mêler à la bourgeoisie et à la classe populaire, se laissèrent entraîner par l'attrait de la nouveauté et des fêtes artistiques, littéraires, etc., qui se donnaient en rade par les heureux adeptes de la Félicité.

Les discours, les chants, la musique, les banquets, tout favorisait dans ces réunions un rapprochement fraternel entre les diverses classes de la société. Les principes d'égalité, de liberté et de fraternité commençaient à germer dans les cœurs. En 89, ils amenèrent la noblesse à faire sur l'autel de la patrie le sacrifice de ses titres et de ses priviléges.

Mais cette annexe de la franc-maçonnerie ne pouvait être que passagère à cette époque de sourde agitation. Manquant de base solide, elle s'affaiblit avec le zèle des principaux membres qui la dirigeaient. Nous la verrons renaître sous d'autres formes et sous le nom de *Loge d'adoption.* Mais préalablement elle donna naissance à sa la société des *Chevaliers et Nymphes de la Rose.*

Celle-ci, comme la précédente, était calquée sur la maçonnerie,

mais consacrée au culte du *plus puissant des dieux.* La loge était *le Temple de l'Amour.* Les présidents représentaient un *hiérophante* et une *grande-prêtresse.* L'introducteur des *aspirantes* se nommait *Sentiment*, la dame qui l'accompagnait portait le nom de *Discrétion.* L'âge d'un chevalier était *celui d'aimer,* l'âge des nymphes *celui de plaire.* En 1780, cette société donna une fête splendide dans laquelle le duc de Chartres remplissait les fonctions d'hiérophante. La représentation fut terminée par un intermède approprié à la circonstance et mêlé de chants et de danses.

En 1744, le prince de Clermont avait succédé au duc d'Antin dans les fonctions importantes de Grand-Maître de l'Ordre. Il s'était adjoint en qualité de substitut un banquier nommé Baure, plus apte à des opérations financières qu'à la direction d'une société philosophique. Le Grand-Maître et le substitut s'occupèrent de leurs plaisirs, de leurs intérêts personnels, et laissèrent les loges livrées à elle-mêmes. Elles voulurent, comme cela arrive encore aujourd'hui quand il y a défaut de direction, manque d'harmonie fraternelle, rivaliser, se surpasser en pouvoirs, en préséance. Pour faire acte d'autorité, elles créèrent partant de nouveaux ateliers et prirent le titre si ambitionné de *Mères-Loges.*

Charles-Edouard Stuart vint mettre le comble à l'agitation des esprits, à l'anarchie administrative. Ses favoris, ses partisans qui l'avaient accompagné en France, vendirent à des fanatiques, à des spéculateurs, des chartres de mères-loges, des bulles de chapitres, etc. Ces titres étaient des propriétés pour ceux qui les acquéraient. Ils les exploitèrent dans toute l'étendue de la France.

Sans les idées d'émancipation et de progrès que ces nouvelles sociétés avaient empruntées aux principes maçonniques, notre ordre eût peut-être succombé en France dans cette nouvelle invasion; mais, placé comme un phare au faîte de toutes les associations, il les éclaira, et la lumière se fit dans le peuple.

Dans l'année qui vit la création du chapitre d'Arras par le Prétendant, un nouveau rite fut établi à Toulouse sous la dénomination de *la Vieille-Bru* ou des *Ecossais fidèles.* La chronique rapporte que ce fut en témoignage de reconnaissance envers les

francs-maçons de cet orient qui avaient favorablement accueilli sir Samuel Lockard, aide-de-camp de Charles-Édouard pendant son passage en cette ville.

Le rite de la Vieille-Bru, composé de neuf degrés, était divisé en trois chapitres. Le premier était formé des trois grades symboliques et du *maître secret;* le deuxième des quatre degrés suivants, plus spécialement désignés sous le titre d'*élus*, ou de système templier; le troisième, des initiés aux secrets de la maçonnerie scientifique. Ces trois chapitres se nommaient *Consistoire*. Ce rite était administré par un conseil dont les membres portaient le nom étrange de *Menatzchims*, qui signifie, dit-on, *Chefs suprêmes du rite.*

Le Grand-Orient refusa de l'admettre en 1804, hors de la réunion de tous les rites, parce qu'il ne présentait pas un but moral ou scientifique assez précis. Il continua cependant à être pratiqué dans le midi de la Franee jusqu'en 1812 (1).

Parmi les autres créations de la même époque, on cite celle des *Fendeurs*.

On lui donne pour auteur le chevalier Beauchêne, le plus fanatique des maîtres inamovibles de l'ancienne Grande-Loge de France, a-t-on dit.

L'ordre des Fendeurs, comme celui de la Félicité, était androgyne, c'est-à-dire institué pour des personnes des deux sexes. Le président se nommait *Père-Maître;* le candidat, *Briquet;* les initiés, *cousins*, *cousines;* la loge, *chantier*.

Beauchêne inaugura son chantier le 17 août 1747, à Paris, dans un vaste jardin du faubourg de la Nouvelle-France, le même quartier où existait auparavant l'ordre de la Félicité. Ce nouvel atelier maçonnique fut nommé le *Chantier du globe et de la gloire.* D'autres chantiers furent bientôt établis à Paris et dans diverses villes de France (2).

« Ennuyés du cérémonial pompeux et galant de l'ordre de la

(1) *Histoire de la fondation du Grand-Orient*, page 362.

(2) Des chroniqueurs ont fait remonter l'origine de la Fenderie aux règnes de Charles VI et Charles VII. Elle était née, disaient-ils, dans les forêts du Bourbonnais. Les bûcherons de ce pays y avaient accueilli les proscrits des guerres civiles et étrangères. Cette hospitalité avait été l'origine du *devoir* des charbonniers.

Félicité, dit l'*Abeille maçonnique* (1), cavaliers et dames, en blouse, en tablier, en sabots, bras dessus, bras dessous, sous le nom de *cousins, cousines,* coururent aux chantiers du père-maître Beauchéne. Là, il ne s'agissait plus de petits soins et de douces phrases, mais de rire et de boire, tant le cérémonial du grade unique (2) de la Fenderie est propre à provoquer la franche gaieté, la gaieté populaire. »

Des auteurs socialistes, qui depuis la première révolution ont écrit sur la franc-maçonnerie, se sont fait une étrange idée de notre association; après avoir lu quelques mauvais livres sur les sociétés androgynes dont nous nous occupons, méconnaissant ou ignorant le caractère indélébile de moralité qui a toujours distingué la franc-maçonnerie, il l'ont considérée au point de vue des mœurs galantes et faciles des règnes de Louis XV et de Louis XVI. S'ils s'étaient livrés à un examen attentif de ses annexes; si, écartant de leur esprit toute fâcheuse prévention, toute critique partiale, ils eussent évoqué les souvenirs historiques de nos pères, les ordres de la Félicité, des Fendeurs, et quelques autres, auraient été signalés dans leurs œuvres comme des sociétés d'émancipation, de bienfaisance et de progrès. Malgré leur intelligence et leur instruction, ils ont payé leur tribut aux préjugés de la foule; ils ont critiqué et condamné ce qui était bon et louable. Ne faisons pas comme eux, rendons à César ce qui appartient à César.

A cette époque, la haute société recherchait avec avidité les joyeux délassements du peuple. Ecoutez Voltaire parlant des gens de l'aristocratie nobiliaire et financière:

« Non, disait-il, il n'y a de pure joie que la joie publique, et les vrais sentiments de la nature ne règnent que sur le peuple. Ah! dignité, fille de l'orgueil et mère de l'ennui, jamais les tristes esclaves eurent-ils un pareil moment en leur vie? »

Nous avons sous les yeux un cahier manuscrit fort ancien sur

(1) 2e année, no 47.

(2) Il existait plusieurs grades appelés *forestiers*, parce que leurs emblêmes étaient calqués sur les métiers de fendeur, charbonnier, scieur, etc.; mais celui de *Beauchéne* était évidemment le type du genre. Le carbonarisme adopta l'un de ces grades qui a été publié.

un grade des Fendeurs. L'ordre avait probablement subi quelques réformes lorsqu'il fut écrit, car ce grade est plutôt politique que frivole, et il n'y est pas fait mention de dames, quoique la société fût androgyne. Voici quelques uns de ses principaux passages ; ils suffiront pour faire connaître ses tendances :

« Ce grade est *créé* avec toute la régularité possible. Parmi eux (les adeptes), la charité et l'hospitalité sont parfaitement observées. Ils suivent les sept béatitudes :

« J'ai eu soif, vous m'avez donné à boire.
» J'ai eu faim, vous m'avez donné à manger.
» J'ai été nu, vous m'avez vêtu.
» J'ai été en prison, vous m'avez visité.
» J'ai été malade, vous m'avez secouru.
» J'ai eu froid, vous m'avez réchauffé.
» J'ai été affligé, vous m'avez consolé. »

Les adeptes haïssaient le mensonge, les paroles libres et la médisance ; ils honoraient la décence et gardaient le plus grand secret sur ce qui concernait la maçonnerie. « Le chantier se tient ordinairement dans une forêt ou tout au moins dans un jardin où il y a un bosquet ou une allée d'arbres. Si cela n'est pas possible, on *décore* une loge avec des branches d'arbres et beaucoup de copeaux. La chambre doit en être jonchée. Des fagots doivent servir de siéges. »

Pour tenir chantier, il fallait que fussent présents les officiers dont voici les noms :

Le *Père-Maître*. — Le *Cousin du Chêne* (parrain) ; le *Cousin de l'Orme* (introducteur) ; le *Cousin du Hêtre* (garde du vin) ; le *Cousin du Cormier* (garde du pain); le *Cousin du Charme* (garde d'hospitalité) ; le *Cousin de l'Erable* (garde du siége); le *Cousin du Frêne* (garde d'honneur).

La cérémonie de la réception était assez bizarre pour qu'il soit intéressant d'en rendre compte.

Le Père-Maître était assis sur un gros billot de chêne, le coude gauche appuyé sur la table. Un chapeau détroussé et une couronne de feuilles de chêne lui couvraient la tête. Il avait au cou un cordon de soie verte au bout duquel pendait un coin de buis. Il avait une hache à la main et une pipe à la bouche. Son

habit était de toile grossière. Était-ce la parodie des grades templiers ou écossais si riches en ornements? Nous ne savons; mais toutes ces dispositions étaient prises pour appeler l'attention des adeptes sur les classes inférieures de la société, pour les porter à connaître leur pauvreté, leur misère, et à travailler à l'amélioration de leur sort. Parmi ces hommes, en apparence si déshérités de la fortune, on pratiquait cependant la vertu, l'amitié, l'amour, la reconnaissance. N'était-ce pas un grand enseignement pour les candidats qui alors appartenaient pour la plupart à la noblesse, à la riche bourgeoisie, et qui allaient bientôt être appelés à régénérer la France? Tous ces mystères, tous ces travaux bizarres tendaient donc à frapper l'espritdu candidat, à l'instruire, à rapprocher les hautes classes des classes inférieures par les liens de l'égalité et de la fraternité.

Lorsque le candidat se présentait à la porte du chantier, le père-maître lui disait :

« Mon garçon, est-ce bien ta volonté d'être reçu bon compagnon et bon cousin fendeur?

— Oui, père-maître.

— N'est-ce point par curiosité ou pour aller découvrir à d'autres nos devoirs? Songe à ce que tu vas faire!

— Non, père-maître.

— Si tu étais assez lâche pour nous trahir, nos haches, nos scies, nos coins, nos cognées nous vengeraient. »

Ici le père-maître, se levant avec précipitation, lui mettait le tranchant de sa hache sur le front, et tous les cousins l'imitaient. Allégorie saisissante de l'horreur qu'inspire aux hommes vertueux la délation, la trahison.

Lorsque le candidat avait prêté serment, on le faisait asseoir sur le siége d'honneur, on lui servait le pain et le vin de l'hospitalité, et on lui donnait *cinq sous* pour son voyage.

Pour savoir si le chantier était *à couvert*, le père-maître disait :

« Quel temps fait-il?

— Le vent est calme et les feuilles tranquilles. »

Dans le cas contraire :

« Il fait grand vent, les feuilles et les branches de l'arbre sont agitées. »

Pour fermer le chantier, on disait :

« Bonne vie ! cousins, quittons l'ouvrage, voilà la nuit qui vient. »

La clôture des travaux était suivie d'une scène qui rappelait encore le candidat à la modestie, l'humilité, la pauvreté. On servait un vulgaire potage dans des plats de terre avec du salé. Chacun avait une assiette de terre avec une cuillère en buis, et l'on buvait dans des gobelets de grès. Les mots sacrés étaient : *fer, charbon, acier* (1).

Le rite écossais ou templier, déjà établi à Lyon, Paris, Arras, Toulouse, est institué à Marseille par un voyageur dont l'histoire, si prodigue pour quelques-uns, n'a pas enregistré le nom. Il était sans doute aussi de la suite du Prétendant.

Cette grande-loge écossaise, connue sous le nom de *Saint-Jean d'Ecosse*, crée de nouveaux ateliers dans le Levant, les colonies, en Provence, à Lyon et jusque dans Paris, déjà le centre de tous les régimes, de toutes les innovations.

En 1754, les créations françaises et les importations anglaises avaient fait de si grands progrès que la lassitude se manifesta chez les plus intrépides, et que quelques autres furent pris de désespoir. Dans cette grande manipulation des formes maçonniques, servant de manteau aux idées libérales, on redouta un instant de ne pouvoir plus se reconnaître. Le chevalier de Bonneville essaya d'un nouveau système de ralliement. Il fit construire à ses frais un superbe temple dans le faubourg de la Nouvelle-France. Il appela immédiatement à la commission maçonnique des hommes de toutes les classes de la société ; en même temps il forma un chapitre d'après le système templier qu'il modifia et agrandit. Des hommes de la haute aristocratie vinrent y recevoir la lumière, s'y coudoyer avec la bourgeoisie, et commencer l'alliance révolutionnaire.

Cette institution prit le titre de *Chapitre de Clermont*, sans doute en l'honneur du grand-maître de l'ordre, honneur peu mérité, car nous avons dit comment ce grand seigneur s'occupait des affaires de l'ordre.

(1) Un arrêt de la cour du parlement de Paris du 3 septembre 1781 fit défense aux ouvriers de bois et de charbon du Berry de se réunir en compagnonnage, sous peine de poursuites extraordinaires.

Quatre ans plus tard la grande-loge du régime ancien et accepté fonda, à Paris, un chapitre sous le titre des *Empereurs d'Orient et d'Occident, souverains princes maçons*. C'est de sa souche que sortira, en 1804, le système écossais perfectionné de trente-trois degrés. En 1761, ce chapitre avait donné à Stephen Morin, que des affaires commerciales appelaient en Amérique, une patente de grand-inspecteur-général, pour répandre dans le Nouveau-Monde la maçonnerie écossaise. Celle-ci, oubliée pendant la révolution, sera rapportée en France en 1804 par un nommé Grasse de Tilly, avec un supplément de huit degrés nouveaux. A l'exemple des Suarts, ce nouvel intrigant se fera des moyens de ressource de ces degrés supérieurs, et se proclamera grand-maître du nouveau rite.

Quelque temps après sa fondation, le conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident institua à Bordeaux un chapitre sous le nom de *Prince de Royal-Secret*. C'est dans ce conseil que furent examinés et régularisés les grades du rite écossais au nombre de vingt-cinq; leurs titres et l'ordre dans lequel ils furent classés n'ont depuis lors subi aucun changement.

Le conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident avait envoyé au conseil de Bordeaux des commissaires pour participer au travail de classement des grades. Comme on le voit, la capitale ne tenait pas alors à déshonneur de se soumettre quelquefois aux lumières de la province, et la maçonnerie n'en allait pas plus mal.

Un an après la fondation du conseil de Royal-Secret, Bordeaux jouissait d'une autre innovation. Les trois loges de cet orient exerçaient alors une grande influence dans la société, car elles comptaient parmi leurs membres les hommes les plus recommandables. *La Française* avait donné l'initiation à des personnages éminents dans la magistrature et le commerce, et sa renommée s'en était accrue.

Ce fut sur elle qu'un intrigant arrêta ses vues ambitieuses. Martinès Paschalis, qui avait déjà fondé une loge sous le titre de *Temple des Elus écossais*, s'adressa à quelques membres de *la Française,* leur exhiba une pancarte couverte d'hiéroglyphes inintelligibles qu'il disait lui avoir été cédée, à lui et à ses descendants, par Charles Stuart. Comme il jouissait déjà d'une certaine

réputation, les adeptes qu'il avait pris pour confidents se laissèrent facilement séduire et l'accueillirent. Ce fut alors qu'il adressa à *la Française* la lettre suivante (1) :

« Supplie très humblement la très respectable loge de vouloir bien faire l'honneur de l'affilier, et il fera en reconnaissance des vœux au G.·. A.·. de l'U.·. pour la prospérité des maçons répandus sur la surface de la terre et de cette R.·. L.·..

» Signé : MARTINÈS, *Ecuyer*. »

Martinès fut affilié et exposa son système des *Elus-coëns*.

« L'idée de ce système avait été empruntée à Swedenborg. La création de l'homme, sa désobéissance, sa punition, les peines du corps, de l'âme et de l'esprit qu'il éprouve, forment l'ensemble de la doctrine d'initiation dans le rite des Elus-coëns.

» Sa régénération et sa réintégration dans sa primitive innocence, ainsi que dans les droits qu'il a perdus par le péché originel, sont le but qu'on se propose.

» D'après ce système, l'homme qui se présente pour être reçu n'est, aux yeux de la secte, qu'un composé de boue et de limon. Les chefs de cette société théocratique lui donnent la vie, à condition qu'il s'abstiendra de goûter des fruits de l'*arbre vivifiant*. Il est séduit, il oublie sa promesse, il est puni et précipité dans les flammes. Mais bientôt il renaît à une vie nouvelle ; il est réintégré dans sa dignité primitive, si des travaux utiles, si une vie sainte et exemplaire l'en rendent digne.

» Voilà ce que l'on apprend aux initiés de la première classe dans trois degrés qu'on appelle *apprentissage*, *compagnonnage* et *maîtrise*, dont, ainsi qu'on en pourra juger, la Genèse a fourni le programme.

» L'homme ayant recouvré ses droits primitifs et s'étant rapproché de son créateur par une voie spéculative, est animé du souffle divin. Il devient propre à connaître les secrets les plus sacrés de la nature ; la haute chimie, la cabale, la divination, les

(1) Nous devons ces détails inédits au F.·. Noé, vénérable d'honneur de la loge *l'Étoile de la Gironde*. Ce F.·., aussi érudit que dévoué à l'ordre, travaille à une histoire des loges de Bordeaux.

sciences ontologiques ne sont pour lui que des connaissances communes, dans lesquelles il peut être instruit facilement.

» Ces êtres privilégiés forment la seconde classe dans l'ordre des Elus-coëns. Ces classes se subdivisent en plusieurs autres dans lesquelles on enseigne aux initiés, en raison de leurs goûts ou de leur génie, la cabale et les sciences occultes dans toutes leurs parties (1). »

Ce système fut très goûté en Allemagne et en Angleterre, où il trouva de nombreux et illustres partisans. Si Paschalis en fut l'auteur, Saint-Martin en fut le saint Paul ou l'organisateur.

Les Elus-coëns n'admettaient qu'un petit nombre d'hommes choisis, et observaient le plus grand secret sur leurs mystères; ceux-ci n'ont été révélés que par des manuscrits trouvés dans les bibliothèques de Saint-Martin et de Lavalette de Lange après leur mort. On assure que beaucoup d'ouvrages philosophiques sont sortis de cette école à laquelle appartenaient le baron d'Holbach, Duchanteau, etc.

La loge *la Française*, à laquelle avait été affilié Paschalis, prit en 1764 le titre de *Française-Elue-Ecossaise*, qu'elle a conservé jusqu'à ce jour.

Enfin, des doutes sur la moralité et la sincérité de Paschalis commencèrent à naître parmi les francs-maçons de Bordeaux. Un atelier de Toulouse, sous la désignation de *Loges de Saint-Jean réunies*, ayant appris que *la Française*, avec laquelle il était en relations intimes, s'était laissée surprendre par le prétendu inspecteur-général de la *Loge des Stuarts*, lui écrivit le 26 août 1762 pour l'éclairer sur la position aventureuse de ce personnage. Celui-ci avait, pendant son séjour à Toulouse, laissé des souvenirs peu honorables. D'après cette lettre, Paschalis n'était qu'un simple ouvrier en voitures, qui n'avait été initié dans aucune loge; ses titres étaient de son invention, etc.

La Française ne voulut pas profiter de cet avertissement; elle répondit par une apologie de Paschalis. Elle ne voyait en lui qu'un maçon puissant dont on enviait l'autorité.

Cependant les autres loges, frappées du scandale causé par ses

(1) *Histoire de la fondation du Grand-Orient*, page 242.

adhérents, eurent recours à la grande-loge qui fit fermer le temple de Paschalis. Ce dernier, ne jouissant plus d'aucun crédit, dénué de ressources, s'achemina en 1768 vers Paris, où il fit de nouvelles dupes; puis il partit furtivement pour Saint-Domingue, où il allait, dit-on, recueillir une succession. Il mourut à Port-au-Prince en 1779.

Du *Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident* sortit bientôt un autre essaim de mécontents, qui fonda une nouvelle institution sous le titre de *Conseil des chevaliers d'Orient.* Suivant l'exemple des autres chapitres, il constitua des ateliers et écrivit aux loges pour les inviter à combatttre le système de filiation entre les maçons et les templiers qu'on avait voulu propager. Il proscrivait tout grade ayant quelque rapport avec ce régime.

Alors notre institution s'étendait secrètement sur la France, comme un vaste génie soufflant à l'oreille des hommes intelligents ses idées de progrès et de réforme.

L'agitation continuelle qu'elle entretenait dans les esprits, les discussions, les querelles même enfantées par la rivalité, conséquence immédiate des divers systèmes de grades, habituaient les citoyens à s'occuper d'intérêts sociaux, à se présenter dans les assemblées publiques pour y discuter leurs droits et connaître leurs devoirs.

L'Allemagne, plus que l'Ecosse, l'Angleterre et la France, fut tourmentée par des sectes, des ordres et des rites de toute espèce.

La Confrérie des frères Moraves de l'ordre des religieux francs-maçons, ou *l'Ordre de la Graine de Sénevé* (1), *la Société des frères de la Rose-Croix*, etc., y existaient déjà lorsque le régime templier de Ramsay y fut introduit.

Deux loges, l'une d'Unverden, l'autre de Dresde, adoptèrent ce système sous le nom de *Régime rectifié de Dresde.* D'autres ateliers suivirent leur exemple et propagèrent avec succès ce nouveau régime.

Charles Gatthel, baron de Hund, reçu franc-maçon à Francfort-sur-le-Mein en 1742, agrégé au chapitre de Clermont en 1754, créa ensuite dans sa loge de Kittlitz un nouveau régime

(1) La devise de l'ordre était : *Aucun de nous ne vit pour soi-même.*

que sous le titre de *la Stricte Observance* qui dépassa toutes les limites connues de l'écossisme.

Suivant son système, bizarre amplification de celui de Ramsay, l'ordre du Temple n'avait pas cessé d'exister. Son assertion reposait sur une fable mise en action dans deux grades : l'*Elu des Neuf* et l'*Elu des Quinze*, et dont voici le canevas:

En 1303, deux indignes chevaliers, qui nous représentent les auteurs allégoriques de la mort d'Hiram, Noffodey et Florian, furent punis pour des crimes et privés de leurs commanderies. Ils demandèrent au grand-maitre provincial du mont Carmel de nouvelles possessions qu'ils ne purent obtenir. Ils l'assassinèrent, cachèrent son corps sous des débris d'arbrisseaux et s'enfuirent en France. Arrivés à Paris, ils accusèrent les Templiers des crimes les plus abominables, ce qui occasionna la dissolution de la société et la mort de son grand-maitre. Pierre d'Aumont, grand-maitre provincial d'Auvergne, deux commandeurs et cinq chevaliers s'enfuirent en Ecosse sous le costume d'ouvriers maçons. Ils y trouvèrent des adeptes avec lesquels ils résolurent de continuer l'ordre. Pour échapper aux persécutions, ils empruntèrent à l'architecture des symboles sous lesquels ils abritèrent leurs doctrines, et prirent le nom de *Maçons libres*. En 1771, le siége du grand-maitre fut transporté à Old-Aberdeen, et de là l'ordre se répandit en Allemagne, en Italie, en Espagne et d'autres parties de dans l'Europe.

Le but des adeptes de *la Stricte Observance* n'était pas de continuer sérieusement l'ordre du Temple, car ils reconnaissaient que, le temps de fanatisme des croisades étant passé, c'eût été pour eux une folie de se hasarder dans une telle entreprise (1). Mais ils voulaient former dans la Germanie une société distincte, dans un but politique et religieux, tendant au bonheur de ses membres et à l'amélioration de la société. Ils prenaient pour exemple la compagnie des Indes, en Hollande, qui possédait de grandes richesses, des propriétés immenses, et dont les membres obéissaient néanmoins aux lois du pays.

(1) Statuts de l'ordre illustre de la *Stricte Observance*, publiées par le concile provincial en 1767. — *Anti-Saint-Nicaise*, 2e vol., pages 181-202.

Les principaux moyens sur lesquels ils fondaient le succès de leur entreprise étaient : 1° de gagner la protection des princes, afin de se répandre librement dans le monde sous une haute influence; 2° d'acquérir des biens-fonds pour en former des établissements, des institutions de charité; 3° de donner des encouragements au commerce et à l'industrie; c'était, en un mot, de voiler aux yeux du vulgaire leurs projets chimériques par des œuvres de philanthropie.

Le nom de l'ordre qu'ils continuaient pouvant nuire à la prospérité de l'entreprise, il devait rester secret. La franc-maçonnerie servirait de manteau ou de bouclier à cet ordre jusqu'à ce qu'il pût se montrer au grand jour avec sécurité; elle en serait la base, et c'est parmi ses membres qu'il devrait recruter ses adeptes.

Les noms des initiés étaient suivis de dénominations caractéristiques. Un grand nombre de princes, d'hommes d'état, de savants, etc., étaient affiliés à cette institution qui s'était distribué l'Europe en diverses provinces (1).

D'autres sectes aux formes maçonniques ne tardèrent pas à sortir de cette souche féconde. Les principales furent celles des *Clerici*, ou *Clercs de la Late Observance*, de la *Haute Observance*, de l'*Exacte Observance* (2), du *rite de Zinnendorf*, de l'*Illuminisme de Weishaupt*, rejeton du spiritualisme de Swedenborg.

Les Clercs, surpassant leurs aînés en folles prétentions, se vantaient de connaître seuls les secrets de la franc-maçonnerie et les lieux où avaient été cachés les trésors des Templiers. Il fallait être chrétien apostolique romain et posséder tous les grades militaires de *la Stricte Observance* pour y être admis. Leur rite était divisé en dix grades dans lesquels on s'occupait principalement, selon l'usage des autres sectes allemandes, d'alchimie, de

(1) En voici la désignation : 1re province l'Aragon; 2e l'Auvergne; 3e l'Occident ou le Languedoc; 4e Lyon; 5e la Bourgogne; 6e la Grande-Bretagne; 7e la Basse-Saxe, l'Elbe et l'Oder, la Pologne prussienne, la Livonie et la Courlande; 8e l'Allemagne supérieure, le Pô, le Tibre, l'Italie et la Sicile; 9e la Grèce et l'Archipel.

(*Acta Latomorum*, 2e vol., p. 134.)

(2) La *Stricte* était la continuation des Templiers; la *Haute* était consacrée à l'enseignement de la magie, de la cabale, de la divination, etc.; l'*Exacte* participait des deux premières.

magie, de cabale, de divination et d'évocation, c'est-à-dire de rêves, de mensonges, de tout ce qui n'avait aucun rapport à la saine franc-maçonnerie.

Les supérieurs de cet ordre fondé en haine et en rivalité de *la Stricte Observance*, connus en 1788, étaient le baron de Raven, le conseiller privé Duffel et le théologien protestant Starcke.

Zinnendorf, chirurgien en chef de l'état-major de Berlin, était chevalier commandeur de *la Stricte Observance* et directeur des loges en Prusse lorsqu'un nommé Cklach, jongleur émérite de Suède, lui fit part d'un nouveau système maçonnique.

Zinnendorf le modifia et lui donna son nom ; après de grandes luttes soutenues contre les autres rites avec courage par le novateur et ses adeptes, le nouveau régime s'affermit. En 1772 Louis-Georges-Charles de Hesse-Darmstadt fut nommé grand-maître et Zinnendorf député grand-maître du nouveau rite. Il était composé de sept degrés divisés en trois séries.

Des auteurs rapportent que le député usa de l'influence du grand-maître pour obtenir de la grande loge-anglaise une constitution de grande-loge nationale de son régime au siége de Berlin. Un traité fut conclu avec celle-ci en 1773. Elle imposa au nouveau régime la condition de combattre le système templier et l'ordre de la Stricte-Observance.

Le rite de Zinnendorf eut un grand succès. Il fut suivi jusqu'en 1800. A cette époque la mère-loge *Royale-York à l'Amitié de Berlin* déclara renoncer au système des hauts degrés pour ne suivre désormais que les grades symboliques. Un an après, les grandes-loges de Hanovre et de Hambourg se lièrent avec elle et embrassèrent son système qui est aujourd'hui le principal en Allemagne comme en Angleterre.

Le système templier qui absorbait la franc-maçonnerie ne fixait pas toute l'attention des curieux. Le spiritualisme comptait dans la nation allemande une foule de croyants divisés en plusieurs sectes.

Swedenborg, l'un des plus célèbres sectaires avait été, ainsi que nous l'avons dit précédemment, le créateur d'une religion nouvelle dans laquelle il avait fait entrer des idées et des formes maçonniques. Il avait étudié nos mystères et faisait remonter notre doctrine aux Égyptiens, aux Perses, aux Mages et aux Juifs.

Il écrivit *la Jérusalem céleste ou le Monde spirituel* pour servir d'Évangile à ses adeptes.

C'est en Tartarie, pays régi par des patriarches, que la *parole perdue*, c'est-à-dire l'innocence primitive devait être retrouvée. Il considérait Jésus-Christ créateur comme Dieu unique, source inépuisable de vie, d'amour, de sagesse, de chaleur et de lumière. D'après son système, la mort n'était qu'un acte transitoire pendant lequel l'homme quittait la vie terrestre pour la vie céleste ou éternelle.

Swedenborg avait établi son système dans un rite maçonnique divisé en deux classes de grades appelées *temples*.

Premier temple: Apprenti, compagnon, maître-élu.

Deuxième temple: Compagnon, maître-coëns, grand-architecte et chevalier commandeur, Kadosch.

A Swedenborg avait succédé Weishaupt; son système, plus positif, plus politique que celui de Swedenborg, tendait à réunir l'Allemagne sous un gouvernement unique et à faire de toutes les nations diverses une seule nation. *Les princes et les nations disparaîtront de dessus la terre, et tout père sera, comme Abraham, le souverain absolu de sa famille, et la raison sera le seul code de l'homme.* Telle était, en peu de mots, la doctrine de la secte. Ses intérêts et ceux de ses adeptes devaient passer avant tout. Son principal axiome était : *La fin justifie les moyens.* Une docilité, une soumission à toute épreuve, une obéissance passive envers des chefs inconnus, considérés comme les plus parfaits et les plus éclairés des hommes, telles étaient certaines lois de l'ordre.

Weishaupt, l'antechrist de la foule qui ne raisonne pas, avait reconnu la nécessité de la nationalité allemande. Ses premiers efforts tendirent à se procurer des adeptes parmi les francs-maçons. Il explora les divers régimes, y jeta hardiment ses filets et fit une abondante pêche d'hommes. Il promettait aux maçons de leur faire connaître des secrets renfermés dans des grades supérieurs qui n'existaient encore que dans son imagination (1).

(1) Barruel attribue à Knigge la création et la mise en ordre des grades de l'illuminisme.

L'un de ses disciples les plus habiles et les plus éclairés, Philon Knigge, profita de la présence d'une foule de maçons de tous les pays réunis au convent de Wilhelmsbad en 1782 pour propager la secte. Plusieurs membres s'y firent initier et l'emportèrent dans leur patrie. On cite Avignon et Strasbourg comme ayant eu des loges d'illuminés. Mais ce fut principalement en Italie, en Autriche, en Russie, en Hollande et en Saxe que la doctrine fit le plus de progrès.

Les grades connus de l'illuminisme étaient divisés en classes ou édifices, comme il suit:

Première classe ou édifice intérieur. — Grades de préparation, ou illuminés: *Novice, minerval, illuminé mineur, illuminé majeur.*

Grades intermédiaires: *Apprenti, compagnon, maître novice écossais, chevalier écossais ou illuminé directeur.*

Deuxième classe, ou édifice supérieur. — Petits mystères: *Epopte* ou *prêtre illuminé, régent* ou *prince illuminé.*

Grands mystères: *Le mage-philosophe, l'homme-roi.*

Un gouvernement de l'ordre était, comme dans la Stricte-Observance, institué pour chaque pays.

Au nombre des plus célèbres novateurs de cette époque, était Joseph Balsamo, surnommé comte de Cagliostro. Né à Palerme de parents pauvres en 1743, et orphelin dès son enfance, il fut envoyé par ses oncles au couvent des *Benfratelli*, à Cartagirone, où il apprit de l'apothicaire les premières notions de la chimie et de la médecine. Depuis sa sortie du couvent jusqu'à l'époque de ses inventions maçonniques, il voyagea en tous pays, laissant après lui des scandales et des dupes.

Suivant la chronique, ce fut dans des manuscrits traitant de magie, de maçonnerie égyptiennne, qu'il puisa l'idée-mère à laquelle il rattacha toutes ses pensées, le ciment qui lui servit à relier tous ses projets, la pierre fondamentale de son rite égyptien.

Ce rite établi, il travailla à lui donner le charme de la nouveauté, le prestige de l'origine, le nombre et la variété des grades, enfin la magnificence du cérémonial. Il voulut d'abord parler aux yeux de la foule, car il savait que, celle-ci une fois séduite, il

triompherait facilement de la partie intelligente de la nation maçonnique. Son succès fut rapide et complet.

Ce système offrait au premier aspect un but louable. Il tendait à la perfection humaine par la régénération physique et morale. La *matière première* ou pierre philosophale et l'*acacia* étaient les premiers moyens pour conserver les forces et les attraits de la jeunesse; c'était un philtre d'immortalité. Le *pentagone* devait rendre à l'homme son état d'innocence primitive en le purifiant de toute faute originelle. Il faisait remonter l'origine de la maçonnerie à Énoch et à Élie, comme Ramsay avait fait remonter la sienne aux Templiers.

Énoch et Élie avaient propagé leur institution dans toutes les parties du monde, où peu à peu elle s'était affaiblie et corrompue; Cagliostro venait pour la régénérer. C'est ainsi que les Templiers, suivant Ramsay, avaient répandu la véritable maçonnerie en tous pays où elle avait perdu de sa pureté primitive, lorsqu'il vint la rétablir.

Cagliostro admettait deux maçonneries : celle des hommes et celle des femmes. Sa mission était de les réformer et de leur imprimer une nouvelle activité, une nouvelle force. Cagliostro se donnait le titre égyptien de *grand-cophte*. Tous ses adeptes devaient avoir la plus grande confiance en ses promesses. Il obtenait les dons qu'il leur accordait dans des visions, par des évocations des intelligences supérieures avec lesquelles il conférait.

Ces évocations forment la partie principale du cérémonial de Cagliostro; elles sont développées dans une immense échelle de quatre-vingt-dix degrés.

« Des apprenties, des compagnonnes et des maîtresses, dit
» Thory (1), formaient l'ensemble de la loge d'adoption. Les deux
» premières classes étaient considérées comme des écoles dans
» lesquelles les initiées faisaient leur noviciat pour parvenir au
» grade de maîtresse. Aux maîtresses seules étaient réservés les
» grands secrets, tels que les mystères de la régénération physi-
» que et morale, l'art et la puissance des évocations, etc.

» Les premières maîtresses constituées avaient reçu, par le

(1) *Histoire de la Fondation du Grand-Orient*, page 213.

» souffle du grand-cophte, le don de son pouvoir. Celles-ci le » transmettaient à leurs compagnes; mais cette faculté ne don- » nait à celle qui la recevait aucune puissance personnelle pour » le succès des opérations magiques. Elles-mêmes devaient em- » ployer l'intermédiaire d'un jeune garçon ou d'une jeune fille, » qui prenait le nom de *pupille* ou celui de *colombe*, suivant son » sexe. Ces enfants devaient être dans l'état de la plus pure inno- » cence; le grand-cophte, ou, en son absence, la maîtresse qui » présidait, leur donnait la faculté d'opérer; eux seuls avaient les » visions et en rendaient compte. Tout était caché aux yeux des » personnes présentes.

» La loge était dirigée par une grande-maîtresse qu'on appelait » *maîtresse agissante* (M.·. A.·.). Elle était ordinairement accom- » pagnée de douze sœurs-maîtresses, nombre nécessaire à la per- » fection des travaux; le nombre pouvait être porté à vingt-qua- » tre. Chacune d'elles avait un nom caractéristique emprunté de » ceux des sibylles, tels que : Hellespontique, Erythrée, Sam- » nienne, Delphienne, etc.

» Dans toutes les affaires importantes, et surtout pour l'admis- » sion des maîtresses, on consultait soit Moïse, soit les génies, soit » les anges, soit le grand-cophte, ou même toute autre personne » morte ou vivante.

» Pour ces mystères, il fallait les évoquer, etc.

» Non seulement les maîtresses conjuraient les esprits surnatu- » rels, elles avaient encore la puissance de dévoiler les événe- » ments qui avaient lieu dans les endroits éloignés de celui où » elles agissaient au moment même du travail; elles prédisaient » aussi l'avenir. Voici les détails de l'opération nécessaire pour » parvenir à ce dernier but. Nous les plaçons ici parce que cette » opération ne faisait pas partie des travaux ordinaires des loges, » qu'elle s'exécutait dans le monde, même en présence de per- » sonnes qui n'étaient point initiées.

» Sur une table couverte d'un tapis vert, on posera une carafe » d'eau pure et neuf bougies allumées.

» La maîtresse agissante se mettra en adoration pendant quel- » ques instants; après quoi, faisant agenouiller devant elle l'en- » fant qui doit lui servir d'intermédiaire, elle lui imposera les deux

» mains sur la tête ; elle restera en contemplation pendant quel-
» ques minutes et lui dira : *Enfant de Dieu, je t'ordonne de répé-*
» *ter avec moi :*

» *Grand Dieu éternel! par le pouvoir que vous avez donné au*
» *grand-cophte, fondateur de l'ordre, et par celui que me procure*
» *mon innocence, je vous supplie de me continuer vos bienfaits,*
» *de consacrer mon individu et de me donner les moyens d'agir*
» *selon votre volonté et celle de ma maîtresse.*

» Après cette prière, la maîtresse restera en extase encore quel-
» ques instants pour invoquer la puissance du ciel sur l'enfant, et
» le placera enfin sur une chaise à la hauteur de la carafe, etc. »

C'est dans le vase qu'avaient lieu les apparitions, qui n'étaient visibles que pour l'enfant.

Comme il arrive toujours en pareil cas, l'innovation trouva une foule de croyants et d'adeptes. On publia des faits extraordinaires prévus ou prédits d'avance par le pupille ou la colombe, la maîtresse agissante. Mais ce n'étaient que des jeux d'escamoteur exécutés par des acrobates devant la foule pour l'attirer dans l'intérieur du temple.

Après avoir voyagé dans les principales villes d'Allemagne, où il chercha à répandre son rite en combattant les autres et se disant assisté de Dieu, il fonda des loges d'adoption, fit des *miracles* en employant son moyen ordinaire d'une colombe ou d'un pupille commandant aux esprits.

Il visita Saint-Pétersbourg, Varsovie, où il n'obtint qu'un succès contesté. Il vint à Strasbourg, où il exerça la profession de charlatan, et les guérisons qu'il y opéra, a-t-il dit, furent en si grand nombre et si merveilleuses qu'en peu de temps sa maison se trouva pleine de béquilles qu'y avaient laissées les estropiés guéris. Il y acquit une maison de campagne qui porta le nom de *Cagliostrano*. Comme en Allemagne, il excita l'enthousiasme chez les maçons, et « reçut pendant son séjour à Strasbourg, suivant
» son récit, beaucoup d'honneurs, de politesses, de distinctions, et
» une grande quantité de présents en argent, en bijoux et autres
» effets pour lui et sa femme (1). »

(1) *Vie de Joseph Balsamo, comte de Cagliostro;* un vol. in-8°, Paris, chez Onfroy, 1791.

Il passa à Naples et revint à Bordeaux, où, pendant onze mois, il s'occupa de ses travaux maçonniques ordinaires. Ayant fait l'épreuve de la colombe derrière un paravent en communication avec les anges, celle-ci se montra d'une clairvoyance extraordinaire, ce dont il tira parti auprès des gens crédules.

De Bordeaux il vint à Lyon; il y visita une loge de *la Haute Observance* qui lui rendit de grands honneurs ; il y parla avec emphase de son rite qui séduisit quelques adeptes; il leur commanda de choisir douze maîtres et une jeune fille innocente pour créer une loge de son régime. Le lendemain, il tint l'assemblée et enseigna que tout homme doit être apôtre de Dieu, etc. Il fit prêter serment à ses adeptes suivant son système, et leur déclara que parmi eux se trouvait un judas. En effet, dit son historien, le lendemain, après les exercices de la colombe devant la carafe et derrière le paravent, exercices qui firent le plus grand effet, l'un des douze déserta la société. Suivant Cagliostro, cet homme fut puni quelque temps après; il fut volé et ruiné.

Les onze disciples restés fidèles fondèrent une superbe loge qui coûta beaucoup de peine et d'argent. Elle avait trois appartements distincts consacrés chacun à l'un des trois premiers grades. Elle fut appelée *Sagesse Triomphante* et devait avoir la primauté sur toutes les autres loges dont elle devait être la mère et la maîtresse.

Il fonda lui-même la loge avec un pompeux cérémonial décrit dans un livre qu'il laissa à *ses fils* (ses adeptes), ainsi que son sceau qui représentait un serpent percé d'une flèche. Il fut nommé grand-maître et institua pour le remplacer deux vénérables auxquels il communiqua son pouvoir divin. Il leur donna le modèle d'une patente d'institution sur lequel il apposa son chiffre, *afin*, a-t-il dit, *qu'ils possédassent la patente scellée du chiffre de leur fondateur* (1).

Sa femme et lui reçurent de riches présents, principalement en ornements maçonniques, puis ils partirent pour Paris. Quelque temps après eut lieu la consécration de l'édifice élevé à Lyon. Il envoya deux députés pour présider à cette cérémonie qui fut d'une magnificence extraordinaire. Un des adeptes en donne

(1) Cette pièce est reproduite dans la *Revue Maçonnique* de Lyon, deuxième numéro trimestriel, 1849.

quelques détails dans une lettre adessée au grand-cophte (1).

Cagliostro fonda à Paris, en 1782, une *mère-loge d'adoption de la haute maçonnerie égyptienne.* Il y reçut un grand nombre de personnes et y travailla suivant son rite avec deux pupilles. A leurs prières, les sept anges descendirent du ciel, ce qu'ils n'avaient encore osé faire jusqu'à ce jour. Il fonda dans son logis une deuxième loge, sans doute en faveur de ses disciples les plus instruits. Ne pouvant plus suffire à sa tâche, sa femme vint à son aide. M[me] de la Motte ayant un jour assisté à l'une de ses séances, voulut savoir de quel sexe était l'enfant qu'une mère portait dans son sein. La pupille, interrogée par le grand-cophte, répondit sans hésiter que c'était un garçon, ce qui satisfit pleinement la mère et l'assemblée. La chronique a oublié de dire si la prophétie s'accomplit. Dans tous les cas, Cagliostro, comme tous les plus grands devins, n'avait pu prévoir sa propre destinée. Impliqué dans l'affaire du collier, il s'enfuit à Londres, où il tint plusieurs réunions maçonniques. Obligé de quitter Londres, il passa à Bâle

(1) « Nos compagnons, dit cette lettre, ont montré une ferveur, une piété noble et » soutenue, et ont fait l'éducation des deux frères chargés de vous représenter. L'ado- » ration et les travaux durèrent trois jours, et, par un concours remarquable de cir- » constances, nous étions réunis au nombre de 27 dans le temple, la bénédiction en a » été achevée le 27, et il y a eu 54 heures d'adoration.

» Nous n'entreprendrons pas de vous faire le récit de la cérémonie divine.... Nous » vous dirons cependant qu'au moment où nous avons demandé à l'Eternel un signe » qui nous fit connaître que nos vœux et notre temple lui étaient agréables, tandis que » notre maître était au milieu de l'air, a paru, sans être appelé, le premier philosophe » du Nouveau-Testament. Il nous a bénis, après s'être prosterné devant la nuée bleue » dont nous avons obtenu l'apparition, et s'est élevé sur cette nuée dont notre jeune » colombe n'a pu soutenir la splendeur dès l'instant qu'elle est descendue sur la terre.

» Les deux grands prophètes et le législateur d'Israël nous ont donné des signes sen- » sibles de leur bonté et de leur obéissance à vos ordres; tout a concouru à rendre » l'opération complète et parfaite, autant qu'en peut juger notre faiblesse. »

(*Vie de Joseph Balsamo*, livre précédemment cité.)

Nous avons fait de vaines recherches pour nous procurer quelques vestiges de cette ancienne loge. Son existence ne peut cependant être révoquée en doute, elle est confirmée par les faits suivants consignés dans des pièces reproduites dans *Acta Latomorum.*

En 1785, Cagliostro ayant été convoqué au convent de Paris par les *Philatèles,* il promit de s'y rendre; mais il changea bientôt d'avis, exigeant de ceux-ci qu'il se fissent préalablement initier dans la mère-loge égyptienne de Lyon. Ils refusèrent, et invitèrent les membres de *la Sagesse triomphante* à apporter au convent le tribut de leurs lumières. Ceux-ci répondirent qu'ils étaient obligés *de se conformer aux règles prescrites par le chef inconnu de la maçonnerie véritable;* ils s'abstinrent.

et créa dans son logis une loge égyptienne à l'image de celle de Lyon, et à laquelle il donna le titre de *loge-mère du pays helvétique*.

Il passa ensuite à Bienne, à Aix, à Turin, à Gênes, à Vérone, à Rovcredo, à Trente, etc., où il s'occupa successivement de maçonnerie. Mais sa destinée, en quelque sorte semblable à celle de l'oiseau que le reptile venimeux fascine et attire à lui par une puissance irrésistible et miraculeuse, le poussait vers Rome, où l'attendaient l'inquisition et la mort.

Il arriva dans cette ville anti-maçonnique en mai 1789. Il apprit qu'une loge y existait et voulut la visiter. Comme ailleurs, il y préconisa son rite qu'on voulut connaître; il communiqua ses manuscrits à plusieurs adeptes qui le considérèrent dès lors comme chef. Pendant ce temps, il continuait de correspondre avec les loges qu'il avait partout établies, espérant en tirer de nouvelles ressources pécuniaires. Celles-ci finirent par fermer l'oreille à ses demandes et il se trouva dans une profonde misère. Il avait jusqu'à ce jour reculé devant la crainte de l'inquisition en refusant de créer des loges égyptiennes dans les États du pape. Mais le besoin triompha de ses scrupules; il jeta les premiers fondements d'une loge de femmes, croyant y trouver des ressources. Son plan ne réussit pas. Il communiqua son rite à quelques adeptes qui refusèrent de lui payer sa bulle de constitution. La peur d'être trahi par un de ses initiés le fit tomber aux pieds d'un confesseur auquel il avoua tout dans l'espoir d'obtenir son pardon. Il écrivit aux loges de sa correspondance que, victime d'une dénonciation, il avait été emprisonné, et sollicitait de prompts secours. Ce qu'il appréhendait se réalisa bientôt. Il fut arrêté; ses manuscrits renfermant tout le système de son rite, ses ornements, ses bijoux maçonniques, sa correspondance, furent mis sous les scellés du saint-office qui instruisit son procès.

Mais la plupart de ses adeptes avaient déjà les yeux dessillés. Ils savaient que ce n'était qu'un imposteur qui avait voulu tirer profit de leur bonne foi, et ils l'abandonnèrent à ses juges. Quelques fanatiques seuls le plaignirent.

Après une longue procédure, il fut condamné à mort comme

hérétique dogmatisant, etc. Cependant Pie VI commua sa peine en une prison perpétuelle dans une forteresse.

Quelque temps après on apprit qu'il était mort au château Saint-Ange.

Le désir de donner à nos lecteurs une notion succincte de ces fameuses sectes que des hommes peu versés dans l'histoire et les connaissances maçonniques ont confondues avec notre institution, parce que celles-ci lui avaient emprunté ses formes et ses usages, nous a entraînés au-delà des limites de notre sujet. Revenons sur nos pas.

Les créations de loges, de chapitres, de conseils, de colléges, de régimes, par de simples maîtres inamovibles ou de simples ateliers d'une compétence au moins problématique, avaient jeté l'anarchie dans l'administration de l'ordre, tant en France qu'en Allemagne et en d'autres pays.

La Grande-Loge était souvent tourmentée par les créations récentes qui s'attribuaient un droit de suprématie sur elle (1). Cette dernière démontrait aux ateliers de son obédience l'inanité des grades, des titres et des ornements qui n'ajoutaient rien aux qualités morales des adeptes; mais à la raison ceux-ci préféraient des grades, des titres et des ornements.

La Grande-Loge fut donc amenée à prendre une mesure de rigueur que lui commandait sa dignité.

Le 14 août 1766, elle abolit toutes les constitutions de chapitres, et défendit à ses administrés de reconnaître à l'avenir aucun de ces pouvoirs illégitimes.

Cet arrêt fut comme le prélude de celui qui devait briser la Grande-Loge elle-même quelques années plus tard.

Des protestations, des scènes de désordre troublèrent les séances de la Grande-Loge et affligèrent les vrais adeptes qui voient la franc-maçonnerie dans ses principes, dans son dogme, et non dans de vaines formules, dans des cérémonies plus au moins pompeuses. Ses réunions furent interdites par ordre du gouvernement.

Ce sont de tels faits sans doute qui ont porté des auteurs à

(1) Comme la Grande-Loge anglaise, avec laquelle elle fit alliance en 1767, elle ne conférait que les trois degrés symboliques.

écrire que la franc-maçonnerie comptait ses plus dangereux ennemis parmi ses adeptes.

Les travaux de la Grande-Loge ne furent repris qu'en 1771. Pendant son inactivité, des mécontents connus sous le nom de *Frères bannis* avaient tenu des réunions secrètes et constitué des ateliers. Ils avaient pour but de remplacer la Grande-Loge par un pouvoir nouveau. Ils s'étaient donné pour grand-maitre le duc de Chartres dont nous avons parlé. Mais lorsque la Grande-Loge reprit ses travaux, les constitutions accordées pendant l'interdit furent annulées, et toutes les loges obligées de faire renouveler leurs titres. Des commissaires furent nommés pour réorganiser l'ordre et la hiérarchie maçonniques. Ceux-ci, de concert avec les Frères bannis et le duc de Luxembourg, substitut du grand-maitre, se réunirent pour former une nouvelle constitution.

Le 24 décembre 1772, ils déclarèrent que l'ancienne Grande-Loge avait cessé d'exister et qu'un nouveau corps administrerait l'ordre sous le nom de *Grand-Orient de France.*

Le nouveau pouvoir nomma en 1773 une commission pour examiner tous les grades connus, refondre les plus importants et constituer un rite nouveau.

Les commissaires se perdirent dans un dédale de rites, de régimes, de sectes, etc., et ne présentèrent aucun projet.

Cependant, en 1781, le Grand-Orient institua dans son sein une chambre dite *des hauts grades,* à laquelle il confia le mandat spécial que n'avait pu remplir la première commission.

Les commissions du sénat de ce temps-là n'apportaient, pas plus que celles du sénat d'aujourd'hui, une grande célérité dans leurs travaux. La chambre des hauts grades ne présenta son rapport que *cinq ans* après sa nomination. Elle avait divisé les hauts grades en quatre ordres : *l'Elu*, *le Chevalier d'Orient, l'Ecossais* et *le Chevalier Rose-Croix.* Les trois degrés symboliques complétaient le nombre sacré de sept. Chaque grade avait ses instructions et son code particuliers. Le Grand-Orient adopta ce projet sous la dénomination de *Rite français*, et déclara qu'il serait seul admis et pratiqué par les loges de sa correspondance.

Un grand nombre de loges françaises refusèrent de suivre le nouveau rite, et les loges étrangères ne l'accueillirent pas mieux.

Cependant le temps a donné raison à la commission du Grand-Orient; il a été plus loin qu'elle dans la réforme des trente-trois marches de l'échelle écossaise. Vingt-huit se sont usées; il n'en reste plus que cinq dans la pratique : celles d'apprenti, de compagnon, de maître, de Rose-Croix et de Kadosch. Les autres ne sont plus que des vestiges historiques.

Les chapitres des loges étrangères cessèrent leurs rapports avec le nouveau rite, qui n'en persista pas moins dans son système, et s'occupa avec soin de s'attacher les ordres dissidents qui devaient assurer son existence et consolider son pouvoir.

En 1775, le Grand-Orient reçut des directoires écossais de la maçonnerie réformée d'Allemagne établis en France une demande de réunion.

Ces directoires avaient une dénomination et un siége magistral particuliers; chacun exerçait dans son ressort une suprématie maçonnique. Celui de Strasbourg portait le nom de *Directoire de Bourgogne, 5e province;* celui d'Auvergne siégeait à Lyon, sous le titre de *Directoire d'Auvergne, 3e province;* celui d'Occitanie était à Montpellier, et s'appelait *Directoire d'Occitanie, 2e province.* Ces trois établissements distincts, unis par les mêmes principes, la même doctrine et les mêmes formes maçonniques, étaient désignés sous la dénomination générale de *Langue française.*

Ce rite était la continuation du régime réformé de Dresde, et reposait sur le système templier de Ramsay.

Le rituel d'initiation est divisé en deux parties distinctes reliées par un grade intermédiaire. La première se nomme *ordre extérieur*, et la deuxième *ordre intérieur*. L'ordre extérieur comprend les grades d'apprenti, de compagnon et de maître, qui sont les mêmes que ceux des autres rites; l'ordre intérieur est composé du *chapitre équestre,* du *novice* et du *chevalier*. Le grade intermédiaire qui unit ces deux ordres est le *maître écossais de Saint-André.*

Voici quelques uns des usages suivis dans le mode d'initiation de ce rite (1).

(1) Nous devons la plupart de nos renseignements sur le régime rectifié à l'obligeance des FF.·. Pernot, vénérable de la loge de Besançon, et Aubry, chancelier provincial du régime rectifié.

Nul ne peut obtenir le premier degré d'instruction sans avoir été reconnu digne de cette faveur par sa moralité, son intelligence, son instruction, et une certaine fortune qui le mette à l'abri du besoin de secours. Une fois admis, il ne parvient au deuxième degré qu'après avoir prouvé par écrit qu'il s'est occupé du grade qu'il possède et fait connaître son opinion sur l'ordre maçonnique. Il en est de même pour le troisième grade.

Pour parvenir au maître écossais, le récipiendaire doit donner des preuves qu'il a acquis toutes les connaissances nécessaires à celui qui possède le troisième degré symbolique, considéré comme le *nec plus ultrà* de la vraie franc-maçonnerie.

Le maître écossais ou grade intermédiaire comprend l'instruction de tous les degrés de l'échelle écossaise, depuis le troisième jusqu'au dix-huitième, à l'exclusion du grade d'*élu*, formellement prohibé par le régime réformé. Le grade de maître écossais s'accorde en récompense de services rendus à l'ordre par une grande exactitude à remplir ses devoirs maçonniques et civils. C'est dans ce grade que l'on choisit les candidats pour les *Chevaliers bienfaisants de la Cité sainte.*

Cet ordre de chevalerie est purement religieux. La formule de réception d'un chevalier est conforme à celle des autres ordres de chevalerie; elle consiste en profession de foi, vœu d'ordre, acte d'obédience aux supérieurs légitimes, noviciat d'un an au moins, armement du chevalier recevant un nom d'ordre, écusson, armoiries et devise.

Une commission avait été nommée par le Grand-Orient pour examiner la demande des directoires. Le 25 mai 1775, elle présenta un rapport entièrement favorable au projet de réunion.

Le traité de fusion était formulé en douze articles; par l'article V, le Grand-Orient de France et les directoires écossais conservaient respectivement et exclusivement la direction, l'administration, la surveillance de leur rite; ceux-ci promettaient de maintenir une telle discipline dans leurs ateliers, que le gouvernement politique n'aurait jamais lieu de faire à leur occasion aucun reproche au Grand-Orient, *caution naturelle envers lui du bon ordre et de la tranquillité qui règnent dans toutes les loges de France.*

Le même traité d'union rendait compatibles les deux rites et

permettait aux membres de l'un de s'affilier à l'autre. L'établissement d'une loge écossaise, loin de nuire aux loges françaises déjà établies, leur présentait cet avantage d'étendre leurs relations partout où existait le régime écossais.

Le 19 août 1776, le Grand-Orient arrêta que le traité d'union serait notifié à toutes les loges des deux rites.

Un code maçonnique des loges *réunies et rectifiées* de France et un code général des réglements de l'ordre des *Chevaliers bienfaisants de la Cité sainte* furent discutés et adoptés au convent national des Gaules en novembre 1778. Ils furent exécutés dans toutes les loges et chapitres de la *Langue française* jusqu'au convent général de Wilhemsbad, en juillet et en août 1782, où ils furent maintenus (1).

La révolution de 89 vint interrompre les travaux de ce régime que nous voyons renaître en 1807 à Besançon.

Des FF.·. Chevaliers de la Cité sainte et des membres du comité du directoire de Bourgogne, 5[e] province, s'occupèrent alors de réunir les matériaux épars du rite réformé et de la loge *Sincérité et Parfaite Union*. Ils prirent d'urgence l'arrêté suivant :

« Attendu que les membres du directoire de Bourgogne, séant à Strasbourg, dispersés, ne peuvent s'occuper des intérêts de l'institution, les officiers réunis à Besançon prennent le titre de *Directoire de Bourgogne, 5[e] province de l'ordre,* et décident qu'un député sera envoyé à Paris pour préparer l'élection d'un grand-maître national, d'un chancelier et d'un grand-directoire de France composé de neuf membres. »

La loge du *Centre des Amis*, affiliée à celle de Besançon, avait adopté le régime rectifié. Un comité se forma par le concours des deux ateliers, sous le nom de *Directoire de Neustrie*, qui élut pour grand-maître national le F.·. Cambacérès.

A dater de ce jour, le *Directoire de Neustrie* s'assembla toutes les semaines. Une correspondance active s'établit bientôt entre les membres isolés des anciens directoires. Ceux de Septimanie et d'Occitanie, siégeant à Bordeaux et à Montpellier, approuvèrent

(1) Ces codes ont été publiés dans la *Revue Maçonnique* de Lyon, 11[e] année, pages 32, 244 et suivantes.

les travaux exécutés au nom du directoire de Bourgogne. On espérait que les directoires de Lyon et de Marseille suivraient cet exemple, et que l'ordre rectifié serait bientôt rétabli en France dans tout son éclat.

Le 31 janvier 1808, le directoire de Bourgogne arrêta que la loge *Sincérité et Parfaite Union*, de Besançon, serait la grande-loge écossaise du régime rectifié de Bourgogne; que tous ses membres passeraient du grade de maître à celui de maître écossais, avec communication de tous les grades du rite français jusqu'à celui de Rose-Croix, suivant l'ancien usage du régime.

Le 24 janvier 1808, il fut arrêté que les chevaliers ne reconnaîtraient dans le régime adopté que les trois grades de la maçonnerie symbolique, ceux de *Maître écossais*, d'*Ecuyer novice* et de *Chevalier bienfaisant*.

Le 14 mai suivant, le directoire écossais fut confirmé par patentes spéciales du grand-maître.

Enfin, le 29 janvier 1810, un rescrit érigeait en préfecture la commanderie de Besançon et invitait le grand-maître à élire un grand-maître provincial du 5e ressort, les 2e et 3e ressorts ayant laissé au souverain grand-maître le choix de cette nomination. Le F.·. Willermoz fut appelé au poste de grand-chancelier du 2e, siégeant à Lyon, et le F.·. Allut à celui du 3e, siégeant à Montpellier. Le grand-prieur avait son siége à Bâle.

Le 24 avril 1811, le Grand-Orient prit le régime rectifié sous sa protection spéciale et l'affranchit de toute soumission (1). La loge de Strasbourg renonça à ses anciens droits et déclara généralement ne vouloir plus rivaliser que par les sentiments d'amitié et de dévouement (2).

(1) A cette époque le directoire de Bourgogne, 5e prov., était composé comme il suit : De Bry (Joannes), *Eques à Stella*, Maître Prov.·., préfet du Doubs; de Raymond (Ludovicus), *Eques ab Herba*, chancelier provincial; Branche (Felicianus), *Eques à Ramo Oleaceo*, préfet de Besançon. Ledoux (Cæsareus), *Eques à Tritico*, trésorier, président du Comité. Ferroux (Stephanus), *Eques à Vitibus*, doyen. Pourcellot (Marcellus), *Eques à Gladiolo*, chancelier préfectural. Darlin (Ludovicus), *Eques ab hyssopo*, maître des cérémonies, maire de Besançon. Marchant (Carolus), *Eques à Nubibus*, inspecteur des novices, Seguin (Antonius), *Eques à Quercu*, conseiller d'administration. Ordinaire (Joannes), *Eques à Manna Argentea*, id.

(2) S'il faut en croire la chronique, des adeptes de Strasbourg auraient vainement essayé en 1817 de rétablir dans cet orient la loge provinciale de Bourgogne.

La loge *Sincérité-Parfaite-Union et Constante-Amitié réunies*, de Besançon, professe seule aujourd'hui le régime rectifié (1).

En 1786, le Grand-Orient fit un traité d'union avec le chapitre-général de France, dans lequel s'était fondu le conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident et celui des Chevaliers d'Orient.

En 1799 intervint, entre les quelques anciens membres de la Grande-Loge et le Grand-Orient, un concordat qui mit fin à la division des pouvoirs maçonniques qui existait en France, depuis 1773.

Cependant la réunion de celle-ci au rite français n'était pas unanimement santionnée

Des adeptes du rite écossais avaient refusé de reconnaître l'obédience du Grand-Orient. Ce dernier leur avait fait fermer les portes de ses temples. Quelques maçons mécontents s'étaient réunis dans un caveau, chez un traiteur, et y avaient établi des conciliabules. Des loges, sans consulter la règle ni la raison, embrassèrent leur cause.

Le fameux Stéphen Morin, que nous avons vu partir, en 1761, pour l'Amérique avec de pleins pouvoirs pour y répandre la maçonnerie écossaise en vingt-cinq degrés, revenait de Charlestown et s'incorporait dans la petite église. D'autres voyageurs arrivaient aussi du Nouveau-Monde. Tous se mirent à la tête des dissidents parisiens qui arborèrent ouvertement le drapeau de la dissidence. De Grasse-Tilly, dont nous avons déjà parlé, créa un suprême-conseil de 33 degrés qui porta le titre de *Pompeï*, à cause du nom de la galerie dans laquelle il tint ses réunions. Il conféra ses nouveaux grades à des adeptes vaniteux et peu soucieux de l'orthodoxie maçonnique. Il créa des ateliers qui, animés sans doute d'un bon esprit, amenèrent malgré eux l'anarchie dans l'ordre.

La loge de *Saint-Alexandre d'Ecosse*, qui avait remplacé celle

(1) Le directoire est actuellement composé des FF.·. dont voici les noms :

Janson (Carolus), *Eques à Nubibus*, maître provincial; Pernot (Augustus), *Eques à Charitate*, visiteur général; Aubry (Joannes), *Eques à Flore rubro*, chancelier provincial et préfet; Proudhon (Claudius), *Eques à Corona aurea*, doyen; Jussy (Joannes Franciscus), *Eques ab hyssopo*, trésorier; Craplet (Ludovicus), *Eques à Columbis*, inspecteur des novices; Vivier (Claudius), *Eques à Columnis*, prieur.

Deux membres doivent être admis pour compléter le nombre de neuf.

du *Contrat social*, favorisa de tous ses efforts, sous prétexte de tolérance, le schisme écossais. Son autorité fut acceptée, et elle choisit pour grand-maître le prince Louis, nom brillant, autorité douteuse, puissance négative. Les officiers furent élus parmi les personnages distingués de l'époque. Mais, ô vanité des choses humaines! les noms de simples initiés dévoués à l'ordre sont restés dans les fastes de l'histoire maçonnique, et aucun de ceux de cette loge n'a survécu.

Cependant le rite français, qui avait depuis long-temps en vue l'édification de l'unité maçonnique en France, veillait. Il connaissait les intrigues de sa nouvelle rivale, il savait son côté vulnérable. Il acheta, dit-on, les pouvoirs des fondateurs américains, leurs mystères, leur science, leurs grades, et n'en fut malheureusement pas plus avancé. C'est alors qu'eut lieu le pacte d'union signé à l'hôtel du maréchal Kellermann.

Ainsi, le Grand-Orient, qui avait déjà en nue-propriété les vingt-cinq degrés écossais primitifs, venait d'ajouter à son domaine les huit grades nouveaux du roi de Prusse.

Par ses acquisitions successives, il embrassait tous les rites, tous les régimes. Mais cette puissance vraiment impériale fut de courte durée. Lorsque, semblable à l'archange, il écrasait de son pied tout puissant le serpent de la discorde, ce dernier relevait fièrement la tête. Des adeptes sans principes, sans caractère, sans dignité, cherchaient à briser le concordat.

Le Grand-Orient, il est vrai, leur en fournissait un léger prétexte. Il avait déclaré, le 19 décembre 1804, qu'il *professerait tous les rites,* pourvu que leurs principes fussent conformes au système général de l'ordre. Or, le 21 juillet 1805, il avait décrété un directoire des rites avec plein pouvoir de rejeter ou d'admettre tous les systèmes maçonniques non encore reconnus nominativement. Cette création, conséquence de sa première déclaration, fut interprétée d'une autre manière, et la lutte éclata avec plus d'ardeur que jamais. Les écossais américains se déclarèrent de nouveau indépendants du rite français. Les adeptes sensés de celui-ci, renonçant désormais aux moyens de conciliation tentés jusqu'à ce jour, résolurent de laisser partir les dissidents. Il fut toutefois convenu à l'amiable que le Suprême-Conseil aurait une existence

indépendante et qu'il pourrait délivrer des constitutions à des ateliers supérieurs au dix-huitième; que le Grand-Orient administrerait les ateliers inférieurs au dix-neuvième, c'est-à-dire à partir de celui de Rose-Croix. Le Grand-Orient, possesseur, comme nous l'avons vu, de tous les rites, de tous les régimes, se retranchait momentanément dans le rite français qui embrasse les dix-huit degrés écossais, en les reduisant au nombre de sept. Mais ses rivaux en ont tiré une grave conséquence. Ils ont prétendu qu'il avait renoncé à l'exercice des grades supérieurs au 18e, et ils lui ont toujours contesté depuis; et lui contestent encore aujourd'hui la faculté de constituer des ateliers au-dessus du 18e.

C'est de cette époque que date la lutte incessante qui divise ces deux rites et cause tant de maux à l'ordre maçonnique.

Nous ne pouvons entrer dans toutes les discussions, les contestations, les querelles qui ont divisé si long-temps deux pouvoirs faits pour s'entendre, s'aimer et administrer ensemble l'ordre maçonnique en France. Les questions soulevées par l'orgueil et la vanité présentent peu d'intérêt et n'offrent que le spectacle des pauvretés humaines.

Avec le Suprême-Conseil de Pompeï était venu rivaliser un nouveau conseil, celui du Prado; puis avec ceux-ci un autre conseil, celui de Misraïm. C'était un désordre, une anarchie intolérable dans le temple de la raison, de la justice et de la fraternité.

Cependant l'un des membres les plus courageux de la dissidence résolut de triompher du mal; le général de Fernig, de concert avec quelques autres initiés de distinction, travailla à la réorganisation d'un Suprême-Conseil unique. En 1822, le tableau de ses membres fut arrêté. Le comte de Valence fut nommé grand-commandeur à la place de Cambacérès; le comte de Ségur, lieutenant-grand-commandeur; le comte Muraire et le baron de Fernig, secrétaires du *Saint-Empire*. Les membres qui ne possédaient pas le 33e degré furent appelés à former une loge dite *de la Commanderie*, qui fut présidée par le comte de Ségur.

En 1815, les 12 et 15 septembre, le Grand-Orient créa dans son sein une chambre des hauts grades, sous le titre de *Conseil suprême des rites*, et établit en même temps un atelier supérieur,

sous le titre de *Grand Consistoire des rites*, lequel prit plus tard le nom de *Grand Collége des rites, Suprême Conseil pour la France et les possessions françaises.*

Il se déclara, en vertu du traité de 1804, seul possesseur légitime du rite écossais ancien et accepté, considérant le Suprême-Conseil comme schismatique et irrégulier. Cette prétention blessa l'esprit tolérant de quelques loges des provinces, qui, par de sages observations, ramenèrent le Grand-Orient à des sentiments plus fraternels envers son rival. Enfin, le 6 novembre 1841, sur les instances du F.·. Bouilly, représentant particulier du grand-maître, et d'après le rapport du F.·. Desanlis, alors président de l'une des chambres du Grand-Orient, ce dernier laissa aux ateliers de son obédience la faculté de recevoir comme visiteurs les maçons du *Suprême-Conseil*, et autorisa ceux de sa correspondance à visiter les ateliers de l'autorité rivale. Cette mesure pleine de sagesse, tendant à la réconciliation des deux parties, et dont il ne fut pas assez tenu compte au Grand-Orient, fut froidement accueillie par le Suprême-Conseil. Le 1er février 1842, il adressait à ses ateliers une circulaire dans laquelle, après avoir annoncé le grand acte qui venait de s'accomplir, il leur faisait les recommandations suivantes :

« Souvenez-vous que rien n'est changé, quant à notre obé-
» dience, à nos constitutions, à notre rite. L'écossisme reste tout
» entier, sans altération. Quand vous serez en rapport, soit avec
» des loges, soit avec des maçons de l'obédience du Grand-Orient
» de France, vous continuerez à les accueillir avec tous les senti-
» ments de concorde, d'union et de fraternité que la maçonnerie
» impose aux *enfants de la lumière,* sans toutefois que les grades
» dont ils peuvent être revêtus leur donnent droit à des honneurs
» qui n'appartiennent qu'aux maçons investis de l'autorité par le
» Suprême-Conseil. »

La loge de *la Commanderie*, annexée au Suprême-Conseil, prit plus tard le nom de *Grande-Loge centrale*. Les chapitres et les loges du rite écossais purent s'y faire représenter par des mandataires, mais avec des pouvoirs très limités. Les grands-inspecteurs du 33e degré conservèrent le pouvoir souverain et l'administration du rite.

Après la révolution de Février, le Grand-Orient fit adhésion au nouveau système de gouvernement. Le *Moniteur Universel* rendit compte de cette démarche en ces termes :

« Une députation des membres du Grand-Orient, revêtus de leurs cordons maçonniques, est venue déposer entre les mains du gouvernement provisoire un acte d'adhésion à la République.

» Cette députation est reçue par MM. Crémieux et Garnier-Pagès, membres du gouvernement provisoire, et par M. Pagnerre, secrétaire-général, qui sont également revêtus du cordon qui indique leur affiliation à la Maçonnerie.

» M. Bertrand, deuxième grand-maître-adjoint de l'ordre, ancien président du tribunal de commerce, représentant du grand-maître, prend la parole en ces termes :

« A LA GLOIRE DU GRAND-ARCHITECTE DE L'UNIVERS.

» *Le Grand-Orient de France au gouvernement provisoire.*

» Citoyens,

» Le Grand-Orient de France, au nom de tous les ateliers ma-
» çonniques de sa correspondance, apporte son adhésion au
» gouvernement provisoire.

» Quoique placée par ses statuts mêmes en dehors des discus-
» sions et des luttes politiques, la Maçonnerie française n'a pu
» contenir l'élan universel de ses sympathies pour le grand mou-
» vement national et social qui vient de s'opérer.

» Les francs-maçons ont porté de tout temps sur leur bannière
» ces mots : *Liberté, Égalité, Fraternité;* en les retrouvant sur le
» drapeau de la France, ils saluent le triomphe de leurs principes
» et s'applaudissent de pouvoir dire que la patrie tout entière a
» reçu par vous la consécration maçonnique.

» Ils admirent le courage avec lequel vous avez accepté la
» grande et difficile mission de fonder sur des bases solides la
» liberté et le bonheur du peuple; ils apprécient le dévouement
» avec lequel vous savez l'accomplir, en maintenant l'ordre qui en
» est la condition et la garantie.

» Quarante mille francs-maçons, répartis dans près de cinq
» cents ateliers, ne formant entre eux qu'un même cœur et un

» même esprit, vous promettent ici leur concours pour achever
» heureusement l'œuvre de régénération si glorieusement com-
» mencée.

» Que le Grand-Architecte de l'univers vous soit en aide ! »

» M. Crémieux, membre du gouvernement provisoire, a ré-
pondu :

« Citoyens et frères du Grand-Orient,

» Le gouvernement provisoire accueille avec empressement et
» plaisir votre utile et complète adhésion. Le Grand-Architecte de
» l'univers a donné le soleil au monde pour l'éclairer, la liberté
» pour le soutenir. Le Grand-Architecte de l'univers veut que tous
» les hommes soient libres ; il nous a donné la terre en partage
» pour la fertiliser, et c'est la liberté seule qui fertilise. (Vive ap-
» probation, applaudissements.)

» La Maçonnerie n'a pas, il est vrai, pour objet la politique ;
» mais la haute politique, la politique d'humanité, a toujours
» trouvé accès au sein des loges maçonniques. (Oui ! oui !) Là,
» dans tous les temps, dans toutes les circonstances, sous l'op-
» pression de la pensée comme sous la tyrannie du pouvoir, la
» Maçonnerie a répété sans cesse ces mots sublimes : *Liberté,*
» *Égalité, Fraternité.*

» La République est dans la Maçonnerie, et c'est pour cela que
» dans tous les temps, heureux ou malheureux, la Maçonnerie a
» trouvé des adhérents sur toute la surface du globe. Il n'est pas
» un atelier qui ne puisse se rendre cet utile témoignage, qu'il a
» constamment aimé la liberté, qu'il a constamment pratiqué la
» fraternité. Oui, sur toute la surface qu'éclaire le soleil, la Franc-
» Maçonnerie tend une main fraternelle à la Franc-Maçonnerie ;
» c'est un signal connu de tous les peuples. (Applaudissements.)

» Eh bien ! la République fera ce que fait la Maçonnerie : elle
» deviendra le gage éclatant de l'union des peuples sur tous les
» points du globe, sur tous les côtés de notre triangle ; et le
» Grand-Architecte de l'univers, du haut du ciel, sourira à cette
» noble pensée de la République qui, se répandant de toutes
» parts, réunira dans un même sentiment tous les citoyens de la
» terre.

» Citoyens et frères de la Franc-Maçonnerie, vive la République ! »

« Des applaudissements unanimes accueillent ces paroles.

» La députation se retire aux cris répétés de *Vive la République! vive le gouvernement provisoire!* »

Depuis long-temps une réforme avait été demandée dans la composition et l'organisation du Grand-Orient; aussi avait-il été décidé, le 17 décembre 1847, par un arrêté solennel, que désormais ce corps maçonnique ne serait plus composé que des seuls députés élus par les ateliers de France. Ainsi se trouvaient proclamées l'égalité des droits dans la représentation maçonnique et l'admission au même titre de tous les mandataires des ateliers à l'administration générale de l'ordre.

Les événements politiques de février 1848 avaient suspendu pendant quelque temps la mise à exécution de cette mesure; mais, par une circulaire du 25 mars, le Grand-Orient invita tous les ateliers de France, sans distinction de rite ni d'obédience, à envoyer des députés à la nouvelle assemblée générale, appelée à composer désormais le Grand-Orient, et qui devait se réunir le 8 juin suivant. Ce fut dans cette assemblée que le deuxième grand-maître-adjoint et son représentant déposèrent leurs pouvoirs entre les mains de l'assemblée, qui nomma immédiatement des dignitaires chargés de l'administration de l'ordre, et décida que, jusqu'à l'adoption de la nouvelle constitution maçonnique, le Grand-Orient, divisé en trois chambres ou sections, fonctionnerait comme précédemment.

Plus tard, la nouvelle assemblée nomma la commission chargée d'élaborer le projet de cette constitution. Adressé aux ateliers en avril 1849, ce projet n'a pas paru répondre entièrement à toutes les espérances des adeptes éclairés, mais il est en ce moment (juin 1849) soumis à la discussion du Grand-Orient.

En 1814, le rite de Misraïm ou d'Egypte dont l'invention est, comme nous l'avons dit, due à Cagliostro, avait été réintroduit en France par deux négociants de Naples. Ce rite revendiquait le droit souverain de diriger tous les régimes comme découlant de sa source unique.

On attribue à plusieurs adeptes de Paris, habiles et érudits, la rédaction des principaux degrés de l'immense échelle misraïmite.

Après la création des cahiers, une constitution fut formulée. Elle fut loin de satisfaire à toutes les exigences. De graves abus s'étaient déjà introduits dans l'administration du rite. Aussi des FF.·., mécontents et scandalisés du trafic que les premiers importateurs faisaient de ce rite, et dans le but louable d'y mettre un terme, résolurent-ils, en 1816, de purifier l'arche et de créer une nouvelle puissance suprême du rite. Ils formèrent un Suprême-Conseil, 90[e] dégré, composé des FF.·. Joly, homme de lettres, Anzou, secrétaire particulier de S. M. le roi Charles IV, Gaborria, ex-inspecteur et organisateur des loteries en Italie (1), Decollet, employé à l'administration des monnaies et médailles, Méallet, secrétaire de la société académique des sciences, Ragon, chef de bureau à l'état-major de la garde nationale, vénérable de la loge impétrante des *Trinosophes*, Richard, chef d'institution, Lange, négociant, Amadieu, négociant, Pignière, chef d'escadron, et Clavet-Gaubert, colonel d'artillerie, démissionnaire, membre du 90[e] degré de Naples. Les FF.·. Joly, Ragon, Gaborria, Decollet et Méallet furent chargés de remplir les offices.

Le F.·. Joly se disait autorisé à *créer*, *établir* et *constituer* en France le rite de Misraïm dans ses quatre séries et tous les degrés qui les composent, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été délégués à Naples, en 1813, par la puissance du rite établi en cette ville.

Ils déclarèrent dans leurs statuts ne reconnaître en France d'autre autorité maçonnique et légale que le Grand-Orient de France, dans lequel ils désiraient se ranger et travailler suivant la proposition qui lui en serait faite. Le Grand-Orient administrerait les deux premières séries, symbolique et philosophique, comprenant les 66 premiers degrés, ce qui correspondait à peu près aux 18 grades de l'écossisme. Aussitôt la fusion opérée, le 90[e] degré devait être composé de 17 membres au lieu de 9. Les 8 nouveaux

(1) Auzou et Gaborria, tous deux Souv.·. GG.·. MM.·. absolus, au 90[e] et dernier degré de Misraïm, vallée de Naples, demeurant à Paris. (*Grand-Livre d'Arch.·., manuscrit, du Suprême-Consistoire.*)

adeptes à élire devaient être choisis parmi les officiers du Grand-Orient. Le 90e degré ainsi composé devait former une chambre distincte et indépendante sous le nom de *Grand-Consistoire*. Ce dernier, conservateur du dogme du rite, constituerait et administrerait les deux dernières séries des grades depuis le 66e jusqu'au 90e. Telles furent les bases du projet d'adresse au Grand-Orient. Comme on le voit, cette organisation n'était autre que celle du Suprême-Conseil actuel. La proposition fut faite au pouvoir du rite français; des commissaires furent nommés des deux parts. La discussion traîna en longueur. Les officiers du Grand-Orient, consultés en particulier, avaient promis leur adhésion; mais, lorsque le moment de se prononcer arriva, la proposition fut rejetée. Le Grand-Consistoire, qui avait déjà délégué des pouvoirs au consul de France au Caire, pour constituer dans cette ville une souveraine puissance misraïmite, afin de justifier le titre de *rite d'Egypte*, abandonna ses espérances et ses travaux.

Cependant le rite avait fait des prosélytes pendant la courte durée du consistoire. La loge des *Sectateurs de Zoroastre*, fondée à cette époque, était nombreuse et brillante. Le F.·. Gannal, qui la présidait, avait employé la physique, la chimie, etc., pour émouvoir et impressionner vivement les néophytes pendant l'initiation. Des épreuves avaient lieu en dehors du temple. Des maçons de tous les régimes voulurent assister à ce nouveau genre de spectacle qui fut un scandale pour un grand nombre. Le Grand-Orient, ainsi que nous l'avons dit dans un chapitre précédent, se prononça contre les novateurs qui furent obligés de fermer leurs loges.

La loge dite de *Memphis*, fondée à Lyon sur les plus belles espérances, subit le sort de celles de la capitale.

Après 1830, quelques loges misraïmites furent reconstituées à Paris, à Lyon et dans d'autres villes. A celle de Lyon fut annexée une loge d'adoption dont les travaux furent actifs; mais un matin on apprit que le grand-maître et la grande-maîtresse avaient disparu. La loge tomba en sommeil.

Les deux fêtes obligatoires de ce rite sont fixées aux équinoxes du printemps et de l'automne. La première s'appelle *fête du réveil de la nature*, la deuxième *fête du repos de la nature*. Les quatre

derniers degrés sont spécifiés sous le titre d'*arcana arcanorum*, et renferment, dit-on, toute la science maçonnique (1).

Après la révolution de 1848, le rite de Misraïm s'est abstenu de faire adhésion au nouveau gouvernement. Il est administré par deux grands conservateurs ou deux grands administrateurs. La loge l'*Arc-en-Ciel,* de Paris, à laquelle est jointe une loge d'adoption, est, dit-on, florissante.

Au commencement de mars 1848, on vit placardée sur les murs de la capitale une affiche appelant les maçons de tous les rites, de tous les régimes à se réunir en assemblée générale pour établir l'unité maçonnique en France. Au bas de l'affiche figuraient les noms de quelques membres de la Grande-Loge centrale et du Grand-Orient.

Une commission provisoire fut nommée qui proclama la fondation d'une Grande-Loge nationale dont les membres actifs de tous les rites faisaient partie, et qui ne reconnaissait aucun grade au-dessus de celui de maître. Cette commission, accompagnée d'un grand nombre d'adeptes, se présenta à l'Hôtel-de-Ville pour faire acte d'adhésion à la République.

« La députation maçonnique du 10 mars, rapporte un journal (2), composée entièrement de maçons de l'obédience du Suprême-Conseil, partit de la place de la Bourse, drapeau aux couleurs nationales en tête, surmonté des attributs maçonniques, et portant sur ses plis ces mots : Francs-Maçons. Trois cents FF.·., marchant deux par deux, attiraient tous les regards, par leur gravité. Arrivés à l'Hôtel-de-Ville, sept FF.·. revêtirent le tablier d'apprenti. C'étaient entre autres les FF.·. Vanderheym, Duplanty et Jules Barbier. Ils pénétrèrent dans la salle où les reçut M. de Lamartine. »

Le F.·. Jules Barbier prononça avec émotion les paroles suivantes, reproduites dans le *Moniteur Universel :*

« Citoyens membres du gouvernement provisoire, une réunion
» de francs-maçons qui appartiennent indistinctement à tous les
» rites vient se présenter devant vous avec le tablier pour insigne,
» c'est-à-dire avec le symbole de l'égalité et du travail.

(1) *Cours philosophique et interprétatif des Initiations*, par le F.·. Ragon. 1 vol. in-8°, page 345. — Voir ce livre pour l'analyse et l'explication des quatre degrés.

(2) *Le Franc-Maçon*, année 1848.

» Nous sommes tous, en effet, des ouvriers travaillant avec une » ardeur égale à la construction d'un édifice social où chacun ait sa » place et la part de bonheur qui lui est due.

» Habitués à voir des frères dans tous les hommes, pénétrés de » la sublimité de cette parole divine : « Aimez-vous les uns les » autres », nous saluons des acclamations les plus vives le gouver- » nement républicain qui a inscrit sur la bannière de la France » cette triple devise, qui fut toujours celle de la Maçonnerie : » *Liberté, Égalité, Fraternité.*

» Oui, citoyens, notre modeste bannière est celle de l'union, » de la sympathie entre tous les Français comme entre tous les » peuples. C'est à ce titre que nous venons l'offrir au gouverne- « ment provisoire au cri de *Vive la République !* » (Toute la députation crie : *Vive la République !*)

M. Lamartine a répondu :

« Je n'ai pas l'honneur de savoir la langue particulière que » vous parlez ; je ne suis pas franc-maçon, je n'ai jamais eu dans » ma vie l'occasion d'être affilié à aucune loge. Je vous parlerai » donc pour ainsi dire une langue étrangère en vous remerciant. » Cependant j'en sais assez de l'histoire de la Franc-Maçonnerie » pour être convaincu que c'est du fond de vos loges que sont » émanés, d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour, et » enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la » sublime explosion dont nous avons été témoins en 1790, et » dont le peuple de Paris vient de donner au monde, il y a peu » de jours, la seconde et, j'espère, la dernière représentation.

» Ces sentiments de fraternité, de liberté, d'égalité, qui sont » l'évangile de la raison humaine, ont été laborieusement, quel- » quefois courageusement scrutés, propagés, professés par vous » dans les enceintes particulières où vous renfermiez jusqu'ici votre » philosophie sublime. Ces sentiments, qui avaient dû se cacher, » peuvent maintenant se proclamer au grand jour ; leur propaga- » tion sera d'autant plus puissante qu'ils se répandront de toutes » les bouches sur la nation tout entière sans qu'on ait besoin de » les dissimuler sous des symboles quelconques.

» La raison n'a plus besoin de symboles, elle est aujourd'hui le

» soleil sans nuages, nos yeux sont assez forts pour la fixer, et si
» vous gardez encore quelques années ces drapeaux, ces signes de
» liberté, d'égalité, de travail, avec lesquels vous vous présentez
» devant nous, vous ne les garderez plus comme une nécessité,
» vous les garderez comme un fidèle et glorieux souvenir des tra-
» vaux que la Franc-Maçonnerie a supportés dans des temps diffi-
» ciles, et dont elle présente maintenant le témoignage au genre
» humain.

» Encore un seul mot, Messieurs.

» Je disais tout à l'heure que je ne savais pas parler la langue
» de la Franc-Maçonnerie, mais je sais parler comme vous cette
» grande langue du peuple que le peuple a si noblement parlée
» pour nous pendant trois jours.

» Je vous remercie, non pas au nom du gouvernement provi-
» soire de la République, qui n'est rien qu'une émanation passa-
» gère, fugitive et désintéressée, qui n'est qu'une acclamation du
» peuple, qui n'a d'autre droit que celui de son dévouement et de
» la circonstance pour vous parler comme gouvernement; mais
» je vous remercie au nom de ce grand peuple qui a rendu la
» France et le monde témoins des vertus, du courage, de la modé-
» ration et de l'humanité qu'il a puisés dans vos principes devenus
» ceux de la République française. »

La députation offre en hommage une bannière aux couleurs nationales, surmontée des attributs de la Franc-Maçonnerie. Elle se retire au cri de *Vive la République!*

Le 29 mai suivant eut lieu une assemblée générale. Plus de 300 adeptes, sans distinction de rites, assistaient à cette séance, présidée par le F.·. Jules Barbier, orateur de la Grande-Loge centrale. Plusieurs assistants protestèrent contre la création d'une nouvelle Grande-Loge, la considérant comme nuisible à l'ordre ou tout au moins comme inutile. Ils appuyaient leur raisonnement sur les bonnes dispositions que le Grand-Orient venait de montrer pour les réformes réclamées. Suivant eux, le rite français était seul à la tête du mouvement maçonnique, et il ne fallait point entraver sa marche. Ils disaient à la commission de la nouvelle Grande-Loge: Si vous désirez si ardemment la fusion des rites, l'unité dans l'ordre, pourquoi ne vous êtes vous pas entendue avec le

Grand-Orient, avec le Suprême-Conseil et Misraïm? Celle-ci répliquait par la voix de l'un de ses membres: « Quand on veut démolir une maison, va-t-on demander aux pierres qui la composent si elles consentiront à se laisser renverser (1)? »

Sur la proposition du président, on procéda, après le débat, à la nomination d'une nouvelle commission provisoire qui serait chargée de présenter un projet de constitution dans une prochaine séance.

Cette constitution a été sanctionnée le 15 novembre 1848 et promulguée. La Grande-Loge a été inaugurée le 1er mai 1849.

La franc-maçonnerie compte aujourd'hui en France cinq rites actifs suivis par quatre pouvoirs différents; ce sont: le rite écossais ancien et accepté, pratiqué simultanément par le Grand-Orient et le Suprême-Conseil; le rite français, par le Grand-Orient seul; le rite de Misraïm, par la puissance de ce nom; le rite rectifié d'Allemagne, par la loge de Besançon sous l'obédience du Grand-Orient de France (2).

Tous ces rites reposent sur les mêmes principes: Liberté, égalité, fraternité; sur la même doctrine: Fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fissent. Ils ne diffèrent que par la couleur de leurs bannières, de leurs cordons, les dispositions, les emblèmes de l'ordre, quelques mots et quelques signes; ils ne se distinguent que par leurs régimes au point de vue politique et offrent en cela aux philosophes consciencieux d'étranges anomalies.

Ainsi, Misraïm est la représentation vivante de l'autocratie; un seul gouverne les ateliers du rite, et il est irresponsable : c'est un pouvoir presque divin. Le Suprême-Conseil est la personnification du pouvoir oligarchique; ses dignitaires, nommés à vie, sont irrévocables. Il appelle à lui les hommes qui lui conviennent, dirige et administre, suivant sa volonté, les ateliers placés sous son obédience. Il accorde, dit-on, beaucoup de liberté à ses loges, mais cette liberté est éphémère, car elle ne repose sur aucune loi

(1) *Le Franc-Maçon*, année 1848.

(2) Le Grand-Orient possède également le rite écossais philosophique, celui d'Hérédom et celui de Kilwinning, mais une seule loge, celles des *Vrais Amis de l'Union*, à Bruxelles, professe le premier de ces rites. Aucun atelier ne travaille en ce moment aux deux autres.

constitutive; elle émane d'une volonté souveraine qui le lendemain peut retirer les bienfaits qu'elle a répandus la veille. Le Grand-Orient suit le régime démocratique, mais tempéré par des lois restrictives.

Ces divers rites sont pour nous autant d'anneaux de la grande chaîne maçonnique brisée par les passions que l'ordre lui-même est appelé à combattre. Cette division d'un pouvoir éphémère entre des hommes réunis en société pour donner l'exemple de l'abnégation de soi-même, de l'amour de ses semblables, de l'intelligence et de la sagesse, cette division est un véritable fléau pour notre belle institution. Tant qu'il n'y aura pas parmi nous unité de pouvoirs comme il y a unité de principes et de doctrines, nous serons faibles et impuissants. Rangeons-nous donc, sans plus attendre, sous la véritable bannière de l'ordre, et marchons tous ensemble à la conquête des améliorations sociales, du bonheur de l'humanité.



CHAPITRE QUATORZIÈME.

Loges d'adoption. — Grades d'apprentie, de compagnonne, de maîtresse, de maîtresse parfaite, d'écossaise, de chevalière de la Colombe, de sublime écossaise, de chevalière de la Bienfaisance, de souveraine illustre maçonne, de princesse de la Couronne. — Extinction des loges d'adoption. — Baptêmes maçonniques.



PARMI toutes les institutions maçonniques, celles qu'on a appelées *androgynes*, et qui précédèrent les loges d'adoption, n'eurent pas, malgré leur apparence de frivolité, une influence moindre que les autres sur les mœurs et l'esprit public. Elles se ressentirent sans doute de la galanterie, cachet du temps où elles furent fondées; leurs cérémonies, leurs formes, leurs usages avaient été créés pour l'agrément, mais sous ces dehors la pensée maçonnique vivait. En répandant dans les cœurs sa douce influence, elle produisait ces œuvres de charité, ces actes de bienfaisance cités dans l'histoire et qui témoignent du rapprochement des classes sociales divisées par l'orgueil et la richesse.

La maçonnerie, toute française par son esprit chevaleresque, ses formes artistiques, s'était peu à peu empreinte du caractère anglais, et s'était revêtue dans nos temples d'une froide rigidité. Au commencement, les dames ne purent donc pas être initiées à ses mystères. Mais bientôt elles plongèrent leurs regards sous le voile du temple, et si leurs époux n'osèrent pas encore leur en permettre l'entrée, ils les laissèrent du moins

approcher. Alors furent créées ces sociétés hybrides dont nous avons parlé.

Ce n'étaient pas encore les loges d'adoption, mais des essais de cet bel ordre qui, en rappelant l'influence que les femmes et les filles des prêtres de l'Egypte avaient exercée sur les mystères, la participation des filles de la Grèce aux cérémonies publiques des initiés, l'action des dames dans la chevalerie du moyen-âge, rattachait par une chaîne de fleurs les temps antiques aux temps modernes.

Les chroniqueurs rapportent que des abus eurent lieu dans quelques uns des ordres qui précédèrent les loges d'adoption, mais il est présumable que les ennemis de la franc-maçonnerie, toujours avides de prétextes pour répandre la calomnie, transformèrent en scandales des cérémonies purement fraternelles.

Quoi qu'il en soit, en 1774 le Grand-Orient adopta les loges d'adoption et les couvrit de sa responsabilité. Un grand nombre de francs-maçons, retenus jusque-là par quelques scrupules d'orthodoxie, s'empressèrent de faire initier leurs femmes, leurs filles, leurs sœurs. Les loges d'adoption se répandirent en Allemagne, en Russie, en Hollande, en Italie. L'Angleterre seule s'opposa à l'introduction dans son sein de cette institution.

Nous allons passer en revue les grades des loges d'adoption proprement dites.

Thory ne compte que quatre grades d'adoption. Un autre écrivain en porte le nombre à cinq.

Nous avons sous les yeux un livre manuscrit dans lequel nous en comptons huit, dont voici les titres et l'ordre :

1° *Apprentie,* 2° *compagnonne,* 3° *maîtresse,* 4° *maîtresse parfaite,* 5° *élue,* 6° *dignité écossaise,* 7° *princesse de la couronne,* 8° et dernier *amazone anglaise.*

Nous possédons d'autres cahiers manuscrits qui portent à dix le nombre de ces grades.

Ce sont : 1° *apprentie,* 2° *compagnonne,* 3° *maîtresse,* 4° *maîtresse parfaite,* 5° *écossaise,* 6° *chevalière de la colombe,* 7° *sublime écossaise,* 8° *chevalière de la bienfaisance,* 9° *souveraine illustre maçonne,* 10° *princesse de la couronne.*

Cette liste étant la plus complète, nous la suivrons pour présenter l'analyse de chacun des grades qu'elle renferme.

Le temple d'une loge d'adoption, construit suivant les règles ordinaires de l'art maçonnique, portait un nom plein de doux souvenirs. Il rappelait à tous les esprits ce séjour décrit avec tant de charmes par l'auteur de la Genèse, où l'homme et la femme en suivant les lois de Dieu, régnaient dans la nature au sein du bonheur le plus pur. Les instituteurs des loges d'adoption furent heureusement inspirés en donnant le nom d'*Eden* au temple destiné à recevoir les personnes des deux sexes, plus spécialement destinées par une faveur providentielle à travailler au progrès de l'humanité.

L'Orient s'appelait *climat d'Asie*, l'occident *climat d'Europe*, le nord *climat d'Amérique*, et le sud *climat d'Afrique*. Les lettres concernant les exercices maçonniques étaient des *échelles*, et on nommait *Lampes* les toasts portés en tenue de banquet. Les grades étaient des *séjours* dans le jardin d'*Eden*.

Les réglements des loges d'adoption renfermaient un certain nombre de prescriptions rigoureuses, dictées par la sagesse et les convenances sociales.

Aucune femme enceinte ou malade ne pouvait être admise à l'initiation; nulle ne pouvait être reçue avant l'âge de dix-huit ans, sans être reconnue de vie et de mœurs pures. La plus grande circonspection était recommandée aux FF.·. et aux SS.·.; des pénalités et des amendes étaient établies contre ceux qui enfreignaient les réglements.

Au grade d'apprentie, la récipiendaire était enfermée dans un endroit obscur, assistée d'une sœur, ordinairement la dernière reçue; celle-ci lui adressait des questions relatives à la situation de son esprit, aux épreuves qu'elle allait subir. Elle remplaçait la jarretière de la jambe gauche de la récipiendaire par un ruban bleu, lui ôtait la manche du bras droit et le gant de la main droite, lui couvrait les yeux d'un bandeau et l'introduisait dans le temple.

Après les épreuves, la grande-maîtresse lui adressait ces paroles :

« Madame,

» Vous allez être admise dans un ordre très respectable; il ne

s'y passe rien de contraire à la religion, à l'état, ni à la vertu. Ecoutez donc avec attention ce que la vertu et l'honneur vous ordonnent de faire. »

Alors l'orateur de la loge lui expliquait dans un discours circonstancié les symboles de l'initiation.

Après le discours, la néophyte prêtait serment d'écouter, d'obéir, de travailler, de se taire, et recevait la consécration maçonnique. Le grand-inspecteur lui remettait une jarretière sur laquelle étaient brodés ces mots: *Silence, Vertu!* et la cérémonie se terminait comme dans une loge ordinaire.

Au grade de compagnonne, un tableau représentant le jardin d'Eden devait être placé sur une table devant la grande-maîtresse. La grande-inspectrice conduisait la récipiendaire dans la chambre obscure, lui ôtait la boucle de l'oreille gauche en lui disant que tout vrai maçon doit mépriser les vains ornements. Elle lui couvrait les yeux et l'introduisait dans le temple, où elle était soumise à plusieurs épreuves symboliques. On la conduisait ensuite à l'autel; le grand-maître lui adressait une allocution pour l'engager à pratiquer la vertu.

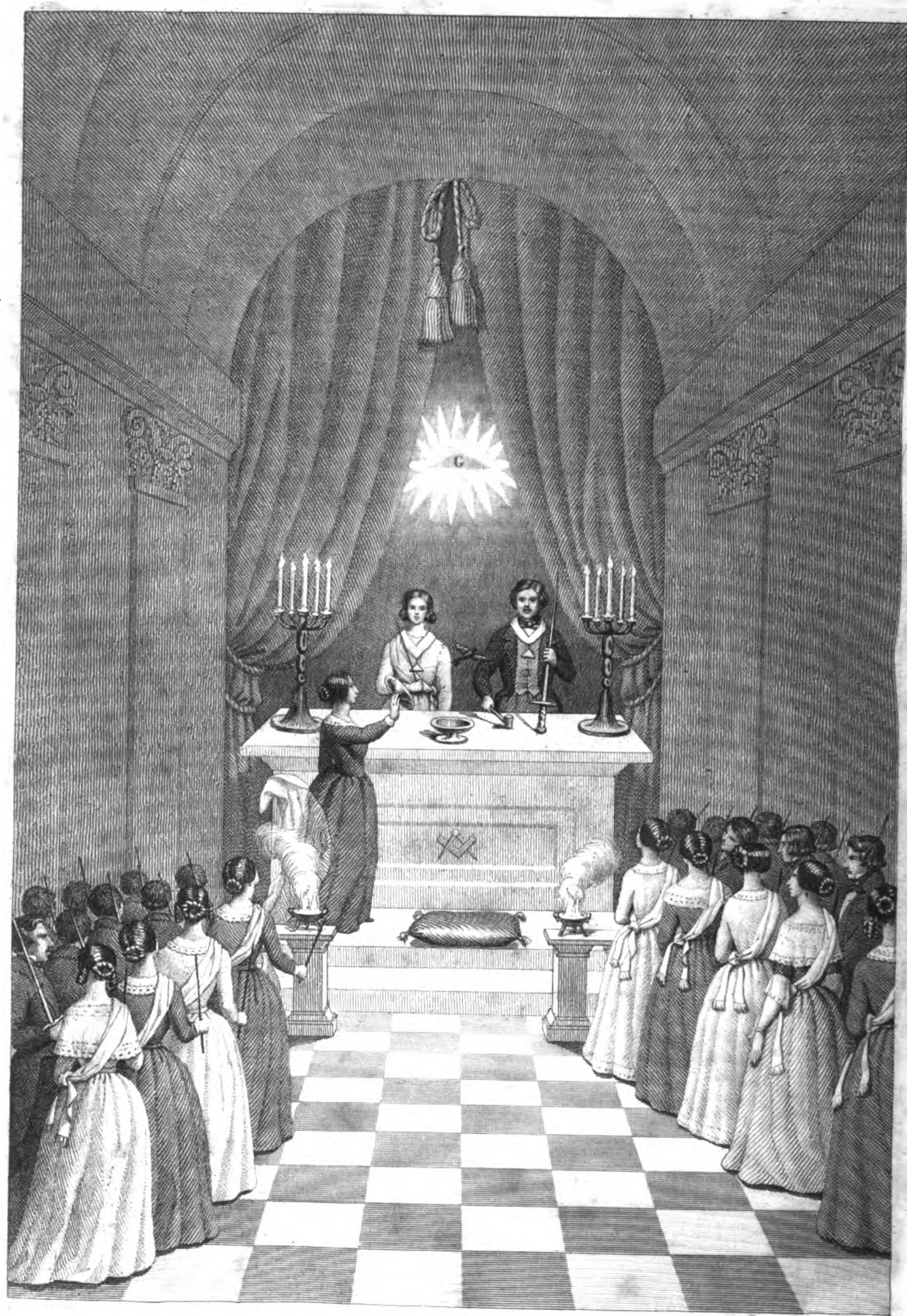
Au grade de maîtresse, un tableau placé devant l'autel représentait divers sujets bibliques, tels que le sacrifice d'Abraham, l'embrasement de Sodome, etc.

Sur la table, placée derrière l'inspectrice, était une boite s'ouvrant par un ressort et renfermant un cœur sur lequel étaient écrits ces mots: *Silence, Vertu!* A côté étaient un petit maillet et un petit ciseau.

On jetait sur le cou et les épaules de la récipiendaire un grand voile, comme symbole de la modestie; elle était conduite vers la grande-maîtresse, qui lui faisait rendre la lumière et lui ordonnait de frapper plusieurs coups sur la boite avec le maillet et le ciseau: c'était l'allégorie du travail. La boîte s'ouvrant, le cœur qu'elle laissait à découvert était le symbole de l'œuvre accomplie, c'est-à-dire un cœur bon, droit, vertueux, sincère et discret.

Le grand-maître interrogeait l'inspectrice sur les grades que nous venons d'analyser.

Le *premier jour* elle s'était servie du ciseau pour chasser l'oisiveté, mère des vices, et les faux préjugés sur la franc-maçonnerie.



DE TOUS LES BIENS LE PLUS PRÉCIEUX EST LA LIBERTÉ

Le *deuxième jour* elle s'était fortifiée dans son travail et avait reconnu l'excellence de l'ordre.

Le *troisième jour* lui avait fait naître un cœur qui lui avait appris que l'art des franc-maçons est de chérir l'honneur, de rendre doux et compatissants les hommes les plus durs, sympathiques les âmes les plus cruelles.

Le grand-maître donnait à la récipiendaire pour récompense deux jarretières sur lesquelles étaient gravés ces mots, partagés entre chacune d'elles, sur l'une: *La vertu nous unit*; sur l'autre: *Le ciel nous récompense.*

Il lui remettait un marteau d'or et un anneau d'or et d'argent qui s'ouvrait et dans lequel était renfermé le secret; on la décorait d'une étoile à cinq rayons, suspendue à un cordon pour être portée en sautoir.

Ce grade était suivi de nombreuses explications allégoriques.

Au grade de *maîtresse parfaite*, la curiosité de la récipiendaire était mise à l'épreuve; tandis qu'elle était livrée à elle-même, on lui présentait un vase opaque renversé sur un plateau concave. Dans le vase était un oiseau; on lui faisait présenter ces objets comme un dépôt précieux, en lui défendant d'y toucher. Si elle avait découvert le vase, l'oiseau s'était envolé; elle recevait une vive réprimande, et sa réception était ajournée. Si elle avait résisté à la curiosité, la réception continuait. Après plusieurs autres épreuves, elle était conduite à l'autel sous une voûte de baguettes que portaient les SS.·. et d'épées dont étaient armés les FF.·.; elle mettait un genou en terre, et le grand-maître, ôtant la chaine qui lui avait été mise au bras dans le grade d'apprentie, lui disait: « Il est temps de rompre vos fers, sortez de l'esclavage; la promesse que vous allez faire demande une entière liberté. »

Elle prêtait serment.

A la fin de la cérémonie, le grand-maître se faisait apporter le dépôt dont nous avons parlé, puis il disait à la récipiendaire:

« Vous commencez, ma chère sœur, une nouvelle vie par un bienfait insigne; levez promptement ce vase. » Elle levait le vase, et l'oiseau s'envolait.

Le grand-maître ajoutait:

« De tous les biens le plus précieux est la liberté. Supportons

patiemment les revers les plus rudes. Tôt ou tard une main secourable, guidée par la Providence, nous en retire et nous rend à nous-mêmes. »

Au grade d'*Écossaise*, la récipiendaire était conduite au temple les yeux couverts d'un bandeau, la tête nue et les épaules cachées sous un grand voile.

Le cérémonial d'initiation n'offrait rien de remarquable.

Lorsque l'initiée avait prêté serment, le grand-maître lui déliait les bras et lui rendait la vue en lui disant : « Je vous dégage des liens du vice pour vous conduire dans la voie de la vertu ; allez donner le baiser fraternel à vos FF.·. et à vos SS.·.. » En la recevant dans la *dignité écossaise*, il la décorait d'un tablier blanc doublé de jaune, et lui attachait au cou un bijou en argent, en forme d'étoile.

Le sixième grade, *chevalière de la colombe*, fut, dit-on, institué à Versailles en 1784. Il offrait quelque analogie avec celui des Fendeurs.

Son tableau représentait une montagne rapide sur laquelle était arrêtée l'arche de Noé ; une colombe avait pris son vol vers l'arche. Au bas de la montagne étaient entassés des cadavres livides.

Le grand-maître se nommait *père Noé*, les surveillants *chers fils aînés ;* le grand inspecteur avait seul le privilége de s'entretenir en particulier avec le grand-maître, qui le tutoyait.

Le père Noé était assis à l'orient sur un trône ; au-dessus de sa tête étaient l'image transparente d'une colombe et une colombe vivante ; il portait en sautoir un cordon rouge et vert auquel étaient suspendues une truelle et une colombe en argent.

La récipiendaire était introduite dans une chambre où le fils aîné, portant une lampe à la main, pénétrait accompagné d'une sœur ; celui-ci jetait sur la tête de la néophyte un voile blanc. La sœur lui adressait de vifs reproches sur son indiscrétion supposée ; elle lui ôtait ses bijoux. Le frère la consolait et lui rendait ses bijoux, les déposant dans sa main gauche. Bientôt la récipiendaire frappait à la porte du temple ; sur l'ordre du père Noë, le fils aîné l'interrogeait.

« — Ma sœur, qui vous a conduite ici ?

» — Le désir de me faire recevoir chevalière.

» — Qu'avez-vous fait de vos chaines ?

» — La bonté de mes frères les a brisées. »

Le fils aîné disait ensuite au grand-maître en lui parlant de la récipiendaire :

« C'est une de tes enfants qui demande de l'emploi dans l'arche. Je l'ai interrogée ; elle me semble avoir assez de vertus, assez de courage et de discrétion pour remplir son devoir envers le dépôt du Seigneur (1). »

La récipiendaire, un bandeau sur les yeux et une épée à la main était introduite dans le temple. Les assistants applaudissaient et s'écriaient : *Gloria in excelsis !*

Elle était soumise à diverses épreuves, consistant en voyages simulés sur l'arche et autour de l'arche. Elle prêtait serment, recouvrait la lumière, et le père Noë lui plaçait sur le cœur un bijou représentant une truelle : c'était le symbole de l'amour du travail.

Dans l'ordre de *Rose-Croix des Maçonnes* ou *Chevalières de la Bienfaisance*, sous l'allégorie du *Saint-Sépulcre de la Palestine à Jerusalem*, la loge représentait une chapelle. Sur l'autel s'élevait une flamme bleuâtre. Lorsque la récipiendaire, habillée de blanc et voilée, était introduite, elle se mettait à genoux ; on allumait neuf bougies, et le grand-commandeur s'écriait : *Tenebris successit vera lux !* S'adressant à la récipiendaire, il lui disait :

« Seriez-vous toujours prête à sacrifier votre vie pour mourir sous la bannière sainte de la religion catholique, apostolique et romaine ?

» — Je le promets, répondait-elle. »

La cérémonie continuait, puis la postulante prêtait serment en ces termes :

« Je promets à Dieu notre sauveur Jésus-Christ, et à la bienheureuse Vierge Marie, d'observer religieusement et de tout mon pouvoir les statuts et réglements de l'ordre des *Chevaliers et Chevalières de la Bienfaisance du Saint-Sépulcre*, en bonne et fidèle chevalière. »

(1) Cahier de réception, manuscrit.

Elle se levait, et le grand-commandeur la décorait du cordon, de la jarretière (1) et du tablier de l'ordre.

L'existence seule de ce grade tout catholique aurait pu être considérée comme une réponse victorieuse aux attaques des ennemis de notre institution, qui l'accusent d'impiété, d'irréligion; leurs diatribes, leurs calomnies ont continué, en dépit de l'évidence, parce que leurs intérêts, leur pouvoir reposent sur l'ignorance et la superstition que nous cherchons à détruire.

Le neuvième grade, ou *Souveraine illustre Maçonne*, nécessitait trois appartements. Le premier devait représenter la ville de Béthulie, le deuxième la vallée de ce nom, le troisième le camp des Assyriens précédé de la tente d'Holopherne; ces dispositions locales indiquent l'action du grade. La récipiendaire représentait Judith, et le grand-maître, appelé grand-prêtre, le gouverneur de Béthulie; la mort tragique d'Holopherne était parfaitement simulée, mais dans un but tout moral.

Béthulie était l'image du bonheur, le grand-prêtre celle de l'âme, Judith et sa servante celle des facultés de l'âme. Les principaux du peuple et le peuple assemblé représentaient le corps et ses membres. L'armée d'Holopherne était la figure des passions, les charmes de Judith désignaient les illusions qui nous séduisent.

Les vertus recommandées par le grade étaient l'amitié, l'union, la soumission, la discrétion, la fidélité, la prudence et la tempérance. Les vices qu'il avait pour but de combattre étaient la haine, la discorde, l'orgueil, l'indiscrétion, la perfidie, l'étourderie et la médisance.

Les décorations, à l'exception de la couleur du cordon, avaient beaucoup d'analogie avec celles du neuvième grade écossais, celui d'*Elu*.

Le dixième et dernier grade, était celui de *princesse de la Couronne*. La loge représentait la salle du conseil de Salomon; elle était tendue de rouge et ornée de guirlandes et de couronnes de fleurs; un trône magnifique, élevé sur sept degrés et couvert d'un dais, devait représenter le trône d'ivoire sur lequel siégeait le

(1) Sur cette jarretière, de couleur violette, qui se portait à la jambe gauche, étaient gravées ces initiales : F. E. C., ce qui signifiait : *Foi, Espérance, Charité*. Le grand-cordon était une écharpe violette se portant de droite à gauche.

grand roi pour rendre la justice au peuple. La loge devait être éclairée de vingt lumières; à côté du trône s'élevait le fauteuil de la grande-maîtresse. A gauche se trouvait une table sur laquelle étaient déposées plusieurs lumières, une coupe et un pain. Du côté gauche était l'autel orné sur lequel la récipiendaire devait prêter serment.

Le grand-maître était appelé ***Très-sage Roi,*** la grande-maîtresse représentait la femme de Salomon; les FF.·. inspecteurs étaient les premiers du conseil et appelés ***Favoris,*** la récipiendaire représentait la reine de Saba et s'appelait ***Puissante Reine.***

Les SS.·. devaient être décorées d'une écharpe bleu de ciel, au bout de laquelle pendait une frange en argent, et nouée sur l'épaule avec une rosette blanche et des glands d'or. Le bijou était attaché avec une rosette rose au bout de l'écharpe; il représentait un cercle qui renfermait un sceptre, une main de justice, et au centre une couronne antique. Toute sœur ainsi décorée devait être reçue en qualité de grande-maîtresse et prendre place à l'orient.

Les travaux commençaient par un long interrogatoire ayant rapport aux vertus de Salomon et à la visite de la reine de Saba.

La cérémonie de réception était une scène représentant la reine de Saba reçue par Salomon. La récipiendaire était décorée d'une écharpe et d'un bracelet; l'écharpe symbolisait la noblesse, la grandeur, la dignité du grade; le bracelet, formé d'un ruban fond bleu sur lequel était brodée, en or, une couronne antique avec ces deux mots: ***Sagesse*** et ***Candeur,*** représentait ***l'ornement le plus rare.***

Tels furent les grades donnés en loge d'adoption jusqu'à la fin de l'Empire. A cette époque désastreuse, la franc-maçonnerie en deuil ferma ses temples; si elle les rouvrit quelques années après, elle ne revit pas les dames accourir à ses travaux; les crimes politiques de la Restauration avaient modifié les mœurs françaises.

Après 1830, lorsque la liberté eut été reconquise, les dames revinrent en loge pour la fêter, mais leurs ateliers d'adoption ne furent pas rétablis. La Souveraine Puissance du rite de Misraïm qui essaya de les relever n'obtint qu'un résultat négatif; ainsi finit cette phase brillante de la franc-maçonnerie.

L'esprit chevaleresque, les sentiments de confraternité et d'indépendance qui caractérisent l'ordre maçonnique, et qu'avaient si noblement développés les loges d'adoption, ne pouvaient entièrement s'éteindre. Ils reparurent bientôt sous un nouveau nom, sous de nouvelles formes; le baptême maçonnique fut créé.

Pour se faire une juste idée de cette institution contemporaine, il ne faut pas la considérer au point de vue religieux. Le baptême chrétien a été établi dans le but d'effacer une faute originelle et traditionnelle. La franc-maçonnerie a admis les enfants dans ses temples pour répandre de bonne heure dans leur esprit et leur cœur la semence de la liberté, de l'égalité et de la fraternité; elle communique aux jeunes initiés quelques unes de ses idées primordiales par des images frappantes, dans un cérémonial quelquefois émouvant, afin qu'elles restent gravées dans leur mémoire et qu'elles leur servent de flambeau dans les ténèbres de la vie. Leurs mères, qui font l'ornement de ces fêtes, voient notre institution dans son véritable jour, c'est-à-dire pleine d'amour pour Dieu et la patrie, de tendresse et de dévouement pour l'humanité, de respect pour les lois. Les préventions contre la franc-maçonnerie qu'elles pouvaient avoir reçues des préjugés, s'effacent peu à peu de leur esprit, elles deviennent tolérantes et finissent par admirer et aimer cet ordre tant calomnié.

Le baptême maçonnique est donc une œuvre créée par la philosophie et non un acte de foi et de renoncement. Son origine est encore trop récente pour qu'il ait été parfaitement compris. Il est destiné à recevoir de larges développements, à devenir fécond en améliorations sociales. Lorsque celui-ci aura atteint le degré de perfectionnement que nous présageons, l'enfant admis en maçonnerie recevra de cette société, en certains cas, une assistance vraiment fraternelle; s'il est orphelin, la loge dont il fera partie deviendra sa tutrice, pourvoira à tous ses besoins, jusqu'à ce qu'elle lui ait donné les moyens de vivre honorablement dans la société du fruit de son travail.

Nous appelons l'attention sérieuse de nos FF.·. sur cette institution qui n'existe encore qu'en germe parmi nous; il importe à l'honneur de la franc-maçonnerie et au bonheur de l'humanité qu'elle grandisse et prospère activement.

CONCLUSION.

Nous touchons au but. Nous avons retracé l'origine de la société maçonnique. A travers les décombres de l'antiquité, les ruines amoncelées sur la terre par des peuples qui ont vu passer tour à tour leurs lois, leurs religions, leurs gouvernements, qui survivent à leur puissance, à leur splendeur, et des temps anciens n'ont gardé que leur nom aujourd'hui sans éclat, nous avons retrouvé les premiers pas, les belles époques, les jours de décadence et de résurrection de cette association mystérieuse à laquelle tant d'hommes ont été affiliés, dont tant d'adeptes portent encore les insignes sans la comprendre.

On a vu cet ordre formé dans le secret, dans les profondeurs de la société, y poursuivre lentement son œuvre de destruction contre les tyrannies qui ont toujours asservi ou frappé les hommes, se révéler tout-à-coup par ses actes aux moments des grandes luttes de l'humanité, puis s'ensevelir de nouveau dans l'ombre. Un pas fait dans la voie du progrès, on se hâte de s'écrier que l'association n'a plus de raison d'être, que ses principes sont réalisés, que son œuvre est accomplie, et elle-même, sans protester bien haut, semble accepter cet arrêt; on dirait qu'elle est morte, ou qu'elle ne végète encore qu'appuyée sur les souvenirs du passé, que protégée par eux.

Erreur! Déjà, dans l'enivrement de chaque triomphe, elle se montre mécontente d'elle-même; au milieu de la joie commune, elle cherche, elle s'inquiète, elle regarde quelle sera la première conquête à tenter. Au milieu des chants de joie, des fêtes commémoratives, des festins joyeux, toujours il s'élève une voix rappelant les inégalités sociales, énumérant les douleurs et les besoins du

pauvre, invoquant des réformes; toujours des frères quittent la salle du banquet pour aller porter au loin les idées puisées dans les temples; toujours on envoie des encouragements à ceux que la persécution frappe dans des contrées moins favorisées que les nôtres. Et toujours ces voix, ces départs, ces communications font vibrer une corde dans le cœur des vrais maçons et les rappellent à la réalité. La réalité c'est la lutte.

La franc-maçonnerie lutte-t-elle sérieusement aujourd'hui en France? Non; elle est dans une phase de sommeil, phase qui se reproduit périodiquement et qui a besoin d'être expliquée pour être comprise, tant elle est éloignée du véritable esprit maçonnique.

La franc-maçonnerie a subi le sort de toutes les institutions humaines; dans ses jours de combats et de dangers elle se resserre et compte des soldats ardents; dans ses jours de triomphe elle s'étend et voit ses forces s'amoindrir. Du moment qu'on peut s'en faire un marchepied, la prendre pour piédestal, elle voit accourir tous ceux qui l'ont abandonnée lors du combat. Ils viennent verser l'eau froide de leur faconde stérile sur les élans de ses orateurs; ils viennent entraver tous les projets qui peuvent contrarier les désirs ambitieux. En d'autres termes, tant qu'elle reste une association secrète, elle garde sa foi religieuse, ses dogmes philosophiques, ses principes politiques, et comme toute force dans la société repose sur ces trois éléments, réside en eux, elle exerce une véritable puissance. Quand elle peut sans danger agrandir son réseau, ouvrir ses temples à une multitude de frères, livrer ses chaires à des idées opposées, du jour où elle consent à entendre des orateurs qui ne sont pas intimement unis entre eux par les liens que nous venons d'indiquer, foi, dogmes et principes, elle perd son essence primitive, elle se modifie, son but semble se modifier aussi; on dirait qu'elle en garde seulement la tradition et ne le poursuit plus.

Beaucoup d'hommes, même dans son sein, partagent cette pensée, et les apparences leur donnent raison, mais les apparences seulement. Rien de ce que veulent, de ce que tentent ceux qui regardent au-delà du présent, ne se réalise.

La multiplicité des temples dans un même orient absorbe les

ressources de la société et la réduisent à l'impuissance de secourir utilement ceux qui souffrent; on propose de n'avoir qu'un temple dans chaque orient, qu'une loge; les amours-propres s'éveillent et s'agitent, chacun veut sa petite église, sa petite tribune; les projets avortent.

L'unité du temple conduirait à l'unité de doctrine, d'opinion, de direction, condition indispensable de vie, de puissance; cette unité ne se fonde pas, la société reste morcelée.

Répandue partout, disséminée sur le sol de la France, la maçonnerie pourrait à un moment donné diriger l'opinion, se jeter dans la lice et, mesurant son action aux nouvelles lois politiques, faire triompher sa pensée intime dans les luttes électorales, parce que rien ne résiste à une propagande de tous les jours qui met en lumière de hautes vérités humanitaires; mais elle est divisée, elle n'a plus de pensée qui lui appartienne, ses adeptes agissent comme individus et non comme franc-maçons.

La libre discussion, réservée jusque là aux loges, devient une conquête du pays; des tribunes s'ouvrent de toutes parts et retentissent de paroles ardentes; les questions sociales les plus ardues, les plus difficiles, sont abordées par des orateurs qui remuent les passions; la maçonnerie, au lieu d'ouvrir à son tour des tribunes publiques; d'y apporter le fruit de ses études, d'y faire étinceler la pensée qui l'a dirigée, la maçonnerie garde le silence, se renferme dans ses temples et, faut-il le dire? descend jusqu'à discuter s'il lui est permis de traiter dans l'ombre dont elle s'enveloppe les questions sociales élaborées de tout temps par ses orateurs, dont la solution est son devoir, si elle veut être fidèle à sa devise!

Telle est la situation actuelle, pleine d'inconséquences et de stérilité.

Nous cherchons partout l'action de la franc-maçonnerie depuis février, nous ne la trouvons nulle part énergique et puissante.

Il y a deux sortes d'action: l'une matérielle, l'autre intellectuelle, l'une qui renverse, l'autre qui fonde sur les ruines de l'édifice renversé.

Laquelle des deux la franc-maçonnerie a-t-elle adoptée en ce moment si critique? Ni l'une, ni l'autre. Il semble qu'elle n'ait plus à s'inquiéter comment marche le monde.

N'a-t-elle donc rien à faire? Son rôle est-il terminé? N'a-t-elle plus de leçons, plus d'exemples à donner? Lui faut-il comme Hiram s'endormir sous l'herbe?

On l'éveillera, car rien n'est fini. Les problèmes sont là tout brûlants. Qui les résoudra?

La société est agitée du sommet à la base. Qui lui donnera le calme?

L'humanité cherche sa route vers l'avenir, au milieu d'une obscurité profonde. Quel flambeau luira pour l'éclairer? Est-ce la franc-maçonnerie qui le portera, qui défendra, en le précédant et en le suivant, celui qui le tiendra dans sa main?

La misère est menaçante, la faim rugit, mais la fraternité est un mythe. Elle n'existe que de nom. Est-ce l'aumône qui est la fraternité? Est-ce l'hospice qui est la fraternité?

Ah! si la maçonnerie osait vouloir! Si elle avait le courage de constituer un pouvoir puissant, d'ordonner que dans chaque Orient il n'y aura plus qu'une loge, que l'enseignement sera partout le même, que les réceptions seront sérieuses, que les adeptes seront éclairés, dévoués, énergiques, que tout amour-propre, toute volonté particulière plieront devant le devoir maçonnique. Alors la maçonnerie pourrait se mettre de nouveau à la tête de la civilisation, discuter dans son sein les questions sociales, les résoudre en théorie, en essayer l'application hors d'elle-même.

A quelle époque les questions furent-elles plus nombreuses, plus importantes? Le prolétariat, l'assistance publique, l'organisation du travail, les caisses de retraite pour les ouvriers, l'obligation et la gratuité de l'instruction, toutes ces questions sont soulevées dans les temples; mais la maçonnerie a-t-elle une doctrine, une pensée arrêtée sur tous ces points qui préoccupent si vivement la société? Hélas! non.

Cependant ce n'est qu'à ce prix, qu'à cette condition qu'elle retrouvera sa force; alors, mêlée activement à toutes les classes de la société, elle imposera dans l'intérêt des peuples ses vues à ceux qui les dirigent, elle fera partie des pouvoirs de l'Etat; sa bannière flottera sur tous les navires sillonnant les mers; à tous les drapeaux de nos armées seront suspendues quelques feuilles d'acacia; sur toutes les citadelles fleurira l'arbre sacré.

Il y a dans l'histoire maçonnique un fait remarquable, c'est que la révolution de 1789 a proclamé comme dogme de la société nouvelle la devise de l'ordre, que celle de 1848 a répété cette devise. Elles ne l'ont pas réalisée tout entière, mais peut-être demandent-elles à cet ordre la devise de l'avenir.

La franc-maçonnerie veut réaliser la liberté dans sa plénitude.

Liberté de conscience. — Elle combat le fanatisme.

Liberté d'examen. — Elle ne veut que la raison pour guide.

Liberté de pensée, liberté de discussion. — Droit imprescriptible dont la négation rabaisse l'homme au dernier degré de l'échelle des êtres.

Liberté de la parole et de l'action. — En tout ce qui n'est pas nuisible aux autres.

Elle veut réaliser l'égalité.

L'égalité devant la loi, sans distinction. — L'égalité en tout, partout, dans cet ordre-là.

L'égalité dans l'instruction.

L'égalité dans les droits.

L'égalité dans les devoirs.

L'égalité dans les fonctions publiques, imposant à tous la responsabilité de leurs actes.

Elle veut réaliser la fraternité.

La fraternité qui, détruisant l'antagonisme effréné, réglerait les rapports des hommes entre eux.

La fraternité qui ne permettrait pas qu'un homme mourût de faim à la porte d'un autre homme saturé de jouissances, qui renoncerait à l'aumône humiliante pour venir au secours du malheur d'une manière plus noble et plus digne.

La fraternité qui supprimant la guerre de peuple à peuple ferait de l'univers une grande famille dont la loi véritable serait l'amour; non pas l'amour, orgie des sens, mais l'amour du cœur combiné avec l'ardeur des sens; l'amour pur, élevé, généreux; l'amour décent de l'homme pour sa compagne, de la femme pour le père de ses enfants; l'amour qui est le dévouement pour ses semblables.

La fraternité qui, abaissant les barrières de douanes, laisserait les

produits de la terre circuler par toute la terre et les produits de l'industrie aller où les appelle la consommation.

La fraternité qui, portant la civilisation sur tous les points du globe, l'y implanterait plus lentement peut-être, mais ne la souillerait pas de sang, et n'en ferait pas un prétexte aux exactions et aux meurtres.

Voilà ce que tu veux, ô notre sainte maçonnerie. Voilà quelles destinées tu souhaites faire aux peuples. Tu lutteras, tu souffriras, mais tu accompliras ton œuvre. Depuis le jour où tu es née, tu as été une protestation contre les maux qui assiégent les sociétés, une aspiration vers des jours meilleurs. Tu t'es mise en marche une épée dans une main, un flambeau dans l'autre, non le flambeau qui porte l'incendie, mais le flambeau qui éclaire.

Tu as passé à travers les empires, tu les as vu tomber et tu es encore debout; à quelles funérailles n'as-tu pas assisté depuis l'instant de ton apparition, depuis ton berceau indien de l'Himalaya jusqu'aux temples étroits où tes adeptes se réunissent aujourd'hui? Tu as précédé toutes les révolutions progressives, c'est-à-dire les grandes, les véritables révolutions, en éclairant la route.

Tu as livré bien des combats; on peut compter tes pas au sang de tes martyrs tombés sur le chemin. Tu as vu l'humanité opprimée, tu l'as aidée à secouer sa chaîne, à la briser. Tu poursuivras ton œuvre, tu triompheras. Au milieu des luttes de la société, ta marche est lente, nous ne verrons pas ta victoire, elle luira sur d'autres âges, mais du moins, franc-maçons fidèles, adeptes consciencieux, initiés qui avons compris l'initiation, nous transmettrons intact à nos successeurs le dépôt sacré que tu nous as confié.



TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.

CHAPITRE NEUVIÈME.

CHAPITRE DIXIÈME.

CHAPITRE ONZIÈME.

CHAPITRE DOUZIÈME.

CHAPITRE TREIZIÈME.

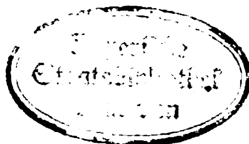
CHAPITRE QUATORZIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRRATA.

Page 395, 27e ligne. — Au lieu de : « Leipzig a *Latomia*, » lisez : « *Latomia* à Leipzig. »
Page 427, 9e ligne. — Au lieu de : « Un orateur s'écrie *aussi*, » lisez : « Un orateur s'écrie ainsi. »
Page 409, 10e ligne. — Au lieu de : « Les loges de Paris et de Lyon s'associèrent pour, etc., » lisez : « s'associèrent, *dans leur orient respectif*, pour, etc. »
Page 456, 24e ligne. — Au lieu de : « et d'autres parties de *dans* l'Europe, » lisez : « et dans d'autres parties de l'Europe. »

INDEX DU PLACEMENT DES GRAVURES.



LYON. — Imprimerie de Boursy, grande rue Mercière, 68, près la place de la Préfecture.



